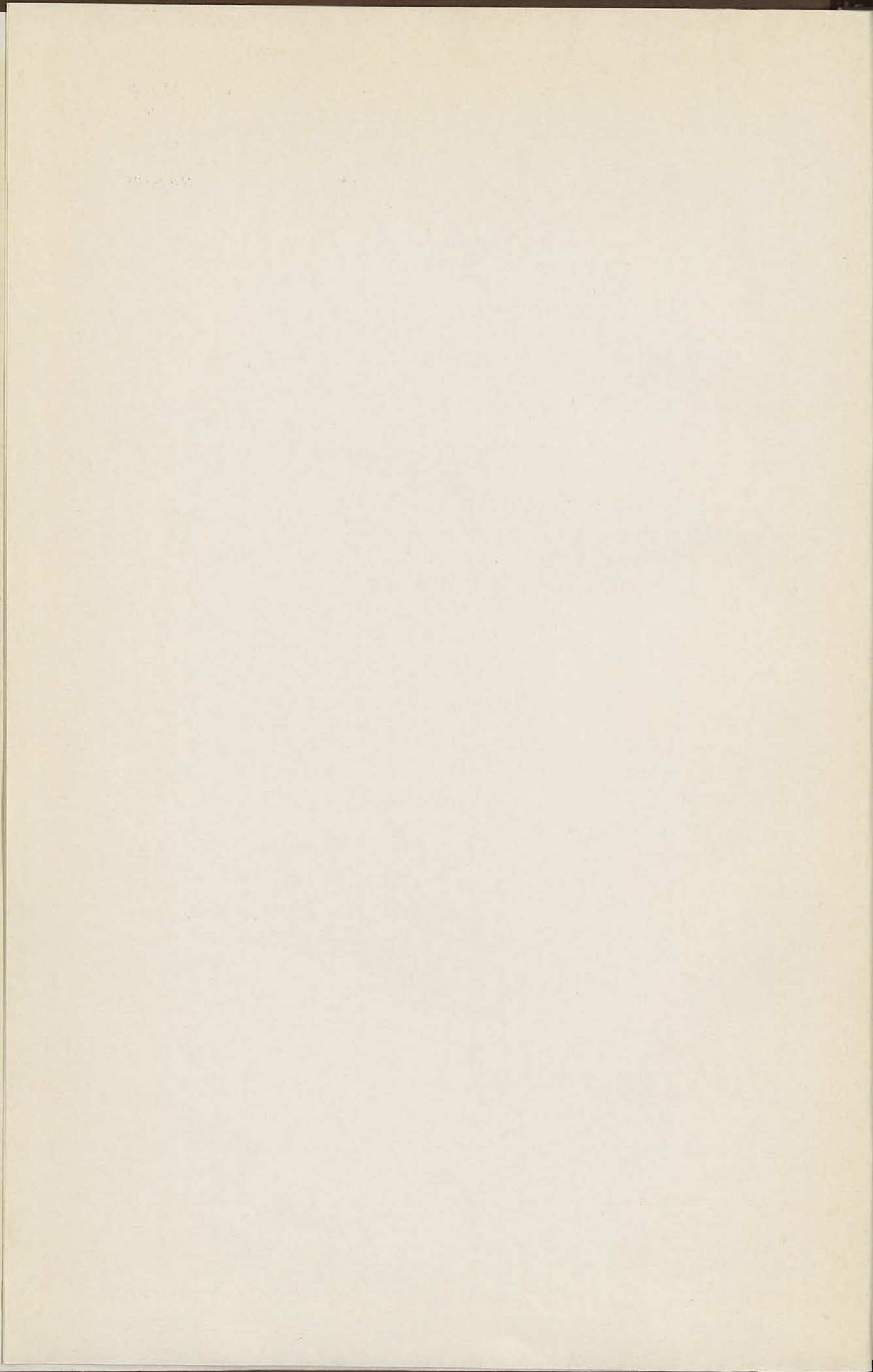


UNIVERSITY OF LISBON
FACULTY OF LETTERS
DEPARTMENT OF HISTORY
1970

UNIVERSITY OF LISBON
FACULTY OF LETTERS
DEPARTMENT OF HISTORY



UNIVERSITÉ DE LIÈGE
TRANSPORT ET DISTRIBUTION
DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Sart Tilman (B 28)

B-4000 — LIÈGE (Belgique)

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 À 1966

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 À 1966

Notices historiques et géographiques

NOTICES HISTORIQUES

Robert DUMOULIN

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres

TOME I

NOTICES HISTORIQUES



LIÈGE - ASSOCIAT DE L'UNIVERSITÉ

1967

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
TRANSPORT ET DISTRIBUTION
DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
SARL TRACTEL SA
SARTILLES - BELGIQUE

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DE 1936 À 1966
NOTICES HISTORIQUES

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1936 À 1966

Notices historiques et biographiques

publiées par les soins de

Robert DEMOULIN

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres

TOME I

NOTICES HISTORIQUES



LIÈGE - RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ

1967

Liber memorialis

L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

DE 1835 À 1866

Notices historiques et biographiques

publiées par les soins de

Robert DEMOULIN

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres

TOME I

NOTICES HISTORIQUES



Manuscrit arrêté au 31 décembre 1966

D/1967/0480/25

PRÉFACE

A DEUX REPRISES, les circonstances n'ont pas été favorables à la célébration des fastes de l'Université, lors de son Centenaire en 1917, en 1942 lors de son 125^e anniversaire. Aussi le Conseil académique décida de fêter avec éclat le 150^e anniversaire de l'ouverture de l'Université le 3 novembre 1817. A sa séance du 26 novembre 1965, fut constituée la Commission définitive chargée de préparer un *Liber memorialis* pour la période 1936-1966. En 1936, étaient sortis de presse les trois imposants volumes que Léon Halkin et Paul Harsin avaient préparés. Le centenaire de la promulgation de la loi organique de l'enseignement supérieur le 27 septembre 1835 avait en effet été l'occasion de présenter les notices biographiques des professeurs décédés de 1867 à 1936, et les courtes notes rédigées par les professeurs émérites ou en fonction sur leur propre carrière. Léon Halkin, assisté d'une Commission composée de Joseph Willems de Laddersous, Lucien Godeaux, Léo Weekers et Lucien Denoël, avait rassemblé plus de 1 800 pages. Ces notices étaient précédées d'une substantielle introduction historique de Paul Harsin retraçant l'évolution de l'Université de 1817 à 1935, suivie elle-même d'annexes importantes.

L'ouvrage dû à la compétence et au dévouement de Léon Halkin et de Paul Harsin, prenait la suite du *Liber memorialis* qu'Alphonse Le Roy publia seul en 1869, et qui reste une mine inépuisable de renseignements. Depuis un siècle, l'Université a pris un autre visage : les sept cent neuf étudiants sont aujourd'hui plus de sept mille, les quarante-cinq professeurs sont devenus deux cent trente-deux, le personnel scientifique, quasi inexistant, compte plus de sept cents membres, le programme des cours tenait en six pages dans le « Le Roy », il en faudrait aujourd'hui trois cents, quant aux bâtiments, ceux de la place du XX-Août ou de « Bavière » étaient à l'échelle du temps, il n'y avait pas de Val-Benoît, ni non plus de Sart-Tilman.

La Commission du *Liber memorialis* 1936-1966 fut composée des professeurs Jacques Stiennon (Faculté de philosophie et lettres), Baudouin van de Walle (Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, Institut supérieur d'histoire et de littérature orientales), Roger

Piret (Institut de psychologie et des sciences de l'éducation), Léon Moureau (Faculté de droit et Ecoles annexes), Albert Pirard (Faculté des sciences), Marcel Florkin (Faculté de médecine), Georges Coppée (Institut supérieur d'éducation physique), Paul Louon (Faculté des sciences appliquées). Le recteur Dubuisson chargea du secrétariat M. Léo Wéry, conseiller aux relations publiques. Le Conseil académique nous confia la présidence de cette Commission. Il en fixa aussi la tâche. La première était de présenter les notices biographiques des professeurs décédés entre le 1^{er} janvier 1936 et le 31 décembre 1966. Les *curriculum vitae* des professeurs en vie trouveront leur place dans l'*Annuaire* de l'Université, publié lui aussi à l'occasion du 150^e anniversaire. C'est la même date du 31 décembre 1966 qui a servi de limite pour l'établissement des documents divers rassemblés dans les chapitres consacrés à la Famille universitaire. Nous avons aussi publié la liste des universitaires liégeois morts pour la patrie aux cours des deux guerres mondiales 1914-1918 et 1940-1945 et celle des docteurs *honoris causa* depuis la fondation de l'Université.

Rappeler l'évolution de l'Université au cours des trente dernières années était la seconde mission. La Commission a confié à chacun des représentants des Facultés et Instituts le soin de faire l'historique sommaire de leur institution, chargeant le président de la tâche de dégager les grandes lignes de l'histoire générale de l'Université de 1936 à 1966.

Nos collègues Julien Van Hove, M^{me} Simone David-Constant et Georges Gueben ont accepté de rédiger une notice relative aux trois Centres interfacultaires d'études des pays en voie de développement, du travail ainsi que des sciences nucléaires, qu'ils en soient remerciés. Aidés des renseignements que voulurent bien leur adresser nombre de professeurs, les membres de la Commission rédigèrent les notices historiques que nous avons l'honneur de présenter.

Ecrire l'histoire contemporaine est toujours tâche délicate. Ecrire l'histoire contemporaine d'une institution à laquelle on appartient l'est plus encore. Pour éviter le panégyrique, la Commission a sagement décidé de limiter les renseignements biographiques. Chacun des membres s'est surtout efforcé de dégager les traits essentiels de l'évolution des services. Quant à l'introduction historique générale, il eût été absurde, dans le court délai qui nous était donné, de vouloir reconstituer l'histoire détaillée de l'Université. Après avoir rappelé l'influence, sur la vie de l'Université, des grands événements qui ont ébranlé le monde depuis trente ans, nous avons étudié les changements dans la législation, en insistant particulièrement sur la loi du 28 avril 1953 et sur les transformations structurelles qu'elle a entraînées. L'évolution de l'Université est ensuite décrite. Croissance de la population, croissance du personnel, croissance des enseignements, croissance des crédits, tels sont

les traits majeurs de cette évolution. Aux bâtiments, hantise de tous ceux qui se soucièrent du destin de l'*Alma Mater* liégeoise depuis trente ans, nous réservons ensuite notre attention. Mais, sans étudiant, il n'y a pas d'Université ; nous avons consacré un chapitre au sort de leurs associations et au développement des groupements qui réunissent nos diplômés.

Nous remercions le recteur Dubuisson pour le souci qu'il a pris de voir mener à son terme une entreprise difficile, surtout dans un temps si mesuré, et son administration qui n'a jamais été rebutée par nos demandes d'informations, du directeur général Delchevalerie aux appariteurs de Facultés, ces derniers ayant pris la plus lourde part de l'établissement de la liste de distribution des cours et des diplômes. M^{me} Langer-Brouir a bien voulu recueillir la documentation concernant la population. Nos deux collaborateurs Paul Gérin, premier assistant, et André Cordewiener, assistant, nous ont rendu de précieux services dans la préparation du manuscrit, dans la correction des épreuves et l'établissement des tables. M^{me} S. Ancion-Hannon, secrétaire de la section d'histoire, avec une souriante bonne humeur et un dévouement exemplaire, a pris sa part d'une tâche délicate.

C'est pour nous un agréable devoir d'adresser nos remerciements aux professeurs qui ont rédigé les notices biographiques de ceux qui les ont précédés dans la chaire qu'ils occupent ou qui ont fourni aux membres de la Commission les renseignements sur la vie de leur service. Aux membres de la Commission, nos collègues Jacques Stienon, Baudouin van de Walle, Roger Piret, Léon Moureau, Albert Pirard, Marcel Florquin, Georges Coppée et Paul Louon, nous aimons dire un grand merci pour le dévouement et la compétence avec lesquels ils ont préparé cette œuvre. Grâce à eux, les réalisations de l'Université de Liège au cours des trente dernières années ne se perdront pas dans l'oubli.

L'Université est une institution vivante, elle doit connaître son histoire. C'est une communauté, elle ne peut pas oublier ceux qui l'ont faite ce qu'elle est. Les professeurs qui sont morts de 1936 à 1966 ont trouvé leurs biographes, l'Université, ses Facultés, ses Instituts et ses Centres leurs mémorialistes. Grâce à l'imprimerie Georges Thone, cette œuvre collective se présente sous un aspect séduisant. Ceux qui ont participé à cette entreprise et qui en connaissent les défauts, espèrent que les lecteurs l'apprécieront avec indulgence.

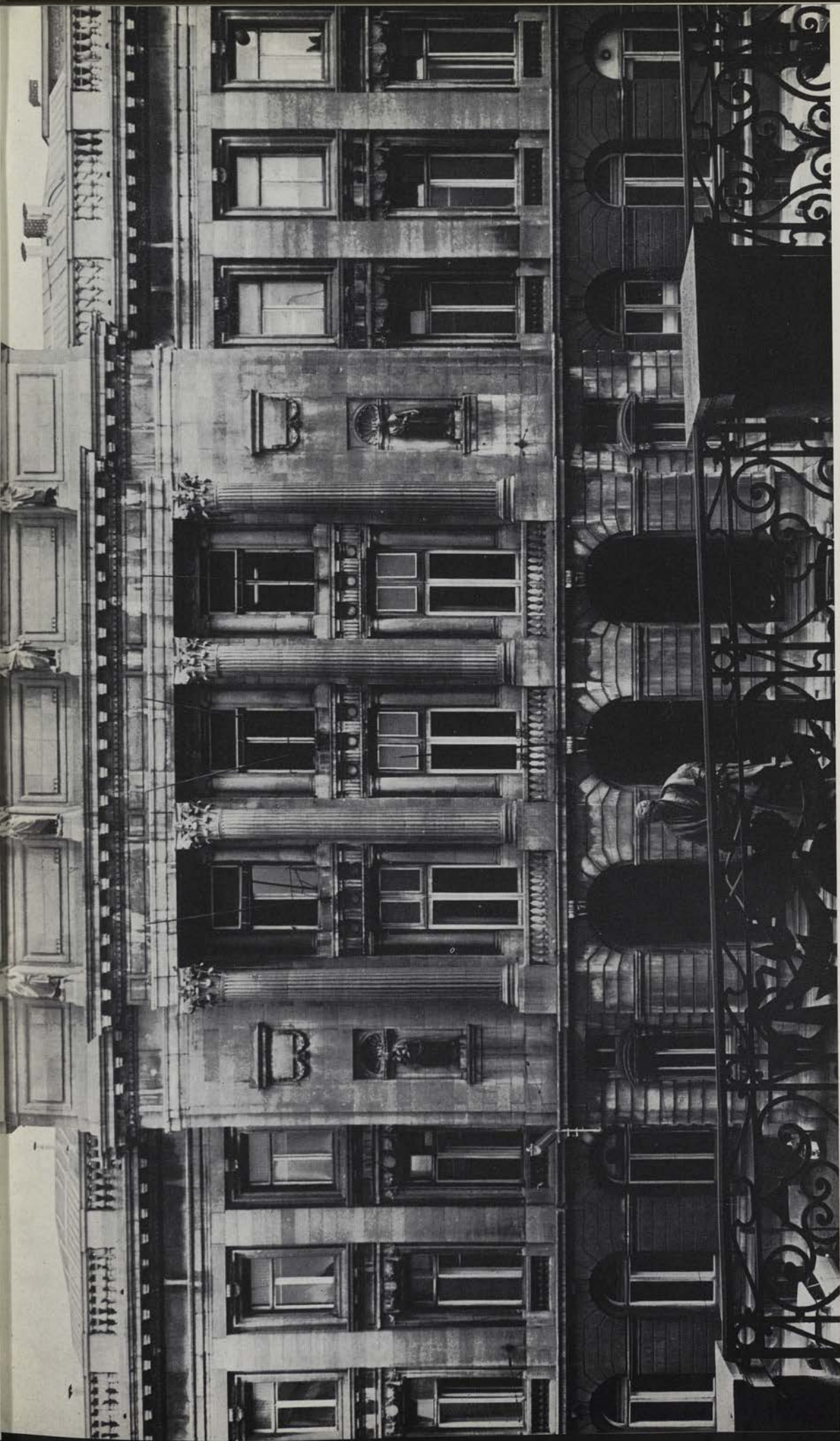
Robert DEMOULIN.

the first section of the volume, and the second part of the
work is devoted to the study of the various kinds of
manuscripts which were written in the Middle Ages.
It is a very valuable work, and one which is well
worth reading, and it is especially so for those
who are interested in the history of the Church and
the history of the world in general.
The first part of the work is devoted to the study of
the various kinds of manuscripts which were written
in the Middle Ages. The second part of the work
is devoted to the study of the various kinds of
manuscripts which were written in the Middle Ages.
The work is a very valuable one, and it is
especially so for those who are interested in the
history of the Church and the history of the world
in general.

PREMIÈRE PARTIE
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DE 1936 À 1966

L'Université de Liège

PREMIÈRE PARTIE
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DE 1936 À 1966



L'Université à la place du XX-Août



Jules Duesberg, recteur 1927-1939

I

L'évolution générale La deuxième guerre mondiale

L'évolution d'une université est intimement liée à l'évolution politique, économique, sociale et scientifique de son époque. La deuxième guerre mondiale, ses prodromes et ses conséquences ont très profondément marqué les quinze premières années de notre période. En mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie par les troupes allemandes inquiétait profondément les Liégeois, quelques mois plus tard, la guerre civile espagnole préludait au deuxième conflit mondial. Dans le microcosme liégeois, comme à travers le monde, les idéologies se heurtaient violemment. Le 21 novembre 1935, lors de la crise éthiopienne, la Salle académique avait été le théâtre d'une manifestation violente. Paul Struye, invité avec Henri Van Leynseele et Henri Rolin par le *Groupement universitaire pour la Société des Nations*, avait dû tenir tête à des adversaires déchaînés, on était « pour » ou « contre » les sanctions à l'Italie. L'attitude à l'égard de la guerre civile espagnole était plus confuse. Il y avait les partisans de Madrid et ceux de Burgos, mais chez les uns et les autres de profondes divergences éclatèrent sur la forme à donner au soutien ; à l'automne 1938, le grave problème de la reconnaissance de Burgos divisa profondément la gauche. La politique d'indépendance provoqua des remous dans certains milieux intellectuels liégeois. C'était le temps de l'*Action wallonne* et les couloirs de l'Université résonnaient des éclats de voix des représentants des diverses tendances car l'*Alma Mater* liégeoise fut toujours ouverte à la lutte des idées. Le raz de marée rexiste du 24 mai 1936 ne l'avait pas épargnée, un professeur devint sénateur rexiste et d'anciens dirigeants de groupements d'étudiants, députés. Parmi les mouvements de jeunesse, l'*Association catholique de la jeunesse belge* connaissait des heures difficiles, elle trouva, en un jeune docteur en droit liégeois, Pierre Harmel, un président avisé.

Septembre 1938, le P.P.R. (Pied de paix renforcé) secoue le pays. A Munich, la Tchécoslovaquie est sacrifiée. Le délai avant le recours aux armes n'est que d'un an. Le 15 mars 1939, Hitler entre à Prague. En Belgique, l'affaire Maertens dresse Flamands contre Wallons. Dans

le cabinet Pierlot du 18 avril 1939, Jules Duesberg, recteur de l'Université, se voit confier le portefeuille de l'instruction publique dans une coalition bipartite catholico-libérale, en qualité de technicien. Il le conserva encore dans le gouvernement d'Union nationale que Hubert Pierlot constitua le 3 septembre 1939, après l'agression allemande contre la Pologne, agression qui ouvrait le plus grand conflit qui frappa jamais l'humanité.

L'invasion de la Pologne entraîna une mobilisation partielle et l'on vit dans les salles de cours des professeurs en uniforme. L'attaque allemande du 10 mai 1940 arrêta la vie universitaire qui reprit en automne dans une atmosphère lourde.

Une cinquantaine d'étudiants et d'anciens étudiants tombèrent face à l'ennemi au cours de la Campagne des XVIII Jours. Aux frontières et sur la Lys, ces combattants moururent héroïquement et les jeunes étudiants qui partaient rejoindre leurs aînés ne furent pas épargnés. En captivité, ou des suites directes de la captivité, dix anciens laissèrent leur vie. Au service de la R.A.F. tombèrent quatre officiers et dans les mers lointaines s'abîmèrent deux de nos « anciens », médecins. Parmi les victimes de la guerre, il y eut aussi les brillants volontaires de l'armée nouvelle qui moururent après la libération du territoire ou lors de l'offensive des Ardennes.

La lutte n'avait pas cessé le 28 mai 1940 et dans la Résistance, nombreux furent les étudiants et les anciens étudiants qui militèrent dans le silence. A la citadelle de Liège, à Breendonck, en Allemagne, furent fusillés ou décapités dix-sept anciens de notre *Alma Mater*. Il y eut aussi les anciens, assassinés par la Gestapo, par les rexistes ou les S.S. et tous nos morts dans les bagnes nazis, parmi lesquels de jeunes étudiantes. Dans le maquis, des étudiants et des anciens se distinguèrent et nombre d'entre eux payèrent de leur vie la fidélité à leur idéal. Il y eut encore les victimes civiles de la guerre, nos étudiants juifs déportés, nos médecins tués en portant secours aux victimes des bombardements.

Le personnel universitaire eut aussi ses morts. Le professeur Jau-motte, blessé par un éclat d'obus le 1^{er} juin à La Panne, mourut le 6 juillet 1940 ; Jean Danloy, assistant en zoologie, tomba sur la Lys le 24 mai ; Robert Leruth, biologiste aspirant au F.N.R.S., blessé à Melle le 20 mai 1940, mourut le 11 juin ; Gaston Van Liefde, assistant volontaire à la Faculté de médecine, fut tué pendant les XVIII Jours ; René Désirotte, assistant à la Maternité, fut mitraillé sur la route de Bruxelles le 11 mai alors qu'il se portait au secours de blessés. Deux docteurs en médecine, anciens assistants, André Mathy et Jules Deltour, se distinguèrent dans la Résistance, le premier fut fusillé à Halle-sur-Salle, le 21 juillet 1944, le second ne revint pas des camps de la mort. André Jadot, assistant du professeur Corin, — qui avait perdu

un fils tué sur les routes en mai 1940 —, fut abattu au carrefour Marexhe alors qu'il venait de dynamiter la voie ferrée Herstal-Milmort dans la nuit du 4 au 5 février 1944. Armand Perée, préparateur au laboratoire de topographie et de géodésie, tomba à Moorsele, le 18 mai 1940, J. F. Kerfs, préparateur à l'Institut de cristallographie et minéralogie, fut tué à Waret-l'Evêque le 12 mai, et l'aide chauffeur Louis Fraikin ne revint pas de Buchenwald.

L'Université eut ses prisonniers de guerre, professeurs et assistants. Au long de cinq années, aux côtés de leurs camarades wallons des autres institutions d'enseignement, ils firent des cours pour leurs compagnons de captivité.

A Liège, quelques membres du corps enseignant ne purent reprendre leur fonction au retour au pays ; à l'automne 1940, « pour des raisons de sécurité », l'occupant les frappa d'interdit. A deux reprises, en décembre 1941 et en juillet 1942, plusieurs professeurs furent arrêtés comme otages ; en mai 1943, à Verviers, nouvelle arrestation.

Nombreux furent ceux qui jouèrent un rôle dans la Résistance. Leur modestie n'a point voulu que leur action obscure mais souvent efficace fût rappelée dans ce mémorial. Deux d'entre eux furent arrêtés, envoyés dans les camps « Nacht und Nebel », souffrirent gravement dans leur chair et, dût leur modestie en souffrir, nous ne pouvons taire les noms de nos collègues et amis Léon-Ernest Halkin et Léon Calembert.

Au cours de ces cinq années, le souci d'éviter l'intrusion d'éléments gagnés à la collaboration inspira constamment la politique du recteur Léon Graulich et des administrateurs-inspecteurs Marcel Dehalu et Jules Duesberg. Le remplacement des professeurs qui atteignaient l'âge de l'éméritat posait de graves problèmes. A Liège, où les prisonniers de guerre n'étaient pas rentrés au pays, l'absence de nombreux jeunes chercheurs susceptibles de remplir les chaires vacantes était un excellent argument, pour justifier la prolongation de l'activité des professeurs émérites. Le recteur Graulich se battit ferme et s'il ne réussit pas toujours, du moins les propositions des Facultés et des autorités académiques furent généralement entérinées et, dans les cas où les Allemands avaient mis leur veto à une nomination, le recours à des suppléants permit d'éviter la désignation d'éléments indésirables.

Les autorités académiques ne purent empêcher deux professeurs allemands, les professeurs Kraus et Mönch, imposés par l'occupant, de faire des cours libres. Au témoignage du professeur Pauwen, un des historiographes de la période de guerre, l'expérience fut un échec. La deuxième période de tension se situa au début de 1943 lorsque l'autorité occupante décida de mettre au travail obligatoire, du 1^{er} mai au 31 octobre 1943, les étudiants et étudiantes de première année. La

protestation des recteurs de Gand, Liège et Louvain ne fit pas fléchir l'occupant.

L'Association générale des étudiants et les cercles d'étudiants organisèrent un mouvement de résistance. Le « vol » des fiches d'inscription conservées dans l'antichambre du Rectorat le 17 mars 1943 par un groupe d'étudiants informés par le recteur Graulich, la mise en lieu sûr des bulletins d'inscription au rôle et aux cours privèrent les Allemands d'un moyen de contrôle efficace. Les Allemands revinrent à la charge à plusieurs reprises mais le recteur leur opposa chaque fois une ferme résistance et il refusa de livrer les listes d'inscription des étudiants aux examens de première année comme celle des étudiants de deuxième année de médecine. Quant aux étudiants réfractaires, ils furent soutenus par le Service social et l'Association générale des étudiants, la Commission administrative du Patrimoine de l'Université fournissant la majeure partie des fonds. Des cours et des « examens » clandestins furent organisés.

Les efforts de l'occupant pour s'installer à l'Institut de métallurgie et à l'Institut d'astronomie furent aussi déjoués grâce à l'habileté des administrateurs-inspecteurs Marcel Dehalu et Jules Duesberg.

Ainsi à la libération, l'Université sortait avec honneur d'une période difficile. Mais ses bâtiments avaient gravement souffert. Les bombardements américains visant le pont du Val-Benoît avaient sérieusement endommagé les Instituts tout récents de la Faculté des sciences appliquées ; en se retirant le 7 septembre 1944 les Allemands mirent le feu au bâtiment des Télégraphes et des Téléphones et l'incendie gagna en partie les bâtiments de l'ancienne Banque Liégeoise : la bibliothèque et les archives de l'École supérieure de sciences commerciales et économiques, les collections de cristallographie furent détruites. A grande peine on réussit à sauver les collections de philosophie et lettres et du droit ainsi que des volumes de la Bibliothèque centrale. Pendant l'hiver, les « bombes volantes » tombèrent sur la ville et la banlieue, à la Noël l'offensive von Rundstedt causa une profonde angoisse. Avec le printemps vint la victoire finale.

L'Université au cours de ces années de guerre a vécu au ralenti. Elle reprit une activité normale en octobre 1945. La première ouverture solennelle des cours eut lieu le 15 octobre 1946, sous la présidence du professeur Adolphe Braas, qui exerçait les fonctions de recteur, l'état de santé de Léon Graulich l'ayant contraint au repos. Le président du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles Charles Frerichs et le prorecteur Georges Smets remirent à l'Université de Liège une plaque commémorant l'accueil fait aux étudiants de l'U.L.B., après la fermeture de cette Université le 25 novembre 1941.

Le 14 novembre 1949, l'inauguration du mémorial aux morts de la guerre 1940-1945 eut lieu dans une atmosphère d'intense émotion. Près de trois cents noms couvraient les plaques de marbre scellées au mur qui fait face au monument des héros de 1914-1918.

Les affrontements politiques qui secouèrent le pays au sortir de la guerre provoquèrent peu de remous dans l'université « pluraliste » qu'a toujours été l'*Alma Mater* liégeoise. Sur l'épuration et les conflits linguistiques, même sur la question royale, une large entente se manifesta. Dans le corps professoral, d'aucuns s'inquiétèrent dans les premières années qui suivirent la libération d'une volonté de renforcement de l'emprise étatique sur l'Université. Comme la centralisation se situait à Bruxelles, une opposition se dessina. Dès avant 1939, le recteur Jules Duesberg avait réclamé pour l'Université plus de liberté, il critiquait avec vigueur les interventions des partis politiques dans les nominations, le recteur Henri Fredericq mena avec fermeté le même combat. Il souhaitait plus de souplesse dans l'organisation universitaire, plus de confiance de la part de l'administration centrale. Dans son discours rectoral du 30 septembre 1950, il déclara : « Plusieurs formules d'*autonomie* ou pour ceux que le mot effraie, de *décentralisation* ont été envisagées. Ne les discutons pas ici. Contentons-nous de formuler un principe qui pourrait servir de point de départ à l'indispensable réforme de tout un système. Les universités dites de l'Etat sont aussi libres que quiconque dans l'énoncé des doctrines qui s'y professent et ceci, faut-il le dire, est à l'honneur des gouvernements qui se sont succédé dans notre pays depuis que les universités existent. Qu'elles soient libres aussi, comme leurs sœurs de Bruxelles et de Louvain, dans leurs réalisations matérielles, dans l'emploi de leurs ressources, dans l'organisation des études, comme dans le recrutement de leurs cadres enseignant et scientifique. »

Bientôt sortirent des cartons les projets d'un membre du corps professoral devenu ministre de l'instruction publique, Pierre Harmel. Préparée minutieusement par une commission comprenant notamment le recteur Campus et l'administrateur-inspecteur Paul Horion, la loi du 28 avril 1953 desserra le carcan qui enserrait les universités de l'Etat.

Pendant plusieurs années les luttes scolaires passionnèrent l'opinion et puis tout se calma par la conclusion du Pacte scolaire du 29 mai 1959. Il ne concernait pas l'enseignement universitaire, mais l'atmosphère était éclaircie. Nul n'ignore d'ailleurs la complexité politique du problème universitaire en Belgique : deux universités « aux frais de l'Etat », une en Flandre, l'autre en Wallonie, deux universités libres, mais largement et de plus en plus largement subsidiées par l'Etat, une catholique dont les évêques de Belgique sont le pouvoir

organisateur, l'autre qui professe le libre examen et qui remonte à la fête solsticiale rituelique de la loge, *Les Amis philanthropes*, du 24 juin 1834. Dans la constellation politique qui a longtemps dominé en Belgique, la droite a toujours soutenu Louvain, la gauche Bruxelles, mais les coalitions étant indispensables depuis 1919, à l'exception du gouvernement social-chrétien homogène de 1950 à 1954 mais à majorité précaire, les universités libres tirent avantage de cette situation. Même une coalition de gauche favorable en principe aux universités de l'Etat doit tenir compte des intérêts fondamentaux des universités libres. Aussi pour les universités « aux frais de l'Etat », il n'est de salut que dans une autonomie de plus en plus large, qui leur permette de rivaliser avec les universités libres, celles-ci recevant des subsides considérables de l'Etat et disposant de patrimoines qu'il est malaisé d'évaluer. Il faut beaucoup de clairvoyance et de souplesse aux gouvernements et aux autorités académiques pour trouver l'équilibre qui ménage la bonne entente des quatre universités, indispensable au progrès de la science en Belgique. A la Commission royale des sciences, présidée par le roi Léopold et installée le 5 février 1957, l'accord se manifesta, comme encore en 1960, puis tout s'assombrit avec les projets d'expansion universitaire qui déchaînèrent une violente agitation dans les milieux liégeois.

La capitale de la Wallonie avait déjà été ébranlée par la « grève du siècle » qui toucha peu le milieu universitaire, car elle se déroula surtout en période de vacances. Mais cette grève révéla du moins la gravité de la situation économique de la Wallonie et les périls qui la guettaient. A l'Université, les ingénieurs des mines se faisaient rares, alors qu'ils avaient fait la gloire de la Maison au XIX^e siècle et pendant bien des années encore au XX^e siècle. La déroute du charbon s'accélérait. En 1960, d'aucuns parlaient de Sidmar, mais la sidérurgie était encore prospère. Néanmoins des voix se préoccupaient de l'avenir de la région liégeoise, à la vie de laquelle l'existence de l'Université est intimement soudée. Cependant les oppositions de plus en plus vives entre les deux communautés linguistiques n'inquiétaient pas tellement les Liégeois qui se repliaient sur eux-mêmes, croyant fermement que l'autonomie culturelle exigerait, quoi qu'il arrive, le maintien d'une université française en Belgique. La perte du Congo en 1960, vu les pénibles conditions où les Congolais accédèrent à l'indépendance, émut profondément les autorités académiques liégeoises. Depuis plusieurs années des liens s'étaient noués entre l'Université et la colonie d'Afrique ; au Katanga les Liégeois étaient surtout actifs. Ils aidèrent l'Université d'Elisabethville à traverser une période délicate et le recteur Frenkiel a retracé avec émotion l'œuvre liégeoise dans les années

1960-1963 ⁽¹⁾. L'enthousiasme n'était sans doute pas égal parmi tous les membres de la communauté universitaire, car Elisabethville était le siège du gouvernement de Moïse Tschombé, qu'aucune puissance ne reconnut et qui tomba sous les coups de l'O.N.U. Mais sur la nécessité de poursuivre l'œuvre entreprise au Katanga et de lutter contre vents et marées pour maintenir une présence liégeoise au centre de l'Afrique, bien peu exprimaient leur désaccord.

Les luttes scolaires, les querelles linguistiques, les conflits sociaux et idéologiques ont influencé la vie de l'Université dans des proportions qu'il est trop tôt aujourd'hui pour évaluer en toute sérénité. Cependant l'Université est une communauté chargée de conserver, de transmettre et d'approfondir le savoir. Au cours de ces trente dernières années, la science a fait des bonds prodigieux. Comme l'écrivait lord Ritchie Calder, « La génération qui a grandi au cours des vingt dernières années est unique, elle n'est comparable à aucune autre dans toute l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, tous les jeunes de 10 à 20 ans ont dans leurs os du strontium radioactif, élément artificiel qui n'existait pas avant 1945 ... Les actes de naissance de bon nombre de ces jeunes ont été enregistrés par des ordinateurs. Si certains ont eu Spoutnik comme signe zodiacal, leur avenir n'a pas été prédit par des astrologues, mais par des savants. Cette génération, née avec l'âge de l'atome, « programmée » par l'âge de la cybernétique, emportée par les fusées dans l'âge de l'espace, est maintenant au seuil de l'âge de l'A.D.N. »

L'Université a dû suivre le mouvement général des sciences. Bon gré mal gré les gouvernants ont dû reconnaître les exigences de la recherche scientifique. Ils ont entrepris de créer une politique scientifique. Mais les contingences historiques, linguistiques, politiques ont constamment pesé sur les plans ébauchés. Du moins des mesures ont été prises. L'examen rapide de ces mesures législatives s'impose maintenant.

⁽¹⁾ J. FRENKIEL, Une assistance généreuse : l'aide de l'Université de Liège à l'Université d'Elisabethville, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1965, n° 4, pp. 3-18.

II

Le cadre législatif

Le recteur Jules Duesberg, dans des discours de rentrée assez retentissants, avait souligné les exigences d'autonomie des universités de l'Etat. L'intervention des influences extra-scientifiques et notamment politiques dans les nominations professorales l'irritait. Pendant les années de guerres et d'immédiate après-guerre, le collège des assesseurs formé des doyens des cinq facultés sous la présidence du recteur, avait accru son rôle. Un arrêté du Régent du 30 août 1948 prescrivant l'examen médical obligatoire des étudiants lui en avait confié l'organisation. Comme le déclarait le recteur Fredericq « pour une fois l'Administration centrale était dépossédée de son omnipotence et c'était dans les Universités mêmes, mieux au courant que Bruxelles des possibilités locales que devaient s'élaborer les mesures d'organisation de cet indispensable contrôle ». On sait ce qu'il advint de cet arrêté, cassé par un arrêt du Conseil d'Etat pour raison de forme.

Mais la volonté d'autonomie se renforçait constamment et, dans divers milieux, pour des raisons parfois opposées : souci de se libérer de la tutelle bruxelloise chez certains, crainte d'une mainmise d'un Etat qui pourrait avoir des initiatives envahissantes chez d'autres. Comme la lutte politique était âpre entre droite et gauche mais que les majorités étaient instables et que nul n'était sûr de détenir longtemps le Ministère de l'instruction publique, le projet Harmel, mûrement préparé après consultation des autorités académiques de Gand et de Liège, reçut au Parlement un accueil favorable. L'exposé des motifs était explicite. Le ministre affirmait qu'« il est bon que les deux centres intellectuels, créés par l'Etat au cœur des provinces flamandes et au cœur des provinces wallonnes reçoivent un supplément de liberté ». Il reconnaissait qu'il était juste de répondre au désir des autorités académiques et de leur accorder une part plus large dans la direction et l'administration courante de l'Université et qu'il était nécessaire de réagir contre une concentration excessive, cause de longs délais et d'inefficacité. Les discussions en commission n'apportèrent guère de changement. En séance publique les débats furent assez ternes, et la loi fut votée à la Chambre et au Sénat à la quasi-unanimité. A la Chambre, le 5 mars 1953, 185 députés votèrent « oui », 7 « non » et 2 s'abstinrent, tous membres du parti socialiste belge. Au Sénat, le

23 avril 1953, 147 membres prirent part au vote, 137 prononcèrent un « oui » et 10 s'abstinrent. C'était le groupe libéral, parce que les amendements d'Auguste Buisseret avaient été rejetés. A l'article 6 par appel nominal, l'amendement prévoyant la nomination du recteur aussi bien parmi les professeurs extraordinaires que parmi les professeurs ordinaires avait été repoussé par 66 voix contre 60, et un autre amendement à l'article 63 concernant l'affectation des recettes des cliniques universitaires avait également été rejeté.

Cette loi du 28 avril 1953, publiée dans le *Moniteur* du 1^{er} mai 1953, est capitale dans l'histoire de notre Université. Ainsi que l'ont écrit d'éminents juristes, cette loi « concrétise l'entité des universités de l'Etat en leur reconnaissant une large autonomie dans leur gestion et leur administration interne. Cette « émancipation administrative » se double d'une certaine autonomie financière mise en œuvre principalement par l'arrêté royal du 31 décembre 1953 (2) ». Mais ces universités de l'Etat ne sont pas des personnes de droit public, elles restent un « service administratif relevant de l'autorité du ministre, mais doté de larges pouvoirs de gestion et de décision sur place (3)... ». Cependant, situation assez paradoxale, à côté de cette université de l'Etat, subsiste « l'Université » personne juridique dotée par la loi du 6 juillet 1920 d'un patrimoine propre et gérée par la Commission administrative du Patrimoine (4). Heureusement la présence à la tête de ces deux institutions d'une même personne, le recteur, président du Conseil d'administration de l'Université et président de la Commission administrative du Patrimoine écarte tout conflit.

L'autonomie administrative découle « des modes de désignation des autorités académiques » et « des larges pouvoirs de décision conférés par la loi ou les règlements à ces autorités ». La loi reconnaît les autorités académiques instituées par la loi du 15 juillet 1849 : le recteur, le prorecteur, les doyens de faculté, le Conseil académique et le secrétaire de ce Conseil. Mais un Conseil d'administration, présidé par le recteur, pourvu d'un vice-président et d'un secrétaire ayant rang d'autorité académique, remplace le collège des assesseurs. Or, comment sont désignées ces autorités ? Le recteur est nommé par le Roi sur une liste de trois professeurs ordinaires présentée par le Conseil académique. Son mandat est de quatre ans, au lieu de trois précédemment.

(2) A. BUTTGENBACH, J. DEMBOUR et E. BUSTIN, L'autonomie des Universités de l'Etat en Belgique, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1959, n° 3, p. 3.

(3) A. BUTTGENBACH, Le projet de loi sur la réorganisation des Universités de l'Etat, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1952, n° 3, p. 27.

(4) *Ibid.*

L'arrêté royal du 3 octobre 1953, article 3, a requis pour la présentation la majorité des deux tiers des membres présents du Conseil académique, dans le souci évident de voir confier le mandat à une personnalité inspirant confiance à un groupe imposant de professeurs. C'est le même mode de suffrage qui est prévu pour le choix des autres membres du Conseil d'administration. Le vice-président est désigné par le Roi sur une liste de trois professeurs arrêtée par le Conseil académique. Les doyens de facultés et les représentants de facultés sont élus par leur faculté respective. La durée des mandats a été fixée de manière à assurer la continuité de la politique du Conseil : le recteur et le vice-président sont nommés à la même date pour quatre ans, les doyens de facultés pour deux ans à l'expiration de la première et de la troisième année du mandat du recteur, les représentants pour quatre ans à l'expiration de la deuxième année du mandat rectoral. Le secrétaire du Conseil d'administration est proposé à la nomination du Roi par le Conseil à la majorité absolue des suffrages parmi les représentants de facultés ; le secrétaire du Conseil académique est nommé par le Roi sur une liste de deux professeurs présentée par le Conseil académique ; ces deux noms sont choisis à la majorité relative des membres du conseil se prononçant par un scrutin séparé pour chaque candidat.

Les attributions de ces autorités académiques sont considérables. « Le Conseil d'administration est sans aucun doute l'élément moteur de l'« Université autonome » et ses attributions s'étendent à la plupart des secteurs où se manifeste la vie de l'Université⁽⁵⁾. » Il intervient dans la nomination des membres du personnel enseignant, scientifique et administratif de l'Université. Nous examinerons plus loin la question capitale de la nomination du personnel enseignant, pour laquelle il émet des avis ou fait des propositions. Le Conseil fait encore des propositions pour la nomination des agrégés, des répétiteurs, du personnel scientifique de carrière, chefs de travaux et conservateurs, ainsi que du bibliothécaire en chef et des bibliothécaires, mais il nomme les assistants, les élèves-assistants et les internes de cliniques. Antérieurement à ces propositions ou à ces nominations, la faculté, l'école, l'institut ou le centre intéressés ont émis leur avis, à l'exception de la proposition concernant le bibliothécaire en chef, qui est précédée d'un avis du Conseil académique. De la même manière le Conseil d'administration nomme le personnel administratif de grade inférieur à celui de chef de bureau, le personnel spécialisé, le personnel de maîtrise, les gens de

(⁵) A. BUTTGENBACH, J. DEMBOUR et E. BUSTIN, *L'autonomie des Universités de l'Etat en Belgique*, o. c., p. 8.

métier et de service, conformément au statut, statut qu'il fallut attendre pendant cinq ans.

Revenons maintenant au problème fondamental de la nomination du personnel enseignant, vieux problème qui n'a cessé de préoccuper les pouvoirs en Belgique et ailleurs. Dès 1831, Léopold I^{er} désirait « avoir le plus de renseignements possible sur le corps professoral existant » et, de Paris, le 10 novembre 1835, lors de l'application de la loi universitaire, n'écrivait-il pas à de Theux, chef du gouvernement : « Je ne nommerai pas avant un examen très scrupuleux tout homme qui ne me sera pas parfaitement connu (°) »? En 1953, le ministre Harmel s'est expliqué clairement sur ses intentions : « Une longue expérience a démontré que deux écueils sont à éviter à cet égard : d'une part, l'accusation d'arbitraire qui peut atteindre le pouvoir central ; d'autre part, l'exclusivisme des cooptations au sein du corps académique. Plus on donne au pouvoir politique de liberté dans le choix, plus on accentue le premier inconvénient. Si, au contraire, on s'efforce de lier le pouvoir par une intervention plus poussée des organes de l'Université, on risque de verser dans l'autre danger.

» Le présent projet tente d'équilibrer les forces en présence et, par le fait même, d'orienter le choix vers les candidats les meilleurs. Il prévoit notamment, dans les cas controversés, la consultation de personnalités scientifiques étrangères à l'Université. »

Le système est assez complexe. Les facultés ou les conseils des instituts, écoles ou centres intéressés émettent un avis motivé. Puis le Conseil d'administration fait de même. Avant d'émettre cet avis, le Conseil peut consulter quatre personnes « particulièrement compétentes » étrangères à l'Université. Deux seront désignées par le Conseil lui-même, deux par le ministre. Cette consultation est obligatoire en cas de divergence d'avis entre le Conseil d'administration et la faculté ou si deux facultés, instituts, écoles ou centres consultés ne sont pas du même avis. Le Roi conserve cependant le droit de nommer le candidat qu'il veut, sous la seule réserve de consulter les « quatre sages » au cas où le Conseil d'administration n'y eût pas déjà procédé. Ce système fonctionnera onze ans jusqu'à la loi du 8 janvier 1964 que nous examinerons en son temps. La procédure est assez lourde et les délais de nomination longs dès que plusieurs facultés ou conseils d'écoles doivent être consultés. Néanmoins, il convient de constater que du 1^{er} octobre 1953 au 15 mars 1958 le Roi a nommé 26 nouveaux chargés de cours à Liège en suivant chaque fois les propositions du Conseil.

(°) A. SIMON, *Aspects de l'Unionisme*, p. 99.

Le Conseil, d'autre part, intervient dans l'organisation de l'enseignement. Il fixe les jours et heures des cours, répartit entre les diverses épreuves les matières faisant l'objet des examens, réglemente la tenue des examens, accorde des dispenses pour les épreuves conduisant aux grades scientifiques. En matière budgétaire et financière, le Conseil d'administration dispose des crédits affectés à l'Université (à l'exception de ceux qui sont destinés au paiement des traitements) et en effectue la répartition entre les différents services. Il soumet chaque année au ministre les propositions budgétaires.

Mais dans le projet déposé sur le bureau de la Chambre par le ministre P. Harmel le 17 juillet 1952, un paragraphe disparut à l'article 18. Il était d'importance pour l'avenir de l'Université. Si le choix des hommes est capital dans une Université, les bâtiments qui abriteront les salles de cours, les laboratoires et les bibliothèques doivent retenir toute l'attention des autorités académiques. L'Université de Liège était dans une situation dramatique à cet égard et les personnalités compétentes découvraient dans la « maîtrise de l'ouvrage » l'issue à une situation inextricable. Le 4^o de l'article 18 disait expressément que le Conseil « exerce les droits de maître de l'ouvrage en ce qui concerne les travaux de construction, d'aménagement et d'entretien ». Des objections juridiques furent présentées et la volonté de puissance du Ministère des travaux publics fit le reste. Le 3 février 1953, le gouvernement présenta un amendement. Il remplaça la disposition du 4^o de l'article 18 par la suivante : le Conseil « arrête par ordre de priorité et communique à l'autorité compétente la liste des travaux de construction, d'aménagement et d'entretien à exécuter ; donne les directives pour la mise au point des avant-projets relatifs à ces travaux, approuve les cahiers des charges et les plans d'exécution ». Ainsi en matière de construction le Conseil d'administration était-il doté de peu de pouvoirs et l'exécution restait entre les mains du Département des travaux publics, dont le rôle était prépondérant. Aussi longtemps que l'Université n'était pas maître de l'œuvre, la réalisation de son programme de construction était aléatoire. Il fallut une lutte opiniâtre pour vaincre des résistances tenaces. Le recteur Dubuisson se battit avec diplomatie et énergie. Sans se lasser, il revint à la charge. Dès que les projets du Sart-Tilman prirent corps, convaincu que sans la maîtrise de l'ouvrage l'extraordinaire aventure était vouée à l'échec, il ne cessa de multiplier les démarches pour l'obtenir. La Commission nationale des sciences avait recommandé au gouvernement le 6 mars 1958 « d'investir les universités de l'Etat des droits de maître de l'ouvrage » en justifiant cette sixième recomman-

dation par le « caractère très spécialisé de la plupart des constructions universitaires » et par « l'ampleur du programme à réaliser » (7).

La loi du 1^{er} août 1960, qui accordait aux universités libres des avantages considérables, donnait enfin satisfaction aux universités de l'Etat. L'article 1^{er} était déjà remarquable : « Le Conseil d'administration décide et exécute dans les limites des crédits budgétaires les travaux d'entretien » ; l'article 7 l'était bien davantage : « Le Conseil d'administration est chargé de l'exécution des travaux dans les universités de l'Etat... Il choisit librement les architectes et les entrepreneurs, ainsi que les autres techniciens, en vue des différentes études à effectuer, il conclut avec eux les contrats appropriés, l'adjudication, la surveillance de l'exécution des travaux lui est confiée. »

C'était la maîtrise complète, l'Université acquérait « la liberté de penser, de diriger et de réaliser son propre établissement », comme l'a dit fort bien à l'époque Albert Dewandre, le dynamique président des amis de l'Université (8). Grâce à cette liberté d'action, le Conseil d'administration entrevoyait l'avenir avec confiance.

Dans un tout autre domaine les initiatives liégeoises apportaient un grand espoir au cœur des collaborateurs scientifiques et des chercheurs. Le Conseil d'administration s'était inquiété de la lourdeur de la charge de nombreux professeurs et de la nécessité « d'assurer aux chercheurs d'élite une situation conforme à leurs mérites » sans multiplier les chaires, alourdir les programmes et disperser les crédits. L'introduction, dans le corps enseignant, de chargés de cours associés et de professeurs associés lui apparut une solution élégante. Les associés seraient nommés à titre définitif mais ne seraient pas titulaires de cours. Ils seraient adjoints à un ou plusieurs titulaires de cours. Ils les assisteraient dans leurs enseignements, collaboreraient à leurs recherches mais pourraient avoir « un domaine propre de recherches dans lequel ils jouiraient d'une autonomie de conception et d'organisation ». Le 27 novembre 1957, l'Université de Liège adressait au ministre de l'instruction publique un avant-projet de loi instituant les associés. Dès le mois d'octobre 1958, le Conseil d'administration le 22, et la Commission administrative du Patrimoine le 24, décidèrent d'anticiper sur l'institution de ces fonctions nouvelles et créèrent les « chargés de cours associés » de l'Université. Le 11 mars 1959, les premières nominations étaient proposées à la C.A.P.U. Le 14 décembre 1960, une loi créait la fonction de chargé de cours associé et de professeur associé.

(7) *Rapport de la Commission nationale... des sciences...* 1959. Rapport sur les bâtiments universitaires, sixième recommandation, p. 141, 6 mars 1958.

(8) L'Université de Liège au Sart-Tilman, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1961, n° 1, p. 5.

Dans une allocution au personnel scientifique de l'Université, le secrétaire du Conseil d'administration Claude Renard exposa les directives données par ce Conseil dans sa séance du 22 mars 1961. C'est le commentaire le plus nuancé sur la nouvelle fonction⁽⁹⁾. Cette initiative d'origine liégeoise a ouvert des voies à plus de cinquante agrégés et chefs de travaux de l'Université aux titres remarquables. Pour garantir « l'indépendance et la responsabilité propres de l'associé »⁽¹⁰⁾ des contrats d'association sont établis dont les termes sont discutés en présence du doyen et sont ensuite approuvés par le Conseil d'administration. Recruter uniquement le personnel d'une université parmi ceux qu'elle a formés est un danger grave. Le Conseil d'administration entendait bien utiliser la nouvelle institution pour créer des secteurs nouveaux de recherches en recourant à des personnalités extérieures à l'Université, aussi réserva-t-il des postes à cet effet. Lorsque le ministre de l'éducation nationale remit sur le métier le statut de l'ensemble du personnel enseignant en 1964, il présenta au Parlement un projet de loi modifiant le mode de désignation des chargés de cours associés, dans l'intention de conserver une plus large liberté d'action. La loi du 6 juillet 1964 entérina ses propositions.

Cette loi du 6 juillet 1964 modifia bien plus encore les structures de l'Université. Elle ouvrit toutes grandes les portes du Conseil académique, désormais y furent appelés, aux côtés des professeurs ordinaires et des professeurs extraordinaires⁽¹¹⁾, les professeurs et les professeurs associés. Le professeur ordinaire était le professeur de faculté, désormais le professeur ordinaire est le professeur titulaire d'une chaire. Qu'entend-on par chaire ? « Un ensemble cohérent d'enseignement et de recherche dans une discipline déterminée, comportant au moins cinq heures par semaine de cours, travaux et exercices pratiques. Le Roi détermine les chaires sur proposition du Conseil d'administration qui a pris au préalable l'avis des facultés, écoles, instituts ou centres interfacultaires. Les titulaires de chaires doivent assurer le développement de la recherche dans la chaire et assumer la responsabilité des activités scientifiques et administratives de leur service. Les professeurs étaient les professeurs des écoles ou instituts annexés aux facultés, ainsi que des centres interfacultaires ; désormais porteront ce titre les titulaires des cours organisés en dehors des chaires.

⁽⁹⁾ Le texte de cette allocution est reproduit dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1961, n° 2, pp. 73-76.

⁽¹⁰⁾ *Rapport sur la situation de l'Université de Liège pendant l'année académique 1961-1962*, p. 24, par le vice-président C. RENARD.

⁽¹¹⁾ Le professeur extraordinaire est celui qui a une autre activité rétribuée absorbant une grande partie de son temps.

Dans la procédure de nomination, les discussions parlementaires ont abouti à une disposition insolite : le choix du ministre sera conforme soit à la proposition du Conseil d'administration, soit à l'avis unanime de « quatre sages », personnalités scientifiques consultées en cas de divergence entre les facultés ou entre le Conseil d'administration et la faculté au programme de laquelle figurent les cours. Que se passera-t-il au cas où il n'y aurait pas d'unanimité chez les « sages » ? Moins d'un an plus tard la loi d'expansion universitaire du 9 avril 1965 trancha la question en rendant au ministre sa liberté d'action par un texte rédigé curieusement. Le ministre nomme soit sur proposition du Conseil d'administration soit sur avis favorable d'au moins trois des « sages » ou, à défaut d'un tel avis, sur avis favorable d'au moins deux des « sages ».

Le personnel scientifique avait reçu son statut dès le 31 octobre 1953. Au fil des ans, le taux des rémunérations était devenu insupportable et une menace grave planait sur le recrutement d'hommes qualifiés dans les facultés où la concurrence du secteur privé était vive. L'arrêté royal du 21 avril 1965 modifia profondément le statut. L'organisation d'une carrière scientifique était le but visé. Un nouveau grade était créé, celui de premier assistant. L'espérance de stabilisation de l'emploi était plus grande qu'antérieurement. Les conditions pécuniaires étaient nettement améliorées.

Le personnel administratif attendit cinq ans son statut. Lorsque l'arrêté royal parut au *Moniteur* du 7 août 1958, la satisfaction fut mitigée par la constatation des modifications qui avaient été apportées au projet que le Conseil académique avait naguère approuvé. Une « multiplicité de fonctions », une « réglementation trop stricte des formalités de nomination et d'avancement » soulevaient des critiques. Néanmoins de ce statut le Conseil d'administration sut tirer un parti judicieux et l'action des vice-présidents Victor Gothot et Claude Renard fut particulièrement efficace.

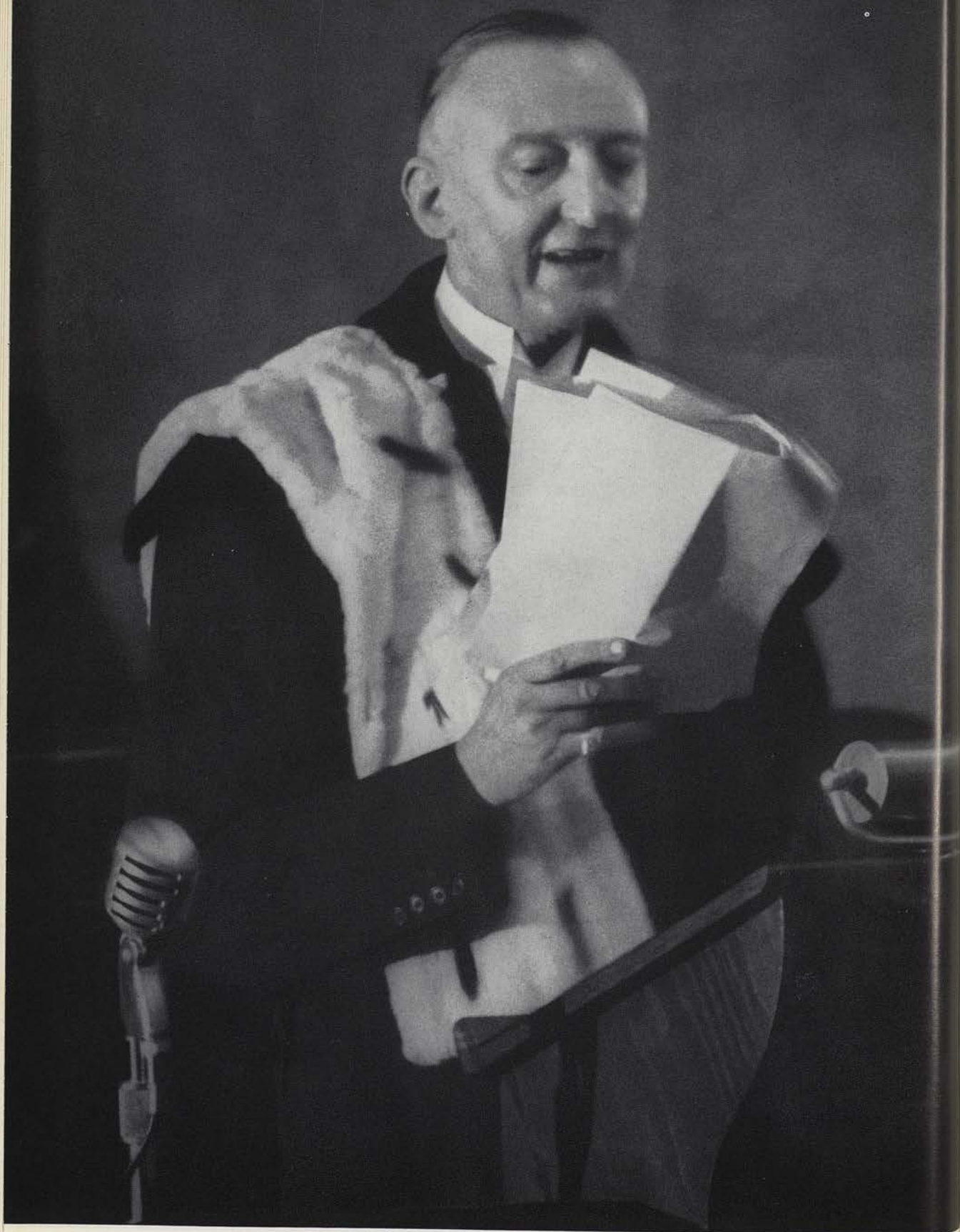
L'amélioration des conditions pécuniaires fut le résultat d'une longue lutte poursuivie avec persévérance. Corps enseignant et personnel scientifique durent mener un combat désagréable. La tension fut vive à plusieurs reprises. Des suspensions de cours furent décidées. Le Conseil académique émit des motions énergiques. Un « groupe de travail », présidé par le doyen Henri Brasseur, multiplia les démarches, tandis que les autorités académiques firent le siège du gouvernement. Ce furent des heures pénibles pour les professeurs de l'Université qui ne croyaient pas devoir se battre pour obtenir de légitimes satisfactions. Ils luttèrent avec plus d'ardeur encore pour s'opposer au projet gouvernemental d'expansion universitaire. Ce n'est pas le lieu de faire ici

l'histoire d'une loi fort critiquée et que l'Université de Liège a condamnée. Il convient cependant de rappeler quelques phases de cette lutte. L'accroissement du nombre d'étudiants, le besoin accru de diplômes universitaires pour l'économie nationale avaient imposé aux universités l'examen du problème général de leur expansion. Mais, à la suite des recommandations de la Commission nationale des sciences, un organisme nouveau avait été créé : le Conseil national de la politique scientifique. Il était inévitable qu'il se préoccupât de cette grave question. L'article 14 de l'arrêté royal du 16 septembre 1959 qui l'appelait à l'existence lui en faisait d'ailleurs un devoir. En 1961, il présenta son « rapport sur l'augmentation de la population universitaire ». Il estimait que les universités existantes étaient à même d'absorber les 20 000 nouveaux étudiants prévus pour 1970 (50 000 au lieu de 30 000 en 1960), à condition que le gouvernement leur en donnât les moyens. Il se prononçait contre « l'essaimage » des candidatures. Mais il concédait à des groupes de pression puissants la constitution à Anvers d'un rassemblement d'institutions existantes auquel pourraient s'adjoindre dans la suite des enseignements spécialisés. Si Anvers obtenait une satisfaction partielle, Mons devait se voir reconnaître quelque avantage. Comme il s'agissait d'institutions d'Etat, des revendications de l'enseignement libre étaient inéluctables. Aussi bien, dès 1959, à Anvers, l'Institut Saint-Ignace avait organisé des candidatures en philosophie et lettres et en sciences politiques et sociales non reconnues. Le ver était dans le fruit.

Anvers et Mons réclamaient une université ; d'autre part des sénateurs du parti social-chrétien déposèrent le 11 octobre 1962 une proposition de loi autorisant les quatre universités à « essayer ». Cette proposition rencontra une vive opposition et fit naître un grave problème politique. Le premier ministre, forcé de ressouder sa majorité, fut contraint de prendre position. Ce qu'il fit le 25 juin 1964. A l'expansion universitaire se trouva mêlée la question des subventions aux universités libres. Cette question ne risquait pas de provoquer une guerre scolaire, identique à celle qui avait déchiré le pays quelques années plus tôt à propos de l'enseignement secondaire, pour la raison que nous avons indiquée plus haut de l'existence de deux universités libres de tendance opposée. Mais les universités de l'Etat ne seraient-elles pas les victimes « involontaires » du nouveau régime des subventions ? Il convient ici de rappeler le mode de subvention des universités : depuis le 23 avril 1949, pour ne point remonter plus haut, le montant des subventions accordées aux établissements universitaires autres que ceux de l'Etat était fixé aux 2/3 des crédits inscrits au budget ordinaire pour le paiement des traitements et rémunérations du personnel et des dépenses de matériel des deux universités de l'Etat.



Léon Graulich, recteur 1939-1947



Chevalier Adolphe Braas, recteur 1947

De ces 2/3, Bruxelles recevait 5/12 et Louvain 5/12. La loi du 2 avril avait porté cette somme à 44/100 pour chacune des universités libres et y avait ajouté une subvention de 2,2 % pour toute tranche de 1 500 étudiants inscrits au-delà de 5 000. Mais les universités libres réclamaient davantage. C'est autant sur ce thème que sur l'expansion que la lutte se déchaîna. Elle troubla gravement l'harmonie entre les universités. Les Conseils académiques des deux universités de l'Etat protestèrent énergiquement contre les chiffres que le gouvernement avait fixés. A partir de 1966, Louvain reçut 91 % des crédits octroyés aux *deux universités de l'Etat*, Bruxelles 61 % (art. 62 de la loi du 9 avril 1965). Il n'est pas d'autre pays au monde où l'Etat accorde plus de faveur à l'enseignement libre qu'à son propre enseignement. La crainte des universités de l'Etat était de voir réduire leurs propres crédits, en période de difficultés budgétaires, puisque c'était en fonction de ces crédits qu'étaient établies les sommes énormes versées aux universités libres : 1 milliard 205 en 1966 pour Louvain, 808 millions pour Bruxelles, et ces chiffres étaient fixés à 1 milliard 678 et 1 milliard 125 pour l'année 1968. La crainte des universités de l'Etat n'était pas vaine, comme l'histoire récente l'a montré.

L'hostilité à « l'essaimage » se fondait sur le caractère irremplaçable de l'ambiance d'une Université avec ses traditions, ses enseignements de candidatures, de licences, de doctorats, ses facultés. Où trouver d'autre part le corps enseignant pour ces nouvelles institutions ? Les universités belges n'étaient pas arrivées à saturation et, dans un pays où le réseau ferroviaire est extrêmement dense et les distances entre les centres urbains courtes, comment justifier l'implantation de nouvelles universités ? La lutte fut menée avec ardeur mais sans succès, car les jeux étaient faits. Dès le 26 juin, le Conseil académique de l'Université de Liège avait désapprouvé le projet. La séance solennelle de rentrée n'eut pas lieu en octobre 1964 dans les deux universités de l'Etat. Protestations des associations d'étudiants et d'anciens étudiants, grève des cours déclenchée par les étudiants et le personnel scientifique, condamnation par le Conseil académique, le 1^{er} mars 1965 « grève académique » des professeurs des universités de l'Etat, le 5 mars 1965 appel public du recteur entouré des cinq doyens pour une étude objective du problème, appel répété le 15 mars devant un millier d'anciens de l'Université réunis au Palais des Congrès en assemblée générale, constitution d'un « rassemblement pour la sauvegarde de l'Université », manifestation dans les rues de Liège de 2 500 étudiants précédés de nombreux professeurs et membres du personnel scientifique, suspension des cours jusqu'aux vacances, autant de gestes où se traduisit l'opposition farouche des universitaires liégeois à une loi improvisée, votée en fin de session le 9 avril 1965.

L'hostilité liégeoise n'était pas le fait d'une Université conservatrice et sclérosée. Les autorités académiques construisaient le Sart-Tilman en même temps qu'elles défendaient la concentration des efforts scientifiques dans les lieux privilégiés par la tradition. C'étaient ces mêmes autorités qui avaient proposé les « associés » et qui, soucieuses de rénover les programmes d'enseignement, avaient suggéré un système plus souple que la révision prévue par la loi du 21 mai 1929 sur la collation des grades académiques. La machine était lourde à mettre en branle. Pour obtenir une modification du programme des examens, il fallait un arrêté royal qui ne pouvait être pris que sur avis conforme des universités, les facultés compétentes ayant été entendues (art. 35). D'autre part, les autorités académiques liégeoises se plaignaient amèrement de ne pouvoir organiser les grades scientifiques et les cours conduisant à leur obtention avec la même souplesse que les universités libres. La loi du 21 mars 1964 leur donna partiellement satisfaction mais, comme le déclarait le recteur Dubuisson dans son discours de rentrée du 5 octobre 1963, le projet de loi ne résolvait pas l'équivoque fondamentale de la coexistence des grades légaux et des grades scientifiques. Du moins le corset qui enserrait les universités d'Etat était desserré : c'est désormais le Conseil d'administration qui est compétent pour créer, organiser ou modifier les grades scientifiques. Quant aux grades légaux, le Roi peut modifier les matières d'examens sur avis conforme d'une Commission permanente des grades académiques et des programmes des examens universitaires. Dans cette Commission composée des ministres qui ont l'enseignement universitaire dans leurs attributions et des recteurs des universités, qui peuvent s'adjoindre dans chaque cas une personnalité particulièrement compétente, seuls les recteurs ont voix délibérative.

D'autre part, le Conseil d'administration détermine les cours relatifs aux matières d'enseignement, sur proposition des facultés. Ainsi il y aura moins de rigidité dans les programmes. Les universités pourront adapter les cours à « leurs besoins spécifiques et à leur ressources humaines et techniques », comme le disait fort bien le vice-président Renard le 2 octobre 1965. Cependant les réalités sociologiques et politiques de l'Etat belge rendront peut-être délicates certaines transformations. Au départ, la querelle de l'expansion a d'ailleurs rendu malaisés les travaux de la Commission. Dans quelles conditions les recteurs des établissements assimilés aux universités interviendront-ils dans les débats ? L'interprétation du « s'il y a lieu » à l'article 1^{er} de la loi du 21 mars 1964 peut réserver des surprises. D'autre part, il ne faudrait pas que l'esprit de concurrence joue dans le mauvais sens et que le souci du recrutement — et l'on risque d'être tenté par les subsides proportionnels au nombre d'étudiants — entraîne un abaissement du

niveau des études. Appliquée dans un pays pacifié, dans une atmosphère détendue, cette loi peut être bénéfique. Il faudra la juger à l'expérience.

Enfin l'accès à l'Université a été considérablement élargi par la loi du 8 juin 1964. Ceux qui souhaitaient l'omnivale des diplômes triomphaient. Ils l'ont emporté sur ceux qui se fondaient sur l'inégalité de force des élèves des diverses sections de l'enseignement secondaire pour s'opposer à cette omnivalence et sur ceux qui réclament une épreuve d'admission à l'Université pour éviter les drames psychologiques et sociaux provoqués par les échecs en première candidature. Deux problèmes doivent être distingués, l'admissibilité et l'examen d'entrée. Fallait-il réserver aux humanités gréco-latines une espèce de monopole ? Fallait-il soumettre tous les étudiants ou certains d'entre eux à une épreuve d'admission à l'Université ? Sur le premier thème les discussions entre les « Anciens » et les « Modernes » se sont apaisées. Peu après la dernière guerre mondiale, le 14 août 1947, une loi permit aux porteurs d'un certificat d'humanités latines d'accéder à la candidature en sciences et à la candidature en sciences naturelles et médicales. Elle passa vite dans les mœurs. La loi du 12 mars 1958 bousculait davantage le régime traditionnel. Elle assimilait à des classes d'humanité des classes d'écoles normales primaires, elle assimilait le cycle inférieur de l'enseignement technique aux trois années inférieures d'humanités, elle rendait « homologuables » les certificats d'humanités modernes (section économique). La démocratisation était évidemment la justification avancée. Il convenait d'assouplir les structures de l'enseignement secondaire et de permettre le passage entre l'enseignement moyen (y compris la section économique), l'enseignement technique et l'enseignement normal primaire pour réparer les erreurs éventuelles d'orientation. La loi du 8 juin 1964 ouvrait toutes larges les portes de l'Université. En effet, à partir du 1^{er} janvier 1965, les diplômés du cycle supérieur de l'enseignement secondaire (moyen, normal, technique, artistique) accordent à leur porteur des droits en fait égaux. Tous pourront se soumettre à une nouvelle épreuve : l'examen de maturité. S'ils réussissent, ils obtiendront le « diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur » à l'exception des études d'ingénieur civil pour lesquelles un examen d'admission spécial reste maintenu. Aussi longtemps que les sections dans l'enseignement secondaire ne seront pas du même niveau, l'ouverture de l'Université à tous prête à la critique. Certains affirment que c'est le seul moyen de donner aux « sections faibles » l'espoir d'une amélioration, mais on peut en douter...

En quoi consiste l'examen de maturité ? Il comprend une dissertation dans la langue de l'enseignement et une interrogation orale sur une matière principale ou deux matières secondaires au choix du réci-

piendaire. L'examen a lieu dans les établissements d'enseignement, le jury est composé de membres à voix délibérative, les chefs d'établissement et les professeurs de la dernière année d'étude, et de membres étrangers qui n'ont pas voix délibérative.

Cet examen de maturité constitue-t-il le « régime de sélection aux études universitaires applicable sans discrimination à tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non » recommandé au gouvernement le 12 janvier 1959 par la Commission nationale des sciences ? Il ne le semble pas à l'expérience. Si le baccalauréat a ses adversaires et si cette commission recommandait « d'éviter d'instaurer un examen d'entrée global et général valable pour toutes les facultés », il est incontestable que l'ouverture de l'Université à des jeunes gens peu préparés à recevoir l'enseignement qui y est fait encombre les salles de cours et les laboratoires d'étudiants qui subissent des échecs répétés. Le filtrage à l'entrée de l'Université est réclamé depuis plus de trente ans, la loi du 8 juin 1964, par ses outrances, précipitera peut-être la recherche d'une solution.

III

Le changement dans les structures

L'application de ces lois a profondément transformé les structures de l'Université.

C'est évidemment la loi du 28 avril 1953 qui a eu le plus de conséquences. Le Conseil d'administration est devenu l'« élément moteur de l'Université autonome ». Il se réunit les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois et ses séances sont souvent longues. La durée des réunions, aux premiers temps du Conseil, lorsqu'il fallait mettre en place tant de choses, avait amené le recteur Dubuisson à prévoir une collation en cours de séance. Le « banquet » fraternel a été maintenu. C'est la détente indispensable et fructueuse au cours de laquelle se sont nouées de solides amitiés. Ainsi des hommes venus d'horizons différents et dont les préoccupations sont diverses, ont appris à mieux se connaître. Les séances sont présidées par le recteur avec voix prépondérante. Le premier personnage de l'Université joue un rôle considérable au Conseil. Comme les suffrages académiques se sont portés à quatre reprises sur le même homme, les pouvoirs rectoraux ont en fait été renforcés. La permanence de la fonction n'était pas prévue, mais elle n'était pas défendue non plus, puisque la loi dit que les mandats du recteur comme ceux des autres membres du Conseil sont renouvelables. Ainsi, fait remarquable dans l'Université liégeoise, sous l'ancien régime en manifestant quatre fois leur confiance à Jules Duesberg et sous le nouveau régime en portant de nouveau quatre fois leurs suffrages sur Marcel Dubuisson, les professeurs ont exprimé leur conviction que le renouvellement de mandat était justifiable. Mais ils n'auraient jamais voulu abdiquer leur pouvoir de présentation et n'accepteraient point un recteur nommé à vie. Le recteur Dubuisson a fortement marqué les travaux du Conseil. Au départ, il a réglé avec un sens aigu de l'organisation la préparation et le déroulement des séances. Grâce à sa clarté de vues, à son esprit d'à-propos, à la vivacité de ses réactions, il préside les débats avec habileté et énergie. Sa connaissance des dossiers est grande. Il ne laisse jamais dévier ou s'enliser une discussion. Il est souple cependant et sait retirer une question s'il se heurte à des objections tenaces.

Une certaine permanence des fonctions caractérise aussi la vice-présidence : Victor Gothot fut vice-président de 1953 à 1961, année

où sa réélection n'était plus légalement possible et ce fut le secrétaire du Conseil depuis sa création, Claude Renard, qui fut présenté en 1961 et en 1965. On trouve ici encore une confirmation de cette préoccupation du Conseil académique de voir des fonctions importantes assumées par des hommes expérimentés dont il a pu apprécier le dévouement à l'Université.

Quant aux doyens et aux représentants des Facultés, ils ont su s'élever au-dessus des considérations facultaires. Ils ont acquis « l'esprit du Conseil », jugeant les problèmes du point de vue de l'intérêt supérieur de l'Université.

Les Facultés trouvaient d'ailleurs enfin un organisme où faire connaître leurs vues et leurs besoins. L'ancien collège des assesseurs était sans grand pouvoir. Depuis 1953, les Facultés ont pu présenter leurs desiderata, et leurs représentants ont participé activement à la gestion de l'Université. Les questions vitales de crédits et de recrutement du personnel scientifique étaient enfin étudiées globalement par un collège équilibré.

Les Facultés ont-elles changé depuis trente ans ? Elles comptent plus de membres, leurs séances sont plus longues et les procès-verbaux plus volumineux, car les questions à l'ordre du jour se multiplient avec le développement des enseignements et l'accroissement du nombre d'étudiants. Leur statut légal n'est pas modifié. Elles ne sont pas des autorités académiques d'après le texte de la loi du 18 avril 1953 mais elles sont des autorités administratives et « leurs décisions sont susceptibles de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ». Leurs attributions sont consultatives et elles continuent à jouer un rôle important dans le choix du personnel enseignant et scientifique par les avis qu'elles émettent. Les Ecoles et Instituts leur ont été plus étroitement liés par la loi du 18 avril 1953. Cependant la loi du 6 juillet 1964 appelant à siéger au Conseil académique les professeurs d'Instituts, titulaires de chaires ainsi promus à l'ordinariat et la compétence reconnue à ces institutions pour certaines matières indiquent bien qu'un mouvement s'amorce dans l'autre sens. La création d'un Institut de psychologie et des sciences de l'éducation le 12 septembre 1962, relevant de deux facultés, la Faculté de philosophie et lettres et la Faculté de médecine, a contribué à l'émancipation des instituts. Certaines facultés deviennent lourdes à conduire et les professeurs, la spécialisation aidant, trouvent difficilement un langage commun. L'Université de Liège est restée depuis 1935 un ensemble de cinq facultés : philosophie et lettres, droit, sciences, médecine et sciences appliquées, bien qu'une loi ne soit plus nécessaire pour en modifier le nombre depuis la loi d'expansion universitaire de 1965. L'exemple des universités libres créant immédiatement

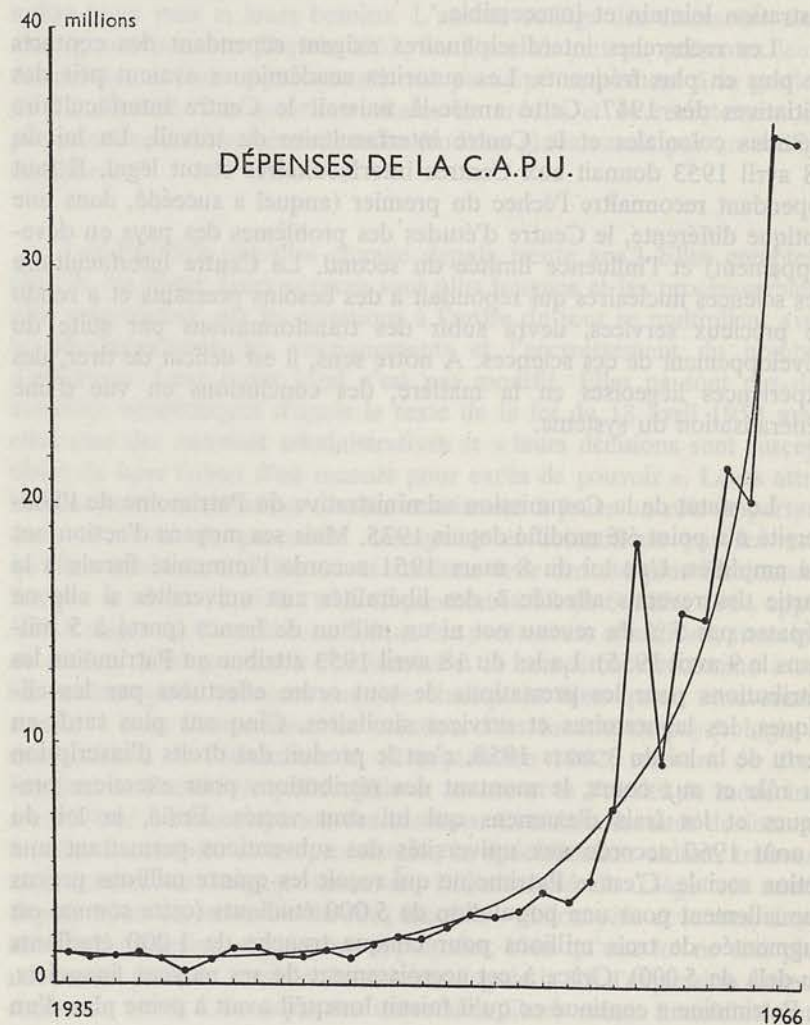
après la guerre des facultés nouvelles, celle des sciences sociales, politiques et économiques à Bruxelles, et celle des sciences économiques et sociales à Louvain, n'a pas été suivi. Est-ce l'exemple français qui a été déterminant, le poids de la tradition ou des considérations d'ordre personnel ont-elles pesé ? Les discussions sur l'organisation en départements, les remous provoqués par le colloque de Caen en 1966 notamment, les réformes projetées en liaison avec la loi définitive sur l'expansion universitaire modifieront peut-être les anciennes structures. Mais c'est là le domaine de l'avenir. Il faudra de toute manière éviter l'atomisation des services, la suppression de corps intermédiaires vivants et dynamiques entre des services multipliés à l'excès et un Conseil d'administration lointain et inaccessible.

Les recherches interdisciplinaires exigent cependant des contacts de plus en plus fréquents. Les autorités académiques avaient pris des initiatives dès 1947. Cette année-là naissait le Centre interfacultaire d'études coloniales et le Centre interfacultaire du travail. La loi du 18 avril 1953 donnait aux Centres interfacultaires statut légal. Il faut cependant reconnaître l'échec du premier (auquel a succédé, dans une optique différente, le Centre d'études des problèmes des pays en développement) et l'influence limitée du second. Le Centre interfacultaire des sciences nucléaires qui répondait à des besoins pressants et a rendu de précieux services, devra subir des transformations par suite du développement de ces sciences. A notre sens, il est délicat de tirer, des expériences liégeoises en la matière, des conclusions en vue d'une généralisation du système.

Le statut de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université n'a point été modifié depuis 1935. Mais ses moyens d'action ont été amplifiés. Une loi du 8 mars 1951 accorde l'immunité fiscale à la partie des revenus affectée à des libéralités aux universités si elle ne dépasse pas 5 % du revenu net ni un million de francs (porté à 5 millions le 9 avril 1955). La loi du 18 avril 1953 attribue au Patrimoine les rétributions pour les prestations de tout ordre effectuées par les cliniques, les laboratoires et services similaires. Cinq ans plus tard, en vertu de la loi du 3 mars 1958, c'est le produit des droits d'inscription au rôle et aux cours, le montant des rétributions pour exercices pratiques et les frais d'examens qui lui sont versés. Enfin, la loi du 3 août 1960 accorde aux universités des subventions permettant une action sociale. C'est le Patrimoine qui reçoit les quinze millions prévus annuellement pour une population de 5 000 étudiants (cette somme est augmentée de trois millions pour chaque tranche de 1 000 étudiants au-delà de 5 000). Grâce à cet accroissement de ses moyens financiers, le Patrimoine a continué ce qu'il faisait lorsqu'il avait à peine plus d'un

million de recettes par an et que les autorités académiques devaient se battre pour obtenir du gouvernement des annuités de compensation à la dévaluation de son capital. Il aide les chercheurs et finance l'organisation de conférences et de colloques. Outre les quinze millions consacrés aux besoins sociaux des étudiants, il prend des initiatives dans maints domaines. Il ouvre la voie, en véritable pionnier, il précède le gou-

Graphique I
DÉPENSES DE LA C.A.P.U.



Dépenses de la C.A.P.U. de 1935 à 1966

(en milliers de francs)

Exercice	Dépenses	Exercice	Dépenses
1935	1 306	1951	2 477
1936	1 140	1952	2 908
1937	1 218	1953	2 784
1938	1 291	1954	3 133
1939	1 156	1955	3 962
1940	559	1956	3 518
1941	1 022	1957	4 471
1942	1 443	1958	7 598
1943	1 572	1959	18 572
1944	1 209	1960	9 343
1945	1 243	1961	15 713
1946	1 425	1962	15 435
1947	1 086	1963	21 862
1948	1 753	1964	20 289
1949	2 039	1965	35 384
1950	1 987	1966	35 153

vernement en prenant à sa charge des dépenses que l'Etat à cause de la lourdeur de la machine administrative ne pouvait assumer immédiatement mais qu'il était urgent de faire. Il crée les « associés de l'Université », accorde les bourses de spécialisation, mettant à la disposition des services des collaborateurs indispensables, puis lorsque l'Etat s'est montré plus large, aide les jeunes chercheurs à « faire la soudure » entre la fin de leurs études et les mandats d'assistants ou les postes dans les Fondations. Il permet le « démarrage » du service des langues vivantes. Grâce à lui l'expérience fructueuse des collaborateurs de l'Université put être tentée. C'est ainsi que, depuis 1958, à l'exemple de l'Ecole des mines de Nancy, des ingénieurs chevronnés assistent les titulaires de cours dans leur enseignement et font bénéficier les étudiants de leurs connaissances pratiques. L'expérience a été étendue aux autres facultés, principalement aux facultés de droit et de médecine. Le 20 mai 1965, le Patrimoine créa le titre de « chargé d'enseignement » afin que l'Université pût s'attacher pendant une période limitée des personnalités compétentes dans des branches particulières, le Conseil d'administration leur confiant temporairement des enseignements.

Grâce à son aide, les échanges avec les universités étrangères comme Nancy, Strasbourg et Lille, plus lointaines comme Poznan, Cracovie, Budapest et Bucarest ont été multipliés.

Sans lui, le home des étudiants du boulevard d'Avroy n'aurait pas été construit. Grâce à lui, le secrétariat général des étudiants fut mis

IV

La transformation de l'Université

En 1935-1936, à l'Université de Liège, 2 333 étudiants avaient été inscrits, 1 652 étudiants belges, 370 étudiantes belges, soit 2 022 au total, et 271 étudiants étrangers et 40 étudiantes étrangères, soit au total 311. Parmi eux s'étaient inscrits pour la première fois à l'Université 449 étudiants.

En 1965-1966 ces chiffres sont devenus 6 966 étudiants inscrits, un triplement à trente-trois unités près ; 4 582 étudiants belges, 1 564 étudiantes belges, soit 6 146 au total et 753 étudiants étrangers et 67 étudiantes étrangères, soit au total 820. Se sont inscrits pour la première fois à l'Université 1 897 étudiants. Si nous prenons comme base l'année 1935-1936, l'indice simple étant de 100, nous constatons qu'en 1965-1966 cet indice simple est devenu 299 pour l'ensemble de la population estudiantine ; il est de 277 pour les étudiants belges, par contre de 422 pour les étudiantes belges, et de 303 pour l'ensemble de la population estudiantine belge. Cet indice est de 277 pour les étudiants étrangers, 167 pour les étudiantes étrangères, c'est l'accroissement le plus faible ; 263 pour l'ensemble des étrangers, chiffre inférieur à celui de l'ensemble. L'indice simple de la population masculine globale est passé de 100 à 277 ; par contre, l'indice de la population féminine globale, malgré la faible augmentation du nombre d'étudiantes étrangères, est en 1965-1966 de 398. C'est donc bien l'attraction exercée par l'Université sur les jeunes filles belges qui est un des phénomènes essentiels de la période. Quant aux inscrits pour la première fois à l'Université, l'indice de 100 est passé à 449. L'accroissement est considérable. L'accroissement moyen annuel du nombre d'étudiants pendant la période 1946-1966 calculé par la méthode des moindres carrés est de 168,7 (graphique n° II). Il est le plus important dans les différentes phases dégagées par M^{me} Langer-Brouir dans son *Analyse de l'évolution de la population et des diplômés de l'Université de Liège (1817-1960)* qu'elle a bien voulu étendre à notre intention jusqu'à 1965-1966⁽¹³⁾.

Pour l'analyse du mouvement, il convient de laisser en dehors de l'examen la période de guerre de 1940 à 1945-1946. Le graphique

(13) *Bulletin de l'Association des amis de l'Université*, 1961, n° 2, pp. 1-58.

n° II indique assez que le mouvement de hausse a commencé au sortir de la deuxième guerre mondiale. De 1946-1947 à 1965-1966 hormis les années 1954-1955 et 1959-1960 où l'on constate un recul de 3 518 à 3 417, et de 4 445 à 4 427, le nombre d'étudiants, chaque année, a été supérieur à celui de l'année précédente. En dehors de la période de guerre, c'est en 1948-1949 que l'Université dépasse le chiffre de 3 000 (3 113), en 1957-1958 celui de 4 000 (4 311), en 1962-1963 celui de 5 000 (5 064), en 1965-1966 celui de 6 000 (6 966) atteignant ainsi presque 7 000 à 44 unités près⁽¹⁴⁾.

Si l'on compare la structure de la population estudiantine au début et au terme de la période 1965-1966, on dégage une baisse du pourcentage d'étudiants belges de 70,5 % à 65,8 %, une hausse du pourcentage d'étudiantes belges de 16,5 % à 22,4 %, le pourcentage d'étudiants et d'étudiantes belges s'élève de 86,6 % à 88,2 %, le pourcentage d'étudiants étrangers de 11,6 % s'infléchit légèrement à 10,8 % tandis que celui des étudiantes étrangères baisse de 1,8 % à 0,9 %. Les étudiants hommes, qui constituaient 82,4 % de l'ensemble en 1935-1936 ne représentent plus que 76,5 % en 1965-1966⁽¹⁵⁾. L'accroissement du nombre d'étudiantes belges est très significatif. Depuis 1947, ce nombre a grandi constamment à la différence de celui des étudiants belges qui a fléchi en 1953 et 1959 (graphiques n°s III et IV).

D'où viennent les étudiants belges ? Diverses études ont montré la part prépondérante de la province de Liège, plus particulièrement de la région liégeoise, dans le recrutement.

Quant à la population des étrangers, elle a diminué dès avant 1940 et elle est longtemps restée faible. La courbe s'élève depuis 1957. Sur un total de 820 étudiants étrangers inscrits en 1965-1966, 47 % étaient européens, 31 % africains, 6 % américains et 16 % asiatiques. Le grand-duché de Luxembourg nous a envoyé 173 étudiants, l'Italie 54, la Grèce 48, la France 15, l'Allemagne 10. Du Congo Kinshasa 137 sont venus, 18 du Burundi, 18 du Rwanda, 18 de Tunisie, 11 du Daho-

(14) Ce chiffre est dépassé au cours de l'année académique 1966-1967. Il est vrai que le chiffre de 1965-1966 a été sérieusement affecté par de nombreuses inscriptions à des cours nouveaux créés à la Faculté de médecine : 116 en section de médecins spécialistes, 246 médecins inspecteurs scolaires, 71 pathologistes et thérapeutes des affections oculaires, et 120 inscriptions au cours de matériaux des conditionnements et stabilité des médicaments, soit au total 553, chiffre qui influence singulièrement aussi la répartition des étudiants entre les diverses facultés.

(15) Si l'on prend en considération l'année 1964-1965 moins affectée par les inscriptions aux nouvelles sections de la Faculté de médecine, les observations sont quasi identiques, les pourcentages étant 66,4 %, 22 %, 88,4 %, 10,6 %, 0,8 %, 77,1 %.

me, 10 du Tchad, 14 de Libye, 5 du Nigéria, etc. Des Etats-Unis d'Amérique sont venus seulement 16 étudiants. Quant à l'Asie, le Liban a fourni le plus fort contingent 47, la Syrie 32, le Vietnam (Saigon) 19, l'Iran 11. Ainsi donc l'Europe, grâce au Luxembourg, est le continent le mieux représenté. Le nombre élevé d'Italiens est dû à l'immigration dans l'agglomération liégeoise. Le Congo et les pays francophones d'Afrique et d'Asie nous envoient aussi un contingent notable.

Les résultats de ces étrangers sont encourageants. Sur 750 étudiants inscrits aux examens pour des épreuves conduisant à un grade légal ou scientifique, 348 soit 46,4 % ont réussi en 1965-1966.

La répartition des étudiants par faculté a évolué au cours de la période 1935-1966. Ce qui apparaît nettement dans les graphiques V et VI, c'est la prépondérance de trois facultés : Faculté des sciences (y compris les candidatures préparant aux études d'ingénieur), la Faculté de philosophie et lettres (y compris les candidatures préparatoires au droit), la Faculté de médecine. A la Faculté des sciences, s'étaient inscrits en 1935-1936, 24,5 % des étudiants, ils étaient 30 % en 1945-1946 et jusqu'en 1955-1956, ce pourcentage a oscillé autour de ce chiffre, puis il a haussé constamment pour atteindre 37 % en 1963-1964. Il s'est légèrement abaissé à 34 % en 1965 (sous l'influence de l'ouverture de nouvelles sections à la Faculté de médecine). En 1935-1936, la Faculté de médecine était la deuxième en nombre (546 contre 529 à la Faculté de philosophie et lettres) : 23,5 %. Jusqu'en 1954-1955 ce pourcentage a peu varié, oscillant autour de 25 %, puis il s'est affaibli régulièrement jusqu'à 15 % (1962 et 1963). En 1964 une légère reprise se manifeste (16,5 %). Mais en 1965-1966 le pourcentage s'est relevé (21 %) par suite de l'ouverture de nouvelles sections.

La Faculté de philosophie et lettres a connu, quant au nombre de ses étudiants, des positions diverses : 23 % en 1935-1936, 22 % en 1945-1946, puis les difficultés à trouver un poste d'enseignant et les médiocres conditions de traitement entraînent une chute, 17 % en 1952-1953. Deux ans plus tard s'esquisse une légère reprise, le pourcentage oscillera autour de 20 jusqu'en 1959, il est de 22 en 1960-1961, 24 en 1962 et 1963, de 22 en 1965. En chiffre absolu le nombre d'étudiants n'a cessé d'augmenter depuis 1952-1953. La conclusion du Pacte scolaire, la transformation de l'Institut de pédagogie expliquent pour une part cet accroissement.

La Faculté des sciences appliquées (12 % en 1935-1936) a compté 10 ou 11 % de 1936 à 1958. En 1959 ce chiffre s'élève à 12,5 %, il sera de 13 en 1960 et 1961, puis s'affaiblira de nouveau à 11,5, 10 et 9 % en 1965-1966.

La Faculté de droit a compté longtemps 10 %, puis est descendue à 9 % et 8 % du nombre total des étudiants, malgré la création de

nouvelles licences. « La profession d'avocat ne nourrit plus son homme », voilà une des causes de la désaffectation de ces études.

Quant à l'École supérieure de sciences commerciales et économiques, elle a toujours compté 6 à 7 % jusqu'en 1961, ce pourcentage est tombé à 5 et il est remonté à 5,5 en 1965-1966, à la suite de l'ouverture de l'École d'administration des affaires.

Ainsi donc la croissance des effectifs de la Faculté des sciences de 24,5 % à 37 % (au maximum de la période) est le fait essentiel de la répartition des étudiants par faculté. La baisse sensible de la Faculté de médecine pendant les dix années 1954-1964, la stabilité de la Faculté de philosophie et lettres autour de 22 %, le recul de la Faculté des sciences appliquées depuis 1962 et celui plus sensible encore de la Faculté de droit sont les autres constatations qui se dégagent de l'examen des chiffres.

Pour cette masse d'étudiants, il est frappant de constater que le nombre de professeurs titulaires a peu augmenté. En 1935, ils étaient 152, 184 en 1962, fait étonnant, ils n'étaient plus que 170 en 1965 et 179 en 1966. Il faut cependant ajouter à ceux-ci, 53 associés. La politique délibérée du Conseil d'administration visant à réduire le nombre de chaires a incontestablement porté ses fruits.

Par contre, le personnel scientifique a sérieusement augmenté, il a quintuplé en trente ans. Ainsi un membre du personnel scientifique doit s'occuper de 9 étudiants ; il y a 30 ans, il avait la charge de 19 étudiants. Mais ces chiffres globaux ne donnent qu'une image partielle de la réalité et bien des assistants ont à s'occuper de plus de 9 étudiants ! La répartition des assistants s'est faite progressivement, à mesure des créations d'emplois et les principes qui président à l'affectation des postes ne sont pas uniquement d'ordre quantitatif. Mais quel contraste, dans une faculté que nous connaissons bien, entre 1936 et 1965 ! La Faculté de philosophie et lettres comptait en 1936 4 assistants, en 1966, 55 assistants lui sont attachés. C'est en 1950 que les deux premiers mandats de chefs de travaux ont été créés à cette Faculté, elle en compte, en 1966, 18 et 7 mandats de premiers assistants. Pour l'ensemble de l'Université, en 1936, 18 chefs de travaux et 72 assistants, en 1966, 126 chefs de travaux et 44 premiers assistants, 435 assistants.

D'autre part, l'Université trouve des collaborateurs de valeur parmi les chercheurs qui ont obtenu après une vive compétition des mandats des grandes Fondations scientifiques ou des bourses de spécialisation du Patrimoine de l'Université. En outre, certains services qui fournissent des prestations rémunérées sont à même d'engager des éléments de valeur.

Le personnel administratif et technique s'est développé dans les mêmes proportions que le personnel scientifique. Depuis 1953, c'est toute une administration qu'il a fallu organiser. Les efforts du Conseil d'administration ont atteint des résultats appréciables. Au seul secrétaire du recteur Duesberg, Pierlot, et au fidèle huissier « Charles » dont se souviennent tant d'étudiants et de professeurs qui ont fait anti-chambre ou ont retiré leur diplôme au premier étage de la place du XX-Août, au conservateur Lacomble et au secrétaire Vecqueray, entourant alors l'administrateur-inspecteur Dehalu, a succédé un état-major imposant. Comme les espaces n'étaient pas extensibles, la croissance de l'administration a causé quelquefois d'amères réflexions chez certains professeurs mal informés des tâches de plus en plus lourdes qui pesaient sur les épaules du recteur et du vice-président. Le choix des collaborateurs immédiats a été judicieux et leur promotion remarquable témoigne de l'estime qu'ils ont su mériter. Leur part est importante dans l'adaptation réussie de l'Université aux conditions nouvelles issues de la loi du 18 avril 1953.

Aux tâches fondamentales résultant de l'application des nouvelles dispositions législatives se sont ajoutées celles découlant d'un plus grand souci de la vie matérielle de l'étudiant et de son information. Le service social, création du temps de guerre, a pris de l'extension. En 1956, un secrétariat général des étudiants a été constitué et, en 1961, le service d'information a été mis en place.

Du directeur général Charles Delchevalerie, des directeurs Remy et Schlitz, au fidèle huissier René Antoine et au plus modeste de ses serviteurs, l'Université dispose d'un cadre de qualité. Est-il un universitaire liégeois qui n'ait gardé le souvenir d'« Emile » le concierge et en est-il un à qui l'infatigable Florent Claes n'ait rendu service ?

Ces transformations, il fallait bien les faire connaître. Pendant longtemps le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université* a été l'organe de cette information. Puis, en mai 1957, l'Université publia, à l'usage interne, sous forme stencillée, des « feuillets roses » intitulés *Recueil d'informations sur la vie universitaire à Liège*. Le 30 janvier 1960 sortit le dernier de ces feuillets dont il parut 27 numéros. En mars 1960 parut le premier fascicule de *Liège-Université*, le recteur Dubuisson ayant demandé à l'Association des amis de l'Université de se charger de la diffusion des nouvelles concernant la vie de l'Institution. Sous une forme élégante furent ainsi portés à la connaissance d'un large public les faits concernant l'Université avec une rubrique particulière, depuis janvier 1963, pour l'Université au Sart-Tilman, les facultés, la vie des étudiants et les associations d'anciens. Chaque numéro renferme aussi des « feuillets roses » indiquant les moyens d'encouragement aux études et à la recherche et des « feuillets verts ou

bleus » concernant les situations vacantes et les demandes d'emploi. En octobre 1962, le service d'information de l'Université se chargea seul de l'édition de *Liège-Université* à laquelle il collaborait d'ailleurs.

Croissance du nombre des étudiants, croissance du personnel, croissance de l'enseignement. Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur la liste de distribution des cours publiée aux pages 268 à 373 pour se convaincre de cette expansion. Il serait fastidieux d'énumérer les cours nouveaux créés, certains isolément, d'autres dans des ensembles donnant droit à la délivrance de diplômes de licences ou de certificats d'études complémentaires. Des réformes importantes ont été introduites dans les études conduisant à la délivrance de grades scientifiques. A la Faculté de philosophie et lettres, en 1966, un enseignement complémentaire en analyse linguistique par ordinateur a été créé. La musicologie a pris une place importante à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie (arrêté royal du 13 février 1963). L'Institut supérieur de pédagogie a été profondément transformé par un arrêté royal du 12 septembre 1962 en un Institut de psychologie et de sciences de l'éducation, annexé à la Faculté de philosophie et lettres et à la Faculté de médecine.

La candidature en psychologie dure deux années ; s'ouvre ensuite devant le candidat l'accès à une licence en psychologie ou une licence en science de l'éducation d'une durée de trois ans. La Faculté de droit a transformé en 1945 les études en sciences politiques, sociales et administratives (arrêté du Régent du 1^{er} mars 1945). Un arrêté du 22 août 1947 a créé la section des sciences diplomatiques. Une nouvelle réforme est en cours d'élaboration, une candidature en sciences sociales a remplacé en 1966 la candidature en sciences politiques et sociales. Le programme de la licence en sciences administratives a été renforcé le 14 octobre 1964. Le 5 décembre 1949, un arrêté du Régent a institué à la Faculté de droit la licence en sciences économiques et financières et la licence en sciences économiques et fiscales et le doctorat en sciences économiques. En 1965, de profondes transformations sont décidées, une candidature en sciences économiques est créée ainsi qu'une licence en sciences économiques comprenant trois années d'études. Une Ecole d'administration des affaires est ouverte au début de la même année académique 1965-1966 (arrêté royal du 28 septembre 1965). Une candidature en économie commerciale permet d'accéder à la licence en économie commerciale ou à la licence en administration des entreprises (deux années). Un grade complémentaire de licencié supérieur en administration des entreprises est décerné après une cinquième année d'étude. Les grades de docteur et de docteur spécial en économie commerciale, d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en sciences économiques appliquées, de docteur et de docteur spécial en

Graphique II

ÉVOLUTION SÉCULAIRE DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS 1817-1818 À 1965-1966

Sources :

De 1817 à 1914 : P. Harsin, *Liber memorialis U.Lg.* (1936).

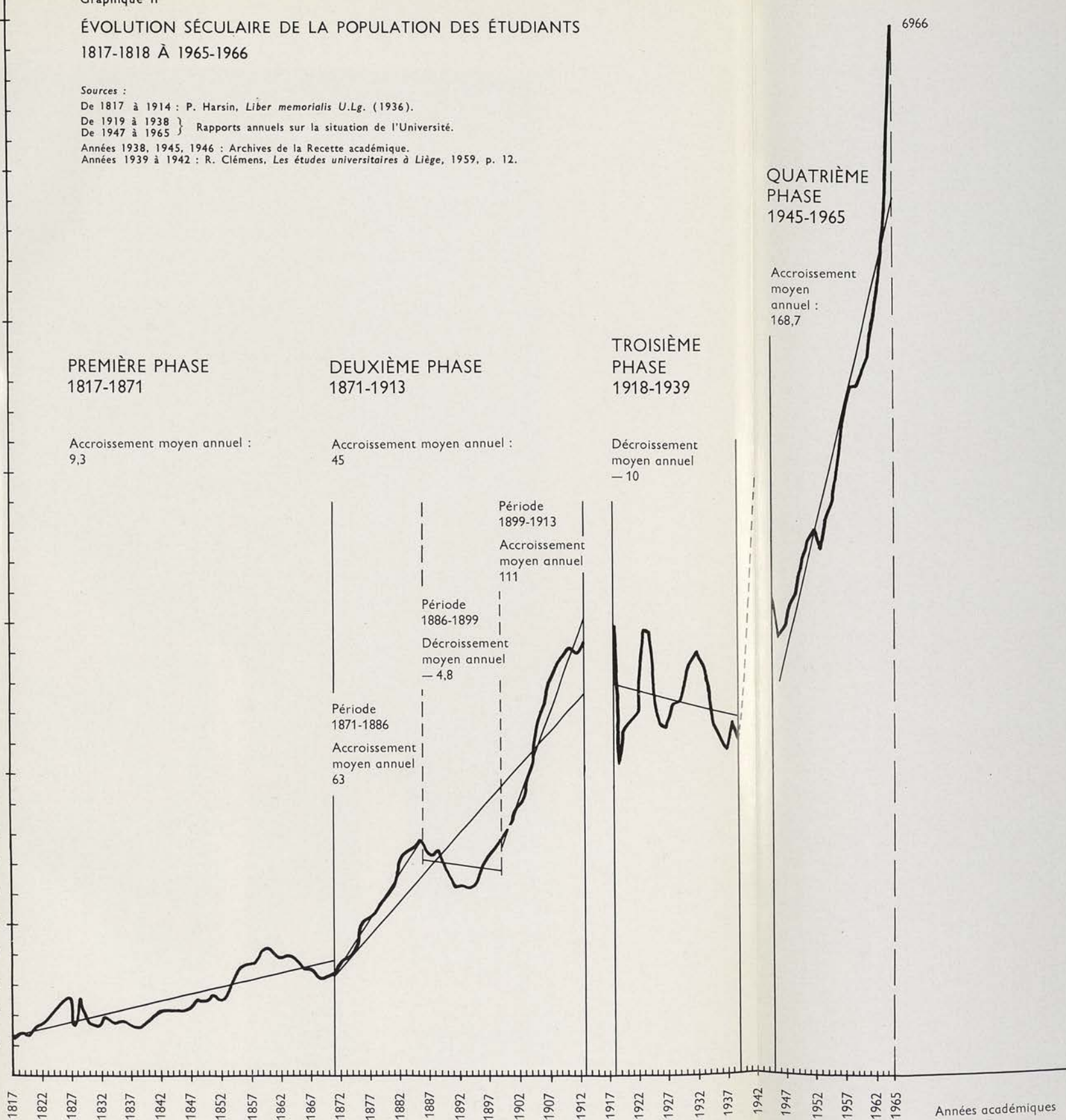
De 1919 à 1938 } Rappports annuels sur la situation de l'Université.

De 1947 à 1965 }

Années 1938, 1945, 1946 : Archives de la Recette académique.

Années 1939 à 1942 : R. Clémens, *Les études universitaires à Liège*, 1959, p. 12.

Nombre d'étudiants



6966

QUATRIÈME
PHASE
1945-1965

Accroissement
moyen
annuel :
168,7

TROISIÈME
PHASE
1918-1939

Décroissement
moyen annuel
- 10

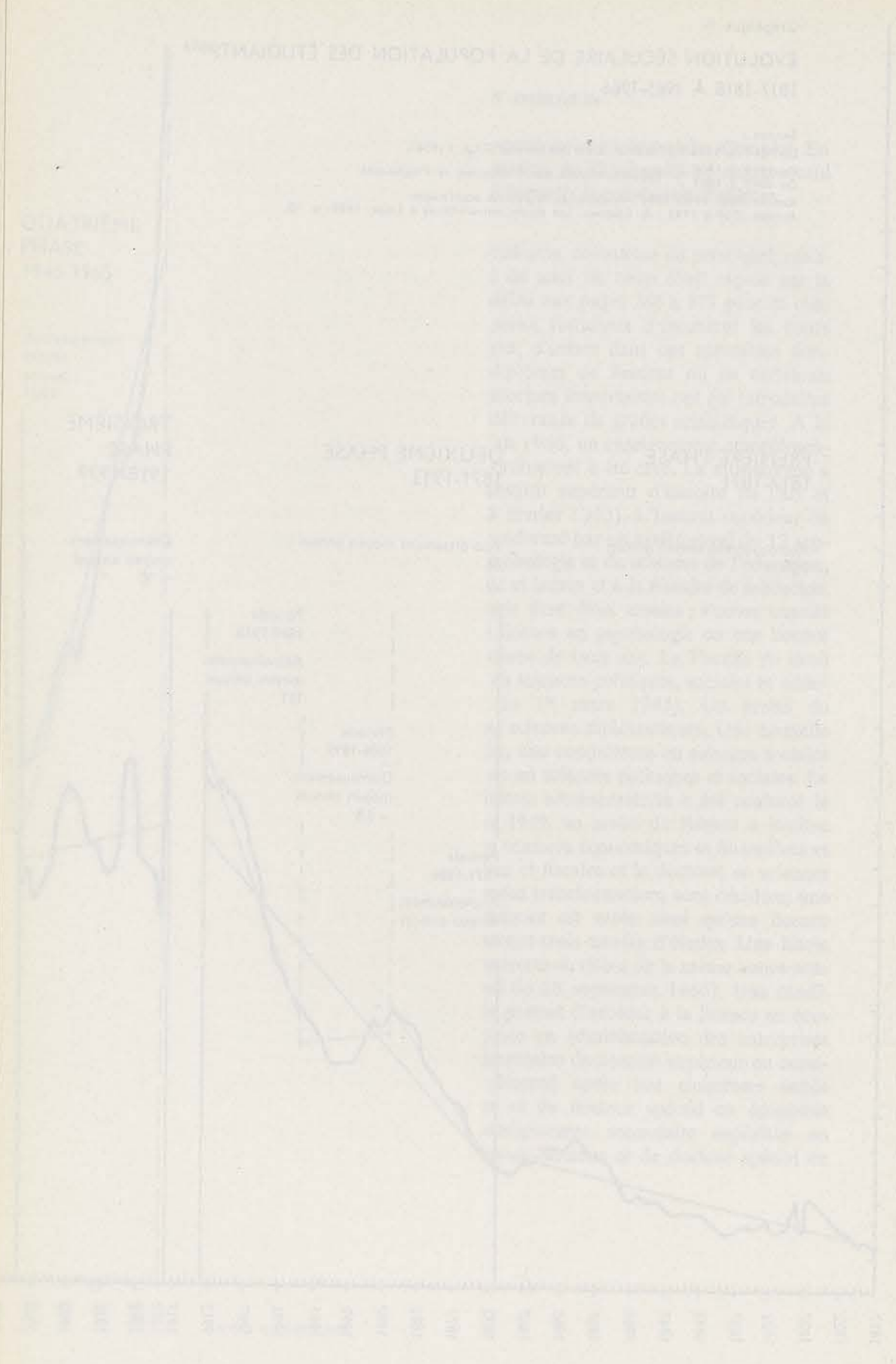
DEUXIÈME PHASE
1871-1913

Accroissement moyen annuel :
45

PREMIÈRE PHASE
1817-1871

Accroissement moyen annuel :
9,3

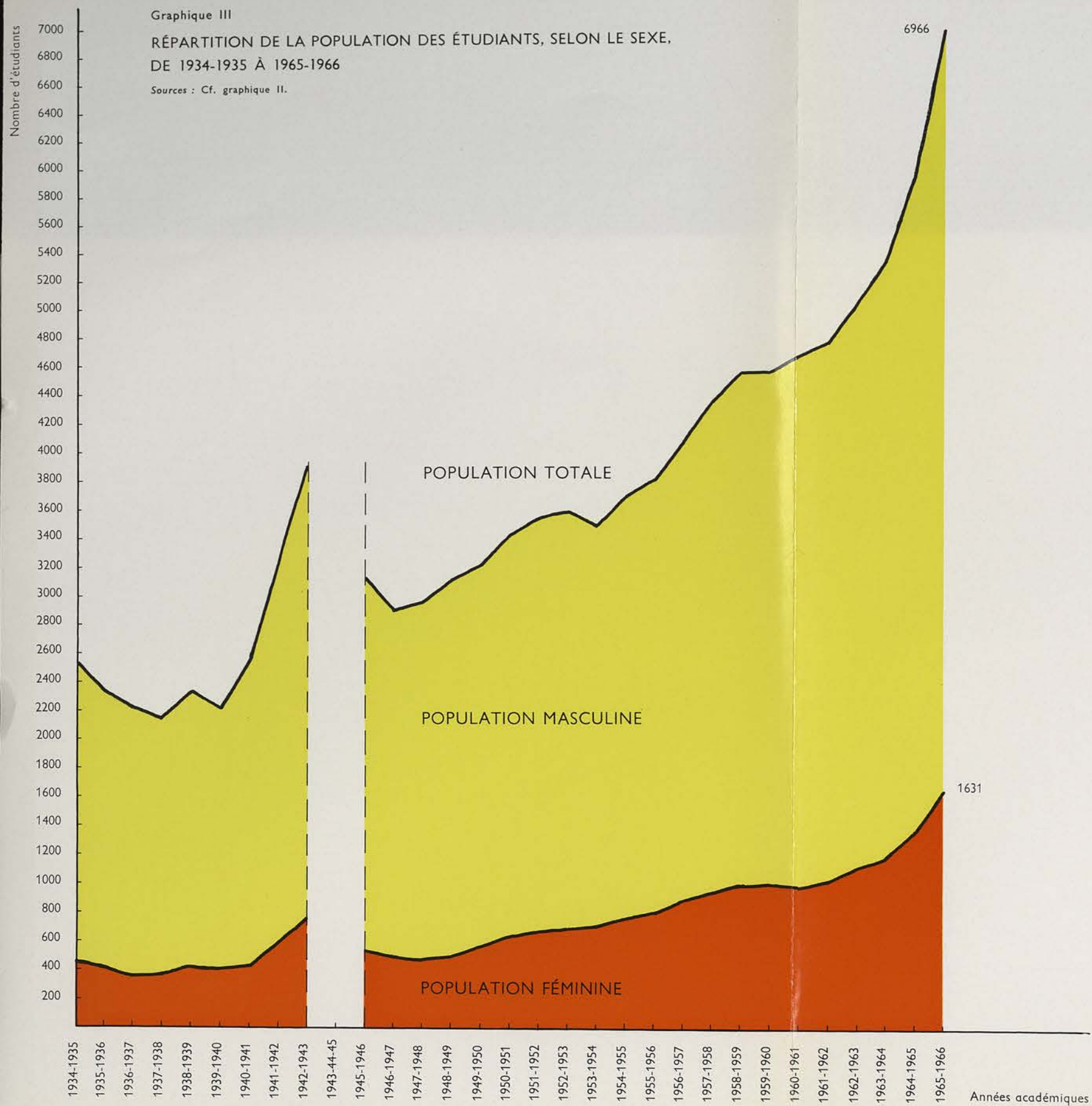
Années académiques



Graphique III

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS, SELON LE SEXE, DE 1934-1935 À 1965-1966

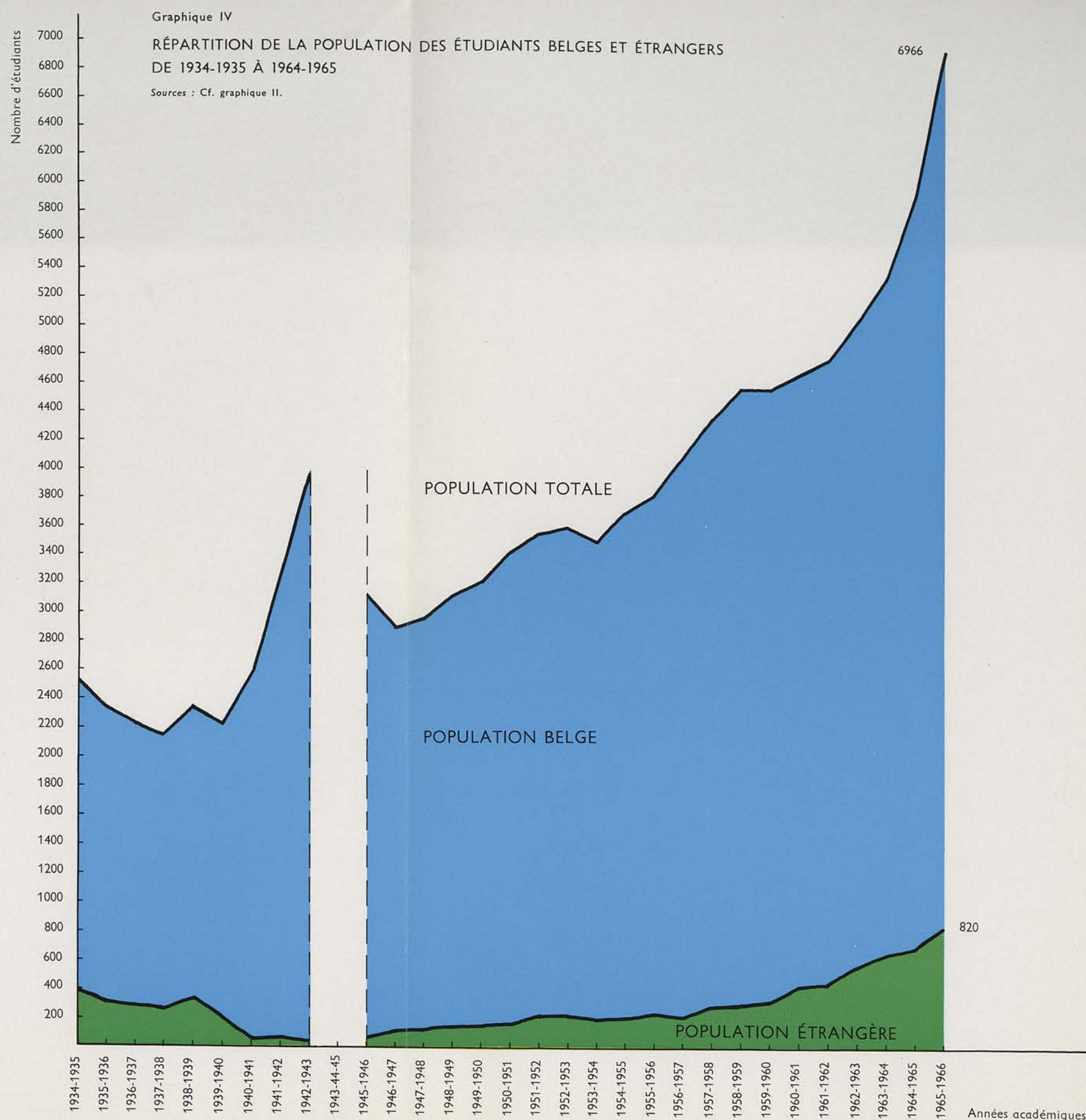
Sources : Cf. graphique II.



Graphique IV

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS BELGES ET ÉTRANGERS DE 1934-1935 À 1964-1965

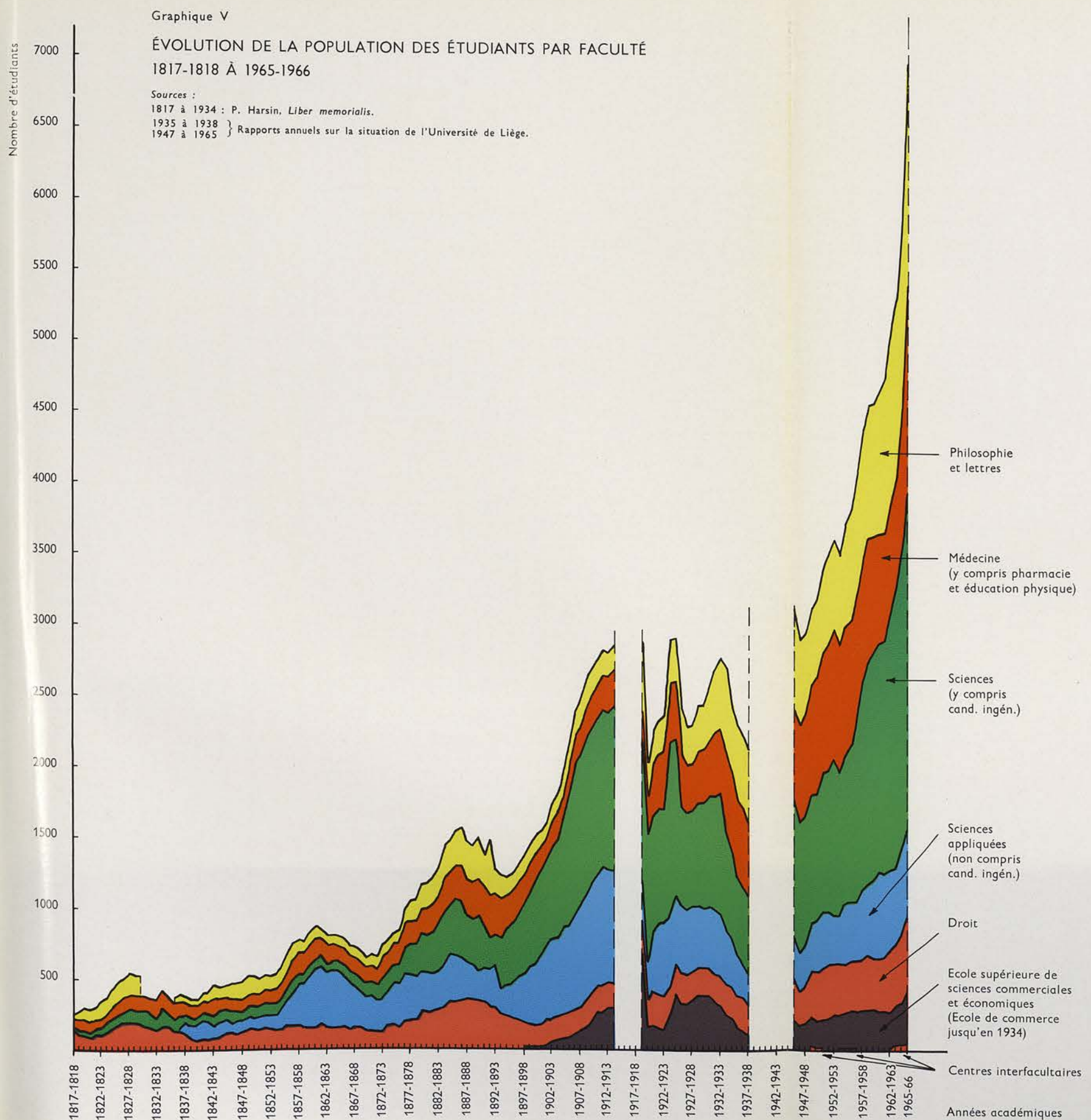
Sources : Cf. graphique II.



Graphique V

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS PAR FACULTÉ 1817-1818 À 1965-1966

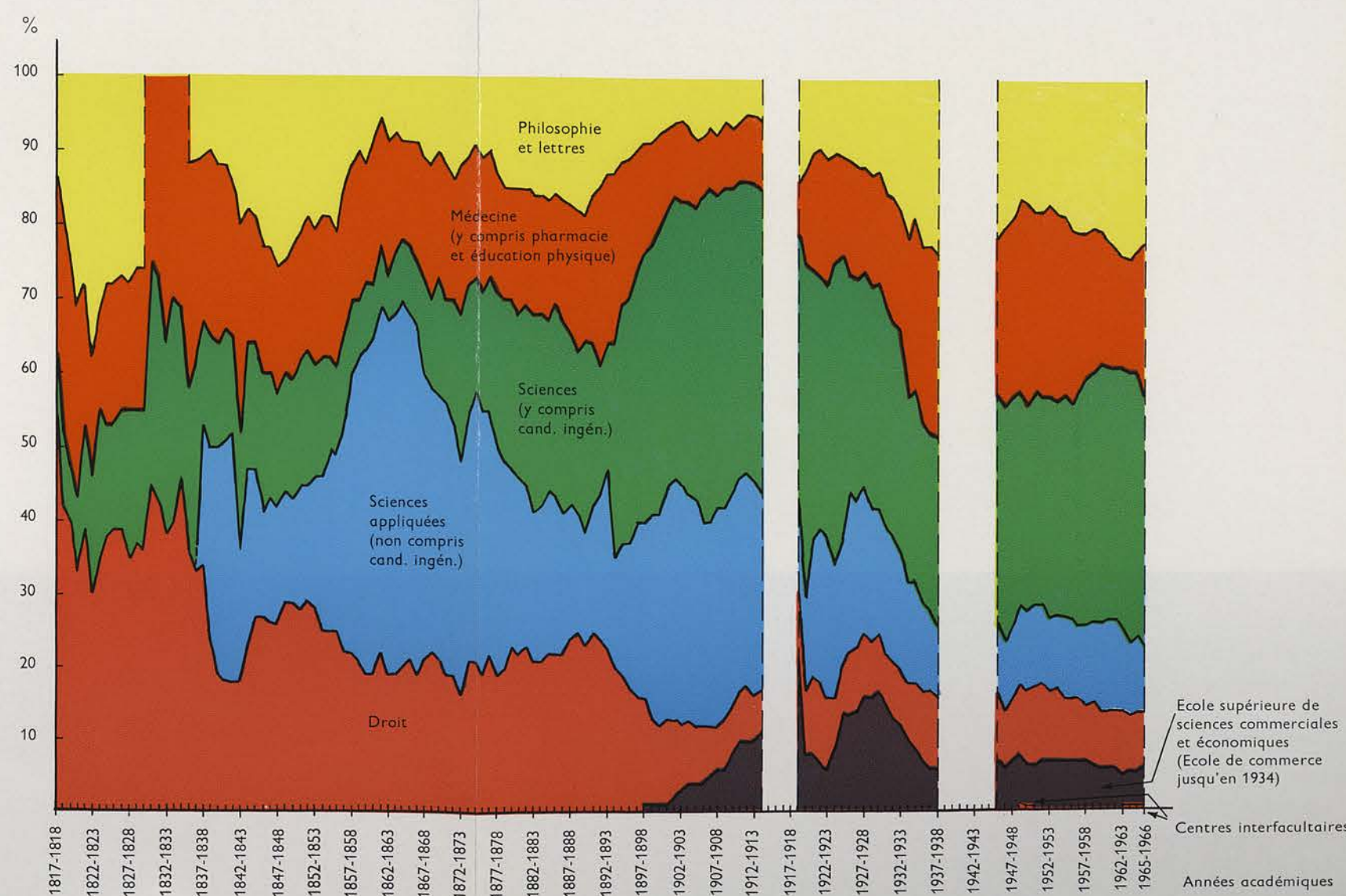
Sources :
1817 à 1934 : P. Harsin, *Liber memorialis*.
1935 à 1938 : Rappports annuels sur la situation de l'Université de Liège.
1947 à 1965 : Rappports annuels sur la situation de l'Université de Liège.



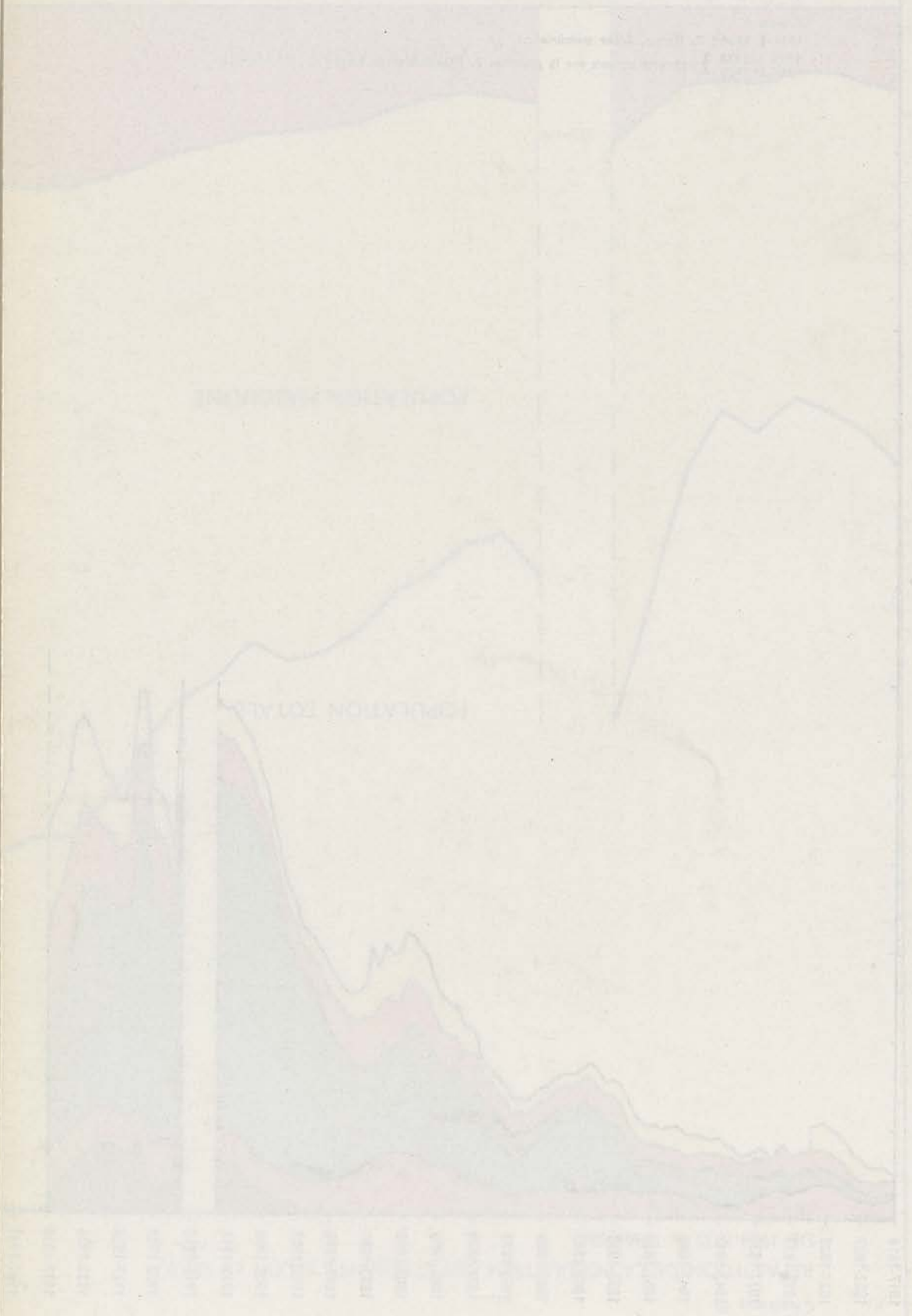
Graphique VI

ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE LA POPULATION DES ÉTUDIANTS PAR FACULTÉ 1817-1818 À 1965-1966

Sources : Cf. graphique V.



EVOLUTION DE LA POPULATION DES BÉNÉVOLES PAR RÉGION
 1970-1995





Henri Fredericq, recteur 1947-1950



Fernand Campus, rector 1950-1953

Fernand Campus, rector 1950-1953

administration des entreprises sont désormais conférés par la nouvelle institution qui remplace l'École supérieure de sciences commerciales et économiques. Des enseignements complémentaires ont également été organisés à la Faculté de droit. Un arrêté royal du 26 juin 1959 a créé le diplôme complémentaire d'étude des problèmes d'outre-mer. Un enseignement complémentaire en droit social créé par le Conseil d'administration en 1960 est devenu une licence en droit social par arrêté royal du 12 septembre 1962. Un enseignement complémentaire d'études juridiques européennes organisé par le Conseil d'administration le 14 février 1962 est devenu une licence en sciences juridiques européennes, près de deux ans plus tard, par un arrêté royal du 18 janvier 1964. La licence complémentaire en droit commercial et fiscal a été créée par le Conseil d'administration le 10 mars 1965.

Créée à la veille de la guerre, l'École de criminologie fut inaugurée le 26 octobre 1946, les autorités académiques ayant décidé de ne pas mettre sur pied les enseignements sous l'occupation.

A la Faculté des sciences, un arrêté du Régent du 20 septembre 1945 a institué le grade de licencié en sciences biochimiques et la Faculté a organisé des études complémentaires, en astrophysique (1960), en physique des solides (1960), en géographie (1961), en mathématiques (1964).

A la Faculté de médecine, le programme des études conduisant au grade scientifique de médecin hygiéniste a été réformé, quatre groupes ont été constitués (arrêté royal du 15 juin 1956). Depuis l'arrêté royal du 1^{er} juin 1954, la Faculté délivre le certificat d'enseignement complémentaire en anesthésiologie. Devant l'importance croissante de la spécialisation, la Faculté a pris des initiatives heureuses de 1964 à 1966. Elle délivre désormais les grades de candidat médecin spécialiste et de médecin spécialiste en anesthésiologie, en ophtalmologie, psychiatrie, dermatologie, biologie médicale, radiodiagnostic, radiothérapie, pédiatrie et médecine interne. Les diplômes scientifiques de pharmacien d'industrie, de pharmacien spécialiste en analyse des médicaments et de pharmacien spécialiste en analyses médicales sont aussi conférés depuis 1960. Elle a aussi organisé un ensemble de cours libres destinés à la formation des médecins de l'inspection médicale scolaire (décision du Conseil d'administration du 14 juillet 1965).

La Faculté technique, devenue en 1937 la Faculté des sciences appliquées, a organisé les études conduisant à de nouveaux grades : ingénieurs civils des constructions navales (arrêté ministériel du 12 août 1936), conducteur civil (arrêté ministériel du 5 octobre 1936), ingénieur géologue (arrêté royal du 18 septembre 1939), ingénieur physicien (arrêté royal du 12 novembre 1955), ingénieur d'aéronautique (arrêté royal du 11 décembre 1958), ingénieur physicien

(orientation spatiale) (arrêté royal du 21 septembre 1962). Elle a créé des grades complémentaires : ingénieur des constructions hydrauliques et hydrographe (arrêté ministériel du 2 novembre 1935), ingénieur des travaux urbains et coloniaux (arrêté ministériel du 22 février 1938 supprimant le grade d'ingénieur des constructions coloniales), devenu en 1951 celui d'ingénieur urbaniste (arrêté ministériel du 1^{er} octobre 1951), conducteur civil des travaux urbains et coloniaux (arrêté ministériel du 1^{er} octobre 1951), ingénieur d'aéronautique (arrêté royal du 11 décembre 1958), ingénieur en mathématiques appliquées (décision du Conseil d'administration du 12 mai 1965, depuis 1960 la Faculté délivrait le certificat complémentaire d'enseignement spécial de mathématiques appliquées et d'automatique). En 1956, elle a mis sur pied un enseignement complémentaire sur l'utilisation industrielle de l'énergie nucléaire et, en vertu d'une décision du Conseil d'administration du 22 juin 1960, elle délivre le certificat d'études complémentaires en génie sanitaire.

Les centres interfacultaires ont évidemment dispensé des enseignements nouveaux répondant aux exigences qui avaient provoqué leur constitution. Ainsi, dans les domaines des sciences du travail et des sciences nucléaires depuis 1947 et le 25 novembre 1959, un ensemble fort diversifié de cours fut formé. Il en fut de même pour les études coloniales depuis la création du centre interfacultaire d'études coloniales en 1946. La création du Centre d'études des problèmes des pays en développement par le Conseil d'administration le 12 février 1964 et l'organisation en 1965 des études complémentaires pour les « pays de développement » entraîna la suppression de ce centre mais l'éventail des enseignements fut plus largement ouvert. Le 26 octobre 1966, le Conseil d'administration créa des grades scientifiques complémentaires pour les « pays de développement » : un certificat délivré par la Faculté de droit, quatre licences, en philosophie et lettres, en sciences sociales, en sciences (botanique, géographie, géologie et minéralogie), en médecine.

Il convient d'insister sur le fait que les licences en psychologie et les licences en sciences de l'éducation et les licences en sciences économiques exigent trois années d'études après les deux années de candidature. Il existe de même une cinquième année en administration des entreprises permettant l'obtention d'une licence supérieure. Le développement des sciences explique assez cet allongement de la durée des études et, fait significatif, cette exigence ne nuit en rien à l'engouement des étudiants pour ces nouveaux enseignements.

Ces transformations constituent un ensemble assez impressionnant. Elles ne concernent que les grades et les diplômes scientifiques. La procédure d'aménagement des grades légaux était trop lourde pour que l'on constate des changements appréciables dans ce domaine. Depuis la

promulgation de la loi du 21 mars 1964, des modifications de cours appréciables ont été introduites dans certaines facultés, dans le cadre des matières fixées par la loi. Ce fut notamment le cas de la Faculté des sciences, en licence en sciences zoologiques (28 avril 1965), en sciences géographiques (28 avril 1965), en sciences mathématiques (14 juillet 1965) et en sciences physiques (14 juillet 1965) et à l'Institut supérieur d'éducation physique (27 octobre 1965).

La Faculté des sciences appliquées a aménagé complètement son programme au cours des années 1964 et 1965.

Les études d'ingénieur avaient d'ailleurs fait l'objet de nombreuses controverses. En 1893, les Ecoles spéciales avaient été transformées en Faculté technique, puis en Faculté des sciences appliquées par une loi du 26 novembre 1937. Les deux premières années des candidatures préparant aux études d'ingénieur relevaient de la Faculté des sciences. Des divergences d'appréciation étaient inévitables sur le contenu des cours théoriques fondamentaux de la candidature. Des conflits de compétence étaient aussi latents. L'argument de la finalité des études était avancé par la Faculté des sciences appliquées pour exercer une influence de plus en plus grande sur l'enseignement de candidature et le désir était exprimé de voir « rattacher » cette candidature à la Faculté des sciences appliquées. Ce fut une solution de compromis qui l'emporta. Le doyen Frenay proposa une réforme des méthodes d'enseignement. Le Conseil des études, créé par le Conseil d'administration le 16 octobre 1961, l'organisa et la réforme fut introduite le 1^{er} octobre 1962. L'enseignement était réparti par *unités*. Chaque unité d'enseignement avait une durée de trois à quatre heures. Après un cours *ex cathedra* d'une durée d'une heure environ « limité à un exposé des grandes lignes de la matière et périodiquement à une synthèse de celle-ci », les étudiants étaient répartis par groupe de quinze à vingt-cinq, confiés à des assistants. Discussions sur la matière enseignée, demandes d'explications, résolutions d'exercices numériques, travaux d'application, voire manipulation de laboratoires, occupaient plus des deux tiers du temps. A l'expérience, il apparut préférable de faire porter les explications et les travaux pratiques sur la matière enseignée la semaine précédente. Des cours de langues vivantes furent organisés. D'autres projets, conférences et cours de culture générale ne furent pas réalisés car la charge des étudiants restait lourde, malgré de notables réductions de matières.

L'encadrement des étudiants répartis par groupes, fut possible grâce au dynamisme du doyen Frenay qui obtint le soutien financier des grandes entreprises du bassin. Outre la méthode, le contenu des enseignements fut modifié. Il fut allégé de chapitres théoriques, une

partie de ces matières devait être enseignée dans les troisième, quatrième et cinquième années.

Au Conseil des études succéda en 1964 le Conseil de coordination présidé par le prodoyen Spronck et comprenant trois professeurs de la Faculté des sciences et trois professeurs de la Faculté des sciences appliquées. Ce fut lui qui étendit la réforme à la première et à la deuxième épreuve du grade d'ingénieur. Le 13 octobre 1965 il céda la place à un nouveau Conseil des études composé des deux doyens et de deux professeurs élus par chacune des deux facultés. La disposition essentielle est l'arrêté royal du 16 mars 1966 qui décide que les professeurs de la Faculté des sciences seront invités à la Faculté des sciences appliquées et y auront voix délibérative sur toute matière concernant la coordination des programmes et l'organisation de l'ensemble des études d'ingénieur. D'autre part, la Faculté des sciences appliquées est compétente pour cette coordination et cette organisation. C'est ainsi que le Conseil d'administration de l'Université put, le 9 février 1966, arrêter les nouveaux programmes des études conduisant aux divers grades d'ingénieur. Cent quarante-huit nouveaux cours étaient organisés à partir de l'année académique 1966-1967⁽¹⁶⁾. C'est dire l'effort de renouvellement déployé par une Faculté dynamique soucieuse de suivre l'évolution des techniques les plus modernes.

Ainsi au cours des vingt dernières années de nombreux cours ont été créés dans les diverses facultés et le modeste accroissement du nombre de professeurs est assez paradoxal. L'explication est en bonne partie d'ordre budgétaire. La création de nouveaux cours n'a été possible dans de très nombreux cas qu'à la condition de ne point accroître les dépenses de l'Etat. Ainsi des professeurs convaincus de la nécessité de l'organisation de nouveaux enseignements ont accepté des accroissements de charge, souvent considérables, par dévouement ou par souci de maintenir la cohésion de leur enseignement. La nomination d'associés n'est qu'une solution partielle de ce problème complexe. Il est indiscutable que le développement ininterrompu des sciences exige la création de chaires nouvelles. Il y a des limites aux prestations d'un seul homme. Si elles sont dépassées, la recherche sera freinée, l'enseignement sclérosé.

Parmi les institutions universitaires, peu ont autant souffert des difficultés financières subies par l'Université que la Bibliothèque centrale. L'état des locaux n'a pas cessé de faire le tourment de ses conservateurs

(16) On trouvera aux pages 360-369 le programme tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration le 9 février 1966.

et de ses usagers. Au cours des trente dernières années les collections ont toujours été à l'étroit. Elles ont été déménagées de greniers en caves, de caves en baraquements militaires, et le sauvetage des collections en septembre 1944 fut dramatique. Depuis la construction d'un bâtiment qui lui est réservé au Sart-Tilman et qui a été inauguré le 14 octobre 1965, sans doute la Bibliothèque centrale est-elle moins encombrée, mais la rapidité de consultation des ouvrages souffre des déplacements nécessaires. La pénurie du personnel a longtemps aussi perturbé le fonctionnement des services. La modicité des crédits a lourdement freiné les acquisitions indispensables. Avant la deuxième guerre mondiale, la bibliothécaire en chef, M^{me} Gobeaux-Thonet, se plaignait déjà amèrement de devoir consacrer aux abonnements aux périodiques « la presque totalité des sommes mises à sa disposition », de ne pouvoir acquérir que très peu d'ouvrages et de devoir renoncer aux reliures (1938). On est effaré en constatant qu'en 1931 une somme de 107 554 F était consacrée à l'acquisition de livres et que cette somme s'était amenuisée à 19 668 F en 1939, elle n'était d'ailleurs les deux années précédentes que de 25 767 F et 25 255 F⁽¹⁷⁾ ! Après la guerre le tableau est plus triste encore. « En réalité, il n'y a plus de bibliothèque mais une série de locaux disparates », écrira la bibliothécaire en chef en 1947. L'année suivante, la situation s'est encore aggravée. Enfin, le 24 octobre 1949 eut lieu la réouverture solennelle de la Bibliothèque réinstallée dans les anciens locaux restaurés. Des journées d'étude d'une haute teneur scientifique marquèrent cet événement. Elles étaient consacrées aux « problèmes de la documentation dans les bibliothèques universitaires » et le compte rendu constitua le n° 2 de la Collection *Bibliotheca Universitatis Leodiensis. Mélanges de bibliothéconomie et de bibliographie*, la tête de série d'une collection qui compte aujourd'hui quinze volumes ayant paru l'année précédente.

Tous les obstacles n'étaient cependant pas surmontés, car les restrictions budgétaires gênaient toujours l'acquisition d'ouvrages indispensables et le recrutement d'un personnel adéquat aux tâches à remplir. Cependant, malgré ces soucis, la direction de la Bibliothèque organisa maintes expositions et manifesta la présence dans la Cité d'une institution irremplaçable. Un atelier de reliure fut créé en juin 1951 et les revues du Cabinet des périodiques où l'on vit si souvent les grands humanistes Léon Fredericq et Hans de Winiwarter furent transférées dans la salle de lecture. Mais les crédits étaient toujours insuffisants et dans les greniers ou les caves les collections continuaient

(17) Jeanne GOBEAUX-THONET, La Bibliothèque de l'Université de Liège, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, 1948, n° 2, p. 18.

à se détériorer. Du moins put-on réaliser un travail de longue haleine : la mise sur fiche de format international des 527 040 notices d'ouvrages de l'ancien catalogue rédigé sur grandes fiches. Diverses acquisitions ou dons de bibliothèques importantes vinrent accroître la richesse des ressources de documentation : collections André de Rassenfosse, Henri Fredericq, Charles Firket, Paul Lohest, Chauvin.

En 1956, la Bibliothèque entra dans une nouvelle phase de son existence. Le Conseil d'administration décida la création d'un Conseil scientifique des bibliothèques. Présidé à l'origine par le secrétaire du Conseil d'administration Claude Renard, plus tard par le professeur Léon Calembert, ce Conseil, où siègent un membre de chaque faculté et la bibliothécaire en chef, a pour tâche de délibérer sur toutes les questions concernant les bibliothèques de l'Université, tant la Bibliothèque centrale que les bibliothèques de facultés ou de services, ces dernières ayant pris de plus en plus d'extension.

Un service central des périodiques, dépendant de l'administration générale de l'Université, fut créé, allégeant sérieusement les charges de la Bibliothèque centrale. Le 1^{er} décembre 1961, un nouveau règlement organique et un nouveau règlement d'ordre intérieur, élaborés par le Conseil d'administration, furent mis en application. Ils annulaient un règlement remontant au 14 octobre 1837 ! Quatre sections étaient distinguées : administration générale, acquisitions, consultations, prêts, conservation. Le 13 mai 1964, le Conseil d'administration créait le Bureau d'organisation technique (B.O.T.) ; il fut rattaché au Conseil scientifique des bibliothèques le 23 février 1966 et son conservateur, M^{me} E. Sauvenier-Goffin fut appelée à y siéger. Les problèmes de documentation dans les Facultés des sciences appliquées et l'organisation des bibliothèques au Sart-Tilman justifiaient ce développement.

Depuis 1960, une *Chronique de la Bibliothèque de l'Université*, stencillée, informe les initiés de la vie interne d'une bibliothèque qui continue à rendre de précieux services aux membres de la famille universitaire et à l'élite intellectuelle liégeoise.

Le Conseil d'administration a d'autre part provoqué ou soutenu de nombreuses initiatives visant à élargir le champ des recherches, à abattre les cloisons entre les services, à faciliter aux étudiants l'acquisition de connaissances diversifiées. Parmi ces créations, il convient de signaler le Service des langues vivantes. Celui-ci fut créé le 28 octobre 1959 dans le cadre des services administratifs de l'Université. Sa préoccupation essentielle fut d'organiser un enseignement de langues vivantes destiné aux étudiants, aux anciens étudiants et au personnel de l'Université. Le souci pratique était primordial. On chercha à donner aux participants à ces cours du soir les moyens de lire un texte en langue

étrangère. L'adaptation de ces cours aux diverses facultés et au degré de connaissances des auditeurs ne fut pas négligée. Puis l'organisation des cours dans le cadre de la réforme des études d'ingénieur, plus tard la transformation de l'École des sciences commerciales et économiques accrurent les tâches du Service, dirigé pendant près de dix ans avec un dévouement éclairé par Pierre Halleux. Une commission présidée par le professeur Maurice Delbouille et composée de représentants des cinq facultés veille aux destinées de ce service dont l'importance dans notre siècle d'échanges internationaux est fondamentale.

La création d'un Centre interdisciplinaire de calcul et d'exploitation mécanique des informations, en 1957, est une autre innovation importante. Doté de crédits substantiels, le Centre, dirigé par le professeur Linsman, a pu utiliser des ordinateurs de plus en plus perfectionnés et est venu souvent à l'aide de nombreux services des diverses facultés. Un conseil de direction, présidé par le professeur Charles Massonnet et comprenant des représentants des facultés, assure une nécessaire coordination. C'est initialement dans le cadre de ce Centre que le 19 septembre 1961 le Conseil d'administration décida la création du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes (L.A.S.L.A.), l'initiative audacieuse du professeur Louis Delatte a mérité rapidement une notoriété internationale.

L'usage des machines dans les sciences humaines avait été inauguré à Liège dès 1951 par le professeur René Clémens, à l'Institut de sociologie où l'expression de laboratoire pouvait faire sourire à l'époque, car ce précieux matériel était installé dans une cave du bâtiment central.

Le Conseil d'administration organisa d'autres centres interdisciplinaires, tel celui de génétique, le 21 septembre 1960, chargé de mener des recherches dans les domaines de la génétique générale et de la génétique humaine ; tel encore celui de la cardiologie, le 23 décembre 1960, qui doit poursuivre l'étude clinique et thérapeutique des cardiopathies congénitales et acquises et développer la recherche et l'expérimentation dans ce domaine. Chacun de ces centres est dirigé par une commission permanente de travail contrôlant la gestion journalière d'un directeur. Une solennité particulière avait marqué l'inauguration de l'Institut d'études juridiques européennes le 17 mai 1962. De nombreuses personnalités avaient rallié Liège ce jour-là, pour y entendre le président Hallstein définir les tâches du haut enseignement spécialisé dans la construction de l'Europe. Présidé par le professeur Fernand Dehousse, cet Institut a organisé la licence en sciences juridiques européennes et de brillants colloques témoignent de sa vitalité.

Mais c'est aussi en dehors de son territoire proprement dit que l'Université a exercé des activités variées. Ce que le recteur Dubuisson a appelé avec une pointe d'humour et une certaine causticité « les

essaimages scientifiques de notre *Alma Mater* » ont connu des fortunes diverses.

La section scientifique des Hautes Fagnes, créée en 1924 sous l'impulsion de Léon Fredericq, a été détruite lors de l'offensive von Rundstedt. En 1947, une nouvelle station fut ouverte et deux ans plus tard, le 16 juillet 1949, les collections du musée Léon Fredericq furent reconstituées et installées dans les annexes de la Tour de Botrange. Les professeurs Raymond Bouillenne et M^{me} Bouillenne-Walrand, passionnés de la protection de la nature et des Fagnes en particulier, se sont dévoués depuis les origines à y développer la recherche scientifique. L'Université a décidé la construction prochaine de bâtiments plus spacieux en matériaux durables pour la Station et le Musée.

A Manhay, l'observatoire magnétique, création de Marcel Dehalu en 1931 — il porte d'ailleurs son nom depuis 1962 —, a souffert aussi des événements de guerre. Grâce à l'organisation de l'Année géophysique internationale (1957), un nouveau pavillon a été construit et l'Université a alloué d'importants crédits pour l'acquisition d'appareils qui font de cette station dirigée par le professeur C. Koenigsfeld un centre réputé de recherches.

L'Institut d'astrophysique a « essaimé » de trois côtés. A la station scientifique du Jungfraujoch, le professeur Marcel Migeotte et ses collaborateurs ont joué un rôle de plus en plus important et un étage supplémentaire y fut construit en 1958, à l'intention de l'équipe belge. C'est à l'observatoire de Haute-Provence que le professeur Paul Swings et ses élèves ont travaillé depuis 1947. L'acquisition par l'Université de Liège d'un télescope de Schmidt qui y sera placé dans une nouvelle coupole, comme le transport de la lunette méridienne de Cointe dans une nouvelle station que les Français édifient dans les Pyrénées orientales, resserreront les liens avec les astronomes français. Les mauvaises conditions climatiques de notre région industrielle expliquent assez ces transferts et il faut se louer du dynamisme et de l'autorité internationale de nos astrophysiciens comme de la générosité d'accueil de nos hôtes.

C'est en Corse, à la presqu'île de la Revellata, à 5 kilomètres du port de Calvi, que le Patrimoine de l'Université a fait l'acquisition en 1965, de vingt hectares pour y construire une station de recherches océanographiques et sous-marines. Ainsi notre Université pourra jouer un rôle dans le domaine des sciences de la mer qui prennent de nos jours une importance croissante.

Au Congo, les initiatives liégeoises ont été considérables. Le 27 novembre 1946 un arrêté du Régent avait créé un Centre inter-facultaire d'études coloniales⁽¹⁸⁾. Mais c'est surtout à partir de 1952 que

(18) Cf. la notice que Julien Van Hove a consacrée à ce Centre pp. 203-205.

se manifesta l'intérêt pour le Congo. Les débuts furent modestes : octroi de deux bourses, dédommagement des frais de voyage pour quatre étudiants ! Les contacts avec les anciens fixés à Elisabethville et en d'autres centres se multiplièrent. Les étudiants coloniaux établis à Liège se groupèrent et bientôt disposèrent de leur home. Le professeur Michel Legraye se dépensa sans compter dans cette phase initiale. A partir de 1956 l'intérêt grandit. Le recteur Dubuisson consacra deux discours de rentrée aux problèmes congolais. Il s'était lui-même rendu en Afrique à plusieurs reprises et avait joué un rôle décisif dans la création de F.U.L.R.E.A.C. (Fondation universitaire de Liège pour la recherche en Afrique centrale), reconnu, par un arrêté royal du 15 septembre 1956, personne juridique de droit congolais. Le but de la Fondation était de « promouvoir par tous les moyens appropriés la recherche scientifique ainsi que l'enseignement et l'assistance médicale, sociale et culturelle aux autochtones ». Une action interdisciplinaire fut décidée. Ainsi étaient réunis dans une remarquable collaboration les efforts et les compétences de spécialistes de sciences humaines, de sciences naturelles et médicales, de sciences de l'ingénieur. Le but de l'entreprise désintéressée était de former des paysans aux techniques modernes de la culture afin d'assurer un meilleur équilibre économique et social des régions du Haut-Katanga. Des accords furent passés avec le Centre d'études des problèmes sociaux indigènes (C.E.P.S.I.) et avec le gouvernement. En février 1957, la première mission interdisciplinaire partait pour l'Afrique et terminait deux mois plus tard ses travaux. Des centres expérimentaux de formation et d'action rurales devaient être créés. Dès le mois d'avril 1959, le premier fonctionnait à Mangombo, non loin du lac de retenue de la Lufira, à 70 km d'Elisabethville et à 65 km de Jadotville. Une centaine de familles de régions voisines du Centre furent réunies, 150 ha furent défrichés, des routes ouvertes, le terrain irrigué, un village construit. Culture des légumes et des pommes de terre, élevage bovin sont des réussites. Mais l'essentiel est la formation humaine. Les événements politiques ont malheureusement pesé sur les villageois et le désir de créer au centre de l'Afrique une coopérative agricole n'est pas encore réalisé. D'autre part, une école dispense l'enseignement primaire à une centaine d'enfants répartis sur six classes, mêlant harmonieusement enseignement théorique et formation rurale. Enfin, en collaboration avec le C.E.P.S.I. le médecin de F.U.L.R.E.A.C. gère quatre dispensaires répartis sur 1 800 km² où vivent six mille ruraux et il joue un rôle psychologique essentiel au Centre même.

En dehors du Centre de Mangombo, F.U.L.R.E.A.C. a mené de nombreuses recherches scientifiques, notamment sur la faune aquatique et les réserves hydrauliques. Trente-cinq travaux ont ainsi été rédigés

dont on trouvera la liste et l'analyse dans le beau volume que M^{me} S. Cruck a consacré à F.U.L.R.E.A.C. à l'occasion du dixième anniversaire de cette fondation ⁽¹⁹⁾.

L'Institut de sociologie, sous la direction du professeur René Clemens, a déployé depuis 1956 de gros efforts dans la cité extra-coutumière de Katuba, à sept kilomètres du centre d'Elisabethville, comptant en 1960, 56 000 Congolais, le tiers de la population congolaise d'Elisabethville. La division d'Afrique de l'Institut de sociologie, en collaboration avec le C.E.P.S.I., y a mené une œuvre originale de développement communautaire urbain, créant notamment des institutions de service social : foyer social, centre éducatif et social, chantier de jeunesse. La mise en culture d'une pépinière et de « coins de terre » fut réalisée et en mars 1962 la construction des bâtiments du centre éducatif et social était terminée. Les événements qui secouèrent le Katanga eurent leur contrecoup sur la vie de ces centres. Cependant, l'action de développement communautaire urbain se poursuit.

Réfléchissant sur l'expérience congolaise, le Conseil d'administration chargea une commission, présidée par le doyen Warland, de proposer les moyens d'étendre dans l'Université même les enseignements et les recherches concernant les pays en développement. Le 12 février 1964, le Centre d'études des problèmes des pays en développement fut créé par le Conseil d'administration. Le Conseil de direction fut installé par le recteur Dubuisson le 17 juin 1964. Présidé par le professeur Frenkiel, l'ancien recteur de l'Université d'Elisabethville, il compte cinq représentants des facultés. Le Centre a une triple mission d'information, d'enseignement et de recherches. Il est « l'organe de coordination » des activités que les divers services de l'Université peuvent déployer en vue d'assurer un meilleur équilibre économique et social aux régions insuffisamment développées. Sa tâche d'information est essentielle. A l'intérieur comme à l'extérieur de l'Université, il doit provoquer un intérêt croissant pour les problèmes qui le préoccupent. Il réunit une documentation de base, organise des réunions, colloques ou conférences et diffuse les renseignements recueillis. Il a déjà publié cinq bulletins d'information riches de matières. Quant à l'enseignement, il vise à développer les enseignements qui donneront le complément indispensable de formation aux étudiants et diplômés qui ont l'intention de travailler dans les régions en développement. Il a joué un rôle efficace dans l'organisation des enseignements post-universitaires dans quatre facultés au début de l'année académique 1965-1966 et il a eu la grande satisfaction de voir ces cours transformés en licences com-

⁽¹⁹⁾ Université de Liège, F.U.L.R.E.A.C., *Recherches sur le développement rural en Afrique centrale*, pp.113-122.

plémentaires par le Conseil d'administration le 12 octobre 1966. Dès le 16 décembre 1966, paraissait l'arrêté royal des premières nominations des titulaires. Le Centre organise la recherche et il sert d'intermédiaire entre les services scientifiques de l'Université et les organismes étrangers « avec le souci primordial de promouvoir les recherches orientées vers l'assistance effective aux régions intéressées ».

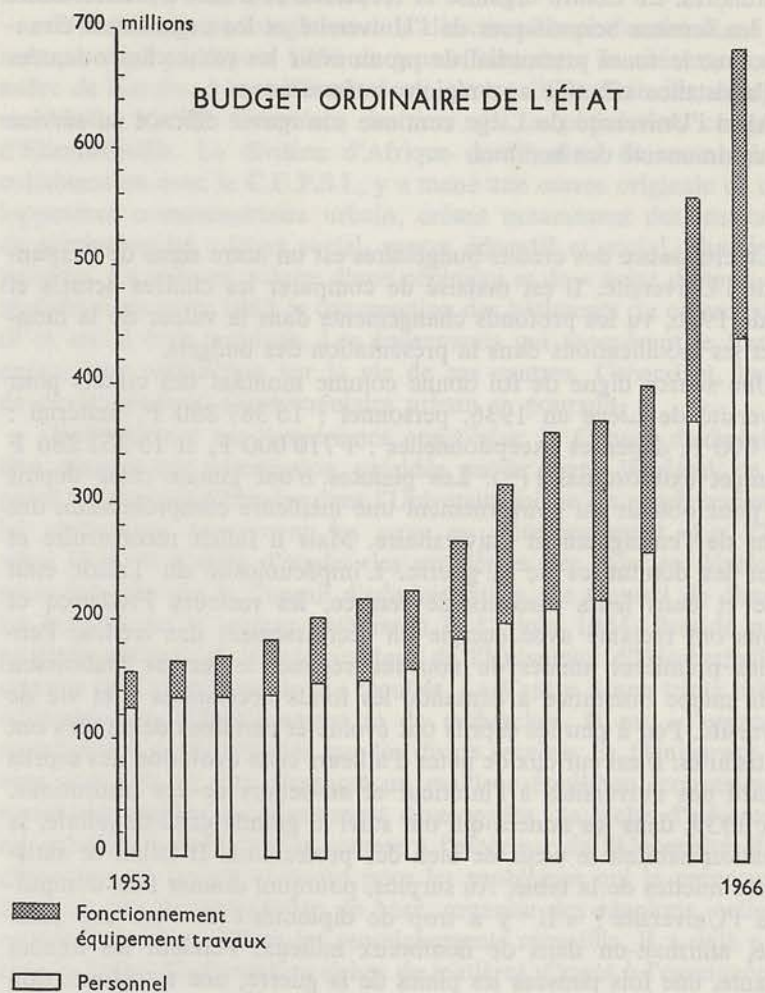
Ainsi l'Université de Liège continue son œuvre efficace au service de la communauté des hommes.

La croissance des crédits budgétaires est un autre signe de l'expansion de l'Université. Il est malaisé de comparer les chiffres actuels et ceux de 1936, vu les profonds changements dans la valeur de la monnaie et les modifications dans la présentation des budgets.

Une source digne de foi donne comme montant des crédits pour l'Université de Liège en 1936, personnel : 16 387 880 F, matériel : 3 439 000 F, dépenses exceptionnelles : 1 710 000 F, et 15 352 286 F au budget extraordinaire⁽²⁰⁾. Les plaintes n'ont jamais cessé depuis 1945 pour obtenir du gouvernement une meilleure compréhension des besoins de l'enseignement universitaire. Mais il fallait reconstruire et réparer les dommages de la guerre. L'impécuniosité du Trésor était grande et dans leurs discours de rentrée, les recteurs Fredericq et Campus ont réclamé avec énergie un accroissement des crédits. Pendant les premières années du nouveau régime, le recteur Dubuisson avec la même insistance a demandé les fonds nécessaires à la vie de l'Université. Peu à peu les esprits ont évolué et certaines demandes ont été satisfaites. Il est curieux de noter d'ailleurs cette évolution des esprits à l'égard des universités à l'intérieur et au-dehors de ces institutions. Avant 1939, dans les années qui ont suivi la grande crise mondiale, la résignation habitait le cœur de bien des professeurs. Il fallait se satisfaire des miettes de la table. Au surplus, pourquoi donner tant d'impulsion à l'Université ? « Il y a trop de diplômés » et c'est une plaie sociale, affirmait-on dans de nombreux milieux. Pendant les années cinquante, une fois pansées les plaies de la guerre, une transformation des conceptions s'opéra. La diminution de la tension internationale, les progrès scientifiques spectaculaires, une amélioration de l'économie européenne eurent leur influence. Il faut accroître le potentiel scientifique de la Nation, le progrès économique exige la formation d'un

⁽²⁰⁾ Camille LIÉGEOIS et Fernand KRAENTZEL, dans *l'Organisation de l'enseignement supérieur*. Institut international de coopération intellectuelle, Société des Nations, Paris, 1938, t. II, p. 49.

Graphique VII
BUDGET ORDINAIRE DE L'ÉTAT



nombre croissant d'universitaires. Le malthusianisme est balayé. L'optimisme règne. « Il n'y aura jamais assez de diplômés. » C'est dans cette ambiance que s'inscrit la courbe spectaculaire des crédits de l'Université : les dépenses pour le personnel s'élèvent de 125,3 millions en 1953 à 441,6 millions en 1966. Les dépenses pour le fonctionnement et l'équipement sont passées de 33,8 millions en 1953 à 243,3 millions en 1966 (graphique n° VII). Ainsi les laboratoires sont mieux

Budget ordinaire de l'État
(en milliers de francs)

Exercice	Personnel	Fonctionnement, équipement, travaux	Total
1953	125 390	33 823	159 213
1954	129 279	37 629	166 908
1955	128 175	42 261	170 436
1956	134 407	49 020	183 427
1957	144 906	58 225	203 131
1958	150 964	68 978	219 942
1959	160 655	65 312	225 967
1960	186 652	80 085	266 737
1961	197 050	120 520	317 570
1962	209 002	151 325	360 327
1963	218 155	153 825	371 980
1964	258 155	143 540	401 695
1965	371 145	189 465	560 610
1966	441 674	243 366	685 040

équipés, les bibliothèques, longtemps parentes pauvres, mieux fournies. Mais les crédits sont-ils adéquats à la construction des bâtiments nécessaires à l'enseignement et à la recherche ?

Les bâtiments

Pendant les trente dernières années, une question lancinante n'a cessé de préoccuper tous les Liégeois soucieux de la prospérité de leur Université : l'état des bâtiments. Pour les autorités académiques, ce fut « une véritable hantise ». Une réalisation remarquable, la construction des Instituts du Val-Benoît, était à peine achevée que les événements de guerre les endommageaient gravement.

Le 26 novembre 1937, l'Université fêtait le centenaire de l'Ecole des mines et le roi Léopold III inaugurait l'Institut de chimie et de métallurgie, l'Institut du génie civil, le laboratoire de thermodynamique et la centrale thermo-électrique. « Le Val-Benoît », « cette entreprise gigantesque » à laquelle l'administrateur-directeur Marcel Dehalu « a consacré plus de dix années de sa vie » et qui doit tant « à l'énorme labeur accompli par le professeur Campus qui a assumé la lourde tâche de la direction du Bureau technique » (Jules Duesberg) avait profondément transformé les conditions de travail de la Faculté technique devenue cette même année faste la Faculté des sciences appliquées. De mai à août 1944 une centaine de bombes tombèrent au Val-Benoît causant d'importants dégâts ; menée avec une étonnante célérité, la reconstruction fut terminée pendant l'été 1947 pour les brillantes manifestations du centenaire de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège (A.I.Lg.). Le 9 août était inauguré le Salon international de la recherche scientifique et du contrôle industriel et le 30 août s'ouvrait le Congrès international consacré au « Passé, présent et avenir de notre industrie ».

Pendant l'entre-deux-guerres, l'effort de rénovation ne s'était pas limité à la Faculté des sciences appliquées. La loi du 22 janvier 1931 sur la fiscalité provinciale et communale avait mis à la charge de l'Etat les obligations que la ville de Liège devait supporter en vertu de la loi organique du 15 juillet 1849 quant à l'agrandissement, l'amélioration et l'entretien des bâtiments universitaires. C'était un progrès indéniable. Ainsi la modernisation des services de la Faculté de médecine fut entreprise. Le 29 octobre 1936 eut lieu à l'hôpital universitaire de Bavière l'inauguration des nouvelles installations des services de chirurgie, de médecine générale et d'urologie. Le coût total des trois pavillons s'élevait à 8,9 millions et dans cette somme 1,5 million était supporté par

l'Université pour les locaux de laboratoire. Nous rappelons ces chiffres qui laissent rêveurs...

En même temps que l'Assistance publique rénouvait et étendait le service hospitalier, l'Université, sur le budget du département de l'instruction publique, par des crédits de 7,5 millions (y compris 1,5 million, sa part d'intervention dans les constructions de l'Assistance publique) répartis sur six années, construisit un pavillon spécial pour les laboratoires de chirurgie, un autre pour les laboratoires de la polyclinique de médecine et un amphithéâtre d'urologie. En outre, un second étage fut construit à l'Institut de pathologie et des transformations faites à l'Institut de pharmacie, rue Fusch.

Mais au bâtiment central, les conditions de travail étaient déplorables. Rappelons ici ce que Paul Harsin écrivait en 1935 : « Il est devenu nécessaire d'abattre les constructions qui lentement s'écroulent autour de l'Ecole de commerce et de la Bibliothèque. Le service de celle-ci est pour l'instant lamentablement compromis. Les collections ont dû être dispersées dans divers locaux et certains travaux pratiques d'étudiants sont rendus impossibles. L'édification de plusieurs ailes de bâtiment est sur le point d'être entreprise, mais l'on se demande avec angoisse si certains murs branlants tiendront encore jusqu'à l'achèvement des travaux de construction des derniers Instituts de la Faculté technique... » Il a fallu attendre 1959 pour que la Faculté de philosophie et lettres s'installe dans des locaux trop étroits et l'Ecole de commerce n'a point encore trouvé une pierre où reposer la tête. Les services d'histoire et de philologie germanique de la Faculté de philosophie et lettres ont émigré en 1937 rue de l'Université dans les locaux de la Banque Liégeoise, puis place Saint-Paul dans un immeuble branlant qu'on dut étonçonner, pour aller ensuite chercher asile à l'Assistance publique, au coin du pont Neuf. On quitta ce dernier bâtiment chassés par les démolisseurs pour essuyer les plâtres place Cockerill ! Que la recherche historique et les études de philologie germanique aient pu prospérer à Liège au cours de ces vingt-cinq ans, cela tient du miracle.

L'acquisition de l'îlot de maisons à l'extrémité de la place du XX-Août et le long du quai Van Hoegaerden, aujourd'hui quai Roosevelt, s'imposait à tout esprit clairvoyant. Toutes les propositions dans ce sens se sont heurtées à l'inertie du pouvoir central et ainsi l'occasion de créer un quartier latin au centre de Liège a été perdue. Sur cet espace qui apparaît avec une telle clarté dans les premières séquences du film de Pierre Levie comme faisant partie intégrante de l'Université, on a laissé s'édifier, dès avant la guerre de 1940, un premier « building » ! En 1936 la décision avait été prise de construire une bibliothèque place Cockerill, l'année suivante on démolit le bâtiment qui

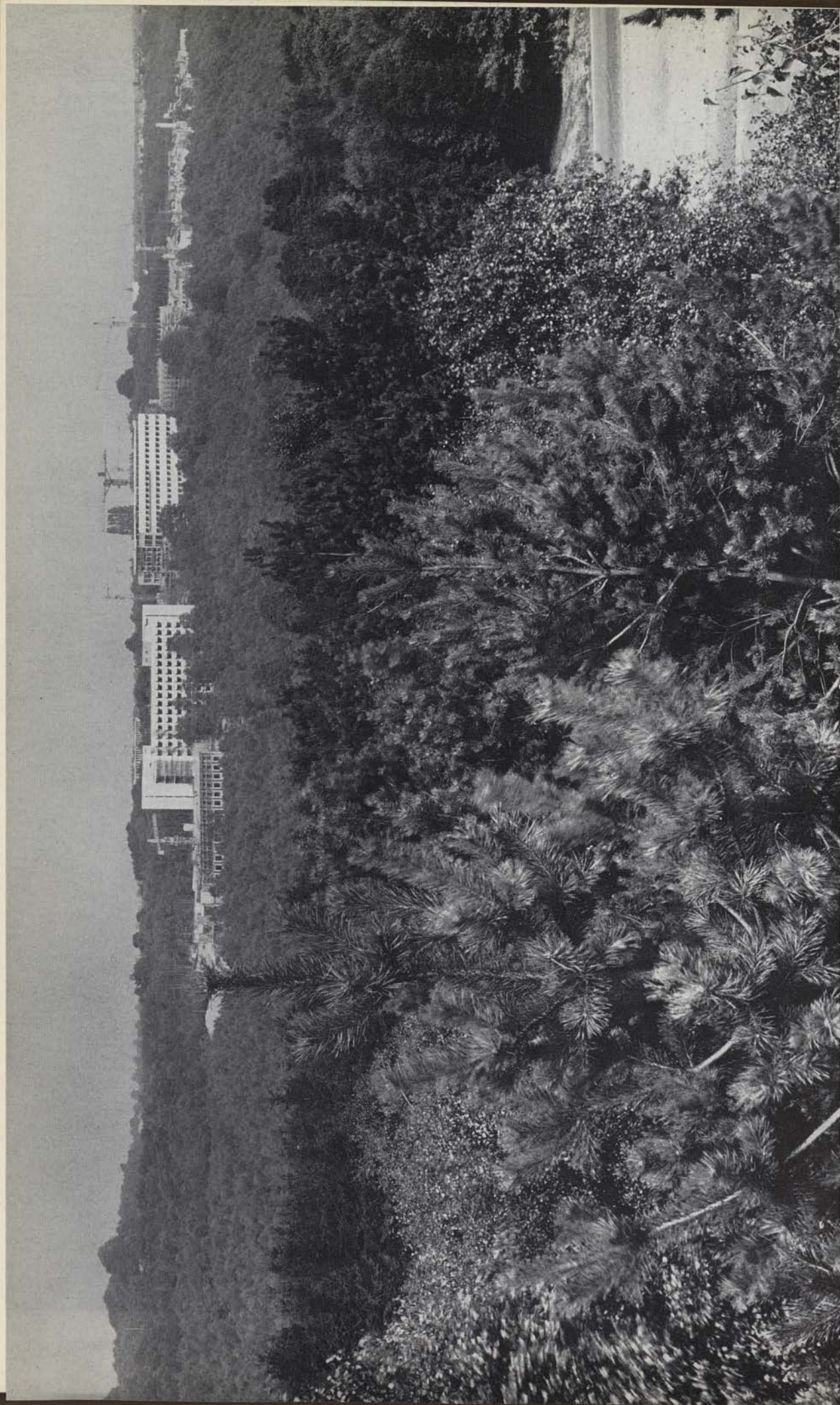
menaçait ruine et en 1939 on battit les premiers pieux. Puis le projet fut abandonné pendant la guerre et dix ans plus tard on décida de réaménager les anciens bâtiments de la Bibliothèque. Voilà bien les « tribulations extravagantes de la Bibliothèque centrale » décrites par le recteur Campus dans un brillant article du *Bulletin de l'Association des amis de l'Université* en 1951. La paix revenue, devant l'état lamentable de nombreux locaux, les projets d'extension de l'Université avaient fusé. Divers sites furent proposés : l'abbaye de Saint-Laurent, la Citadelle, Cointe. Jules Duesberg, devenu administrateur-inspecteur, qui se souvenait de ses années passées aux Etats-Unis, rêvait d'un campus hors ville. C'est à Cointe qu'à l'intervention d'Auguste Buisseret, une propriété de 9 ha, 69 a, 62 ca fut acquise le 3 décembre 1946. En 1947, en entrant en charge, le recteur Henri Fredericq déclarait : « Des projets grandioses sont en train de s'élaborer en vue du transfert de l'Université sur la colline de Cointe dans un cadre digne d'une institution qui veut rester à la pointe du progrès. » Deux mois plus tard, un avant-projet fut établi par l'architecte Dedoyard et une maquette fut exposée au musée d'art wallon au parc de la Boverie. L'administration, la salle académique, les Facultés de philosophie et lettres, de droit et des sciences, la Bibliothèque centrale devaient y trouver place. Cependant la botanique et la zoologie seraient installées le long du boulevard Kleyer, en face du nouveau jardin botanique. Une cité pour un millier d'étudiants devait être construite dans le parc des Dames du Sacré-Cœur, où les bâtiments avaient été détruits par un incendie. Le coût était évalué à 761 millions auxquels devait s'ajouter 21 millions d'expropriation. Le projet fut plus tard abandonné, les espaces étant trop limités pour des extensions prévisibles. Dès le début d'ailleurs, la place manquait pour l'Institut d'éducation physique et les terrains de sports.

Dans tous ces projets, la Faculté de médecine restait dans son cadre traditionnel. Des aménagements furent apportés à divers services. C'est ainsi que le 6 mai 1950 furent inaugurés un nouveau pavillon de radiologie et de radiothérapie. Au bâtiment central on para aussi au plus pressé et rappelons que le ministre de l'instruction publique inaugura les installations restaurées de la Bibliothèque centrale le 24 octobre 1949.

Mais tant que l'Université « ne serait pas maîtresse de ses destinées » l'espoir de rénovation était mince. Le recteur Campus alerta l'opinion par un article solide paru dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université* en janvier-mars 1951. Le bâtisseur du Val-Benoît y faisait le point avec sa compétence indiscutée. Il s'étendait sur la gravité et l'ancienneté du mal. Il dressait avec sobriété l'état des locaux de chimie générale : « insuffisants, vétustes, mal ventilés et insa-



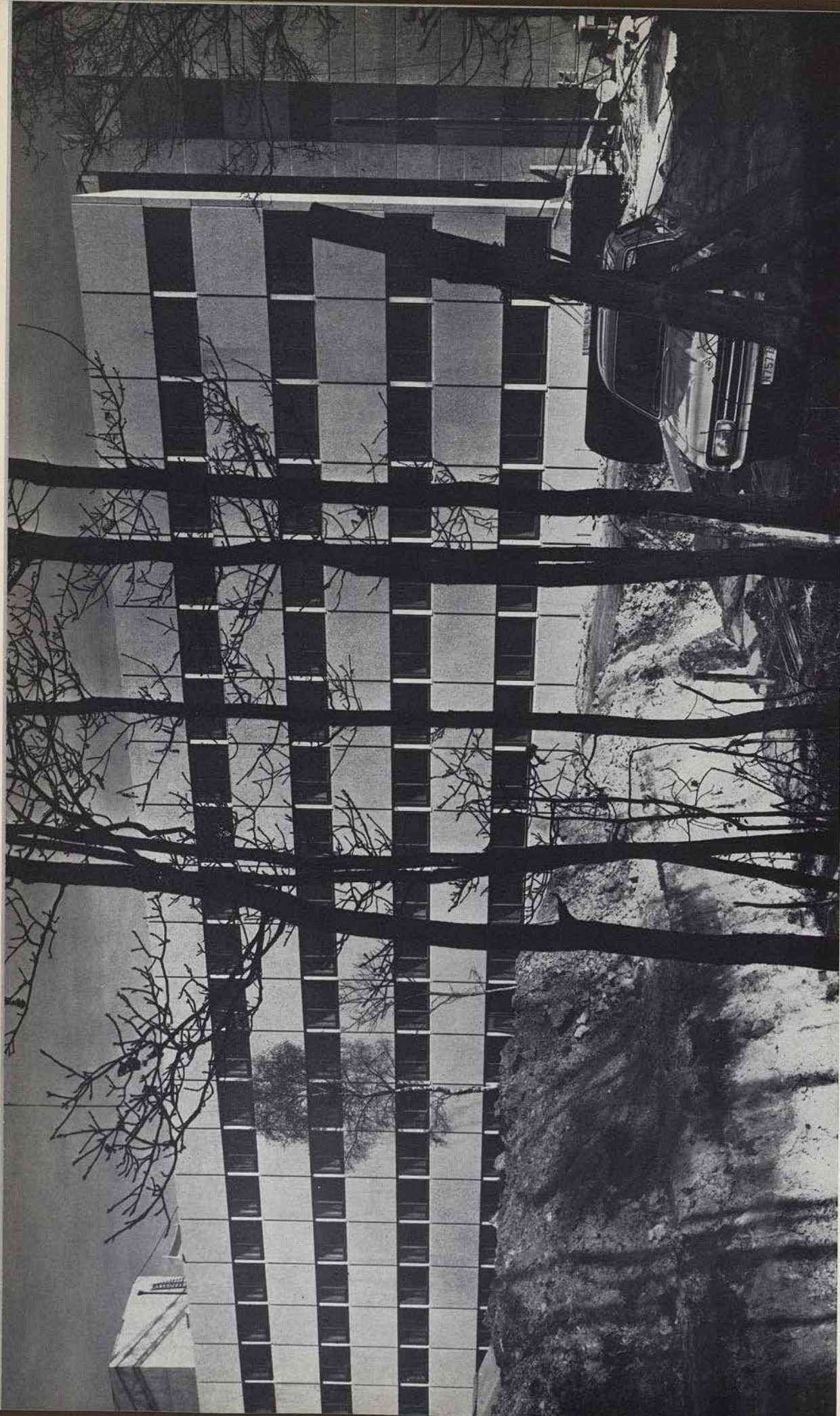
Marcel Dubuisson, recteur 1953-1969



Les premières constructions au Sart-Tilman



Sari-Tilman. Institut de physique



Sart-Tilman. Institut de chimie

lubres ». L'Institut de physique était « suranné » et « excessivement insuffisant », certains instituts de la Faculté de médecine comme l'Institut d'hygiène étaient « vétustes et menaçant ruines », l'hôpital de Bavière formait un « ensemble déconcertant ». Il évoquait la place Saint-Paul, la Bibliothèque centrale, les malheurs de l'École de commerce. Les locaux n'étaient pas seulement en mauvaise condition, ils étaient trop étroits. La pénurie de salles de cours, de laboratoires était aiguë. Nombre de professeurs n'avaient pas de bureau. D'autre part, les étudiants étaient forcés à de longs déplacements, notamment ceux des sciences appliquées.

L'Université renonçait-elle à la lutte ? Nullement. Mais sans l'autonomie, il fallait se satisfaire de solutions modestes. Une commission des bâtiments avait cependant établi un projet dont les grandes lignes orientèrent la politique générale pendant quelques années. Le bâtiment central de la place du XX-Août était réservé aux Facultés de philosophie et lettres, de droit et à la Bibliothèque centrale, le Val-Benoît à la Faculté de sciences appliquées et à la candidature préparant aux études d'ingénieur. Ainsi on y construirait les Instituts de chimie, de physique et de sciences minérales. L'électro-technique quitterait la rue Saint-Gilles pour le Val-Benoît. C'est à Cointe que la Faculté des sciences serait implantée, à l'exception de la botanique et de la zoologie. La Faculté de médecine s'étendrait dans le quartier de Bavière et disposerait de la caserne Fonck.

Les évaluations s'élevaient à près de deux milliards. Le recteur Campus, averti par les lenteurs de la construction du musée d'histoire naturelle et de l'hôpital universitaire de Gand, réclamait un fonds spécial assurant le financement régulier des travaux et un service compétent pour l'étude et l'exécution de ces travaux. Il terminait son article en demandant qu'à l'instar de l'Université Laval à Québec « les travaux soient dirigés par un Conseil d'administration et un Comité de construction propres à l'Université ». Dans son « testament rectoral »⁽²¹⁾ ce programme est ramené à des proportions plus réduites, mais le thème général n'est guère modifié. Des Instituts de sciences minérales et d'électrotechnique seront construits au Val-Benoît, mais on rénovera sur place, au quai Van Hoegaerden, l'Institut de chimie, tandis que les services de mathématiques et de physique s'installeront rue Saint-Gilles à l'Institut Montefiore. La Bibliothèque centrale s'étendra sur le territoire de l'Institut de physique, tandis que la Faculté de médecine disposera de l'hôpital de Bavière reconstruit. La pharmacie sera installée à l'ancienne Maternité au boulevard de la Constitution. Un Institut de chimie biologique

⁽²¹⁾ F. CAMPUS, Le voyage à Bristol, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université*, oct.-déc. 1952, n° 4, pp. 22-23.

sera érigé rue de Pitteurs et les Instituts non chimiques de la Faculté de médecine seront construits au boulevard de la Constitution. Quant à l'éducation physique — ballottée depuis tant d'années — on lui réserve le château Lamarche, rue des Tilleuls. L'Institut de botanique s'agrandira des bâtiments de l'Institut de pharmacie. L'évaluation des dépenses n'atteignait plus que le tiers, un demi-milliard. Un fonds devrait être créé permettant de disposer de cinquante millions pendant dix ans, ces crédits étant inscrits au budget du Ministère de l'instruction publique et non du Ministère des travaux publics. Un service technique spécial devrait être institué. L'idéal eût été que l'Université fût maître de l'œuvre. Ce souhait ne fut pas réalisé et le Conseil d'administration commença à travailler sans avoir les coudées franches. Du moins le gouvernement avait créé un fonds de constructions scolaires et universitaires pour une durée de cinq ans. En vertu de la loi du 22 juin 1953, sur une somme de trois milliards, au moins 25 %, soit 750 millions, étaient réservés à l'enseignement supérieur. Ainsi l'Université de Liège pouvait escompter recevoir plus ou moins 375 millions dans un délai de cinq ans. La somme était importante, mais faute de personnel, les études préliminaires, les avant-projets et les projets traînaient tellement qu'on ne trouvait pas à la dépenser ! Dès le départ, le Conseil d'administration avait fixé une série de principes. La dispersion des bâtiments universitaires doit être réduite, mais la construction immédiate d'une université nouvelle, vu la médiocrité des moyens, ne pouvait être envisagée. Les lignes directrices du plan Campus, modifiées sur certains points cependant, se dessinent en filigrane. A la place du XX-Août seront concentrées les Facultés de philosophie et lettres et de droit et les services de l'administration générale ; la Faculté de médecine, y compris la pharmacie et l'Institut d'éducation physique dans les environs de Bavière ; la Faculté des sciences appliquées au Val-Benoît où se fixeraient également les candidatures préparant aux études d'ingénieurs. La Faculté des sciences restera dispersée, les candidatures préparant aux licences, place du XX-Août, la botanique, rue Fusch, l'astronomie et l'astrophysique à Cointe, la biologie et la zoologie au quai Van Beneden.

En 1955, le Conseil d'administration constitua une Commission des bâtiments et créa à ses frais un bureau d'architectes, chargé de dresser les avant-projets répondant aux vues des autorités académiques. En 1956, le Conseil d'administration appela le professeur Henri Louis à la direction du Service d'études techniques, qui fut reconnu par un arrêté royal du 19 juin 1958. Ainsi le Conseil d'administration réussit à faire sortir de l'ornière une série de projets. Des travaux en cours furent lentement achevés, l'Institut de zoologie fut complètement rénové. Place Cockerill, on commença la construction du bâtiment de la Faculté de philosophie et lettres, au Val-Benoît l'Institut d'hydraulique et le centre

thermo-électrique furent réaménagés. A l'hôpital de Bavière, on travailla aussi à l'Institut de stomatologie, à la polyclinique médicale et à la clinique chirurgicale.

Cependant, malgré la reconnaissance officielle du Bureau d'études techniques, l'Université n'était toujours pas maîtresse des adjudications, du choix des soumissionnaires, de l'exécution, de la surveillance et de la réception des travaux. Aussi longtemps que l'Université ne pouvait pas construire elle-même ses propres bâtiments, il apparaissait aux yeux des plus clairvoyants qu'il était vain d'entreprendre un projet de grande envergure. Mais si on ébauchait le rêve de l'Université de l'an 2000, n'ébranlerait-on pas les obstacles à la véritable autonomie ? La Commission nationale des sciences, nous l'avons vu, recommande l'octroi aux universités de l'Etat de la maîtrise de l'ouvrage, le 6 mars 1958. A cette même Commission, les investissements nécessaires pour réaliser en dix ans à l'Université de Liège le programme de construction, d'aménagements et d'acquisitions de terrains sont évalués à 2,580 milliards. C'est le 6 mars 1958 que le rapport sur les bâtiments universitaires est approuvé. Deux jours plus tard, le Conseil d'administration de l'Université décidait de demander à l'Etat l'acquisition du Sart-Tilman. Le 22 avril 1958 un fonds des constructions de l'enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat est créé, qui prévoit des crédits annuels d'au moins 200 millions pour les deux universités et les établissements d'enseignement supérieur de l'Etat. Les plus ou moins 90 millions sur lesquels l'Université de Liège pouvait compter permettraient-ils une rénovation complète ? Il ne paraît pas, mais c'était du moins une possibilité d'aménagements sérieux. Aussi bien la lutte continuait tant pour desserrer le carcan administratif que pour disposer d'espaces nécessaires. Le 21 mars 1959, l'Etat achète à la Société immobilière Bernheim 172 hectares sur le plateau du Sart-Tilman, sur le territoire des communes d'Angleur, Tilff et Ougrée, à gauche de la route du Condroz entre le monument aux morts de la guerre et le terrain de golf. L'Université pavoise. L'opinion publique est rapidement informée des intentions de l'Université, qui sont précisées par le recteur Dubuisson dans son discours de rentrée du 3 octobre 1959, consacré à *L'Université de Liège au Sart-Tilman*.

La Faculté des sciences appliquées restera au Val-Benoît, d'ailleurs le service d'études techniques achève le projet de l'Institut des candidatures préparatoires aux études d'ingénieurs. On construira aussi au Val-Benoît un Institut d'électrotechnique. Autour de l'hôpital de Bavière, des terrains ont été acquis, un projet d'urbanisation déposé, un vaste complexe hospitalier comprenant les services cliniques, les disciplines pathologiques, pharmaceutiques et aussi précliniques sera construit. « La Faculté de philosophie et lettres émigre ces jours-ci dans le

nouveau bâtiment de la place Cockerill. Elle y trouvera les locaux décents qu'elle réclame depuis un demi-siècle. » Ce seront les plus mal lotis qui les premiers seront installés au Sart-Tilman : les Facultés des sciences, de droit, les Ecoles annexes, la Bibliothèque centrale et les services de l'administration générale.

Et le Recteur de fixer les étapes du vaste programme. « *Une première étape* doit comprendre l'édification des Instituts de chimie et de physique, de botanique, des sciences minérales, des sciences nucléaires, d'astrophysique, de géographie, du droit, de la Bibliothèque centrale, des services de l'administration générale, y compris les homes et les restaurants d'étudiants. *La deuxième étape* comprendra l'Institut de zoologie et la Faculté de philosophie et lettres. *Des étapes ultérieures* prévoient, si c'est nécessaire, les déplacements de la Faculté des sciences appliquées, voire de la Faculté de médecine si les conditions nécessaires à son expansion se trouvent rassemblées à ce moment au Sart-Tilman. »

L'acquisition du terrain est une première victoire et le doyen Fernand Desonay qui était au Conseil d'administration à l'époque a bien apprécié l'obstination du recteur Dubuisson. « Pour gagner à ses vues quatre ministres, les membres de leur Cabinet, les fonctionnaires de l'Administration, le Comité d'acquisition de Liège, pour réduire les objections, déjouer les manœuvres, évaluer les obstacles, pour ne pas jeter dix fois le manche après la cognée, pour mener de front d'aussi difficiles négociations et les travaux de la Commission nationale des sciences, sans que gauchisse entre ses mains le gouvernail de la barque universitaire, il aura fallu à cet énergique pionnier une endurance peu commune. » Mais il faut des fonds pour construire et il faut construire soi-même. C'est encore à l'opinion publique que le Recteur fait appel. Il publie sous forme d'un « Livre blanc » le rapport approuvé par le Conseil d'administration en séance du 13 janvier 1960. C'est un plan de dix ans, les évaluations qui atteignent trois milliards sont basées sur le nombre des étudiants et sur l'organisation des enseignements en 1960. On retrouve les grandes lignes du discours rectoral de rentrée et l'idée qu'il faut étendre le domaine du Sart-Tilman tant qu'il est encore possible de le faire, parce qu'un jour, c'est toute l'Université qui s'installera sur le plateau. Le 8 juin 1960, le Conseil d'administration décide de reconstruire aussi la Faculté de médecine au Sart-Tilman et demande à l'Etat l'acquisition de 37 hectares à l'est du domaine principal. Pourquoi a-t-on renoncé à l'extension sur place à Bavière ? « Pour disposer d'un territoire d'environ 3 hectares, il faut dépenser 115 millions — et reconstruire la Faculté de médecine en hauteur et sans possibilité d'extension. » Ainsi au Sart-Tilman sera construit un hôpital exclusivement universitaire de neuf cents lits, « hôpital hautement spécialisé »,

complémentaire de l'hôpital de Bavière, admirablement situé sur le versant surplombant la vallée de l'Ourthe. Cependant l'hôpital de Bavière sera maintenu en activité et gardera son statut de gestion mixte Université-Assistance publique.

La Commission administrative du Patrimoine épaula constamment la politique du Conseil. Elle reçoit en donation de la Société immobilière Bernheim 47 hectares joignant les terrains réservés à la Faculté de médecine et elle achète 59 hectares au nord du domaine acquis par l'Etat au lieu dit la Cense rouge. Le 17 mai 1961, le Conseil d'administration décide de réserver à la Faculté des sciences appliquées les terrains au nord de la route du Condroz. Ainsi plus de 300 hectares étaient à la disposition de l'Université. Or, depuis le 1^{er} avril 1960 l'Université avait enfin la maîtrise de l'ouvrage et des crédits considérables pour entreprendre une grande œuvre, la dotation du fonds des constructions universitaires ayant été portée à quatre milliards pour la période 1961-1971⁽²²⁾. Le Conseil d'administration prit des mesures importantes. La désignation du professeur Louis, directeur du service d'études techniques, en qualité de délégué du Conseil d'administration pour les problèmes techniques fut d'une grande signification. L'action efficace de cet homme admirable, au service de l'Université, ne sera jamais assez reconnue. Le professeur V. Desreux fut désigné comme délégué pour les problèmes de programmation. Le Conseil créa dans chaque faculté des bureaux de programmation. Il nomma un conservateur du domaine, P. Gathy et le conseiller du recteur, H. Schlitz, se vit confier un département distinct de l'administration générale, réservé aux bâtiments.

Le recteur Dubuisson qui est le grand animateur de l'entreprise ne voulut nullement précipiter les travaux. Avec les moyens financiers et la liberté d'action il aurait été aisé de construire rapidement un bâtiment important à un endroit plus ou moins bien choisi et d'en terminer la construction dans un délai assez court. Mais on risquait d'abîmer définitivement un site magnifique. Le Recteur convainquit aisément ses collègues, et les études préalables sont menées minutieusement d'une manière scientifique par une série impressionnante de spécialistes : « photogrammétristes », géologues, pédologues, botanistes, géographes, hydrologues, météorologues se dépensent sans compter pour permettre une implantation rationnelle des bâtiments. Un conseil scientifique des sites naturels est constitué. De tout ce travail témoignent les *Cahiers du Sart-Tilman*, publications qui retracent l'histoire d'une grande réalisation. Un film remarquable de Pierre Levie, précieuse source histo-

(22) La loi du 9 avril 1965 a doublé la dotation annuelle pour les années 1965 à 1968.

rique, conserve pour la postérité les traces des premières ébauches, des « tâtonnements ».

Dès le début de 1961, le 8 février 1961, le Conseil met à l'étude une première tranche de constructions pour trois départements de la Faculté des sciences : la botanique, la chimie et la physique. Un mois plus tard, il conclut un contrat avec un bureau d'études hollandais spécialisé dans la « programmation des constructions universitaires », le B.S.B. (« Bureau voor Samenstelling van Bouwprogramma's ») et choisit un architecte-coordonateur, Claude Strebelle. La programmation de l'hôpital sera confiée aux soins du Centre international d'études techniques (C.I.E.T.) de Paris. C'est le 12 juillet 1961 que le Conseil prend les décisions nécessaires à l'exécution de la première tranche de travaux. Elle concerne les Instituts de licences et recherches de la physique et de la chimie, l'Institut de botanique et le Jardin botanique, l'Institut d'éducation physique et les plaines de sport, des homes et des restaurants pour étudiants, un centre thermo-électrique. Les architectes sont désignés. Comme l'ampleur du programme dépasse les moyens du bureau d'études techniques de l'Université, celle-ci, après de longues négociations délicates, conclut un contrat avec le groupe d'études Unisart réunissant plusieurs bureaux d'études, d'importantes sociétés belges : B.E.I., Sofina, Electrobél, Electrorail, Traction-électricité et B.E.N. Unisart est chargé désormais des études, avant-projets et projets, de la surveillance et de la réception du premier programme.

Le 13 juin 1962 a lieu l'inauguration de l'Atelier du Sart-Tilman, ensemble des cellules de travail des ingénieurs et architectes, qui, dans le milieu même qu'ils doivent transformer, confronteront leurs vues et chercheront à les concilier. C'est le 20 décembre 1962 que commencent les travaux de construction du premier tronçon de la route intérieure principale du domaine universitaire d'une longueur de 1 500 mètres, allant de la route du Condroz au futur carrefour de l'Hôpital.

Dès le début de 1963, les décisions se multiplient : approbation des études préliminaires des bâtiments de chimie, de physique et du premier groupe de homes et restaurants, et commande des avant-projets.

Le domaine s'étend encore grâce à la Commission du Patrimoine qui, le 1^{er} avril 1963, acquiert de la Société immobilière Bernheim-Outremer 60 hectares de terrain joignant le fonds principal vers le carrefour des routes du Condroz et de Boncelles à Tilff. Dans cet ensemble se trouvent les « links » du club de golf du Sart-Tilman, auquel la Commission consent un bail de location de 25 ans sur 48 hectares. La volonté d'éviter tout lotissement guide les dirigeants clairvoyants de l'Université qui ne cesseront de se préoccuper de protéger une zone beaucoup plus vaste au-delà du domaine. Le 6 sep-

tembre 1963, un « vieux » rêve se réalise : l'Etat achète le domaine de Colonster, 137 hectares. Le château historique, un magnifique parc, des terres de qualité constituent un ensemble que, dès le début, l'Université avait espéré acquérir. Un incendie détruisit l'intérieur du château le 3 décembre 1966, mais les travaux de restauration furent rapidement entrepris.

C'est dans les salons de ce château que l'Université reçut le roi Baudouin le 29 octobre 1964. Une longue visite des chantiers eut lieu après un exposé général des travaux. Dans ces salons, trois mois plus tôt, le 9 juillet 1964, avait eu lieu une réception à l'issue de l'inauguration de la route de pénétration dans le domaine universitaire, la première réalisation, splendide réussite de l'art de l'ingénieur soucieux de respecter le site naturel. La route du Condroz isole fâcheusement le domaine principal des terrains destinés à la Faculté des sciences appliquées où doit s'édifier, dans la deuxième tranche de travaux, l'Institut d'électrotechnique ⁽²³⁾. Dès 1962 le détournement de la route avait été décidé par le ministre des travaux publics, en 1966 rien n'est cependant fait, du moins un nouvel accord est intervenu en novembre 1965 et au budget de 1967, une somme de 60 millions est prévue pour ces travaux qui seront terminés pour l'automne 1967. Sur le domaine, les travaux n'ont pas chômé. L'infrastructure a réclamé des crédits considérables, mais les réalisations spectaculaires, qu'il s'agisse d'adduction d'eau, d'évacuation des eaux, de conduits de chaleur ou d'équipements électriques, attirent depuis des mois nombre de spécialistes sur le plateau du Sart-Tilman. Les Instituts de licences et de recherches de physique et de chimie, celui de botanique, le bâtiment destiné au service des études techniques, les premiers homes et restaurants sont en voie d'achèvement. Au jour du cent cinquantième anniversaire de l'Université, l'inauguration des premiers Instituts aura lieu solennellement.

Le Sart-Tilman n'a pas été cependant seul à retenir l'attention du Conseil d'administration dans sa politique des bâtiments. Outre l'achèvement de constructions décidées sous « l'ancien régime » et mentionnées plus haut, comme l'Institut de zoologie, la Faculté de philosophie et lettres (1959), la nouvelle salle de cours d'astrophysique Marcel Dehalu (1961), l'Université et l'hôpital de Bavière se sont enrichis de nouveaux locaux. Le 10 novembre 1960, la Faculté de droit a inauguré sa bibliothèque Léon Graulich, splendidement installée place du

⁽²³⁾ Le 15 juillet 1964 le Conseil a décidé de faire figurer l'Institut d'électrotechnique dans la deuxième tranche et de commander à Unisart l'avant-projet de l'Institut des sciences minérales et de géographie.

XX-Août. Depuis le premier séminaire tenu quai Godefroid Kurth, au domicile privé du professeur Léon Graulich, en passant par les sombres salles de la Banque Liégeoise, rue de l'Université, quelle extraordinaire transformation !

A l'hôpital de Bavière, l'Institut de stomatologie, mis en service en 1941, est en pleine évolution. En 1960 tout le service de radiothérapie est installé dans de nouveaux bâtiments. Un bêtatron de 35 MeV et un gammatron de 2 000 curies sont mis en place. Le 14 décembre 1961, date de l'inauguration du S.H.E.A.R.T. (Service des hautes énergies appliquées à la recherche et à la thérapeutique), est un grand jour pour le regretté Paul Desaive. Quelques semaines plus tard c'est, au service de chirurgie du professeur Orban, l'inauguration d'un centre de traitement des grands traumatisés de la route. Le 9 décembre 1963, dans les jardins de l'Institut Léon Fredericq, sont ouverts les laboratoires destinés aux travaux pratiques de biochimie et de physiologie. Le 10 juin 1965 les importants bâtiments de radiobiologie construits entre le boulevard de la Constitution et le quai Godefroid Kurth sont inaugurés, les professeurs Zénon Bacq et Betz sont fiers de cette réalisation.

Au Val-Benoît, une cérémonie solennelle marque l'ouverture du bel Institut de mathématiques le 17 avril 1964, une construction splendide dotant d'un ensemble remarquable de locaux un service longtemps sacrifié.

VI

Les étudiants

Dans une Université où un des pionniers de la médecine sociale, Ernest Malvoz, avait fait école, le souci de la santé des étudiants était naturel. Grâce à la générosité de Malvoz lui-même, un dispensaire antituberculeux universitaire avait été créé en 1935. Les consultations avaient lieu alors à l'Institut d'hygiène, rue de Pitteurs. Dès la première année, 206 étudiants et étudiantes avaient été examinés et des cures sanatoriales furent prescrites à six d'entre eux. Le Comité universitaire du Fonds Malvoz, grâce à des fêtes et des collectes, récolta près de 15 000 F — somme importante pour l'époque — qui permit de couvrir les dépenses. Pendant des années, ce dispensaire eut une activité considérable, étendant son champ d'action à la vaccination contre la variole, le typhus, et organisant ses consultations régulières chaque mardi. En 1947, l'Etat ouvrit à Eupen le Sanatorium universitaire de Belgique qui jusqu'en 1965 rendit de grands services.

Après la guerre, la situation sanitaire n'était pas brillante. Devant les risques de contagion, des mesures furent prises. Le 30 avril 1948, un arrêté du Régent institua un contrôle médical pour tous les étudiants. Sur un recours des étudiants, l'arrêté fut cassé par le Conseil d'Etat, car, postérieur de quelques jours à la mise en activité du Conseil d'Etat, il ne lui avait pas été soumis. L'Université de Liège continua néanmoins à organiser un examen médical auquel les étudiants étaient invités à se soumettre librement. Ils furent de plus en plus nombreux à subir cet examen et les médecins constatèrent une amélioration de leur état physique. En 1950, l'Association générale des étudiants et l'Association royale des étudiants en médecine et en pharmacie votèrent, à l'unanimité, une motion demandant un examen médical obligatoire. Le Conseil académique et les autorités académiques soutinrent ce vœu. Le 30 décembre 1952, une loi soumettait les étudiants de l'Etat à l'obligation d'un examen médical en vue du dépistage des maladies contagieuses. Divers arrêtés royaux ont réglé l'exécution de la loi. L'examen médical a lieu chaque année pour les étudiants des Facultés des sciences, de médecine et des sciences appliquées, tous les deux ans pour les autres étudiants. Mais le service médical des étudiants ne se borne pas aux examens préventifs ; à l'hôpital universitaire, ils peuvent recevoir les soins que leur santé réclame.

La croissance du nombre d'étudiants, la relative démocratisation de leur recrutement ont placé les autorités académiques devant des difficultés sérieuses. Au cours de la seconde guerre mondiale, au début de l'année académique 1941-1942, le recteur Léon Graulich créa le Service social. Le souci matériel était prépondérant mais des préoccupations morales et intellectuelles guidèrent aussi ceux qui se groupèrent autour du Recteur de la guerre et qui, depuis lors, ont poursuivi la mission de soutien des plus défavorisés de nos étudiants. Le conseil d'administration était formé des membres de la Commission administrative du Patrimoine et de deux délégués de l'Association des amis de l'Université. Un comité de direction, présidé par le recteur, comprenait un représentant de chaque faculté. Le président de l'Association générale des étudiants siégeait aux deux conseils avec voix consultative. Le Service social n'avait nullement pour but de se substituer aux œuvres estudiantines existantes, mais de coordonner leur action et de susciter de nouvelles initiatives. Après la guerre, l'aide alimentaire, l'aide aux enfants de fusillés, notamment par le parrainage de professeurs de la Faculté où ils étaient inscrits, l'examen médical gratuit, le logement, les cures de repos et de vacances, l'information sur les bourses et prêts d'études, le service de travail pour les étudiants préoccupaient le Comité de direction. Soutenu par la C.A.P.U. et l'Association des amis de l'Université, il vit ses charges croître rapidement : en 1946-1947 il avait dépensé 85 519 F, en 1949-1950 ses dépenses s'élevaient à 645 586 F, et atteignaient le million en 1955-1956. La création du Fonds national des études par la loi du 19 mars 1954, remplaçant le régime des bourses et prêts d'études accordés par la Commission mixte des bourses d'études de l'Etat et des prêts de la Fondation universitaire, a accru la tâche du Service social, et l'augmentation du nombre de bourses au fil des ans a imposé un surcroît de travail à ce service chargé de l'information des étudiants, et consentant fréquemment des avances de fonds, la liquidation des bourses n'étant pas toujours rapide.

Deux chiffres suffiront à mesurer l'accroissement des bourses : en 1955, 272 bourses pour un montant de 3,8 millions, en 1965-1966, 1 664 bourses, pour un montant de 28,5 millions, la bourse moyenne étant de 17 148 F. Il convient de noter que dans ce total 699 bourses ont été octroyées à des étudiants de première candidature pour une somme de 11,1 millions. Parmi ces boursiers de première candidature, 38,8 % ont réussi leurs examens, 41,7 % des autres boursiers ont également réussi ces épreuves.

Les mutations sociales causées par la guerre avaient rendu nécessaire l'information des parents et des étudiants sur les carrières univer-

sitaires. C'est à l'initiative des amis de l'Université de Liège que fut créé en juillet 1950, un Centre de documentation et de renseignements. Il réunit une abondante documentation et il diffusa par des conférences, des publications et des films, les renseignements recueillis. Surtout, il chercha à répondre aux demandes individuelles. Son succès fut rapide. En 1950, quatre-vingt-dix-huit visiteurs se présentèrent dans un modeste bureau ; en 1956, ils étaient sept cent soixante-quinze. Mais ce Centre n'est pas un service d'orientation professionnelle, pas plus qu'il n'organise une consultation psychologique. C'est en 1956 qu'un Service psychologique fut mis sur pied pour répondre à ce double objectif et dès la première année, il reçut plus de deux cents étudiants. Ce service psychologique était une des nouvelles parties essentielles du Service des étudiants de l'Université de Liège qui inaugura ses activités le 1^{er} septembre 1956. A l'initiative du recteur Marcel Dubuisson, fut réalisé alors le groupement du Centre de documentation et de renseignements sur les carrières universitaires, du service psychologique, du service social, du service médical, du service de la recette et des appareils. Un secrétariat général eut pour mission de coordonner les travaux de ces organismes et de poursuivre des tâches propres de documentation des étudiants en matière de bourses. Ce service a d'autre part la tâche d'instruire les dossiers d'admission des étudiants étrangers.

La loi du 3 août 1960 accrut notablement les crédits ouverts aux Universités pour couvrir leurs charges sociales : quinze millions de francs pour une population de cinq mille étudiants, trois millions pour chaque tranche de mille étudiants au-dessus de cinq mille. Ainsi l'action du service social fut rendue plus aisée. Cette somme de quinze millions ne devait pas seulement « stimuler l'activité des services sociaux, des restaurants et des homes d'étudiants » mais elle devait servir aussi à « la construction, à l'agrandissement et à l'équipement des homes d'étudiants ».

La situation à Liège à cet égard avait été longtemps déplorable. Depuis 1921, existait une « Maison des Etudiants », création d'Eugène Hubert, et à laquelle Marcel Dehalu avait consacré tant de sympathie agissante. Du boulevard Piercot à la « Mâson » de la rue Sœurs de Hasque, cette société coopérative originale, où les étudiants l'emportaient au Conseil d'administration d'une unité, avait comme principale activité le restaurant. Grâce à des dons s'élevant à 1 388 540 F, dons faits surtout par des industriels du bassin liégeois, les locaux furent agrandis et leur inauguration eut lieu en octobre 1953. Des restaurants furent installés au Val-Benoît et en face de l'hôpital de Bavière, au home « Offma ». Le restaurant de l'Union des étudiants catholiques, voisin de la « Mâson », avait également été rénové, ainsi que l'ensemble des locaux, grâce à un généreux mécène, en 1953.

Mais rien n'existait pour loger les centaines d'étudiants étrangers à la cité et à sa banlieue. Au sortir de la guerre, les destructions produites par les bombardements et les fusées volantes, l'arrêt de la construction pendant six ans, avaient rendu la pénurie de logement angoissante. Les autorités académiques et l'Association des amis de l'Université alertèrent l'opinion. Le recteur Henri Fredericq s'attela à la tâche avec persévérance, « première vertu » d'un recteur face à la bureaucratie de l'Etat. Le recteur Campus lutta avec la même énergie sans réussir à abattre les obstacles dressés devant lui. Le recteur Dubuisson poursuivit la lutte. Le 31 juillet 1952, les premiers jalons avaient été posés. L'Association des amis de l'Université, la Commission administrative du Patrimoine, la Société coopérative « La Maison des étudiants » et l'Association générale des étudiants étaient les fondateurs d'un établissement d'utilité publique « Home des étudiants de l'Université de Liège ». Un arrêté royal du 20 juillet 1955 approuva la fondation et les statuts. La réunion des fonds ne fut pas aisée. M^{me} Gustave Ruhl-Hauzeur, le 18 septembre 1930, avait donné au Patrimoine de l'Université un immeuble situé au 67 du boulevard d'Avroy, pour être transformé en musée. Les héritiers acceptèrent la modification de la clause de la donation permettant ainsi la construction d'un home. Auguste Buisseret, à l'époque ministre des colonies, intervint efficacement. Le gouvernement du grand-duché de Luxembourg se montra bienveillant. Des fonds furent recueillis auprès des entreprises bancaires, industrielles et commerciales du bassin. Les architectes Bosny et Gabriel dressèrent les plans et les chantiers s'ouvrirent en 1957 ; ainsi le Service des études techniques, sous la direction du professeur Henri Louis réalisa au boulevard d'Avroy sa première grande œuvre. En octobre 1959, cent cinq étudiants et vingt-quatre étudiantes occupèrent les onze étages d'un bel immeuble. Depuis près de dix ans, des centaines de jeunes gens ont appris à se mieux connaître et les contacts dans les halls, au bar, dans les salles de réunion, ont rapproché des jeunes gens et des jeunes filles venus de nos provinces et des quatre coins du monde. Dès 1955-1956, une maison des étudiants coloniaux « Boula Matari » avait été ouverte à l'angle de la place du XX-Août et du quai Roosevelt par l'Association des étudiants du Congo belge et du Ruanda-Burundi. Outre des salles communes, elle accueillait douze étudiants. En 1956, l'ancienne laiterie « Offma », au boulevard de la Constitution, fut aménagée pour assurer le logement à une douzaine d'étudiants en médecine. La construction d'une résidence pour cent soixante-quinze étudiants dans le voisinage immédiat de l'hôpital de Bavière, au quai Godefroid Kurth, fut décidée par le Conseil d'administration. Destinée aux étudiants en médecine, en ordre principal, cette résidence s'ouvrira au cours de l'année 1967. Dès le mois d'octobre 1966, un magnifique restaurant,

le premier géré par l'Université, y fut inauguré. Trois salles spacieuses accueillent en même temps deux cents étudiants qui disposent en outre de salles de détente et d'une « cafeteria ». Son succès auprès des étudiants et du personnel de l'Université fait bien augurer de la gestion du Sart-Tilman.

La civilisation des loisirs est une vieille civilisation pour l'étudiant universitaire. Il y a longtemps que les étudiants ont trouvé des délasséments. Si la guerre a modifié la composition sociale du monde étudiantin et si les divertissements ont évolué, on relève cependant des constantes. Les étudiants faisaient du sport avant 1940 et le *Royal cercle athlétique des étudiants*, devenu à l'initiative de Jules Duesberg une association sans but lucratif, avait déjà une belle vitalité. Il n'a cessé de progresser, trouvant des secrétaires et des délégués dévoués et habiles ; aujourd'hui, il groupe plus de 2 400 membres et il compte vingt-quatre sections. Il a son journal, *Liège Sport*. Il n'est guère de sport qu'un étudiant ne puisse pratiquer à l'Université de Liège. Néanmoins, l'absence d'un stade universitaire a été au long des trente années gravement ressentie. Demain, au Sart-Tilman, une vie nouvelle s'ouvrira pour le sport de notre Université.

Les bals des cercles d'étudiants n'ont pas cessé de se dérouler dans leur ambiance caractéristique. L'augmentation constante du nombre des étudiants à l'Université a cependant modifié singulièrement l'allure de ces réunions. Mais les sorties de la Saint-Nicolas et de la Saint-Torè et les « guindailles » sont les dernières réunions folkloriques. Les autres activités des cercles facultaires, des cercles régionaux ou des cercles d'étudiants étrangers sont très variables suivant les années. Si l'*Association royale des étudiants en médecine* (A.R.E.M.), — les pharmaciens ont leur cercle propre depuis 1960, — et si l'*Association des étudiants des écoles spéciales* (A.E.E.S.), qui a fêté son 75^e anniversaire en février 1956 par un brillant congrès, ont traversé les années difficiles de la guerre et sont restées vivantes — *Le Carabin* et *Technique et humanisme* témoignent de cette vitalité — d'autres associations sont mortes. Le *Cercle de philosophie et lettres* (C.P.L.), qui avait fêté son 40^e anniversaire en 1934 et qui devait tant à Jean Hubaux, a disparu. Du moins les cercles des historiens, des romanistes, des classiques, des germanistes ont organisé causeries, sauteries, excursions et voyages. L'*Association des étudiants en droit* (A.E.D.) organise régulièrement un tournoi d'éloquence qui a rencontré certaines années d'éblouissants succès. L'*Association royale des étudiants en sciences économiques et commerciales* a pris des initiatives heureuses organisant des visites d'entreprises et des rencontres fructueuses avec des groupements étrangers similaires. A la Faculté des sciences le *Cercle d'études*

scientifiques a disparu mais il existe un *Cercle des étudiants en sciences physiques et mathématiques* et un *Cercle des étudiants en biologie*. Ce dernier, outre ses excursions traditionnelles en Fagne, organise des conférences et des projections de films. Le *Cercle de chimie*, groupant les chimistes de toute obédience, publie des cours. De nouveaux cercles ont vu le jour, réunissant des étudiants des nouveaux Instituts ou des nouvelles licences instituées dans les Facultés. Ainsi sont nés : l'*Association des étudiants en éducation physique*, le *Cercle des étudiants en art et archéologie*, le *Cercle des étudiants en sciences sociales*, le *Cercle des étudiants en psychologie*. Ces jeunes groupements cherchent à s'affirmer, mais rencontrent les mêmes difficultés que leurs aînés à vaincre l'inertie de beaucoup d'étudiants, non pas tellement à participer à des activités collectives qu'à assumer les responsabilités de gestion souvent absorbantes. Le renouvellement périodique des dirigeants ne facilite guère la vie de ces cercles facultaires. C'est des mêmes ennuis que souffrent les cercles d'étudiants régionaux ou les cercles d'étudiants étrangers.

Les efforts de ceux qui se sont efforcés de rassembler en un faisceau tous ces cercles ont souvent été vains. Au cours de la guerre 1940-1945, l'*Association générale des étudiants* a mené le bon combat, travaillant étroitement avec les autorités académiques. Au printemps 1943, l'Association, présidée par Hubert Thibert, encouragea à la résistance les centaines d'étudiants qui devaient s'inscrire aux offices du travail. L'A.G. joua aussi un rôle efficace au Service social. La paix revenue, l'A.G. continua à se soucier des conditions matérielles de ses membres, car il fallut de nombreux mois avant que la vie ne reprît son cours normal. Elle fit un effort pour nouer le dialogue avec les professeurs. En 1946, elle proposa la création de « commissions mixtes » facultaires et d'une « commission mixte » universitaire qui seraient informées des décisions relatives à la vie des étudiants et à leurs études et qui seraient consultées sur ces questions. Les délégués estudiantins pourraient faire toutes suggestions. La Faculté de médecine, puis, sous l'impulsion du recteur Fredericq, les autres Facultés organisèrent des « commissions mixtes », qui donnèrent d'excellents résultats, qu'il s'agisse de fixation d'horaires de cours ou d'organisation de stages. Mais après quelques années, ces commissions tombèrent en léthargie, le renouvellement trop fréquent de leurs représentants fut une des causes de leur disparition. En novembre 1946, l'A.G. lança *Liège Universitaire*, son organe officiel, et, en février 1947, elle organisa à Liège le quatrième congrès de l'Association des étudiants d'expression française, où furent discutés les thèmes de l'ouverture de l'Université à de nouvelles couches sociales, des marchés de l'emploi, de la vie matérielle, de l'extension aux étudiants de l'assurance maladie-invalidité.

Au cours des années, l'A.G. perdit de sa cohésion. Des différends surgirent et une refonte générale s'avéra nécessaire. Le 23 novembre 1960 fut élu le premier comité de l'*Union générale des étudiants de l'Université de Liège*, l'U.G., émanation des cercles facultaires. L'article 3 du statut fixe les buts de la nouvelle institution : promouvoir et défendre les intérêts des étudiants de l'Université de Liège, représenter les étudiants de cette Université, coordonner les activités des associés de l'U.G., créer et développer tout service pouvant favoriser la réalisation de ces buts. Ses premières actions furent modestes, éditions de cours, bureau de voyages. Mais représentante reconnue de l'ensemble des étudiants, constituée en A.S.B.L. le 7 février 1962, l'U.G. fut appelée à siéger aux Conseils d'administration du Service social, du home Ruhl et de l'Association des amis de l'Université. Installée d'abord à l'étroit, place Cathédrale, plus à l'aise en 1963, elle inaugura le 16 décembre 1964 ses nouveaux locaux 11b, rue Saint-Remy, et développa sa centrale d'achats, ses services d'édition et de tourisme et son service du travail rémunéré des étudiants. Le club culturel « La Chope d'Orphée » ouvert sur le bateau *Le Gaulois* amarré près de la Passerelle fut remplacé par le « Trou Perette ». L'U.G. lança un journal *Perspectives* pour défendre les positions du bureau des dix membres élus par l'assemblée générale, réunissant les délégués des cercles facultaires. Les idées furent souvent inspirées des thèses répandues en France par l'U.N.E.F. (Union nationale des étudiants français). Les efforts des militants pour faire prendre conscience aux étudiants des problèmes de leur communauté se heurtèrent à la résistance ou à l'incompréhension de nombre de leurs camarades. La diffusion des revendications du syndicalisme « étudiant » (« l'étudiant est un jeune travailleur intellectuel », il doit réclamer la « cogestion », la démocratisation et la réforme de l'enseignement) fut malaisée. Les relations entre le bureau et les cercles furent souvent difficiles. Avec les autorités académiques, des contacts eurent lieu, une commission fut formée en 1963, dont les travaux aboutirent l'année suivante à la constitution d'un Comité social des autorités académiques et des responsables étudiants pour la gestion paritaire des services et des subsides sociaux dont l'importance depuis 1960 était accrue. L'U.G. déclencha des mouvements de protestation pour soutenir la lutte des professeurs et du personnel scientifique, aussi bien en 1962 et 1964, pour la réorganisation de la carrière universitaire et la revalorisation des traitements qu'en 1964-1965 pour s'opposer au vote de la loi sur l'expansion universitaire. L'U.G. participa activement à la création du M.U.B.E.F. (Mouvement des universitaires belges d'expression française). En décembre 1962, l'U.G. organisa le premier congrès du M.U.B.E.F. et en décembre 1965, pour son cinquième anniver-

saire, elle mit sur pied le premier congrès du syndicalisme « étudiant » dans l'Europe des six.

Les débats politiques qui avaient tant animé la vie des étudiants au XIX^e siècle et jusqu'en 1939 ont perdu de leur éclat. Sans doute subsiste-t-il des cercles groupant les jeunes partageant les mêmes idéaux politiques, mais ils ne réunissent plus autant de membres que naguère, leur activité est intermittente, à peine plus active en période électorale et les journaux qu'ils éditent se font de plus en plus rares. La dépolitisation des étudiants liégeois est une réalité sociologique depuis vingt ans qui mériterait de retenir l'attention particulière d'un chercheur. Les groupements des étudiants catholiques, puis sociaux-chrétiens, communistes, libéraux, puis du parti de la liberté et du progrès, M. P. W. (mouvement populaire wallon), socialistes, combien ont-ils de membres actifs? Quelle influence les militants exercent-ils autour d'eux? Quel est le nombre des auditeurs aux conférences et aux réunions qu'ils organisent régulièrement? Du moins l'Union générale des étudiants a ouvert des débats sur des thèmes d'actualité — touchant par quelque côté à la politique — et qui ont eu du retentissement.

Parmi les cercles religieux l'*Union des étudiants catholiques* est normalement le plus important. Son organe *Le Vaillant* est le plus régulier des journaux d'étudiants liégeois. L'*Union* a traversé des crises depuis trente ans, mais elle les a surmontées en mettant davantage l'accent sur l'aspect proprement religieux du groupement. La communauté chrétienne universitaire a son siège au local de la rue Sœurs de Hasque, elle couvre les diverses manifestations religieuses de ses membres, notamment groupés dans les équipes universitaires facultaires, auxquelles il faut ajouter le *Foyer Laennec* des étudiants en médecine. Il existe également une *Association des étudiants juifs de Liège* et un *Groupe biblique universitaire*. La *Section universitaire du mouvement chrétien pour la paix* transcende les différences confessionnelles, tandis que le *Cercle du Libre Examen* s'efforce d'exposer ses principes.

S'il ne fait plus guère de politique, l'étudiant fait plus de sport, la croissance du nombre des membres de R.C.A.E. en témoigne et il se livre à des jeux artistiques et littéraires pour lesquels des professeurs avisés ont su le passionner. Jean Hubaux fut le père du *Théâtre universitaire*. Sous sa direction, d'une souriante bonhomie, les troupes successives qu'il a formées ont remporté de brillants succès. Nombreux sont ceux qui se souviennent avec émotion du bimillénaire d'Auguste en 1938, de la représentation des *Bacchantes* d'Euripide en 1941, de la



Home Gustave Ruhl



Lucien Brull

Home Lucien Brull

Tempête de Shakespeare en 1942, de la *Paix* d'Aristophane, jouée treize fois à Liège, à Paris, à Saint-Etienne. Le maître disparu, François Duyckaerts, puis François Duysinx prirent la relève avec compétence et avec dévouement, n'ayant crainte de tenter de fructueuses expériences. Si le nom de Jean Hubaux restera toujours attaché au Théâtre universitaire, celui de Marcel Dubuisson le sera à la Chorale universitaire. Il appela Frédéric Anspach, professeur au Conservatoire, à diriger les quatre-vingts étudiants et étudiantes qu'il avait su convaincre de tenter une belle aventure. Le 1^{er} mars 1950, aux Concerts de midi, en la salle du musée des Beaux-Arts, près de mille personnes se pressèrent pour applaudir le premier concert consacré à des extraits du *Messie* de Haendel et à des chansons françaises de Poulenc. L'après-midi de ce mercredi 1^{er} mars, à leurs camarades du Sanatorium universitaire d'Eupen, la chorale universitaire offrit ce même festival. Depuis, près de vingt ans se sont écoulés et la chorale n'a cessé de rassembler chaque lundi à l'Institut de Zoologie ceux-là qui aiment trouver une échappée à leurs soucis quotidiens dans l'apprentissage de grands textes musicaux. La *Passion selon saint Jean* de Bach, le *Roi David* d'Arthur Honegger, la *Messe du Couronnement* de Mozart, les *Saisons* de Haydn et combien d'autres œuvres ont été saluées d'acclamations à Liège et à l'étranger. Pour Marcel Dubuisson, le résultat le plus important avait été atteint dès la première année, « celui d'avoir noué des liens d'équipe, dans la joie et l'enthousiasme des communes ferveurs ».

La réussite de cette entreprise l'inclina, devenu recteur, à découvrir les moyens d'enrichir la culture générale des étudiants. Une enquête, sous forme de questionnaire, fut menée en 1954-1955. A la suite de cette enquête qui recueillit plus de deux mille réponses, des cercles interfacultaires des beaux-arts, de photographie, de littérature, de musique instrumentale furent créés en 1955. Trois ans plus tard, un cercle interfacultaire d'éloquence, « Carrefour », en 1960 un cercle d'échecs, en 1961 un de techniques cinématographiques et un de plongée sous-marine furent mis sur pied. Dans un autre domaine et répondant à d'autres préoccupations, en octobre 1959, le cercle interfacultaire d'études des pays en croissance (C.E.P.E.C.) fut créé. Des fêtes communes rassemblèrent à diverses reprises les membres de ces cercles et leurs amis. La revue du cercle de littérature *Ecriture*, sous l'impulsion d'Arsène Soreil, a révélé de jeunes talents.

Ainsi, au cours de leurs études, dans ces cercles divers, facultaires, politiques, religieux, artistiques, littéraires, sportifs ou régionaux, les étudiants ont appris à se mieux connaître. Au sortir de l'Université, ils restent surtout fidèles à des groupements rassemblant les porteurs de

mêmes diplômes. Parmi eux se détachait déjà en 1935 par l'éclat de ses réalisations au cours d'un long passé l'A.I.Lg. Depuis lors, elle a encore manifesté à maintes reprises le dynamisme des ingénieurs liégeois. Rappelons les fêtes brillantes qui ont marqué son centenaire en 1947. Nombre d'autres cercles d'universitaires liégeois ont célébré au cours des trente dernières années des fêtes jubilaires. C'est le 25^e anniversaire de leur fondation qu'ont fêté : le *Cercle des géographes liégeois*, du 11 au 13 mai 1953, du 2 au 4 juin 1956, l'*Association scientifique des anciens élèves de l'Institut de pharmacie A. Gilkinet*, et en 1957, l'*Association des chimistes sortis de l'Université de Liège*. L'*Association des ingénieurs sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore* a réuni ses membres pour commémorer son 75^e anniversaire du 4 au 8 juin 1962. En 1966, l'*Association des licenciés et docteurs en sciences économiques et commerciales* fête son 40^e anniversaire. Le *Cercle de pédagogie et d'orientation professionnelle de l'Université de Liège*, fondé en 1932, a pris une part importante aux cérémonies du 25^e anniversaire de l'Institut en 1953.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreuses associations se sont formées : le 13 avril 1946, l'*Association des historiens sortis de l'Université de Liège* (A.H.Lg.), en avril 1951 l'*Association des romanistes de l'Université de Liège* (A.R.U.Lg.). Les statuts de l'*Association des médecins sortis de l'École de médecine de Liège* sont publiés au *Moniteur* le 5 avril 1947 et le docteur Raymond Reynders, dans le *Bulletin de l'Association des amis de l'Université*, rapporta avec chaleur la première manifestation de cette association, lors des journées d'enseignement médical postuniversitaires du 6 au 8 juin 1948. « Ses anciens élèves avaient exprimé ce souhait de demeurer sous l'égide et la tutelle de leur *Alma Mater*, d'en rester les enfants, de former une grande famille médicale liégeoise et de créer l'Association des médecins sortis de Liège (A.M.Lg.), une association attachée à la Faculté de médecine, comme l'est l'A.I.Lg. à sa Faculté technique et d'activité et de rayonnement et d'idéal semblables ». Ces associations veulent entretenir entre les anciens les liens d'amitié noués sur les bancs de l'Université, elles entendent participer à la vie scientifique dans leur domaine propre, elles se soucient des problèmes généraux d'enseignement et sont des organes de défense professionnelle. Plusieurs d'entre elles jouent un rôle important dans l'organisation de l'enseignement postuniversitaire. Elles publient des revues dont certaines ont une renommée mondiale. La *Revue universelle des mines, de la métallurgie, de la mécanique, des travaux publics, des sciences et des arts appliqués à l'industrie* depuis plus de cent dix ans et le *Bulletin de l'A.I.M.* témoignent de la vitalité de l'École des Ingénieurs liégeois, la *Revue des sciences économiques*, l'*A.L.D.Lg. Revue*, le *Bulletin de l'A.H.Lg.*

Otia, organe de l'A.Cl.Lg., la *Marche romane*, les *Travaux du cercle des géographes liégeois*, les *Cahiers de pédagogie et d'orientation professionnelle* unissent les anciens étudiants à leur Université et contribuent à son éclat. La *Revue médicale liégeoise*, fondée le 1^{er} juillet 1946, à l'initiative de Lucien Brull, pour permettre au praticien de s'informer sur l'évolution des sciences médicales et thérapeutiques modernes, relate les activités de l'A.M.Lg. C'est le 26 octobre 1947, lors de la manifestation en l'honneur de Victor Bohet, que l'*Association des germanistes de l'Université de Liège* (A.G.Lg.) fut ranimée. Le 7 mai 1955, à l'occasion de la célébration du 75^e anniversaire de l'Observatoire de Cointe, fut fondée l'*Association des anciens élèves de Cointe* qui a créé la Fondation Marcel Dehalu. En 1964, se constitue une *Association de docteurs en droit*.

Depuis 1966, tous ces cercles sont groupés dans l'*Association des amis de l'Université de Liège*. Jules Duesberg, son fondateur en 1929, serait fier aujourd'hui de l'extraordinaire développement qu'elle a pris au cours des dernières années. Elle réunit aujourd'hui plus de 4 500 membres. Sous la présidence d'Emile Digneffe (1929-1937), de Jules Duesberg, jusqu'à sa mort accidentelle le 12 juillet 1947, d'Albert Dewandre, de 1947 au 20 octobre 1961, d'André Leroux, depuis cette date, l'Association des amis de l'Université a joué un rôle de plus en plus considérable. Son bulletin trimestriel est un peu le *Moniteur* de l'Université, le *Moniteur* du début de l'indépendance belge, car outre de multiples informations, il publie des articles originaux. Il a donné une large diffusion aux cérémonies organisées par l'Université pour célébrer le centenaire de la naissance de ses grands noms, le 26 janvier 1948, l'historien Godefroid Kurth, le 14 février 1948 le chimiste Walter Spring, le 16 juin 1948 le chirurgien Alex de Winiwarter, le 21 mars 1952 le physiologiste Léon Fredericq, le 27 avril 1965 l'économiste Ernest Mahaim. Car l'Université a le culte du souvenir et, le 23 novembre 1954, elle inaugurait, en présence de la reine Elisabeth, la statue de Théodore Schwann, à l'Institut de zoologie, au quai Van Beneden.

Ses prix annuels sont convoités par les meilleurs de nos jeunes chercheurs. Pendant près de vingt ans, Paul Harsin avait été la cheville ouvrière de l'Association, en 1947 René Clémens et André Buttgenbach prirent la relève. L'information de la jeunesse dans le choix d'une carrière devint un de leurs principaux soucis. En juillet 1950, l'Association mit sur pied un centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires. Ce centre répond aux demandes individuelles et diffuse les informations recueillies. Il organise depuis le printemps 1953 la visite de l'Université par les rhétoriciens des athénées et collèges de Wallonie. En 1953, les rhétoriciens étaient quatre cents, en

1966 on en comptait 2 465 venus de 74 établissements. Le Centre, qui fait partie du Service des étudiants depuis 1956, gère un service d'information et d'aide aux universitaires dans l'accès aux carrières professionnelles.

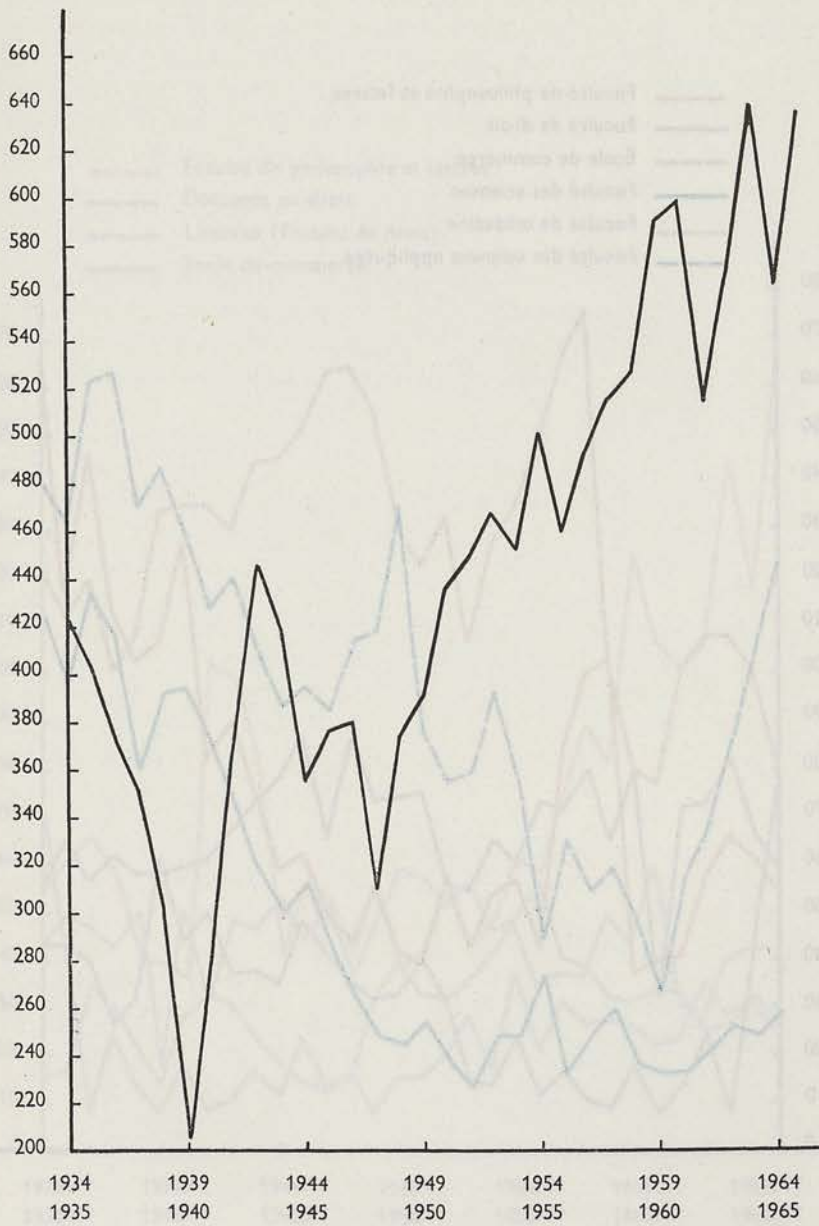
L'Association n'a cessé de prendre de nouvelles initiatives. En 1963, elle publia le premier annuaire général des diplômés de l'Université de Liège ; elle a créé des sections locales à Namur, Arlon, Mol et jusqu'au Congo son influence se fait sentir. Elle a cherché à sensibiliser l'opinion publique de Liège et de Wallonie aux graves problèmes qui préoccupent les autorités académiques liégeoises qu'il s'agisse du Sart-Tilman, des accès au nouveau campus universitaire ou de « l'expansion universitaire ».

Les liens tissés entre l'Université et ses anciens se sont renforcés. Ainsi la présence de l'Université dans la société se manifeste lors des réunions de ces groupements, lors des cours postuniversitaires ou lors des journées d'études. Les conférences de l'extension universitaire liégeoise, qui a repris ses activités en novembre 1948 — plus de cinq mille auditeurs se pressant dans la Salle académique au cours de ce premier hiver après la longue interruption de la guerre —, sont une autre preuve du souci de professeurs éminents et de jeunes chercheurs riches de promesses de porter le message de la science dans de larges couches de la population. C'est dans le même esprit que le 12 novembre 1963 le magnifique aquarium et le musée modernisé de l'Institut de zoologie furent ouverts au public.

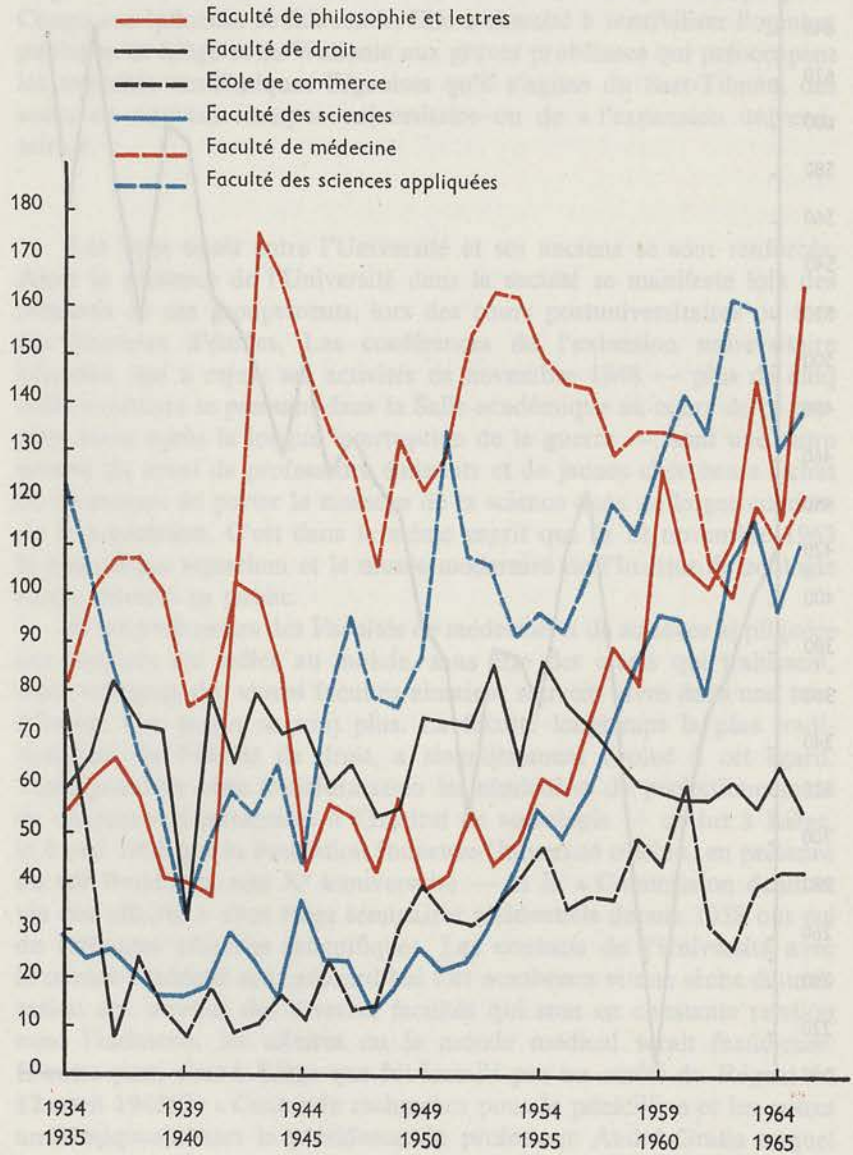
Si les professeurs des Facultés de médecine et de sciences appliquées ont toujours été mêlés au monde, sans être des clercs qui trahissent, leurs collègues des autres facultés aimaient souvent vivre dans une tour d'ivoire. Ces temps ne sont plus. La faculté longtemps la plus traditionaliste, la Faculté de droit, a singulièrement évolué à cet égard. Témoignent de cette transformation les séminaires de perfectionnement de dirigeants d'entreprises à l'Institut de sociologie — ce fut à Liège, le 6 mai 1966 que la Fondation Industrie-Université célébra, en présence du roi Baudouin, son X^e anniversaire — et la « Commission droit et vie des affaires » dont vingt séminaires résidentiels depuis 1958 ont été de brillantes réussites scientifiques. Les contacts de l'Université avec le monde extérieur sont aujourd'hui fort nombreux et une sèche énumération des services des diverses facultés qui sont en constante relation avec l'industrie, les affaires ou le monde médical serait fastidieuse. D'autre part, c'est à Liège que fut installé par un arrêté du Régent du 12 avril 1945, le « Centre de recherches pour la pénicilline et les autres antibiotiques » sous la présidence du professeur André Gratia auquel

Graphique VIII

NOMBRE DE DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
1934-1935 À 1965-1966

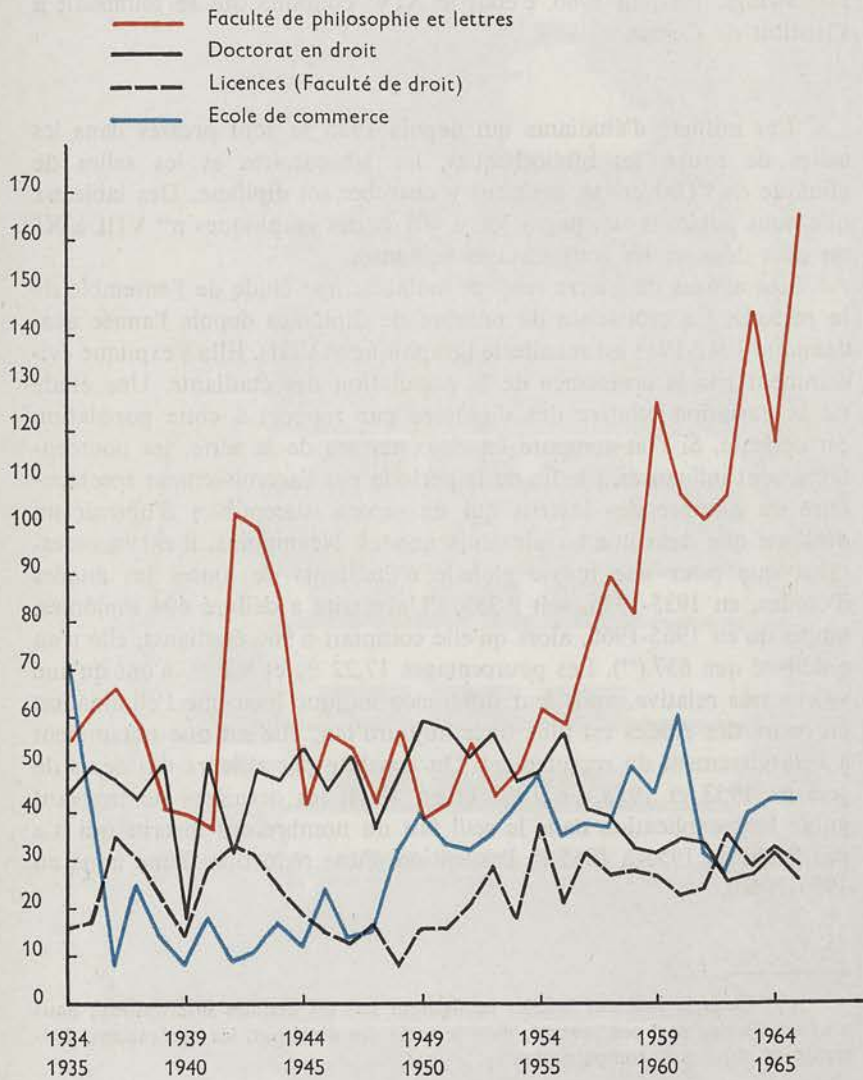


Graphique IX

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
1934-1935 À 1965-1966

Graphique X

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES DE SCIENCES HUMAINES
DÉLIVRÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
1934-1935 À 1965-1966



succéda le professeur Maurice Welsch. Nul n'ignore non plus les liens étroits qui unissent le C.N.R.M. (Centre national des recherches métallurgiques) dont le directeur est le professeur Pierre Coheur et l'Université de Liège. Les relations avec les autres universités belges et étrangères ont été facilitées grâce aux chaires subsidiées par la Fondation Emile Francqui, grâce aux nombreux colloques organisés à Liège, soutenus financièrement par la Commission administrative du Patrimoine. Le plus célèbre d'entre eux est incontestablement le colloque international d'astrophysique, organisé de main de maître par le professeur Pol Swings. En juin 1966, c'était le XIV^e colloque qui se réunissait à l'Institut de Coïnte.

Les milliers d'étudiants qui depuis 1935 se sont pressés dans les salles de cours, les bibliothèques, les laboratoires et les salles de clinique de l'Université, venaient y chercher un diplôme. Des tableaux que nous publions aux pages 380 à 401 et des graphiques n^{os} VIII à XI on peut dégager les constatations suivantes.

Les années de guerre rendent malaisée une étude de l'ensemble de la période. La croissance du nombre de diplômés depuis l'année académique 1947-1948 est manifeste (graphique n^o VIII). Elle s'explique évidemment par la croissance de la population des étudiants. Une étude de la variation relative des diplômés par rapport à cette population est délicate. Si l'on compare les deux termes de la série, les pourcentages sont influencés à la fin de la période par l'accroissement spectaculaire du nombre des inscrits qui ne seront susceptibles d'obtenir un diplôme que dans une ou plusieurs années. Néanmoins, il est incontestable que pour une masse globale d'étudiants de toutes les années d'études, en 1935-1936, soit 2 333, l'Université a délivré 404 diplômés, tandis qu'en 1965-1966, alors qu'elle comptait 6 966 étudiants, elle n'en a délivré que 637⁽²⁴⁾. Les pourcentages 17,22 % et 9,1 % n'ont qu'une valeur très relative, mais leur différence indique bien que l'élimination en cours des études est plus forte aujourd'hui, elle est due notamment à l'élargissement du recrutement. On constate par ailleurs des dents de scie en 1953 et 1955, en 1961 et en 1964, les dernières ne trouvant guère leur explication dans le seul fait du nombre des inscrits qui n'a pas fléchi de 1955 à 1965 (à l'exception d'une réduction d'une unité en 1959-1960).

(24) Dans la liste des inscrits ne figurent pas les doubles inscriptions ; nous n'avons d'autre part pas compté, dans le total des diplômés, les agrégations, doctorats et diplômes complémentaires.



Sart-Tilman. Homes



Salle de repos du home Lucien Brull



Bibliothèque centrale. Salle de lecture. Ancien réfectoire du Collège des Jésuites wallons (XVIII^e siècle)



Sart-Tilman. Magasin à livres de la Bibliothèque centrale

La répartition des diplômes par faculté est significative (graphique n° IX). La Faculté de philosophie et lettres, après le « boom » de la guerre, a connu une période de stagnation de 1944 à 1952. Depuis 1953, la montée est impressionnante, si même on constate de légers reculs l'une ou l'autre année : en 1952 cette faculté a délivré 44 diplômes en 1965-1966, 166.

La Faculté des sciences, dès 1948, a progressé remarquablement. Le nombre des diplômes passe de 13 en 1947-1948 à 112 en 1965-1966. Mais en 1965 le nombre de diplômes délivrés par cette faculté reste néanmoins inférieur à celui des diplômes délivrés par la Faculté de philosophie et lettres.

La Faculté de médecine délivre, pendant la plus grande partie de la période, le plus grand nombre de diplômes ; en 1960 la Faculté des sciences appliquées la dépasse légèrement, mais celle-ci ne gardera ce rang que jusqu'en 1965.

Après une baisse impressionnante de 125 en 1935 à 33 en 1939-1940, conséquence de la grande dépression des années trente, le mouvement à la Faculté des sciences appliquées est ascendant depuis 1939-1940, jusqu'en 1950-1951, où le chiffre de 135 est atteint. Après une baisse de 1951-1952 à 1955-1956 (93), la reprise est manifeste et si le sommet se situe à 163 (en 1962-1963), le nombre est encore de 139 au terme de la période.

Quant à la Faculté de droit, si l'on excepte l'année 1940, le nombre se situe entre 55 et 87. Il convient de noter une baisse constante du nombre de docteurs en droit, ils sont 57 en 1955-1956, ils ne sont plus que 26 en 1965-1966.

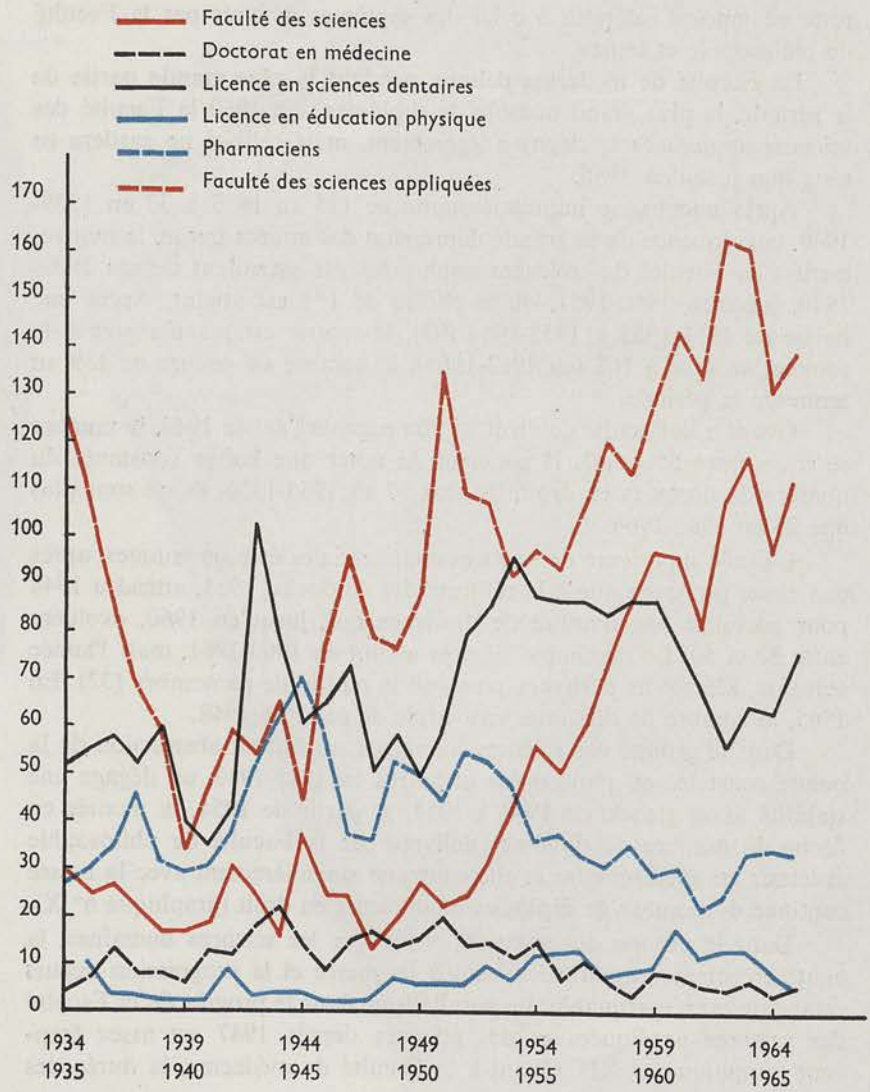
L'École supérieure de sciences commerciales et économiques, après une chute profonde due à la réforme des études en 1934, attendra 1948 pour accroître son nombre de diplômes qui, jusqu'en 1960, évoluera entre 30 et 50. Le maximum 61 sera atteint en 1960-1961, mais l'année suivante, l'École ne délivrera plus que la moitié de ce nombre (32). En 1965, le nombre de diplômes sera triple de celui de 1948.

Dans le groupe des sciences humaines, en faisant abstraction de la pointe constatée en philosophie et lettres en 1941-1943, on dégage une stabilité assez grande de 1934 à 1955. A partir de 1954, la montée en flèche du nombre de diplômes délivrés par la Faculté de philosophie et lettres est spectaculaire et elle contraste singulièrement avec la baisse continue du nombre de diplômes de docteurs en droit (graphique n° X).

Dans le groupe des sciences autres que les sciences humaines, la chute en sciences appliquées jusqu'à la guerre et la progression depuis cette date est remarquable. Le parallélisme dans le progrès de la Faculté des sciences appliquées et des sciences depuis 1947 est assez frappant (graphique n° XI). Quant à la Faculté de médecine, la durée des

Graphique XI

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES DE SCIENCES, MÉDECINE
ET SCIENCES APPLIQUÉES DÉLIVRÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
1934-1935 À 1965-1966



études décale l'influence des événements généraux, c'est en 1942-1943 qu'elle délivre le plus grand nombre de diplômés (103). Après un affaissement jusqu'en 1949-1950, on constate une forte reprise jusqu'en 1953 (huit ans après la fin de la deuxième guerre mondiale), le mouvement reste ensuite étalé puis s'affaïsse jusqu'en 1962 pour remonter et atteindre le nombre de 76 diplômés en 1965-1966. Le nombre de pharmaciens a quasi décré constamment depuis le maximum de 70 atteint en 1944 jusqu'à 22 en 1961 ; depuis cette date, une reprise a lieu (34 en 1965-1966).

Nombre de ces diplômés n'ont pas borné leurs aspirations au parchemin de fin d'études. Ils se sont présentés aux concours universitaires et aux concours de bourses de voyage et y ont cueilli de beaux succès.

Aux concours universitaires (grades légaux) de 1936-1962⁽²⁵⁾, 37 étudiants ou diplômés de la Faculté de philosophie et lettres ont été classés premiers et 18 lauréats ont mérité une mention, 26 étudiants ou diplômés de la Faculté des sciences ont été classés premiers et 2 ont obtenu une mention. La Faculté de médecine compte 40 premiers et 2 mentions. Fait assez étonnant, la Faculté de droit n'a eu que 1 seul lauréat, premier par ailleurs, la Faculté des sciences appliquées compte 4 premiers. On constate aussi le peu d'empressement des juristes et des ingénieurs à se présenter aux concours de bourses de voyage : la Faculté de droit, pendant la période 1936-1963⁽²⁵⁾, n'eut que 3 lauréats, celle de sciences appliquées 9, la Faculté de philosophie et lettres a eu 30 lauréats, celle de médecine 43 et la Faculté des sciences vient en tête avec 56 lauréats.

Les présentations de thèses d'agrégation de l'enseignement supérieur et de doctorat spécial ont été nombreuses : 133 de 1936 à 1966, 25 à la Faculté de philosophie et lettres, 13 à la Faculté de droit, 38 à la Faculté de sciences, 45 à la Faculté de médecine, 12 à la Faculté des sciences appliquées. Pour apprécier équitablement ces chiffres, il convient de souligner que l'agrégation de l'enseignement supérieur ne s'obtient à la Faculté de philosophie et lettres et à la Faculté des sciences qu'après avoir déjà présenté un mémoire de licence et une thèse de doctorat, alors que pour les docteurs en médecine et les docteurs en droit, elle constitue la première épreuve du genre, les ingénieurs ayant déjà rédigé un travail de fin d'études.

⁽²⁵⁾ La lenteur regrettable de l'organisation de ces concours nous contraint à arrêter notre statistique à cette date. Il faut ajouter à ces chiffres les lauréats pour les grades scientifiques : un premier en philologie orientale, un premier en histoire de l'art et archéologie, un premier et deux mentions en organisation et sélection professionnelle, un mention en sciences économiques.

Ces lauréats de concours, ces agrégés et docteurs spéciaux témoignent sans doute de la qualité de l'enseignement reçu, mais bien plus de la formation scientifique et du goût de la recherche désintéressée que leurs maîtres leur ont donnés. Ces maîtres ont cueilli aussi des lauriers. Doctorats *honoris causa*, prix quinquennaux et prix décennaux du gouvernement belge, prix d'Académies ont été attribués depuis 1936 à de nombreux professeurs de l'*Alma Mater* liégeoise. Dix d'entre eux ont obtenu le prix Francqui, la distinction la plus appréciée dans notre pays. Pierre Nolf (1940), Marcel Florkin (1946), Pol Swings (1948), Zénon Bacq (1948), Léon Rosenfeld, professeur honoraire (1949), Paul Harsin (1950), Florent Bureau (1952), Louis Remacle (1956), Jules Duchesne (1961) et Paul Ledoux (1964) ont ainsi illustré l'Université de Liège.

Cette esquisse historique a-t-elle réussi à faire saisir les transformations de l'Université de Liège au cours des trente dernières années ? Nous en doutons. Du moins avons-nous tenté d'évoquer l'ambiance historique générale dans laquelle ont travaillé les autorités académiques, de décrire le cadre législatif et réglementaire dans lequel s'inscrit leur action et de rappeler quelques-unes des réalisations les plus remarquables de l'ensemble de l'Université. Aux activités des associations d'étudiants et d'anciens, nous avons accordé une juste place. Mais la mission essentielle d'une Université est l'enseignement et la recherche. Avec quel éclat l'Université de Liège, de 1936 à 1966, est restée digne de ceux qui avaient fait sa renommée depuis 1817, mes collègues de la Commission du *Liber memorialis 1936-1966* le montrent dans des notices historiques, sobres et précises. Du dynamisme de l'Université, de l'adaptation continue de ses enseignements à un monde en constante transformation, le lecteur trouvera maintes preuves au long de ces chapitres. Nos collègues n'ont pas voulu embellir la réalité, ni verser dans d'excessifs éloges, mais ils se sont exprimés en hommes de sciences et avec sobriété, ils ont établi un bilan honnête mais brillant d'une grande œuvre méthodiquement poursuivie au fil des années par les professeurs entourés de leurs collaborateurs des cadres scientifique, administratif et technique.

L'Université de Liège, intimement liée à l'ancienne capitale de la principauté, a failli ne pas survivre à la Révolution de 1830, elle a surmonté cette première crise, elle a traversé deux guerres mondiales sans faillir, elle a été sensible aux fluctuations de la conjoncture économique, mais plus encore, elle a subi le contrecoup des changements profonds des structures économiques. Favorisée à travers le XIX^e siècle par l'expansion des industries charbonnière et métallurgique liégeoises,

elle devra s'adapter aux conditions nouvelles de l'économie wallonne. Bien mieux, l'une des grandes tâches qu'elle doit remplir demain c'est d'assurer le redressement de cette économie, non par une soumission aux impératifs du moment mais par la formation d'élites diversifiées et par le renouvellement des techniques les plus avancées grâce à des recherches menées dans une grande indépendance de conception, condition même du progrès.

Dans un coude à coude fraternel, les membres de la grande famille universitaire, sur le plateau du Sart-Tilman comme dans la vallée de la Meuse, où nombre d'entre eux œuvreront encore pendant des années, tous ensemble, ils poursuivront la grande mission d'une Université moderne : conserver et transmettre la culture littéraire, artistique, scientifique, développer la recherche dans tous les domaines tant des sciences humaines que des sciences naturelles, médicales, exactes ou appliquées, former à la vie professionnelle les élites dans toutes les branches du savoir humain. Ainsi elle restera fidèle à la devise qui figurait au fronton d'un bâtiment aujourd'hui disparu de la place Cockerill : *Universis disciplinis*.

Robert DEMOULIN.

DEUXIÈME PARTIE
LES FACULTÉS, INSTITUTS
ET CENTRES
INTERFACULTAIRES

DEUXIÈME PARTIE
LES FACULTÉS, INSTITUTS
ET CENTRES
INTERFACULTAIRES



Le bâtiment de la place Cockerill avant sa démolition en 1937



La Faculté de philosophie et lettres, place Cockerill

I

La Faculté de philosophie et lettres

Retracer l'histoire de la Faculté de philosophie et lettres de 1936 à 1966, c'est d'abord faire l'histoire de ses déménagements au cours de ces trente années.

Depuis 1840, date de la construction de l'aile nord-ouest du bâtiment central, les sections de la Faculté étaient logées, modestement il est vrai, mais logées quand même, dans ce bâtiment sans grâce, en briques rouges bientôt noircies qui donnait sur la place Cockerill, mais dont le fronton s'ornait de belles capitales de bronze où le commun des mortels déchiffrait sans peine : *Universis disciplinis*. Des esprits frondeurs ou sceptiques prétendent que l'on traduisait généralement cette inscription par : *Université. Discipline !* Avec Léon Halkin, parfait latiniste, et bien d'autres collègues, nous déplorerons la disparition — définitive hélas ! — de cette maxime que la Faculté de philosophie et lettres avait faite sienne, avec quelque raison d'ailleurs, et qui exprimait, dans sa brièveté éloquente, le rôle humaniste d'une institution largement ouverte à toutes les branches du savoir.

Mais en 1935, cette inscription et ce bâtiment vivaient leurs derniers jours. Un plan, fort bien conçu, de rénovation de la Bibliothèque centrale et d'extension des bâtiments de la faculté, reçut un commencement d'exécution qui entraîna, en 1939, la démolition de l'aile de la place Cockerill. On avait tout prévu, sauf la guerre, qui vint définitivement interrompre ces travaux d'embellissement. Dès lors, l'emplacement jadis occupé par la faculté devint un terrain vague, couvert d'une broussaille sauvage et tenace qu'une affreuse palissade ne dissimulait qu'à peine, jusqu'en 1953, aux regards indifférents de la gent maraîchère, maîtresse absolue de la place Cockerill pendant de longues années.

La démolition de son bâtiment dispersa les sections de la faculté. La philologie classique trouva refuge au rez-de-chaussée du corps de façade. Seule la philologie romane, qui occupait depuis de nombreuses années le premier étage de l'aile sud du quadrilatère, ne fut pas atteinte par cette disparition. Quant aux sections d'histoire et de philologie germanique, elles émigrèrent, en même temps que la Faculté de droit, rue de l'Université, dans les locaux de l'ancienne Banque Liégeoise. Les professeurs y disposaient, comme bureau, d'un habitacle aménagé

sous un escalier et protégé, plutôt mal que bien, par une cloison vitrée. Les planchers étaient vermoulus, les salles obscures, le mobilier vétuste, l'homme de peine pittoresque et délibérément farfelu. Mais la science et la recherche qui s'y élaboraient n'avaient cure de ce décor et de ces conditions défavorables. La guerre et l'occupation pesèrent fortement sur la vie de l'Université. Des étudiants et des professeurs payèrent à cette guerre un lourd tribut, conséquence de leurs initiatives généreuses et de leur esprit de résistance. L'incendie allumé par les Allemands et qui, le 7 septembre 1944, ravagea le bâtiment, marqua une étape dramatique dans l'histoire de « l'ancienne banque ». Il anéantit des collections de minéralogie et détruisit cinquante mille volumes de la Bibliothèque centrale, entreposés dans les caves. La section d'histoire continua cependant de vivre jusqu'en 1948 dans la partie encore habitable de ces locaux. Puis elle alla s'installer, avec la philologie germanique, dans un immeuble situé place Saint-Paul, que la famille Laloux céda en location à l'Université.

A ce moment, professeurs et étudiants ignoraient qu'ils habitaient une demeure historique. Sous l'Empire, l'immeuble avait été affecté à l'administration militaire. Les hasards de la carrière paternelle y firent naître, en 1809, Frédéric Villot, futur conservateur des peintures au Musée du Louvre, introducteur de la musique wagnérienne en France et qui initia le grand peintre romantique Eugène Delacroix, dont il fut l'ami, à l'art de l'eau-forte.

Mais ce glorieux passé n'empêchait pas l'édifice d'être inapte à supporter le poids quotidien des cohortes studieuses. L'escalier central dut bientôt être ébranlé et, pendant un certain temps, les historiens craignirent d'être soudain précipités sur la tête de leurs camarades germanistes qui occupaient le rez-de-chaussée.

Pendant l'année académique 1956-1957, un nouveau déménagement va arranger les choses. Les deux sections trouvèrent asile à l'Assistance publique. Si l'immeuble était ancien, la vue sur la Meuse était belle, et les locaux relativement spacieux. Le séjour en ces lieux dura jusqu'à la Noël 1958. Le bâtiment était condamné par le programme d'urbanisation du quartier et, d'ailleurs, le terrain vague de la place Cockerill avait enfin cédé la place à un grand bâtiment de six étages, dont le modernisme tranchait — et tranche toujours — sur le faux néogothique à la Viollet-le-Duc de la Grand-Poste qui lui fait face. Ainsi cessa la grande dispersion des sections de la Faculté. La philologie romane quitta la salle de cours qu'animaient encore le souvenir et la présence invisible de Maurice Wilmotte. La philologie classique mit en caisses sa bibliothèque qui donnait sur la place du XX-Août et tout le monde se retrouva dans un bâtiment propre et net comme un sou neuf. On procéda à la répartition des locaux et c'est ainsi que, sans préoccu-

pation d'introduire une quelconque hiérarchie entre des disciplines sœurs, on entassa l'une sur l'autre, du premier au sixième étage, la philologie germanique, l'histoire, la philologie romane, la philologie classique et la littérature orientale, la philosophie et l'archéologie pré-historique, l'histoire de l'art et la pédagogie. Des fenêtres du dernier étage, on découvre un panorama de Liège d'une exceptionnelle beauté, dont la Meuse et le Publémont — chers à l'écolâtre Gozechin — sont les éléments principaux. Certes, les salles de cours sont trop peu nombreuses, les bureaux des professeurs trop petits, la salle de la faculté inconmode, les bibliothèques encombrées, mais le regroupement des différentes sections a facilité les contacts entre les disciplines et favorisé le travail scientifique en équipe.

Après avoir installé, pour quelques lustres, la faculté dans un bâtiment moderne, nous allons essayer de retracer l'activité de ses différentes sections, depuis 1935.

A. PHILOLOGIE GERMANIQUE

La situation propre à la Belgique a donné jusqu'à présent à la section de philologie germanique une organisation tripartite, basée sur les trois langues principales : allemand, anglais, néerlandais.

Dans le domaine de la langue et de la littérature allemandes (Adolphe Corin, Joseph Warland, Armand Nivelles), on avait assisté, avant la période envisagée, à une réorganisation qui a eu pour effet de dédoubler des cours de candidature autrefois communs aux deux années. Ce dédoublement avait pour raisons principales d'assurer un caractère progressif à l'enseignement et d'adapter ce dernier à l'augmentation des étudiants. A partir de 1935, l'effort porta sur la séparation, au niveau de la candidature, des cours proprement philologiques par rapport aux cours dits « littéraires ». Cet enseignement philologique fut confié au professeur de grammaire historique.

D'autre part, le cours d'encyclopédie de la philologie germanique qui se bornait traditionnellement au strict domaine philologique, fut scindé en deux — la moitié de l'horaire étant dorénavant consacrée aux méthodes de la recherche littéraire.

A côté des trois langues principales, on fit la place au dialecte luxembourgeois : l'enseignement de cette branche fit l'objet d'un cours facultatif, jumelé avec celui d'histoire luxembourgeoise, l'un et l'autre professé par un seul titulaire (Joseph Meyers). Un cours libre, puis facultatif, de suédois fut institué. On verra dans un instant le développement qu'a pris, à Liège, depuis une date toute récente, l'enseignement des langues scandinaves.

Parallèlement à cet élargissement de l'enseignement et des méthodes, le matériel didactique et bibliographique a connu un développement considérable, notamment par l'acquisition de cartes dialectales et de l'atlas linguistique de l'Allemagne.

La recherche a été centrée sur l'étude des auteurs médiévaux et contemporains, des dialectes médiévaux et d'aujourd'hui ainsi que de la toponymie régionale. Dans ce dernier secteur, beaucoup de travaux ont été facilités par la création d'un Centre national de recherche des dialectes germaniques de l'Est de la Belgique, où les germanistes de l'Université de Liège ont pris d'emblée une place de choix grâce à des publications nombreuses et de qualité.

En ce qui concerne la langue et la littérature anglaises, le séminaire de moyen âge (Joseph Mansion, Simonne R.T.O. d'Ardenne) a encouragé la création, en 1930, d'un cours d'ancien-norrois comme cours à option. Une bibliothèque d'ancien-norrois a été constituée, pour servir de laboratoire à cet enseignement, les collections de fac-similés de manuscrits anglo-saxons et moyen-anglais se sont accrues et ont été étoffées par un équipement de diapositives ; la collection des œuvres de Chaucer a été complétée.

A l'enseignement de la littérature anglaise moderne (Joseph Mansion, Victor Bohet, Irène Simon), constitué en chaire distincte à la suite de l'admission à l'éméritat de Joseph Mansion et du décès de Victor Bohet, a été rattaché un cours de littérature et civilisation américaines, d'abord sous forme de cours libre, puis de cours facultatif à partir de 1953. Le titulaire de cet enseignement fut d'abord un professeur américain, séjournant en Belgique dans le cadre du programme Fulbright. Ce cours est maintenant intégré dans la chaire de littérature anglaise moderne.

Du côté de la philologie et de la littérature néerlandaises (René Verdeyen, Willem Pée, Mathieu Rutten, Joseph Moors), deux cours à option furent créés au niveau de la licence, en 1946-1947 : celui de dialectologie flamande et méthodes de la dialectologie moderne et celui de phonétique et orthophonie néerlandaises. Dans le cadre du premier de ces cours, le titulaire a entrepris une enquête dialectale en Belgique flamande : les résultats en ont été publiés dans la collection « Séminaire de philologie néerlandaise et de dialectologie flamande ».

Jusqu'en 1966, notre Université, sans ignorer les littératures des pays du Nord, n'avait pu leur faire place que dans le cadre du cours d'histoire des littératures modernes. De nombreux anciens gardent un souvenir très vif des leçons faites sur des thèmes nordiques par Emile Witmeur. L'intérêt pour le scandinave moderne se manifeste en 1955 par la création d'un cours libre de suédois (60 h). Ce cours a connu, d'année en année, un succès croissant. Parmi les élèves, plusieurs sont

allés compléter leur formation dans les cours de vacances des universités suédoises. L'intervention des autorités diplomatiques, consulaires et culturelles a permis de jeter les bases d'une bibliothèque scandinave qui a bénéficié des générosités de nombreux mécènes et de dons importants des gouvernements des pays nordiques. L'ensemble de ces activités a engendré un courant d'intérêt pour l'étude scientifique des langues et des littératures scandinaves, intérêt qui s'est concrétisé par la création, le 26 septembre 1966, d'une chaire de langues et littératures scandinaves (Pierre Halleux).

B. HISTOIRE

L'année 1938 marque une date importante et une étape décisive dans les activités et l'évolution de la section d'histoire : trois nominations de jeunes professeurs viennent d'un coup renouveler les cadres et la conception de l'enseignement de l'histoire à l'Université de Liège.

Le séminaire d'histoire du moyen âge (Fernand Vercauteren) a approfondi d'une manière considérable les recherches d'histoire urbaine, la critique des sources de l'ancien diocèse et de l'ancienne principauté de Liège, la préparation d'une édition critique des actes des princes-évêques de Liège.

Il est d'autre part étroitement associé à des entreprises de caractère international, comme le *Repertorium fontium historiae medii aevi* (« Le nouveau Potthast »), l'*Arbeitskreis für Stadtgeschichte* de Marburg, le *Hansischer Geschichtsverein* de Lübeck, les colloques du Comité d'histoire de *Pro Civitate*, les Semaines d'étude du *Centro italiano di Studi sull'alto medioevo* de Spolète, ainsi qu'à la direction d'importants périodiques spécialisés, comme la revue franco-belge *Le Moyen Age*.

L'enseignement de la paléographie du moyen âge (Félix Rousseau, Jacques Stiennon) a tenu compte des apports originaux de la « nouvelle école française » et se poursuit dans deux directions complémentaires : l'étude de l'écriture des chartes et celle de la codicologie. Son actuel titulaire participe à la direction de *Scriptorium*, revue internationale des études relatives aux manuscrits.

Les travaux du séminaire d'histoire moderne I (Paul Harsin) ont été successivement orientés vers l'étude des événements du xvi^e et de la première moitié du xvii^e siècle dans le cadre de la principauté de Liège, vers celle des finances publiques de l'ancien régime et principalement vers le dépouillement des minutes notariales des xvii^e et xviii^e siècles liégeois. Accessoirement, l'examen exhaustif des sources d'une institution judiciaire, le Tribunal des XXII, a été entrepris. Enfin, le régime de l'exploitation rurale, surtout des biens d'Eglise, a fait l'objet d'une recherche systématique.

Il apparaît que le résultat le plus neuf de ces investigations sera la constitution d'un fichier comprenant une analyse des actes contenus dans les protocoles de notaires des cent cinquante dernières années de l'ancien régime liégeois. L'utilisation de ces sources, dont la plupart n'avaient jamais été consultées, pourra constituer le noyau de multiples mémoires ou articles.

D'autre part, d'autres travaux ont été amorcés en matière d'histoire des prix et des revenus, notamment pour les XVI^e et XVII^e siècles, dont la publication prochaine témoignera de leur intérêt. Enfin une impulsion décisive a été donnée aux études de démographie historique (Etienne Hélin).

Le séminaire d'histoire moderne II (Léon-E. Halkin) s'est efforcé d'orienter les recherches de ses membres dans plusieurs directions : histoire générale des Temps modernes du XVI^e siècle à la Révolution française, à travers l'histoire régionale et locale ; histoire des institutions laïques et ecclésiastiques (assemblées d'états, officialité, chapitres, paroisses, monastères, etc.) de nos anciennes principautés (Liège, Stavelot, Limbourg, Hainaut, Luxembourg, Brabant) ; histoire de la Réforme protestante et de la Réforme catholique dans les villes et les régions (Tournai, Mons, Lille, Namur, Valenciennes, Arras, Liège, marquisat de Franchimont, duchés de Limbourg et de Luxembourg) sur le plan des doctrines et de la spiritualité ; monographies historiques sur les martyrologes et sur les martyrs protestants du XVI^e siècle ; études sur l'Inquisition et particulièrement sur le procès de Jeanne d'Arc ; études sur l'humanisme et spécialement sur l'œuvre d'Erasme, de Clichtove et de Torrentius.

La bibliothèque du séminaire d'histoire moderne s'est développée dans les mêmes directions. Sa collection de martyrologes est la plus riche de notre pays.

Les recherches du séminaire d'histoire contemporaine (Robert Demoulin) ont porté sur l'évolution des partis politiques en général et particulièrement en Belgique. L'étude des élections en régime censitaire et pendant la période du vote plural a fait l'objet de plusieurs mémoires de licence. A l'histoire de la presse ont été consacrés divers travaux, concernant la presse d'une région ou d'une époque déterminée ou un journal particulier. Plusieurs séminaires ont été réservés à l'influence de l'opinion publique sur la diplomatie, dans le cadre européen. Une remarquable thèse de doctorat a étudié l'opinion française au temps de la monarchie de Juillet face à la Belgique.

L'histoire économique a fait l'objet d'études approfondies, qu'il s'agisse de l'histoire des charbonnages dans la région liégeoise ou de l'adaptation de l'économie belge à la situation issue de la révolution de 1830. Des archives d'entreprises industrielles importantes ont été

inventoriées. L'histoire sociale, elle aussi, a été traitée, notamment les conditions de vie des classes populaires et les premières formes d'organisation ouvrière en Belgique.

Les recherches dans le domaine de l'histoire économique de la Belgique (Jean Lejeune) ont porté, en ordre principal, sur la naissance du capitalisme dans la principauté de Liège au XVI^e siècle, l'industrialisation du bassin de la Meuse liégeoise au XIX^e siècle, tandis que des travaux relatifs à l'œuvre de Jean d'Outremeuse et aux idées politiques de Godefroid de Fontaines ont renouvelé ou amélioré notre connaissance de l'historiographie et du milieu intellectuel liégeois aux XIII^e et XIV^e siècles.

Jusqu'en 1957, les études d'histoire ancienne n'avaient pas attiré d'élèves dans notre Université. La Faculté proposa une nouvelle répartition des enseignements qui aboutissait en fait à la création d'une sous-section d'histoire de l'antiquité. Le succès de cette section nouvelle a été considérable mais elle n'a pas encore trouvé sa véritable voie : ce flottement est dû, en ordre principal, au caractère hybride de son organisation, qui ne satisfait pleinement ni les historiens ni les philologues.

C. PHILOLOGIE ROMANE

Les disciples de Maurice Wilmotte ont poursuivi son œuvre en publiant d'importants travaux consacrés à la philologie de l'ancien français, à l'histoire de la littérature française du moyen âge et aux divers aspects de la littérature française moderne.

Des élèves de la section (Maurice Delbouille, Rita Lejeune, Jules Horrent) qui y sont devenus des maîtres, ont donné un développement considérable aux recherches portant sur la littérature française du moyen âge. Ainsi s'est perpétuée une « école liégeoise d'histoire de la littérature médiévale » dont l'autorité est partout reconnue.

Un courant nouveau a été créé quand Servais Etienne a rendu son importance primordiale à l'étude interne des textes littéraires. Cette méthode a assuré une orientation féconde à la formation professionnelle des licenciés liégeois. Elle a en outre marqué profondément les travaux consacrés au fait littéraire par une pléiade de jeunes romanistes de chez nous et a ainsi conféré à « l'école liégeoise d'analyse textuelle » l'originalité qui fait son renom.

Reprenant les études de dialectologie wallonne inaugurées par Maurice Wilmotte, Jules Feller et Jean Haust ont pu donner une impulsion décisive à l'étude des patois de la Belgique romane. Ainsi a vu le jour l'Institut de dialectologie wallonne de Jean Haust et, plus tard, les wallonisants liégeois ont mis en valeur les enseignements linguis-

tiques et littéraires contenus dans les textes dialectaux du moyen âge ou de l'époque moderne.

Enfin, au cours des dernières années, la section de philologie romane a accordé une importance sans cesse croissante à l'enseignement et à l'étude des langues et des littératures romanes non françaises.

De l'enseignement de la grammaire historique du français, de la grammaire comparée des langues romanes, des exercices de philologie romane (Maurice Delbouille) sont sortis, outre divers travaux consacrés à la littérature wallonne ou à des textes littéraires du moyen âge, des recherches qui ont abouti tantôt à l'édition de poèmes français médiévaux, tantôt à des études de philologie ou d'histoire littéraire relatives à la même période.

Un Institut de lexicologie française a été créé en 1963 à l'initiative d'un comité présidé par Maurice Delbouille. Le plan de recherches, essentiellement orienté vers l'étude du vocabulaire médiéval, prévoit l'élaboration d'un Dictionnaire onomasiologique de l'ancien français dont le projet, conçu autrefois par un Comité interuniversitaire, avait dû être abandonné faute de moyens.

Cette entreprise, qui enrichira les connaissances que nous possédons sur la civilisation médiévale et sur les mécanismes linguistiques de l'ancien français, sera fondée sur une abondante documentation. Celle-ci est obtenue par le dépouillement exhaustif — sur ordinateur — d'une nombreuse série de textes, choisis parmi les plus significatifs entre ceux qu'a produits notre ancienne littérature.

L'Institut a établi des relations suivies avec les responsables d'autres entreprises universitaires analogues et prépare la publication d'un bulletin où seront traitées les questions appelant une étude particulière.

A l'initiative du Service, plusieurs réunions savantes ont été organisées à l'Université de Liège : en 1951, un congrès de philologie moderne ; en 1955, un congrès culturel wallon ; en 1957, un colloque consacré à la technique littéraire des chansons de geste ; en 1960, le VIII^e congrès de la Fédération internationale des langues et des littératures modernes ; en 1964, un colloque consacré aux méthodes de la grammaire.

Chargé d'abord de l'enseignement de la dialectologie wallonne (1939) et de la phonétique (1944), Louis Remacle a assumé en outre la charge du cours de grammaire comparée à partir de 1946 et, à partir de 1953, la direction des exercices de philologie romane laissée vacante, en licence, par le décès de Servais Etienne.

Sa formation et ses curiosités ont naturellement orienté le travail de Louis Remacle vers des recherches de dialectologie : contribution active à l'élaboration de l'Atlas linguistique de la Wallonie dont la

direction était reprise, à la mort de Jean Haust, par Elisée Legros, chef de travaux puis chargé de cours associé; mais aussi dépouillement d'archives, études de syntaxe ancienne et moderne, de phonétique et d'orthophonie qui devaient conduire à des publications importantes.

Responsable du Laboratoire de phonétique, Louis Remacle s'est également soucié de le faire vivre et, récemment, d'en diriger la réorganisation et la modernisation. Une grande part de ses préoccupations sont aussi allées à l'étude des textes littéraires français, dans le cadre du cours d'exercices où il succédait à Servais Etienne. Fidèle aux conceptions de son prédécesseur, il a été conduit, non seulement à patronner de nombreux travaux dont certains firent l'objet de publication, mais encore à lancer des *Cahiers d'analyse textuelle* qui paraissent chaque année depuis 1959.

Les études de langue et littérature provençales (Rita Lejeune) ont pris, depuis la création de cet enseignement en 1947, un développement qui a fait de l'Université de Liège un des centres les plus actifs de l'étude de la littérature des troubadours, de l'œuvre de Mistral et du Félibrige. Le séminaire de Liège participe régulièrement à l'élaboration du Corpus des troubadours, aux congrès de langue et littérature provençales ainsi qu'aux manifestations culturelles de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse.

La condition sociale des troubadours, l'établissement de leur biographie critique, l'interprétation de leurs œuvres ont été les thèmes principaux des recherches du titulaire de cet enseignement et de ses disciples : les chansons de Jaufré Rudel, Rigaut de Barbezieux, Marcabru, la comtesse de Die, Bernart de Ventadour, ont été replacées dans leur contexte historique en même temps qu'elles ont été soumises à une critique textuelle approfondie.

D'autre part, l'histoire de la littérature wallonne a fait pour la première fois l'objet d'un manuel qui en retrace les origines médiévales, la formation à l'époque moderne et la floraison depuis le XIX^e siècle.

Dans le domaine de la littérature médiévale, les grandes épopées et leurs rapports avec l'histoire ont fait l'objet d'une étude systématique, de même que l'évolution du genre romanesque. Par le truchement du même titulaire, Liège préside aux destinées de la section belge de la Société internationale arthurienne. On connaît enfin le rôle de pionnier que la section de philologie romane a joué dans l'élaboration d'une iconographie de la légende rolandienne au moyen âge (Rita Lejeune).

Si l'on passe aux langues et littératures italiennes, espagnoles, portugaises (Robert Vivier, Jules Horrent), on constate la même expansion et le même rayonnement international. En 1935 à la Faculté de philosophie et lettres, l'enseignement portait exclusivement sur la langue et la littérature italiennes : le *partim* réservé aux littératures non françaises

du cours obligatoire de licence d'histoire approfondie des littératures romanes était consacré à la littérature italienne, et parmi les cours à option, il n'y avait que le seul cours d'explication d'auteurs italiens qui était venu s'ajouter à un cours facultatif d'italien, depuis plus longtemps inscrit au programme. Les études hispaniques étaient moins bien partagées, puisqu'elles se réduisaient à un cours libre de littérature espagnole, créé en 1923. Au programme de l'École supérieure de sciences commerciales et économiques figurait par contre un cours facultatif de langue espagnole depuis 1920, unique langue romane enseignée à cette école.

Si de 1935 à 1965 la situation n'a subi aucune modification à l'École supérieure de sciences commerciales et économiques, elle allait, après être restée longtemps stationnaire, se transformer profondément à la Faculté de philosophie et lettres. En 1952, des cours à option d'explication d'auteurs espagnols et d'explication d'auteurs portugais viennent prendre place à côté du cours similaire d'explication d'auteurs italiens. En 1954, un *partim* des exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français est consacré, en deuxième candidature en philologie romane, à l'étude philologique de l'italien et de l'espagnol (avec applications pratiques), ce qui permet dorénavant de donner aux cours d'explication d'auteurs de la licence le caractère vraiment littéraire qu'ils doivent avoir. L'enseignement de la langue espagnole et de la langue italienne se développant dans l'enseignement secondaire supérieur, dans les écoles techniques de secrétariat et de commerce, deux nouveaux cours sont créés en 1958 pour concourir à la formation pédagogique des professeurs, l'initiation à l'enseignement de la langue italienne et l'initiation à l'enseignement de la langue espagnole. Cours à option en licence en philologie romane, ces cours ont été, en 1964, inscrits au programme de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur à la section de philologie romane comme cours facultatifs accessibles uniquement aux étudiants qui ont une connaissance linguistique et littéraire qui les rendent à même de devenir professeurs de langues. Depuis 1965, les littératures hispaniques, principalement la littérature espagnole, ont rejoint la littérature italienne dans le cours d'histoire approfondie des littératures romanes dans les deux licences en philologie romane. Le développement des enseignements s'est accompagné de la création de postes d'assistant et de lecteurs et d'un accroissement du matériel didactique et bibliographique. Non seulement la section italienne de la bibliothèque de la section de philologie romane a été enrichie, mais des sections hispaniques (espagnole, portugaise, catalane) ont été créées et largement pourvues.

L'enseignement de la méthodologie comme l'étude du français moderne (Marcel Paquot, Léon Warnant) ont été facilités par la fonda-

tion d'une discothèque de littérature française et d'une bibliothèque d'enseignement du français dans les athénées et les lycées.

En outre, un secteur consacré au français parlé (diction, théâtre, radio, cinéma, télévision, presse) a été créé et développé au sein de la bibliothèque de la section.

Le même service a collaboré activement à l'élaboration de l'Atlas phonétique du français en Belgique. Il s'intéresse de très près au développement des études relatives à la langue et à la littérature roumaines.

Parmi les matières qui font l'objet de cours à option ou facultatifs en licence figurent les français régionaux belges (Marcel Paquot, Maurice Piron) et la littérature française de Belgique (Léopold Levaux, Arsène Soreil, Maurice Piron).

L'explication des auteurs français modernes a longtemps été partagée entre Robert Vivier, pour la candidature, et Servais Etienne (remplacé en 1954 par Arsène Soreil) pour la licence. Maurice Piron, titulaire des mêmes cours d'auteurs à l'Université de Gand jusqu'en 1963, a été nommé alors à l'Université de Liège où il occupe la chaire de philologie et littérature françaises. Il a repris en licence les auteurs français, cours qu'Arsène Soreil, devenu émérite, laissait après l'avoir illustré par l'étude de quelques grands prosateurs, de Pascal à Camus. Le même professeur se voyait confier, d'autre part, le *partim* des exercices de première et de deuxième candidatures dont Fernand Desonay, avait fait, depuis 1929, un véritable cours d'explication de textes ; les dernières années, ce cours s'était orienté vers l'apprentissage de l'analyse littéraire, sous forme d'exercices oraux ou écrits.

Maurice Piron assume un enseignement désormais centré sur l'étude interne de la littérature française moderne, et il a séparé les deux années de la candidature, de manière à permettre aux étudiants de seconde, moins nombreux, d'aborder en outre des questions relatives à la théorie et à la méthodologie de l'interprétation des textes littéraires (la stylistique, le débat de la philologie et de l'histoire, etc.).

Durant la période qui s'étend de 1935 à 1965, l'enseignement de l'histoire de la littérature française a été confié successivement à trois professeurs : Servais Etienne, Fernand Desonay et André Vandegans ; Arsène Soreil l'assura pendant trois ans, à titre intérimaire.

Servais Etienne fut chargé, de 1929 à 1952, du cours d'histoire de la littérature destiné aux étudiants de la candidature en philosophie et lettres. Ses anciens élèves ont conservé le souvenir d'un enseignement extrêmement riche et original. S'appuyant sur les connaissances que les étudiants devaient avoir normalement acquises au cours de leurs études secondaires, Servais Etienne consacrait le meilleur de ses cours à des aspects moins connus de l'histoire littéraire française : il faisait ainsi bénéficier son auditoire de ses recherches personnelles et de son

érudition. Il aimait à traiter notamment de la formation de la pensée rationaliste aux XVI^e et XVII^e siècles, et du roman au XVIII^e siècle.

Fernand Desonay enseigna l'histoire de la littérature française aux étudiants de la licence en philologie romane dès 1929 ; il succéda à Servais Etienne pour le cours de candidature en philosophie et lettres en 1954. Comme chercheur, il s'intéressa tout particulièrement à nos XV^e et XVI^e siècles ; aussi Villon, la Pléiade et Ronsard furent-ils les matières privilégiées des cours qu'il faisait aux futurs licenciés. Il abordait également volontiers l'étude des poètes contemporains. Quant aux cours de candidature, qui s'adressaient à un auditoire toujours plus vaste, auquel il fallait de plus en plus dispenser un enseignement de culture générale, Fernand Desonay les consacrait tour à tour à l'histoire de la poésie, du roman et du théâtre français.

De 1960 à 1963, Arsène Soreil reprit, en qualité de suppléant, la charge de Fernand Desonay. Son enseignement fut empreint de la finesse qui caractérise sa personne, et ses étudiants purent bénéficier tout particulièrement de sa formation d'esthéticien.

André Vandegans occupe la chaire d'histoire de la littérature française depuis octobre 1963. Tenant, comme Fernand Desonay, à dispenser aux jeunes gens de première candidature en philosophie et lettres un enseignement de culture générale, il consacre le cours qu'il leur fait à l'histoire d'une longue période littéraire. Aux romanistes de deuxième candidature, il retrace l'histoire d'un genre littéraire, tout en abordant déjà les œuvres sous l'angle d'une analyse esthétique. Quant à l'enseignement que reçoivent les étudiants de première licence, il est consacré à l'étude approfondie d'une individualité littéraire. Enfin, dans le cadre du cours d'exercices de philologie romane qui figure au programme de la licence, les étudiants sont conviés à l'étude historique et esthétique d'un genre littéraire : le roman, le drame, la critique littéraire, notamment, font l'objet de cycles annuels.

Les études personnelles du titulaire sur des écrivains des XIX^e et XX^e siècles, l'intérêt qu'il porte à la littérature du XVIII^e siècle, l'incitent à inviter les étudiants de la licence et du doctorat à faire porter leurs efforts sur l'étude historique et esthétique de mouvements littéraires et d'écrivains qui appartiennent à ces périodes.

D. PHILOGIE CLASSIQUE

Dans le domaine du grec (Armand Delatte, Albert Severyns, Jules Labarbe), différents cours ont été créés à côté des enseignements traditionnels : exercices pratiques de papyrologie (Alfred Tomsin), cours libres d'histoire de la musique grecque et de mycénologie (François Duysinx, Louis Deroy).

A cet égard, la découverte du mycénien a donné une nouvelle impulsion à l'étude de la dialectologie grecque. Elle est survenue en son temps pour aider les recherches homériques et l'étude des formules de l'épopée grecque. De telles recherches ont été particulièrement cultivées et se traduisent par l'élaboration de travaux sur les légendes épiques grecques à l'époque préclassique et aussi par la participation de plusieurs membres du personnel scientifique au *Lexicon des frühgriechischen Epos* de Bruno Snell. En outre, à la faveur des exercices pratiques de deuxième candidature, des études sur la tradition manuscrite des auteurs grecs au moyen âge ont été menées à bien.

Plusieurs des enseignements donnés dans le cadre de la chaire de langue, de littérature et d'histoire du monde grec (Jules Labarbe) ont été, pendant la dernière décennie, particulièrement centrés sur la période archaïque : leçons, travaux de séminaire, mémoires ont surtout concerné, dans le domaine de l'histoire institutionnelle (politique et religieuse) comme dans le domaine philologique et littéraire, l'Hellade d'avant les guerres médiques. Maintenant dissocié avec netteté des cours de grec byzantin, le cours de grec moderne a pu être développé dans le sens d'une étude de la langue démotique contemporaine : la création, relativement à cette matière, d'une bonne bibliothèque de base a été un des événements marquants du service, lequel a également assuré, sur le terrain, la participation de l'Université de Liège aux fouilles belgo-helléniques de Thorikos (Attique), depuis l'ouverture des chantiers (1963).

En ce qui concerne l'histoire et les antiquités romaines (Marcel Renard), les thèmes traités au cours des dernières années ont porté sur l'économie de la Gaule romaine, la province de Bretagne au 1^{er} siècle de notre ère, la province romaine de Dacie. L'accent a été mis également sur les institutions religieuses d'autant plus qu'il n'existe pas d'enseignement de l'histoire des religions dans nos Universités de l'Etat. Quant à l'archéologie romaine et gallo-romaine, l'enseignement s'est appliqué à l'étude d'époques déterminées de l'art romain et d'un ensemble de questions d'archéologie gallo-romaine : c'est à l'Université de Liège que la célèbre moissonneuse des Trévires a trouvé un de ses principaux exégètes. En outre, un effort considérable a été fait afin de pourvoir le séminaire d'un équipement bibliographique et documentaire convenable.

Mais l'événement le plus spectaculaire qui a marqué l'histoire de la section de philologie classique a peut-être été, au cours de ces trente années, la création, en septembre 1961, du Laboratoire d'analyse statistiques des langues anciennes (Louis Delatte), qui marque la volonté de l'Université de Liège de prendre sa place dans le grand courant de renouvellement des méthodes des disciplines traditionnelles par l'intervention des techniques modernes. Le succès de ce Laboratoire a entraîné

la fondation, en décembre 1965, de l'Organisation internationale pour l'étude des langues anciennes par ordinateur (*International Organization for Ancient Languages Analysis by Computer*) qui groupe actuellement plus de cent chercheurs du monde entier. En complément, un ensemble de cours postgradués a été constitué, en décembre 1966, ayant pour intitulé général l'enseignement complémentaire en analyse linguistique par ordinateur.

Dès l'origine (1929), le service de linguistique générale (René Fohalle) a comporté deux volets assez différents. L'un était de nature linguistique ; il s'agissait de la grammaire comparée des langues classiques. L'autre était fait de disciplines se rattachant à la philosophie indo-iranienne : avestique et vieux-perse, sanscrit, littératures de l'Inde, religions de l'Inde, etc.

La partie linguistique s'est accrue, en 1938, par la nomination du titulaire aux cours de linguistique générale et d'éléments de la science du langage — auxquels s'est ajouté en 1963 le cours de linguistique générale inscrit au programme de la candidature en psychologie — tandis que la partie indo-iranienne se restreignait par l'abandon de tout ce qui relevait de la philologie iranienne et d'une partie de l'indianique au profit d'un collègue.

En 1943 et en 1963, la nomination du même titulaire au cours de méthodologie spéciale du latin et du grec ainsi qu'à la direction des exercices méthodologiques *partim* a entraîné une organisation tripartite du service de linguistique générale : linguistique, indianisme et méthodologie des langues classiques.

Il y a lieu de noter qu'à partir de 1948, la partie linguistique a comporté une sous-section de linguistique africaine, assumée par un spécialiste du birom (Luc Bouquiaux) et que l'étude de l'enseignement de la mycéologie a été inauguré à Liège en 1961 (Louis Deroy).

E. SECTION DE PHILOSOPHIE

L'étude de l'histoire de la philosophie ancienne (Marcel De Corte) a porté, en ordre principal, sur le néo-platonisme grec et les rapports entre la religion et la pensée grecques qui a abouti, en fait sinon en droit, à l'ébauche d'un « Centre de recherches en matière d'histoire de la pensée antique ». Parallèlement, des recherches ont commencé et continuent en matière de philosophie morale sur le thème de la distinction entre *theoria*, *praxis* et *poiësis* ainsi qu'en philosophie de l'économie.

C'est en marge de l'enseignement organique de la logique symbolique que le séminaire de logique et de philosophie des sciences (Philippe Devaux) a pu prendre son essor depuis 1945. Il dispose à

présent d'une bibliothèque très fournie et des principaux périodiques internationaux concernant la logique fondamentale et la logique appliquée : philosophie analytique, philosophie du langage, philosophie des sciences exactes et humaines, cybernétique et recherche opérationnelle. Structuré d'abord autour d'un noyau de philosophie des mathématiques, ce séminaire a progressivement étendu ses intérêts dans ces diverses directions, en même temps que ses résultats de recherche ont pu progressivement s'intégrer dans les activités du Centre national de recherches de logique, depuis une quinzaine d'années. Les séances de ce séminaire ont été l'occasion de recherches fructueuses sur la nature et les limitations du formalisme et de très nombreuses questions d'épistémologie. De nombreux visiteurs étrangers y ont tenu des réunions mémorables : T. Greenwood, G. Bachelard, A. J. Ayer, P. F. Strawson, M. Guérault, J. Vuillemin, L. Lazarowicz, J. Cohen, E. Beth, et d'autres théoriciens de la connaissance, d'où les liens étroits noués entre le Séminaire et les Ecoles d'Oxford, de Harvard, le Collège de France, le Centre d'épistémologie de Genève, le Centre de philosophie de la connaissance de Zurich.

Les travaux se sont également poursuivis dans une seconde voie. L'étude textuelle critique et analytique de la littérature philosophique des temps modernes a donné lieu à des enseignements et des publications intéressant l'histoire des sciences et de la philosophie (S. Alexander et la cosmologie ; Berkeley et la mathématique ; Goethe et la physique ; Whitehead et la mécanique quantique). Un intérêt marqué pour l'évolution de la philosophie anglo-saxonne explique la part prépondérante prise par de nombreuses recherches de cet ordre.

Quant au service de psychologie (Jean Paulus), il a pris, à partir de 1945, une orientation nouvelle : celle que lui avait imprimée Edgar Janssens était jusqu'alors centrée vers la philosophie. Depuis, la recherche a été développée dans un sens scientifique et dans les secteurs de la psychologie clinique.

Ce service de psychologie a suscité l'intérêt pour la psychanalyse et les problèmes connexes (François Duyckaerts et Albert Husquinet). Il a fondé une consultation psychologique pour enfants (Albert Husquinet) qui a très tôt acquis une excellente renommée. L'anthropologie culturelle (Marc Richelle) est également représentée et l'Université de Liège peut être légitimement fière d'être la première de Belgique à avoir inscrit cette discipline à son programme. Avec la collaboration d'un service de la Faculté de médecine, un laboratoire de psychologie expérimentale et psychopharmacologie a été créé tandis que les recherches de psychophysiologie (J. Faidherbe) ainsi que celles de psychométrie et psychopédagogie ont été activement poursuivies et sont en pleine extension.

L'enseignement de la métaphysique (François Duyckaerts) a été approfondi, d'abord grâce à un recours plus décidé aux textes aristotéliens qui constituent le fondement historique de cette discipline, ensuite par une confrontation plus rigoureuse de son objet et de ses méthodes avec ceux de la science. C'est à la fois dans les travaux du séminaire de métaphysique et les leçons sur l'histoire de la philosophie moderne que furent analysées les sources épistémologiques, morales et psychologiques du dualisme cartésien, et recherchés les moyens de le dépasser. Ce souci explique le contenu des publications de ce service, qui portent, pour la plupart, sur des questions relevant de la philosophie et de la recherche positive. En 1966, la Faculté a voulu donner à l'enseignement de l'histoire de la philosophie moderne un développement nouveau et une autonomie plus grande en le confiant à un chargé de cours associé (Franz Crahay).

Quant à l'enseignement de l'esthétique, il a été introduit à la Faculté en 1937 sous forme d'un cours libre d'esthétique générale, dont l'intitulé fut bientôt transformé en « Esthétique générale avec application à la littérature » (Arsène Soreil) et devint cours à option à partir de 1946. La personnalité de son premier titulaire ainsi que le libellé du cours avaient créé des relations étroites entre cet enseignement et la section de philologie romane. La récente constitution d'une chaire d'esthétique (Philippe Minguet), en consacrant l'autonomie de cette discipline, a resserré ses liens avec la section de philosophie. La réputation de l'École liégeoise d'esthétique s'est affirmée grâce au Colloque international d'esthétique qui a tenu ses assises à Liège en 1966.

Dans le même ordre d'idées, on notera qu'en application de la loi de 1929, la Faculté a reconnu l'importance de l'archéologie et de l'histoire de l'art en inscrivant à partir de 1931 l'enseignement de ces disciplines au programme de toutes les sections : dans l'Antiquité classique (Marcel Laurent, Georges Dossin, Léon Lacroix), ainsi qu'au moyen âge, aux temps modernes et à l'époque contemporaine (Marcel Laurent, Paul Fierens, Jacques Breuer, Jacques Stiennon).

F. SLAVISTIQUE

Dans le vaste champ de la philologie et de la littérature, le monde slave est représenté, à l'Université de Liège, depuis 1899.

Le premier titulaire du cours, Joseph Taitsh (1867-1942), lui donna un caractère essentiellement pratique, car il avait une formation commerciale. Il semble, du reste, que le cours avait été créé dans le but de permettre aux étudiants de s'initier à la langue d'un pays qui offrait alors de vastes possibilités d'expansion industrielle et qui recrutait volontiers les spécialistes nécessaires en Belgique.



Salle Godefroid Kurth, place Cockerill



Un séminaire de la Faculté de philosophie et lettres

Le second titulaire du cours, Alexandre Pulman (1881-1950), qui succéda à Joseph Taitsh en 1938, était un homme essentiellement formé aux disciplines littéraires et linguistiques. Il chercha avant tout à initier à la langue en partant des grands classiques de la littérature russe et des connaissances linguistiques que possédaient ses auditeurs, le plus souvent philologues.

A la mort d'Alexandre Pulman, l'engouement pour l'étude du russe et pour la connaissance du monde soviétique était devenu très grand par suite des victoires de l'Armée rouge sur les fronts de l'Est. D'une manière générale, le troisième titulaire du cours (Charles Hyart) suivit les traces de son prédécesseur tout en faisant reposer l'étude de la langue sur des textes courants, sur la littérature contemporaine et sur l'audition de pièces de théâtre. En 1959, la création du Service des langues vivantes l'amena à entreprendre une initiation accélérée à la lecture des textes scientifiques et aussi à la pratique de la langue véhiculaire dans le but de faciliter les contacts humains lors des congrès auxquels les auditeurs étaient amenés à participer.

En 1961, le cours de langue russe à la Faculté de philosophie et lettres fut porté à cent soixante heures par an. Cet accroissement permettait au titulaire du cours d'envisager l'étude de la langue sur une base beaucoup plus large par des initiations spécialisées à la langue écrite et à la langue parlée, par l'audition de différents documents sonores qui familiarisaient l'oreille à une vaste gamme de locuteurs. De plus, les textes abordés permettaient de faire plus ample connaissance avec la riche littérature russe du XIX^e siècle et les auteurs soviétiques contemporains. Actuellement, l'adjonction de moyens audio-visuels combinés à une conception générative de la grammaire, stimule les auditeurs à une pratique de la langue plus intense et plus rationnelle, tout en restant à un niveau scientifique élevé.

La création d'une chaire de langues et littératures slaves (1966) ainsi que celle d'un cours d'histoire des littératures slaves vont considérablement élargir, dans les années à venir, l'enseignement de la slavistique. Par le fait même, l'accès à un monde qui nous devient de plus en plus proche, sera largement facilité à tous ceux qu'attirent les conquêtes de sa science et le charme de ses arts.

G. PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ

La publication des recherches et des travaux qui reflètent l'activité scientifique de la Faculté de philosophie et lettres continue à être assurée, en grande partie, par la collection « Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège » (président : Maurice Delbouille ; administrateur : Jacques Stiennon).

La vitalité de cette collection — internationalement appréciée — est attestée par le nombre d'ouvrages édités entre 1935 et 1966 : on n'en compte pas moins de cent huit.

La série grand in-8°, en sommeil depuis 1905, a repris vie en 1960, tandis que les possibilités de la collection ont été considérablement augmentées depuis 1966, par la création d'une nouvelle série « Publications exceptionnelles » de format in-4° qui compte déjà deux ouvrages en quatre volumes, abondamment illustrés.

Conclusions

Il est toujours difficile de dresser le bilan d'une institution lorsque celle-ci est en pleine expansion : de grandes orientations de recherche font leur trouée, de nouvelles méthodes sont expérimentées, d'anciens champs d'investigation sont momentanément laissés en repos pour porter l'effort sur des terrains vierges et les pionniers ne suffisent pas dans la poursuite d'objectifs dont l'ampleur et la diversité inquiètent et exaltent à la fois. Mais de constater cette expansion, c'est déjà esquisser une ébauche de bilan, et tel paraît bien être, en toute objectivité, le cas de la Faculté de philosophie et lettres.

Les professeurs émérites qui, depuis une dizaine d'années, ont quitté l'Université, avouent souvent leur dépaysement lorsqu'il leur arrive de reprendre contact avec une section et un milieu qui doivent leur être cependant d'autant plus familiers qu'ils ont parfois contribué à leur donner jadis une âme ou un élan original. Des étudiants de la faculté qui y sont devenus professeurs mesurent avec émerveillement et, aussi, avec quelque stupeur une évolution qui, de 1935 à 1966, a pris les allures d'une véritable métamorphose.

Mais il faut concrétiser et inscrire dans les faits les raisons de cet étonnement.

La transformation la plus visible, sinon la plus spectaculaire, réside à coup sûr dans le développement des bibliothèques des sections. Si nous avons évoqué discrètement cette expansion dans notre bref historique, c'est qu'elle était le leitmotiv de tous les rapports qui nous ont été remis. De fait, le nouveau bâtiment de la place Cockerill fléchit littéralement sous le poids des livres qui y sont accumulés, en stratifications denses et riches, tellement riches qu'elles vont nécessiter dans un proche avenir le recours au système du *compactus*. Dans les auditoires, dans les bureaux, les livres empiètent, dans un mouvement continu et irrésistible, chaque jour un peu plus sur l'espace vital des étudiants et des professeurs. Malgré les inconvénients quotidiens qu'elle provoque, il faut accueillir avec joie cette invasion

de bactéries particulièrement bienfaisantes. Elle prouve la vitalité et la profondeur du travail qui, dans chaque section, se nourrit aux sources sans cesse renouvelées et sans cesse accrues du savoir.

Cet accroissement du matériel bibliographique va de pair avec l'affinement des techniques et des méthodes dans leur application à la recherche philologique et historique. Nous avons signalé tantôt l'intérêt des travaux du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes. Mais l'ordinateur ne facilite pas seulement l'étude de la langue et de la littérature latines. Il peut être affecté — et il a déjà commencé de l'être — à d'autres recherches, comme l'emploi des formules en ancien français, la lexicologie, la comparaison de textes narratifs concernant l'histoire médiévale, de même que l'établissement d'un répertoire de thèmes iconographiques ou d'un inventaire raisonné de documents archéologiques. Le tout est de ne pas vouloir demander à la machine ce qu'elle ne peut donner : comme le rappelait opportunément l'un des promoteurs de cette étude, l'ordinateur ne pense pas, mais il aide puissamment l'homme dans ses facultés de création et d'imagination, dans son besoin de classer les faits de la science pour pouvoir maîtriser celle-ci.

Cette collaboration du philologue, de l'historien, de l'archéologue et de l'électronique illustre, au niveau de la Faculté de philosophie et lettres, la collaboration féconde qui s'est créée sur le plan Université-Industrie au niveau de la Faculté des sciences appliquées.

Mais un autre aspect des activités de la Faculté de philosophie et lettres prouve que, malgré le caractère désintéressé de ses objectifs, elle entend également servir la communauté dans les domaines les plus contingents et répondre ainsi aux besoins pressants d'une population qui ne limite pas son horizon à une seule aire linguistique. Pour répondre à cette demande, un Service des langues vivantes a été créé en 1959. Sous l'autorité d'une commission scientifique interfacultaire, ce service dispense au personnel, aux étudiants et aux diplômés de l'Université, les connaissances linguistiques nécessaires à leurs études, à leurs recherches et à leur carrière professionnelle. Cet enseignement accéléré qui concerne l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le russe et les langues africaines est donné, dans son écrasante majorité, par des diplômés de la Faculté de philosophie et lettres. Depuis 1963, le même service a inscrit à son programme des cours de français qui se font selon la méthode audio-visuelle pour l'enseignement accéléré du français fondamental. Des rapports étroits ont été noués avec les départements correspondants d'autres universités ou du Conseil de l'Europe et de la C.E.C.A. et une réunion d'experts, qui s'est tenue à Liège en 1966, sur le thème : « L'enseignement universitaire des langues vivantes aux

non-linguistes » a confirmé l'efficacité des méthodes utilisées par les responsables liégeois.

A ces signes, à mille autres indices, on peut voir que la Faculté de philosophie et lettres, si elle est la plus ancienne et, par destination, la moins « actuelle », insère avec aisance ses activités dans les problèmes vitaux de l'homme contemporain. Voilà qui est à la fois le plus positif des bilans et la plus belle des promesses.

Jacques STIENNON.

II

L'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie

Si, au cours des trente dernières années, l'Institut d'histoire de l'art a vu son influence et son rayonnement s'étendre, ce n'est pas uniquement à la haute réputation scientifique de certains de ses anciens maîtres qu'il le doit, c'est en grande partie aussi au rôle toujours croissant que les préoccupations d'ordre artistique jouent dans la vie sociale de notre temps.

Cette étude est donc devenue une nécessité dans les sociétés de vieille culture et l'on s'explique, dès lors, qu'à l'Université de Liège, comme dans les autres institutions similaires de Belgique et de l'étranger, l'enseignement de l'histoire de l'art, jumelé avec celui de l'archéologie, ait acquis définitivement droit de cité.

L'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université de Liège, créé au début de ce siècle (1903), s'est développé parallèlement aux autres Instituts similaires, tout en gardant une certaine liberté dans son organisation interne et en prenant dans plusieurs domaines une orientation qui lui était propre : cette ligne de conduite peut s'expliquer par les contingences locales dans lesquelles il a dû se frayer sa voie. Se tenant au courant des innovations et des aménagements de programme adoptés par les institutions sœurs, l'Institut d'histoire de l'art de Liège a introduit en ces dernières années des réformes originales qui donnent à son enseignement une physionomie particulière.

Les créateurs des Instituts d'histoire de l'art avaient fixé un cycle d'études, comportant, comme celui des facultés, une candidature, une licence et un doctorat. Si les conditions d'admission étaient moins sévères que celles qui étaient imposées aux étudiants des facultés, la durée des études (portée progressivement de trois à quatre ans, sans compter l'année de doctorat) et l'assimilation de matières de plus en plus nombreuses et variées demandaient de la part des élèves un effort sans cesse accru. Mais ces études présentaient pour l'étudiant, qui s'y était adonné par goût et par vocation, le grand inconvénient de n'offrir que des débouchés assez aléatoires. Il en résultait que le recrutement des élèves de l'Institut restait fort limité et que, parmi ceux qui

avaient fait la candidature, il en était assez peu qui poussaient ces études au-delà de la licence, car ils se rendaient compte que le diplôme d'histoire de l'art ne conduisait qu'exceptionnellement à une carrière d'avenir.

Depuis la création des mandats d'assistants et de chefs de travaux, la situation s'est légèrement améliorée. En effet, cette heureuse innovation donne aux plus méritants de nos licenciés la possibilité de se consacrer entièrement à la préparation de leur thèse de doctorat. Depuis une dizaine d'années, l'Institut a compté un certain nombre d'excellents chercheurs qui se sont distingués par des travaux de première valeur, dont plusieurs ont eu l'honneur de l'édition. Le nombre d'élèves inscrits à l'Institut s'élevait avant la guerre à une trentaine. Ce nombre n'a cessé de s'accroître et atteint actuellement la soixantaine.

Voulant se tenir à la hauteur des progrès accomplis dans le domaine archéologique et désireux d'élever encore le niveau des études d'histoire de l'art, l'Institut a envisagé à plusieurs reprises des réformes portant aussi bien sur le programme que sur l'organisation des cours. Certaines de ces innovations ont été introduites à la suggestion d'autres Instituts d'histoire de l'art, entre autres de celui de l'Université de Gand : nos collègues de Gand estimaient que, pour assurer à nos études leur plein essor et pour valoriser les diplômés des docteurs sortis des Instituts d'histoire de l'art, il convenait que le programme comporte, à côté des cours portant directement sur l'art sous ses différentes formes, un nombre accru de cours de formation générale, repris en majeure partie au programme de la Faculté de philosophie et lettres, avec, en plus, des cours de technologie, de langues anciennes et modernes, etc., dont le total ne manquait pas de représenter un horaire fort chargé.

Dès maintenant, l'Institut de Liège a pris, en ce qui le concernait, une série de dispositions dont l'opportunité paraissait évidente. Parmi celles-ci, on notera les suivantes :

1. Par arrêté royal du 31 décembre 1956, a été créé, dans le cadre de l'Institut, une section de musicologie, permettant, à partir de la licence, une spécialisation fort poussée dans l'étude de l'histoire de la musique.

2. L'Institut a obtenu une répartition plus rationnelle des matières qui relevaient anciennement d'un seul titulaire. Un arrêté royal en date du 18 février 1963 a statué que dorénavant les matières seraient réparties en deux cours dont l'un s'intitulerait cours d'archéologie romaine et gallo-romaine, l'autre, cours d'archéologie du moyen âge.

3. Etant donné l'importance prise par l'étude de la préhistoire, l'Institut a fait inscrire à son programme un cours portant sur la

technique des fouilles : outre son utilité intrinsèque, cette formation théorique et pratique préparera les élèves à prendre une part active aux fouilles accomplies sur le terrain. L'Institut a déjà participé à une série de campagnes de fouilles, comme celles entreprises sur les sites paléolithiques ou néolithiques d'Orval, de Presles, de Mons-lez-Liège, de Tilice et de Wéris.

On signalera également le rôle qu'ont joué certains de ses membres dans le groupe interfacultaire qui forme le comité des fouilles belgo-helléniques de Thorikos (Attique) et la participation que d'autres ont prise aux fouilles belges d'Ortona (Italie méridionale).

En histoire de l'art comme dans d'autres disciplines, le développement pris par les divers secteurs du champ d'études et l'apparition de spécialités nouvelles, ont rendu nécessaire l'aménagement et la révision de certains cadres de l'enseignement. Dans la mesure du possible, on s'est efforcé de regrouper les matières qui, à la génération passée, étaient réparties entre différents professeurs. Les successions de M. Laurent, P. Fierens, L. Van Puyvelde et, on l'a signalé, de J. Breuer, ont entraîné des transformations de ce genre. Tantôt on s'est contenté de faire appel à des professeurs de l'Institut, dont les compétences s'étendaient aux matières relevant de ces enseignements, tantôt on a eu recours à des professeurs de la Faculté de philosophie et lettres. Pour l'avenir, on peut espérer que les cours relevant d'une spécialité déterminée seront réunis en une seule chaire, de manière à assurer davantage l'homogénéité et la continuité des divers enseignements qui se font à l'Institut d'histoire de l'art.

Baudouin VAN DE WALLE.

Services de l'Institut

<i>Archéologie préhistorique :</i>	J. Hamal-Nandrin (1925-1939) M ^{lle} H. Danthine (1939-)
<i>Art oriental : Egypte :</i>	B. van de Walle (1929-)
<i>Art oriental : Asie Antérieure :</i>	G. Dossin (1924-1966)
<i>Art grec et art romain :</i>	G. Dossin (1943-1951) L. Lacroix (1951-)
<i>Art du Moyen Age :</i>	M. Laurent (1902-1943) C ^{te} J. de Borchgrave d'Altena (1943-1964) J. Stiennon (1964-)

<i>Art de la Renaissance :</i>	L. Van Puyvelde (1927-1952) M ^{me} S. Collon-Gevaert (1952-)
<i>Art moderne :</i>	P. Fierens (1927-1957) A. Soreil (1957-1963) M ^{me} S. Collon-Gevaert (1957-)
<i>Esthétique et philosophie de l'art :</i>	P. Fierens (1927-1949) A. Soreil (1949-1963) Ph. Minguet (1965-)
<i>Musicologie :</i>	Ch. van den Borren (1927-1944) M ^{me} S. Clercx-Lejeune (1945-)

III

L'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales

L'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales est avant tout un centre de recherche. Les élèves qui s'y inscrivent et viennent en suivre le cours le font moins pour obtenir un diplôme que pour apprendre à savoir.

Ce sont, pour la plupart, des étudiants qui, ayant déjà conquis des grades en philologie classique ou en histoire, se sont sentis attirés par l'une ou l'autre branche de l'orientalisme. Parmi eux, il en est qui désirent s'adonner à la philologie pure ; d'autres veulent s'initier aux littératures de l'Orient ancien ou moderne ; d'autres encore se proposent d'étudier plus à fond l'histoire des peuples et des civilisations orientales et désirent pour cela se mettre à même de lire dans la langue originale les documents au moyen desquels se fait l'histoire.

Par leur nature même, ces études requièrent une véritable vocation et un désintéressement total : aussi les élèves qui les abordent sont-ils peu nombreux, mais constituent une élite. Dans la plupart des spécialités qui figurent à son programme, l'Institut a formé des éléments de valeur, dont certains ont fait carrière, soit à l'Université de Liège, soit dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Encore que la majorité de ses élèves soient de nationalité belge, quelques-uns de ceux qui se sont inscrits en ces dernières années étaient des étrangers : parmi ses meilleurs élèves, l'Institut a compté depuis la dernière guerre un Anglais, un Libanais et un Israélien.

Le cycle d'études s'étale sur deux années de candidature, portant sur la langue choisie par l'élève (qui doit être au préalable porteur du diplôme de candidat en philosophie et lettres, section de philologie classique ou d'histoire), et sur deux années de licence, comportant, à côté de l'étude approfondie de la langue choisie comme langue principale, une sérieuse connaissance d'une autre langue du même groupe, ainsi qu'une initiation à l'histoire et aux institutions du pays où ces langues sont (ou étaient) en usage.

Pendant la période envisagée ici (1936-1966), le programme de l'Institut n'a pas subi de modifications importantes. Cependant le Conseil de l'Institut tenant compte des expériences faites pendant les pre-

mières années de son existence a jugé opportun d'introduire quelques aménagements dans la répartition des matières et l'intitulé de certains cours. Dans cette mise au point du programme, il a tenu compte aussi bien des nécessités pédagogiques et des compétences des membres du corps professoral que du développement qu'ont pris en ces dernières années certaines spécialités et certaines orientations philologiques nouvelles.

Dans le domaine de la philologie sémitique, l'hébreu et l'arabe ont gardé le prestige dont ces langues avaient bénéficié dès avant la création de l'Institut. Chaque année des élèves réguliers, auxquels se sont joints parfois des élèves libres, ont suivi en nombre appréciable ces enseignements qui leur donnaient accès à des littératures importantes qui font partie du trésor commun de l'humanité.

Si l'égyptologie a attiré un certain nombre de jeunes chercheurs désireux de s'initier à l'écriture et à la langue de l'ancienne Egypte, l'étude du sumérien et de l'accadien a connu un remarquable essor. L'Institut oriental de Liège, qui a formé au cours des trente dernières années une pléiade de spécialistes, compte actuellement parmi les centres assyriologiques les plus réputés d'Europe.

Les langues iraniennes occupent, elles aussi, une place importante dans le programme de l'Institut : l'enseignement en est réparti en deux branches, dont l'une embrasse les langues de l'Inde antique, tandis que l'autre comprend les langues de l'Iran. Les cours qui se rapportent à ces spécialités s'adressent entre autres aux étudiants en philologie classique, pour lesquels l'étude de langues indo-européennes comme le sanscrit constitue un complément indispensable à l'étude de la grammaire historique du grec et du latin.

Il convient de signaler que l'Institut envisage la création d'un enseignement plus poussé du groupe de langues anciennement parlées en Asie Mineure, les langues dites « asianiques », et dont la plus importante est la langue hittite. Le Conseil de l'Institut a fait des propositions dans ce sens auprès de la Faculté de philosophie et lettres qui a émis un avis favorable.

En même temps qu'ils prodiguaient leurs enseignements à l'Institut oriental (enseignements qu'ils cumulaient souvent avec des enseignements à la Faculté de philosophie et lettres et à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie), les membres du corps professoral ont contribué au renom de l'Université par leurs autres activités et en particulier par leurs publications.

Comme l'Institut ne dispose pas d'une série de publications qui lui soit propre, ses membres ont fait paraître leurs travaux dans des collections belges et étrangères ; leur collaboration a été sollicitée à

l'étranger pour des ouvrages d'érudition aussi bien que pour des manuels de caractère encyclopédique.

Certains d'entre eux ont été invités comme professeurs d'échange dans des universités de l'ancien et du nouveau monde, ou ont pris une part à des fouilles dans le Proche-Orient (principalement à Mari sur l'Euphrate), où leurs compétences comme philologues et épigraphistes ont été hautement appréciées.

Signalons enfin que la dernière « Rencontre des assyriologues », réunissant des orientalistes de tous les pays d'Europe, s'est tenue à Liège en été 1966, sous le patronage de l'Université, à l'invitation du professeur Georges Dossin, président du « Groupe François Thureau-Dangin », et le thème de la rencontre portait sur « La civilisation de Mari ».

Baudouin VAN DE WALLE.

Services de l'Institut

Indianisme

(Sanskrit et moyen indien) : R. Fohalle (1929-)

*Langues et civilisations
indo-iraniennes :*

J. Duchesne-Guillemin (1938-)

Sumérien et assyro-babylonien :

J. Prickartz (1922-1950)

G. Dossin (1951-1966)

Langue égyptienne :

B. van de Walle (1929-)

Hébreu :

A. Bricteux (1914-1937)

H. Janssens (1937-1963)

Ch. Fontinoy (1966-)

Arabe :

A. Bricteux (1914-1937)

H. Janssens (1937-1963)

Turc :

A. Bricteux (1922-1937)

H. Janssens (1937-1963)

Syriaque :

G. Dossin (1924-1966)

Archéologie de la Grèce égéenne :

G. Dossin (1924-1966)

Le premier point de la doctrine d'Épique est la théorie de la connaissance. Épique considère que la connaissance est une image fidèle de la réalité, et que l'homme a le devoir de chercher à atteindre la vérité par la raison. Il rejette toute connaissance basée sur les sens ou sur l'émotion, et considère que la seule source de la vérité est la raison.

En ce qui concerne la morale, Épique considère que le bien est la vertu, et que le mal est le vice. Il considère que la vertu est une habitude de raison, et que le vice est une habitude de passion. Il considère que le sage est celui qui a atteint la vertu, et que le fou est celui qui est dominé par ses passions.

Épique considère que la vie est un voyage, et que l'homme doit se préparer à affronter toutes les épreuves de la vie. Il considère que la seule façon de vivre bien est de vivre en accord avec la nature, et de ne pas se laisser dominer par ses passions.

En ce qui concerne la politique, Épique considère que le but de la politique est de promouvoir le bien-être de la communauté. Il considère que le sage doit être un bon citoyen, et que le prince doit être un sage.

Épique considère que la philosophie est une science de la vie, et que l'homme doit apprendre à vivre bien. Il considère que la philosophie est une science de la sagesse, et que le sage est celui qui a atteint la sagesse.

En ce qui concerne la religion, Épique considère que la religion est une superstition, et que l'homme doit se libérer de ses préjugés. Il considère que la seule religion véritable est la philosophie, et que le sage est celui qui a atteint la philosophie.

En ce qui concerne l'art, Épique considère que l'art est une science de la beauté, et que l'homme doit apprendre à créer de la beauté. Il considère que le sage doit être un bon artiste, et que le prince doit être un sage.

IV

L'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation

Cet Institut a succédé, en 1962, à l'Institut supérieur de pédagogie, dont il convient de faire préalablement l'historique.

Un arrêté royal du 19 novembre 1927 a créé à l'Université de Liège, comme à celle de Gand, un « Institut supérieur de pédagogie » annexé à la Faculté de philosophie et lettres. Le préambule de cet arrêté disait que cet Institut devait être « à la fois un centre de recherche et de documentation, une école de formation intellectuelle générale et un établissement de préparation professionnelle aux carrières de l'enseignement ».

L'activité de l'Institut ne commença qu'en 1928. C'est de cette année-là que datent les premières nominations, la première séance du Conseil de l'Institut se tint le 12 juillet, les cours débutèrent avec l'année académique 1928-1929.

La candidature en pédagogie comportait deux années d'études pour les instituteurs, une pour les régents (épreuve unique). Les licenciés de faculté en étaient dispensés. La licence en pédagogie ne comportait qu'une année d'études. Aussi les premiers diplômés de candidat furent-ils conférés, à des régents, en juillet 1929 ; les premiers diplômés de licencié, en juillet 1930 ; le premier doctorat fut présenté en juillet 1931.

En 1928, le corps professoral ne comprenait que six professeurs de faculté, chargés de jeter les bases de l'enseignement à l'Institut. Ce nombre devait s'accroître rapidement et, lorsque l'Institut sera remplacé, en 1962, par l'actuel Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, il comprendra vingt-six professeurs et chargés de cours, dont dix attachés à l'Institut, seize aux Facultés.

Depuis sa création jusqu'en juin 1953, l'Institut fut logé dans un bâtiment sis 18, rue de Pitteurs. En juin 1953, il émigra 36, boulevard Piercot où, actuellement encore, se trouvent plusieurs services de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, tandis que d'autres sont installés, depuis octobre 1960, dans le bâtiment de la Faculté de philosophie et lettres (3, place Cockerill), en attendant le regroupement futur au Sart-Tilman.

Dès le début, les professeurs se rendirent compte des lacunes du programme primitif. Toutefois, il fallut près de dix ans pour qu'une réforme vît le jour. C'est un arrêté royal du 26 juillet 1937 qui institua un nouveau régime d'études. Celles-ci étaient notablement renforcées : des cours nouveaux étaient créés ; d'autres, développés. En outre, un mémoire devait être présenté pour l'obtention du grade de licencié. Les études avaient une durée de quatre ans pour les instituteurs, les régents et les diplômés d'humanités, de deux ans pour les licenciés de faculté ; ceux-ci étaient astreints à suivre plusieurs cours complémentaires de candidature, cours dont la liste fut encore allongée en 1952.

Ce nouveau régime entra en vigueur avec l'année académique 1937-1938 et s'appliqua successivement aux différentes épreuves dans les années suivantes. Les premiers licenciés « nouveau régime » furent diplômés en 1941, tandis que les derniers licenciés « ancien régime » sortaient en 1940.

Dans la suite, en 1947, on créa une épreuve complémentaire permettant aux licenciés « ancien régime » de devenir licenciés « nouveau régime », s'ils le désiraient.

L'événement le plus marquant dans la vie de l'Institut, après la seconde guerre mondiale, fut la création d'une section nouvelle conférant le grade de licencié en orientation et sélection professionnelles. Cette création avait été envisagée dès 1938, mais la guerre retarda la réalisation du projet. A titre transitoire, les instituts universitaires de pédagogie furent chargés d'organiser un enseignement para-universitaire de l'orientation professionnelle. Cet enseignement fut donné, en 1941-1942 et en 1945-1946, dans les locaux universitaires et avec la collaboration du corps professoral et du personnel scientifique, mais il conduisait simplement au certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller d'orientation professionnelle, non à un grade académique.

C'est un arrêté royal du 13 janvier 1947 qui créa le diplôme de licencié en orientation et sélection professionnelles : il était conféré, après deux années d'études, aux étudiants porteurs d'un diplôme universitaire de candidature (y compris, bien entendu, la candidature en sciences pédagogiques), auxquels furent assimilés ultérieurement les officiers sortis de l'Ecole royale militaire. Le même arrêté changeait la dénomination de l'Institut, qui s'appela désormais « Institut supérieur de sciences pédagogiques ».

Les premières nominations de chargés de cours à la section d'orientation et sélection professionnelles se firent en 1948 et les cours spéciaux débutèrent avec l'année académique 1948-1949. Les premiers licenciés furent diplômés en juillet 1949 : il s'agissait de licenciés en sciences pédagogiques qui présentaient l'épreuve unique complémen-

taire et de quelques autres récipiendaires qui avaient déjà suivi les cours généraux en 1947-1948.

Dès lors, la population estudiantine changea fortement. Alors qu'auparavant il n'y avait guère, à l'Institut, que des instituteurs, des régents et quelques licenciés de faculté (surtout en philosophie et lettres), la nouvelle section fut peuplée, en grande partie, de candidats de faculté et de diplômés d'humanités qui avaient fait, au préalable, la candidature en sciences pédagogiques.

Mais la licence en orientation et sélection professionnelles n'était qu'une étape vers un enseignement complet de la psychologie. Dès 1947, certains professeurs de l'Institut avaient souhaité la création d'une licence en psychologie appliquée. A partir de 1958, on s'orienta résolument vers la fondation d'un véritable Institut de psychologie, qui engloberait également l'enseignement de la pédagogie.

Après de longs travaux préliminaires et de nombreuses séances de commission, différentes propositions furent soumises au Conseil académique et au Conseil d'administration de l'Université. Finalement, un arrêté royal du 12 septembre 1962 créa l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, qui remplaça l'Institut supérieur de sciences pédagogiques. Le programme de ce dernier fut maintenu durant quelques années, afin de permettre aux étudiants qui avaient commencé les anciennes études de les terminer : les examens de licence furent organisés pour la dernière fois en 1966. Il restera cependant possible de présenter le doctorat durant une période indéterminée.

Le nouvel Institut de psychologie et des sciences de l'éducation est annexé aux Facultés de philosophie et lettres et de médecine. Il comporte une candidature commune de deux ans et deux licences de trois ans chacune : en psychologie et en sciences de l'éducation. Les doctorats correspondants existent également. Des facilités sont prévues pour les diplômés de Faculté qui s'inscrivent à l'Institut afin d'y poursuivre des études complémentaires, ainsi que pour les diplômés de l'ancien Institut qui désirent obtenir les nouvelles licences.

Les deux années de candidature et la première licence (en psychologie comme en sciences de l'éducation) ne comportent que des cours obligatoires pour tous les étudiants. En deuxième licence, il y a des groupes d'options. La troisième licence est surtout réservée aux stages et à l'élaboration du mémoire, les cours étant peu nombreux.

La première candidature a été ouverte en octobre 1962. Les premiers licenciés en psychologie et en sciences de l'éducation sortiront donc en juillet 1967.

Dès à présent, on envisage d'apporter des modifications aux programmes, ce qui aboutira sans doute à un nouvel arrêté, pris par le Conseil d'administration de l'Université.

Durant l'année académique 1965-1966, deux cent vingt et un étudiants ont été inscrits à l'Institut pour les quatre premières années d'études (psychologie et sciences de l'éducation), tandis que trente-six achevaient leurs études à l'ancien Institut. Ce dernier a conféré, au total, entre 1930 et 1966, deux cent quatre-vingt-sept diplômes de licencié en sciences pédagogiques, deux cent trois de licencié en orientation et sélection professionnelles, trente-huit de docteur en sciences pédagogiques, un de docteur en orientation et sélection professionnelles, un de docteur spécial en psychologie expérimentale.

En ce qui concerne l'activité scientifique, celle de l'ancien Institut s'est principalement déployée, durant plus de trente ans, dans les domaines de la pédagogie et de la psychologie appliquée. De nombreux travaux ont été publiés par les membres du corps professoral et du personnel scientifique sur des questions de méthodologie de l'enseignement et d'histoire de la pédagogie, sur des tests mentaux et pédagogiques, sur différents problèmes d'orientation et sélection professionnelles.

Quant au nouvel Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, il est encore un peu tôt pour dresser le bilan de ses réalisations scientifiques. Mais ce bilan est prometteur. Dès à présent, d'importants travaux ont été publiés ou sont en cours. Tous les services rivalisent d'activité pour apporter des contributions variées au développement des diverses disciplines psychologiques et pédagogiques. On est donc en droit d'espérer que le plus bel avenir est réservé à l'Institut, pour la recherche comme pour l'enseignement.

Roger PIRET.

Services de l'Institut⁽¹⁾

Biologie et physiologie générales : D. Damas (1929-1931), L. Verlainne (1931-1939), M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1940-).

Méthodologie et pédagogie générales : A. Poissinger (1929-1942), A. Clausse (1943-).

Méthodologie spéciale de l'enseignement gardien, primaire et moyen : E. Natalis (1947-).

Orientation scolaire et professionnelle : R. Pasquasy (1948-).

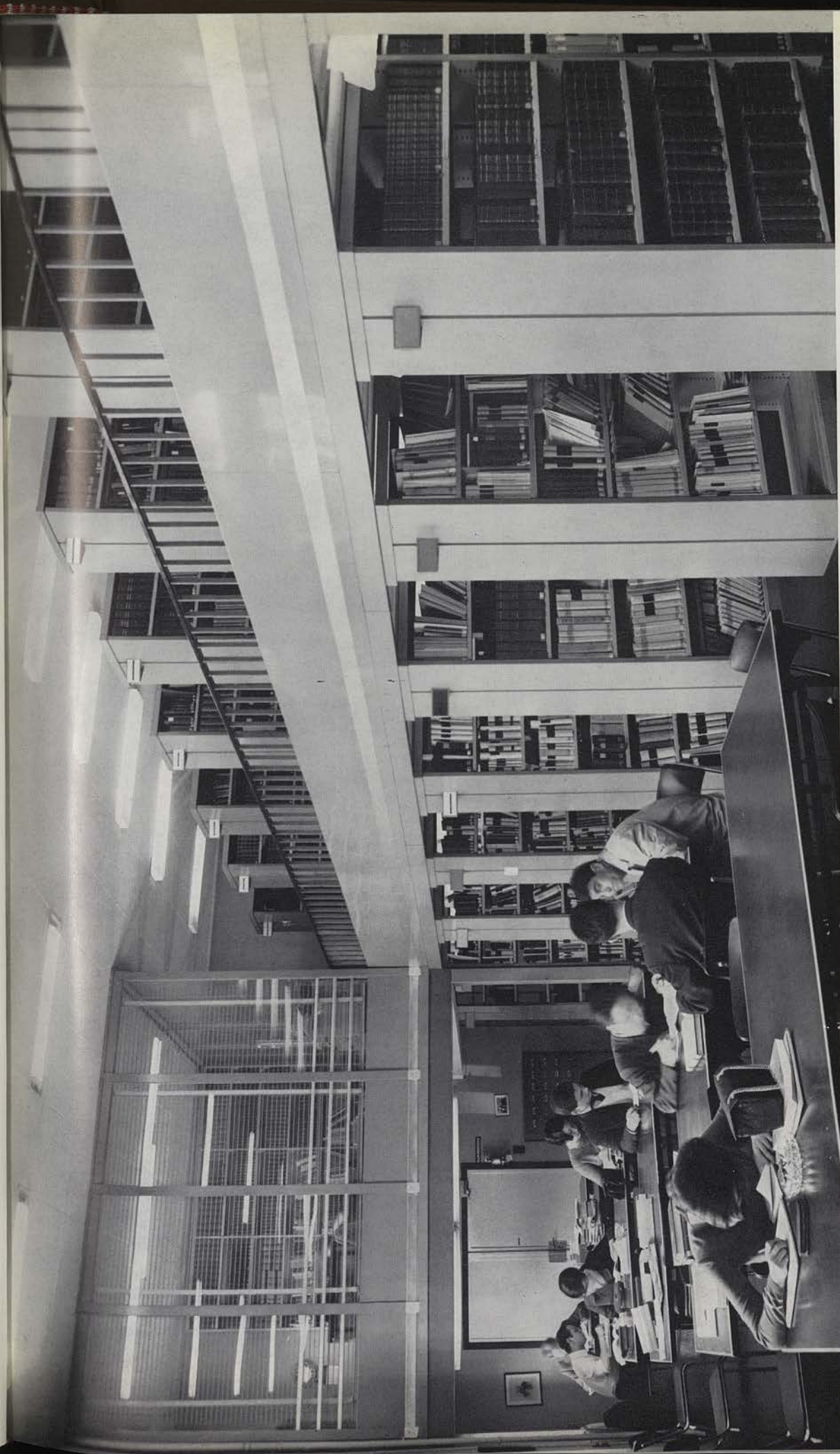
Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1929-1947), P. Osterrieth (1948-1960), G. De Landsheere (1965-).

Psychologie appliquée (Psychométrie et psychologie industrielle) : R. Piret (1965-).

Psychologie dynamique : F. Duyckaerts (1965-).

Psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1929-1945), R. Piret (1945-1965), M. Richelle (1965-).

(¹) La plupart des services de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, cités ci-après par ordre alphabétique, existaient déjà à l'ancien Institut supérieur de sciences pédagogiques, donc avant 1962.



Bibliothèque Léon Graulich



Institut de sociologie. Boulevard d'Avroy

V

La Faculté de droit et ses Ecoles annexes

La Faculté de droit de Liège n'a jamais été exclusivement une haute école d'enseignement magistral des règles de droit positif. Si elle a compté de grands maîtres en droit, on y a toujours enseigné, et des maîtres non moins illustres, y ont cultivé, durant le XIX^e siècle et dans le premier tiers du XX^e siècle, les sciences politiques et administratives, sociales et économiques.

La recherche était quasi exclusivement l'œuvre personnelle des professeurs qui y initiaient leurs meilleurs élèves, souvent lauréats de bourses du gouvernement. Depuis 1921 aussi, des séminaires y avaient été créés où l'on abordait l'étude des « cas pratiques » et à l'occasion, des problèmes théoriques ou touchant à la réforme des institutions (1).

Durant la période 1936-1966, sous l'impulsion de Léon Graulich, Victor Gothot et Georges Dor, pour ne citer que les disparus, la Faculté s'est résolument orientée dans les directions suivantes qui caractérisent son évolution.

Les matières enseignées s'élargissent et se diversifient de telle sorte qu'elle devient ou tend à être pleinement une Faculté de droit et des sciences sociales, au sens large de ce dernier mot.

Les exercices pratiques, les travaux de recherches se multiplient, ils s'organisent en équipe. Des services de recherche, comparables, enfin, à ceux qui existent dans d'autres facultés, se constituent.

1. Le développement de l'enseignement

Durant toute la période 1936-1966, l'enseignement donné à la Faculté n'a cessé de se développer dans le domaine des sciences politiques, diplomatiques, administratives, sociales, économiques et criminologiques. Ce développement s'explique par les progrès accomplis dans ces sciences qui en font mieux voir les caractères propres et l'intérêt de leur étude, ainsi que par les besoins de la pratique.

(1) Voy. *Liber memorialis* de 1935. Tome I, introduction, pp. 59 et 75.

Les milieux judiciaires, l'Administration pénitentiaire se rendent compte davantage de l'utilité de la formation et des recherches en sciences criminelles. Les services publics, les grandes entreprises industrielles et commerciales, les compagnies d'assurances font appel de plus en plus pour leur direction, leur secrétariat, leurs services sociaux et économiques à un personnel spécialisé dans le domaine de l'économie et des autres sciences sociales.

Bon nombre des réformes qui seront réalisées par la suite sont préconisées par certains de nos collègues dès 1934. Mahaim souhaite alors l'organisation d'études approfondies des sciences économiques sous les auspices directs de la Faculté de droit. Dor se fait le protagoniste, à la Commission présidée en 1936 par le doyen de l'époque Edouard Crahay, d'une section facultaire, subdivisée en quatre groupes, les sciences politiques, diplomatiques, sociales et administratives : sans se constituer en école autonome, cette section sera à la fois un établissement d'enseignement et un centre de recherches. Le chevalier Braas est le promoteur d'une Ecole de criminologie annexée à la Faculté de droit.

C'est cette réforme qui est officiellement consacrée en premier lieu. L'arrêté royal du 10 mai 1938 crée en effet l'Ecole de criminologie et l'habilite à conférer le grade et à délivrer le diplôme scientifique de licencié en criminologie, après deux années d'étude, réduites toutefois à un an pour les docteurs en droit et pour les docteurs en médecine, chirurgie et accouchement. L'enseignement dispensé par l'Ecole comprend l'ensemble judicieusement équilibré des disciplines non seulement juridiques mais aussi d'ordre social et médical qui permettent d'embrasser les connaissances multiples actuellement nécessaires à ceux qui désirent se consacrer à l'étude du phénomène criminel.

Par suite des événements de la deuxième guerre mondiale, l'inauguration de l'Ecole ne put avoir lieu qu'en 1946. Un arrêté royal du 7 janvier 1960 créa le grade de docteur en sciences criminelles couronnant ainsi la valeur de l'enseignement dispensé par l'Ecole.

Le projet de réforme des candidatures et licences en sciences politiques, diplomatiques, sociales et administratives connut plus de vicissitudes. Ajourné en 1938 pour tenir compte des exigences de la réglementation déterminant les titres et diplômes requis pour accéder aux fonctions publiques, que préparait le commissaire royal à la réforme administrative, M. Camu, le projet ne fut adopté par la Faculté que le 10 novembre 1939. On était à la veille de la guerre. Pour des raisons aisément compréhensibles, la Faculté fit en sorte de retarder jusqu'à la fin de celle-ci la création de la licence en sciences diplomatiques. Le

nouveau régime des autres candidatures et licences fut réorganisé provisoirement selon un arrêté du secrétaire général à l'instruction publique du 25 novembre 1942 et consacré par l'arrêté du Régent du 1^{er} mars 1945.

Selon cette réglementation⁽²⁾, la durée des études est portée de trois à quatre ans par l'adjonction d'une seconde année de licence. A la candidature en sciences politiques ou en sciences sociales on enseigne la sociologie, à la licence en sciences politiques la géographie politique, l'histoire des doctrines politiques et, comme cours à option, la démographie ; ce cours est obligatoire à la licence en sciences sociales. A cette dernière licence, on enseigne l'histoire sociale et économique, l'histoire des doctrines du même ordre et, comme cours à option, la biologie appliquée aux sciences sociales. A la licence en sciences administratives, figure un cours consacré aux principes rationnels d'organisation du travail des administrations publiques. Des questions approfondies portant sur des matières propres à chaque licence, avec exercices pratiques, sont prévues. Enfin la présentation d'un mémoire est requise en seconde année des trois licences⁽³⁾.

En vertu d'un arrêté royal du 8 octobre 1951, modifiant l'arrêté précité du 1^{er} mars 1945, les candidatures sont unifiées : la candidature en sciences administratives a désormais le même programme d'études que la candidature en sciences politiques et sociales avec pour conséquence que ceux qui se destinent aux sciences administratives doivent suivre aussi l'enseignement de la sociologie, ainsi que de la psychologie et de la logique et reçoivent une formation historique plus large qu'auparavant⁽⁴⁾.

En 1966, la candidature en sciences politiques et sociales est à nouveau réformée par une décision du Conseil d'administration, entrant en vigueur au début de l'année académique 1966-1967. Désormais

(²) Depuis lors, ceux qui ne sont pas porteurs des certificats homologués prévus par le chapitre II du titre V des lois coordonnées sur la collation des grades académiques peuvent accéder à ces candidatures moyennant la réussite d'un examen d'admission organisé par la Faculté. La même possibilité existe pour l'accès à la candidature en science économique, instituée en 1965, dont il sera question ci-après.

(³) La présentation d'un mémoire est actuellement requise dans toutes les licences, sauf à la licence en notariat et à la licence en criminologie.

(⁴) L'arrêté du Régent du 1^{er} mars 1945, modifié par l'arrêté royal du 8 octobre 1951, a été abrogé, sauf l'article 8 (frais d'inscription aux cours et examens) par l'arrêté royal du 5 octobre 1961. Mais ce dernier arrêté n'a apporté à l'arrêté de 1945, modifié en 1951 que des modifications rendues nécessaires par l'accession du Congo à l'indépendance, sans rien changer au programme des études de sciences politiques, sociales et administratives, tel qu'il était fixé jusqu'alors.

appelée candidature en sciences sociales, elle permet d'obtenir le grade et le diplôme scientifique de candidat en sciences sociales. Il ne s'agit pas d'une modification purement nominale. Les programmes de cette candidature assurent une ouverture plus directe vers l'étude approfondie des phénomènes économiques et sociaux et des méthodes à employer pour l'analyse scientifique de ces phénomènes. Les enseignements d'histoire sont réduits et dirigés en ce sens : c'est l'histoire économique contemporaine qui y est désormais enseignée ; la critique historique devient un cours d'exercices de critique historique appliquée à l'histoire économique contemporaine. L'enseignement du droit est concentré sur l'étude des institutions juridiques fondamentales comme en témoignent les nouveaux intitulés des cours : évolution historique des institutions juridiques contemporaines, institutions de droit privé, de droit public, de droit administratif. D'autre part à la sociologie et à l'économie politique viennent s'ajouter l'étude des facteurs naturels de développement et la démographie économique. La statistique devient la statistique appliquée aux sciences sociales, tandis que sont prévus des enseignements de mathématiques préparatoires à la méthode statistique des sciences sociales et aux méthodes quantitatives de gestion et de principes de comptabilité. Continuent d'ailleurs de figurer à cette candidature la psychologie, la logique et le droit naturel.

L'arrêté du Régent du 23 août 1947 avait, dans l'entre-temps, complété l'édifice, partiellement réalisé en 1945, des quatre licences dont il fut déjà question en 1936. Il créa les grades et diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en sciences diplomatiques. Le programme de la candidature est, selon cet arrêté, le même que celui prévu pour le grade de licencié en sciences politiques ou en sciences sociales.

Si bon nombre d'enseignements figurant à cette licence portent sur des branches de droit utiles aux futurs diplomates ou consuls, d'autres, telle la géographie économique, ont un autre caractère, d'autres encore sont orientés vers l'étude ou la conduite des relations internationales d'ordre économique ou commercial, ou enfin comportent l'examen de problèmes actuels de politique internationale ou africaine.

Le même souci de faire une plus grande place dans l'enseignement à l'examen des phénomènes sociaux, en l'occurrence à ceux qui se révèlent dans la vie des administrations publiques ou privées, se retrouve dans la récente réforme de la licence en sciences administratives, réalisée par décision du Conseil d'administration, entrée en vigueur au début de l'année 1964-1965.

Si un certain nombre d'enseignements juridiques nouveaux ou rajeunis, dans leur intitulé et dans leur contenu sont institués à cette licence (contrats de l'administration, biens de l'administration, urba-

nisme et aménagement du territoire, organisation administrative de la prévoyance et de la sécurité sociale, droit et contentieux administratifs comparés, par exemple), d'autres ont pour objet l'introduction à l'étude de l'organisation des administrations et des entreprises privées, la fonction publique, sa nature, ses exigences, les principes et pratiques de l'organisation des administrations publiques : matières approfondies et exercices pratiques ; figurent également au programme des matières approfondies d'économie politique, de statistique et de sciences des finances publiques, avec exercices pratiques, ainsi qu'un cours de principes de la comptabilité administrative.

Les enseignements de sciences économiques ont pris à partir de 1949 à la Faculté de droit un particulier essor. Faisant suite à des propositions de la Faculté, l'arrêté du Régent du 5 décembre 1949 confia en effet à celle-ci la mission de conférer les grades de licencié en sciences économiques et financières, de licencié en sciences économiques et fiscales, de docteur en sciences économiques, ainsi que les diplômes afférents à ces grades.

Ces licences étaient accessibles aux candidats en sciences politiques et sociales moyennant la réussite d'une épreuve complémentaire portant sur différents cours d'ordre économique et en outre le récipiendaire devait justifier de la connaissance de l'anglais et d'une autre langue moderne étrangère, le rendant apte à consulter les ouvrages scientifiques publiés en ces langues.

Bien que l'arrêté du Régent du 5 décembre 1949 soit actuellement abrogé (à l'exception de l'article 9 et sauf l'existence d'un régime transitoire) par la décision du Conseil d'administration créant en 1965 de nouveaux grades scientifiques en science économique, il marque cependant une étape dans l'histoire de la Faculté.

En effet, il a fait figurer dans l'enseignement de celle-ci de nouvelles branches de la science économique, tels les principes d'économie pure et l'étude des conjonctures économiques, et de la science financière, tels l'histoire des théories monétaires, le change et les relations financières internationales. Il prévoit aussi l'enseignement de la théorie générale des impôts et de nouvelles branches du droit fiscal.

D'autre part, il innove en ce qu'il exige la connaissance de langues étrangères pour l'admissibilité à certaines épreuves, sans cependant obliger la Faculté à organiser elle-même des cours de langues. Cette exigence sera maintenue ultérieurement tout en étant réduite dans certains cas à une seule langue étrangère pour l'admissibilité à d'autres épreuves (*).

(*) Voyez le règlement facultaire sur la justification de la connaissance des langues. Le Service des langues vivantes organisé par l'Université aide d'ailleurs les étudiants à satisfaire plus aisément à ces exigences linguistiques.

En 1965-1966 des réformes plus profondes sont réalisées.

Un bon nombre de matières d'ordre économique étaient déjà enseignées à l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales annexée à la Faculté de droit mais par des liens extrêmement ténus ; sous l'impulsion d'Emile Witmeur, son secrétaire permanent de 1920 à 1944, cette Ecole avait acquis un grand renom au-delà des frontières de la Belgique. Réorganisée en 1934, en vue notamment d'un enseignement plus complet des sciences économiques, elle reprit après le désastre qui atteint en 1944 ses locaux et sa bibliothèque une activité digne d'éloge au service des étudiants et de l'Université⁽⁶⁾.

Des transformations assez profondes avaient cependant affecté durant ces dernières années les sciences économiques. La recherche systématique s'y était avancée dans des domaines jusque-là réservés à l'empirisme ; de grands problèmes comme ceux de la croissance économique et de la planification s'étaient cristallisés ; l'on faisait de plus en plus appel à l'outil mathématique et à la statistique pour ces recherches et l'étude de ces problèmes. D'autre part, il apparaissait que dans le domaine de l'administration des affaires les techniques de plus en plus perfectionnées de gestion ainsi que les différentes fonctions spécifiques des affaires méritaient de faire l'objet d'un enseignement systématique, développé déjà depuis assez longtemps dans les *Business Schools* des grandes universités américaines et trouvant des bases solides dans l'enseignement de la *Betriebswirtschaft* des universités allemandes⁽⁷⁾.

Ces transformations de la science économique, ces conceptions nouvelles de l'enseignement de l'administration des affaires ont déterminé les réformes de 1965-1966. On a pensé que le régime précédent des études existant à l'Ecole supérieure des sciences commerciales et économiques était, dans cette perspective, quelque peu hybride, qu'il convenait de transformer cette école en Ecole d'administration des affaires et qu'il fallait d'autre part centraliser les études en science économique à la Faculté de droit en renforçant encore ces études. C'est en vue de réaliser ces objectifs que le Conseil d'administration de l'Université prit les dispositions suivantes.

Une décision de ce Conseil, entrant en vigueur au début de l'année 1965-1966, porte que l'Université de l'Etat à Liège confère les grades et délivre les diplômes scientifiques de candidat, de licencié, de docteur

(6) Paul FRAIPONT. *L'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques annexée à la Faculté de droit de l'Université de Liège*, Liège, Thone, 1946.

(7) Edmond LANGER. La réforme des études en science économique et la création de l'Ecole d'administration des affaires. *Annales de la Faculté de droit*, 1965, pp. 519 à 528.

et de docteur spécial en science économique. Alors que la durée des études nécessaires pour parvenir au grade de licencié est de quatre ans dans toutes les autres licences de la Faculté de droit, il faut cinq ans d'études au moins, deux ans de candidature et trois ans de licence⁽⁸⁾, pour obtenir le grade de licencié en science économique. La candidature comporte un programme distinct de celui de la candidature en sciences sociales. Les mathématiques, la statistique et des cours d'ordre économique y tiennent une part plus large. En licence, apparaissent des cours d'analyse statistique, d'analyse économique spéciale, d'histoire de la pensée économique des origines au xx^e siècle, de théorie et technique de la planification, de théorie de la croissance ; les notions d'économétrie deviennent un cours obligatoire ; on y enseigne aussi la méthodologie du travail de l'économiste devant les problèmes d'actualité.

Une autre décision du Conseil d'administration, entrant en vigueur également au début de l'année académique 1965-1966, porte que l'Université de l'Etat à Liège confère les grades et délivre les diplômes scientifiques de candidat, de licencié, de docteur et de docteur spécial en économie commerciale, d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur en science économique appliquée, de licencié, de licencié supérieur, de docteur et de docteur spécial en administration des entreprises. La durée des études nécessaires à l'obtention du grade de licencié reste dans ces cas de quatre ans ; celle nécessaire à l'obtention du grade de licencié supérieur est portée à cinq ans⁽⁹⁾.

(8) Les docteurs en droit, les ingénieurs civils, les licenciés en histoire, les licenciés en sciences géographiques peuvent obtenir la licence en science économique en deux ans, grâce à la dispense de certains cours.

(9) Le programme de la candidature en économie commerciale est commun aux deux licences. Il prépare mieux qu'auparavant aux sciences sociales et économiques de base : on y trouve des cours de sociologie et d'économie politique, avec exercices.

Les matières enseignées à la licence en économie commerciale comprennent notamment la fonction commerciale des entreprises, l'étude de prix de revient et analyse des bilans, le financement des entreprises, l'étude de leur localisation, le droit pénal des affaires, l'analyse des marchés, les relations économiques internationales, l'étude des conjonctures économiques, l'étude des méthodes de persuasion des ventes.

Les matières enseignées à la licence en administration des entreprises comprennent notamment la théorie générale de l'organisation et de l'administration de travail, la gestion et la politique commerciale, la psychologie industrielle, la sociologie industrielle, l'étude des prix de revient et analyse des bilans, l'analyse des marchés, la gestion et politique financières, le droit fiscal des entreprises, la gestion et politique du personnel, la direction des entreprises et méthodes de contrôle. Un éventail de cours à option est ouvert à ces deux catégories de licenciés. La licence supérieure comporte notamment l'étude de la

La même décision du Conseil d'administration abroge l'arrêté royal du 15 mai 1934, l'arrêté royal du 20 juin 1935, l'arrêté du Régent du 20 octobre 1945 et l'arrêté royal du 11 juillet 1959, en tant qu'ils concernent l'Université de l'Etat à Liège, arrêtés qui étaient relatifs à l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques. Cette Ecole subsiste cependant jusqu'à la fin de l'année académique 1968-1969 pour assurer un régime transitoire, tandis qu'un arrêté royal du 28 septembre 1965 annexe à la Faculté de droit, l'Ecole d'administration des affaires, appelée à mettre en œuvre le nouveau régime des études conduisant aux nouveaux grades en économie commerciale et en administration des entreprises dont il vient d'être question.

La Faculté a accordé aussi au cours de la période 1936-1965 toute son attention aux enseignements relatifs à l'outre-mer, suivant et élargissant une tradition remontant en ce qui concerne le Congo à 1893. En conformité avec ses propositions un arrêté royal du 26 juin 1959 (abrogé en 1966) avait notamment créé le diplôme scientifique complémentaire d'études des problèmes d'outre-mer. L'accession à l'indépendance des territoires d'Afrique l'amena à se pencher à nouveau sur ces problèmes. Une commission fut constituée en son sein en 1963 et ses travaux menés en liaison avec les efforts parallèles des autres facultés amenèrent le Conseil d'administration de l'Université à créer le 17 février 1964 le Centre d'étude des problèmes des pays en développement (C.E.D.E.V.).

Dans ce domaine, c'est à la Faculté de droit qu'a été confié la mission de délivrer le certificat d'études complémentaires pour les pays en voie de développement, communément appelé « tronc commun » et qui consacre les connaissances générales du milieu physique et du milieu humain. Sous réserve de l'application de l'article 4 de l'arrêté royal du 30 septembre 1964 nul ne peut obtenir ce certificat s'il n'est porteur du grade de docteur, de licencié, d'ingénieur ou de pharmacien.

Une décision du Conseil d'administration entrée en vigueur au début de l'année académique 1966-1967 crée le grade et le diplôme scientifique complémentaire de licencié en sciences sociales appliquées au pays de développement, accessible aux porteurs d'un diplôme de docteur en droit, de licencié en notariat, en sciences sociales, en science diplomatique ou en science économique, justifiant au préalable devant

théorie économique du gouvernement de l'entreprise et exercices pratiques. Si les docteurs en droit et les ingénieurs doivent satisfaire à une épreuve préalable pour être admissibles à l'examen de licencié, ils bénéficient par contre de certaines dispenses.

la Faculté de droit d'une connaissance suffisante des problèmes généraux que posent les pays en voie de développement ; cette connaissance suffisante est présumée dans le chef des porteurs du certificat précité.

Si comme on l'a vu par ce qui précède le développement de l'enseignement à la Faculté s'opère surtout dans la direction des sciences politiques, diplomatiques, administratives, sociales et économiques, *l'enseignement du droit n'y a été nullement négligé* ; bien au contraire, il s'est, à différents points de vue, enrichi et prend, depuis 1962, un nouvel essor.

Là aussi des besoins nouveaux de la pratique ont apparu surtout depuis 1945. Le juriste n'est plus seulement appelé à des carrières de la magistrature judiciaire et du barreau. Les administrations publiques, les grandes entreprises privées, les organisations professionnelles ont besoin de juristes plus spécialisés ou hautement qualifiés pour leurs services de secrétariat et de contentieux, de préparation de la réglementation ou des contrats. A ces besoins aussi, la Faculté s'est efforcée de répondre.

Certes, si l'on considère uniquement le programme au doctorat en droit, il n'y a guère de changements, sauf que la législation sociale est devenue une matière obligatoire en vertu de l'arrêté du Régent du 27 avril 1948. Mais la perspective change dès qu'on a égard aussi aux branches juridiques figurant au programme de diverses licences.

On voit alors que l'étude des relations entre les hommes ou les groupes faite dans ces licences d'un point de vue sociologique ou économique, est en plusieurs cas accompagnée d'un enseignement de la structure que donne ou impose le droit à ces mêmes relations, grâce à des cours spécialisés.

On voit aussi que les enseignements de base du doctorat en droit se complètent par des enseignements correspondants de droit comparé, européen et international ⁽¹⁰⁾.

Une nouvelle étape a été franchie dans le sens du perfectionnement des études de droit par l'institution en 1962, 1964 et en 1965 de trois nouvelles licences complémentaires, accessibles exclusivement aux docteurs en droit.

C'est d'abord le grade et le diplôme scientifique de licencié en droit social qui est créé par l'arrêté royal du 12 septembre 1962. L'enseignement, qui dure un an au moins et peut être fractionné en deux épreuves,

(10) Par un règlement facultaire sur les cours à option, on a permis aux étudiants en droit de compléter leur formation en s'initiant, au moment opportun, durant le doctorat en droit, à ces branches juridiques spécialisées ou relatives au droit comparé, européen ou international.

comprend huit matières touchant au droit social⁽¹¹⁾ et en outre des exercices pratiques, y compris des visites d'usines, d'institutions ou d'entreprises. Les récipiendaires doivent en outre présenter un mémoire portant sur l'une de ces matières.

Le 14 février 1962 déjà, avait été créé à la Faculté, par décision du Conseil d'administration de l'Université, l'Institut d'études juridiques européennes. Il décerna d'abord un certificat complémentaire d'études européennes, qui pouvait être obtenu après un an d'études.

Le 18 janvier 1964, un arrêté royal a créé le grade et le diplôme scientifique de licencié en sciences juridiques européennes à l'Université de Liège. Les matières que cet arrêté énumère vont largement au-delà de celles du certificat⁽¹²⁾. Elles font l'objet de deux épreuves et d'une année d'études au moins. L'arrêté requiert également la présentation d'un mémoire lors de la seconde épreuve. L'organisation de cette licence, entrée en application à partir du 1^{er} octobre 1964, remplace celle du certificat précité.

Une troisième réforme fut réalisée par décision du Conseil d'administration entrant en vigueur au début de l'année académique 1965-1966. Selon cette décision, l'Université de l'Etat, à Liège, confère le grade et le diplôme scientifique complémentaire de licencié en droit commercial et fiscal. Les matières de l'examen pour la collation de ce grade font l'objet de deux épreuves et d'une année d'études au moins.

Si des enseignements de caractère principalement économique figurent au programme de la première épreuve, celui de la seconde

(11) Il s'agit de l'introduction historique au droit social, de compléments au droit social, de droit international du travail, de notions sur l'organisation juridique de l'industrie de l'énergie et des transports, du droit social pénal, du droit social comparé, du droit social international et du contentieux social.

(12) Le programme de cette licence comprend un ensemble des matières qui concernent principalement l'Europe des six mais ouvre des horizons plus larges encore. Les cours s'intitulent : institutions européennes, l'ordre juridique des Communautés, le droit social européen, le droit économique européen, le droit de l'énergie nucléaire, le droit fiscal européen, l'initiation aux structures économiques européennes, des notions de droit fédéral, l'initiation aux structures politiques des Etats européens, l'introduction aux systèmes juridiques européens et à la deuxième épreuve des questions spéciales sur certaines de ces matières, le droit administratif européen, le droit judiciaire européen, le droit des organisations internationales, les relations extérieures des Communautés européennes, le Marché commun dans les relations économiques et financières internationales, des matières approfondies de droit comparé, les aspects européens du droit pénal, l'Europe et les pays en voie de développement.

comprend un ensemble d'enseignements juridiques spécialisés en matière commerciale et fiscale ⁽¹³⁾.

On le voit par ce qui vient d'être exposé, l'enseignement des matières juridiques n'a nullement pris une place secondaire à la Faculté. Sur les branches du droit traditionnellement enseignées se sont greffées des ramifications nouvelles où l'on explique comment sont réglées selon le droit les multiples relations sociales d'ordre divers qui se sont développées dans la civilisation contemporaine.

2. Le développement des recherches et l'activité des services

Depuis qu'en 1930 furent nommés pour la première fois à la Faculté des assistants, la recherche n'est plus menée quasi exclusivement par les professeurs. La plupart de ceux-ci ont été aidés progressivement dans cette tâche par des collaborateurs de qualifications et de statuts divers. Leur nombre s'est sensiblement accru depuis une dizaine d'années et les meilleurs d'entre eux ont produit eux-mêmes des travaux ou des œuvres de haute qualité sous l'impulsion des maîtres ou avec l'encouragement de ceux-ci.

D'individuelle qu'elle était, la recherche est ainsi devenue, pour une part, collective. Le travail en équipe est d'ailleurs aujourd'hui une nécessité tant l'abondance des matériaux est grande et tant est rapide l'évolution des idées, des structures et des faits sociaux. Ceci explique que, depuis 1945 surtout, les services de la Faculté se sont développés quoiqu'à des degrés divers qui vont de l'aide d'un assistant au moins (rares sont aujourd'hui les professeurs qui n'en ont point) jusqu'à la collaboration d'un groupe étendu de chercheurs.

Il ne saurait être question ici de retracer toute l'activité de la Faculté ni la part exacte de chacun dans cette œuvre ⁽¹⁴⁾. On se

⁽¹³⁾ Figurent notamment en première épreuve des cours ayant pour objet l'économie de l'entreprise, l'économie publique, les conjonctures économiques, la statistique générale et des exercices de statistique, des notions de comptabilité, analyse des bilans et travaux pratiques, les marchés monétaires et financiers, les relations économiques internationales et travaux pratiques, les finances publiques, la gestion et la politique financière et en seconde épreuve, des compléments de droit commercial belge, comparé et international, des compléments de droit fiscal, le droit financier international, celui des brevets, marques de fabrique et dessins industriels.

⁽¹⁴⁾ A ce sujet, on trouvera d'ailleurs des précisions soit dans les biographies de ceux qui nous ont quittés soit dans l'annuaire que fera paraître l'Université en cette année jubilaire, soit encore dans les rapports annuels d'activité de la Faculté de droit.

bornera en général à indiquer les principaux objets des recherches et travaux accomplis dans les divers services, identifiés par les noms de leurs directeurs, à souligner certaines méthodes nouvelles ainsi que le développement particulier de certains services ou de leurs relations extérieures.

On commencera par ceux qui, selon la tradition, ont mission de donner aux étudiants les bases de leur formation juridique.

Dans le service de droit romain (dirigé par Joseph Willems jusqu'en 1941, Albert Philippin de 1943 à 1945, Roger Henrion depuis 1946) Willems avait inauguré dès 1921 les exercices pratiques où les étudiants compulsaient avec lui les recueils de textes anciens. Actuellement, les travaux pratiques subsistent et l'enseignement est avant tout conçu comme devant initier les étudiants à mieux comprendre le mécanisme des raisonnements fondamentaux qui, hérités en partie de ce droit, se retrouvent *mutatis mutandis* dans le droit civil moderne. Le titulaire de la chaire s'attache aussi à l'établissement, en collaboration avec le professeur Caes de l'Université de Louvain, de la bibliographie de tous les articles, thèmes et monographies publiés sur le droit privé et public romain dans les dix langues occidentales, de 1800 à nos jours.

L'enseignement de l'histoire du droit vient d'être profondément réformé dans sa structure. Une chaire nouvelle vient d'être créée depuis 1964 en vue de permettre à son titulaire, G. Partsch, de donner un nouvel essor aux recherches en cette matière.

Dans les services de droit civil (directeurs : Léon Graulich jusqu'en 1957, Maurice Wille jusqu'en 1941, Paul Laloux 1942-1951, Claude Renard depuis 1943, Paul Graulich et M^{me} Simone David-Constant depuis 1957) les méthodes d'enseignement font une part sans cesse accrue aux travaux pratiques, grâce notamment au concours d'un chargé de cours associé, de collaborateurs de l'Université et d'un personnel scientifique dont l'effectif a considérablement augmenté au cours des quinze dernières années : analyses d'espèces, études de contrats-types, critiques de décisions judiciaires stimulent les étudiants et les incitent à des investigations personnelles dans le remarquable « laboratoire juridique » que constitue la Bibliothèque Léon Graulich.

Cette évolution a nécessité l'intensification des recherches scientifiques tant individuelles que collectives : recherches générales destinées à la préparation immédiate des cours et des exercices pratiques ; recherches plus approfondies aussi dans certains secteurs qui méritent particulièrement l'attention de quiconque se voue au progrès du droit civil.

Le droit de la famille et ceux de la responsabilité civile et des contrats se signalent par leur dynamisme et ont suscité maintes études originales.

Il convient de citer notamment les travaux consacrés à la filiation légitime — concept classique, mais dont peu d'auteurs ont tenté une analyse rigoureuse —, à la filiation adultérine — dont une législation récente change partiellement la nature et les effets en autorisant la reconnaissance et la légitimation de certains enfants adultérins —, à la notion encore imprécise et incertaine en droit belge, de filiation de fait, à l'adoption dont le régime, encore inspiré de la philosophie du Code Napoléon, doit être réformé tôt ou tard.

Non moins remarquables sont les recherches sur le droit matrimonial : le statut de la femme mariée, l'organisation de l'association conjugale, les régimes matrimoniaux et leurs rapports avec les autres règles du droit matrimonial sont étudiés *de lege lata et de lege ferenda*, en droit belge et en droit comparé.

Les mécanismes de la responsabilité civile font l'objet d'analyses minutieuses. La comparaison des systèmes classiques et de la théorie du risque dans ses applications à la vie professionnelle et aux accidents de la circulation routière fournit de précieux enseignements.

Enfin, la théorie des nullités, le bail à ferme, le droit de préemption du fermier, les tempéraments que cette prérogative apporte à l'exercice du droit de propriété et la notion de servitude suscitent plusieurs recherches pleines d'intérêts.

Ces travaux ont permis aux titulaires des chaires de droit civil de participer, au sein de commissions nationales ou internationales, à l'étude de projets de réforme ou d'unification des droits européens, notamment dans les domaines des régimes matrimoniaux, des successions et de la réparation des dommages causés par les accidents de la circulation. Il convient notamment de signaler que ce sont, depuis quelque quarante ans, les services de droit civil de l'Université de Liège qui assument chaque année la chronique de droit belge de la *Revue trimestrielle de droit civil* (Paris). Mentionnons aussi l'étroite relation avec l'Association Henri Capitant pour la culture juridique française.

Les services de droit public et administratif (directeurs : Georges Dor jusqu'en 1956, Léon Moureau depuis 1943, André Buttgenbach de 1943 à 1967, Jacques Dembour depuis 1957, Charles-Paul Goossens depuis 1957, François Perin (droit public) depuis 1957) ont pris un notable développement. Alors que peu d'exercices pratiques sont prévus aux programmes si ce n'est en seconde licence, des séances de travaux pratiques facultatives furent fréquemment organisées au profit des étudiants.

En droit public, les recherches portèrent sur la théorie, la technique et la pratique des pouvoirs spéciaux et extraordinaires et sur les matières réservées au législateur, sur les modes de confection de la loi, sur la fonc-

tion de chef de gouvernement et l'organisation de ses services en droit belge et en droit comparé, sur l'institution de sous-secrétaires d'Etat, sur différents points de la révision constitutionnelle, sur les critères de distinction des droits individuels : droits civils, droits politiques, droits administratifs. Le professeur français André Simonard participa pendant plus de douze ans aux enseignements et études de droit constitutionnel comparé, comme d'ailleurs à des travaux de contentieux administratif comparé, jusqu'à sa nomination à la Faculté de droit de Lille.

En droit administratif, les recherches eurent pour objet la règle selon laquelle l'autorité administrative doit respecter ses propres règlements, les attributions des députations permanentes et la réforme de cette institution. Plus particulièrement sous la direction d'André Buttgenbach, elles portèrent sur la théorie générale du service public, de la centralisation, de la décentralisation et de la déconcentration, sur le statut et les modes de gestion des établissements appelés communément les « parastataux », sur différents problèmes touchant à l'assistance publique, en même temps que sur la mise à jour du *Manuel de droit administratif*, plusieurs fois réédité, du chef de service. Celui-ci donna également l'impulsion d'importantes études sur les contrats de travaux et de fournitures dans le Marché commun. Dans le service du professeur Jacques Dembour furent menées des recherches sur la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en même temps que furent poursuivies des études sur la condition de légalité des actes administratifs et sur la tutelle administrative, matière que le chef de service a particulièrement approfondie.

Dès 1933, Georges Dor avait mené sur le plan scientifique une action efficace en faveur de la création du Conseil d'Etat dans le cadre des journées interuniversitaires de droit public dont il fut le fondateur. Dans le service du contentieux administratif s'élaborent dès avant la guerre 1940-1945 bon nombre d'études consacrées à ce Conseil, études qui, comme en témoignent les travaux parlementaires, influencèrent l'œuvre réalisée par la loi du 23 décembre 1946. Dans le même service que dirige le professeur Léon Moureau, par ailleurs conseiller d'Etat depuis la fondation de cette haute juridiction, les recherches ont pour objet notamment la théorie générale du contentieux administratif et de ses modalités d'organisation en droit comparé ainsi que la réforme des juridictions administratives inférieures, réforme étudiée en équipe de même que celle des commissions consultatives, avec d'autres services de droit public et administratif. Ce service et celui du professeur Dembour collaborèrent aussi à la préparation du complément au *Répertoire pratique de droit belge, V^o Conseil d'Etat*.

Le professeur François Perin s'est attaché à l'étude des facteurs de la décision politique.

Les titulaires des chaires furent plus d'une fois appelés à participer aux commissions chargées par le gouvernement de préparer des réformes législatives ou administratives ou à lui donner des avis sur les problèmes touchant à la structure ou au fonctionnement des institutions. Ils sont en rapport suivis avec l'Institut belge et international des sciences administratives et le Centre interuniversitaire de droit public, organismes dans lesquels certains d'entre eux ont assumé ou assument des fonctions dirigeantes, ainsi qu'avec l'Union des villes et communes belges et plus récemment avec le Service communal.

Dans un domaine qui touche au droit public, il convient de signaler la création d'un service de science politique dirigé par le professeur P. Ch. Goossens. Ce service ne se rattache jusqu'à présent qu'à un cours libre consacré à l'enseignement théorique (illustré par des exercices pratiques) de la science politique proprement dite, c'est-à-dire à l'étude scientifique du pouvoir dans les sociétés politiques.

Dans ce service sont élaborés entre autres instruments de travail des dossiers documentaires et de presse et surtout un fichier fonctionnel destiné à jouer le rôle de source de documentation, d'instrument de recherche et d'analyse scientifique.

En dehors de la constitution des instruments de travail, une grande partie de l'activité du service est consacrée aux problèmes méthodologiques et à des analyses scientifiques de problèmes d'actualité politique.

Le chevalier Braas a dirigé jusqu'en 1953 le service de droit pénal et de procédure pénale. Il a marqué de son empreinte trente-cinq générations de pénalistes non seulement par la valeur de son enseignement oral mais aussi par la publication de son *Précis de droit pénal* et d'un *Traité de procédure pénale* appréciés dans tous les milieux de juristes. Il présida pendant plusieurs années avec une autorité indiscutée la Commission permanente de défense sociale qui a joué un rôle décisif dans l'élaboration de la loi de défense sociale à l'égard des déments et des anormaux.

Depuis 1954, le professeur Jean Constant, qui exerce en même temps les fonctions de procureur général près la Cour d'appel de Liège, dirige le service. Le titulaire actuel de la chaire porte ses investigations non seulement sur le droit pénal en vigueur mais aussi sur les aspects historiques de la législation répressive, ainsi que sur certains domaines nouveaux ou insuffisamment explorés de cette discipline, notamment sur les aspects européens du droit pénal et sur le droit pénal des affaires. Il succède aussi à Stephan Glaser dans l'enseignement du droit international pénal.

A cette jeune discipline qui s'était imposée à l'attention des gouvernements et des peuples depuis les convulsions sanglantes dont l'Europe fut le théâtre pendant la deuxième guerre mondiale, Stephan

Glaser sut, depuis 1948 jusqu'à son admission à l'éméritat en 1965, donner un éclat particulier, et le renom international qui s'attache à ses ouvrages a rejailli sur notre *Alma Mater*.

Dans le service de droit pénal et de la procédure pénale, les problèmes permanents qui sont aux confins du domaine de la philosophie tels que la responsabilité, l'imputabilité et la participation n'ont pas été négligés ; les recherches ont été principalement dirigées vers les nouveaux secteurs d'investigations créés par notre temps : défense sociale à l'égard des anormaux et des récidivistes, délinquance juvénile, droit pénal économique, droit de l'énergie nucléaire, instauration de la procédure transactionnelle, rénovation des sanctions par le développement des interdictions professionnelles et par le système scandinave des « jours-amendes », etc.

Le relief que donne à toutes ces matières l'éclairage du droit comparé a spécialement retenu l'attention des enseignants et des chercheurs. C'est ainsi que le titulaire actuel de la chaire participe régulièrement depuis plusieurs années à l'activité de la Faculté internationale pour l'enseignement du droit comparé et aux travaux de la Commission pour l'étude de l'unification du droit des pays du Bénélux dont il assume actuellement la présidence.

L'Ecole de criminologie dont l'activité s'exerce en étroite collaboration avec le service de droit pénal et de procédure pénale, n'est pas seulement un centre d'enseignement (voir *supra*), elle est aussi un centre de recherches. Annexée à la Faculté de droit, elle est dirigée par un conseil qui lui est propre.

Centre de recherches, l'Ecole de criminologie a aligné ses travaux sur le rythme de l'actualité, affrontant avec éclectisme les problèmes les plus controversés — tels que l'euthanasie, la narco-analyse, l'insémination artificielle — ou d'un intérêt permanent comme la prévention des accidents de circulation et le secret médical.

Envisagés tour à tour sous l'angle juridique, médical, social ou moral, ces thèmes ont fourni la matière d'importants travaux d'étudiants accueillis plus d'une fois dans des revues de diffusion internationale. Ils ont également donné lieu à des débats publics auxquels prirent part d'éminentes personnalités belges et étrangères appartenant à la magistrature, au barreau à l'enseignement, au monde médical et au clergé.

Sous la présidence du chevalier Braas et des professeurs Paul Moureau et Constant, l'activité scientifique de l'Ecole s'est également traduite par la publication d'œuvres didactiques en relation avec les enseignements inscrits au programme (telle, par exemple, la *Législation protectrice de la jeunesse* d'André Buttgenbach) et de multiples études



La Faculté de droit. Rue Charles Magnette



Un séminaire de la commission « Droit et vie des affaires »

qui, par leur qualité, mériteraient une mention mais dont le recensement ne peut être entrepris en raison de leur importance numérique⁽¹⁵⁾.

A titre de témoignage de la diversité des domaines prospectés, on peut citer que telles études portent sur l'évolution du régime pénitentiaire, d'autres sur le problème de la méthodologie en criminologie, une autre encore sur les aspects criminogènes de la vente à tempérament.

C'est aussi le chevalier Braas qui dirigea jusqu'en 1953 le service de procédure civile, actuellement dénommé droit judiciaire privé. Seul manuel de langue française qui ait été, depuis 1910, consacré à l'ensemble du droit judiciaire belge, le *Précis de procédure civile* du titulaire de la chaire a exercé sur la jurisprudence une influence considérable.

Depuis 1955, le professeur Albert Fettweis dirige le service. Le nouveau titulaire a développé l'enseignement de son maître en tenant compte en particulier du mouvement doctrinal qui s'est intensifié en France au cours de ces dernières années et de l'incidence de la naissance du droit judiciaire européen sur le droit belge.

Le service s'est particulièrement attaché à l'étude de l'arbitrage commercial, il a été en outre largement associé à l'œuvre de refonte complète des lois de justice à laquelle le nom de Charles Van Reepinghen restera attaché.

Le service de droit des gens est dirigé depuis 1935 par Fernand Dehousse. On y rassemble une très abondante et utile documentation provenant directement de l'O.N.U., de l'O.I.T. et du G.A.T.T. et, en outre, quelque cent trente autres revues ou publications relatives à la matière internationale avec une place privilégiée pour l'O.N.U., l'O.I.T., l'O.T.A.N., le fédéralisme, les problèmes de la décolonisation et ceux du Sud-Est asiatique.

Le titulaire de la chaire de droit des gens, actuellement dénommée chaire de droit des gens, des institutions internationales et des institutions européennes, a été depuis l'origine de l'intégration européenne intimement lié à la concrétisation institutionnelle de ce mouvement. La création des communautés européennes devait avoir des répercussions dans d'autres domaines que le seul droit international. Aussi la Faculté a-t-elle, comme on l'a dit ci-dessus, décidé en 1962 de créer en son sein un Institut d'études juridiques européennes. C'est dans le cadre de cet Institut que s'inscrit désormais l'activité déployée en matière européenne par les différents membres du service de droit des gens. Cette

(15) En ce qui concerne les travaux de médecine légale, de criminalistique, de psychiatrie et de droit pénal, il convient de consulter les rapports d'activité de la Faculté de médecine et de la Faculté de droit.

activité porte en ordre principal sur les étapes de l'union politique européenne, les relations extérieures des communautés, le rôle et le pouvoir du parlement européen, la politique agricole commune et la politique européenne des transports.

L'inauguration de l'Institut d'études juridiques européennes a eu lieu le 17 mai 1962 en présence de nombreuses personnalités belges et étrangères. Le professeur Hallstein a prononcé à cette occasion un remarquable discours sur le « rôle des universités dans l'unification de l'Europe ». La première année de cours s'est ouverte le 1^{er} octobre 1962.

Premier des instituts ou sections analogues qui ont vu le jour en Belgique, il est placé sous la présidence des professeurs Fernand Dehousse et Paul Horion. Un département dirigé par P. Horion et Cl. Renard est consacré à l'étude du droit comparé du travail et de l'énergie. Différents membres de la Faculté chargés d'enseigner des matières qu'influence le développement actuel du droit européen collaborent à l'activité de l'Institut et particulièrement Pierre Pescatore, titulaire de la chaire nouvelle de droit des communautés européennes.

L'Institut s'est attaché tout spécialement à l'étude approfondie des problèmes posés par la fusion des Communautés européennes. Il a organisé sur ce thème deux colloques internationaux qui, en avril 1965, puis en avril 1966, ont permis la confrontation à Liège des hommes de science et des artisans de l'intégration.

Le service du droit social est sous la direction du professeur Paul Horion. Parmi les charges qui ont été confiées au titulaire de la chaire, il y a lieu de relever particulièrement ici certaines d'entre elles qui, ayant été renouvelées, sont pratiquement devenues périodiques. Il s'agit notamment, sur le plan belge, de l'élaboration de traités portant sur les divers chapitres du droit social dans le *Répertoire pratique du droit belge* et le complément audit répertoire, ainsi que de chroniques de jurisprudence de droit social dans la *Revue critique de jurisprudence belge*. Sur le plan international sont élaborés des traités paraissant dans la Collection du droit du travail publiés par la C.E.C.A., ainsi qu'un exposé et des mises à jour du droit social belge paraissant dans la collection « Jupiter » (Paris). D'autre part, les contacts du titulaire de la chaire et de ses collaborateurs avec les institutions étrangères spécialisées se sont considérablement développés et des colloques internationaux ont été organisés à Liège.

Certaines années, le service de droit social se livre, en des formes et sous des appellations diverses, à des entretiens postuniversitaires avec, notamment, des représentants des milieux patronaux et syndicaux.

La direction du service de droit fiscal a été assumée jusqu'en 1962 par Victor Gothot. Depuis 1962, le service est dirigé par Pierre Harmel et par Edouard Bours.

Initialement, ce service était essentiellement orienté vers l'étude des impôts indirects et plus spécialement des droits d'enregistrement et de succession. Victor Gothot a consacré à ces impôts d'innombrables études et notes de jurisprudence et a participé activement par ailleurs aux travaux des commissions chargées de la réforme de la législation relative à ces droits.

Depuis l'instauration de l'impôt sur le revenu en 1919, ce nouvel impôt n'a cessé de se développer et a pris dans notre législation fiscale une place de plus en plus considérable. Petit à petit, l'enseignement⁽¹⁶⁾ et les recherches se sont développés dans ce second domaine, beaucoup plus technique sans doute mais qui ne pouvait être négligé en raison de son importance sur le plan économique.

Le développement des relations internationales, l'instauration du Marché commun ont imposé au service d'orienter ses recherches dans un troisième secteur, celui du droit fiscal dans ses rapports avec les législations étrangères : droit fiscal international, droit fiscal européen, droit fiscal comparé. Un collaborateur du service, spécialisé dans le régime fiscal des amortissements, est devenu la cheville ouvrière de ce troisième secteur de recherches et d'études.

Le service de droit commercial a été dirigé jusqu'en 1953 par Xavier Janne d'Othée, par le baron Charley del Marmol depuis 1953, titulaire ainsi que Léon Dabin d'une chaire de droit commercial et économique.

Il est particulièrement intéressant de signaler ici l'évolution qui s'est faite depuis une dizaine d'années dans les méthodes appliquées à l'enseignement du droit commercial. Comme les « cas de jurisprudence » traditionnellement analysés au cours des exercices pratiques risquent de donner une image déformée des relations juridiques coutumières et du rôle à la fois préventif et constructif du juriste dans la société, le recours à d'autres procédés pédagogiques a été utilisé :

Citons :

1. Des enquêtes sont menées par les étudiants sur des sujets d'actualité qui les incitent à interroger les hommes et à ne pas se borner à consulter les livres. Des enquêtes ont été entreprises sur les contrats de brasserie, sur la réglementation applicable aux grands magasins, sur l'accès à la profession, sur la vente à tempérament, sur les contrats de carburants, sur les contrats de production et de distribution de films cinématographiques.

⁽¹⁶⁾ Cf. *supra* ce qui a été dit de la licence en sciences économiques et fiscales actuellement remplacée par la licence en droit commercial et fiscal.

2. Des colloques sont organisés sur des thèmes de droit économique auxquels sont invitées des personnalités compétentes. Exemple : le statut juridique de l'entreprise, le régime des prix, le droit de la concurrence.

3. Des visites d'entreprises et d'institutions sont organisées chaque année. Certaines ont pour but de prendre un contact direct avec les services juridiques des sociétés. D'autres concernent une initiation pratique avec la banque et la bourse.

4. Des rapports sont établis par les étudiants, à leur demande, sur les sujets les plus variés du droit des affaires. L'expérience démontre que ces travaux personnels sont particulièrement appréciés quand ils nécessitent des contacts humains, des interviews avec des praticiens.

Avant de retracer l'activité des services d'économie et de sociologie, il convient de dire quelques mots de la Commission droit et vie des affaires.

Créée à l'initiative de quelques professeurs de la Faculté de droit, cette Commission poursuit, depuis dix ans, divers objectifs que l'on peut résumer comme suit :

- offrir aux juristes d'entreprise une formation complémentaire spécialisée ;
- permettre aux juristes de faculté de mieux saisir les besoins de la pratique en vue d'adapter leur enseignement à ces impératifs, sans pour autant négliger les principes fondamentaux ;
- explorer un fonds de richesses juridiques souvent inconnu de la doctrine et de la jurisprudence : les contrats élaborés par les services juridiques d'entreprise pour servir de cadres à la vie des affaires.

Dès l'origine, les activités de la Commission rencontrent l'adhésion générale en Belgique. Plus de cinq cents juristes d'entreprises privées et publiques ont apporté le fruit de leurs expériences aux vingt séminaires résidentiels organisés par une petite équipe de praticiens, de professeurs et de collaborateurs scientifiques. Très vite également, la renommée de ces journées d'étude franchit les frontières nationales et plusieurs séminaires, parmi les plus importants, peuvent compter sur la participation de nombreuses délégations étrangères.

C'est au cours de ces rencontres conçues dans un esprit d'étroite coopération que se nouent des dialogues extrêmement fructueux. Plusieurs des thèmes qui furent traités, donnèrent lieu à de nouvelles orientations de recherche. Parfois même les juristes d'entreprise et les juristes de faculté eurent le privilège de prolonger les discussions au sein de groupes de travail restreints dans le but de mettre définitivement

au point des formules juridiques susceptibles de couvrir certaines pratiques de la vie des affaires.

La grande majorité des séminaires relève du type « échanges d'expériences ». Mais il apparut souhaitable de procéder aussi à des séminaires de type « informatif », maints juristes d'entreprise ayant manifesté le souhait soit d'effectuer un retour aux sources de leur formation, soit d'obtenir en un minimum de temps les lignes directrices de réformes législatives.

Tout ce travail qui se réalise à un rythme continu est complété par d'importantes recherches de documentation. A chacun de ses séminaires, la Commission a pu offrir aux participants un dossier de documentation apportant non seulement un relevé précis des sources traditionnelles du droit en rapport avec le sujet traité, mais aussi et surtout des textes vivants tirés de l'expérience des services juridiques des entreprises. Quelquefois, l'originalité du sujet a conduit à des publications, encore que le dossier en question serve avant tout dans l'esprit de ses auteurs à susciter des dialogues plus larges. A la Commission droit et vie des affaires, en effet, on ne s'enrichit que dans la mesure où l'on apporte aux autres le fruit, heureux ou malheureux, de son expérience personnelle.

Finalement, il s'est créé au sein de ceux qui contribuent de cette manière au progrès du droit, une réelle solidarité qui favorise grandement l'aide mutuelle à un moment où le concours de chacun et de tous est plus que jamais indispensable.

Durant la période 1936-1966, l'économie politique a été successivement enseignée à la Faculté de droit par Laurent Dechesne jusqu'en 1942, Paul Harsin jusqu'en 1959 et Paul Lambert depuis 1959.

Les finances publiques et la science financière y furent enseignées d'autre part par Fernand Casters auquel succédèrent pour la science financière Paul Lambert et Pierre Quaden et pour les finances publiques Albert Parisis. Jules Lejeune y est titulaire d'une chaire de statistique appliquée aux sciences sociales.

Parallèlement à l'extension des enseignements (voir *supra*) la recherche scientifique en ces domaines a pris une grande extension.

A partir de 1957, grâce aux facilités nouvelles dont disposaient l'Université et d'autres institutions de recherches, un important service d'économie politique commença à se développer sous la direction du professeur Paul Lambert. Au cours des dernières années, le nombre des chercheurs qui y travaillent fluctue entre quinze et vingt.

Le titulaire actuel de la chaire d'économie politique s'est spécialisé dans les théories de la monnaie, de l'emploi et de la coopération. Des recherches approfondies en démographie, en économie publique, en

organisation des entreprises et en économie régionale ont été menées par les principaux collaborateurs du service.

Le service a élaboré collectivement un travail sur l'économie de la région liégeoise puis sur le Sud-Est de la Belgique et sur le Sud-Luxembourg. C'est à ce service que la C.E.C.A. a demandé d'élaborer la partie belge d'une vaste enquête sur la mobilité de la main-d'œuvre dans les charbonnages.

D'autres recherches individuelles sont en cours, portant sur la sécurité sociale et la répartition, sur l'importance du secteur public d'après la comptabilité nationale dans plusieurs pays, sur la coopération, sur différents domaines de la théorie économique générale et de la théorie du crédit.

Grâce au nombre élevé des collaborateurs scientifiques, l'aide aux étudiants est constante et systématique; l'on n'est pas loin du système des « tutors » : conversations, répétitions, choix délibéré des sujets de mémoire de fin d'études, indications bibliographiques et méthodologiques en cours de rédaction.

Des relations étroites unissent le service au Centre international de recherches et d'informations sur l'économie collective, ainsi qu'au Centre européen d'études gérontologiques, qui sont présidés par le professeur Lambert, le premier de ces Centres ayant aujourd'hui son siège à Liège.

Sous la direction de Paul Harsin qui demeure chargé de certaines branches de science économique, les travaux pratiques du cours de matières approfondies d'économie politique ont porté sur l'analyse critique du *Livre blanc* du Ministère des affaires économiques dans les divers domaines et, pendant les quinze dernières années, sur les conditions de développement de l'économie régionale en Belgique et en France, sur les effets des lois d'encouragement à l'expansion économique, etc. En matière d'histoire des doctrines économiques, les recherches collectives ont porté sur Law, Cantillon, Quesnay, J. B. Say, sur les théoriciens du matérialisme historique.

De 1959 à 1966 fonctionna aussi un Institut de science économique comportant un centre interdisciplinaire d'économie régionale. Il s'agissait d'encourager la recherche scientifique dans diverses directions : étude structurelle de la région, analyse historique des phénomènes quantitatifs en longue période, analyse de la croissance économique de la programmation, etc.

Des initiatives particulières ont conduit à favoriser la formation des futurs économistes en ouvrant des séminaires « postgradués » de mathématiques appliquées à l'économie, d'initiation à l'économétrie, de recherches opérationnelles.

Des relations furent nouées avec de nombreuses universités étrangères et quatre colloques internationaux furent organisés depuis 1960, dont un aboutit à la création de la Commission internationale de démographie historique (1963), les autres traitant de l'économie régionale.

Les divers collaborateurs de l'Institut ont, au surplus, poursuivi leurs propres travaux dans des domaines plus spécifiques, notamment celui des modèles économétriques de croissance, celui des industries d'avenir de la région liégeoise, celui du développement économique dans les pays sous-développés, celui de la théorie générale de la croissance, celui de la révolution industrielle au XIX^e siècle en Belgique, etc.

Dans le domaine de la science financière, les réformes des programmes de licences réalisées en 1949, puis la création en 1965 de l'École d'administration des affaires ont apporté une modification souhaitable dans l'orientation de certaines matières et prévu des enseignements nouveaux. Il devient possible dès lors au chef de service Pierre Quaden d'envisager l'étude des problèmes financiers les plus variés et de les considérer dans les cours de matières approfondies et exercices pratiques, sous l'angle de l'actualité financière la plus immédiate.

Le service réunit une abondante documentation constituée notamment par les rapports et publications de la plupart des organismes nationaux et internationaux de crédit. Les orientations du service ont amené celui-ci à se soucier de diverses questions relatives aux petites et moyennes entreprises, dans des domaines touchant notamment au crédit. Des contacts suivis ont été établis avec plusieurs organismes intéressés à la distribution du crédit professionnel et aux divers problèmes juridiques et techniques qu'elle entraîne.

Des travaux ont été menés en collaboration avec des centres ou commissions en vue de l'étude des problèmes spécifiques, tels que la création de formes de sûretés nouvelles à l'usage des petites et moyennes entreprises et la protection à assurer aux donneurs de crédit.

Les charges assumées à diverses reprises par le titulaire de la chaire à l'Université officielle de Lubumbashi lui ont permis de prendre connaissance, sous l'angle de sa spécialité, de divers problèmes africains.

Dans le service de finances publiques dirigé par Albert Parisi, l'enseignement théorique et les séminaires d'exercices pratiques débordent, sans le négliger, le cadre juridique du droit budgétaire. Il s'agit de construire une théorie économique des finances publiques, de décrire les effets économiques de l'impôt et de l'emprunt à travers les règles du droit positif tant en Belgique qu'à l'étranger, il s'agit enfin d'expliquer la gestion du Trésor public et les politiques qui permettent de réaliser les divers équilibres des volets de l'économie ainsi que la croissance de celle-ci.

C'est après la seconde guerre mondiale que le service de sociologie s'est développé progressivement en un ensemble d'activités d'enseignement et de recherches gravitant autour des attributions du professeur chef de service, René Clémens, non seulement dans le domaine de la sociologie mais aussi dans celui de l'économie politique (particulièrement des problèmes d'entreprises, de structures et de systèmes économiques) et de la philosophie sociale (droit naturel).

Le service de sociologie a pris les proportions d'un véritable institut, comme il est d'ailleurs appelé communément et, à juste titre, eu égard au personnel scientifique nombreux qui y est attaché (un seul assistant en 1950, et actuellement deux chefs de travaux, trois assistants et une vingtaine de chargés de recherches dont plus de la moitié ont au moins six ans d'expérience professionnelle), à la croissance de son secrétariat, de son équipement (Base I.B.M.) et des locaux dont il dispose depuis 1955 (alors qu'il était installé auparavant dans une cave du bâtiment central).

Comme on l'a vu, l'enseignement de la sociologie s'est étendu dans les vingt dernières années à de nombreuses sections des sciences sociales. Il existe en 1966 dans les candidatures en sciences sociales, en sciences économiques, en économie commerciale (Ecole d'administration des affaires) et en outre en psychologie. Un enseignement approfondi figure au programme de la deuxième licence en sciences sociales.

L'Institut de sociologie participe activement à la formation sociologique des étudiants au cours de leurs études en leur faisant faire une première expérience de recherches et en les initiant à l'exécution des opérations élémentaires d'investigation, d'analyse et d'interprétation.

A partir de 1950, l'Institut de sociologie a entrepris l'exécution de programmes de recherches, d'intervention et de formation, multiples et divers. Ces programmes ont été demandés le plus souvent ou suscités par des dirigeants d'institutions publiques, semi-publiques ou privées, soucieux d'éclairer leurs décisions et leur action par une connaissance plus scientifique des réalités sur lesquelles elles doivent porter⁽¹⁷⁾.

Parmi les recherches qui se meuvent dans la société globale, on notera que l'Institut a participé depuis 1955, en collaboration avec d'autres services scientifiques et pour le département des travaux publics, au *survey* d'une région belge, le Sud-Luxembourg, et coopéra à la définition des objectifs et des moyens de l'action d'aménagement

(17) Une partie des travaux de l'Institut de sociologie sont publiés dans deux collections scientifiques : les « Travaux de l'Institut de sociologie de la Faculté de droit de Liège » (quinze volumes parus depuis 1949) et les ouvrages de la collection « Sciences sociales et administration des affaires » (huit volumes parus depuis 1959).

et de développement relative à cette région. L'Institut a d'autre part été chargé de recherches sur les différences de niveaux et de genre de vie dans le cadre d'études préalables à l'aménagement du territoire concernant le sud-est de la Belgique et la Hesbaye. Il s'est intéressé aux problèmes de migration et de l'assimilation de la main-d'œuvre étrangère.

Toujours au niveau de la société globale, l'Institut de sociologie a aussi mené, particulièrement par voie de sondage, à la demande de firmes ou organismes intéressés, des études destinées à connaître certains faits de consommation, des situations de marchés, ainsi que les représentations et attitudes de « publics » divers.

Les études de sociologie industrielle portent principalement sur les problèmes d'organisation dans les entreprises, sur les attitudes ouvrières et sur les problèmes d'emploi. La part la plus importante de ces études a été engagée en coopération avec l'Office belge pour l'accroissement de la productivité ; d'autres avec des institutions diverses, nationales ou internationales, comme la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Les problèmes de la société globale ont été approfondis également dans les pays de développement. Les phénomènes d'industrialisation naissante ont été étudiés en Afrique, particulièrement dans l'agglomération d'Elisabethville où l'Institut a mis en œuvre une expérience de développement communautaire urbain. Pendant plusieurs années, une présence quotidienne dans le milieu africain a permis d'étudier, sous l'impact d'une civilisation industrielle, culturellement étrangère au milieu, le changement des structures démographiques locales, la transformation des coutumes, l'action de développement communautaire urbain, l'évolution culturelle dans la vie familiale ou dans les nouvelles situations de l'habitat urbain. Les observations faites dans le milieu ont conduit à des travaux divers sur les possibilités de l'action administrative en Afrique bantoue, sur le sens profond de l'accession des pays africains à l'indépendance politique et de l'assistance technique étrangère qui leur est apportée.

L'action de perfectionnement des dirigeants d'entreprise privée et d'administration publique s'est développée depuis près de dix ans à l'Institut de sociologie, en coopération avec la Fondation industrie-université (1956), l'Institut administration-université (1962) et l'Office belge pour l'accroissement de la productivité.

Chaque année, des programmes de « Direction générale », de « Cadres supérieurs » et de « Jeunes cadres » ont été un bon instrument de la croissance des dirigeants, par leurs échanges mutuels : ils ont acquis ensemble une vision plus claire de leur rôle et de ses exigences face à l'évolution du monde moderne. Plus récemment (1960),

des programmes ont été établis à l'intention des dirigeants d'administration publique, dont les problèmes sont analogues, malgré certains caractères spécifiques.

Enfin, depuis peu, l'Institut de sociologie poursuit également son action de perfectionnement par des « interventions » diverses à l'intérieur de grandes entreprises.

On ne saurait terminer cette revue des principaux services de la Faculté sans accorder une attention spéciale à la Bibliothèque de la Faculté de droit (Bibliothèque Léon Graulich). Celle-ci a été créée en 1928 par décision unanime du Conseil de Faculté. Elle réalisait la fusion de plusieurs bibliothèques de séminaires, créés dès 1921, grâce aux initiatives individuelles des professeurs Willems et Graulich.

La Bibliothèque a été définie comme l'outil de travail par excellence, mis à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants de la Faculté. Elle rassemble pour eux les ouvrages de référence, les collections de périodiques et les ouvrages spécialisés, et leur en facilite la consultation par l'établissement de catalogues. Si en 1928 les collections sont presque exclusivement juridiques, dès 1939, avec la donation du fonds Ernest Mahaim, une place importante est faite aux ouvrages d'économie et de sociologie. Le développement de l'enseignement de ces disciplines s'est prolongé par des accroissements considérables des séries documentaires, des périodiques et des ouvrages qui leur sont utiles. Dans une autre direction, la Bibliothèque a suivi l'intérêt accordé aux institutions internationales, en particulier les organisations européennes, en même temps qu'on s'efforçait de rassembler dans toutes les branches la documentation sur les droits étrangers.

Il faut noter qu'à diverses reprises, la Bibliothèque a bénéficié de dons importants. Outre la donation Mahaim déjà citée, un legs de Senarclens a enrichi les collections d'histoire du droit et de droit romain principalement; le professeur Léon Graulich a fait don d'une inestimable bibliothèque d'ancien droit; le professeur Paul Harsin a transmis un nombre considérable d'ouvrages et de périodiques de sa bibliothèque personnelle en science économique.

Les principes retenus à l'origine pour le fonctionnement de la Bibliothèque, sont encore ceux qui sont exprimés aujourd'hui dans son règlement. La Bibliothèque est conçue comme une bibliothèque de consultation et organisée pour laisser au maximum le libre accès des rayons à ses lecteurs. Ceux-ci sont, comme aux premiers jours, les professeurs, chercheurs et étudiants de la Faculté de droit. L'ambition de ceux qui y sont attachés est que la Bibliothèque soit toujours pour son public « l'outil par excellence » dont on a souhaité disposer.

Cette fidélité aux principes n'a pas empêché l'adaptation aux conditions nouvelles : on a dit le développement des collections. Elles sont évaluées à environ deux cent mille volumes ; quatre cent soixante périodiques belges et étrangers, tant juridiques que sociologiques et économiques, sont reçus régulièrement.

Sur un autre plan, les limitations imposées à la fréquentation de la Bibliothèque, par le manque de place, sont compensées par la mise en service d'un appareil de photocopie accessible à tous. Il permet la reproduction rapide et de qualité de n'importe quel texte.

La Bibliothèque porte, depuis 1957, le nom du recteur Léon Graulich, qui fut à l'origine de sa création et qui en a présidé pendant tant d'années les destinées. Son fils Paul Graulich en assure actuellement la direction.

On ne saurait passer sous silence enfin qu'à partir de 1956, la Faculté a publié ses *Annales* et édité une collection d'ouvrages scientifiques.

En terminant cette notice, on voudrait spécialement remercier ceux de nos collègues qui nous ont fourni pour l'établir une précieuse documentation. Sans eux, nous n'aurions pu aboutir.

Sans doute, les services de la Faculté pourront-ils encore être perfectionnés dans l'avenir. Ses locaux demeurent trop dispersés, certains services appellent une organisation plus poussée ; la diffusion systématique de la documentation à travers les services ou du moins entre services apparentés, en même temps qu'elle éviterait des doubles emplois, favoriserait davantage la collaboration. Le coût de ces perfectionnements ne peut être un obstacle si l'on songe aux sommes minimales que l'on consacre dans les budgets aux recherches proprement juridiques⁽¹⁸⁾.

L'histoire récente de la Faculté montre que celle-ci peut se féliciter d'avoir résisté à une tentation, celle de se scinder en deux : Faculté de droit d'une part et Faculté des sciences sociales ou économiques d'autre part. On a préféré ailleurs organiser deux Facultés distinctes. Si chaque forme d'organisation a ses avantages, encore est-il permis de constater que la voie suivie à Liège n'a pas empêché l'essor de la science économique ou de la sociologie.

(18) François RIGAUX, L'enseignement et la recherche dans les Facultés de droit. *Journal des tribunaux*, 1967, p. 163.

Le droit est d'ailleurs aussi, en même temps qu'un art, une science sociale. Et l'on voit les juristes se pencher assidûment, à Liège, sur les pratiques du droit vivant, c'est-à-dire sur des relations qu'étudient, d'un autre point de vue, économistes et sociologues. Enfin, la collaboration des uns et des autres n'est-elle pas nécessaire pour la constructions d'institutions harmonieusement équilibrées, chefs-d'œuvre difficiles assurément !

Léon MOUREAU.

VI

La Faculté des sciences

Carrefour des disciplines scientifiques fondamentales dans les domaines les plus variés de la pensée en général, la Faculté des sciences est, par le fait même, extrêmement diversifiée.

Elle groupe à la fois les sciences mathématiques, graphiques, mécaniques, la stochastique, la physique, la chimie, la zoologie, la biologie, la géographie, la botanique, la géologie, la paléontologie, l'astronomie, etc., toutes ces sciences ayant elles-mêmes de nombreuses ramifications. Ces disciplines multiples exigent des services plus nombreux encore, unis dans un caractère commun de recherche et d'enseignement, mais ayant tous leurs soucis propres et, le plus souvent, leurs méthodes spécifiques.

Très diversifiée dans sa composition, la Faculté des sciences de l'Université de Liège est aussi très dispersée. Les locaux affectés aux mathématiques sont à la fois distincts et distants de ceux de la botanique, de ceux de la zoologie, de ceux de la physique ou de la chimie. Encore faut-il constater que naguère aucun local n'était affecté aux sciences mathématiques et qu'à l'heure actuelle parler de locaux affectés à la physique ou à la chimie est un réel euphémisme.

Les merveilleux progrès accomplis par les sciences au début du xx^e siècle avaient déjà nécessité un élargissement important de leur enseignement. Cet élargissement était souvent accompagné d'élitage produisant une spécialisation plus poussée, parfois aux dépens de la culture générale⁽¹⁾. Depuis 1936, cette évolution a continué mais accompagnée d'une lame de fond remettant en question non seulement des modes traditionnels d'enseignement mais le contenu lui-même des matières de base.

La population estudiantine, de son côté, se multipliait régulièrement, surpeuplant les salles de cours et les laboratoires, salles de dessin et de travaux pratiques étaient tout à fait insuffisants pour accueillir les élèves inscrits. Cette population, de 1936 à 1966, est passée de 566 à 2 338.

(1) Voir *Liber memorialis de l'Université de Bruxelles*, 1934, p. 89.

Tous ces problèmes, ont été abordés à Liège avec clairvoyance et avec autant de compétence que de dévouement par le corps professoral et les autorités académiques.

Sortant des décombres de la guerre 1940-1945, les locaux, rétablis à la hâte puis de plus en plus appropriés, commencèrent d'accueillir les populations croissantes. Les séances de travaux se multiplièrent dans les locaux trop exigus. Ces plaies n'étaient mortelles ni pour l'enseignement, ni pour la recherche et l'on savait à Liège que des découvertes scientifiques illustres peuvent sortir de laboratoires précaires installés dans des caves, garages ou soupentes.

Quoi qu'il puisse en paraître, les problèmes d'élagage, de culture et de réformes étaient plus graves. A une faculté revient la mission d'apprécier les progrès dignes d'intérêt et de les incorporer dans ses programmes avec sagesse. C'est d'elle aussi que l'on doit attendre le veto contre les réformes prématurées et les renversements de la tradition qui sont trop hâtifs ou insuffisamment justifiés.

La Faculté des sciences connaissait l'enseignement de l'histoire ; au cours des siècles, les vrais réformateurs se sont toujours contentés de donner le bon exemple dans la discipline, sans jamais prononcer le mot de réforme, ni surtout vouloir imposer aux autres leurs vues lucides. Elle savait aussi, comme l'a décrit le philosophe Alain, que l'enseignement doit être résolument retardataire... et particulièrement au niveau des candidatures dans lesquelles la méthode scientifique doit d'abord être inculquée aux jeunes élèves.

Elle ne s'était certes pas sclérosée dans un passé périmé. La multiplicité des adaptations introduites dans les enseignements traditionnels, les enseignements nouveaux et complémentaires qui ont été créés en sont une preuve tangible.

L'équipement de plus en plus moderne de ses laboratoires et de ses centres en est une autre. En même temps, elle savait s'opposer aux innovations dangereuses en restant toujours sur le plan scientifique, ce qui peut-être ne lui a pas toujours assuré l'audience souhaitable des autorités politiques⁽²⁾.

Même là où elle a dû lutter contre des facultés utilitaires et plus pragmatiques pour sauvegarder les enseignements de base et la formation première et désintéressée, elle n'a jamais été inférieure à sa tâche.

Le travail qui consisterait à faire un historique complet de la Faculté des sciences, tant au point de vue des faits qu'au point de

(2) On peut ici songer à l'essaimage des candidatures ou encore à l'introduction, au niveau de l'enseignement secondaire, des mathématiques dites modernes au sujet desquelles les facultés compétentes n'ont pas été consultées à l'origine alors qu'elles avaient à formuler les plus expresses réserves.

vue des développements scientifiques de ses différents secteurs, ne pourrait être que l'œuvre d'une collectivité et sortirait du cadre qui nous est imparti dans le temps et dans l'espace. En dégager les grandes lignes de force et les traits caractéristiques est déjà œuvre difficile et délicate.

Au laboratoire de physique générale (directeur, de 1935 à 1936 : F. Dacos; à partir de 1936 : A. Hautot), trois sujets principaux de recherche ont été poursuivis.

Le premier a consisté en des études spectrographiques sur le domaine des rayons X de très grande longueur d'onde, jusqu'à 250 Å, au cours desquelles les spectres K, L, M, N de toute une série d'atomes légers, encore non ou mal connus, ont pu être analysés avec une grande précision.

Le deuxième a été consacré à l'étude physico-chimique des microcristaux d'halogénures d'argent, et plus spécialement à l'action de la lumière sur ces microcristaux en vue de promouvoir la sensibilité des matériaux photographiques.

Enfin, une étude métrologique des propriétés physiques des matériaux photographiques, vaste dans son objet et menée par des méthodes physiques nouvelles tirées des progrès de l'électronique et de l'optique, a fait de ce laboratoire l'un des plus hautement spécialisés dans ce domaine.

En 1951, on créait à Liège un cours facultatif intitulé : structure électronique et dynamique des molécules (directeur : J. Duchesne). C'est à cette époque que débuta l'organisation du laboratoire correspondant. Les cours de physique théorique, puis de physique atomique et moléculaire venus se greffer sur cet enseignement, ont constitué en 1955 une chaire de structure de la matière. Un centre de spectroscopie des radiofréquences fut tout d'abord créé. Les résultats importants déjà acquis dans ce domaine et les grandes perspectives qui y subsistaient semblaient à l'époque suggérer cette orientation et particulièrement vers la spectroscopie quadripolaire pure qui venait de naître. L'avenir devait confirmer l'excellence du choix de cette orientation, car la méthode en cause apporta vite une quantité considérable de résultats nouveaux.

Toutefois, les grands problèmes posés ne pouvaient être résolus que grâce à une extension des moyens d'expérimentation du laboratoire, en sorte que, vers 1957, on procéda à la construction d'un spectromètre de résonance paramagnétique électronique. Cette technique complétant heureusement la première n'a cessé depuis lors de donner de multiples satisfactions dans différentes directions : géochimie, cosmochimie, biophysique et physique du solide.

Des subsides plus importants permirent ensuite de se procurer une installation de résonance paramagnétique électronique de sensibilité très

supérieure à celle dont le laboratoire disposait déjà. Cette méthode qui conserve de très hautes potentialités y est d'usage constant.

Toutefois, les recherches théoriques, d'une part, et expérimentales, d'autre part, exigeaient des moyens d'investigation croissants et c'est ainsi qu'en 1963 une nouvelle voie fut ouverte grâce à la construction d'un spectrographe Mössbauer dont le principe de base avait été découvert quelques années auparavant. Ceci a permis, notamment, d'aborder l'étude du ferromagnétisme et de compléter les connaissances acquises dans le domaine de l'étude des météorites par l'examen des états d'oxydation du fer dans ces dernières.

Enfin, en 1965, des crédits combinés de l'Université et du F.N.R.S. permettaient de se procurer un spectromètre de haute résolution pour la résonance nucléaire magnétique. Cette acquisition supplémentaire a déjà permis de contribuer à une meilleure analyse de la signification des couplages nucléaires quadripolaires.

Au total, ce service a accompli une étape déjà importante dans le rassemblement de moyens de recherche très modernes qui se complètent heureusement en vue de poursuivre l'étude de la structure de la matière qui a débuté voici plus de trente ans.

La distribution nouvelle des *partims* du cours de physique générale approfondie à la licence en sciences physiques, devenu vacant lors du décès du professeur Counson, a créé en 1952 un cours de physique nucléaire (directeur : L. Winand).

Un laboratoire a été équipé pour l'utilisation des émulsions nucléaires dans les recherches sur les rayonnements cosmiques et les interactions des protons de haute énergie. Il a étudié en même temps certaines propriétés de l'image latente photographique dans ces émulsions.

L'Institut interuniversitaire des sciences nucléaires (antérieurement Institut interuniversitaire de physique nucléaire) qui subventionnait le laboratoire depuis sa création, a décidé en 1953, de l'équiper d'un accélérateur. Le choix s'est fixé sur un accélérateur de Van de Graaff de 2 MéV pour ions positifs. La Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège a fait construire, sur ses terrains du Val-Benoît un bâtiment pour recevoir cet instrument. Ce laboratoire a été occupé, à partir de 1956, par le groupe de chercheurs du service associé à l'accélérateur, le groupe des émulsions poursuivant son activité à l'Institut de physique.

Grâce aux crédits de fonctionnement et d'équipement de l'Université et de l'I.I.S.N., le laboratoire a été progressivement développé et la C.A.P.U. a construit en 1962 des extensions permettant de faire face aux besoins immédiats.

Les recherches portent sur les réactions nucléaires à basse énergie produites par les protons et les deutérons de 2 MéV ainsi que celles provoquées par les neutrons jusqu'à 15 MéV. Elles mettent en œuvre les compteurs, les scintillateurs et les semi-conducteurs, aussi bien que les émulsions nucléaires.

Le laboratoire, qui a été placé par l'I.I.S.N. sur la liste des laboratoires d'intérêt national du C.N.P.S., a participé d'autre part, depuis plusieurs années, à divers contrats de recherche de l'EURATOM.

Un bâtiment rassemblant l'ensemble des chercheurs et des techniciens du service fait partie du premier groupe des constructions entreprises au Sart-Tilman.

Les services de chimie générale et de chimie-physique (directeur : L. D'Or), confinés à l'ancien Institut Spring dont les locaux, totalement insuffisants, étaient partagés depuis 1932 entre quatre professeurs, ont trouvé un certain exutoire à partir de 1937 à l'Institut de chimie et de métallurgie du Val-Benoît. Dès l'inauguration de ce nouveau bâtiment en octobre 1937, ils ont en effet pu y disposer d'un certain nombre de salles, assez dispersées il est vrai, qui n'avaient pas été attribuées à cette date à des services de la Faculté des sciences appliquées.

C'est dans ces réserves qu'il a été possible d'installer, d'une part, un laboratoire d'enseignement pour exécuter des travaux pratiques destinés aux élèves de la licence en sciences physiques ainsi qu'aux élèves ingénieurs chimistes, métallurgistes et physiciens, d'autre part, des laboratoires de recherche.

Parmi ces derniers, fut tout d'abord créé dès 1937 un laboratoire de basses températures orienté vers l'étude des propriétés électroniques des métaux et des alliages jusqu'aux températures accessibles au moyen d'hélium liquide (hélium liquide et hélium isotopique de nombre de masse égal à 3).

A partir de 1947, après restauration des Instituts du Val-Benoît, et grâce à des subsides de l'A.I.Lg., puis de l'I.R.S.I.A., un centre de chimie-physique moléculaire a été progressivement développé. Il comporte une section de spectroscopie moléculaire des ondes électromagnétiques (spectroscopie vibrationnelle : absorption dans l'infrarouge et diffusion Raman; spectroscopie d'absorption dans le visible et dans l'ultraviolet) plus spécialement orientée aujourd'hui vers des études structurales relatives à l'état solide et vers des recherches (sur les complexes moléculaires) ainsi qu'une section, qui a pris en ces dernières années une extension considérable, consacrée à la physico-chimie des états ionisés des molécules (étude des actes primaires de l'ionisation; étude physico-chimique des processus monomoléculaires et bimoléculaires dans lesquels les molécules ionisées sont engagées); les recherches sur ces états ionisés y font principalement appel aux tech-

niques de la spectrométrie de masse sous ses différentes formes ; elles comportent également des travaux théoriques sur les molécules ionisées conduites systématiquement en parallèle et en relation avec les travaux expérimentaux.

Enfin une section de physico-chimie des surfaces s'est donné pour but l'analyse de processus de catalyse hétérogène et plus particulièrement une étude des phénomènes d'adsorption des gaz sur les métaux par mesure des potentiels de surface et par microscopie d'émission de champ.

Ce développement du secteur recherches n'a été possible que grâce à l'intervention active d'un ensemble d'éléments d'élite et grâce aux appuis financiers qui ont été consentis par le Conseil d'administration de notre Université depuis 1953, par le F.N.R.S., l'A.I.Lg., l'I.R.S.I.A., le Fonds Marshall, le F.R.F.C., sans oublier l'intervention directe du Département de l'instruction publique par l'intermédiaire du Centre national de chimie-physique moléculaire de 1949 à 1962.

A défaut de locaux adéquats^(*), l'activité des équipes de chercheurs et la qualité des équipements attirent régulièrement dans ces laboratoires des chercheurs étrangers. En outre des colloques internationaux y sont périodiquement organisés.

L'activité de l'Institut de physique et de chimie nucléaires (directeur : G. Gueben), peut, semble-t-il, se schématiser comme suit.

En 1935, il existait, à l'Institut de physique, un embryon de laboratoire dans lequel avaient commencé déjà depuis plusieurs années des recherches sur la radioactivité et sur ce que l'on commençait à appeler la physique nucléaire et la chimie nucléaire. Ce laboratoire s'est développé et a eu une activité accrue. C'est ainsi qu'il fut le premier en Belgique à entreprendre, en liaison avec les laboratoires du regretté professeur Brull, des recherches sur l'application des radio-isotopes à des problèmes biologiques. Pendant les années 1940-1945, les travaux ont continué dans cette orientation. Aussi était-il devenu indispensable après la guerre de développer le service et c'est en 1946 que le laboratoire s'installa place du XX-Août dans ce qui est à l'heure actuelle l'Institut de physique et de chimie nucléaires où ont été poursuivies avec un accroissement marqué d'année en année des recherches dont les résultats sont loin d'être négligeables.

Le développement des sciences nucléaires et de leurs applications dans divers domaines : physique, chimie, biologie, médecine, industrie

(*) Divers projets de nouveaux bâtiments ont été étudiés depuis 1932, mais seul le projet de construction d'un nouvel institut de chimie au Sart-Tilman trouve aujourd'hui une réalisation.

a montré l'intérêt que présenterait pour des diplômés de diverses facultés, une initiation aux données et aux méthodes des sciences nucléaires. Des entrevues avec des collègues d'autres facultés ont conduit à la création du Centre interfacultaire des sciences nucléaires (arrêté royal du 25 septembre 1959). Ce Centre a organisé un enseignement postgradué s'adressant à des licenciés, docteurs en médecine, pharmaciens, ingénieurs et délivre le diplôme scientifique de licencié en sciences nucléaires. Le nombre des élèves a crû d'année en année (trente-deux inscrits aux cours de l'année 1965-1966) et il a déjà délivré le diplôme de licencié à dix élèves (un licencié, trois médecins, six ingénieurs).

Chaque année, depuis 1955, a lieu vers le mois de mai une série de cours sur les applications biologiques et médicales des radio-isotopes. Ces cours sont suivis par quinze à vingt élèves.

Cette série de cours se termine par une exposition d'appareils servant aux recherches nucléaires. Cette exposition connaît un succès indéniable. Couvrant trente mètres carrés en 1955, elle en couvrait six cents en 1965.

Le 25 octobre 1956, nous avons eu le privilège de la visite de ces laboratoires par S.M. le roi Baudouin qui s'est beaucoup intéressé à leurs travaux.

Deux colloques internationaux ont eu lieu dans les services de physique nucléaire : l'un en 1963 sur les détecteurs à jonctions, l'autre en 1964 sur les cibles tritiées.

C'est encore dans le cadre du Centre interfacultaire des sciences nucléaires qu'il convient de mentionner la création d'un département de chimie nucléaire (directeur : G. Duyckaerts), comportant un service de recherche orienté principalement vers la physico-chimie des actinides (transuraniens), et des enseignements tels que le cours de chimie nucléaire et des techniques spéciales de chimie nucléaire. Ce département a pu accueillir une quinzaine de chercheurs étrangers pour des durées de séjour allant de quinze jours à quatre ans.

Un autre laboratoire de chimie-physique (directeur : V. Desreux), orientait, de son côté, ses recherches vers le domaine des substances macromoléculaires (polymères, plastiques, substances biologiques). A la suite de multiples contacts avec les Etats-Unis et du séjour en notre Université du professeur Mark, titulaire de la chaire Francqui, il s'est ainsi constitué à Liège un centre de recherche comptant certes parmi les mieux outillés de Belgique en ce domaine. Plusieurs fondations scientifiques étrangères et belges ont d'ailleurs contribué à l'installation de ce centre.

En 1936, l'ensemble des mathématiciens, au sens le plus large, pouvait disposer au bâtiment central d'une petite salle commune aux professeurs et aux répétiteurs, située en annexe, au second étage.

Cette petite salle contenait deux bibliothèques, l'une d'analyse mathématique et l'autre de géométrie; quelques modèles de surfaces étaient rangés dans cette dernière.

En 1940, une partie de ces mathématiciens reçut un abri précaire... et froid à l'Institut du génie civil. Après la guerre, enfin, ils connurent la vie de château et cessèrent d'être parents pauvres : la demeure des Lamarche les abrita jusqu'au début de 1964. Depuis cette date, luxueusement logés au Val-Benoît dans l'Eldorado de l'Institut de mathématique, ils en remplissent les dix étages et y constituent une équipe active s'élargissant sans cesse.

Dès 1930, le cours de calcul des probabilités (directeur, de 1935 à 1943 : M. Dehalu ; à partir de 1945 : L. Pauwen), fut orienté vers la statistique mathématique et spécialement vers l'étude des fonctions de fréquence.

Pendant la guerre 1940-1945, le champ d'application de la statistique mathématique s'étant considérablement étendu, et spécialement dans le domaine industriel, on réduisit la partie probabilités au strict minimum nécessaire et l'on consacra la majeure partie du cours à l'exposé des méthodes les plus importantes de la statistique mathématique.

Pendant ces dix dernières années, l'enseignement et les recherches en physique théorique et mathématique ont été appréciablement développés à Liège (directeur : J. Serpe).

A l'occasion de la succession de feu le professeur Henri Janne d'Othée, en 1956, cette partie de son enseignement a donné lieu à la création de deux services, orientés respectivement vers la physique théorique et vers la physique mathématique.

En outre, à l'occasion de la création en 1961 du Centre interfacultaire des sciences nucléaires dont il a été question ci-dessus, un service de physique nucléaire théorique a également été créé (directeur : J. Humblet).

C'est aussi dans le nouvel Institut de mathématique qu'a pu être installé au début de 1964 le service des sciences graphiques telles que la géométrie descriptive pure et appliquée (directeur : L. Legrand, de 1935 à 1938 ; M. Guillemain, de 1939 à 1950 ; A. Delgleize, de 1950 à 1954 ; O. Rozet, de 1954 à 1958 et 1960 ; à partir de 1958 et 1960 : A. Pirard), et la statique graphique (directeur ; de 1935 à 1950 : M. Guillemain ; à partir de 1950 : A. Pirard). Ces disciplines se sont nettement adaptées aux temps actuels ; la première, dépouillée de toutes ses astuces, est présentée dans un esprit différent aux élèves des sciences mathématiques et aux futurs ingénieurs pour lesquels elle prépare davantage la voie du dessin technique. La seconde, destinée à montrer l'excellence du calcul par le trait, est présentée dans son cadre normal

de science introductive à l'art de la construction. L'unification des procédés et la large utilisation de la cinématique graphique ont permis d'en alléger considérablement les difficultés.

L'installation de ces services dans les nouveaux locaux a pu mettre à la disposition des élèves, dont la population augmentait exactement à ce moment de 75 %, des salles de dessin deux fois plus spacieuses que les précédentes. Si, malgré cela, leur insuffisance pose encore des problèmes, la raison en est qu'en dernière minute et sur proposition du titulaire, une de celles qui avaient été prévues fut transformée en une vaste salle de cours de quatre cent soixante places dont la nécessité était évidente. Cette salle de cours est utilisée constamment, alors que la plus vaste salle prévue dans le projet permettait une assistance de cent vingt personnes !

C'est également dans le cadre de l'Institut de mathématique que, par suite de circonstances historiques, est installé le laboratoire de photoélasticité de Liège par ailleurs rattaché à la Faculté des sciences appliquées, et très favorablement connu de tous les spécialistes de l'élasticité.

L'Institut de botanique (directeur : R. Bouillenne) est encore installé au cœur de Liège, en attendant, comme tant d'autres, son émigration au Sart-Tilman.

L'orientation de ses travaux en physiologie végétale, dans l'étude des facteurs hormonaux de croissance, d'organogenèse et de développement, commencés dès 1930, a connu un essor remarquable par la création du phytotron (1951), appareil à faire des climats, qui permet d'étudier le comportement d'une plante dans un milieu strictement conditionné et fixé : température, humidité, composition de l'air, vitesse du vent, lumière. Pour ce dernier facteur, il a été créé un tube de lumière froide, Phytor C.R.H.Lg., dont les longueurs d'onde correspondent aux exigences photosynthétiques des végétaux. On peut faire varier à volonté un seul des éléments du climat. On peut, à volonté, créer un climat tempéré, tropical, polaire, le faire varier selon les heures de jour ou de nuit. Les résultats obtenus dans un phytotron sont reproductibles partout où existent les mêmes conditions d'environnement. De telles études permettent de localiser géographiquement les lieux de culture appropriés à certaines plantes.

Les principales recherches engagées à Liège concernent :

- 1° la rhizogenèse (conditions de néoformation de racines) ;
- 2° la floraison, en rapport avec le photopériodisme.

Les aspects physiologiques, cytochimiques et biochimiques de ces phénomènes ont été abordés et sont soumis à de nombreuses investigations, particulièrement le métabolisme des hormones et substances

de croissance, intervenant à un niveau quelconque dans ces processus de régulation.

En phytogéographie et écologie, la station scientifique du Mont-Rigi sur le plateau des Hautes-Fagnes, créée en 1924, a exercé sur la formation des jeunes biologistes une excellente influence. Tous les jeunes botanistes de Liège sont venus travailler dans ce *Field Laboratory* qui les a habitués, non seulement au travail sur le terrain, mais aussi à l'expérimentation dans des conditions d'inconfort relatif où leurs qualités d'initiative et de patience étaient mises à l'épreuve. Nombreux sont les botanistes qui, ayant fait carrière en Afrique, ont exprimé leur satisfaction d'avoir reçu une partie de leur formation scientifique et humaine à la station du Mont-Rigi.

Les résultats de travaux scientifiques effectués au laboratoire du Mont-Rigi ont donné lieu à plus de cinquante publications et certaines d'entre elles sont aujourd'hui classiques. Elles concernent :

- le régime hydrographique du Haut Plateau ;
- l'analyse des tourbières et plus particulièrement de certaines d'entre elles, appelées « viviers » et dont le fond contient des restes de l'époque préboréale ($\pm 10\ 000$ ans avant J.-C.) ;
- l'analyse de la végétation des tourbières et des landes, leur évolution dans le temps et leurs rapports socio-écologiques avec les formations similaires d'Europe ;
- l'intérêt scientifique, esthétique que présentent ces lambeaux de nature encore vierges dans un pays profondément dénaturé, transformé par l'industrie humaine.

La campagne pour la protection des Fagnes menée par les travailleurs de la station a été active et utile : la mise en réserve nationale de $\pm 5\ 000$ hectares du sol est une récompense bien méritée pour les longs efforts qu'ils ont déployés.

En Afrique, les phytogéographes de l'école de Liège ont exploré et analysé les végétations de la forêt équatoriale, du Katanga, des provinces orientales. D'importantes questions d'écologie ont été élucidées, notamment dans l'importance du facteur eau dans la floraison de plantes équatoriales qui ne sont pas photopériodiquement sensibles.

Conjointement avec le laboratoire de physiologie, il a été créé à l'Institut de botanique, en 1947, un Centre de recherches des hormones végétales, subsidié par l'I.R.S.I.A. (directeurs : M. et M^{me} Bouillenne). Ce centre occupe régulièrement dix travailleurs, chercheurs, techniciens et personnel administratif.

En outre, tous les chercheurs belges et étrangers intéressés aux problèmes des hormones végétales utilisent les services du Centre : thèses

d'agrégation, de doctorat, de licences en sciences botaniques ; depuis 1947, cent quatre-vingt-trois travaux ont été réalisés et publiés par l'intermédiaire du Centre de recherches des hormones végétales de Liège (C.R.H.Lg.).

Enfin, en annexe au service de physiologie végétale, un laboratoire de phytopharmacie étudie, du point de vue des sciences fondamentales, l'action des différents produits (herbicides, fongicides, microbicides), utilisés dans la technique horticole et agricole.

A l'Institut de morphologie végétale et de botanique systématique (directeur : A. Monoyer), une évolution importante eut lieu au cours de la période. L'année 1944 voit l'essor du département de cryptogamie doté d'une bibliothèque mycologique remarquable, don de M. Paul Baar, ingénieur A.I.Lg. et mécène de ce département ; en 1957, une chaire de cryptogamie est créée.

En 1960, un département de génétique est organisé qui prendra bientôt un développement autonome. Parmi les voies récentes de recherches, il faut mettre en évidence la chimiotaxonomie pour laquelle un laboratoire est installé en 1962 avec le concours du Centre inter-universitaire de chimie organique.

En 1964, on décerne pour la première fois le prix d'anatomie Auguste Gravis, fondation Emma Fritsché.

En 1953, la section de géographie (directeur, jusqu'en 1937, J. Halkin ; depuis 1937, O. Tulippe, ainsi que F. Dussart depuis 1953) célébrait le cinquantième anniversaire de la fondation de son séminaire par Joseph Halkin.

Depuis 1952, la population et l'importance de cette section ont nettement augmenté ; elle comporte actuellement de cinquante à soixante élèves pour les quatre années et une dizaine de licenciés en moyenne sortent chaque année. Comme dans la plupart des services, le personnel scientifique s'est multiplié ; les locaux eux-mêmes existant au bâtiment central ont été agrandis en 1941 et en 1960. Enfin, un immeuble de la rue des Carmes a dû être annexé pour abriter les sections de géographie appliquée et de photo-interprétation.

En 1961, on créait une cinquième année délivrant le certificat d'études complémentaires en géographie et, depuis 1965, dans le cadre du C.E.D.E.V., on a institué un diplôme complémentaire en sciences pour les pays en développement, dans la spécialisation géographie.

La découverte de la diffraction des rayons X par Von Laue, d'une part, W. H. et W. L. Bragg, d'autre part, a mis à la disposition des cristallographes un moyen puissant pour leur permettre de déterminer les structures des cristaux et, par suite, pour donner une interprétation des propriétés physiques.

L'activité du département de cristallographie (directeur, de 1935 à 1945 : H. Buttgenbach ; depuis 1947 : J. Donnay, ainsi que H. Brasseur et J. Melon, depuis 1948), a donc été centrée sur la mesure des propriétés physiques des cristaux et la détermination des structures cristallines. Un certain nombre de minéraux et de composés complexes ont été étudiés par ces méthodes nouvelles.

Depuis la découverte de la résonance paramagnétique, des recherches sont également entreprises dans cette voie par ce département.

Créés en 1948, les laboratoires de géologie et de géographie physique (directeur : P. Macar) ont à signaler comme événements marquants les excursions à l'étranger, organisées tous les deux ans pour les élèves géologues et géographes, ainsi que l'organisation, en 1959 puis en 1966, de deux manifestations internationales.

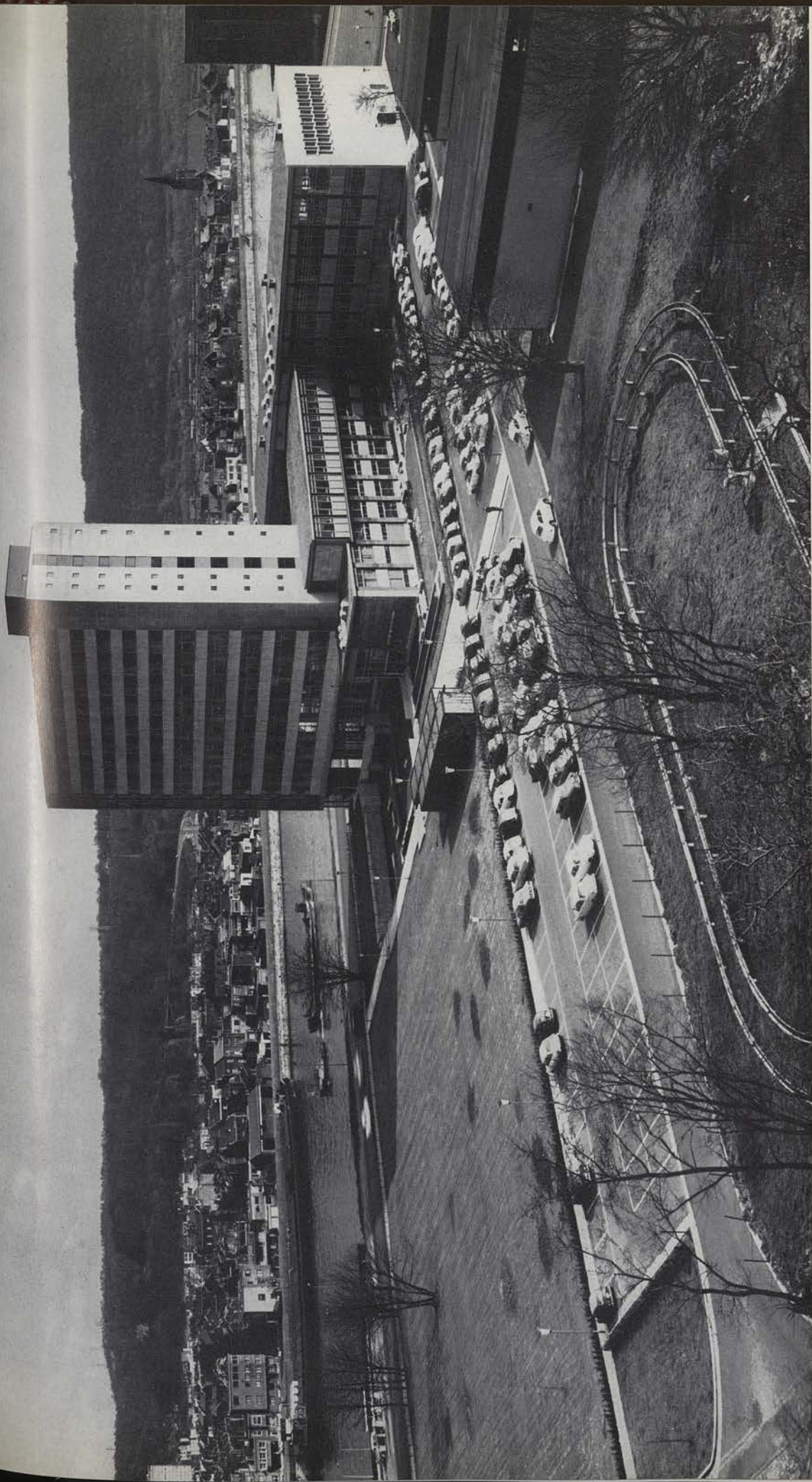
Les excursions ont permis aux étudiants d'étudier des phénomènes de géomorphologie, de géologie quaternaire et les grands traits de la géologie dans les pays suivants : Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Italie, Espagne, Autriche, Portugal, Yougoslavie, Pologne.

Du 9 au 12 juin 1959, un Colloque international sur le périglaciaire préwurmien fut organisé à Liège. Il comportait deux journées de communications, encadrées par deux journées d'excursion, et groupait autour des Belges une quinzaine de spécialistes étrangers venus d'Allemagne, d'Espagne, de France, d'Italie, du Maroc, des Pays-Bas et de Pologne.

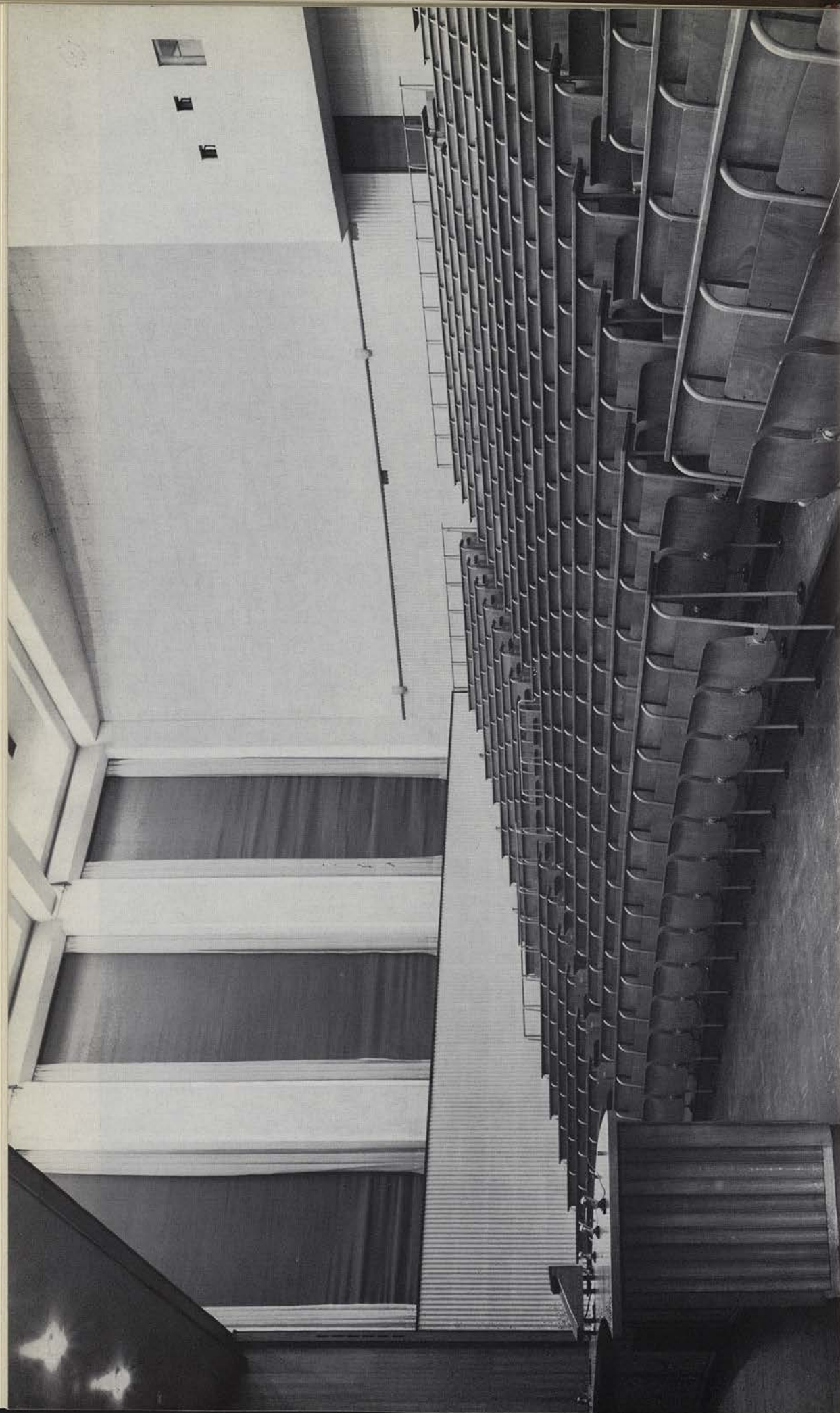
Du 8 au 16 juin 1966, un Symposium international de géomorphologie, patronné par l'Université de Liège, l'Unesco et les deux Académies de Belgique, fut encore organisé par le responsable de ce département ainsi que par son collègue de Louvain. Ce Symposium a débuté par deux jours de communications à l'Université de Liège, accompagnées d'une visite des laboratoires de géographie physique. Il s'est poursuivi par quatre journées d'excursions en haute et moyenne Belgique. Le Symposium a réuni à l'Université de Liège plus de quatre-vingts participants, dont une cinquantaine d'étrangers, appartenant à vingt pays répartis sur quatre continents.

Jusqu'en 1933, les enseignements de la paléontologie végétale, paléontologie animale et anthropologie, ont fait partie d'une seule chaire, celle de la paléontologie. Ces matières singulièrement diverses, puisqu'elles traitent de l'évolution des plantes et des animaux anciens au cours de cinq cents millions d'années, étaient ainsi que l'anthropologie, enseignées par un seul titulaire, le professeur Charles de Fraipont.

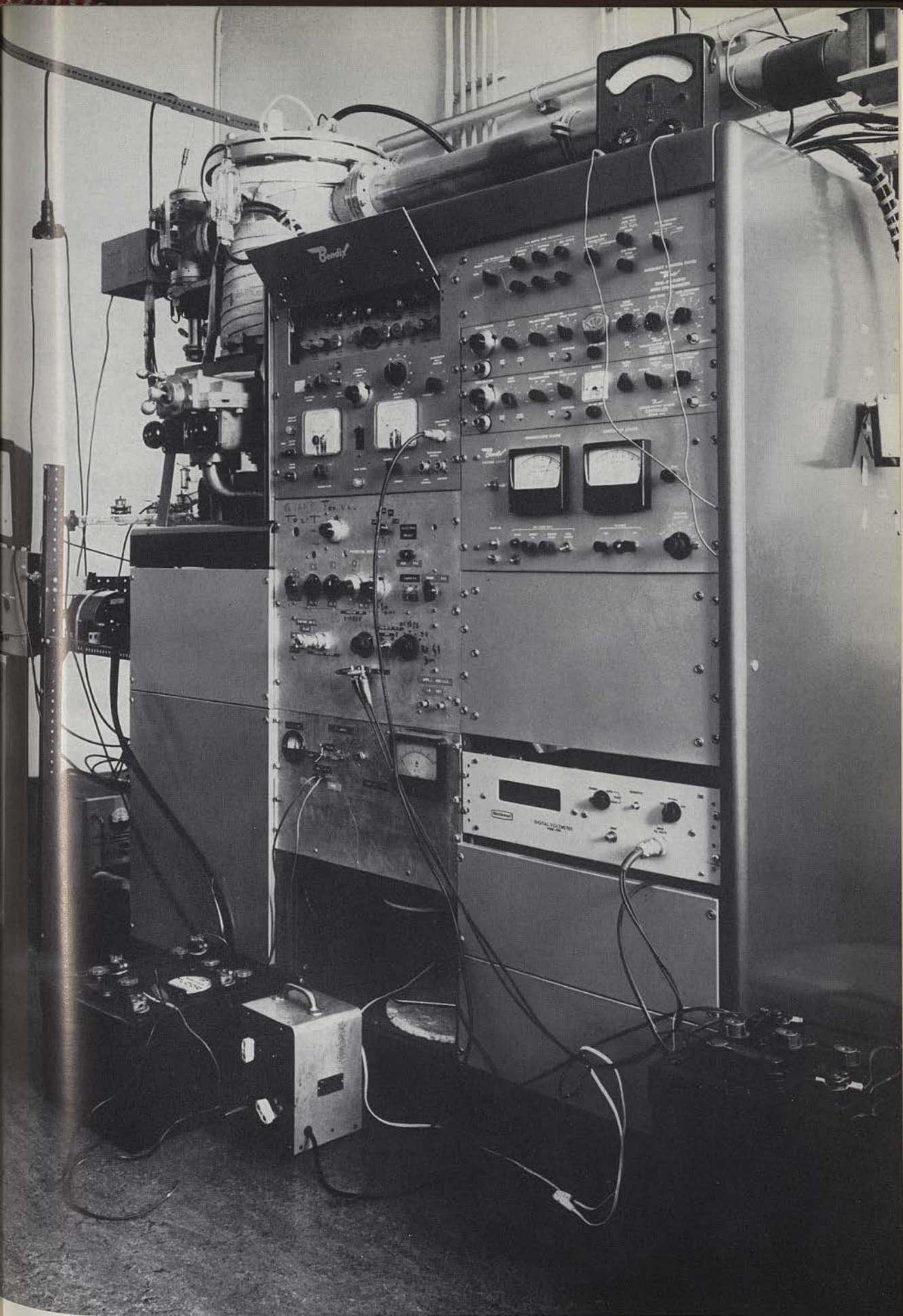
Cette situation paradoxale commença à recevoir une solution logique en 1933. A cette date fut créée une chaire de phytopaléontologie



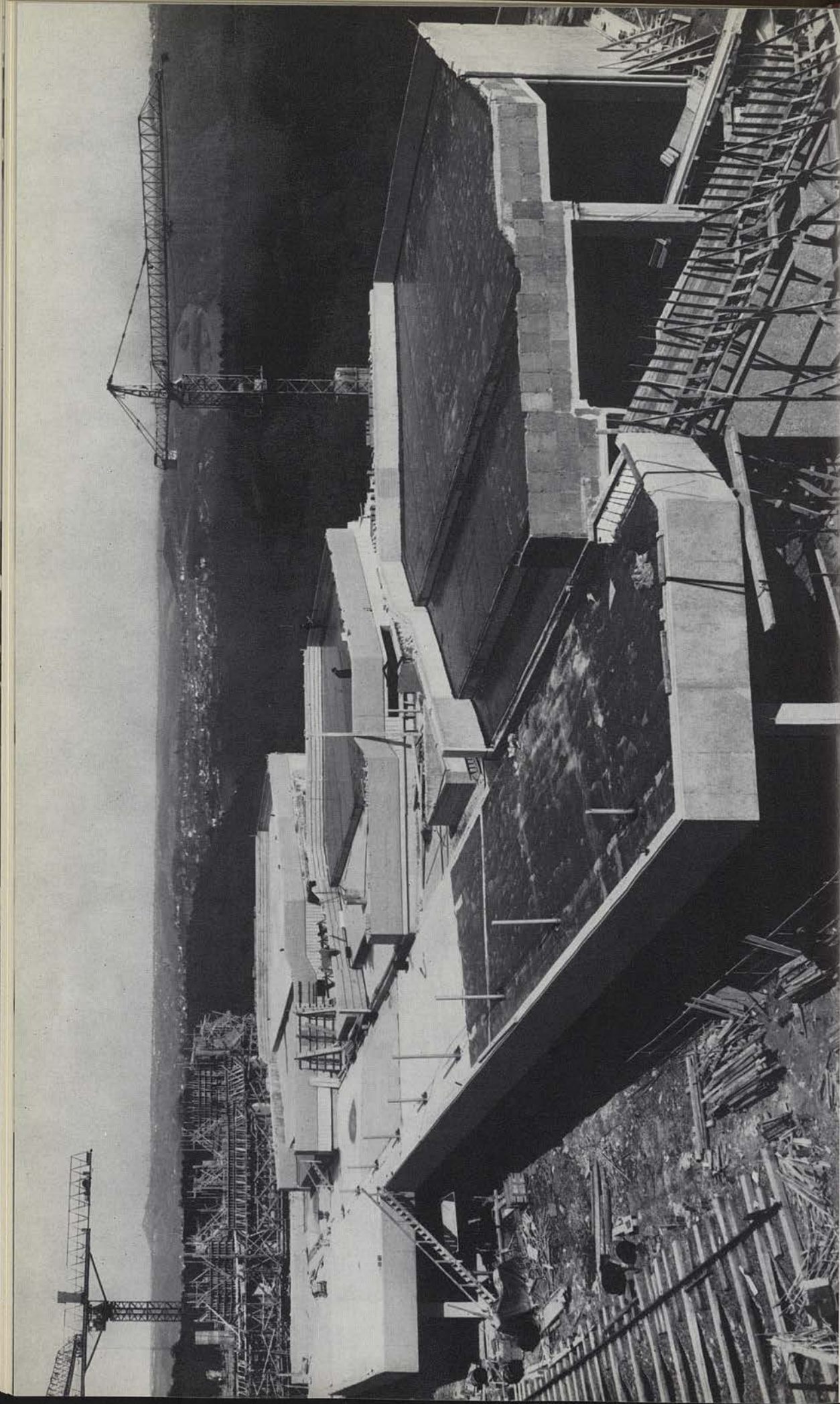
Institut de mathématiques au Val-Benoît



Amphithéâtre de l'Institut E. van Beneden



Spectromètre de résonance magnétique nucléaire



Sart-Tilman. Les amphithéâtres de la Faculté des sciences

et de paléontologie stratigraphique (*partim* végétale) (directeur : M^{lle} S. Leclerq). La Belgique est ainsi un des rares pays d'Europe à jouir d'une chaire de paléontologie végétale indépendante.

Cette discipline est généralement incorporée soit à un cours de botanique et à un cours de géologie suivant qu'on l'envisage dans ses rapports avec le règne végétal, ou avec la stratigraphie des roches sédimentaires. Dégagée de ces disciplines, la paléontologie végétale a pu, à l'Université de Liège, s'épanouir et connaître un heureux développement.

Les orientations maîtresses de son activité scientifique sont principalement fonction des matériaux trouvés en Belgique. Ce sont les végétaux à structure conservée du Houiller de Belgique, et l'examen de la flore minéralisée et en empreinte du Dévonien inférieur, moyen et supérieur.

La qualité du matériel, la création de techniques appropriées, les résultats importants des recherches, ont attiré l'attention des paléobotanistes étrangers sur ce service, qui jouit actuellement d'une renommée internationale. Il est régulièrement visité par des étrangers qui y séjournent, soit pour obtenir un diplôme de docteur, soit pour parfaire leur formation de chercheur.

Tout récemment, en 1960, une section nouvelle y a été créée : la palynologie. Il s'agit de l'étude des sporomorphes (spores et grains de pollen) répartis dans les roches sédimentaires (continentales, littorales ou de mers peu profondes) sur toute la série stratigraphique du Cambrien au Quaternaire. Cette branche de la paléontologie végétale s'oriente actuellement vers l'étude du Dévonien et du Crétacé, dont les stratotypes ont été définis dans notre pays. Ce type d'études est apprécié dans le domaine de la prospection géologique appliquée, et particulièrement dans la recherche du pétrole.

Au cours de la période 1936-1966 qui nous occupe ici, les éléments marquants dans la vie des services de biologie générale (directeur : M. Dubuisson), de zoologie générale, d'anatomie et de physiologie comparées (directeur, jusqu'à 1947 : D. Damas ; depuis 1948, M. Dubuisson) peuvent être résumés de la façon suivante :

Sur le plan de la recherche scientifique, la collaboration interdisciplinaire, avec des services extérieurs, s'est développée de façon remarquable et a même largement dépassé le cadre de notre Université. La plupart des recherches de ces services étant orientées vers la biologie moléculaire, ils ont pu travailler en étroite collaboration avec tous les autres services de Liège, de Belgique et de l'étranger qui pouvaient, par leur spécialité, augmenter leurs moyens d'investigation et leurs moyens de comprendre les événements.

L'activité scientifique des divers départements de ce service a conduit à la publication de plus de deux cent cinquante travaux originaux portant notamment sur les phénomènes de polarisation et dépolarisation cellulaires, la conductibilité électrique des membranes et des tissus, les changements de concentration des ions hydrogène au cours du cycle de la contraction musculaire, les protéines musculaires (isolement, purification, études des propriétés physico-chimiques et enzymologiques), la biochimie comparée des muscles dans la série animale, l'embryologie des tuniciers, l'analyse chromatographique sur colonne des acides aminés, la mesure du pH aux hautes pressions et aux grandes profondeurs sous-marines.

Sur le plan de l'enseignement, dans les dernières années surtout, l'encadrement des étudiants a pu être infiniment meilleur, malgré l'accroissement substantiel du nombre de ces étudiants, en raison de la quantité importante de collaborateurs scientifiques qui ont pu être mis à la disposition du service. A l'heure actuelle, pour les travaux pratiques, un assistant ou chef de travaux est responsable par groupe de quarante étudiants ; c'est encore trop peu, mais c'est déjà infiniment mieux que ce que l'on a connu pendant si longtemps.

Cette organisation permet aux professeurs chargés d'interroger les élèves en fin d'année de disposer d'indications fournies par le personnel scientifique qui contribuent largement à l'appréciation générale de l'étudiant. Depuis longtemps, en effet, on s'est efforcé d'éviter que, pendant le temps relativement restreint consacré aux examens théoriques, des éléments subjectifs ne puissent influencer l'interrogateur soit dans un sens ou dans l'autre.

Sur le plan des relations publiques, la rénovation de l'Institut de zoologie, du quai Van Beneden, a permis de mettre en valeur les très riches collections du Musée et de créer un Aquarium, cet ensemble étant accessible au public tous les jours de la semaine y compris le dimanche. L'Institut de zoologie contribue ainsi largement au développement des sciences d'observation parmi le public liégeois et particulièrement auprès de la jeunesse des écoles. Les élèves des écoles jouissent de la gratuité d'entrée. A titre d'information, le Musée et l'Aquarium sont annuellement visités par $\pm 23\ 000$ personnes parmi lesquelles il faut compter $\pm 5\ 000$ élèves provenant d'écoles de Belgique et de l'étranger.

A l'Observatoire de Cointe, dans le service d'astronomie (directeur : M. Dehalu jusqu'à 1943 ; L. Pauwen, de 1945 à 1963 ; P. Ledoux, depuis 1964), les installations abritant la grande lunette méridienne ont été complètement modernisées et restaurées. Ce travail a été terminé en 1946. En fait, cette réalisation a pu être menée à bien par suite d'une ruse de bonne guerre. Les instruments avaient évidemment été

démontés, en 1942, pour permettre le travail ; ils avaient tout d'abord été entreposés au Val-Benoît, les bâtiments de l'Observatoire ayant été réquisitionnés par l'armée allemande. A la suite des bombardements du Val-Benoît, le grand cercle méridien trouva refuge dans les caves de la place du XX-Août.

Or, en mai 1944, un officier allemand se présenta, au nom de l'armée, pour enlever le cercle méridien de Cointe. On fit croire à l'officier qu'une pièce importante du cercle avait été détruite par le bombardement au Val-Benoît. En réalité, la pièce réputée détruite était en parfait état mais avait été subrepticement mise à l'abri de ses recherches par le professeur chef de service. Elle finit même par être dissimulée dans une galerie de mines ! L'Allemand dut abandonner la partie et le cercle méridien fut sauvé de la réquisition.

Les activités de l'Institut d'astrophysique de Cointe (directeurs : P. Swings, M. Migeotte, P. Ledoux), qui ont notablement marqué la vie de cet Institut pendant la période de 1936 à 1966, sont nombreuses.

Depuis 1949 des colloques internationaux d'astrophysique sont organisés. A partir de 1951, ces colloques ont fait l'objet d'une publication (volume moyen : 500 pages). Le volume du 13^e colloque (1965) est sorti de presse. Le 14^e colloque s'est tenu en 1966.

Le 75^e anniversaire de l'Observatoire de Cointe a été célébré en 1955. On inaugura, à cette occasion, un nouveau télescope (diamètre du miroir principal : 60 cm, diamètre de la lame de Schmidt : 40 cm, ouverture : $f/3$) ; les prix Marcel Dehalu (triennal) et Jean Genard (annuel) furent créés et le Cercle des anciens élèves de Cointe fut fondé.

Depuis 1949, un laboratoire de spectrographie solaire a été installé à la Station scientifique internationale du Jungfrauoch (Suisse), altitude 3 580 m tandis qu'un télescope de Schmidt l'a été à l'observatoire de Haute-Provence (France) — (miroir principal : 90 cm, lame de Schmidt : 60 cm, ouverture : $f/3,5$).

Enfin, depuis 1960, l'Institut d'astrophysique participa très activement aux travaux de recherches spatiales dans le cadre de l'E.S.R.O.

En terminant cette vue d'ensemble de l'évolution et du développement de la Faculté des sciences depuis 1935, l'auteur désire tout d'abord remercier tous ses collègues qui ont bien voulu céder à ses instances et collaborer à ce travail en lui communiquant les renseignements indispensables. Il doit d'autre part constater que l'œuvre est encore bien incomplète. Trop modestes peut-être, trop noyés en tout cas dans l'in vraisemblable quantité de formalités administratives et de questionnaires divers dont ils sont inondés, certains collègues ont préféré poursuivre un travail de valeur plutôt que de l'arrêter une fois de

plus. Qu'ils m'excusent d'avoir dû respecter leur « rien à signaler » sans vouloir jouer plus longtemps au chronophage de Montherlant et au fâcheux de Molière.

Face à l'avenir, la Faculté des Sciences de Liège est consciente de l'ampleur du domaine des recherches qui sont encore à aborder. Dotés de moyens nouveaux, d'installations modernisées, ses membres continueront leur mission avec la même énergie au service de la Science.

Albert PIRARD.

VII

La Faculté de médecine

La Faculté de médecine de l'Université de Liège est parmi celles qui ont le plus complètement bénéficié des efforts menés avec persévérance et avec succès par l'un de ses membres, Jules Duesberg, qui, à partir de son élection au rectorat en 1927, puis dans l'exercice des fonctions d'administrateur-inspecteur, n'a cessé jusqu'à sa mort, survenue accidentellement en 1947, de favoriser le développement des vocations chez les jeunes chercheurs. Ces efforts, poursuivis avec succès par le recteur Dubuisson, ont amené une situation entièrement nouvelle, créatrice d'une pléiade de jeunes médecins, en même temps hommes de science, dont la présence a modifié le climat de la Faculté pour la métamorphoser, à partir du stade de la clinique traditionnelle, en celui d'un plein exercice de la médecine scientifique.

Avant la période au cours de laquelle se situe le présent historique régnait au sein de la Faculté de médecine un antagonisme, toujours latent, et parfois aigu, entre les hommes de science titulaires des enseignements de ce qu'il est convenu de nommer « sciences de base de la médecine », et les titulaires des enseignements cliniques. Pasteur l'a dit justement, il n'y a pas de science appliquée. Il y a la science, et des applications de cette science. Claude Bernard, dans un livre célèbre, a plaidé pour la médecine des savants, contre la médecine des empiriques. La Faculté de médecine de Liège offre aujourd'hui un modèle qui ravirait Claude Bernard. Souhaitons de ne pas assister, ce qui serait un paradoxe cocasse, aux reproches que pourraient faire aux cliniciens les titulaires des enseignements de « sciences de base », en les accusant de devenir trop scientifiques. L'enseignement de la médecine garde encore aujourd'hui les structures que lui ont données les réformes de l'Empire. Il sera difficile d'échapper à une tradition qui, pour s'imposer à l'origine, a dû établir ses règles à la faveur des bouleversements et des malheurs d'une Europe ravagée par une sanglante Révolution et par les guerres napoléoniennes. Les propositions de modifications élaborées par diverses institutions et dont on peut lire aujourd'hui les textes soumis à la discussion, ne sortent pas des limites d'une pusillanime timidité. Le temps, cette rivière rafraîchissante, exercera peut-être ici à la longue, quelques effets. Pour l'instant, à Liège, les étudiants se destinant à la médecine

reçoivent l'enseignement de la botanique, de la zoologie, de la chimie et de la physique. Ils entrent ensuite à la Faculté de médecine, où, au cours de l'année de la deuxième candidature en sciences naturelles et médicales, ils reçoivent l'enseignement des « sciences de base de la médecine » (anatomie, histologie, embryologie, physiologie, biochimie) sous leur forme générale. Par un anachronisme assez surprenant, cette année d'études, déjà chargée et particulièrement ardue pour les étudiants qui ne peuvent, par un effort personnel et par l'exercice de dons intellectuels, suppléer au manque de formation qui résulte de la mauvaise conception, toujours régnante, de l'enseignement secondaire, doivent, par surcroît, traîner le poids des cours de philosophie dont personne ne songe à nier l'importance et l'intérêt, mais qui trouveraient beaucoup mieux leur place dans une phase antérieure de la formation. La troisième candidature, dans l'organisation de la Faculté de médecine de Liège, est consacrée au prolongement, cette fois au niveau de la considération de l'organisme humain, des enseignements de l'anatomie, de l'histologie, de la physiologie et de la biochimie.

Les chaires de la candidature en médecine ont à Liège une histoire prestigieuse et la période qui va de 1935 à nos jours n'a pas démenti cette histoire. Le service d'anatomie (directeurs : J. Duesberg jusqu'en 1947 ; depuis 1947 : F. Vandervael) s'est notablement amplifié. Dans des extensions nouvelles il a pu accueillir non seulement le laboratoire et les collections d'anthropologie physique et de paléontologie humaine, fréquentés par les étudiants du doctorat en sciences anthropologiques, mais aussi mettre sur pied un département de neuro-anatomie, parfaitement outillé, et qui a pris un grand développement. Le service d'histologie et embryologie (directeur, de 1935 à 1945 : H. de Winiwarter ; à partir de 1945 : M. Chèvremont) a été rénové au cours des années 1946 et 1947 et il a lui aussi adapté son outillage aux nécessités des recherches les plus actuelles par l'acquisition d'un équipement hautement spécialisé pour la microscopie et la microcinématographie en contraste de phase, la culture de tissus et l'examen de cellules vivantes, la cytochimie, l'histoautoradiographie, la cytogénétique, les dosages quantitatifs par cytophotométrie et microscopie à interférence dans les cellules considérées individuellement, etc. Les principaux domaines de recherches y sont les suivants : la cytologie fine de la cellule vivante, la transformation de diverses cellules en histiocytes et macrophages et son déterminisme ; les substances antimitotiques et leur mécanisme d'action, le déterminisme de la mitose ; les mitochondries et les chondriosomes, leurs mouvements, leurs modifications fonctionnelles, leur rôle dans la préparation à la mitose, etc. ; la croissance et la régénération *in vitro* et *in vivo* (amphibiens, oiseaux, mammifères) ; le métabolisme et la synthèse des acides désoxyribonucléiques, notamment les acides désoxyribonu-

cléiques cytoplasmiques, dont la découverte a connu un grand retentissement et a modifié nos conceptions fondamentales de la cellule ; la synthèse des protéines à l'occasion de la mitose, même dans les cellules vivantes considérées individuellement.

L'activité du service de physiologie (directeur, jusqu'en 1956 : H. Fredericq ; à partir de 1958 : J. Lecomte) s'est dirigée entre 1935 et 1958 dans le sens de l'analyse des transmissions neurohumorales, cholinergiques et adrénergiques et de la nature des médiateurs libérés par la stimulation postganglionnaire orthosympathique. La période réfractaire secondaire du nerf pneumogastrique a été étudiée, comme divers mécanismes de l'audition, les transmissions neuro-musculaires, les processus de curarisation, et l'action des amines sympathicomimétiques sur le muscle strié. A partir de 1958, le courant des recherches s'est, à la suite du changement de titulaire de l'enseignement, déplacé du domaine des transmissions neuro-humorales, et de la physiologie cardiaque et musculaire vers le domaine de la physiopathologie des réactions anaphylactiques générales, du métabolisme et des propriétés pharmacologiques des amines sympathicomimétiques indirectes. En outre, une section du laboratoire a été consacrée à l'étude de la physiologie de l'exercice musculaire et une autre à la physiologie comparée des Paresseux. En ce qui concerne les installations du service, elles ont été étendues par la construction d'une animalerie.

Le service de chimie physiologique (directeur, depuis l'individualisation du service en 1934 : M. Florkin) est resté jusqu'en 1934 associé à celui de la physiologie dont il a été séparé à ce moment pour constituer les enseignements de la biochimie générale (2^e candidature) et de la biochimie humaine (3^e candidature). La chaire de biochimie comporte en outre les enseignements de la biochimie comparée à la licence en sciences zoologiques, de la biochimie à la licence en sciences chimiques et de la biochimie pure et appliquée à la licence en biochimie, et de plusieurs enseignements au Centre interfacultaire des sciences nucléaires. C'est à partir de rien que le service de biochimie a été développé depuis sa création. Il est aujourd'hui installé, en même temps que sa riche bibliothèque, dans une partie de l'Institut Léon Fredericq et il comporte une série de sections :

- chimie organique biologique, spécialement consacrée aux études de la structure primaire des chaînes polypeptidiques et protéiques ;
- biologie moléculaire, où sont poursuivies des recherches sur les RNA messagers et leurs variations au cours du développement des embryons et au cours de la métamorphose ;
- biochimie cellulaire et biochimie générale, section adonnée principalement à des recherches sur les mécanismes biochimiques de la perméa-

bilité des membranes cellulaires et sur les phénomènes d'absorption et de sécrétion, et à des recherches sur les régulations des systèmes enzymatiques ;

— biochimie comparée, où ont été précisés et étudiés à l'échelle moléculaire divers aspects de l'adaptation et de la phylogénie des organismes (la régulation isosmotique intracellulaire et ses aspects enzymatiques, chitine et chitinolyse, métabolisme azoté, synthèse protéique au niveau du cocon de ver à soie, effecteurs inorganiques osmotiques de l'hémolymphe des insectes, biochimie du tréhalose, métabolisme glucidique des arthropodes et des mollusques, distribution zoologique des enzymes de ces métabolismes, etc.) ;

— biochimie pathologique. Dans cette section se poursuivent des recherches sur la biochimie des parois artérielles et de l'hypertension, et sur les phénomènes de perméabilité cellulaire dans l'épilepsie ;

— paléobiochimie. Recherches sur les constituants protéiques et chitineux des fossiles, et développement d'un aspect nouveau de la paléontologie, la paléobiochimie ou biochimie des fossiles.

Outre l'aménagement d'une partie de l'Institut Léon Fredericq, le service de biochimie a pu s'étendre dans un pavillon des isotopes, conçu pour l'utilisation en biochimie des isotopes radio-actifs et dans un laboratoire de microscopie électronique installé dans un local du Centre de recherches métallurgiques au Val-Benoît. Ce département de microscopie électronique a inauguré à l'Université de Liège l'utilisation de cette technique.

Les services de physiologie et de biochimie ont pu d'autre part bénéficier de salles de travaux pratiques vastes et bien aménagées, installées dans un pavillon nouveau.

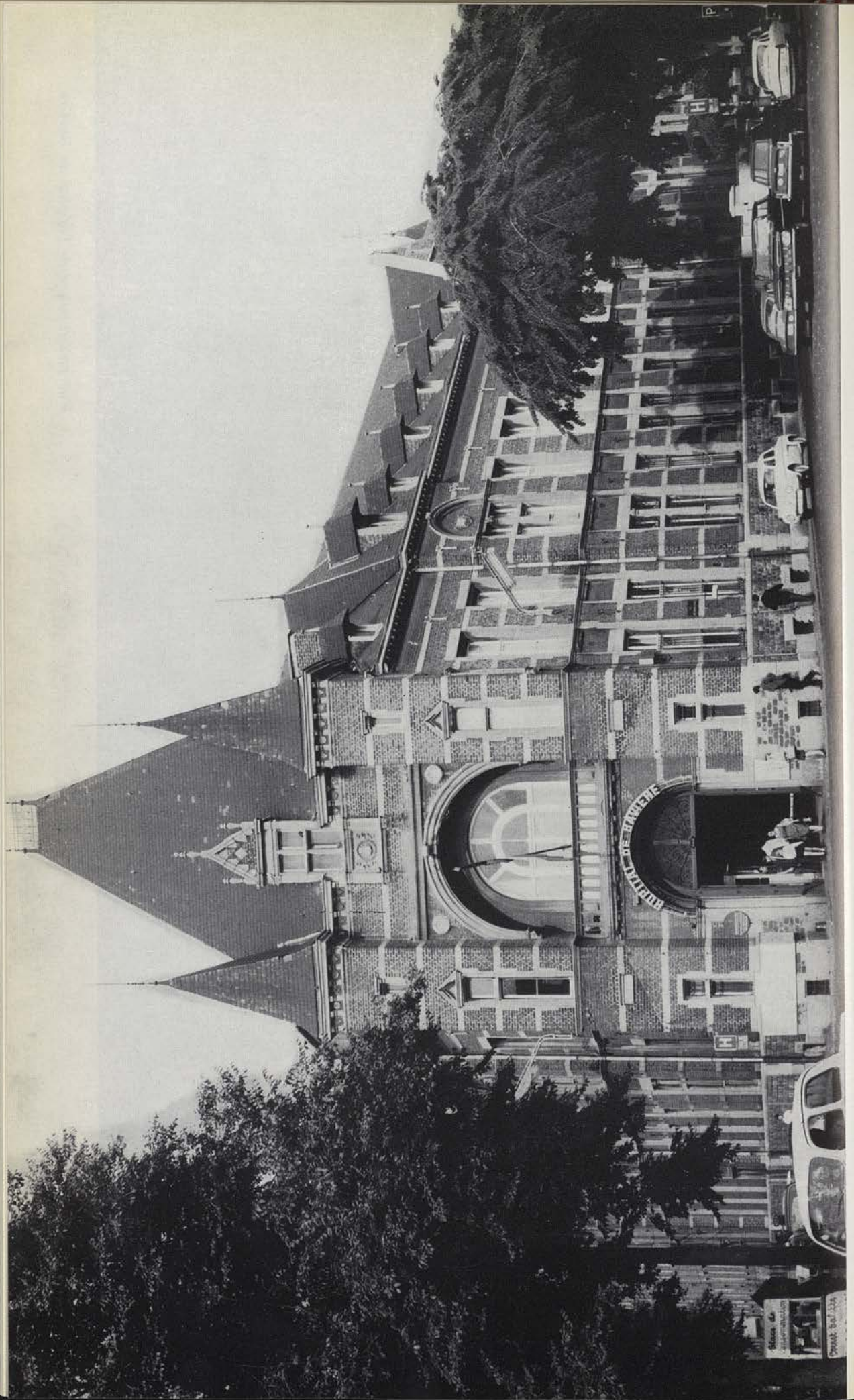
En outre, une série de sujets relevant des cours de physiologie et de biochimie ont été réunis dans un nouvel enseignement individualisé de la biophysique.

Ce bref exposé, forcément trop impersonnel, donne une idée de l'activité des nombreux chercheurs qui poursuivent leurs travaux dans les services de la candidature en médecine de l'Université de Liège et du caractère moderne de leurs installations, parfaitement adaptées aux nécessités de la recherche au niveau de ses pointes avancées et dont la qualité est attestée par le grand nombre de travailleurs étrangers qui viennent les utiliser. Une amélioration, qui sera, on peut l'espérer, poursuivie par l'octroi des crédits et du personnel nécessaires, a été réalisée dans l'organisation des bibliothèques des services de candidature.

Arrivés à la première année du doctorat, les étudiants liégeois reçoivent encore une série d'enseignements scientifiques, insérés dans le



Vue panoramique de l'hôpital de Bavière



L'entrée de l'hôtel de Bavière

cadre général de la pathologie et de la médecine expérimentale : anatomie pathologique, thérapeutique expérimentale et pharmacodynamie, bactériologie et parasitologie, pathologie et thérapeutique générales, microbiologie et hygiène. Ces différents services forment un ensemble dont les développements et les activités ont été particulièrement brillants au cours de la période considérée.

Limité dans son activité par les conditions peu favorables de son installation, le service d'anatomie pathologique (directeur, jusqu'en 1958 : J. Firket ; depuis 1959 : E. H. Betz) s'est étendu et a développé, au cours des années 1947 et 1948, ses programmes de recherche en cancérologie expérimentale et en radiologie.

En 1952, un service de cytodagnostic du cancer fut créé par le gouvernement provincial de Liège et annexé au service provincial d'analyse des tumeurs qui fonctionne en liaison étroite avec le service d'anatomie pathologique.

En 1961, un deuxième laboratoire de microscopie électronique attaché à la Faculté de médecine fut installé au sein du service d'anatomie pathologique. En 1963, des travaux d'aménagement ont permis de nouvelles extensions du service et une modernisation des locaux réservés à l'enseignement. Enfin un Centre de dépistage du cancer a été ouvert en 1964 et son laboratoire est joint au service d'anatomie pathologique.

L'Institut de thérapeutique expérimentale et de pharmacodynamie (directeur, jusqu'en 1945 : L. Dautrebande ; à partir de 1949 : M. J. Dallemagne), d'abord orienté vers l'utilisation thérapeutique des électrosols et l'oxygénothérapie, a connu depuis 1945, sous une direction nouvelle un essor scientifique important. C'est dans trois directions principales que les travaux de recherche ont été orientés : mécanisme de la transmission cholinergique ou adrénergique, neuropharmacologie, biochimie des os et du squelette. La psychopharmacologie s'y est, dans la suite, développée tandis que les études relatives à la biochimie osseuse s'élargissaient jusqu'à s'étendre à des conceptions générales du métabolisme du calcium et du phosphore, sur la base d'études théoriques fondamentales, de l'emploi des isotopes radio-actifs et de l'utilisation des calculatrices électroniques du Centre de mathématiques.

En janvier 1935, le service provincial d'analyses bactériologiques fut divisé en deux sections dont l'une, le service provincial de bactériologie, fut étroitement associée au service universitaire de bactériologie et parasitologie (directeur, jusqu'en 1951 : A. Gratia ; à partir de 1951 : M. Welsch). Pendant plusieurs années, les membres du personnel scientifique appartinrent, en effet, simultanément aux deux institutions et se consacrèrent à la fois à des recherches de bactériologie appliquée

(diphthérie, brucelloses, salmonelloses, helminthiases, etc.) et à des recherches de caractère plus fondamental (bactériolyse, antagonisme microbien, colicine, coagulases microbiennes), tandis que se poursuivaient des travaux sur les virus en général et sur les virus bactériens (bactériophages) en particulier, travaux qui jouèrent un grand rôle dans le développement de la science des antibiotiques.

En 1945, le Ministère de la santé publique créa le Centre de recherches sur la pénicilline et les autres antibiotiques (C.R.P.A.). Installé en 1950 dans des locaux de l'Université de Liège, boulevard de la Constitution, il fonctionna tout d'abord comme un Centre interdisciplinaire comprenant quatre secteurs greffés sur trois services universitaires : chimie-physique, biochimie, microbiologie médicale et microbiologie générale. Le Centre devait être doté d'une usine pilote destinée au secteur microbiologie générale. Elle ne fut toutefois réalisée qu'en 1953 et elle constitue aujourd'hui une installation scientifique unique dans le pays.

A la fin de 1951, le service universitaire de bactériologie et le C.R.P.A. (passé au Ministère de l'éducation nationale et rebaptisé en 1957 : Centre national pour la production et l'étude des substances d'origine microbienne), furent logés au boulevard de la Constitution. Les travaux sur la bactériolyse, les antibiotiques, les bactériophages, en particulier les actinophages, et, plus tard, la biochimie microbienne, notamment la chimie des parois cellulaires bactériennes, y furent poursuivis et s'y poursuivent encore. Un département de virologie (recherche et analyses de routine) y fut créé en 1960.

Quant au service provincial de bactériologie, il continua à être hébergé dans les locaux de la rue des Bonnes Villes et fut ultérieurement associé au département de microbiologie et hygiène.

Le service de microbiologie et hygiène, créé en 1955 (directeur : P. Frédéricq) travaille en étroite association avec le service provincial de bactériologie et l'Institut E. Malvoz. Ces deux services, groupés dans les mêmes locaux et sous la même direction, effectuent des analyses bactériologiques et sérologiques demandées par l'hôpital de Bavière et par les médecins de la province de Liège. Dans le même service, ont été poursuivies d'importantes recherches centrées principalement sur l'étude des colicines, antibiotiques particuliers produits par les bactéries intestinales, et son laboratoire est devenu l'un des centres européens les plus actifs de l'étude de la génétique des bactéries et des bactériophages. Plus spécialement y a été étudiée la génétique des facteurs colicigènes et des facteurs de résistance multiple aux antibiotiques.

Le laboratoire de pathologie et thérapeutique générales (directeur, jusqu'en 1944 : P. Nolf ; à partir de 1944 : Z. M. Bacq), limité à des tâches d'enseignement jusqu'en 1944, s'est développé considérablement

depuis lors et les études qui y furent poursuivies relèvent de plusieurs domaines. Les travaux relatifs aux nerfs adrénargiques, au métabolisme de l'adrénaline et de la noradrénaline, et à la pharmacologie biochimique dans le domaine adrénargique y ont conduit à la découverte des propriétés de l'adrénochrome et de l'intérêt physiologique des métabolites méthylés des catécholamines. En outre ont été mis en évidence les effets ioniques de la vératrine et les effets importants de certaines drogues sur l'action du potassium et du calcium. La découverte de la combinaison des vésicants et des lacrymogènes aux substances sulfhydrylées a permis d'expliquer leur mode d'action et d'inactivation et de formuler le concept de corps « thioloprive ».

Depuis 1946, les recherches du laboratoire sont orientées vers le mode d'action des radiations ionisantes et ont conduit à la découverte, en 1949, de l'effet protecteur, contre les rayons X, du cyanure chez les souris, suivie, en 1951, de celle de la cystéamine (ou mercaptoéthylamine) qui reste aujourd'hui la substance classique de référence pour l'étude du phénomène de radioprotection chimique. Dès 1952 fut découvert l'effet protecteur de nombreuses amines (non soufrées), des chélateurs, des porteurs de fonction hydroxyle, etc. Une étude détaillée du métabolisme et du mode d'action des radioprotecteurs tels que la cystéamine et la cystamine se poursuit.

Comme nous l'avons signalé plus haut, les cliniques de la Faculté de médecine de Liège sont devenues, au cours de la période qui nous occupe, des centres actifs de la recherche scientifique poursuivie au niveau de la clinique et complétée par l'activité du laboratoire.

C'est en 1937 que la subdivision du service de médecine (directeur, jusqu'en 1937 : L. de Beco ; de 1937 à 1960 : J. Roskam ; de 1937 à 1959 : L. Brull ; depuis 1961 : H. Van Cauwenberge et A. Nizet) en deux cliniques, A et B, fut accomplie.

Les recherches expérimentales et cliniques poursuivies depuis 1937 dans la Clinique médicale A ont porté sur différents sujets, notamment sur les bases rationnelles de la sulfamidothérapie, sur le rôle respectif des facteurs vasculaires et sanguins dans l'hémostase, sur la composition de l'atmosphère plasmatique des plaquettes ainsi que sur les phénomènes de surface dont dépendent la formation des thrombus, la coagulation et l'épuration du milieu sanguin, sur les protéines plaquettaires, sur l'intervention de l'histamine dans certains phénomènes anaphylactiques, sur le mode d'action des médications anti-inflammatoires et plus particulièrement des salicylés, ainsi que sur la réactivité cortico-surrénalienne.

Depuis 1961, les travaux de la Clinique médicale A ont reçu de nouvelles orientations : fibrinolyse et pathologie vasculaire, remanie-

ment du tissu conjonctif, étude des gradients de pression systolique intraventriculaire, rôle physiologique du glucagon, dosage des hormones hypophysaires somatotrope et gonadotrope. D'autres études sont poursuivies dans les domaines de l'hématologie (isolement, physiologie et pathologie du mégacaryocyte, mécanisme de la thrombogénèse, déterminisme des stades précoces de la formation du clou hémostatique, pathogénie des saignements au cours des thrombopénies), de l'immunopathologie des maladies respiratoires et des maladies rhumatismales (lupus érythémateux, polyarthrite rhumatoïde), de la gastro-entérologie (étude des masses sanguines et globulaires chez les cirrhotiques, rôle de l'intestin dans le métabolisme de l'albumine, analyse des isoenzymes dans les pancréatites), de l'endocrinologie (physiopathologie surrénalienne, hypophysaire et testiculaire, mécanisme d'action des hormones hypophysaires et pancréatiques), de la cardiologie (pathogénie de l'hypertension artérielle, hypertension pulmonaire, circulation coronaire), de la neurologie (pathogénie de l'épilepsie, de la myasthénie et des affections neuromusculaires), et de la rhumatologie (métabolisme du collagène, inflammation et substances antiphlogistiques).

Si nous considérons les points les plus importants de l'activité du service de médecine B jusqu'en 1959, il faut signaler tout d'abord l'installation de nouveaux locaux de policlinique médicale et l'organisation de cette dernière en une policlinique d'accueil et une série de consultations de spécialité.

En ce qui concerne l'enseignement de doctorat, nous rappellerons l'organisation systématique des stages de doctorat en clinique et en policlinique. L'enseignement des spécialités médicales s'est progressivement développé grâce à la formation d'équipes spécialisées en gastro-entérologie, en pneumologie, en hématologie, en endocrinologie, en rhumatologie, en neurologie et en diabétologie. Il faut relever également un début d'organisation d'enseignement postuniversitaire sous la forme de colloques cliniques, de causeries aux médecins et surtout par la fondation de la *Revue médicale de Liège*.

Après 1959, les services de médecine furent réorganisés, les policliniques étant mises en condominium, tout en conservant, avec de nombreux développements, l'organisation antérieure.

De nouveaux secteurs furent constitués notamment en neurologie, en angiologie, en néphrologie. De nouveaux locaux de policlinique et d'hospitalisation ont été mis en service et un certain nombre d'unités spéciales ont été créées ou développées : une unité d'explorations cliniques par radio-isotopes, de réanimation médicale pneumologique, cardiologique, ainsi que d'épuration rénale. L'hospitalisation des malades est réorganisée sur la base de la création de secteurs d'hospitalisation spécialisés dans le domaine des principales disciplines médicales.

Les différentes équipes spécialisées préexistantes continuent par ailleurs leurs activités notamment la pneumologie, la gastro-entérologie, l'hématologie et plus récemment l'immunopathologie.

Les principales orientations actuelles du service B, comportant sous le contrôle du chef de service un double programme de clinique et de recherche, sont la cardiologie, l'angéiologie, la néphrologie, la thyroïdologie et l'hormonologie. Dans le domaine de l'enseignement, il faut signaler l'organisation, dans le cadre officiel, des cours et des enseignements de postgraduat.

Signalons enfin que les deux services de médecine assument les charges du service de santé universitaire.

Grâce à l'activité à temps plein du personnel médical, il fut possible d'assurer dans une large mesure le financement des activités d'enseignement de clinique et de recherche.

Certaines mesures furent prises en raison de circonstances particulières, et notamment, pendant la guerre, la création d'un service de transfusion sanguine qui fonctionna jusqu'en 1946.

Le travail, au sein de la Clinique médicale B, associe la clinique et la recherche — recherche expérimentale comprise —, conformément à une tradition bien établie dans notre Faculté. Les premières orientations principales furent la nutrition, la néphrologie, l'endocrinologie, principalement la thyroïdologie et la diabétologie. Progressivement se développèrent des programmes de cardiologie, de pneumologie et d'hématologie.

Il faut signaler qu'un intérêt particulier fut accordé à des techniques nouvelles à l'époque, principalement l'emploi des radio-isotopes en clinique et en recherche. Signalons encore l'organisation de consultations de psychiatrie et de psychosomatique.

Le service de chirurgie et de polyclinique chirurgicale (directeur, jusqu'à 1944 : L. Delrez ; à partir de 1944 : F. Orban ; de 1944 à 1959 : L. Christophe ; à partir de 1960 : D. Honoré) a été orienté à partir de 1944 vers la pathologie vasculaire, vers la pathologie osseuse et l'orthopédie, et vers la neurochirurgie. La chirurgie thoracique y a été particulièrement développée à partir de 1960. On doit signaler à l'actif du service de chirurgie la mise au point de la chirurgie d'exérèse pulmonaire et des opérations cardiaques, notamment des opérations pratiquées à cœur ouvert. Un service de chirurgie cardiovasculaire a été organisé et l'orientation vers le problème des greffes d'organes a permis de réaliser des greffes rénales. En 1964 était créé un nouveau département neurochirurgical (directeur, à partir de 1964 : J. Bonnal), installé dans le pavillon de radiobiologie. Il comprend un bloc opératoire permettant les interventions de la plus haute technicité en neurochirurgie, sous hypothermie, électrocorticographie, et une unité de soins et de recherches

pour les mouvements anormaux et l'épilepsie, suivant la technique de neurochirurgie stéréotaxique et de stéréoencéphalographie. L'enregistrement de l'activité électrique des neurones tant corticaux que sous-corticaux et des constantes neurovégétatives est possible. Le département de neurochirurgie comprend des laboratoires d'électroencéphalographie, d'échoencéphalographie et de neuroradiologie.

A côté des services de chirurgie se situe celui qui est attaché à l'enseignement de la « Théorie et pratique des opérations chirurgicales, y compris l'anatomie des régions » (directeur : jusqu'en 1959 : Fritz Albert ; depuis 1959 : David Honoré). Les travaux poursuivis dans ce service au cours de la période considérée ont été spécialement orientés vers l'étude des aspects immunologiques de la greffe.

La période 1935-1967 de la vie de la clinique ophtalmologique (directeur, jusqu'en 1949 : Léo Weekers ; depuis 1949 : Roger Weekers) s'est caractérisée par deux faits principaux : l'accroissement rapide et continu du nombre de patients fréquentant la clinique ophtalmologique universitaire, d'une part, l'évolution technique des méthodes d'examen et des traitements, d'autre part.

L'accroissement du nombre de malades a nécessité l'agrandissement des locaux de polyclinique, des salles d'hospitalisation, des salles d'opération et des laboratoires de recherche.

Les progrès techniques ont permis d'introduire, dans la routine d'examen, des méthodes nouvelles et efficaces, telles : les mesures, *in vivo*, des constituants de l'œil par échographie ultrasonique, la photographie en couleurs du fond de l'œil, la photographie, en lumière violette, des vaisseaux injectés de substances fluorescentes, la tonométrie et la tonographie électroniques, l'analyse de l'électrorétinogramme au moyen de méthodes intégratives.

La mesure précise de facteurs ayant une importance clinique permet de recourir, de plus en plus fréquemment, à l'analyse statistique pour définir les limites du normal et déceler précocement une affection au début.

La chirurgie oculaire a fait, de 1935 à 1967, des progrès décisifs ; des techniques nouvelles ont vu le jour, des techniques anciennes ont été améliorées. Citons, à titre d'exemple : l'extraction totale du cristallin, la greffe de la cornée, les opérations de raccourcissement du globe dans le traitement du décollement de la rétine. L'emploi de lumières intenses (photocoagulation) et de températures très basses (-40 à -160 °C) ont amélioré les résultats de l'opération de la cataracte et du décollement de la rétine.

Les recherches expérimentales et cliniques ont été influencées par l'introduction de ces techniques nouvelles, elles touchent à des problèmes cliniques importants : altération de l'hydrodynamique de l'humeur

aqueuse dans le glaucome, dépistage précoce des altérations génétiques modifiant les constantes biométriques de l'œil normal, pathogénie de l'amblyopie chez l'enfant strabique, caractéristiques physiques améliorant la tolérance des verres de contact.

La complexité croissante des méthodes de diagnostic et de traitement rend plus difficile et plus longue la formation des spécialistes en ophtalmologie. La clinique ophtalmologique de l'Université de Liège a mis sur pied un cycle d'études d'une durée de quatre ans aboutissant à la délivrance d'un certificat d'ophtalmologiste. Cet enseignement comprend un cours théorique qui obtient un vif succès non seulement auprès des candidats ophtalmologistes sortis de l'Université de Liège mais également auprès de nombreux ophtalmologistes diplômés depuis plusieurs années par les autres universités du pays.

L'installation de la clinique dermatologique (directeur : S. Lapière) a été en partie détruite en décembre 1944 par les effets d'une bombe volante. Le bâtiment, partiellement remis en état, a été utilisé jusqu'en 1947 et la clinique a été alors, en attendant de nouvelles constructions, transférée dans des locaux provisoires au rez-de-chaussée du pavillon des infectieux. En 1954, une annexe a été construite et un étage lui a été ajouté en 1962. Ceci a permis l'installation de nouveaux laboratoires d'histopathologie, de sérologie de la syphilis, de mycologie, de tests cutanés, une salle d'opération aseptique et plus tard, d'une bibliothèque, d'une animalerie et d'un laboratoire de dermatologie expérimentale.

Au début de la période considérée dans cette étude, ont été introduits à la clinique oto-rhino-laryngologique (directeur, jusqu'à 1944 : C. Breyre ; de 1944 à 1957 : A. Destrée ; depuis 1958 : A. Ledoux) les moyens diagnostiques récemment découverts, d'exploration broncho-œsophagoscopique et de contrôle radiographique du diagnostic des affections sinusiennes et mastoïdiennes. Le traitement radio- et radium-thérapeutique des tumeurs malignes y a été mis au point et défendu.

A partir de 1944, ont été développées les techniques chirurgicales dans le domaine du larynx et de la chirurgie fonctionnelle de l'oreille. En 1954, est créé le service de rééducation qui prend rapidement un essor considérable et une telle importance qu'il doit s'installer en 1958 dans un immeuble du boulevard de la Constitution acquis pour cet usage par l'Université. C'est en 1958 que le service d'oto-rhino-laryngologie est entré dans la voie de nouveaux développements relatifs aux laboratoires et aux moyens de recherche clinique et expérimentale qui lui avaient fait défaut jusqu'alors. C'est ainsi que dans les locaux vétustes et inconfortables du vieux pavillon a été installé un laboratoire d'électrophysiologie de l'oreille interne. Un équipement d'audiométrie et de vestibulométrie a été acquis. De 1963 à 1965 des travaux d'aména-

gement ont mis le service d'oto-rhino-laryngologie en mesure d'accomplir les différents aspects de sa mission. Outre les transformations apportées à la polyclinique et aux salles d'opération, certains locaux ont été aménagés et équipés de façon adéquate pour l'audiométrie et la vestibulométrie, la stroboscopie, la photographie endoscopique, la bibliothèque modèle, et le service administratif. Deux laboratoires de recherches expérimentales ont reçu la visite de plusieurs chercheurs étrangers et ont été le siège de l'accomplissement de travaux importants.

Au cours de la période des années 1935 à 1940, la vie de la clinique urologique (directeur, jusqu'en 1959 : E. Foret ; depuis 1961 : C. Maquinay) a été principalement marquée sur le plan de l'évolution des techniques médicales d'une part par l'introduction de la pratique de la résection par la voie endoscopique pratiquée aussi bien pour les affections vésicales que prostatiques, et d'autre part par l'introduction dans la pratique courante des techniques d'exploration, de la pyélographie par voie intraveineuse, méthode qui reste encore à l'heure actuelle l'examen radiologique le plus important pour l'urologue.

La période couvrant les années 1940 à 1960 est principalement marquée par l'essor de nouvelles techniques chirurgicales, essor permis par les progrès de l'anesthésiologie, et par le développement de la chimiothérapie anti-infectieuse : ainsi voient le jour de nouvelles techniques de prostatectomie, la néphrectomie par voie transthoracique, la néphrectomie partielle, les interventions correctrices à tous les niveaux de la voie excrétrice, et enfin les intestino-cysto-urétéroplasties.

Depuis 1960 enfin, on assiste à un enrichissement important des moyens d'investigation permettant une plus grande précision diagnostique et thérapeutique. Ces progrès ont été acquis grâce à la radiocinématographie endoscopique et enfin à l'utilisation des isotopes. Ces différentes techniques permettent l'exploitation de la vascularisation rénale, de la fonction parenchymateuse, de la fonction excrétrice des bassinets et des uretères, l'examen précis de toutes espèces de lésion vésicale, et l'objectivation de troubles vésicaux d'origine neurologique. Sont entrés également dans la pratique quotidienne l'étude des cas de stérilité masculine, l'étude de la greffe de rein, cette dernière en collaboration avec les services de chirurgie et de médecine.

La clinique psychiatrique (directeur, jusqu'en 1959 : P. Divry ; depuis 1963 : J. Bobon et M. Dongier), fondée en 1890, en était encore, en 1935, aux conditions régnant lors de sa création : dans chacun des deux asiles dépendant de l'Assistance publique, ceux de Sainte-Agathe (femmes) et de Volière (hommes), quarante malades étaient mis à la disposition de la Faculté, mais la direction médicale des deux asiles restait l'apanage des médecins de l'Assistance publique. Toutefois un laboratoire a pu être installé à l'asile de Volière par le titulaire de la

chaire universitaire et des recherches sur l'amyloïdose y ont été accomplies. En 1963 l'enseignement de la psychiatrie a été remanié et divisé en deux enseignements respectivement consacrés au domaine des psychoses et des maladies organiques cérébrales et au domaine des névroses et des troubles psychosomatiques. Les deux divisions ont organisé un enseignement conduisant en quatre ans au titre de médecin-spécialiste en psychiatrie et des laboratoires d'étude de la psychopathologie de l'expression et de l'électrogenèse cérébrale dans ses relations avec les troubles psychiques. En attendant la création d'une clinique psychiatrique universitaire dans le cadre de la reconstruction de l'Université au Sart-Tilman, une consultation dans le domaine des névroses et de la psychosomatique a été organisée dans un immeuble du boulevard de la Constitution.

L'Institut actuel de stomatologie (directeur, jusqu'en 1954 : H. Fauconnier ; depuis 1955 : R. Eisenring et depuis 1956 : A. Steenebruggen) a été créé en 1941. A partir de 1956, d'importants travaux d'agrandissement ont été accomplis par la construction de deux étages supplémentaires. Ces travaux ont été suivis de la modernisation de l'équipement intérieur et du renouvellement du matériel. Deux services distincts ont été créés : l'un pour les adultes, l'autre pour les enfants. En 1965 a été créé le grade scientifique de docteur en médecine dentaire, diplôme auquel conduisent trois années d'étude.

La clinique obstétricale et gynécologique (directeur, jusqu'en 1945 : M. Brouha ; de 1946 à 1963 : O. Gosselin ; à partir de 1966 : L. Grégoire) a été grandement améliorée par la création d'une bibliothèque possédant les périodiques et les traités récents. De nouveaux laboratoires ont été créés, et dotés d'un équipement moderne, ils sont actuellement au nombre de trois : anatomie pathologique, cytologie hormonale et biochimie.

Divers travaux ont déjà été entrepris en collaboration avec d'autres services de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences. Ils concernent de grands problèmes d'actualité, tels que l'immunisation anti-Rhésus, la physiopathologie placentaire (problème d'immunité fœto-maternelle, pathogénie de la toxicose gravidique, dépistage des insuffisances placentaires, thyrotrophine placentaire), l'hormono-dépendance du cancer endométrial, le mécanisme d'action du citrate de chlomiphène dans l'induction de l'ovulation.

L'Institut d'hygiène (directeur : J. Van Beneden) était depuis 1894 logé dans les anciens bâtiments de l'hospice des incurables en Bèche situé dans un parc entre le quai Van Beneden et la rue de Pitteurs d'aujourd'hui. En 1944 une bombe volante endommageait ce vénérable édifice et, malgré les réparations de fortune, son occupation devint dangereuse. En 1952, il fut décidé d'aménager une série de bâtiments à

l'angle de la rue Méan et de la place Delcour et c'est à la fin de l'année 1953 que fut inauguré le nouvel Institut d'hygiène et de médecine sociale. Au rez-de-chaussée, il comprend une bibliothèque et un amphithéâtre de cent cinquante places. Au premier étage on trouve une salle de travaux pratiques pour soixante-douze étudiants. Au second étage se trouve un grand laboratoire pour les chercheurs, un service photographique, des laboratoires et des bureaux, une salle de stérilisation, une salle de radiographie, etc.

Le service de médecine légale (directeur, jusqu'en 1946 : J. Firket ; depuis 1946 : P. Moureau) a, dès 1935, consacré une grande partie de ses travaux à des recherches sur les groupes sanguins au point de vue médico-légal, héréditaire et sérologique. Nombre d'études anatomopathologiques et toxicologiques de cas médico-légaux ont été effectués.

Les recherches en exclusion de paternité par les groupes sanguins ont été approfondies et sont devenues de plus en plus nombreuses. Le laboratoire d'analyse de l'alcoolémie a été fortement développé, en même temps que des recherches dans le domaine de l'intoxication alcoolique ont été entreprises.

En 1949, un cours facultatif sur les groupes sanguins et la transfusion a été créé, cours devenu obligatoire depuis lors pour les médecins anesthésistes, les pharmaciens et les médecins se spécialisant en biologie clinique.

A partir de 1958, les recherches du laboratoire des groupes sanguins se sont orientées vers l'étude des groupes plasmatiques.

En 1960, un service de génétique humaine a été créé où fonctionnent :

- des consultations prénuptiales ;
- des consultations de génétique clinique avec relevé des naissances des jumeaux et des malformations congénitales.

Des études de biochimie génétique ont été entreprises en ce qui concerne la phénylcétonurie, la cystinurie, la galactosémie, etc. Des études génétiques de populations ont été également effectuées dans toute la Belgique notamment sur la question de l'évolution du taux de consanguinité en Belgique.

Alors même qu'un certain scepticisme régnait encore dans beaucoup de milieux médicaux sur la contribution que la chimie pouvait apporter à la clinique, un laboratoire de recherches chimiques a été créé en 1925 au sein de l'hôpital universitaire liégeois, dans le cadre d'un cours de chimie médicale (directeur, jusqu'en 1957 : R. Vivario ; depuis 1957 : C. Heusghem).

Modestement installé à l'Institut de pathologie, ce laboratoire, en apportant une collaboration franche et désintéressée à de nombreux

chercheurs de la Faculté de médecine, a contribué largement pendant la période d'entre les deux guerres à promouvoir les recherches chimiques dans différents domaines de la pathologie et de la clinique.

Le développement explosif que connut la biochimie fondamentale après 1945 entraîna un accroissement considérable du nombre des analyses médicales et, dès lors, la nécessité d'organiser sur des bases nouvelles leur exécution. D'année en année, le besoin se manifesta de mettre en place un personnel et des moyens capables de satisfaire une demande croissante et de plus en plus diversifiée de la part des cliniciens. Parallèlement à cet effort technique, il apparut nécessaire de dégager l'analyse médicale d'une préoccupation par trop analytique et de l'intégrer dans le concept plus large de la biologie clinique. Cette exigence imposa des habitudes et des orientations nouvelles allant du dialogue avec le clinicien à l'établissement d'un programme d'éducation et d'expérimentation adéquat.

Un département d'analyses médicales assure aujourd'hui quotidiennement pour les différents services cliniques de l'hôpital universitaire la réalisation d'un millier d'analyses dont la plupart sont à présent automatisées et, demain, seront gérées et contrôlées par ordinateur. En parallèle à cette activité, divers groupes de recherches, plus spécialement orientés vers l'analyse hormonologique, la sémiologie enzymologique, la biochimie génétique, l'exploration fonctionnelle au moyen d'isotopes, la toxicologie clinique, contribuent largement à la promotion de la recherche clinique.

Le développement des techniques et l'utilisation de plus en plus fréquente de méthodes physico-chimiques ont nécessité une adaptation de l'équipement des différents laboratoires de l'Institut de pharmacie (directeurs : chimie pharmaceutique médicale, jusqu'en 1945 : F. Schoofs ; depuis 1945 : C. Stainier ; chimie pharmaceutique organique, jusqu'en 1937 : R. Vivario ; de 1937 à 1961 : C. Stainier ; depuis 1961 : C. L. Lapière ; chimie analytique minérale, jusqu'en 1945 : F. Schoofs ; de 1946 à 1959 : R. Chandelle ; depuis 1960 : C. L. Lapière ; pharmacognosie et pharmacie galénique, jusqu'en 1945 : F. Sternon ; depuis 1946 : A. Denoël ; bromatologie et chimie toxicologique, jusqu'en 1945 : F. Schoofs ; de 1945 à 1957 : R. Vivario ; depuis 1957 : C. Heusghem). Cet appareillage s'est développé d'une façon parallèle ou complémentaire dans les différents services : équipement pour la chromatographie sur papier, sur couche mince et en phase gazeuse, spectrophotomètres manuels ou enregistreurs pour le domaine du visible, de l'ultraviolet et de l'infrarouge, polarographe, potentiographe et potentiomètres sont autant d'appareils mis à la disposition du personnel scientifique et des chercheurs.

Des travaux de recherche effectués au sein des différents départements ou en collaboration avec des laboratoires universitaires ou industriels ont fourni des résultats tangibles concrétisés par des publications de haute valeur scientifique et des thèses de doctorat ou d'agrégation de l'enseignement supérieur. Citons simplement dans le domaine de l'analyse des médicaments, l'élaboration des méthodes d'identification et de dosage des médicaments purs (phytocalcine, mercurochrome, sulfamidés, leptazol, éphédrine, etc.) ainsi que l'étude des mélanges médicamenteux complexes et de spécialités (antinévralgiques, alcaloïdes, barbituriques). Au point de vue phytochimique, plusieurs drogues ont été explorées et plusieurs produits nouveaux mis en évidence et isolés (*Drosera*, *Strychnos* du Congo, *Erythrinae* africaines).

Un plan de recherche dans le domaine de la pharmacie galénique a été élaboré en collaboration avec l'industrie et des résultats très encourageants et pleins de promesses sont déjà acquis.

Le laboratoire de chimie pharmaceutique organique exerce son activité dans le domaine de la synthèse de nouvelles substances qui sont soumises au *screening* pharmacologique, tandis que le département de chimie analytique se consacre à l'établissement des constantes de nouveaux acides organiques, synthétisés par le laboratoire de chimie pharmaceutique organique.

Depuis sa fondation, le laboratoire d'analyse des denrées alimentaires, par sa collaboration avec les services officiels d'inspection, n'a cessé de se mettre au service de l'hygiène publique, tout en assurant à son personnel universitaire une formation pratique précieuse.

Par l'acuité des problèmes alimentaires, par l'ampleur et l'ingéniosité de la fraude, les années de guerre 1940-1945 ont été pour le laboratoire une période d'activité des plus intense et riche en enseignements. Dans la suite, les problèmes nouveaux issus de l'industrialisation généralisée aux stades de la production et de la distribution ont suscité l'élaboration de programmes de recherches variés liés à la connaissance et à l'hygiène des aliments notamment dans le domaine des additifs et contaminants chimiques : antiseptiques, colorants, épaississants, émulsifiants, insecticides. L'étude des substances étrangères est envisagée à la fois sous ses aspects analytiques et toxicologiques. Primitivement orienté vers les seuls problèmes de toxicologie médico-légale qui constituent encore une part importante de son activité, le laboratoire de toxicologie a œuvré dès 1956, à la mise sur pied d'un laboratoire de toxicologie clinique dont l'impérieuse nécessité se fait aujourd'hui sentir dans le cadre des centres de traitement des intoxications.

Hors l'hôpital universitaire, divers hôpitaux et cliniques de la ville, de la province et même du pays font, dans ce domaine, appel à lui. L'étude analytique des toxiques nouveaux et anciens, à l'aide des

techniques les plus modernes, d'une part, et l'étude des effets primaires et secondaires des médicaments au niveau enzymatique, d'autre part, sont les deux pôles principaux de son programme de recherche. Seuls les liens étroits qui l'unissent au laboratoire de chimie médicale lui ont permis d'aborder le second point de son programme de recherches.

En 1958, une unité autonome de toxicologie a été créée à laquelle deux missions nouvelles ont été assignées : l'étude des polluants atmosphériques et de leur action ainsi que l'étude des problèmes de toxicologie industrielle posés par la modernisation et la conversion des usines du bassin liégeois. Les recherches conduites dans ce département concernent principalement les phénomènes biologiques liés à la présence d'hydrocarbures polycycliques dans l'environnement.

Outre les cours inscrits au programme des études de pharmaciens en 1958, un cours d'éléments de pharmacodynamie fut créé et rendu obligatoire.

Les nouvelles dispositions légales exigeant la présence d'un pharmacien responsable dans l'industrie pharmaceutique avaient créé de nouveaux débouchés pour nos élèves, mais avaient fait surgir également certains problèmes. En effet, les nouveaux promus étaient confrontés d'emblée avec des problèmes de fabrication et de contrôle complexes, pour lesquels leur préparation au cours de cinq années d'études s'avérait insuffisante. Les développements constants de la thérapeutique, des méthodes de fabrication et de contrôle d'une part et la surcharge des horaires des études normales d'autre part, n'ont pas permis de combler ces lacunes au cours du cycle normal.

Pour pallier cet état de choses, des certificats de spécialisation furent institués. Trois sections conférant respectivement le titre de pharmacien d'industrie, pharmacien spécialiste en analyse des médicaments et pharmacien spécialiste en analyses médicales furent créés, les deux premiers titres pouvant être décernés chacun après une année d'étude, après l'obtention du grade de pharmacien, le troisième nécessitant deux années d'études après l'obtention du diplôme. Cette initiative fut consacrée par arrêté royal en 1964 et les certificats antérieurement cités devinrent des diplômes.

Le corps enseignant de l'institut s'efforce constamment de maintenir le contact avec les pharmaciens d'officine et les pharmaciens d'industrie du pays par la création de cours libres permettant un recyclage des diplômés. Certains de ces cours ont connu un succès dépassant les prévisions les plus optimistes. Pour ne citer qu'un exemple, le cours d'identification des médicaments fut suivi par deux cent vingt et un pharmaciens d'officine.

La bibliothèque de l'Institut Gilkinet met à la disposition des chercheurs et des pharmaciens une documentation scientifique et profession-

nelle très vaste. Le nombre de revues et d'ouvrages disponibles n'a fait que croître, et l'on peut affirmer avec fierté que la bibliothèque est, dans le domaine pharmaceutique, un des instruments de travail bibliographique les mieux équipés du pays. A ce patrimoine, « revues et ouvrages », vient s'ajouter d'ailleurs le centre de documentation, créé et subsidié par le Cercle des anciens élèves, conçu sous forme de fichier où l'on peut consulter 250 000 fiches se rapportant à des publications ayant trait aux sciences pharmaceutiques.

Pour conclure ce relevé du développement de la Faculté de médecine depuis 1935, relevé que l'auteur n'a pu accomplir que grâce à la collaboration de tous ses collègues qui ont droit ici à ses remerciements, on peut dire que pendant la période considérée, celle qui va de 1935 à nos jours, la Faculté de médecine a subi, dans le domaine de l'outillage scientifique et du personnel de chercheurs, une métamorphose totale, qui trouvera son achèvement au cours de l'installation proche de l'Université dans le site prestigieux du Sart-Tilman.

Marcel FLORKIN.

VIII

L'Institut supérieur d'éducation physique

L'Institut supérieur d'éducation physique annexé à la Faculté de médecine a été institué par un arrêté royal du 10 octobre 1931. L'initiative en revenait en grande partie au recteur J. Duesberg qui avait notamment montré l'intérêt d'une telle institution dans un discours de rentrée académique d'octobre 1930 intitulé : *Le rôle de l'Université dans le développement de l'éducation physique* ; il y insistait sur le fait qu'un Institut universitaire d'éducation physique devait comporter un laboratoire de recherches qui en serait un organisme essentiel et qui, seul, pourrait assurer à l'Institut son caractère scientifique et justifier sa place à l'Université.

Le 30 avril 1932, parut l'arrêté royal réglant les conditions d'admission aux examens ainsi que les programmes de ces examens, mais ce n'est qu'à la rentrée d'octobre 1935 que l'Institut put commencer à fonctionner. Les cours étaient donnés à cette époque en une seule année pour la licence et une année pour l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur. Pour être admis à l'examen de licencié en éducation physique, le récipiendaire devait être porteur depuis un an au moins du diplôme légal ou scientifique de candidat en médecine, chirurgie et accouchements (4 années d'études) ou de candidat en sciences naturelles et médicales (3 années d'études), ainsi que d'un certificat constatant qu'il avait subi avec succès une épreuve d'aptitude physique. Pour être admis à l'examen d'agrégé, le récipiendaire devait être porteur du diplôme de licencié en éducation physique ; toutefois l'examen d'agrégé pouvait être subi en même temps que celui de licencié en une épreuve unique.

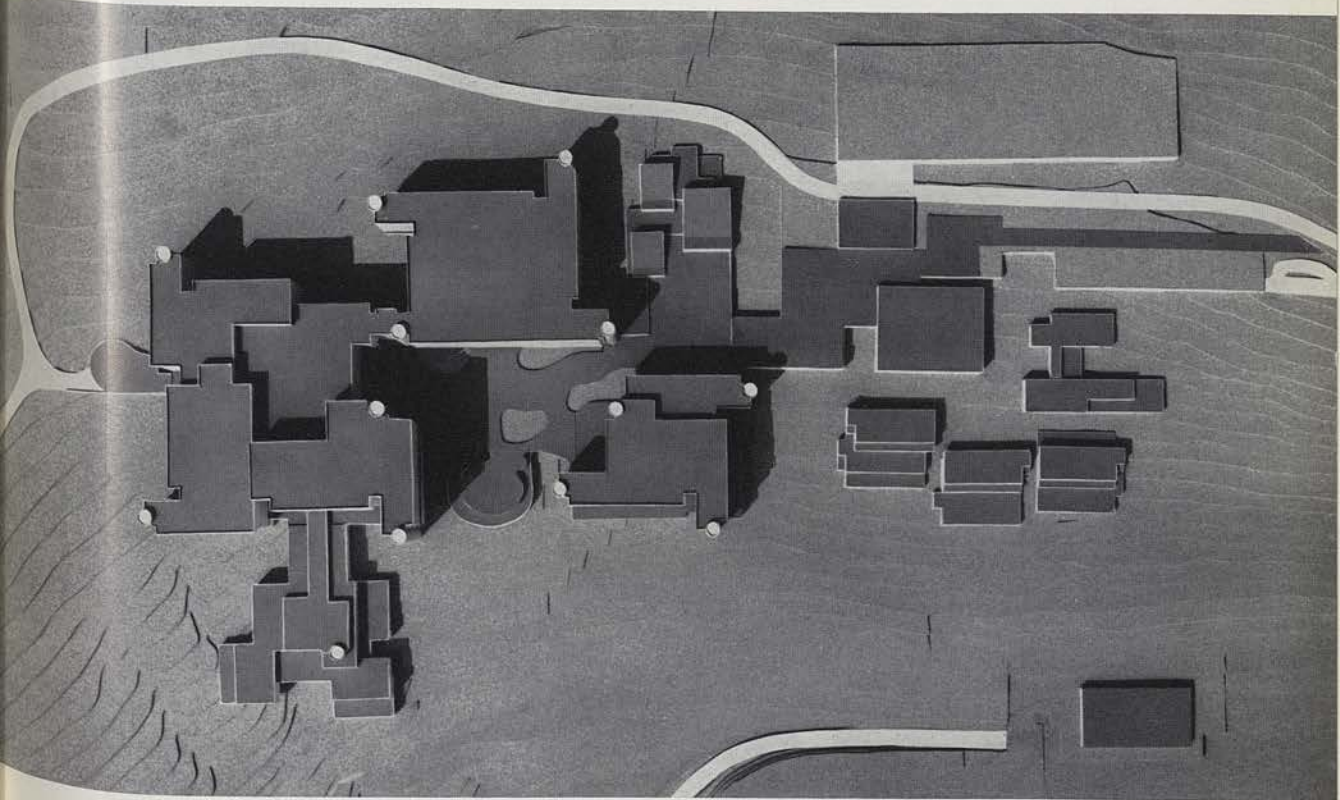
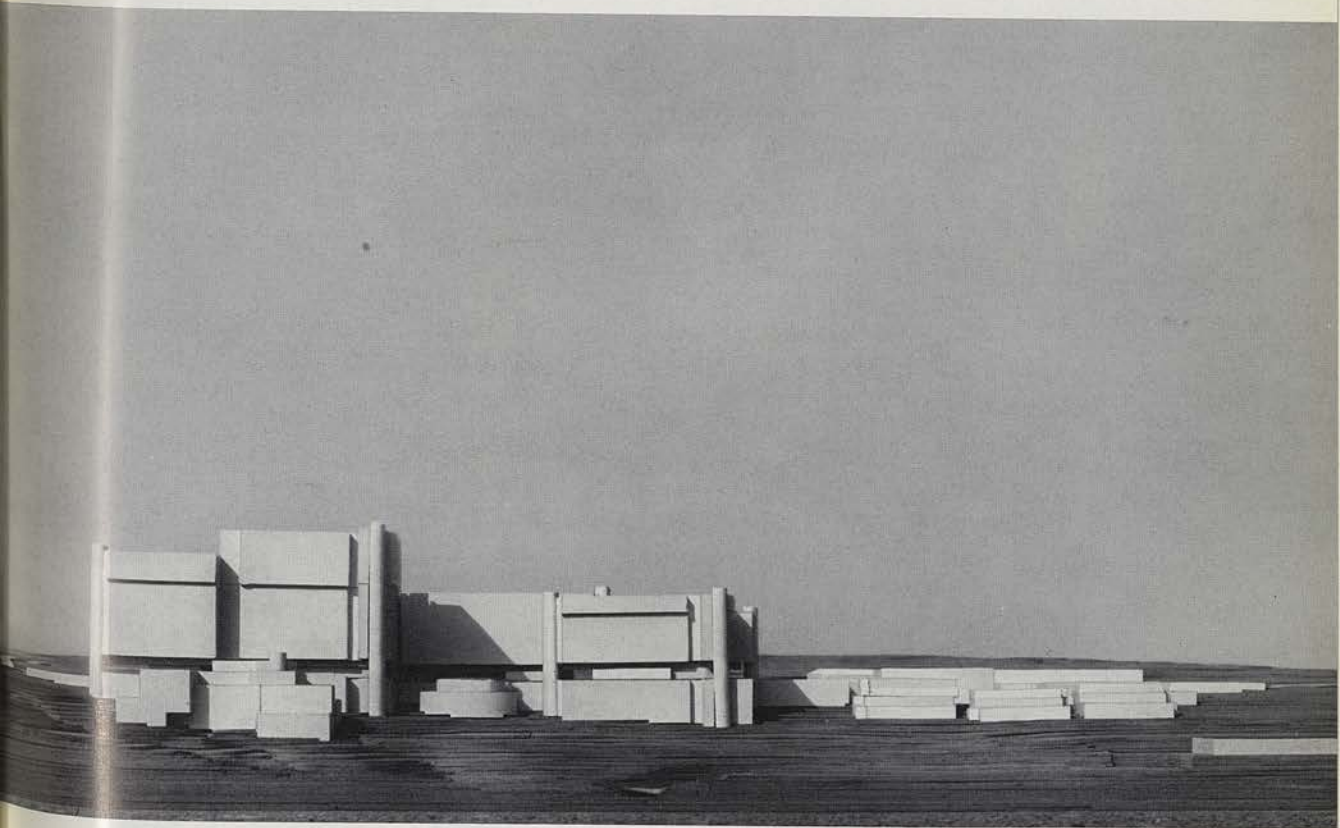
Les matières d'examen comportaient pour la licence : la théorie de la gymnastique, la pratique de l'éducation physique, des jeux et des sports, la biologie de l'éducation physique (et les travaux pratiques), l'hygiène générale et spéciale, l'analyse des mouvements, la biométrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte (et les travaux pratiques). Pour la deuxième épreuve, les matières d'examen comprenaient la pédagogie expérimentale, l'histoire de la pédagogie, la méthodologie générale, la méthodologie spéciale de l'éducation physique, des exercices didac-

tiques, des jeux et des exercices sportifs. Enfin était aussi prévu un examen de docteur en éducation physique pour les porteurs du diplôme de licencié, comportant la présentation et la défense publique d'une dissertation originale et d'une thèse.

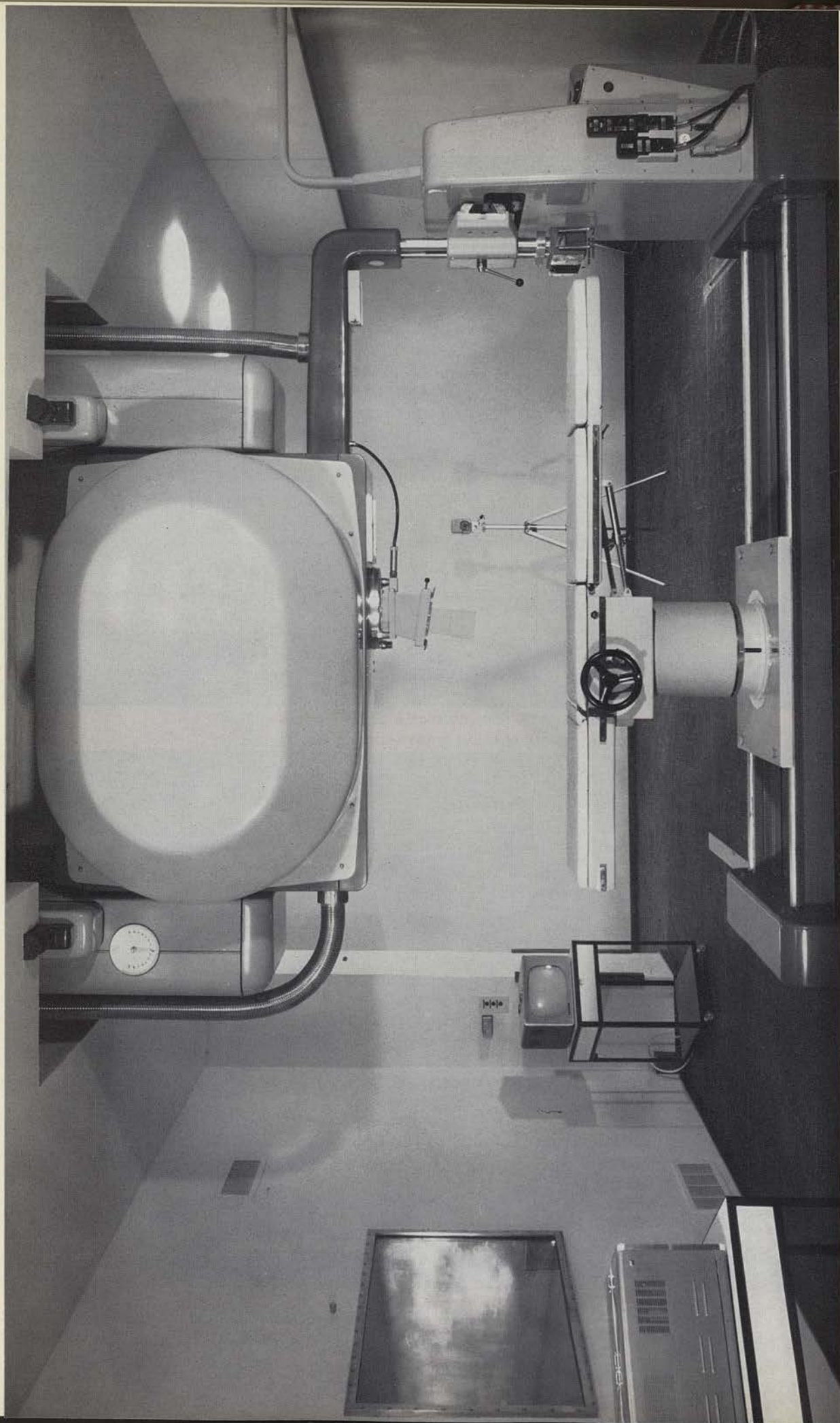
L'arrêté du Régent du 28 août 1945 introduisit une réforme de l'enseignement dans les Instituts supérieurs d'éducation physique des Universités de l'Etat. L'enseignement devenait distinct de celui de la Faculté de médecine et comprenait deux années d'études pour la candidature et deux années pour la licence en éducation physique. La liste des matières d'examens était peu différente de celle prévue par l'arrêté royal de 1932 et des matières de la candidature en sciences naturelles et médicales. L'arrêté de 1945 prévoyait aussi les épreuves en vue de l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur, ainsi qu'en vue du doctorat en éducation physique. Ce même arrêté offrait enfin aux candidats en sciences naturelles et médicales, ainsi qu'aux docteurs en médecine, chirurgie et accouchements, la possibilité d'obtenir en une seule épreuve et une seule année d'études le grade de licencié en éducation physique, pour autant qu'ils ne se destinent pas à l'enseignement ; le diplôme obtenu dans ces conditions ne donnait en effet pas accès à l'examen d'agrégé.

Si l'Institut supérieur d'éducation physique commença à fonctionner dès la rentrée d'octobre 1935, il le faisait cependant dans des conditions fort précaires car il ne disposait en propre ni de locaux pour l'enseignement, ni de laboratoire, ni même de salle de gymnastique. C'est grâce à l'hospitalité offerte par d'autres services universitaires et par la province de Liège (à l'Institut provincial d'éducation physique et ultérieurement à l'Institut provincial Ernest Malvoz) que les cours et les travaux pratiques purent néanmoins être donnés. Pendant les trente années qui suivirent, l'histoire de l'Institut est jalonnée par les multiples démarches et tentatives qui furent faites pour le doter d'installations convenables. Ce but fut sur le point d'être atteint en 1940 : l'abbaye du Val-Benoît, destinée à loger l'Institut, venait d'être aménagée en laboratoires et, à proximité, les fondations des gymnases et de la piscine étaient terminées quand la guerre survint qui remit tout en question : il fallut abandonner les travaux, tandis que les laboratoires, avec tout ce qu'ils contenaient, étaient détruits par les bombardements.

Après la guerre, l'abbaye du Val-Benoît, reconstruite, reçut une autre destination et de nouveaux plans furent élaborés pour édifier ailleurs un Institut d'éducation physique. On envisagea successivement la possibilité de l'installer sur le plateau de Cointe, puis rue Méan, puis sur les hauteurs de Bressoux, puis au quai du Barbou. Finalement



Sart-Tilman. Maquette de l'hôpital universitaire



c'est dans le complexe du Sart-Tilman que l'Institut trouvera sa place ; il pourra s'y épanouir dans des locaux spacieux et adaptés à sa mission.

En dépit des conditions difficiles dans lesquelles il a dû fonctionner jusqu'à présent, l'Institut n'en a pas moins joué fort honorablement son rôle. Il a formé plus de deux cents licenciés et décerné sept fois le diplôme de docteur en éducation physique à des étrangers et à des Belges. En outre, de nombreux travaux ont été publiés par les membres du corps professoral et du personnel scientifique, justifiant ainsi la fonction de centre de recherche qui, à côté de sa mission d'enseignement, lui avait été assignée.

Depuis sa création en 1935, et pendant une vingtaine d'années sous la direction de L. Dehoux, le service d'éducation physique s'est consacré, non seulement à la formation professionnelle et à l'enseignement des exercices physiques (gymnastique, natation, jeux et sports), mais aussi à la recherche de développements techniques. De nombreuses études relatives aux procédés d'apprentissage en gymnastique furent publiées et ensuite réunies en un important ouvrage de près de huit cents pages intitulé : *La gymnastique formative-éducative*, qui fait autorité. Par exemple, le règlement officiel des cours d'éducation physique du Ministère de l'éducation nationale de notre pays est composé uniquement d'extraits de l'ouvrage cité.

Au cours des dix dernières années, sous la direction de J. Falize, le service a élargi ses horizons et entamé des recherches fondamentales et appliquées, sans délaisser la recherche technique. Cette dernière a fait l'objet de deux nouvelles publications : *Récréations et jeux* et *Le sport-loisir au service de la jeunesse* (180 pages). Les techniques et tactiques en jeux d'équipe ont été mises à l'étude et les procédés modernes d'entraînement sportif continuent de retenir l'attention. Mais c'est vers la définition et l'analyse des qualités physiques individuelles, recherches fondamentales, que sont orientées la plupart des études actuelles. Les qualités traditionnellement admises (force, vitesse, adresse, résistance, etc.) s'expriment chez l'homme dans l'activité physique, dans le mouvement, aussi bien dans le sport que dans le travail ; ces qualités dépendent de la structure corporelle, de l'énergie disponible et des possibilités psychomotrices d'adaptation. Partant de ces prémisses, les recherches expérimentales actuelles sont menées dans quatre directions :

- la forme corporelle et le maintien individuel dans leurs relations avec le mouvement corporel des athlètes, des enfants, des adolescents et des adultes ;
- la souplesse articulaire chez les adolescents et les adultes des deux sexes ;

— la capacité individuelle de travail utile dans différentes formes de mouvements ;

— l'évaluation des facteurs adresse et équilibration dans la réalisation de certaines épreuves ou exercices.

Les études comparatives et l'établissement des relations entre les différents aspects du comportement conduisent à la normalisation des tests d'aptitude physique. Dans cette même voie, une synthèse originale est consacrée à l'estimation de la valeur athlétique par la mesure du travail utile et aux tables de cotation des performances physiques.

Le service publie depuis quatre ans une revue semestrielle : *Théorie de l'éducation physique* dans laquelle apparaissent ses principaux travaux de recherche. Depuis 1958, le service publie également la première revue trimestrielle de documentation systématique dans son domaine, la *Revue analytique d'éducation physique et sportive*, qui est devenue dès 1962 la revue officielle du Conseil international de l'éducation physique et des sports de l'Unesco.

Le laboratoire de biochimie de l'Institut supérieur d'éducation physique a été créé en 1947 (directeurs : M. J. Dallemagne puis C. Liebecq).

Les travaux réalisés ont porté tout d'abord sur certains points relatifs à la nature chimique des sels de l'os normal. Les conditions de précipitation du phosphate dicalcique hydraté (brushite) ont été revues et établies avec précision, dans le but de contrôler si elles sont compatibles avec les situations physico-chimiques rencontrées dans l'os en formation ; la folliculine a été utilisée pour provoquer une néoformation d'os chez le pigeon et la croissance de cet os a été étudiée à l'aide du radiophosphore.

Au cours des années ultérieures, des recherches ont été consacrées à l'utilisation de divers hexoses par le tissu musculaire ; on a fait usage du diaphragme isolé du rat dont le métabolisme glucidique a été étudié sous l'influence de l'insuline ajoutée directement au milieu d'incubation. La méthodologie et les effets du jeûne ont été précisés. La biosynthèse du glycogène a fait l'objet de recherches plus récentes : on s'est attaché plus particulièrement à la méthodologie, à la cinématique et à l'influence de l'insuline, de la cystamine et de la carnitine ; ici encore le diaphragme isolé du rat a été employé.

On s'est également intéressé aux propriétés physico-chimiques des nucléotides de l'adénine extraits du muscle, à leur analyse et à leur purification par chromatographie ; un nouveau nucléotide plus riche en phosphore que les précédents a été isolé : l'adénosine tétraphosphate ; ses propriétés physiques et chimiques, de même que sa struc-

ture ont été élucidées, son rôle physiologique éventuel et sa distribution tissulaire sont à l'étude.

Des recherches ont été consacrées à trois enzymes : l'hexokinase du muscle, la 5'-nucléotidase et l'apyrase qui catalysent la dégradation hydrolytique de divers nucléotides ; ces deux dernières enzymes ont été préparés et utilisés pour la détermination de la structure de l'adénosine tétraphosphate.

En collaboration avec les laboratoires de pathologie et thérapeutique générales, de microbiologie générale et médicale, ainsi qu'avec le laboratoire de recherches pour la protection des populations civiles, les recherches dans le domaine de la radiobiologie ont permis d'observer la radioprotection de l'animal (souris) et de bactéries par le fluoroacétate et une interprétation de cette radioprotection a été esquissée. Quant aux effets propres des radioprotecteurs sulfhydryles et disulfures sur la respiration cellulaire, sur le potentiel rédox des tissus et les hydroxylations dans le foie, ils font l'objet de recherches actuellement en voie de développement.

Avant la création de l'Institut supérieur d'éducation physique, il n'existait à notre Université aucun service de biométrie ; celui-ci a donc dû être constitué de toutes pièces quand, en 1935, l'Institut commença à fonctionner (directeur : F. Vandervael). Grâce à l'intervention de la Commission administrative du Patrimoine de l'Université, il fut possible d'acquérir un important matériel indispensable aux recherches biométriques : il a permis notamment d'appliquer à l'étude des types morphologiques la méthode constitutionniste italienne, alors fort répandue. Toutefois, l'Institut ne disposant en propre d'aucun local, l'utilisation de ce matériel fut relativement limitée jusqu'en 1939. A ce moment, l'abbaye du Val-Benoît ayant été attribuée à l'Institut, il fut possible d'y installer un laboratoire de biométrie bien équipé et qui connut très vite une grande activité. Malheureusement, les bombardements de 1944 détruisirent à la fois les bâtiments, les instruments et la bibliothèque, de même qu'une grande partie des fiches biométriques déjà recueillies.

Après la guerre, un laboratoire a pu être réinstallé à l'Institut d'anatomie dans des locaux qui abritent également le laboratoire d'anthropologie physique. Les recherches qui y ont été poursuivies ont porté surtout sur les aspects morphologiques de la croissance ; elles ont donné lieu à plusieurs thèses de doctorat en éducation physique. Les mensurations pratiquées sur plusieurs milliers d'enfants, d'adolescents et de jeunes gens des deux sexes ont permis d'établir un important fichier qui constituera, pour l'avenir, une précieuse documentation. Il n'est pas douteux que le laboratoire de biométrie pourra se développer encore

davantage quand il disposera, au Sart-Tilman, de locaux plus nombreux et surtout mieux adaptés au genre de travail qui y est fait.

Dans le service de physiologie spéciale de l'éducation physique, (directeurs : L. Brouha, Z. M. Bacq et G. Coppée), les premières recherches concernent l'adaptation cardiovasculaire à l'effort chez l'homme (en liaison avec le « Fatigue Laboratory » de l'Université Harvard, U.S.A.) et chez l'animal.

Le matériel de laboratoire, détruit lors des bombardements du Val-Benoît en 1944, a été reconstitué au cours des années qui suivirent la fin de la guerre avec l'aide du service de mécanique de la Faculté des sciences appliquées.

Chez des sportifs et des non-sportifs, adolescents ou adultes des deux sexes, bien portants ou atteints d'affections chroniques du système cardiovasculaire ou respiratoire, on a étudié les modalités d'adaptation à l'effort ; il a été possible d'établir une batterie fort complète de tests fonctionnels qui furent appliqués à des milliers de sujets pour la détermination objective de l'aptitude à l'effort sportif ou au travail.

Outre les études en laboratoire, de très nombreuses mesures de métabolisme ont été faites lors d'efforts sur les terrains de sports, en piscine (nage hivernale), lors de travaux agricoles ou industriels.

Pour l'étude plus approfondie de la ventilation pulmonaire forcée, a été construit un spiropgraphe original de haute fidélité ; chez des milliers de sujets, jeunes ou âgés des deux sexes, sportifs bien portants ou malades, on a établi la relation entre la surface corporelle, la taille debout ou assise d'une part, et d'autre part la capacité vitale, le volume expiratoire maximum/seconde et la ventilation maximum/minute. Les résultats de ces études ont été intégrés dans une enquête organisée par la Haute Autorité de la C.E.C.A. pour la normalisation des épreuves fonctionnelles respiratoires. Signalons aussi les deux appareils de respiration artificielle réalisés dans le service : un brancard basculant et un poumon d'acier.

A côté des efforts « cinétiques », on rencontre dans les différentes activités humaines, tant sportives qu'industrielles, une forme différente d'effort, « l'effort statique », qui, lorsqu'il est poussé à l'extrême, entraîne chez l'homme des réactions caractéristiques dont le mécanisme a été approfondi. Il a été possible de reproduire ces réactions chez l'animal.

Pour l'étude de la fonction musculaire chez l'homme, plusieurs installations ont été réalisées en vue d'enregistrements électromyographiques analytiques ou intégrés qui ont été utilisées pour l'analyse des mouvements, pour l'étude des muscles respiratoires et des manifestations de la fatigue.

Dans le domaine de la physiologie des organes des sens, les études ont porté sur la fonction auditive chez les mammifères et sur les récepteurs de vibrations chez la grenouille (sacculé et utricule). La fonction des canaux semi-circulaires a fait l'objet d'études approfondies durant plus de dix années ; ces études ont permis de préciser un certain nombre de techniques d'exploration de labyrinthes pathologiques chez l'homme.

Le laboratoire a enfin réalisé un certain nombre de films didactiques ou de recherche sur l'anatomie et la physiologie des organes labyrinthiques, sur les mouvements du corps en équilibre sur un pied, sur le step-test (analyse de mouvements), sur la conduite d'un ballon au football, sur des procédés de respiration artificielle, etc.

De ce qui précède, on pourra conclure que l'Institut supérieur d'éducation physique a poursuivi durant plus de trente années sa mission d'enseignement et de recherche malgré les multiples difficultés matérielles résultant du manque de locaux appropriés. Si la recherche fondamentale peut être poursuivie vaille que vaille dans des locaux provisoires, il n'en va pas de même pour la recherche appliquée qui exige des installations beaucoup plus importantes et des terrains de sport appropriés. Aussi faut-il prévoir que ces recherches appliquées prendront un essor nouveau et un développement toujours plus important lorsque l'Institut sera établi dans les nouveaux bâtiments du Sart-Tilman.

Georges COPPÉE.

L'Institut de chimie et de métallurgie propose à l'époque la chimie analytique, la chimie industrielle, l'électro-chimie, la physique

IX

La Faculté des sciences appliquées

Démarches et travaux qui ont abouti à la construction de nouveaux instituts de la Faculté technique, dénommée depuis 1938 Faculté des sciences appliquées, ont été décrits dans le précédent *Liber memorialis* ⁽¹⁾.

Au lendemain de la première guerre mondiale, l'exiguïté excessive des locaux, le nombre croissant des étudiants et l'ampleur du développement des techniques nouvelles rendaient indispensable la construction de nouveaux bâtiments. Cette construction, parallèlement à des études approfondies, exigea des démarches nombreuses et maintes fois contrecarrées pour acquérir les terrains du Val-Benoît et, ensuite, pour obtenir les fonds nécessaires.

Les premiers travaux d'aménagement datent de 1930. Poursuivis après des études complètes et coordonnées, pour l'ensemble de l'œuvre autant que pour ses détails, ils aboutirent aux remarquables réalisations de l'Institut de chimie et de métallurgie, de l'Institut du génie civil, de l'Institut de thermodynamique et de la Centrale thermo-électrique. Ces nouvelles constructions furent inaugurées par le roi Léopold III, le 26 novembre 1937, lors d'une séance académique solennelle qui se déroula à l'Institut du génie civil. En même temps, on célébrait le centenaire de l'École des mines de Liège. Cette cérémonie avait réuni de nombreuses personnalités, tant de notre pays que de l'étranger. Y prirent la parole le recteur Jules Duesberg, l'administrateur-inspecteur Marcel Dehalu, le ministre de l'instruction publique J. Hoste, le président de l'Association des élèves des écoles spéciales, A. de Roubaix, et Emile Jouguet, membre de l'Institut, qui s'exprima au nom d'Albert Caquot, Georges Claude, René Etienne et en son nom personnel, ces quatre savants éminents s'étant vu décerner le titre d'ingénieur *honoris causa* par le Conseil académique de l'Université de Liège.

L'Institut de chimie et de métallurgie groupait à l'époque la chimie analytique, la chimie industrielle, l'électro-chimie, la physico-

⁽¹⁾ *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935, Tome I, pp. 79 à 81.*

chimie, la métallurgie générale et la sidérurgie, ainsi que la métallurgie spéciale.

L'Institut du génie civil réunissait, en plus du génie civil proprement dit, l'hydraulique, l'architecture civile, l'architecture industrielle, l'exploitation des mines, la topographie, l'exploitation des chemins de fer.

Lors de leur inauguration, l'Institut de mécanique était encore en construction. Il abritera peu après les services de physique appliquée, de résistance des matériaux, les services de construction des machines relatifs au cours général (éléments de machines, hydraulique appliquée aux machines) et aux cours spéciaux (turbines à vapeur, machines-outils, moteurs à explosion et à combustion à grande vitesse, appareils de levage et de manutention), les services de technologie et de métrologie, d'aérodynamique et de construction des avions.

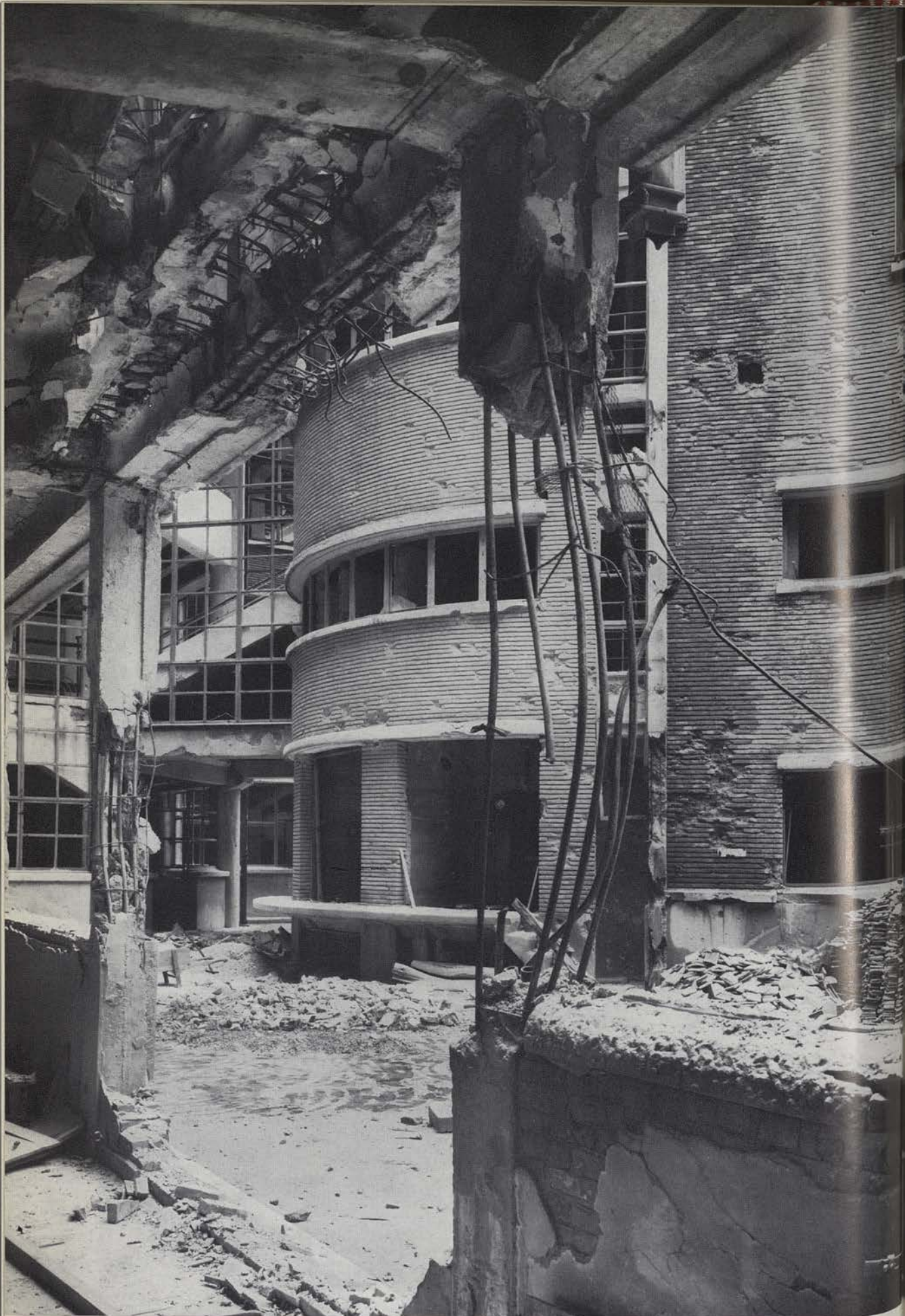
Le problème du chauffage de ces instituts et celui de leur alimentation en énergie électrique furent économiquement résolus par l'édification d'une centrale thermo-électrique. Son originalité mérite que l'on s'y attarde. La consommation de chaleur que requiert le chauffage de ces vastes bâtiments, consommation accrue par les nécessités de ventilation des grandes salles de cours et surtout des laboratoires de chimie et métallurgie, est si considérable qu'il importait de tirer le meilleur parti de l'énergie disponible dans le combustible. La production de vapeur à pression et température élevées permet, avec un faible complément de consommation, d'engendrer dans un groupe turbine-alternateur une énergie électrique importante. Ce même système permet en principe un chauffage économique. En fait, on employa le procédé du soutirage pour des raisons techniques et économiques. Toutefois, une telle solution, pour être acceptable, était encore subordonnée à la fourniture de l'énergie électrique excédentaire au réseau de distribution et à la fourniture intégrale de cette énergie pendant les périodes d'arrêt de la chaufferie (été et services de nuit en hiver). L'affiliation de l'Université de Liège au groupement coopératif « Union des centrales électriques de Liège-Namur-Luxembourg » répondit à ces conditions.

Par son aménagement, la centrale thermo-électrique a un rôle à la fois industriel et didactique ; elle constitue un prolongement important du laboratoire de thermodynamique. Elle offre un champ d'expérimentation à l'échelle semi-industrielle. Elle a fourni plus tard l'infrastructure nécessaire au développement rapide des recherches thermiques, à l'échelle européenne.

Pour terminer cette évocation d'une phase si importante de la vie de la Faculté des sciences appliquées, rappelons le propos de notre collègue P. Harsin dans le précédent *Liber memorialis* : « Le moins que l'on puisse dire, c'est que les noms de Marcel Dehalu et de Fernand



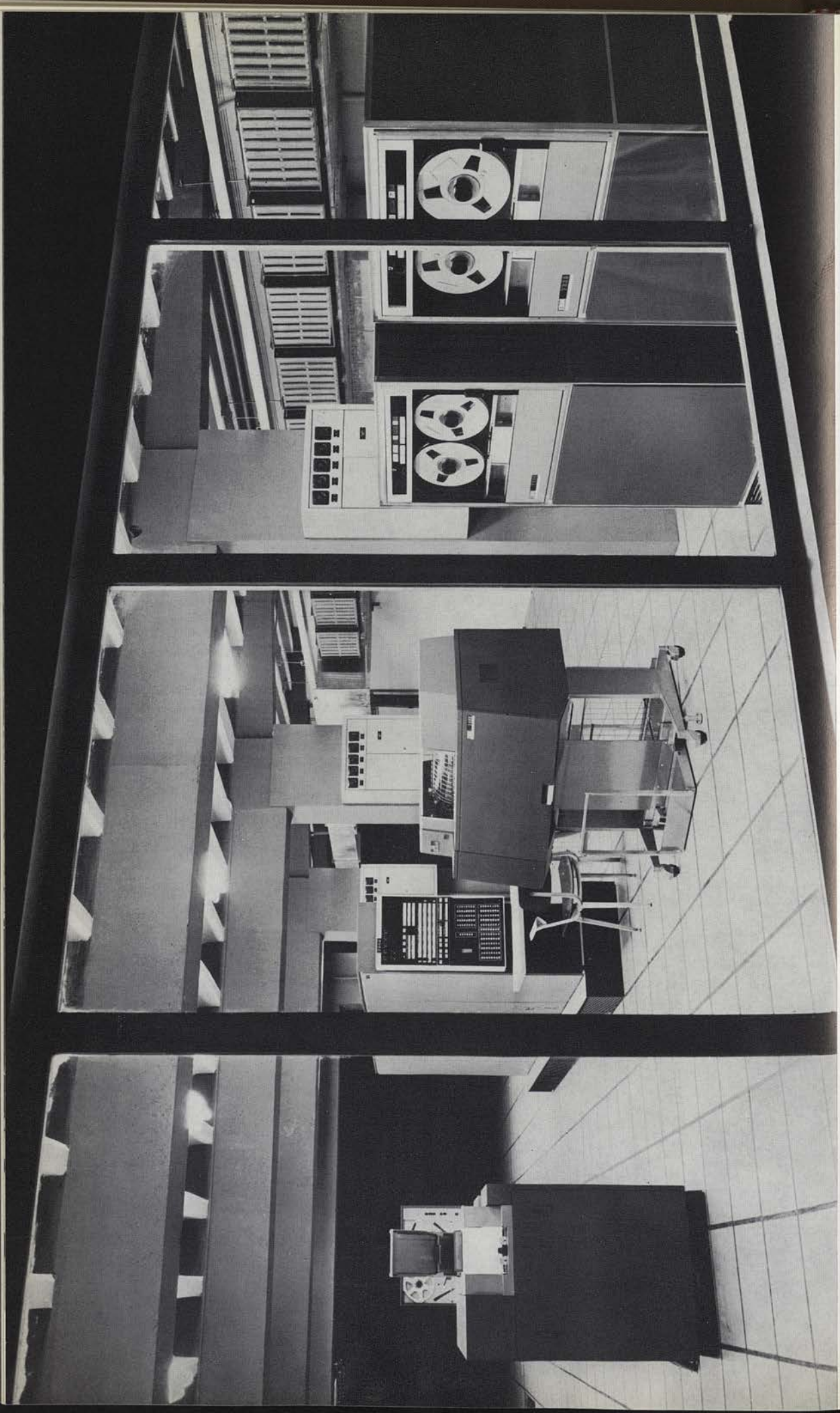
Le Val-Benoît en 1937



Le Val-Benoît en 1944



Le Val-Benoît en 1967



Le Bureau de calcul

Campus resteront attachés à l'édification de nos nouveaux instituts. » Il convient aussi de citer les noms des professeurs A. Puters, architecte de l'Institut de chimie et de métallurgie, R. Bidlot et J. Danze, qui entreprirent l'étude délicate du chauffage et de la ventilation, et de M. Moutschen, professeur à l'Académie royale des beaux-arts de Liège, architecte de l'Institut du génie civil.

La Faculté des sciences appliquées n'allait pas pouvoir longtemps utiliser ses nouveaux locaux.

En août 1939, la mobilisation touche le personnel universitaire et les étudiants. En mai 1940, la guerre nous frappe, suivie de quatre années d'occupation où les instituts s'efforcent avec un personnel réduit de dispenser leurs enseignements, de mettre notre jeunesse à l'abri des réquisitions de l'occupant, de sauvegarder le patrimoine et de préparer un avenir meilleur.

Mais les épreuves se multiplient surtout au début de 1944. Les instituts du Val-Benoît doivent être évacués devant le danger des raids de bombardement de deux objectifs militaires tout proches : le pont du Val-Benoît assurant la liaison ferroviaire avec l'Allemagne et l'importante gare de formation de Kinkempois. Les professeurs et leurs étudiants s'entassent dans les vieux instituts situés en ville. En même temps, aidés de leur personnel, ils s'attachent à mettre à l'abri des destructions les appareils de prix. On essaie d'en transporter une partie. Mais ces transports sont difficiles, on ne dispose guère que de charrettes à bras, et dangereux, car les bombardements s'amplifient.

L'Institut du génie civil et l'Institut de chimie et de métallurgie furent atteints de plein fouet, le premier par dix-neuf bombes de calibres allant de 250 à 1 000 kg, le second par dix bombes. L'Institut de mécanique et la centrale thermo-électrique ne furent pas touchés directement mais subirent de nombreux dégâts sous les violents effets de souffle.

Au lendemain de la libération, en septembre 1944, les bombardements allemands par avions et fusées, les V1 et V2 de sinistre mémoire, portent à leur comble les destructions dans la ville et dans l'agglomération liégeoise, au cours d'un hiver particulièrement rigoureux. Les cours sont suspendus et ne reprendront que progressivement pendant le printemps 1945. La paix revient le 8 mai 1945, dans un monceau de ruines.

Au Val-Benoît, les dégâts subis par l'équipement des laboratoires, les collections et les bibliothèques furent énormes, de même que ceux occasionnés aux bâtiments. Il importait avant tout de restaurer rapidement ceux-ci.

Une circonstance particulièrement favorable à la reconstruction fut le centenaire de l'A.I.Lg. (Association des ingénieurs diplômés par l'Université de Liège). L'A.I.Lg. avait décidé de célébrer en 1947, dans

l'éclat de la liberté recouvrée, le jubilé de son centenaire. Elle préparait deux manifestations grandioses : un congrès intitulé : « Passé, présent, avenir de notre industrie », visant à orienter l'industrie belge dans les voies nouvelles qui s'imposeraient à elle, et une exposition scientifique et technique du contrôle industriel (matières premières, fabrication, produits finis).

L'A.I.Lg. avait manifesté vivement le désir que l'Exposition et le Congrès se tiennent dans les instituts du Val-Benoît. Un élan magnifique se déclencha pour hâter leur restauration. Dans tous les milieux politiques, économiques et universitaires, les initiateurs trouvèrent les concours nécessaires à la réalisation de leur projet.

Lorsque le 9 août 1947 fut inauguré le « Salon international de la recherche scientifique et du contrôle industriel », les instituts universitaires de la Faculté des sciences appliquées au Val-Benoît étaient restaurés. Les terribles ravages de la guerre y étaient presque effacés.

Il restait à réparer les pertes dans les laboratoires et les bibliothèques. Grâce en grande partie à la générosité de l'A.I.Lg., de nombreux appareils et instruments exposés furent légués aux institutions de la Faculté des sciences appliquées. D'autre part, d'importants subsides lui furent octroyés par l'O.R.E. (Office de récupération économique), l'O.M.A. (*Office for Mutual Aid*) et dans le cadre du « Plan Marshall ».

Les libéralités des Etats-Unis d'Amérique envers notre Université, dont la Faculté des sciences appliquées a largement bénéficié, s'ajoutent à celles très importantes qu'ils lui avaient déjà octroyées après la première guerre mondiale. L'Université a solennellement exprimé sa gratitude à ce grand pays, le 4 mars 1952, lors de la remise de la médaille d'or de l'Université de Liège à Robert D. Murphy, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique.

Ces dons contribuèrent à affermir le personnel universitaire dans sa volonté de regagner ce que l'isolement de l'occupation, sinon de la captivité, lui avait fait perdre. En effet, les progrès de la science, nés des nécessités de la guerre, avaient été considérables et cet élan n'était pas sur le point de faiblir. D'autre part, la collaboration entre l'Université et l'Industrie s'était resserrée. Ce fait est constaté dans le discours de rentrée du recteur Braas, en octobre 1947, où il disait :

« L'alliance de la recherche scientifique et des industries a fait un pas énorme depuis 1927, depuis le discours du roi Albert à Seraing. Le F.N.R.S. d'abord, l'I.R.S.I.A. ensuite, ont servi de trait d'union. Mais l'exposition qui vient de prendre fin et les congrès qui se sont tenus au Val-Benoît ont rendu définitives les relations entre ceux qui recherchent et ceux qui construisent. L'usine est devenue tributaire de l'université, à laquelle elle vient demander des ingénieurs, des chefs, des

expériences et des essais. Les universités, de leur côté, reçoivent des usines une aide souvent substantielle, témoin la création récente à Liège du Centre de métallurgie physique » (devenu par après le C.N.R.M., Centre national de recherches métallurgiques).

Cette collaboration Université-Industrie est en fait sanctionnée par la loi du 20 avril 1953, complétée par celle du 3 mars 1958, qui stipule en son article 36 :

« Les universités sont autorisées à percevoir, suivant des règles que le Roi établit, des rétributions pour les prestations de tout ordre effectuées par elles... Ces rétributions sont attribuées au Patrimoine de l'Université. »

Le professeur F. Campus s'était de très bonne heure engagé dans cette voie lorsqu'il fonda les laboratoires de constructions du génie civil et d'hydraulique fluviale (directeurs : F. Campus jusqu'en 1952 ; F. Campus, R. Spronck et R. Dantinne jusqu'en 1956 ; puis F. Campus [émérite en 1964], R. Spronck, H. Louis [décédé le 15 avril 1966], R. Dantinne, J. Lamoën, et, depuis 1964, N. M. Dehousse, A. Fagnoul).

Dès leur création, ces laboratoires ont été destinés à l'enseignement, à la recherche et à la collaboration avec l'industrie. Un cercle d'établissements industriels renommés leur fit rapidement confiance ainsi que d'importantes administrations publiques.

Installés à l'origine dans une école désaffectée, les laboratoires ne cessèrent de se développer. L'activité déployée a exigé une première extension en 1962 par la création d'un nouveau laboratoire d'hydraulique fluviale, de constructions hydrauliques et de mécanique des sols. En 1965, deux nouvelles halles réservées aux essais des pièces soudées et des éléments en béton armé furent encore adjointes à l'ensemble.

Alors qu'en 1930 le professeur Campus ne pouvait compter que sur l'aide d'un seul préparateur, actuellement les membres du personnel technique sont au nombre de soixante-quinze, les collaborateurs scientifiques, au nombre de quinze.

Ainsi se sont très heureusement développés des laboratoires d'essais et de recherches qui ont rendu d'éminents services à l'enseignement, à la technique et à l'économie nationale. En outre, les résultats obtenus par ces laboratoires ainsi que par le Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du génie civil (C.E.R.E.S.) leur ont acquis un renom international. Le C.E.R.E.S., depuis sa création en 1945 par F. Campus, a organisé à Liège de multiples séances d'études et publié nombre de mémoires de haute valeur scientifique.

Parmi les nombreux événements qui marquèrent la vie de ces services au cours des trente dernières années, mentionnons, en 1938, la visite de Herbert Hoover, ancien président des Etats-Unis, en 1953 celle de Huntington Gilchrist, chef de mission de la *Mutual Security Agency*

pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, et en 1956, la visite du roi Baudouin. Enfin en 1964, eut lieu une cérémonie d'hommage au professeur Campus lors de son admission à l'éméritat.

Le service de constructions navales (directeur : R. Spronck) dispose d'installations servant à l'enseignement et à la recherche dans les domaines de la théorie du navire et de l'architecture navale ; elles font partie du laboratoire d'hydraulique fluviale de l'Institut du génie civil. Un canal du laboratoire est équipé d'une installation de remorquage de modèles de carènes permettant notamment l'étude de la résistance à l'avancement et celle de la propulsion des bateaux.

Le laboratoire d'hydraulique générale a été inauguré en 1937 (directeurs : A. Schlag jusqu'en 1961, puis J. Lamoën). A l'époque, il était installé à l'Institut du génie civil. Il participa à l'Exposition de l'eau à Liège, en 1939, en y aménageant un petit laboratoire en fonctionnement.

Fortement endommagé en 1944, il fut reconstruit à partir de l'année suivante dans un local indépendant de l'Institut de mécanique. Il prit part à l'exposition du centenaire de l'A.I.Lg. par des essais sur modèles réduits de diverses espèces, notamment du bathyscaphe du professeur Picard. Par ses nombreuses recherches, il étendit son renom bien au-delà de nos frontières.

Le laboratoire d'exploitation des mines a été créé en 1935 (directeurs : L. Denoël jusqu'en 1942 ; H. Labasse de 1946 à 1965). Ses activités, consacrées d'abord à la préparation des charbons, se sont ensuite portées sur les mesures de pression des terrains.

En 1938 a été fondé un laboratoire de photo-élasticimétrie (directeur : A. Pirard). Il a reçu des visiteurs et des chercheurs de tous les continents et est bien connu à l'heure actuelle des spécialistes. Installé initialement à l'Institut du génie civil, ce laboratoire a été transféré dans le nouvel Institut de mathématiques au Val-Benoît.

Le laboratoire de photogrammétrie a été créé en 1937 par le professeur Marcel Dehalu (directeurs : M. Dehalu jusqu'en 1943 ; L. J. Pauwen jusqu'en 1963 ; L. Hermans jusqu'en 1965, puis P. Wisser). Conscient de l'importance que cette technique allait prendre dans les développements modernes de la topographie et de la géodésie, Marcel Dehalu constitua d'emblée une unité de travail parfaitement équipée pour l'enseignement, la recherche et les applications pratiques. La dotation initiale en matériel de prise de vues et de restitution comprenait un stéréoplanigraphe Zeiss et ses accessoires.

En 1945, avec l'accord du ministre de l'instruction publique et à la demande des autorités militaires américaines, il fut décidé que le matériel du laboratoire de photogrammétrie et son personnel seraient

transférés à Honolulu, en vue de participer activement à l'effort de guerre américain. La fin de la guerre dans le Pacifique rendit inutile le projet.

A la demande du Ministère des colonies, ce laboratoire étudia pendant les années 1946 à 1950, les méthodes à employer pour établir la carte du Congo à partir de photographies aériennes. Il fut en outre chargé de former le personnel scientifique et technique à l'emploi de ces méthodes. En reconnaissance pour les services rendus, la colonie fit don au laboratoire d'un matériel très coûteux comprenant principalement un restituuteur universel de Santoni et un redresseur de Wild. Prochainement, ces installations seront dotées de perfectionnements récents tels que automatisation de l'exploitation, photographie super-grand angulaire et triangulation analytique. Ces perfectionnements permettront l'étude théorique et pratique des aspects les plus avancés de la photogrammétrie.

Le développement du service de chimie industrielle inorganique et de chimie des matériaux techniques (directeurs : G. Batta jusqu'en 1952, puis E. Leclerc) a conduit à l'extension de leurs laboratoires et notamment à la création du Centre belge d'étude et de documentation des eaux (CEBEDEAU), du Centre belge d'étude et de documentation de l'air (CEBEDAIR) et du Centre d'étude des matières plastiques (C.E.P.). Le contact des chercheurs attachés à ces Centres avec les membres du personnel scientifique universitaire fournit, aux uns et aux autres, des occasions constantes d'enrichissement dont bénéficient l'enseignement et la recherche.

Les laboratoires de chimie industrielle organique (directeurs : A. Gillet jusqu'en 1962, A. Lefebvre depuis 1963) ont poursuivi inlassablement, depuis bien avant la guerre, de nombreuses recherches en vue de valoriser les combustibles solides, principalement le charbon, et d'établir la structure de ces matières et leur évolution. Cette activité, partagée entre la science et ses applications, est très appréciée par les milieux industriels et scientifiques, tant belges qu'étrangers.

A partir de 1947, après la restauration des Instituts du Val-Benoît, un Centre de chimie-physique moléculaire a été progressivement développé sous la direction de L. D'Or. Il comporte une section de spectroscopie moléculaire des ondes électromagnétiques, à présent plus spécialement orientée vers des études structurales à l'état solide et vers des recherches relatives aux complexes moléculaires, une section consacrée à la physico-chimie des états ionisés des molécules et qui a pris en ces dernières années une extension considérable, enfin une section de physico-chimie des surfaces qui a pour but l'analyse des processus de catalyse hétérogène et plus particulièrement l'étude des phénomènes d'adsorption des gaz sur les métaux.

Le service de métallurgie générale et de sidérurgie (directeurs : H. Thyssen jusqu'en 1956, puis P. Coheur) a étendu ses activités par la création des laboratoires de métallurgie physique et de physique du métal, dotés notamment des appareillages modernes de diffraction des rayons X, d'un microscope électronique Siemens et d'une sonde électronique Cameca.

Les laboratoires du service de métallurgie des métaux autres que le fer — service dénommé par la suite « métallurgie des métaux non ferreux » (directeurs : M. Rey jusqu'en 1945 ; E. Frenay depuis 1947) — avaient comme objectif des études relatives à la métallurgie extractive. Outre les laboratoires de chimie analytique, de métallurgie par voie humide et de ceux par voie sèche (les fours), un laboratoire de préparation des minerais commençait à être installé lorsque survint la guerre et ses destructions.

Ce n'est qu'en 1947, lorsque les bâtiments furent remis en état, que purent commencer les travaux de rééquipement des laboratoires. Ceux-ci ont été progressivement poursuivis et, actuellement, ces laboratoires disposent d'installations permettant d'effectuer toutes recherches dans les domaines de préparation des minéraux et de métallurgie extractive.

Par sa collaboration au Centre interfacultaire des sciences nucléaires, le service précité a commencé l'installation d'un laboratoire de recherches dans le domaine des matériaux utilisés dans les réacteurs nucléaires. Le manque de locaux au Val-Benoît oblige à retarder le développement de ce laboratoire jusqu'à son transfert au Sart-Tilman.

Semblablement, le service de chimie analytique s'est adjoint sous la direction de G. Duyckaerts, un laboratoire de recherches de radiochimie installé au Val-Benoît, et dont l'activité a pour objet :

- les recherches chimiques et physico-chimiques sur les éléments transuraniens allant jusqu'au californium ;
- les analyses des métaux très purs par activation aux neutrons ;
- l'utilisation de traceurs radio-actifs pour l'étude de processus analytique ou chimique.

Le service de résistance des matériaux, dirigé jusqu'en 1944 par A. du Chesne, ensuite à partir de 1946 par Ch. Massonnet, est installé depuis cette époque à l'Institut du génie civil. Par après, ce service a été réuni à celui de stabilité des constructions (directeur : A. de Marnette jusqu'en 1954, Ch. Massonnet depuis 1955). Le laboratoire du service de résistance des matériaux et de stabilité des constructions a été agrandi en 1965 par la construction d'une nouvelle halle d'essais qui est notamment dotée d'un équipement très moderne en machines de fatigue. L'ancien local a été réaménagé de façon à agencer plus ration-

nellement les nombreuses machines-outils et à disposer d'un local thermostatique avec dalle pour essais sur modèles.

Outre ses nombreux travaux sur la fatigue des matériaux, ce service s'est particulièrement attaché, ces dernières années, à l'étude de la plasticité et du comportement à la ruine des constructions. Les contributions très importantes qu'il a apportées dans ces domaines lui ont valu une large audience internationale.

Les services de physique appliquée, de thermodynamique et de mécanique appliquées aux machines thermiques ont été dirigés successivement par A. du Chesne jusqu'en 1944, R. Bidlot et J. Danze jusqu'en 1950, J. Danze et G. Burnay jusqu'en 1964, G. Burnay seul par la suite. Avec le laboratoire d'analyse des champs et de méthodes analogiques créé par G. Burnay, cet ensemble fort important occupe désormais l'Institut de thermodynamique, lui-même en liaison avec la Centrale thermo-électrique universitaire et les locaux adjacents de l'Institut de mécanique. Des stations expérimentales d'essais et de recherches, placées dès 1947 sous la direction de G. Burnay, s'y sont largement développées depuis, dans le triple domaine des recherches fondamentales objectives interdisciplinaires se rattachant à la thermophysique, des recherches appliquées à la thermique industrielle et des recherches de développement dans le domaine du chauffage et de la climatisation. Entreprises à la faveur d'une infrastructure exceptionnelle, avec des équipements de recherche originaux, ces études multiples se sont développées depuis 1955 dans le cadre du C.E.D.R.I.C. (Centre d'étude, de documentation et de recherche pour l'industrie du chauffage et de la climatisation). Des contacts avec de nombreux pays étrangers illustrent fort heureusement l'étroite interdépendance de la recherche objective et du développement des communautés humaines.

Une série de colloques ou de congrès ont jalonné ces activités en 1957 et 1958, 1960, 1962 et 1966.

Ce n'est qu'en 1939 que le service de construction des machines fut transféré dans le nouvel Institut de mécanique du Val-Benoît (directeurs : Ch. Hanocq jusqu'en 1950, A. Schlag et L. Leloup jusqu'en 1960, puis L. Leloup). Il y disposa de deux grands laboratoires, dont l'un fut à l'origine essentiellement consacré à l'étude des problèmes de la lubrification et l'autre, uniquement à l'hydraulique appliquée aux machines (pompes et turbines).

Lors des bombardements de 1944, l'Institut de mécanique n'avait pas été atteint de plein fouet, ce qui permit une remise en état plus rapide des locaux. Le service y fut réinstallé dès 1946. L'année suivante, il participa à l'exposition du centenaire de l'A.I.Lg. où il montrait, en fonctionnement, un laboratoire de recherche dans le domaine du graissage. A partir de 1950, ce service s'est de plus en plus étoffé en person-

nel et matériel de recherche ; ses laboratoires ont contribué au développement de la pratique de l'équilibrage dynamique des rotors dans les usines et ateliers du bassin. En 1956, il a organisé, avec le concours de l'A.I.Lg., le premier cycle d'études postuniversitaires qu'il a consacré à la lutte contre les vibrations industrielles. Au cours des cinq dernières années, il a effectué des recherches sur les vibrations dans les machines-outils. Parallèlement, il poursuivait les recherches dans le domaine du graissage.

Le service de technologie et de métrologie occupa le nouveau bâtiment de mécanique du Val-Benoît en 1939 (directeurs : P. Chantraine jusqu'en 1946 ; P. Chantraine et E. Bodart jusqu'en 1956, puis E. Bodart). Il y installa un laboratoire de technologie, principalement de coupe des métaux, et un laboratoire de métrologie dimensionnelle dont les premières acquisitions dataient de deux ans auparavant. En 1946, ce service, comme le précédent, fut réinstallé au Val-Benoît et participa également, l'année suivante, à l'Exposition du centenaire de l'A.I.Lg. A partir de cette date, les laboratoires de technologie et de métrologie ont pris une grande extension, sous l'impulsion des demandes croissantes émanant d'ateliers de mécanique de précision tant de la région que du pays. Des recherches importantes furent entreprises, à l'échelon national, sur « l'usinabilité » des métaux et sur les vibrations dans les machines-outils et, à l'échelon international, sur la coupe des métaux. Ce dernier problème fut l'objet de plusieurs symposiums et colloques internationaux dans les locaux du service. En 1965, sous l'égide de l'Université, ce service a organisé des réunions du « Collège international pour l'étude scientifique des techniques de production mécanique » qui eurent lieu à l'Institut de mécanique. L'apport scientifique et technique des services de construction des machines, de technologie et de métrologie, résultat de nombreuses et fructueuses recherches, leur ont ouvert une large audience tant dans notre pays qu'à l'étranger.

Le laboratoire de moteurs à combustion interne à régime rapide était inexistant en 1940 mais les locaux nécessaires étaient prévus et un programme d'équipement avait été établi. Malheureusement, la guerre qui survint et les difficultés qui suivirent la libération ne permirent pas d'entrer dans la voie des réalisations. Comme il devait être émérite deux ans plus tard, en 1948, le professeur D. Jacovleff, titulaire de la chaire, décida de laisser les choses en état. Il ne voulait pas imposer un plan d'organisation à son successeur. Ceux qui l'ont connu comprendront l'élégance de son geste. Entre-temps, le professeur D. Jacovleff avait obtenu, par ses relations personnelles, que le colonel L. S. Fulwider fasse don à l'université d'une collection de moteurs et pièces détachées préparés du point de vue didactique. Il s'agit d'un

ensemble remarquable tant par sa qualité que par son importance et qui se trouve exposé au premier étage de l'Institut de mécanique. Une plaque commémorative rappelle ce don important.

L'équipement du laboratoire de moteurs à combustion interne (directeur : J. Ducarme) n'a commencé qu'en 1952. Les besoins auxquels celui-ci répond sont doubles : permettre aux étudiants d'exécuter les travaux pratiques correspondant aux enseignements théoriques reçus d'une part, d'autre part donner la possibilité d'effectuer des recherches.

Celles qui sont en cours depuis déjà plusieurs années sont centrées sur deux thèmes différents : la pollution atmosphérique par les moteurs à combustion interne et l'influence des lubrifiants dans l'usure des moteurs.

Les travaux sur la pollution atmosphérique ont débuté par la création et la mise au point d'un « fumimètre » à dispersion réduite. Cet instrument a permis d'étudier les facteurs influençant la formation des fumées émises par les moteurs diesel, et d'aborder l'étude des moyens susceptibles de réduire leur importance.

Dans le domaine de l'usure des moteurs et du comportement des huiles de graissage, les recherches ont porté sur une méthode utilisant les radiotraceurs et présentant l'avantage de ne pas nécessiter le démontage du moteur et de suivre les phénomènes d'usure pas à pas. Cette méthode a permis d'obtenir, avec une précision inconnue jusqu'à présent dans ce domaine ingrat, des résultats reproductibles et de nature à remettre en question certains principes appliqués jusqu'à présent au graissage des moteurs.

Lors de la succession du professeur E. Allard en 1951, la restructuration de la section aéronautique permit un nouvel essor à cette section. Le nouveau titulaire de l'aérodynamique appliquée, F. Haus, développa l'équipement de la petite soufflerie, lui conférant enfin les fonctions didactiques pour lesquelles elle avait été prévue. Simultanément, il développait les aspects théoriques et les méthodes de simulation dans le domaine de la mécanique du vol. Depuis son accession à l'éméritat en 1966, son enseignement a été confié à J. Smolderen, directeur technique à l'Institut Von Karman de dynamique des fluides (Rhode-Saint-Genèse), ce qui a encore renforcé les liens de collaboration avec le laboratoire le mieux équipé de Belgique dans les domaines de la mécanique des fluides.

Le second titulaire, B. Fraeijs de Veubeke, chargé de l'enseignement des structures aéronautiques, a créé un laboratoire d'essais statiques et dynamiques des structures et introduit l'enseignement de l'aéroélasticité.

Jusqu'en 1964, l'Institut électrotechnique Montefiore abritait tous les services du domaine de l'électricité. L'augmentation ininterrompue

de sa population estudiantine et l'élargissement continu des champs de recherches ont rendu nécessaire, à partir de cette date, le transfert des services d'électricité théorique et d'électronique au Val-Benoît, le premier à l'Institut du génie civil, le second à l'Institut de mathématiques.

Les laboratoires didactiques et de recherches se sont progressivement agrandis en même temps que leurs équipements se sont modernisés. Ils ont été visités par de nombreux professeurs et ingénieurs réputés de l'étranger et ont reçu, ces dernières années, dans le cadre des échanges culturels, de jeunes chercheurs de diverses nationalités qui sont venus s'y perfectionner. Mains colloques et réunions scientifiques ont été organisés à Liège, notamment les journées d'études internationales sur l'électronique appliquée à l'industrie en 1953 et le congrès international d'acoustique en 1965.

Les laboratoires des cours intitulés : « Théorie de l'électricité et du magnétisme — mesures électriques » et « Electronique » ont été dirigés par F. Dacos jusqu'en 1962 et, depuis 1964, par A. Calvaer, J. Listray, G. Cantraine. Les recherches qui s'y sont poursuivies ont apporté des contributions remarquées dans divers domaines tels que les phénomènes oscillatoires, l'entretien des oscillations par la triode, la génération et la propagation des ondes ultracourtes, les accumulateurs au plomb et au fer-nickel.

Les laboratoires d'électrotechnique générale (directeur : P. Fourmarier J^r) ont entièrement réalisé un pont de Schering de haute précision, lequel a permis d'effectuer d'intéressantes mises au point dans le comportement des diélectriques et d'obtenir dans ce domaine des résultats très remarquables. Ces dix dernières années, une section d'études fondamentales et industrielles des diélectriques liquides et solides s'est considérablement développée. D'autre part, un laboratoire d'essais à haute tension, comprenant un transformateur à trois étages pouvant développer 450 kV à partir du réseau à 50 Hz et un générateur d'ondes de choc permettant d'atteindre en crête 1 200 kV, travaille en étroite collaboration avec le secteur industriel, auquel il apporte un concours très apprécié. En outre, une installation permettant l'essai des diélectriques sous des surtensions correspondant aux surtensions de manœuvre sera mise en service au début de l'année 1967.

Les laboratoires de construction des machines électriques (directeur : J. Kuntziger jusqu'en 1948, puis P. Louon) et celui d'installations électriques (directeur : H. Chauvin jusqu'en 1945, puis M. Rousseau) se sont attachés, le premier, aux recherches sur le contrôle des propriétés des matériaux magnétiques, l'exploration des champs magnétiques dans les machines électriques et, tout récemment, sur le bruit

engendré par ces machines ; le second, aux recherches sur le calcul des lignes à haute tension continue et sur l'effet couronne.

Le laboratoire d'électro-acoustique (directeur : J. Frenkiel) a été créé en 1946. Il est doté d'une chambre sourde et d'un équipement moderne qui lui ont permis, d'une part, d'apporter des contributions dans le domaine de la réverbération et dans celui de l'isolation acoustique, et, d'autre part, de procéder à l'étude qui a servi de base à la normalisation internationale de l'oreille artificielle.

P. Fourmarier Sr. a dirigé les enseignements et les recherches dans les diverses branches de la géologie jusqu'à son accession à l'éméritat en 1948. Toutefois, en 1945, M. Legraye a été chargé du service de géologie appliquée. En 1948, les cours de géologie générale, géologie appliquée, prospection géophysique et minière, géographie minière et industrielle, hydrogéologie furent attribués à M. Legraye et à L. Calembert et séparés des enseignements similaires propres à la Faculté des sciences. Au décès de M. Legraye en 1958, la Faculté des sciences appliquées restructura l'ensemble des enseignements de manière à associer étroitement la géologie générale et appliquée, à promouvoir leur collaboration avec les autres services et à développer la prospection géophysique et minière confiée en 1961 à P. Evrard.

Actuellement, L. Calembert et ses collaborateurs ont équipé et diversifié des laboratoires spécialisés, consacrés à la géologie générale (sédimentologie, chimie des roches), et à la métallogénie, à la géologie de l'ingénieur, à l'hydrogéologie, dans la mesure où le permettait l'espace disponible au bâtiment central, place du XX-Août, et au château Lamarche au Val-Benoît. Dès à présent, les différents cours sont orientés en fonction des objectifs des diverses sections d'ingénieurs. Le transfert au Sart-Tilman permettra de réaliser la pleine expansion de recherches dont plusieurs, menées en travail d'équipe interdisciplinaire, concernent des problèmes et des projets importants d'intérêt national et international.

L'enseignement de la physique du globe et la direction des stations scientifiques de Kanne et de Manhay (Observatoire magnétique Marcel Dehalu), assumés jusqu'en 1963 par L. J. Pauwen, ont été confiés par la suite à P. Evrard. De la sorte, les activités et recherches dans les domaines de la géophysique théorique et appliquée ont pu être groupées dans un laboratoire unique. L'Université de Liège est la seule en Belgique à avoir développé de tels enseignements, aussi ce laboratoire a-t-il été invité à participer à des recherches communes sur le plan international.

Un important Centre de calcul et de traitement de l'information, équipé des moyens électroniques de calcul les plus modernes, a été créé en 1957 (directeur : M. Linsman). Installé actuellement à l'Institut

de mathématiques, il comprend deux puissants ordinateurs. L'un d'eux est pourvu de bandes magnétiques et d'une pile de disques ; son équipement périphérique comporte notamment une table traçante incrémentielle. En outre, une prochaine extension de cet ordinateur permettra son travail en partage de temps et sa commande à distance par les réseaux téléphoniques et télégraphiques.

Ce centre, en constante expansion depuis sa création, apporte son concours aux divers services de l'Université, à quelque discipline qu'ils appartiennent, en matière de calcul comme dans le traitement d'information de toute nature : calculs scientifiques, calculs techniques, recherche opérationnelle, simulation de processus, recherche documentaire, travaux de linguistique appliquée, informations hospitalières et enseignement automatique.

Les nouvelles acquisitions scientifiques et leurs répercussions dans le développement des techniques se sont accentuées à un rythme sans cesse croissant, surtout depuis la fin de la guerre. La Faculté des sciences appliquées a remanié inlassablement ses enseignements en vue de les maintenir au niveau de cette évolution de plus en plus rapide. Déjà en 1935, il avait été reconnu nécessaire de scinder la chaire d'électricité et de ses applications industrielles ; trois, puis plus tard deux titulaires, ont partagé la charge.

En 1937, le cours de théorie de l'appareillage des industries chimiques, prémices d'un enseignement de génie chimique assumé jusqu'alors par un seul professeur, était amplifié et réparti entre deux nouveaux titulaires. La même année, un cours d'épuration des eaux était créé, accompagné, deux ans plus tard, d'un autre traitant de la technique sanitaire.

Dès 1946, alors que la vie normale reprenait à l'Université, l'enrichissement des connaissances et la spécialisation entraînaient l'augmentation du nombre de chaires. Après la chimie, l'expansion atteignait le domaine de la géologie, de la mécanique et des constructions industrielles. Parallèlement, de nouveaux cours étaient créés, notamment : électro-acoustique, métallurgie physique et spectroscopie, applications de la soudure aux constructions. La liste des cours faits à la Faculté des sciences appliquées, reproduite pages 348-369 du présent volume, donne les détails de cette expansion dans les diverses disciplines.

Si l'extension des cours traditionnels et la création de cours nouveaux favorisaient la recherche et l'enseignement en les maintenant au niveau du progrès, en revanche les programmes des diverses sections s'amplifiaient et cela finit par aboutir à une surcharge exagérée des études. Celle-ci obligea la Faculté à revoir ses programmes. En 1951, après un long travail, on décida une réduction des heures de cours et

de travaux pratiques, principalement dans les enseignements non spécifiques à chaque section et dans les enseignements non fondamentaux.

Jusqu'alors, l'enseignement de la radio-électricité s'était accru de l'électronique, englobant partiellement l'ancien cours de physique du rayonnement. La formation des ingénieurs de cette spécialité les destinait de plus en plus à l'étude du développement des télécommunications et des télétransmissions, tant dans le domaine privé de la construction et de l'exploitation que dans le secteur des régies d'exploitation.

Afin de faciliter le recrutement des régies, l'Université de Liège a conféré, à partir de 1951, le grade légal, et accessoirement le grade scientifique, d'ingénieur civil électricien (électronique) à la place du grade uniquement scientifique d'ingénieur radio-électricien. Pour le différencier du grade qui, depuis de nombreuses années, sanctionnait les études spécifiques de l'électricité et ses applications industrielles, ce grade a été conféré au titre légal comme au titre scientifique sous la dénomination d'ingénieur civil électricien (électrotechnique).

Les développements grandissants de l'aéronautique avaient conduit à une situation semblable ; aussi, dès 1953, le grade scientifique d'ingénieur des constructions aéronautiques a été remplacé par celui d'ingénieur civil mécanicien (constructions aéronautiques), conféré depuis au titre légal, et accessoirement au titre scientifique.

Cependant, cette solution ne répondait pas aux aspirations des officiers et des ingénieurs qui cherchaient à acquérir une formation de base dans le domaine de l'aéronautique. Le grade complémentaire de même dénomination que le précédent comprenait des matières étrangères au but visé et augmentait trop la durée des études. Cet inconvénient fut éliminé par la création, en 1958, du grade scientifique complémentaire d'ingénieur d'aéronautique.

La Faculté obtint, en 1955, après de patientes insistances, la création du grade scientifique d'ingénieur physicien. En effet, les découvertes de la physique moderne sont dès maintenant l'objet d'applications tellement nombreuses qu'elles réclamaient des ingénieurs spécialement formés.

Dans l'intervalle de 1952 à 1958, de nouveaux cours furent instaurés, tels que traction électrique, notions de déontologie de l'ingénieur et d'organisation du travail, photo-élasticité. D'autre part, l'essor considérable des applications industrielles des sciences nucléaires et celui des calculatrices électroniques nécessitèrent la création de nombreux cours facultatifs, dont certains devinrent soit obligatoires, soit à option (cf. liste pp. 359 et suivantes).

Cette prolifération de cours devenait une nuisance à l'unité de l'enseignement, par le fait qu'elle entraînait une dispersion des efforts

de l'étudiant au détriment de sa formation intellectuelle. D'autre part, l'insuffisance de coordination des nombreux enseignements, dont la matière souvent s'amplifiait, entraînait à nouveau une surcharge exagérée des études.

L'éclatement des chaires était en partie responsable de cet état de choses. Le premier remède fut apporté en 1958 par le Conseil d'administration et par la C.A.P.U. (Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège), qui avaient décidé de créer un cadre d'associés de l'Université, anticipation des grades de chargés de cours associés et de professeurs associés dont le projet de création était soumis au ministre de l'instruction publique de l'époque.

Comme le mentionne R. Demoulin dans son introduction, le principal objectif de cette innovation, repris d'ailleurs dans la loi du 14 décembre 1960 instaurant les grades d'associés, était précisément d'éviter l'éclatement des chaires en permettant de regrouper les enseignements se rattachant à une même discipline dans une seule chaire, ou exceptionnellement dans plusieurs chaires.

La matière qu'un associé est chargé d'enseigner est précisée et délimitée par le titulaire de la chaire, qui assume de ce fait la responsabilité de l'entièreté de l'enseignement qui lui est confié. La coordination de l'enseignement pouvait ainsi être réalisée au sein de chaque chaire. Mais il restait à résoudre des problèmes très importants et beaucoup plus difficiles : coordonner l'ensemble des études d'ingénieur, remédier à la surcharge de ces études et assurer une solide formation aux jeunes diplômés.

Entre-temps, la réforme des études était devenue une préoccupation commune à toutes les Facultés. Dans son discours rectoral du 4 octobre 1958, M. Dubuisson déclarait : « Ce n'est pas à apporter des amendements, même profonds, à un régime inadéquat que peut se limiter notre action. Nous devons repenser l'Université dans le cadre de la vie moderne, dans le cadre d'une humanité en marche. »

Pendant son décanat, E. Frenay s'attaqua à l'important problème de la réforme des études d'ingénieur. Les études d'ingénieur doivent donner et la formation générale de l'ingénieur et la formation spécifique d'ingénieur d'une section déterminée. Pour atteindre ce but, il importait de fixer et de coordonner les enseignements dans chaque section, d'éviter les répétitions et de supprimer dans les cours oraux les parties descriptives au bénéfice des parties formatives.

Du fait que le déroulement complet des études d'ingénieur était en cause, la Faculté des sciences appliquées se déclara convaincue que toute réforme de ces études serait inopérante si leur coordination au cours des cinq années n'assurait pas leur unité de conception et de direction. Cette mission de coordination, assignée à un conseil des

études, fut confiée à E. Frenay, professeur à la Faculté des sciences appliquées, et L. D'Or, professeur à la Faculté des sciences, enseignant en candidature.

D'autre part, pour chaque section d'ingénieurs fut constituée une commission comprenant les professeurs enseignant dans celle-ci. Leur tâche fut d'établir, avec leur importance horaire, la liste des matières et des travaux pratiques susceptibles de donner une formation solide au diplômé de cette section. De là, le conseil des études pouvait dégager les matières communes aux diverses sections et, avec le concours de celles-ci, uniformiser l'ampleur des cours spécialisés, et finalement limiter la charge annuelle des étudiants. Ce travail particulièrement ingrat ne put aboutir qu'à la suite de très nombreuses études, de longues discussions et grâce à l'esprit de collaboration dont ont fait preuve les professeurs intéressés.

La réforme des études a apporté des modifications importantes dans les sections d'ingénieur. Aux sections traditionnelles des électriciens d'une part, des mécaniciens d'autre part, elle substitue une section unique d'électriciens-mécaniciens, afin de pallier la modeste des connaissances en électricité des mécaniciens, en mécanique des électriciens, et de répondre ainsi aux exigences actuelles des milieux industriels. Cette solution consiste à réunir les enseignements généraux de caractère fondamental avec ceux de base en électricité et en mécanique, et de les compléter par des enseignements plus approfondis marquant par leur nature, soit une « tendance électricité » dans la formation, soit une « tendance mécanique », soit encore une « tendance constructions aéronautiques ».

En 1962, l'importance croissante des recherches spatiales et des techniques qui y sont associées, ainsi que la décision de la Belgique de participer activement aux organismes européens ELDO (*European Launcher Development Organisation*), et ESRO (*European Space Research Organisation*), ont incité l'Université à organiser un enseignement correspondant. C'est l'origine de la « tendance techniques spatiales », devenue une des orientations accessibles à la section des ingénieurs physiciens et à celle des ingénieurs électriciens-mécaniciens.

Pour faire face aux exigences issues des progrès incessants qui caractérisent la vie moderne, il a été indispensable de créer des enseignements nouveaux. Souvent ils n'ont pu être incorporés dans les programmes de certaines sections que sous la forme de cours à option ou de cours facultatifs, voire même sous la forme de cours libres. Ils sont mentionnés dans la liste des pages 359 et suivantes.

Cette réforme des études postulait implicitement une autre réforme : celle des méthodes d'enseignement. Afin de rendre le travail des étudiants plus personnel et plus actif, on décida de les répartir en

groupes de vingt environ et de confier la conduite des travaux pratiques d'un groupe à un moniteur. Le personnel scientifique et le cadre des aspirants du F.N.R.S. ne pouvaient réunir qu'un nombre beaucoup trop restreint de moniteurs ; le complément fut obtenu grâce à la collaboration de professeurs de l'enseignement moyen pour les candidatures et d'ingénieurs de l'industrie pour les trois dernières années.

La réforme des études d'ingénieur fut appliquée en octobre 1962 à la première année de candidature ; elle fut étendue successivement aux années suivantes pour devenir complète à partir d'octobre 1966.

Tout au début de l'étude de la réforme, une enquête entreprise auprès des industriels avait fait ressortir que le travail personnel des étudiants, à la condition qu'il soit judicieusement guidé, serait le plus efficace pour acquérir la mentalité d'ingénieur, c'est-à-dire la mentalité de réalisateur.

L'enquête avait fait également ressortir qu'un des meilleurs moyens de réformer les études, dans le sens réclamé par les milieux intéressés, était de faire participer des ingénieurs de l'industrie et des grandes administrations à l'enseignement, en illustrant le cours de réalisations concrètes et vécues. Aussi, sur la proposition du recteur, la C.A.P.U. créa, dès 1959, la fonction de collaborateur de l'Université permettant de recruter des ingénieurs de grande valeur pour participer, pendant une année académique, aux enseignements pratiques, sous la direction et la responsabilité des titulaires de cours intéressés. Cette innovation a donné de fructueux résultats.

Dans le même esprit, la C.A.P.U. a créé, en 1965, à la suite d'une proposition du Conseil d'administration, des postes de chargé d'enseignement, afin de permettre d'attacher à l'Université, pendant un certain temps, des personnalités extra-universitaires hautement spécialisées dans certains domaines particuliers.

Pour répondre à des besoins nationaux et internationaux, la Faculté des sciences appliquées avait créé un grade complémentaire d'ingénieur des travaux urbains et coloniaux. Par après, des modifications étant intervenues dans les besoins des pays en voie de développement, la Faculté des sciences appliquées et la Faculté de médecine ont réexaminé l'organisation de l'enseignement précédent pour l'adapter aux circonstances du moment, et notamment pour tenir compte des exigences de l'Organisation mondiale de la santé en ce qui concerne l'envoi en mission d'ingénieurs de génie sanitaire. Cet examen a abouti à la constitution, en 1960, d'un enseignement prévu pour les ingénieurs, les docteurs en médecine, et les licenciés en sciences chimiques ou biochimiques, enseignement comprenant douze cours libres. L'épreuve à subir pour l'obtention du « certificat complémentaire en génie sanitaire » porte sur une partie de ces cours, partie fixée corrélativement

à la nature du diplôme dont est pourvu le récipiendaire. Le certificat est délivré par la Faculté des sciences appliquées.

Il y a plusieurs années déjà qu'une évolution vers un recours de plus en plus large aux mathématiques se marquait dans les techniques avancées (sciences nucléaires, techniques spatiales, servo-mécanismes, calculatrices électroniques). Devant cette situation, le Conseil d'administration décida, en 1960, d'instituer un enseignement spécial de mathématiques appliquées et d'automatique.

Depuis lors, cette solution devenue insuffisante a dû être complètement modifiée. En 1965, le Conseil d'administration, usant des nouvelles prérogatives que lui accordait la loi du 6 juillet 1964, instituait le grade complémentaire d'ingénieur en mathématiques appliquées avec les quatre orientations : mécanique des milieux continus, calcul numérique, statistique, informatique.

D'autre part, à la même époque, le ministre de l'éducation nationale et de la culture créait une chaire de régulation et automatique, ainsi que les cours intitulés : méthodes statistiques et applications techniques du calcul des probabilités et recherche opérationnelle appliquée.

Cette chaire et ces cours, ainsi que le cours de théorie de l'information, seront titularisés dans un proche avenir.

Ainsi, depuis 1935, malgré la guerre et ses conséquences, la Faculté des sciences appliquées a développé ses enseignements au rythme des progrès de la Science et des besoins de la Société. Les laboratoires de recherche se sont assurés un personnel plus nombreux et ont constamment perfectionné leur matériel et ils ont souvent atteint des résultats remarquables. Toutefois, les laboratoires ne pourront connaître leur plein développement que lors de leur prochaine installation dans la nouvelle université du Sart-Tilman.

Les notes que mes collègues de la Faculté des sciences appliquées m'ont très obligeamment communiquées m'ont beaucoup aidé dans la rédaction de cet historique. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de mes sincères remerciements.

D'autres renseignements ont été puisés dans les publications citées *in fine* et qui contiennent des relations détaillées d'événements marquants de la vie de la Faculté des sciences appliquées.

Paul LOUON.

- Centenaire de l'Ecole des mines de Liège. Inauguration des instituts de la Faculté des sciences appliquées au Val-Benoît, *Revue universelle des mines*, Liège, février 1938.
- Les Assises du centenaire de l'A.I.L.g. Le salon international de la recherche scientifique et du contrôle industriel. *Revue universelle des mines*, janvier 1948.
- *L'Université de Liège pendant la guerre*. Mémorial de l'Association des amis de l'Université de Liège, mars 1948.
- La collaboration d'ingénieurs de l'industrie aux enseignements de la Faculté des sciences appliquées, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, n° 4, 1959.
- E. FRENAY, La réforme des études d'ingénieur civil à l'Université de Liège. *Bulletin de l'Association des amis de l'Université de Liège*, n° 2, 1962.

X

Le Centre interfacultaire d'études des pays en voie de développement

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les territoires belges d'Afrique connurent un développement considérable dans tous les domaines. Cette situation retint la particulière attention de l'Université de Liège.

Elle considéra que les cours coloniaux épars dans les programmes des Facultés ne pouvaient suffire à donner une formation suffisante aux étudiants désireux de faire une carrière au Congo ou au Ruanda-Urundi dans le secteur officiel ou le secteur privé. Aussi proposa-t-elle la création d'un Centre interfacultaire d'études coloniales pour parfaire la formation coloniale des universitaires liégeois. Le Centre fut créé par un arrêté du Régent en date du 27 novembre 1946⁽¹⁾. Michel Legraye, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, en fut le premier président jusqu'à son décès survenu le 22 juin 1959.

L'enseignement portait sur les sciences physiques et humaines appliquées à l'œuvre coloniale belge en Afrique. Sa durée était d'un semestre.

Etaient admis à suivre les cours donnés dans le Centre tous les porteurs d'un diplôme légal ou scientifique de fin d'études universitaires ou de candidat, délivré soit par une faculté, soit par une école ou un institut y annexé.

Un certificat constatait le succès obtenu lors de l'interrogation sur les matières inscrites au programme.

En 1954, le Conseil d'administration de l'Université décida d'admettre l'inscription à des cours isolés d'élèves libres, déjà porteurs d'un diplôme légal ou scientifique de fin d'études universitaires, ou de candidat, ainsi que d'auditeurs libres, justifiant de la maturité suffisante pour suivre l'enseignement avec fruit.

En 1958, la Faculté de droit se pencha sur les problèmes de ses étudiants candidats à des carrières officielles en Afrique. Ceux-ci étaient

(¹) L'accession du Congo à l'indépendance provoqua la modification de la dénomination du Centre et de celle des intitulés des cours. Elle fut réalisée par l'arrêté royal du 30 juin 1961.

désavantagés par rapport aux étudiants des universités libres en ce qui concerne la préparation aux carrières coloniales officielles. Il en résultait que nos étudiants n'étaient pas, comme les élèves des universités de Bruxelles ou de Louvain, dispensés de suivre les cours de l'Ecole coloniale du Ministère des colonies.

En conséquence, la Faculté de droit obtint la création par l'arrêté royal du 26 juin 1959 d'un diplôme scientifique complémentaire d'études des problèmes d'Outre-Mer. Le nouveau grade n'était accessible qu'aux docteurs en droit ou aux licenciés relevant de la Faculté de droit⁽¹⁾.

Ainsi donc, en dehors de l'enseignement du Centre, aucun enseignement spécifique développé, à l'image de ce que venait de réaliser la Faculté de droit, n'existait à l'intention des élèves des autres Facultés.

Le problème d'organiser un enseignement analogue pour ces étudiants se posait donc.

Entre-temps, les événements du Congo vinrent modifier les rapports existant entre la Belgique et la nouvelle république. Les enseignements qui se concevaient jusqu'en 1960 en fonction de la souveraineté belge devaient être pensés dorénavant dans l'optique de l'assistance technique au jeune Etat.

C'est dans cet esprit que le président du Centre Raymond Bouillenne, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, porta à la connaissance des autorités académiques en mai 1961 que le Centre, devenant dorénavant « Centre interfacultaire d'études des pays en voie de développement », se fixait les objectifs suivants :

1. la formation technique des personnes désirant travailler dans les pays en voie de développement doit être faite dans le cadre des Facultés;

2. chaque Faculté doit ajouter à ses enseignements spécialisés des cours complémentaires relatifs aux problèmes posés aux pays en voie de développement et non encore évoqués par les cours actuels ;

3. ce rôle du Centre semble devoir être de fournir aux spécialistes orientés, dans le cadre des enseignements de leur Faculté, vers les problèmes du développement, des notions générales complémentaires relevant de disciplines faisant partie d'autres Facultés.

Le projet visait à organiser des épreuves en vue de l'obtention de diplômes scientifiques complémentaires d'études orientées vers les problèmes des pays en voie de développement.

⁽¹⁾ Cf. la notice du présent *Liber memorialis* réservée à la Faculté de droit qui traite de l'enseignement portant sur l'Outre-Mer p. 120.

Le Conseil d'administration créa, au cours de la même année, une Commission pour étudier la réorganisation du Centre, sous la présidence de J. Warland, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres.

Le Conseil d'administration, en sa séance du 12 février 1964, décida de créer un « Centre d'étude des problèmes des pays en développement »⁽³⁾. J. Frenkiel, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées et ancien recteur de l'Université d'Elisabethville, fut nommé président du nouveau Centre.

Malgré la création du C.E.D.E.V., le Centre interfacultaire fut invité en 1964 par le recteur Dubuisson, à continuer ses activités jusqu'à nouvel ordre. Il fut supprimé par l'arrêté royal du 8 juillet 1966.

Julien VANHOVE.

⁽³⁾ Cf. la notice : Faculté de droit — Enseignement portant sur l'Outre-Mer p. 120.

The Council of Administration, created in 1954, was the first of its kind in the world. It was established to coordinate the activities of the various departments of the Centre and to ensure that they were carried out in a harmonious and efficient manner.

The Council of Administration, in its report of 1954, stated that its main objective was to ensure that the Centre's activities were carried out in a harmonious and efficient manner. It also stated that it would be responsible for the overall management of the Centre and for the coordination of its various departments.

Since the creation of the C.E.D.E.V., the Centre has made significant progress in its research and development activities. This progress has been made possible by the support and cooperation of the various departments of the Centre.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment. The Centre's research and development activities have been carried out in a number of fields, including the study of the human mind, the development of new technologies, and the study of the environment.

XI

Le Centre interfacultaire du travail

La promotion du travail et des travailleurs constitue l'un des phénomènes sociaux les plus caractéristiques de l'histoire des dernières décennies.

Ouverte à l'universel et consciente de sa solidarité avec le monde extérieur, notre *Alma Mater* ne pouvait être indifférente à cette transformation de la société contemporaine. Elle a entendu assumer à temps sa mission en concentrant autour des problèmes du travail et du progrès social une nouvelle institution de recherches et d'enseignement.

Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, les problèmes du travail n'avaient été étudiés dans les universités que dans le cadre d'enseignements plus généraux de droit ou de science économique. Ceux-ci étaient réservés aux étudiants orientés vers les sciences morales ; en outre, ils étaient nécessairement fragmentaires et ne pouvaient embrasser les multiples aspects que revêtent les questions du travail.

Pour combler cette lacune, un arrêté du Régent du 16 décembre 1947 a créé le « Centre interfacultaire du travail » en sorte que l'Université de Liège était, en 1948, la seule en Belgique — et probablement en Europe — qui eût organisé une institution spéciale d'enseignement et de recherches, consacrée aux problèmes du travail. Son exemple fut bientôt suivi dans notre pays et à l'étranger.

Les promoteurs du Centre interfacultaire du travail ont poursuivi un double objectif : d'une part, remédier à l'excès de spécialisation des études supérieures en organisant un enseignement postuniversitaire sur les questions du travail envisagées sous leurs différents aspects : médical, technique, psychologique, juridique, économique ou social ; d'autre part, susciter des travaux de recherches interdisciplinaires.

Ces deux objectifs paraissent avoir été atteints avec succès.

Sur le plan de l'enseignement, le Centre met à la disposition des diplômés universitaires (docteurs en droit, docteurs en médecine, ingénieurs civils, pharmaciens, licenciés en sciences chimiques) une formation complémentaire comportant pour chaque étudiant :

a) des cours élémentaires sur les matières étrangères à la formation qu'il a reçue au cours de ses études antérieures ;

b) des cours approfondis sur les matières dont les principes lui ont été enseignés au cours de ses études principales.

Ainsi, au terme de cet enseignement qui peut être fractionné en deux années, l'avocat, le magistrat ou le fonctionnaire est initié aux aspects techniques ou médicaux du travail ; le médecin d'entreprise ou de service public est davantage familiarisé avec les institutions d'ordre économique, juridique et social ; l'ingénieur est préparé à l'examen des problèmes humains qui sont au cœur de toute entreprise.

Le titre de « diplômé du Centre interfacultaire du travail » qui couronnait initialement le succès des études a été remplacé, en application de l'arrêté royal du 24 décembre 1953, par le grade de licencié en sciences du travail. Chaque année, il a été octroyé à des diplômés universitaires de formation diverse parmi lesquels, au cours des dernières années, les docteurs en médecine sont les plus nombreux.

Fidèle au principe que la science doit s'enseigner là où elle se fait, le Centre s'est efforcé de faire progresser la science du travail. La composition de son corps enseignant, par sa diversité même, est infiniment favorable à un fructueux travail en équipe. Aux recherches effectuées par les professeurs des Facultés dont les enseignements s'insèrent dans le programme du Centre sont fréquemment associés les étudiants du Centre eux-mêmes : ceux-ci sont, en effet, aptes à y prendre une part d'autant plus active qu'elle s'inscrit pour eux dans une formation postuniversitaire. Leurs travaux prennent naissance lors des exercices pratiques qui accompagnent certains enseignements et sont appelés à se poursuivre dans la préparation de leurs mémoires de fin d'études. Plusieurs de ces travaux ont été jugés dignes d'une publication et leur diffusion est assurée par les *Recueils de travaux* du Centre interfacultaire du travail dont trois volumes ont paru jusqu'ici.

Pour illustrer le caractère multidisciplinaire du Centre et souligner la diversité autant que l'intérêt des travaux qu'il a suscités, il suffit sans doute de mentionner quelques secteurs de recherches qui ont polarisé l'attention :

a) dans l'ordre juridique : le problème des relations collectives du travail (Commissions paritaires et Conseils d'entreprise) ; la nature juridique des cotisations à la sécurité sociale ; la position des handicapés vis-à-vis de la législation sociale ;

b) dans l'ordre économique : le problème du chômage et des niveaux de salaires ;

c) dans le domaine de la médecine du travail : des études sur la fréquence cardiaque au cours des efforts statiques ainsi que sur les

épreuves fonctionnelles cardiaques et respiratoires en médecine du travail ;

d) sur le plan de la psychologie et de la technique : des investigations sur les causes psychologiques des accidents du travail, des observations sur la productivité du travail dans certains secteurs industriels.

Enfin, le caractère interfacultaire du Centre intensifie assez naturellement son rôle dans le courant des relations publiques. Non seulement il a délégué plusieurs de ses professeurs aux colloques internationaux ayant pour thème les problèmes du travail, mais il a également noué des contacts avec des institutions universitaires françaises poursuivant les mêmes objectifs que les siens — notamment à Lille et Lyon — et il entretient des relations avec le Commissariat général à la promotion du travail, avec l'Office belge pour l'accroissement de la productivité et avec l'Agence européenne de productivité.

Simone DAVID-CONSTANT.

XII

Le Centre interfacultaire des sciences nucléaires

L'évolution extrêmement rapide des connaissances en sciences nucléaires, la multiplication des applications que l'on en trouve dans de nombreux domaines (physique, chimie, médecine, art de l'ingénieur et techniques diverses...) ont amené vers 1958 divers professeurs de l'Université de Liège intéressés par ces applications à trouver une solution permettant à des membres du personnel universitaire, à des diplômés de diverses formations, notamment à des médecins, à des ingénieurs attachés à certains laboratoires ou à l'industrie, d'acquérir un complément de formation susceptible de les rendre aptes à utiliser ces applications.

Plusieurs échanges de vues permirent de préciser encore mieux tout l'intérêt d'un tel problème et amenèrent l'élaboration d'un projet qui paraissait conduire à la solution cherchée.

L'idée proposée était la création d'une licence en sciences nucléaires délivrée aux élèves qui auraient subi avec succès, en une ou deux épreuves à leur choix, un examen sur les matières de cours déterminés et qui auraient présenté et défendu avec succès un mémoire accepté par le jury.

Nul n'est admis à cet examen s'il n'a obtenu au préalable, depuis un an au moins, le grade légal ou scientifique d'ingénieur civil, de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, de pharmacien, de licencié en sciences, d'ingénieur agronome ou d'ingénieur chimiste et des industries agricoles. En outre les candidats qui le désirent peuvent prendre une inscription à certains cours isolés les amenant à la délivrance de certificats.

Un arrêté royal du 25 novembre 1959 créa le Centre interfacultaire des sciences nucléaires. Depuis cette création diverses améliorations ont été apportées à la liste des enseignements.

Le programme devait évidemment être différent suivant les études antérieures du candidat et les diplômes dont il est déjà porteur. Aussi, chaque année, le Conseil d'administration de l'Université détermine, sur avis du Conseil du Centre, parmi ces enseignements, le programme précis des cours qui doivent être suivis par chaque catégorie d'élèves,

ensemble devant comporter pour chacun d'eux au moins 400 heures de cours théoriques et pratiques.

Que devons-nous en somme y trouver ? Sans doute y figurent en tout premier lieu des cours de base relatifs à la physique nucléaire soit sous la forme d'introduction à la physique nucléaire, soit sous la forme d'un cours approfondi, et des cours de chimie nucléaire. Les applications des radio-éléments et leurs diverses orientations possibles devaient être considérées. La dosimétrie des radiations et les problèmes d'hygiène liés à leur emploi devaient être portés à la connaissance de tous les élèves avec une attention plus particulière à l'intention des médecins. Des compléments de mathématiques et de physique théorique apportaient suivant les sections des documentations indispensables.

Les applications à l'art de l'ingénieur sont multiples mais la principale est certainement la réalisation et l'emploi des réacteurs nucléaires. A ces derniers points de vue, deux tendances apparaissent, immédiatement suivant la préparation des intéressés. Ce serait d'une part la recherche des matières premières, le traitement de celles-ci et leur préparation sous la forme requise, ce serait aussi le retraitement des produits sortant des réacteurs, d'autre part ce serait l'étude des réacteurs eux-mêmes, leur conception, leur réalisation, les problèmes thermiques et mécaniques qu'ils posent, leur conduite, leur réglage, les problèmes d'hygiène et de technique sanitaire qu'ils soulèvent.

Les actions des radiations peuvent conduire à des emplois qui reposent sur une étude préalable.

Pour d'autres intéressés, les médecins et les biologistes notamment, ce seront les problèmes d'utilisation biologique des radio-éléments qui les préoccuperont. Et l'on voit immédiatement la nécessité d'enseignements de radiobiologie (histopathologie et physiopathologie), de génétique générale, de génétique humaine.

Enfin pour tous, des vues d'ensemble sur les problèmes économiques et sociaux d'une part, sur les problèmes juridiques d'autre part, liés aux radiations et à leurs applications devaient ouvrir des aperçus sur les conséquences des nouvelles tendances.

Cette énumération forcément incomplète ne donne qu'une très pâle idée de l'ensemble des enseignements qui sont prévus.

La création du Centre a été très favorablement accueillie. Dès la première année, 4 élèves s'inscrivent à la licence dont 3 pour l'épreuve unique (un médecin, un licencié en sciences botaniques et un ingénieur agronome). Depuis, la population n'a fait que s'accroître de sorte qu'en octobre 1966, 19 diplômes de licences en sciences nucléaires (6 médecins, 2 licenciés, 9 ingénieurs, 2 ingénieurs agronomes) avaient été délivrés.

G. GUEBEN.

Les **TROISIÈME PARTIE** *gçois*

LA FAMILLE UNIVERSITAIRE

**FACULTÉ DE PHILOLOGIE
ET LETTRES**

Anciens étudiants

Baillif, Mirabeau
Bourmal, Louis
Coudrea, Henri
Ferdinand, Paul
Jans, Victor
Lévesque, Théo
Maurin, Louis
Pouliot, Louis
Trépan, Marcel

Étudiants en 1917-1918

Barré, Carl
Chou, Fernand
Drouin, Albert
Evenson, Arthur
Fichon, Stanislas
Gagnon, Albert
Lamarche, Michel
Lévesque, Fernand
Marchal, Maurice
Michon, Paul
Pouliot, Théo
Reich, Louis

FACULTÉ DE DROIT

Anciens étudiants

Dardent, Fernand
de Haro de Camargo, Jules
de Penhère, Jean
Derriche, Jean
Druon, Victor
Etche, Lucien
Foucrasse, Armand
Foucrasse, Philippe
Gaillet, Robert
Hébert, Jean
Hébert, Emile
Meunier, Fernand

Nouveaux

Nicolas, Louis
Rochon, Joseph
Scully, Ferdinand
Druon, Albert
Foucrasse, Armand
Foucrasse, Philippe

Étudiants en 1911-1914

Biquet, Camille
Blond, Pierre
Côté, Gaston
de Haro de Duché, Guillaume

I

Les universitaires liégeois
morts pour la Patrie

1914-1918

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE
ET LETTRES

Anciens étudiants

Bastin, Mathieu
Boumal, Louis
Consten, Henri
Fredericq, Paul
Jans, Victor
Lequarré, Denis
Mommens, Louis
Populaire, Louis
Troupin, Marcel

Etudiants en 1913-1914

Biron, Carl
Close, Felix
Dressen, Albert
Everaerts, Adelin
Flohimont, Stanislas
Grignard, Alfred
Lamarche, Michel
Lejeune, Fernand
Marichal, Maurice
Michaux, Emile
Petitqueux, Frédéric
Raick, Emile

FACULTÉ DE DROIT

Anciens étudiants

Dardenne, Fernand
de Baré de Comogne, Jules
de Ponthière, Jean
Derricks, Jean
Drion, Victor
Eucher, Lucien
Focroulle, Armand
Francotte, Philippe
Galler, Robert
Hamoir, Jean
Hanquet, Emile
Melon, Fernand

Naus, Pierre
Nicolas, Louis
Roosens, Joseph
Serulier, Ferdinand
Staes, Henri
Tombeur, Raoul
Weyenberg, Joseph

Etudiants en 1913-1914

Biquet, Camille
Boland, Pierre
Cession, Gaston
de Harlez de Deulin, Guillaume

Magnée, Joseph
Moosen, Joseph
Streitz, Jean

t'Kint de Roodenbeke, Edmond
Van Langenhove, Robert

FACULTÉ DES SCIENCES

Anciens étudiants

Bronstein, Léon
Cesaro, Giulio
Cornesse, William
Crahay, André
De Craene, Maurice
Duchesne, Charles
Foncoux, Eugène
Germay, Pierre
Grignard, Maurice
Heintz, Marius
Huberty, Paul
Magnette, Paul
Malvaux, Evrard
Sadin, Georges
Warsage, Léon

Dimitrenko, Vosslo
Dohet, Ernest
Duchesne, René
Durieux, Jean
Fabri, Jean
Frère, Marcel
Georges, Marcel
Godefroid, Lucien
Gornostaïpolsky, Chilioma
Grégoire, André
Guillaume, Louis
Joassart, Georges
Jodogne, Théodore
Lambiotte, Victor
Legrand, Pablo
Libotte, Marcel
Mathen, Georges
Moxhet, Léon
Nicolas, Félix
Nihoul, Edouard
Pirau, Eric
Preud'homme, Charles
Putzeys, Lucien
Roberti, Charles
Ryss, Abraham
Sauvage, Léonard
Schipman, Clément
Stassart, René
Thomas, Victor
Truillet, Jean

Etudiants en 1913-1914

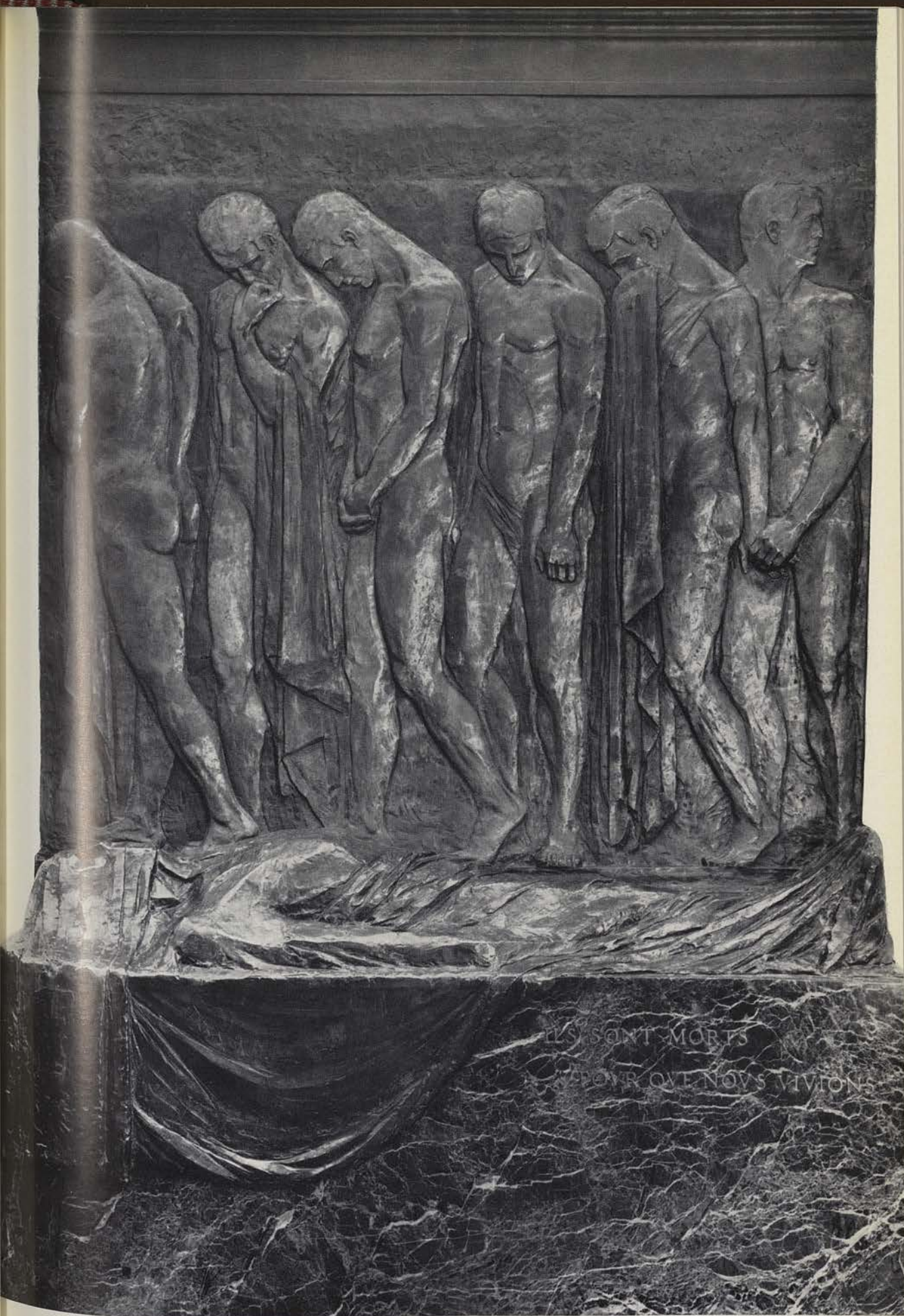
Amand, Octave
Amiable, Charles
Arontschik, Rouvin
Barbier, Lambert
Beaurieux, René
Boset, Emile
Ciselet, Robert
Claisse, Edgard
Cuyppers, Henri
de Beer, Carlos
Deltour, Marcel
Demaret, Robert

FACULTÉ DE MÉDECINE

Anciens étudiants

Bastin, Félix
Bouttiau, Paul

Defrêcheux, Fernand
Delange, Max
Delville, Gaston



Monument aux morts pour la Patrie. 1914-1918, 1940-1945

Dewez, Ernest
Joncker, Georges
Martin, Georges
Schiffers, Paul
Vaume, Léon

Etudiants en 1913-1914

Baguette, Hubert
Becquevort, Léon
Bronfort, Léon
Collard, Adolphe
Dolhen, Marcel

Dury, Franz
Evrard, Adolphe
Gabriel, Antoine
Hennau, Gaston
Hermesse, Armand
Lomba, Ernest
Maca, Oscar
Melotte, Joseph
Mosbeux, Maurice
Otte, Georges
Relavisse, Joseph

ÉCOLE DE COMMERCE

Anciens étudiants

Delloye, Georges
Duchene, Raymond
Emond, Léonard
Gross, Joseph
Habran, Gaston
Jacobs, Marcel
Léonard, Maurice
Savonet, Henri

Etudiants en 1913-1914

Hansez, Fernand
Koelman, Charles
Mahia, Robert
Martinot, Paul
Putzeys, Marcel
Vivario, Robert

FACULTÉ TECHNIQUE

Anciens étudiants

Bormans, Charles
Bris, Eugène
Calberg, Léopold
Chaudière, François
Chaudoir, Jacques
Chevallier, Pierre
Classen, Joseph
Close, Maurice
d'Andrimont, Maurice
de la Haye, Joseph
Deldime, François
Delporte, Max
Dubois, Joseph
Firket, Henri
Gillet, Jean

Gillet, Lambert
Godin, Paul
Gatta, Ettore
Hautecler, Emile
Humblet, Gustave
Lamarche, Albert
Lambert, Maurice
Ledoux, Auguste
Lemarquis, Maurice
Libion, Maurice
Lippens, Paul
Mercenier, Maurice
Monjoie, Jean
Nourrit, Pierre
Perdu, Eugène
Raick, Félix

Rausin, Eudore
 Taylor, Philippe
 Wagner, Jean
 Wathieu, Charles
 Westhof, Léon

Etudiants en 1913-1914

Bellefroid, Fernand
 Bruns, Jean
 Charlier, Paul
 Claude, Jules
 Delrez, Marcel
 Dumont, Paul
 Dupont, Paul
 Du Pré, Jules
 Dury, Joseph
 Embersin, Octave
 Faly, Georges
 Genard, Michel
 Gob, Louis

Gomez, Paul
 Gouffaux, Louis
 Hubens, Richard
 Lans, René
 Ledent, Maurice
 Magis, Christian
 Meyers, Paul
 Michel, René
 Misson, Jean
 Olivier, Frédéric
 Philippin, Adrien
 Pholien, Servais
 Putzeys, Georges
 Themelin, Paul
 Thonus, Maurice
 Trachtenberg, Joseph
 Van den Eynde, Désiré
 Wautelet, Albert
 Wielemans, Léon

1940-1945 (1)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Jadot, André (assistant), tué dans la résistance.

Etudiants

Adam, Jean, fusillé à Halle-sur-Saale.
 Corin, Louis-Marie-Jean, tué en service commandé.
 de Beco, Henri, mort à Sonnenburg.
 de Theux de Meylandt et Montjardin, Antoine, mort en service commandé.
 Furnémont, Albert (Institut supérieur de sciences pédagogiques), tué par un bombardement au camp de déportation de Sühl.
 Goffart, Xavier-Henri, tué en service commandé.
 Lefèbvre, Suzanne, prisonnière politique disparue en Allemagne.
 Nihoul, Jean, fusillé à Halle-sur-Saale.
 Petit, Claude, tué dans le maquis.
 Ramelot, Jean, tué dans le maquis.

(1) F. DESONAY, L'inauguration du mémorial de la guerre de 1940-1945, *Bulletin de l'Association des amis de l'Université*, oct. 1949, pp. 14-21.

Anciens étudiants

- Bihovsky, Assia (M^{me} Jacques Lehmann), disparue en déportation.
 Christophe, Pierre, victime d'un bombardement.
 Coets, André, mort au camp de déportation de Mirov.
 Dekan, Georges, tué à l'ennemi.
 Delhougne, William, tué à l'ennemi.
 Demal, Georges, mort au camp de déportation de Harzungen.
 Fassin, Paul, fusillé dans le maquis.
 Faust (dit Faustus), Henri, mort en service commandé.
 Garstein, Vélia (M^{me} Mordchaj Barakin), disparue en déportation.
 Gramme, Robert, prisonnier politique disparu en Allemagne.
 Gustin, William, tué à l'ennemi.
 Hacha, Paul, mort en service commandé.
 Hamoir, Georges, fusillé dans le maquis.
 Harmel, Roger (Dom), prisonnier politique mort en Allemagne.
 Hougaerts, Joseph, tué à l'ennemi.
 Larochette, Albert, fusillé dans le maquis.
 Lehmann, Denise-Deborah, morte en déportation.
 Lehmann, Jacques, tué à l'ennemi.
 Mathaij, Albert, tué à l'ennemi.
 Mathieu, Francine, victime d'un bombardement.
 Micheroux, Louis (Institut supérieur de sciences pédagogiques), tué dans le maquis.
 Nien, Georges, tué à l'ennemi.
 Olivier, Maurice, disparu en voulant rejoindre les armées.
 Paquot, André, tué dans la R.A.F.
 Petitjean, Albert, prisonnier de guerre mort des suites de sa captivité.
 Renoz, Paul, tué en service commandé.
 Renson, André, tué dans le maquis.
 Robert, Jean, mort à Buchenwald.
 Rousseau, Victor, mort à Flossenburg.
 Scuvie, Didier, tué dans la R.A.F.
 Taitsch, Tatiana, disparue en déportation.
 Ungerowitz, Salomon, disparu en déportation.
 Vander Linden, Henri, mort au camp de déportation de Natzweiler.
 Van Dooren, Denise, tuée en service commandé.

FACULTÉ DE DROIT

Etudiants

- Allard, Georges, prisonnier politique disparu en Allemagne.
 Benoit, Emile, tué dans le maquis.
 Everard de Harzir, Philippe, tué dans le maquis.

Leduc, Paul, mort dans la Royal Navy.
 Maréchal, Louis, tué dans le maquis.
 Mattlet, Félix, mort en service commandé.
 Noël, Gérard, victime d'un bombardement.

Anciens étudiants

André, René, tué à l'ennemi.
 Baguette, Jean, mort à Gross-Rosen.
 Bechet, Albert, tué à l'ennemi.
 Bovesse, François, assassiné à Namur.
 Bronne, Emmanuel, tué dans le maquis.
 Brouha, Paul, fusillé à la Citadelle.
 Buckinx, Raymond, tué à l'ennemi.
 Bufquin des Essarts, Jacques, prisonnier politique mort en Allemagne.
 Burton, Jules, prisonnier de guerre mort en captivité.
 Cahnter, Georges, mort en déportation.
 Calmeau, Paul, mort au camp d'extermination de Ganäcker.
 Carlier, Fernand, mort à Sonnenburg.
 Carpentier, Henry, mort en service commandé.
 Closset, Louis, tué à l'ennemi.
 Coëme, Arthur, fusillé à la Citadelle.
 Collinet, André, victime d'un bombardement.
 Corin, Simon, mort dans le maquis.
 de Gérardon, Pierre, tué à l'ennemi.
 Degey, Maurice, mort des suites d'un mal contracté en service commandé.
 Demoulin, Joseph, prisonnier politique mort des suites de sa captivité.
 De Potter, Franz, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
 de Winiwarter, Richard, prisonnier politique mort à Aix-la-Chapelle.
 Foncoux, Armand, assassiné à Bonneville.
 Fonsny, Antoine, prisonnier politique disparu en Allemagne.
 Frère, Pierre-Jean, assassiné à Hasselt.
 Guillot, Pierre, tué à l'ennemi.
 Gustin, Albert, tué à l'ennemi.
 Hanquet, Ferdinand, tué à l'ennemi.
 Hanson, Paul, prisonnier politique disparu dans un bombardement d'Essen.
 Hennekinne, Jules, mort à Buchenwald.
 Hoornaert, Paul, mort à Sonnenburg.
 Jacob, Armand, tué à l'ennemi.
 Joassart, Nicolas, tué à l'ennemi.
 Maquoi, Fernand, mort à Esterwegen.
 Marissal, André, mort en service commandé.

Michel, Albert, tué en service commandé.
Monjoie, Albert, prisonnier de guerre mort des suites de sa captivité.
Moreau de Bellaing, Pierre, fusillé dans le maquis.
Musch, Jacques, fusillé dans le maquis.
Niffie, Julien, tué à l'ennemi.
Philippart, Albert, prisonnier de guerre mort en captivité.
Pieters, Xavier, mort à Mauthausen.
Pirmolin, Simon, fusillé à la Citadelle.
Pirotte, Albert-Georges, tué à l'ennemi.
Ramioul, Georges, tué à l'ennemi.
Schmidt, Paul-Emile, tué à l'ennemi.
Sengier, Henri, mort en service commandé.
Staes, Paul-Jules, prisonnier politique mort à Ohlsdorf.
Thomas, Achille, mort à D.O.R.A. - Nordhausen.
van den Berg, Albert, prisonnier politique disparu en Allemagne.
van Zuylen, Raymond, victime de son dévouement sous les bombes.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Etudiants

Donnay, Maurice, tué en service commandé.
Hauterat, Maurice, mort en service commandé.
Krafft, René, prisonnier politique disparu en Allemagne.

Anciens étudiants

Balieux, Frédéric, exécuté à Esterwegen.
Ciechanowsky, Yourek, tué dans les combats de Varsovie.
Collard, Albert, tué à l'ennemi.
Davis, Georges, mort à Sonnenburg.
de Coune, Maurice, prisonnier de guerre mort en captivité.
Delatte, Manuel, tué à l'ennemi.
Gens, Frieda (M^{me} Erwin Koschminski), disparue en déportation.
Huque, Raymond, tué à l'ennemi.
Karelle, Léon, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
Koschminski, Erwin, disparu en déportation.
Kraft de la Saulx, Léon, victime d'un bombardement.
Lallemand, Lucien, disparu en voulant rejoindre les armées.
Laport, Georges, mort à Dachau.
Lebeau, Auguste, mort au camp de déportation de Blumenthal.
Lop, Aron, mort en déportation.
Maquet, Maurice, tué en service commandé.

Martin, Jean, tué à l'ennemi.
 Mauer, Salomon, disparu en déportation.
 Pieters, Germain, prisonnier politique mort des suites de sa captivité.
 Piret, Henri, tué à l'ennemi.
 Pruski, Michel, disparu en déportation.
 Rossius, Maurice, exécuté à Aix-la-Chapelle.
 Staphylaris, George, assassiné à Athènes.
 Stas, Léon-Eugène, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
 Tacheny, Marcel, mort au camp de déportation de Saal-sur-Danube.
 Tomson, Alfred, tué à l'ennemi.
 Willame, Robert, prisonnier politique mort près de Magdeburg.

FACULTÉ DES SCIENCES

Danloy, Jean (assistant), tué à l'ennemi.
 Leruth, Robert (aspirant F.N.R.S.), mort de ses blessures reçues à l'ennemi.

Etudiants

Bourgeois, Yvette, prisonnière politique morte des suites de sa déportation.
 Brichard, Armand, tué à l'ennemi.
 Cambresy, Arnold, prisonnier politique disparu lors de l'évacuation de Neuengamme.
 Cornet, Henri, victime d'un bombardement.
 Deskœuvre, Paul, victime de son dévouement sous les bombes.
 Dessy, Pol, mort des suites de son activité de maquisard.
 Dohogne, Charles, abattu dans le maquis.
 Dor, Arthur, mort à D.O.R.A. - Nordhausen.
 Dupont, Louis-Marie, tué en service commandé.
 Dzulynski, André, tué en service commandé.
 Fertman, Numa, mort en déportation.
 Francq, Edmond, fusillé à la Citadelle.
 Gengler, Jules, fusillé à la Citadelle.
 Janne, Paul, fusillé dans le maquis.
 Janssens-Fransman, Luc, mort à Belsen.
 Mathieu, Marie-Louise, prisonnière politique morte lors de l'évacuation de Ravensbrück.
 Morren-Peten, Philippe, mort en service commandé.
 Radermecker, Jacques, abattu dans le maquis.
 Reyter, Blanche, morte dans la résistance.
 Simon, Paul, fusillé à la Citadelle.
 Vivier, Jean-Pierre, prisonnier politique disparu en Allemagne.

Anciens étudiants

Adam, Edmond, fusillé à Halle-sur-Saale.
 Adam, Marcel, fusillé à Halle-sur-Saale.
 Bataille, Albert, tué à l'ennemi.
 Brakier, Paltiel-Ruwin, mort en déportation.
 Debras, Louis, prisonnier de guerre abattu dans une colonne de prisonniers.
 Delarge, Léon, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
 Fagard, Jean, mort à Sandbostel.
 Herry, Jacques, mort en service commandé.
 Lamby, François, prisonnier politique mort lors de l'évacuation du camp de Nordhausen.
 Livin, Robert, prisonnier de guerre mort en captivité.
 Luts, Charles, victime d'un bombardement.
 Martin, Arille, tué à l'ennemi.
 Orfinger, Lucien, fusillé à Breendonk.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Auguste, Charles (assistant), victime d'un bombardement.
 Désirotte, René (assistant), tué en tentant de rejoindre les armées.
 Mathy, André (assistant), exécuté à Halle-sur-Saale.

Etudiants

François, Robert, prisonnier politique mort à Groß-Rozen.
 Gilkinet, Damien, mort à Ravensbrück.
 Gridlet, Raymond, tué dans le maquis.
 Gustin, Edmond, tué dans le maquis.
 Hansen, Jean, fusillé à la Citadelle.
 Housen, Alphonse, tué à l'ennemi.
 Jacob, Albert, fusillé dans le maquis.
 Marchal, Gilbert, maquisard disparu en Allemagne.
 Neuville, Julien, fusillé dans le maquis.
 Nizet, Noël, tué dans un bombardement de Buchenwald.
 Pirnay, Jacques, fusillé dans le maquis.
 Vachter, Georges, victime de son dévouement sous les bombes.
 Vuidar, Albert, mort des suites de son activité dans le maquis.

Anciens étudiants

André, Franz, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
 Barakin, Mordchaj, disparu en déportation.
 Berthelier, Antony, victime d'une explosion.

Bodson, Nicolas, assassiné dans le maquis.
Brakier, Kalmen-Alter, mort en déportation.
Colemants, Eugène, victime de son dévouement sous les bombes.
Colmant, Joseph, assassiné à Bonneville.
Deckers, Jean, prisonnier politique disparu en Allemagne.
Delrez, Hubert, victime de son dévouement sous les bombes.
Deltour, Jules, mort au camp de déportation d'Aussig.
Diépart, Toussaint, victime de son dévouement sous les bombes.
Fagard, Eugène, victime d'un bombardement.
Feldman, Meir, disparu en déportation.
Fijalkow, Szaja, disparu en déportation.
Frenkiel, Kajlà (M^{me} Abramczyk), morte en déportation.
Gilles, Georges, fusillé à la Citadelle.
Janssens, Victor, mort à Flossenbourg.
Kagan, Lydie, disparue en déportation.
Kochanowicz, Josel, disparu en déportation.
Lambert, Charles (dit Charly), victime d'un bombardement.
Lambert, Justin, prisonnier politique mort en prison.
Lebeau, Albert, mort à Buchenwald.
Leclercq, Isidore, victime d'un bombardement.
Leplat, Claude, mort en service commandé.
Levin, Ruwin, disparu en déportation.
Lombard, Maurice, mort à Dachau.
Marcu, Itic, disparu en déportation.
Minette, Jean-Marie, mort dans la marine française.
Moxhet, Paulin, mort à Buchenwald.
Nowomyski, Szloma, disparu en déportation.
Petit, Jean (Institut supérieur d'éducation physique), victime de son dévouement sous les bombes.
Raick, Edmond, tué à l'ennemi.
Remy, Albert, victime de son dévouement sous les bombes.
Roockx, Marcel, mort au service des armées alliées.
Schollaert, Charles, prisonnier politique disparu en Allemagne.
Séréciat, Adèle (M^{me} Eugène Fagard), victime d'un bombardement.
Tilquin, Fernand, mort à Bergen-Belsen.
Vandestrade, Max, exécuté en Allemagne.
Van Liefde, Gaston (Institut supérieur d'éducation physique), tué à l'ennemi.
Wagner, Frantz, mort au service de la *Royal Navy*.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Jaumotte, Jules (chargé de cours), mort de ses blessures reçues en service commandé.

Etudiants

Delfosse, Lucien, mort à Flossenbourg.
 Henriette, Georges, mort en service commandé.
 Hornbacher, Maurice, exécuté à Halle-sur-Saale.
 Verhaeghe, Zéphir, tué en service commandé.
 Walbrecq, Fernand, fusillé à Berlin.

Anciens étudiants

Ajzensztejn, Nochim, disparu en déportation.
 Barth, Marcel, assassiné à Charleroi.
 Beiser, Nossel, mort en déportation.
 Benoit, Ferdinand, victime d'un bombardement.
 Bildstein, Georges, tué accidentellement.
 Blampain, Léon, victime d'un bombardement.
 Boulenger, Louis, tué lors de la libération de Paris.
 Coenen, Octave, prisonnier de guerre tué en captivité lors d'un bombardement.
 Cousin, Léon, mort à Flossenbourg.
 Dandoy, Albert, mort à Esterwegen.
 Deguéé, Georges, mort de ses blessures reçues à l'ennemi.
 Dehasse, Raymond, mort dans la R.A.F.
 Delaude, Robert, mort à Sonnenburg.
 Delbouille, Paul, fusillé dans le maquis.
 Delecourt, Henry, prisonnier de guerre mort en captivité.
 de Theux de Meylandt et Montjardin, Robert, mort au camp de déportation d'Ellich.
 Dewé, Walthère, assassiné à Bruxelles.
 Dolhen, Raphaël, victime d'un bombardement.
 Dolinska, Chaja (M^{me} Hellmann), disparue en déportation.
 Ducachet, Arthur, mort de ses blessures reçues en service commandé.
 Evrard, Paul, mort dans la R.A.F.
 Fainberg, Samuel, disparu en déportation.
 Feldman, Lozer, disparu en déportation.
 Galopin, Alexandre, assassiné à Bruxelles.
 Galopin, Gérard, assassiné dans la banlieue liégeoise.
 Gilain, Ernest, prisonnier politique mort des suites de sa déportation.
 Gorsky, Constantin, mort en déportation.
 Hardy, Jacques, tué dans le maquis.
 Iffiand, Salomon, mort en déportation.
 Iffiand, Victor, mort en déportation.
 Isaye, Raymond, victime d'un bombardement.
 Jacquemin, Paul, prisonnier politique disparu en Allemagne.
 Janssens, André, assassiné à Tirlemont.

Jeunehomme, William, mort au camp de déportation de Wolfenbüttel.
Kagan, Moïse, mort en déportation.
Kossovoï, Hirche, disparu en déportation.
Kotlar, Moïse, disparu en déportation.
Mareschal, Omer, mort à Neuengamme.
Morisseaux, Eugène, assassiné à Farciennes.
Mostenne Alfred, victime d'une explosion.
Noël, Walther, mort à Dachau.
Oxinoyt, Samuel, mort en déportation.
Pasquasy, François, tué à l'ennemi.
Perlmutter, Binem, disparu en déportation.
Philippe, Charles, tué en service commandé.
Pierlot, René, assassiné près de Bouillon.
Piret, Maurice, prisonnier de guerre mort en captivité.
Pirotte, Joseph, tué à l'ennemi.
Poupkho, Bensiom, disparu en déportation.
Poverman, Moïse, disparu en déportation.
Riga, Maurice, assassiné à Elouges.
Rodal, Moszek, décédé des suites de sa déportation.
Schalenborgh, Lucien, mort d'inanition à Halle-sur-Saale.
Schmidt, Louis, prisonnier politique mort en prison à Bruxelles.
Seurette, Luc, mort dans une opération de déminage.
Sokoloff, Ivan, mort en déportation.
Stein, Alexandre, disparu en déportation.
Toussaint, Lucien, prisonnier de guerre mort en captivité.
Verstraete, Jacques, mort dans un accident de déminage.
Wille, Maurice, prisonnier politique mort à Vechta.

MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

Kerfs, Joseph (préparateur), tué en service commandé.
Pérée, Armand (préparateur), tué à l'ennemi.
Renard, Louis (préparateur), victime d'un bombardement.
Wagener, René (jardinier), victime d'un bombardement.
Fraikin, Louis (aide-chauffeur), mort à Buchenwald.

II

Les professeurs et leurs auxiliaires

1. Les autorités académiques

Recteurs

- J. Duesberg : du 15 octobre 1927 au 7 octobre 1939.
L. Graulich : du 7 octobre 1939 au 10 mars 1947.
Chevalier A. Braas : du 10 mars 1947 au 11 octobre 1947.
H. Fredericq : du 11 octobre 1947 au 30 septembre 1950.
F. Campus : du 30 septembre 1950 au 3 octobre 1953.
M. Dubuisson : du 3 octobre 1953 au 5 octobre 1969.

Administrateurs-inspecteurs

- D. Dehalu : du 14 octobre 1922 au 15 novembre 1943.
J. Duesberg : du 15 novembre 1943 au 13 juillet 1947.
P. Horion : du 13 juillet 1947 au 30 septembre 1953.

Conseil d'Administration

Président :

M. Dubuisson, du 3 octobre 1953 au 5 octobre 1969.

Vice-président :

V. Gothot, du 3 octobre 1953 au 30 septembre 1961.
C. Renard, du 30 septembre 1961 au 5 octobre 1969.

Secrétaires :

C. Renard, du 3 octobre 1953 au 30 septembre 1961.
M^{me} S. David, du 30 septembre 1961 au 5 octobre 1963.
J. Dembour, du 5 octobre 1963 au 2 octobre 1967.

Doyens de la Faculté de philosophie et lettres :

L. Delatte, du 3 octobre 1953 au 2 octobre 1954.
R. Fohalle, du 2 octobre 1954 au 29 septembre 1956.
R. Demoulin, du 29 septembre 1956 au 4 octobre 1958.
F. Desonay, du 4 octobre 1958 au 9 février 1960.

J. Warland, du 10 février 1960 au 1^{er} octobre 1966.
J. Labarbe, du 1^{er} octobre 1966 au 5 octobre 1968.

Doyens de la Faculté de droit :

E. Dembour, du 14 octobre 1953 au 7 avril 1954.
L. Moureau, du 12 mai 1954 au 29 septembre 1956.
R. Clémens, du 29 septembre 1956 au 3 octobre 1960.
J. Constant, du 3 octobre 1960 au 5 octobre 1964.
P. Graulich, du 5 octobre 1964 au 5 octobre 1968.

Doyens de la Faculté des sciences :

G. Gueben, du 3 octobre 1953 au 4 octobre 1958.
O. Rozet, du 4 octobre 1958 au 3 octobre 1960.
P. Macar, du 3 octobre 1960 au 29 septembre 1962.
H. Brasseur, du 29 septembre 1962 au 1^{er} octobre 1966.
L. Winand, du 1^{er} octobre 1966 au 5 octobre 1968.

Doyens de la Faculté de médecine :

F. Vandervael, du 3 octobre 1953 au 29 septembre 1956.
W. Esser, du 29 septembre 1956 au 3 octobre 1960.
M. Welsch, du 3 octobre 1960 au 5 octobre 1968.

Doyens de la Faculté des sciences appliquées :

A. de Marneffe, du 3 octobre 1953 au 2 octobre 1954.
A. Schlag, du 2 octobre 1954 au 29 septembre 1956.
J. Danze, du 29 septembre 1956 au 4 octobre 1958.
E. Frenay, du 4 octobre 1958 au 29 septembre 1962.
R. Spronck, du 29 septembre 1962 au 5 octobre 1964.
C. Massonnet, du 5 octobre 1964 au 5 octobre 1968.

Représentants de la Faculté de philosophie et lettres :

M. Delbouille, du 3 octobre 1953 au 3 octobre 1959.
R. Demoulin, du 3 octobre 1959 au 2 octobre 1967.

Représentants de la Faculté de droit :

C. Renard, du 3 octobre 1953 au 30 septembre 1961.
M^{me} S. David, du 30 septembre 1961 au 5 octobre 1963.
J. Dembour, du 5 octobre 1963 au 2 octobre 1967.

Représentants de la Faculté des sciences :

O. Tulippe, du 3 octobre 1953 au 3 octobre 1959.
G. Gueben, du 3 octobre 1959 au 24 octobre 1962.
P. Macar, du 24 octobre 1962 au 5 octobre 1963.
G. Ubaghs, du 5 octobre 1963 au 2 octobre 1967.

Représentants de la Faculté de médecine :

J. Roskam, du 3 octobre 1953 au 3 octobre 1959.
M. Chèvremont, du 3 octobre 1959 au 5 octobre 1963.
J. Lecomte, du 5 octobre 1963 au 2 octobre 1967.

Représentants de la Faculté des sciences appliquées :
 F. Campus, du 3 octobre 1953 au 1^{er} octobre 1955.
 J. Danze, du 1^{er} octobre 1955 au 29 septembre 1956,
 du 4 octobre 1958 au 3 octobre 1959.
 E. Frenay, du 29 septembre 1956 au 4 octobre 1958.
 L. Calembert, du 3 octobre 1959 au 2 octobre 1967.

<i>Secrétaires</i>	1949-1950 : M. Guillemin
<i>du Conseil académique</i>	1950-1951 : A. Delatte
1935-1936 : L. Denoël	1951-1952 : A. Gillet
1936-1937 : J. Mansion	1952-1953 : L. Godeaux
1937-1938 : J. Closon	1953-1954 : G. Dor
1938-1939 : E. Janssens	1954-1955 : R. Vivario
1939-1940 : D. Damas	1955-1956 : J. Firket
1940-1941 : J. Duesberg	1956-1957 : J. Hubaux
1941-1942 : L. Weekers	1957-1958 : J. Roskam
1942-1943 : M. Huybrechts	1958-1959 : A. Schlag
1943-1944 :	1959-1960 : P. Harsin
P. Nève de Mévergnies	1960-1961 : A. Severyns
1944-1945 :	1961-1962 : L.-J. Pauwen
P. Nève de Mévergnies	1962-1963 : R. Bouillenne
1945-1946 : Ch. Hanocq	1963-1964 : G. Dossin
1946-1947 : A. de Marneffe	1964-1965 : R. Fohalle
1947-1948 : P. Chantraine	1965-1966 : L. D'Or
1948-1949 : V. Gothot	1966-1967 : M. Delbouille

2. Commissaire du gouvernement

P. Horion, 1^{er} octobre 1953-

3. Commission administrative du Patrimoine de l'Université

Présidents :

J. Duesberg, recteur de l'Université, 1927-1939.
 L. Graulich, recteur de l'Université, 1939-1947.
 Chevalier A. Braas, recteur de l'Université, 1947.
 H. Fredericq, recteur de l'Université, 1947-1950.
 F. Campus, recteur de l'Université, 1950-1953.
 M. Dubuisson, recteur de l'Université, 1953-1969.

Vice-présidents :

- J. Duesberg, prorecteur de l'Université, 1939-1947.
Chevalier A. Braas, prorecteur de l'Université, 1947-1950.
H. Fredericq, prorecteur de l'Université, 1950-1953.
F. Campus, prorecteur de l'Université, 1953-1964.

Membres :

- M. Dehalu, administrateur-inspecteur de l'Université, 1921-1943.
S. Etienne, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, 1932-1949.
J. Willems de Laddersous, professeur ordinaire à la Faculté de droit, 1929-1944.
D. Damas, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, 1928-1948.
L. de Beco, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, 1933-1936.
O. De Bast, professeur ordinaire à la Faculté technique, 1928-1936.
Vicomte P. Berryer, ministre d'Etat, sénateur, 1921-1936.
E. Digneffe, sénateur, 1921-1937.
M. de Fraipont, directeur général des Cristalleries du Val Saint-Lambert, 1921-1947.
J. Van Hoegaerden, président de la S.A. d'Ougrée-Marihaye, 1931-1936.
L. Weekers, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, 1936-1948.
F. Campus, professeur ordinaire à la Faculté technique, 1936-1950.
Chevalier A. Braas, professeur ordinaire à la Faculté de droit, 1946-1947.
L. Lepage, directeur général de la S.A. belge de l'Azote, 1945-1955.
A. Dewandre, administrateur de sociétés, 1945-1964.
N. Dessard, administrateur directeur général de la S.A. des charbonnages de Wérister, 1945-1963.
P. Horion, administrateur-inspecteur de l'Université, 1948-1953.
R. Clémens, professeur ordinaire à la Faculté de droit, 1948-1963.
M. Dubuisson, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, 1948-1952.
J. Firket, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, 1948-1959.
J. Musch, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, 1948-1962.
R. Verdeyen, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, 1949-1950.
M. Delbouille, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, 1950-1951.
L. Danze, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées, 1951-1960.
V. Gothot, vice-président du Conseil d'administration de l'Université, 1954-1961.
L. Pauwen, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, 1954-1963.

- A. Leroux, administrateur directeur général de la S.A. belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly, 1957-
- G. Leplat, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, 1959-1960.
- C. Stainier, professeur ordinaire à la Faculté de médecine, 1960-
- R. Spronck, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées, 1960-1963.
- C. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université, 1961-
- A. Fettweis, professeur ordinaire à la Faculté de droit, 1963-
- O. Rozet, professeur ordinaire à la Faculté des sciences, 1963-
- E. Bodart, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées, 1963-1966.
- H. Billon, avocat, 1963-
- J. Rey, membre de la Commission de la Communauté économique européenne, 1963-
- G. Burnay, professeur ordinaire à la Faculté des sciences appliquées, 1966-

4. Docteurs et ingénieurs *honoris causa* depuis la fondation de l'Université

Faculté ayant formulé la propo- sition (1)	Nature du diplôme conféré (2)	Date de la décision du Conseil académique	Prénoms	Nom	Titre du diplômé
P.L.	doct.	15 juin 1822	Gérard-Jos.	Meyer	Professeur ordinaire à la Faculté de philo- sophie et lettres de l'Université de Louvain
S.	doct.	25 mars 1824	Gaspard-M.	Pagani	Ingénieur civil et architecte hydraulique italien
S.	doct.	25 mars 1824	Charles	de Nieupoort	Membre de l'Académie de Bruxelles
P.L.	doct.	9 mai 1824	Jean-Jos.	Walter	Administrateur de l'Université de Liège
P.L.	doct.	9 mai 1824	Louis	Dewez	Inspecteur général de l'instruction publique pour les provinces méridionales du Royaume
D.	doct.	6 août 1831	Charles	de Brouckère	Membre du Congrès national
P.L.	doct.	26 mars 1847	R.P. Henri-D.	Lacordaire	Membre de l'Académie française
M.	doct.	28 mars 1860	Ferdinand	Martin	Officier de santé à Paris ; orthopédiste des Maisons impériales ; chirurgien-mécanicien de l'Hôtel impérial des Invalides
S.	doct.	18 janvier 1893	Louis	Pasteur	Chimiste et biologiste français
S.	doct.	28 février 1893	Charles	Hermite	Professeur à l'Ecole polytechnique et à la Sorbonne
M.	doct.	3 avril 1919	Georges	Clemenceau	Président du Conseil des ministres de la République française
M.	doct.	3 avril 1919	Herbert	Hoover	Directeur général du ravitaillement pour la Belgique et le Nord de la France
M.	doct.	3 avril 1919	John Jr.	van Schaick	Commissaire de la Croix Rouge américaine en Belgique
M.	doct.	28 mai 1919	S.M. la Reine	Elisabeth	Président de la Chambre des députés de la République française
D.	doct.	9 août 1919	Paul	Deschanel	Archevêque de Malines
P.L.	doct.	12 janvier 1921	Cardinal Mercier		Ambassadeur d'Espagne en Belgique
P.L.	doct.	12 janvier 1921	Marquis de Villalobar		Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des mines de Paris
T.	ing.	26 février 1922	Henry	Le Chatelier	

D.	doct.	28 février 1924	Raymond	Poincaré	Président du Conseil des ministres de la République française
M.	doct.	13 juin 1924	Claude	Regaud	Institut du radium, Paris
P.L.	doct.	13 juin 1924	Paul	Shorey	Professeur à l'Université de Chicago
M.	doct.	30 novembre 1924	Maurice	Arthus	Professeur à la Faculté de médecine de Lausanne
S.	doct.	22 juillet 1924	Charles	Barrois	Professeur à l'Université de Lille
S.	doct.	22 juillet 1924	Marcellin	Boule	Professeur au Muséum
S.	doct.	22 juillet 1924	Alfred	Lacroix	Professeur au Muséum
S.	doct.	22 juillet 1924	Paul	Sabatier	Professeur à l'Université de Toulouse
T.	ing.	4 juillet 1930	André	Blondel	Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, Paris
P.L.	doct.	4 juillet 1930	Ferdinand	Brunot	Professeur à la Sorbonne
M.	doct.	4 juillet 1930	Albert	Calmette	Sous-directeur à l'Institut Pasteur
M.	doct.	4 juillet 1930	W. B.	Cannon	Professeur à l'Université Harvard (Boston)
D.	doct.	4 juillet 1930	Henri	Capitant	Professeur à la Faculté de droit de Paris
D.	doct.	4 juillet 1930	Lucien	Cayeux	Professeur au Collège de France
T.	ing.	4 juillet 1930	Gabriel	Koenigs	Professeur à la Sorbonne
M.	doct.	4 juillet 1930	Louis	Lapicque	Professeur à la Sorbonne
T.	ing.	4 juillet 1930	Camille	Matignon	Professeur au Collège de France
T.	ing.	4 juillet 1930	Augustin	Mesnager	Professeur au Conservatoire national des arts et métiers
S.	doct.	4 juillet 1930	R. A.	Millikan	Professeur à l'Université de Chicago
M.	doct.	4 juillet 1930	G. H. F.	Nuttall	Professeur à l'Université de Cambridge
S.	doct.	4 juillet 1930	Jean	Perrin	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	4 juillet 1930	Emile	Picard	Professeur à la Sorbonne
P.L.	doct.	4 juillet 1930	Léon	Robin	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	16 juin 1933	Federigo	Enriques	Professeur à l'Université de Rome
S.	doct.	16 juin 1933	Charles	Fabry	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	16 juin 1933	Charles	Jacob	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	16 juin 1933	Paul	Langevin	Professeur au Collège de France
S.	doct.	16 juin 1933	Pieter	Zeeman	Professeur à l'Université d'Amsterdam
T.	ing.	7 mai 1934	Albert	Portevin	Professeur à l'Ecole centrale de Paris
S.	doct.	18 juin 1934	Elie	Cartan	Professeur à la Sorbonne

(¹) Faculté de philosophie et lettres = P.L. Faculté de droit = D. Faculté des sciences = S. Faculté de médecine = M. Faculté technique = T. Faculté des sciences appliquées = S.A.

(²) Docteur = doct. Ingénieur = ing.

Faculté ayant formulé la propo- sition (1)	Nature du diplôme conféré (2)	Date de la décision du Conseil académique	Prénoms	Nom	Titre du diplômé
M.	doct.	18 juin 1934	Henry H.	Dale	Directeur du <i>National Institute for medical Research</i> , Londres
M.	doct.	18 juin 1934	Ernest	Fourneau	Chef de service à l'Institut Pasteur
S.	doct.	18 juin 1934	Edouard	Goursat	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	18 juin 1934	Jacques	Hadarnard	Professeur à l'Ecole polytechnique et au Col- ège de France
M.	doct.	18 juin 1934	Henri	Hérissey	Professeur à la Faculté de pharmacie de Paris
M.	doct.	18 juin 1934	Léopold	Van Itallie	Professeur à l'Université de Leyde
S.	doct.	26 février 1935	Peter J. W.	Debye	Professeur à l'Université de Leipzig
S.	doct.	2 octobre 1936	Maurice	Lugeon	Professeur à l'Université de Lausanne
M.	doct.	21 juin 1937	Robert	Bing	Professeur à l'Université de Bâle
T.	ing.	21 juin 1937	Albert	Caquot	Professeur à l'Ecole des ponts et chaussées et à l'Ecole supérieure d'aéronautique
T.	ing.	21 juin 1937	René	Etienne	Professeur à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris
T.	ing.	21 juin 1937	Emile	Jougnet	Professeur à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole des mines de Paris
M.	doct.	8 mai 1939	Albert	de Szent- Györgyi	Professeur à l'Université de Szeged
D.	doct.	29 février 1940	Georges	Ripert	Doyen de la Faculté de droit de Paris
M.	doct.	11 mai 1945	Alexander	Fleming	
D.	doct.	11 mai 1945	Franklin	Roosevelt	
P.L.	doct.	31 octobre 1945		Kaï-Chek	
P.L.	doct.	31 octobre 1945	Winston	Churchill	
P.L.	doct.	31 octobre 1945	Charles	de Gaulle	
P.L.	doct.	31 octobre 1945	Joseph	Staline	
S.	doct.	22 décembre 1945	Bernard	Montgomery	
M.	doct.	30 avril 1946	Gabriel	Bertrand	Professeur à la Sorbonne
M.	doct.	30 avril 1946	Ernest	Chain	Professeur à l'Université d'Oxford
M.	doct.	30 avril 1946	Howard (Sir)	Flory	Professeur à l'Université d'Oxford

M.	doct.	30 avril 1946	Jacques Tréfouré	Directeur de l'Institut Pasteur de Paris
M.	doct.	30 avril 1946	Levi	Professeur à l'Université de Turin
M.	doct.	30 avril 1946	Waksman	Professeur à l'Université Rutgers, New Brunswick, Etats-Unis
S.	doct.	10 juillet 1946	Borel	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	10 juillet 1946	Feret	Ancien directeur du Laboratoire des ponts et chaussées, Boulogne
S.	doct.	10 juillet 1946	Montel	Professeur à la Sorbonne
S.	doct.	10 juillet 1946	Vening Meinesz	Professeur à l'Université d'Utrecht
M.	doct.	26 mars 1947	Best	Professeur à l'Université de Toronto
M.	doct.	26 mars 1947	Dubos	Chef du Laboratoire de bactériologie de l'Institut Rockefeller
P.L.	doct.	26 mars 1947	de Madariaga	Professeur à l'Ecole nationale des mines, Paris
S.A.	ing.	27 juin 1947	Chevenard	Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich et directeur du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux
S.A.	ing.	27 juin 1947	Ros	Membre de l'Académie royale néerlandaise des sciences
S.A.	ing.	27 juin 1947	van Iterson	Professeur au California Institute of Technology, Pasadena
S.A.	ing.	27 juin 1947	von Karman	Université de Cambridge
S.	doct.	25 février 1949	Bragg	Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich
S.	doct.	25 février 1949	Niggli	Professeur à l'Université de Chicago
S.	doct.	25 février 1949	Struve	Professeur à l'University College, Londres
S.	doct.	10 mai 1950	Hill	Directeur de l'Institute of Polymer Research, de l'Institut polytechnique de Brooklyn (New York)
S.A.	ing.	10 mai 1950	Marck	Professeur à l'Université d'Oxford
M.	doct.	10 mai 1950	Rudolph A.	Doyen de la Faculté de pharmacie de Paris
M.	doct.	17 décembre 1951	René	
D.	doct.	17 décembre 1951	Léon	Doyen de la Faculté de droit de Paris
			Julliot de la Morandière	

(¹) Faculté de philosophie et lettres = P.L. Faculté de droit = D. Faculté des sciences = S. Faculté de médecine = M. Faculté technique = T. Faculté des sciences appliquées = S.A.

(²) Docteur = doct. Ingénieur = ing.

Faculté ayant formulé la propo- sition (1)	Nature du diplôme conféré (2)	Date de la décision du Conseil académique	Prénoms	Nom	Titre du diplômé
M.	doct.	17 décembre 1951	David	Keilin	Professeur à l'Université de Cambridge
D.	doct.	17 décembre 1951	René	Savatier	Professeur à la Faculté de droit de Poitiers
D.	doct.	17 décembre 1951	Thomas J.	Watson	Président de l'I.B.M., New York
P.L.	doct.	14 décembre 1953	Paul	Mazon	Professeur honoraire à la Sorbonne
P.L.	doct.	14 décembre 1953	Charles	Picard	Professeur à la Sorbonne
P.L.	doct.	14 décembre 1953	Marcel	Raymond	Professeur à l'Université de Genève
P.L.	doct.	14 décembre 1953	Mario	Roques	Professeur honoraire du Collège de France
P.L.	doct.	14 décembre 1953	Herman	Teirlinck	Homme de lettres
P.L.	doct.	14 décembre 1953	J. R. R.	Tolkien	Professeur à l'Université d'Oxford
S.A.	doct.	5 juillet 1955	Henry	Favre	Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich
D.	doct.	5 juillet 1955	Henri	Guillon	Professeur à la Faculté de droit de Dijon
D.	doct.	5 juillet 1955	Gabriel	Le Bras	Professeur à la Faculté de droit de Paris
D.	doct.	5 juillet 1955	Henri	Mazeaud	Professeur à la Faculté de droit de Paris
S.	doct.	5 juillet 1955	Linus	Pauling	Professeur de Chimie au <i>California Institute of Technology</i> , Pasadena
D.	doct.	5 juillet 1955	François	Perroux	Professeur à la Faculté de droit de Paris
S.A.	doct.	5 juillet 1955	Fritz	Stussi	Professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich
M.	doct.	9 janvier 1956	André	Mayer	Professeur honoraire au Collège de France
P.L.	doct.	20 novembre 1956	Jean	Alazard	Doyen de la Faculté des lettres d'Alger
S.A.	ing.	20 novembre 1956	Léopold	Escande	Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique et d'hy- draulique de Toulouse
P.L.	doct.	20 novembre 1956	Pierre	Renouvin	Doyen de la Faculté des lettres de Paris
S.A.	ing.	22 février 1957	Lewis L.	Strauss	Amiral
D.	doct.	8 juillet 1958	Jean	Radouant	Professeur à l'Université de Strasbourg
M.	doct.	26 février 1959	Lindor (Sir)	Brown	Professeur à l' <i>University College</i> , Londres
M.	doct.	26 février 1959	Robert	Courrier	Professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris

S.	doct.	26 février 1959	George	de Hevesy	Professeur à l'Université de Stockholm
M.	doct.	26 février 1959	P. B.	Medawar	Professeur à l'University College, Londres
M.	doct.	12 mai 1959	Albert	Lespagnol	Professeur à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille
S.A.	ing.	14 mars 1961	Gustave	Colonnetti	Professeur à l'Ecole polytechnique de Turin
M.	doct.	14 mars 1961	Antoine	Lacassagne	Professeur au Collège de France
M.	doct.	14 mars 1961	Jean	Roche	Professeur au Collège de France
S.A.	ing.	14 mars 1961	Eduardo	Torroja	Directeur de l'Institut technique de la construction et du ciment de Madrid
S.A.	ing.	3 juillet 1962	William	Prager	Professeur à l'Université Brown, Providence, Etats-Unis
S.A.	ing.	19 février 1963	Waclaw	Olszak	Professeur à l'Ecole polytechnique de Varsovie
M.	doct.	16 mai 1963	Ludo (baron)	van Bogaert	Directeur du Département de neurologie et de neuropathologie de l'Institut Bunge d'Anvers
M.	doct.	26 juin 1964	Max	Aron	Professeur émérite de la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg
M.	doct.	26 juin 1964	Carlos	Chagas	Professeur à l'Université du Brésil à Rio de Janeiro
M.	doct.	26 juin 1964	Charles	Kayser	Professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg
D.	doct.	4 mai 1965	Walter	Hallstein	Président de la Commission de la Communauté économique européenne
D.	doct.	4 mai 1965	Jean	Marchal	Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris

(¹) Faculté de philosophie et lettres = P.L. Faculté de droit = D. Faculté des sciences = S. Faculté de médecine = M. Faculté technique = T. Faculté des sciences appliquées = S.A.

(²) Docteur = doct. Ingénieur = ing.

5. Personnel enseignant

A. LES CHAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1966

a) A la Faculté de philosophie et lettres :

1. Une chaire d'histoire : P. Harsin.
2. Une chaire de civilisation, langue et littérature grecques : A. Severyns.
3. Une chaire de linguistique, d'indianisme et de méthodologie des langues classiques : R. Fohalle.
4. Une chaire de linguistique française et de philologie de l'ancien français : M. Delbouille.
5. Une chaire de philosophie morale et d'histoire de la philosophie : M. De Corte.
6. Une chaire de logique : P. Devaux.
7. Une chaire de langue et littérature anglaises du moyen âge et d'anciens dialectes germaniques : M^{lle} S. D'Ardenne.
8. Une chaire d'histoire moderne : L.-E. Halkin.
9. Une chaire d'histoire contemporaine : R. Demoulin.
10. Une chaire d'histoire médiévale : F. Vercauteren.
11. Une chaire de philologie allemande et de linguistique comparative : J. Warland.
12. Une chaire de pédagogie générale : A. Clausse.
13. Une chaire de langue et littérature latines : L. Delatte.
14. Une chaire de psychologie : J. Paulus.
15. Une chaire de linguistique romane : L. Remacle.
16. Une chaire de philologie et de littérature françaises : M. Piron.
17. Une chaire de langue et de littérature anglaises modernes et de littérature américaine : M^{lle} I. Simon.
18. Une chaire d'histoire et d'antiquités romaines : M. Renard.
19. Une chaire de littérature romane : M^{me} R. Lejeune.
20. Une chaire de littérature néerlandaise : M. Rutten.
21. Une chaire de langues et littératures romanes : J. Horrent.
22. Une chaire de psychologie, de métaphysique et d'histoire de la philosophie : F. Duyckaerts.
23. Une chaire d'histoire économique et sociale : J. Lejeune.
24. Une chaire de littérature allemande : A. Nivelle.
25. Une chaire de philologie néerlandaise : J. Moors.
26. Une chaire de langue française et d'enseignement du français : L. Warnant.
27. Une chaire de langue, de littérature et d'histoire du monde grec : J. Labarbe.

28. Une chaire d'histoire de l'art et d'archéologie de l'antiquité classique : L. Lacroix.
29. Une chaire d'histoire de la littérature française : A. Vandegans.
30. Une chaire d'histoire de l'art et d'archéologie du moyen âge : J. Stiennon.
31. Une chaire d'esthétique : P. Minguet.
32. Une chaire de langues et littératures slaves : C. Hyart.
33. Une chaire de langues et littératures scandinaves : P. Halleux.

b) A la Faculté de droit :

1. Une chaire de droit social et industriel : P. Horion.
2. Une chaire de droit des gens, des institutions européennes et internationales : F. Dehousse.
3. Une chaire de statistique appliquée aux sciences sociales : Jules Lejeune.
4. Une chaire de droit naturel, de sociologie et de science économique : R. Clémens.
5. Une chaire de droit public et administratif : L. Moureau.
6. Une chaire de droit public et administratif : A. Buttgenbach.
7. Une chaire de droit civil : C. Renard.
8. Une chaire de droit fiscal : P. Harmel.
9. Une chaire de science économique et financière : P. Lambert.
10. Une chaire de droit romain : R. Henrion.
11. Une chaire de droit civil et de droit international privé : P. Graulich.
12. Une chaire de science financière : P. Quaden.
13. Une chaire de droit judiciaire privé : A. Fettweis.
14. Une chaire de droit public et administratif : J. Dembour.
15. Une chaire de droit public et de science politique : P.-C. Goossens.
16. Une chaire de droit civil : M^{me} S. David-Constant.
17. Une chaire de droit commercial et économique : L. Dabin.
18. Une chaire d'histoire du droit : G. Partsch.
19. Une chaire de droit pénal et de procédure pénale : J. Constant, professeur extraordinaire.
20. Une chaire de droit commercial et économique : C. del Marmol, professeur extraordinaire.
21. Une chaire de droit des communautés européennes : P. Pescatore, professeur extraordinaire.
22. Une chaire de droit fiscal : E. Bours, professeur extraordinaire.

c) A la Faculté des sciences :

1. Une chaire de botanique : R. Bouillenne.
2. Une chaire de zoologie : M. Dubuisson.

3. Une chaire de chimie : J. Baudrenghien.
4. Une chaire de chimie : L. D'Or.
5. Une chaire de physique et d'astrophysique : P. Swings.
6. Une chaire de paléontologie végétale : M^{lle} S. Leclercq.
7. Une chaire d'analyse supérieure : F. Bureau.
8. Une chaire de botanique : A. Monoyer.
9. Une chaire de géographie : F. Dussart.
10. Une chaire de physique : A. Hautot.
11. Une chaire de physique : G. Gueben ⁽¹⁾.
12. Une chaire de géologie et de pétrologie : P. Michot.
13. Une chaire de géométrie : O. Rozet.
14. Une chaire de chimie physique : V. Desreux.
15. Une chaire de physique et de cristallographie : H. Brasseur.
16. Une chaire de chimie analytique et nucléaire : G. Duyckaerts.
17. Une chaire de paléontologie animale : G. Ubaghs.
18. Une chaire de géographie physique et de géologie : P. Macar.
19. Une chaire de géométrie descriptive et de graphostatique : A. Pirard.
20. Une chaire de physique : M. Migeotte.
21. Une chaire de structure de la matière et de physique moléculaire : J. Duchesne.
22. Une chaire d'astrophysique théorique et de mécanique analytique : P. Ledoux.
23. Une chaire d'analyse mathématique : H. Garnir.
24. Une chaire de physique théorique et mathématique : J. Serpe.
25. Une chaire de physique nucléaire expérimentale : L. Winand.
26. Une chaire de physique théorique : J. Pirenne.
27. Une chaire de mathématique : L. Nollet.
28. Une chaire de mathématique : F. Jongmans.
29. Une chaire de physique nucléaire théorique : J. Humblet.
30. Une chaire de cryptogamie : F. Darimont, professeur extraordinaire ⁽²⁾.
31. Une chaire de probabilités et statistique : H. Breny.
32. Une chaire de mécanique analytique : J. Nihoul.
33. Une chaire de mécanique analytique : R. Simon.

d) A la Faculté de médecine :

1. Une chaire de chimie pharmaceutique : C. Stainier.
2. Une chaire de médecine sociale, d'hygiène et de microbiologie appliquée aux sciences pharmaceutiques : J. Van Beneden.

⁽¹⁾ Emérite le 1^{er} octobre 1966.

⁽²⁾ Décédé le 13 février 1966.

3. Une chaire de biochimie : M. Florkin.
4. Une chaire de physiopathologie : Z. Bacq.
5. Une chaire de physiothérapie : W. Esser.
6. Une chaire d'anatomie et biométrie humaines : F. Vandervael.
7. Une chaire d'histologie : M. Chèvremont.
8. Une chaire de pharmacie galénique et de pharmacognosie : A. Denoël.
9. Une chaire de médecine légale et criminalistique : P. Moureau.
10. Une chaire de pharmacologie : M. Dallemagne.
11. Une chaire de pédiatrie : A. Lambrechts.
12. Une chaire d'ophtalmologie : R. Weekers.
13. Une chaire de dermatologie : S. Lapière.
14. Une chaire de microbiologie : M. Welsch.
15. Une chaire de clinique et sémiologie chirurgicales : F. Orban.
16. Une chaire de microbiologie appliquée à l'hygiène : P. Frédéricq.
17. Une chaire de stomatologie : R. Eisenring.
18. Une chaire de chimie médicale, toxicologie et bromatologie : C. Heusghem.
19. Une chaire de physiologie : J. Lecomte.
20. Une chaire d'oto-rhino-laryngologie : A. Ledoux.
21. Une chaire de clinique et pathologie chirurgicales : D. Honoré.
22. Une chaire d'anatomie pathologique : E. H. Betz.
23. Une chaire de radiodiagnostic : G. Leroux.
24. Une chaire de neurochirurgie : J. Bonnal.
25. Une chaire de chimie analytique et chimie pharmaceutique : C. Lapière.
26. Une chaire de clinique et sémiologie médicales : A. Nizet.
27. Une chaire de clinique et pathologie médicales : H. Van Cauwenberge.
28. Une chaire d'urologie : C. Maquinay.
29. Une chaire de psychiatrie : J. Bobon.
30. Une chaire de psychologie médicale et de médecine psychosomatique : M. Dongier.

e) A la Faculté des sciences appliquées :

1. Une chaire d'électrotechnique : P. Fourmarier.
2. Une chaire d'architecture navale, d'hydrodynamique et d'hydrographie : R. Spronck.
3. Une chaire de métallurgie et de matériaux nucléaires : E. Frenay.
4. Une chaire de chimie industrielle : E. Leclerc.
5. Une chaire de mécanique des matériaux et de stabilité des constructions : C. Massonnet.

6. Une chaire de technologie et de constructions des machines : E. Bodart.
7. Une chaire d'électrotechnique : M. Rousseau.
8. Une chaire de topographie : L. Hermans.
9. Une chaire d'électrotechnique : P. Louon.
10. Une chaire de minéralogie : J. Mélon.
11. Une chaire de géologie générale et appliquée : L. Calembert.
12. Une chaire de construction des machines : L. Leloup.
13. Une chaire de physique appliquée thermodynamique et de machines thermiques : G. Burnay.
14. Une chaire de constructions du génie civil : H. Louis ⁽³⁾.
15. Une chaire de mécanique des milieux continus et de constructions aéronautiques : B. Fraeijs de Veubeke.
16. Une chaire d'hydraulique : J. Lamoën.
17. Une chaire d'électronique : J. Frenkiel.
18. Une chaire de métallurgie : P. Coheur.
19. Une chaire de géologie appliquée et de géophysique : P. Evrard.
20. Une chaire de constructions du génie civil : R. Dantinne.
21. Une chaire de mathématiques appliquées : M. Linsman.
22. Une chaire de topographie : P. Wiser.
23. Une chaire de constructions du génie civil : N. Dehousse.
24. Une chaire de constructions du génie civil : A. Fagnoul.
25. Une chaire d'électricité théorique : A. Calvaer.
26. Une chaire d'électronique : G. Cantraine.
27. Une chaire de moteurs thermiques et propulsion aérospatiale : J. Ducarme.
28. Une chaire de chimie industrielle : A. Lefèbvre.
29. Une chaire de mesures électriques : J. Listray.
30. Une chaire d'architecture civile : J. François.
31. Une chaire de mécanique du vol : F. Haus, professeur extraordinaire ⁽⁴⁾.
32. Une chaire d'architecture : J. Englebert.
33. Une chaire d'aérodynamique appliquée : J. Smolderen, professeur extraordinaire.

f) A l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie :

1. Une chaire d'archéologie préhistorique : M^{lle} H. Danthine.
2. Une chaire d'histoire de la musique et de musicologie : M^{me} S. Clercx-Lejeune.
3. Une chaire d'histoire de l'art des temps modernes : M^{me} S. Collon-Gevaert.

⁽³⁾ Décédé le 15 avril 1966.

⁽⁴⁾ Emérite le 6 juin 1966.

g) A l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales :

1. Une chaire d'égyptologie : B. van de Walle.
2. Une chaire de langues et civilisations indo-iraniennes : J. Duchesne-Guillemin.

h) A l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation :

1. Une chaire de pédagogie expérimentale : G. De Landsheere.
2. Une chaire de psychologie expérimentale : M. Richelle.
3. Une chaire de biologie et de physiologie : M^{me} A. Dubuisson-Brouha.
4. Une chaire de psychométrie et de psychologie industrielle : R. Piret.
5. Une chaire de méthodologie : E. Natalis.

i) A l'Institut supérieur d'éducation physique :

1. Une chaire de physiologie humaine appliquée : G. Coppée.
2. Une chaire de biochimie et physiologie générale : C. Liébecq.
3. Une chaire d'éducation physique théorique et pratique : J. Falize.

B. LE CORPS ENSEIGNANT DE 1936 À 1966**a) Professeurs et chargés de cours décédés ⁽¹⁾**

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Ricardo	Aznar Casanova	(1881-1956)	1920
Henri	Bischoff	(1867-1940)	1895
Victor	Bohet	(1887-1948)	1922
Auguste	Bricteux	(1873-1937)	1904
Jean	Capart	(1877-1947)	1902
Jules	Closon	(1883-1942)	1906
François	Closset	(1900-1964)	1934
Georges	Decraene	(1866-1936)	1896
Armand	Delatte	(1886-1964)	1923
Servais	Etienne	(1886-1952)	1923
Jules	Feller	(1859-1940)	1920
Paul	Fierens	(1895-1957)	1927
Théophile	Gollier	(1878-1954)	1905

⁽¹⁾ Les notices biographiques détaillées de ces professeurs et chargés de cours décédés se trouvent dans le tome II du présent *Liber memorialis*.

Antoine	Grégoire	(1871-1955)	1919
Léon	Halkin	(1872-1955)	1900
Jean	Haust	(1868-1946)	1920
Nicolas	Hohlwein	(1877-1962)	1930
Jean	Hubaux	(1894-1959)	1924
Edgar	Janssens	(1878-1963)	1908
Marcel	Laurent	(1872-1946)	1902
Louis	de La Vallée Poussin	(1869-1938)	1891
Léopold	Levaux	(1892-1956)	1930
Félix	Magnette	(1868-1942)	1923
Joseph	Mansion	(1877-1937)	1904
Joseph	Meyers	(1900-1964)	1952
Paul	Nève de Mévergnies	(1882-1959)	1908
René	Nihard	(1888-1947)	1929
Ernest	Orsolle	(1854-1941)	1898
Armand	Poissinger	(1872-1951)	1929
Alexandre	Pulman	(1881-1950)	1938
Joseph	Taitsch	(1867-1942)	1899
Eugène	Ulrix	(1876-1936)	1923
Herman	Vander Linden	(1868-1956)	1903
René	Verdeyen	(1883-1949)	1919
Maurice	Wilmotte	(1861-1942)	1890
Emile	Witmeur	(1874-1954)	1919

INSTITUT SUPÉRIEUR
D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Jules	Bommer	(1872-1950)	1926
Joseph	Brassinne	(1877-1955)	1922
Olympe	Gilbart	(1874-1958)	1928
Charles	van den Borren	(1874-1966)	1927
Léo	Van Puyvelde	(1882-1965)	1927

INSTITUT SUPÉRIEUR
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

Herman	Janssens	(1903-1963)	1938
--------	----------	-------------	------

INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE

Nicolas	Braunshausen	(1874-1956)	1929
Marcel	Hecq	(1904-1950)	1948
Henri	Malchair	(1907-1954)	1948
Jerôme	Maquet	(1874-1955)	1929
Jean-Marie	Pirlot	(1900-1944)	1940
Désiré	Rousseau	(1890-1949)	1947

FACULTÉ DE DROIT

Paul	Bellefroid	(1869-1959)	1896
Edouard	Crahay	(1872-1945)	1896
Laurent	Dechesne	(1870-1955)	1924
Charles	De Jace	(1856-1941)	1886
Emile	Dembour	(1889-1963)	1926
Georges	Dor	(1886-1956)	1924
Victor	Gothot	(1892-1966)	1920
Léon	Graulich	(1887-1966)	1912
Joseph	Indekeu	(1861-1938)	1919
Armand	Julin	(1865-1953)	1924
Ernest	Mahaim	(1865-1938)	1892
Eugène	Moreau de Melen	(1872-1954)	1920
Maurice	Wille	(1871-1951)	1920
Joseph	Willems de Laddersous	(1871-1944)	1896

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Paul	Bure	(1871-1952)	1906
Odilon	Calay	(1873-1960)	1921
Maurice	Duguet	(1868-1936)	1924
Marcel	Loumaye	(1889-1956)	1920
Léon	Michel	(1900-1963)	1937
Léon	Moreau	(1881-1958)	1919
Victor	Muller	(1870-1940)	1906
Charles	Wauters	(1880-1951)	1911

FACULTÉ DES SCIENCES

Jean	Anten	(1885-1936)	1921
Edouard	Bourgeois	(1864-1938)	1911
Henri	Buttgenbach	(1874-1964)	1921
Giuseppe	Cesàro	(1849-1939)	1891
Léon	Counson	(1885-1950)	1919
Désiré	Damas	(1877-1959)	1910
Hubert	Damas	(1910-1964)	1948
Fredi	Darimont	(1917-1966)	1957
Augustin	Delgleize	(1901-1954)	1934
Jacques	Deruyts	(1862-1945)	1885
Louis	Fouarge	(1887-1944)	1920
Charles	de Fraipont	(1883-1946)	1919
Rodolphe H. J.	Germay	(1894-1954)	1925
Pierre	Gilard	(1888-1953)	1935
Auguste	Gravis	(1857-1937)	1886
Marcel	Guillemin	(1880-1958)	1919
Joseph	Halkin	(1870-1937)	1901

Joseph	Hamal-Nandrin	(1869-1958)	1928
Victor	Henri	(1872-1940)	1931
Maurice	Huybrechts	(1877-1952)	1914
Henry	Janne d'Othée	(1884-1966)	1922
Léon	Meurice	(1866-1943)	1902
André	de Rassenfosse	(1886-1963)	1931
Louis	Verlaine	(1889-1939)	1927

FACULTÉ DE MÉDECINE

Lucien	de Beco	(1870-1937)	1901
Camille	Breyre	(1872-1947)	1919
Maurice	Brouha	(1875-1948)	1925
Lucien	Brull	(1898-1959)	1937
Robert	Chandelle	(1893-1959)	1946
Louis	Christophe	(1894-1959)	1933
Louis	Delrez	(1881-1944)	1919
Paul	Desaive	(1904-1962)	1945
Jules	Duesberg	(1881-1947)	1910
Henri	Fauconnier	(1885-1954)	1920
Jean	Firket	(1890-1958)	1922
Edmond	Foret	(1892-1959)	1934
Oscar	Gosselin	(1899-1963)	1946
André	Gratia	(1893-1950)	1932
Henri	Halkin	(1876-1945)	1922
Ernest	Malvoz	(1862-1938)	1896
Louis	de Munter	(1867-1958)	1923
Pierre	Nolf	(1873-1953)	1901
François	Schoofs	(1875-1959)	1914
Marcel	Stassen	(1882-1960)	1928
Fernand	Sternon	(1895-1945)	1930
François- Eugène	Stocky (dit Stockis)	(1875-1939)	1919
Paul	Van Pée	(1877-1953)	1929
Léo	Weekers	(1881-1962)	1912
Hans	de Winiwarter	(1875-1949)	1919

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Lucien	Dehoux	(1890-1964)	1935
--------	--------	-------------	------

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Emile	Allard	(1883-1950)	1927
Georges	Batta	(1887-1952)	1925
Raymond	Bidlot	(1896-1950)	1937
Adolphe	Breyre	(1880-1946)	1919
Herman	Chauvin	(1876-1952)	1926

Armand	du Chesne	(1875-1944)	1919
Joseph	Danze	(1896-1964)	1937
Omer	De Bast	(1865-1937)	1919
Marcel	Dehalu	(1873-1960)	1909
Lucien	Denoël	(1870-1959)	1908
Alfred	Gillet	(1892-1962)	1924
Maurice	Guérin	(1888-1958)	1949
Charles	Hanocq	(1881-1961)	1919
Dimitry	Jacovleff	(1879-1951)	1927
Jules	Jaumotte	(1887-1940)	1927
Jean	Kuntziger	(1885-1948)	1925
Alexandre	Laviolette	(1880-1949)	1920
Laurent	Legrand	(1868-1962)	1903
Michel	Legraye	(1885-1959)	1933
Henri	Louis	(1912-1966)	1955
Edouard	Nihoul	(1865-1941)	1899
Eugène	Prost	(1861-1940)	1897
Armand	Renier	(1876-1951)	1910

b) Professeurs et chargés de cours émérites

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Adolphe-Léon Corin	1920			1929	1955
Marie Delcourt-Curvers	1930			1940	1961
Fernand Desonay	1929			1936	1960
Georges Dossin	1924		1931	1936	1966
Marcel Paquot	1932			1936	1961
Jules Prickartz	1914				1950
Félix Rousseau	1943				1957
Arsène Soreil	1937			1954	1963

INSTITUT SUPÉRIEUR
D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Jacques Breuer	1933				1962
Joseph de Borchgrave d'Altena (comte)	1943				1965
Louis Lebeer	1948				1965

FACULTÉ DE DROIT

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Léon Bours	1952			1963	1964
Adolphe Braas (chevalier)	1919		1920	1923	1954
Fernand Casters	1926	1933		1938	1952
Fernand Dellicour	1924	1931		1947	1951
Stéfan Glaser	1947			1948	1965
Xavier Janne d'Othée	1920		1926	1930	1953
Albert Philippin	1929		1932	1935	1960
Gustave Ziegler de Ziegleck	1922				1949

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Alexandre Delmer	1908	1919			1949 (*)
Paul Fraipont	1935	1947			1966
Eugène Lebeau	1945	1950			1966

FACULTÉ DES SCIENCES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Lucien Godeaux				1925	1957
Georges Gueben	1936			1942	1966
Léonard-Joseph Pauwen	1927		1932	1935	1963
Omer Tulippe	1935			1940	1966

FACULTÉ DE MÉDECINE

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Fritz Albert	1928		1931	1936	1959
Aimé Destrée	1944			1944	1957
Paul Divry	1925		1930	1934	1959
Henri Fredericq	1919		1920	1923	1956
Georges Leplat	1930			1936	1960
René Mouchet	1933				1954
Léon Plumier	1920		1922	1927	1948
Jacques Roskam	1926		1929	1933	1960
René Vivario	1920			1929	1957

(*) Professeur émérite à la Faculté des sciences.

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Eméritat
Ferdinand Campus				1925	1964
Paul Chantraine	1920		1922	1925	1957
Fernand Dacos	1927			1935	1962
Albert de Marneffe	1919		1920	1923	1955
Paul Fourmarier Sr.	1920			1920	1947
Frédéric Haus	1952		1964		1966
Henri Labasse	1943			1943	1965
Albert Puters	1926		1928	1931	1962
Albert Schlag	1926		1930	1932	1961
Henry Thyssen			1927	1930	1956

c) Professeurs et chargés de cours n'étant plus en fonction à l'Université de Liège

A. Professeurs honoraires

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Honorariat
------	-----------------	-------	-------------	--------------	------------

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Pierre Lambrechts	1944			1948	1948
-------------------	------	--	--	------	------

FACULTÉ DE DROIT

Jean Dabin	1920		1921		1922
Paul Laloux	1932			1937	1951

FACULTÉ DES SCIENCES

Fritz Carpentier	1948				1958
Joseph Donnay				1946	1947

FACULTÉ DE MÉDECINE

Lucien Brouha	1932			1938	1948
---------------	------	--	--	------	------

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Maurice Rey			1932	1935	1945
Léon Rosenfeld	1930		1937		1941

B. Chargé de cours admis à la retraite

Nom	Chargé de cours	Retraite
Maurice Sluys	1948	1957

C. Professeurs et chargés de cours ayant obtenu démission honorable de leurs fonctions

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Démis-sion
INSTITUT DE PÉDAGOGIE					
Paul-Alex Osterrieth	1948	1956			1959
FACULTÉ DE DROIT					
Louis Camu	1950				1963

D. Professeur ordinaire nommé à l'Université de Gand

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Nom	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Nomin. à Gand
Willem Pée	1939			1943	1957

E. Professeur ordinaire en non-activité

Nom	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.	Non-activité
Lucien Dautrebande	1931		1932	1935	1948

d) Professeurs et chargés de cours en fonction

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Arnold Clause	1943			1948
Simonne d'Ardenne (M ^{lle})	1938			1942
Marcel De Corte	1935			1940
Louis Delatte	1943			1947
Maurice Delbouille	1929			1936
Robert Demoulin	1938			1943
Philippe Devaux	1935			1940

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
François Duyckaerts	1953			1957
René Fohalle	1929			1936
Léon-Ernest Halkin	1938			1943
Pierre Halleux				1966
Paul Harsin	1928		1930	1933
Maurice Hélin	1945			
Jules Horrent	1952			1956
Charles Hyart	1951			1964
Jules Labarbe	1959			1963
Léon Lacroix				1964
Jean Lejeune	1955			1959
Rita Lejeune (M ^{me})	1939			1954
Joseph Minguet				1965
Joseph Moors	1958			1962
Armand Nivelles	1956			1960
Jean Paulus	1945			1949
Maurice Piron	(Gand 1946)			1963
Louis Remacle	1939			1948
Marcel Renard	1949			1953
Mathieu Rutten	1951			1955
Albert Severyns	1928		1931	1934
Irène Simon (M ^{lle})	1949			1953
Jacques Stiennon	1957			1965
Alfred Tomsin	1953			
André Vandegans	1963			1965
Fernand Vercauteren	1938			1943
Joseph Warland	1939			1943
Léon Warnant	1958			1963

INSTITUT SUPÉRIEUR
D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Suzanne Clercx-Lejeune (M ^{me})	1945	1961		1964
Suzanne Collon-Gevaert (M ^{me})	1945	1963		1964
Hélène Danthine (M ^{lle})	1939	1948		1964
Léon Lacroix	1951	1955		1964 (1)

(1) A la Faculté de philosophie et lettres.

INSTITUT SUPÉRIEUR
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Jacques Duchesne-Guillemain	1938	1943		1964
Charles Fontinoy	1966			1966
Baudouin van de Walle	1928	1936		1964

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Noms	Chargé de cours associé	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Gilbert De Landsheere					1965
Adèle Dubuisson-Brouha (M ^{me})		1940	1950		1964
Albert Husquinet			1965		
Emile Lobet			1948		
Ernest Natalis			1947	1954	1964
René Pasquasy			1948		
Fernand Picard			1948		
Roger Piret			1945	1950	1964
Jean Remiche			1951		
Marc Richelle	1962				1965

FACULTÉ DE DROIT

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Edouard Bours	1963		1964	
André Buttgenbach	1943			1947
René Clémens	1938			1943
Jean Constant	1945	1948	1955	
Simone Constant-David (M ^{me})	1957			1961
Léon Dabin	1961			1964
Louis Davin	1953			
Fernand Dehousse	1935			1940
Charley del Marmol	1953		1959	
Jacques Dembour	1957			1961
Albert Fettweis	1955			1959
Paul-Ch. Goossens	1957			1961
Paul Graulich	1953			1957
Pierre Harmel	1943			1947
Roger Henrion	1946			1950
Paul Horion	1932			1936
Paul Lambert	1945			1950

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Jules Lejeune	1936			1942
Léon Moureau	1943			1947
Albert Parisi	1953			
Gottfried Partsch				1965
François Perin	1958			
Pierre Pescatore	1950		1965	
Pierre Quaden	1950			1959
Claude Renard	1943			1947
Jean Van Houtte	1931		1936	1936
Julien Vanhove	1952			

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Gommaire Dijkmans	1937	1943		
Gaston Noël	1945	1954		

FACULTÉ DES SCIENCES

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Jean Baudrenghien	1931			1936
Raymond Bouillenne	1927		1932	1935
Henri Brasseur	1943			1947
Henri Breny				1966
Florent Bureau	1934			1938
Victor Desreux	1941			1947
Louis D'Or	1931			1936
Marcel Dubuisson	1931			1936
Jules Duchesne	1957			1959
Frans Dussart	1951			1959
Georges Duyckaerts	1946			1950
Henri Garnir	1957			1960
Antoine Hautot	1936			1941
Jean Humblet	1959			1962
François Jongmans	1957			1961
Suzanne Leclercq (M ^{lle})	1933			1937
Paul Ledoux	1956			1959
Paul Macar	1948			1953
Paul Michot	1937			1943
Marcel Migeotte	1952			1956
Armand Monoyer	1935			1939

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Max Morand	1930		1932-1935 1958-	1935- 1958
Jacques Nihoul				1966
Louis Nollet	1957			1961
Albert Pirard	1950			1954
Jean Pirenne	1959			1961
Octave Rozet	1941			1947
Jean Serpe	1957			1960
René Simon				1966
Polydore Swings	1932		1937	1937
Georges Ubaghs	1945			1950
Léon Winand	1959			1961

FACULTÉ DE MÉDECINE

Noms	Chargé de cours associé	Chargé de cours	Prof. associé	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Zénon Bacq		1939				1944
Emile H. Betz		1959				1960
Jean Bobon		1963				1964
Joël Bonnal						1963
Maurice Chèvremont		1946				1950
Marcel Dallemagne		1947				1951
Albert Denoël		1946				1950
Maurice Dongier		1963				1964
Robert Eisenring		1955				1959
Willy Esser		1937				1947
Marcel Florkin		1934				1939
Pierre Frédéricq		1955				1959
Lucien Garot		1949				
Léopold Grégoire						1966
Marcel Hanquet	1960		1965			1966
Camille Heusghem		1957				1960
David Honoré		1959				1960
Albert Lambrechts		1949				1953
Charles Lapière	1959	1960				1964
Spartacus Lapière		1945		1949		1954
Jean Lecomte		1958				1960
André Ledoux		1958				1960
Georges Leroux		1948			1962	1963
Charles Maquinay		1961				1964
Paul Moureau		1946				1950
Georges Neujean		1956				
Alphonse Nizet	1959	1961				1964

Noms	Chargé de cours associé	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Fernand Orban		1945	1949	1954	1959
Carl Stainier		1930			1936
Armand Steenebruggen		1956			
Jean Van Beneden		1932			1936
Henry Van Cauwenberge		1961			1964
Franz Vandervael		1935	1946		1948
Roger Weekers		1949			1953
Maurice Welsch		1951			1954

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Noms	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Georges Coppée	1949	1954		1964
Julien Falize	1960	1964		1964
Claude Liébecq	1950	1954		1964

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Noms	Chargé de cours associé	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Emile Bodart		1946			1950
Gilbert Burnay		1950			1954
Léon Calembert		1948			1953
André Calvaer	1961	1964			1965
Guy Cantraine					1965
Pierre Coheur		1948			1960
Roger Dantinne		1951			1962
Nicolas Dehousse	1962				1965
Jacques Ducarme		1950		1954	1966
Jean Englebert					1966
Pierre Evrard					1961
André Fagnoul	1963				1965
Paul Fourmarier Jr.		1935			1940
Baudouin Fraeijs de Veubeke		1951			1955
Jean François		1964			1964
Eugène Frenay					1946
Joachim Frenkiel		1946			1959
Louis Hermans		1944			1953
Louis Koenigsfeld		1965			
Jean Lamoën					1956
Edmond Leclerc		1937			1948
André Lefèbvre		1964			1964

Noms	Chargé de cours associé	Chargé de cours	Prof.	Prof. extr.	Prof. ordin.
Lucien Leloup		1950			1954
Marcel Linsman		1959			1964
Jean Listray		1953			1964
Paul Louon		1948			1953
André Marchal		1949			
Charles Massonnet		1945			1950
Joseph Mélon		1948			1953
Maurice Rousseau		1947			1951
Jean Smolderen				1966	
René Spronck		1934			1943
Pavel Sliosberg		1966			
Pierre Wisser					1965

e) Professeurs associés et chargés de cours associés

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
Franz Crahay (Devaux et F. Duyckaerts)	1966	
Louis Derooy (Fohalle)	1961	1965
Etienne Evrard (Delatte)	1966	
Etienne Hélin (Harsin)	1963	
Jean-Robert Kupper (Dossin)	1959	1965
Elisée Legros (Remacle)	1963	
Paul Mertens (Severyns)	1965	

FACULTÉ DE DROIT

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
Joseph Stassart (Lambert)	1963	
Edouard Vieujean (C. Renard)	1962	

FACULTÉ DES SCIENCES

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
Marie Bouillenne-Walrand (M ^{me}) (Bouillenne)	1961	1966
Pol Bourguignon (Mélon)	1961	
Robert Debot (Hautot)	1963	

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
Luc Delbouille (Migeotte)	1963	
Jean Depireux (Duchesne)	1966	
Hector Dieu (Desreux)	1961	1965
Albert Distèche (Dubuisson)	1961	1965
Eugène Frédéricq (Desreux)	1959	1965
Jean Fuger (G. Duyckaerts)	1965	
Jean Govaerts (Gueben)	1959	1964
Gabriel Hamoir (Dubuisson)	1959	1963
Joseph Jadot (Baudrenghien)	1961	1966
Charles Jeuniaux (Florkin)	1965	
Gilbert Michel (G. Duyckaerts)	1962	
Joseph Mignolet (D'Or)	1959	1963
Jacques Momigny (D'Or)	1965	
André Monfils (Swings)	1962	
Jean Moutschen (Monoyer)	1965	
Boris Rosen (Swings)	1959	1963
Henry Sauvenier (Hautot)	1959	1963
Pierre Tarte (d'Or)	1963	
Jean Toussaint (Brasseur)	1959	1963

FACULTÉ DE MÉDECINE

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
André Castermans (Orban et Honoré)	1963	
Arsène Fouassin (Heusghem)	1959	1965
Jacques Frédéric (Chèvremont)	1961	1965
Michel Gerebtzoff (Vandervael)	1959	1963
Fernand Geubelle (Lambrechts)	1966	
Jean-Marie Ghuysen (Welsch)	1961	1966
Michel Goffart (Lecomte)	1959	1965
Charles Grégoire (Florkin)	1962	
Jean Hugues (Nizet et Van Cauwenberge)	1959	1964
François Jaminet (Denoël)	1965	
Georges Lejeune (Honoré)	1963	
Georges Lepage (A. Ledoux)	1965	
Emile Prijot (Weekers)	1962	
Albert Reginster (Nizet et Van Cauwenberge)	1959	1964
Liliane Ruyters (M ^{me}) (Nizet et Van Cauwenberge)	1960	1964
Jacques Salmon (Nizet et Van Cauwenberge)	1965	
Ernest Schoffeniels (Florkin)	1962	
Walter Verly (Florkin)	1963	

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

Noms	Chargé de cours associé	Prof. associé
Charles Ancion (Calembert)	1960	
Paul Bartholomé (Evrard et Calembert)	1963	1966
Raymond Baus (Louis et Massonnet)	1965	
Robert Collée (Frenay)	1959	1965
Léon Delvaux (succession Danze)	1963	
Kazimier Gamski (Louis, Fagnoul et Dehousse)	1961	
Louis Habraken (Coheur)	1961	

f) **Chargés d'enseignement**

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

J. Chauvin, 1965-	P. Sliosberg, 1965-1966
A. Danthine, 1965-	J. Smolderen, 1965-1966
A. Decker, 1965-	P. Walch, 1965-

g) **Chargés de cours libres et maîtres de conférences**1° *Chargés de cours libres :*

1936-1953

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

R. Lejeune (M ^{me}), 1937-1939	E. Legros, 1952-1953
J. Gobeaux-Thonet (M ^{me}), 1947-1953	J. Meyers, 1952-1953
J. Horrent, 1951-1952	J. Taitsch, 1899-1937

FACULTÉ DES SCIENCES

H. Brasseur, 1939-1940	M. Renard, 1949-1951
J. Duchesne, 1948-1952	H. Sauvenier, 1952-1953
P. Gilard, 1935-1937	L. Winand, 1947-1953
M. Migeotte, 1949-1952	

FACULTÉ DE MÉDECINE

L. Christophe, 1933-1945	M. Stassen, 1934-1952
--------------------------	-----------------------

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

J. Genard, 1939-1952 H. Louis, 1947-1953

2^o *Maîtres de conférences* :

1953-

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

F. Anspach, 1955-	J. Gobeaux-Thonet (M ^{me}), 1953-
D. Biebuyck, 1956-1958	P. Halleux, 1955-1966
L. Bouquiaux, 1965-	E. Legros, 1951-1963
F. Duysinx, 1961-	J. Meyers, 1953-1962
E. Evrard, 1962-1966	M. Radulesco, 1954-1956
A. Gérard, 1965-	M. Smeets, 1954-1959

FACULTÉ DE DROIT

E. Bolland, 1961-	G. Raymond-Decharneux (M ^{me}),
E. Bours, 1961-1963	1960-1965
J.-J. Comhaire, 1966-	A. Simonard, 1955-1965
M. Lagrange, 1964-1965	J. Stassen, 1960-
J. Lefebvre, 1962-1963	P. Watelet, 1959-

FACULTÉ DES SCIENCES

J. Alexandre, 1965-	I. Gillet, 1964-
C. Arpigny, 1966-	G. Houot, 1959-1963
R. Balescu, 1962-	L. Houziaux, 1962-
J. Barlet, 1960-	A. Hufty, 1965-
H. Beguin, 1965-	J. Humblet, 1956-1959
G. Bernier, 1965-	R.-C. Lambert (Cdt), 1965-
C. Bienvenu, 1965-1966	J. Leclercq, 1965-
P. Bourguignon, 1959-1961	G. Lhomme, 1966-
A. Boury, 1965-	J.-C. Lorquet, 1964-
H. Breny, 1959-1965	C. Mahaux, 1966-
R. Bronchart, 1965-	P. Minon, 1962-
C. Christians, 1962-	J. Moureau, 1954-
R. Coutrez, 1960-	M. Nicolet, 1960-
R. Debot, 1955-1963	J. F. Pechère, 1965-
L. Delbouille, 1960-1963	J. Pirenne, 1946-1959
R. Delhez, 1966-	A. Pissart, 1965-
J. Depireux, 1962-1966	I. Prigogine, 1960-1962
C. Ek, 1965-	B. Rosen, 1954-1959
D. Gaignaux, 1965-	J. C. Ruwet, 1965-

H. Sauvenier, 1953-1959	M. Streel, 1965-
E. Sauvenier-Goffin (M ^{me}), 1959-	G. Troupin, 1965-
G. Seret, 1966-	J. Van Geldere, 1966-
R. Simon, 1960-1966	A. Van Itterbeeck, 1960-
J. Sporck, 1960-	J. Wilmet, 1965-
J. Stassart, 1962-1963	L. Winand, 1953-1959

FACULTÉ DE MÉDECINE

E. H. Betz, 1957-1959	J. Hugues, 1956-1959
F. Bonnet, 1965-	P. Janssen, 1966-
J. Carlier, 1963-	Ch. Lapière, 1957-1959
E. Carpentier, 1964-	C.-M. Lapière, 1965-
S. Castermans-Elias (M ^{me}), 1964-	G. Lavergne, 1964-
R. Charlier, 1966-	J. Lecomte, 1957-1958
J. Closon, 1964-	R. Mouchette, 1964-
G. Deltour, 1966-	A. Nizet, 1954-1959
L. Dumont, 1954-1956	J.-M. Petit, 1966-
F. Dittrich, 1964-1966	A. Reginster, 1954-1959
H. Firket, 1964-1965	J. Renson, 1966-
G. Franck, 1964-	J. Schlag, 1960-1961
J. Frédéric, 1959-1960	E. Schoffeniels, 1960-1961
J. Garsou, 1965-	H. Van Cauwenberge, 1957-1961
F. Geubelle, 1963-1966	V. Verly, 1960-1963
J.-M. Ghuysen, 1960-1965	M. Watillon (M ^{lle}), 1964-
G. Grégoire, 1959-1960	

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

E. Buchet, 1966-	J. Humblet, 1958-1959
A. Decker, 1962-	H. Joskin, 1955-1963
L. Delvaux, 1962-1963	E. Lagasse, 1963-1965
J. Dendal, 1965-1966	P. Ledoux, 1955-1957
L. Dor, 1960-1966	M. Linsman, 1956-1959
V. Dunski, 1964-	H. Louis, 1953-1955
J. Englebert, 1963-1966	G. Monseur, 1958-1959
J. Etienne, 1966-	K. Piotrowski, 1966-
J. Fafchamps, 1966-	D. Shimozuru, 1962-1966
F. Gaty, 1957-	R. Simon, 1959-1960
H. Goldstein, 1961-	J. Toussaint, 1964-1965
H. Hondermarcq, 1954-	J. Vidal, 1963-1964

6. Personnel scientifique

Agrégés

- | | |
|----------------------|--------------------|
| 1937 L.-E. Halkin | 1955 H. Garnir |
| 1938 A. Lambrechts | M. Goffart |
| L. Moureau | 1956 J. Humblet |
| H. Brasseur | G. Hamoir |
| 1939 J. Genard | J. Toussaint |
| 1941 J. Paulus | 1957 E. Betz |
| 1943 Ch. del Marmol | K. Gamsky |
| 1944 M. Chèvremont | Ch.-L. Lapière |
| G. Coppée | W. Verly |
| P. Desaiève | 1959 H. Breny |
| L. Winand | E. Frédéricq |
| 1945 M. Dallemagne | J. Govaerts |
| R. Weekers | H. Van Cauwenberge |
| 1946 J. Duchesne | J.-M. Ghuysen |
| 1948 J. Pirenne | 1960 R. Debot |
| J. Serpe | L. Derooy |
| L. Dumont | J. Frédéric |
| M. Gerebtzoff | 1961 A. Distèche |
| Ch. Grégoire | L. Bragard |
| J. Lejeune | E. Schoffeniels |
| 1949 A. Pirard | 1962 A. Castermans |
| H. Brabant | G. François |
| 1950 P.-E. Frédéricq | N. Dehousse |
| M. Migeotte | G. Lejeune |
| L. Falla | 1963 A. Fagnoul |
| L. Nollet | F. Jaminet |
| M. Welsch | 1964 J. Closon |
| 1951 P. Ledoux | H. Firket |
| A. Nizet | Ch. Jeuniaux |
| 1952 A. Reginster | J. Salmon |
| P. Graulich | 1965 G. Cantraine |
| 1953 J. Hugues | Ch.-M. Lapière |
| J. Labarbe | F. Geubelle |
| 1954 H. Sauvenier | |

Répétiteurs

- | | |
|------------------|-----------------|
| 1936 A. Fransens | 1944 M. Linsman |
| 1938 O. Rozet | 1957 C. Ek |
| 1943 J. Serpe | J. Simonet |

- 1958 J. Fafchamps
G. Monseur
M. Save
- 1959 N. Dehousse
1960 P. Guiaux
R. Lebecque

Chefs de travaux

- 1935 F. Orban
1936 F. Muls
M. Rousseau
1937 P. Dumont
J. Listray
P. Louon
1938 A. Lambrechts
J. Frenkiel
P. Macar
J. Maréchal
L. Scheepers
1939 R. Bastin
J. Henrion
H. Lecoq
1940 L. Leloup
1941 L. Hermans
1942 P. Desaive
A. Pirard
L. Winand
1943 H. Damas
G. Burnay
L. Calembert
M. Chèvremont
G. Duyckaerts
J. Serpe
1944 A. Denoël
F. Dussart
L. Falla
A. Fouassin
A. Jorissen
M. Linsman
M^{me} L. Ruyters
M^{me} G. Duchâteau-
Bosson
1945 F. Gaty
M. Welsch
1946 M^{lle} A. Navez
Ch.-L. Lapière
- C. Heusghem
G. Hamoir
M. Migeotte
H. Sauvenier
J. Toussaint
J. Van den Bossche
1947 P. Evrard
1948 L. Derwidué
G. Derouaux
E. Betz
M^{me} S. Constant-David
G. Destexhe
V. Dunski
P. Fischer
P.-E. Frédéricq
J. Godeaux
J. Govaerts
D. Honoré
J. Jadot
M^{me} L. Nihoul-Ghenne
B. Rosen
F. Roussel
H. Lambot
1949 H. Dieu
M. Goffart
A. Herve
A. Maquinay
1950 M^{lle} A. Divry
R. Debot
G. François
E. Frédéricq
H. Garnir
I. Gillet
J. Ketelslegers
J. Leclercq
P. Ledoux
J. Moors
J. Bobon

- J. Mignolet
 G. Pirlot
 1951 C. Sironval
 E. Bours
 M. Hanquet
 R. Huls
 F. Jongmans
 J. Lecomte
 P. Tarte
 J. Hugues
 1952 J. Humblet
 A. Distèche
 Y. Feuillen
 G. Lepage
 E. Prijot
 1953 F. Darimont
 M^{lle} M. Dzulynski
 G. Michel
 1954 P. Dedecker
 E. Vanremoortere
 G. Thibessard
 1955 R. Collée
 A. Fettweis
 J. Bellière
 L. Warnant
 M^{me} S. Coppin-Cruck
 J. Dembour
 A. de Scoville
 1956 F. Debot
 L. Delvaux
 L. Derooy
 P. Bourguignon
 H. Firket
 H. Van Cauwenberge
 1957 J. Ramaut
 J.-M. Alexandre
 J. Dalem
 H.-T. Deschamps
 E. Legros
 M^{lle} P. Minon
 J. Collin
 F. Jaminet
 J.-R. Kupper
- P. Lebrun
 A. André
 L. Dabin
 J. Frédéric
 G. Lejeune
 J. Sporck
 1958 J.-M. Ghuysen
 Y. Bounameaux
 F. Camps
 H. Breny
 E. Carpentier
 J. Foret
 Ch. Jeuniaux
 M^{me} P. Mertens-Fonck
 S. Thiry
 A. Monfils
 L. Grégoire
 F. Geubelle
 1959 L. Delbouille
 P. Mertens
 J. Renson
 J. Closon
 M^{me} C. Bertelson-Fabry
 J. Lavigne
 G. Lavergne
 L. Burnelle
 J. Momigny
 J. Moutschen
 R. Simon
 P. Gathy
 E. Hélin
 G. Barac
 1960 J. Carlier
 A. Joris
 M. Renson
 Ch. Ancion
 L. Houziaux
 J. Melon
 J. Michot
 M. Richelle
 M^{lle} M. Watillon
 1961 E. Vieujean
 R. Alexis

- G. Booz
 J. Bosly
 E. Buchet
 Ch. Christians
 G. De Landsheere
 M^{lle} M. Reginster
 A. Thibaut
 L. Czaplicki
 A. Husquinet
 G. Moreau
 A. Masson
 J. Moureau
 K. Piotrowski
 A. Pissart
 J. Stassart
 R. Baus
 R. Delhez
 E. Evrard
 M^{me} S. Liebecq-Hutter
 J. Salmon
 H. Thiry
 J. Vidal
- 1962 M^{me} T. Brakier-Zelkowicz
 F. Bonnet
 M^{lle} N. Brouhon
 J. Depireux
 J. Englebert
 J. Etienne
 A. Fagnoul
 J. Gobert
 G. Jodogne
 J. Kohl
 G. Pire
 Ch. Rutten
 R. Blanpain
 M^{me} S. Bricteux-Grégoire
 A. Deleixhe
 R. Mouchette
 Y. Ottelet
 J.-F. Pechère
 E. Prijot
 R. Scimar
 M^{me} J. Wathelet-Willem
- 1963 M^{me} M. Moutschen-
 Dahmen
 Y. Cuypers
 P. Evrard
 J. Faidherbe
 J. Fourny
 L. François
 J. Garsou
 M^{me} C. Gosselin-Rey
 A. Greday
 Ch.-M. Lapière
 M. Streel
 M^{lle} M. Tyssens
 R. Bassleer
 H. Beguin
 M^{me} S. Castermans-Elias
 J. Collard
 P. Colman
 M^{lle} M.-L. Hairs
 G. Halleux
 R. Henrard
 E. Langer
 M^{lle} C. Margrève
 G. Merchié
 M^{lle} I. Moreau-Margrève
 J.-F. Servais
 J. Troquet
 A. Van de Vorst
- 1964 J. Vandermeulen
 F. Bostem
 L. Bouquiaux
 A. Bouvy
 R. Bronchart
 G. Danguy
 P. Dodinval
 F. Dossin
 M^{me} C. Gothot-Mersch
 A. Lavis
 P. Lefebvre
 G. Lennes
- 1965 P. Delbouille
 J. Dendal
 M^{me} S. Dongier-Montagnac

J.-C. Lorquet	M ^{me} G. Vosse-Matagne
M ^{me} C. Read-Derchain	J. Nihoul
M ^{me} G. Reginster-Haneuse	1966 M ^{me} M.-L. Beaumariage
D. Rondia	M. Guillaume
L. Vandeberg	

Conservateurs

1939 M ^{me} L. Nihoul-Ghenne	1959 P. Halleux
1942 M ^{me} M. Carpentier- Lejeune	1960 E. Baeckeland
1946 V. Gothot	M ^{lle} M.-L. Thyssen
1951 M ^{lle} F. Kraentzel (conser- vateur adjoint depuis le 1 ^{er} janvier 1937)	1961 M ^{lle} P. Guillitte
1957 M ^{lle} A. Chapelier	1962 H. Delava M. Chekanoff
	1963 L. Koenigsfeld M ^{me} E. Sauvenier-Goffin

Premiers assistants

(1966-)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

M ^{me} O. Bouquiaux-Simon	J.-P. Massaut
M ^{me} C. Delhez-Sarlet	P. Munot
P. Gérin	

FACULTÉ DE DROIT

M^{me} M. Liénard-Ligny

FACULTÉ DES SCIENCES

M ^{me} J. Lombet-Goffar	M ^{lle} G. Roland
R. Machiroux	J.-C. Ruwet
P. Natalis	G. Seret
H. Pirlet	J. Van Geldere
M ^{me} L. Remy-Battiaux	

FACULTÉ DE MÉDECINE

M. Beaujean	R. Lambotte
A. Brassine	M. Reznik
A. Chantraine	L. Timmermans
J. Delvigne	P. Van Caneghem
C. François	

FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

J. Barthélemy M^{lle} M. Pavella

Bibliothécaire en chef

1942 M^{me} J. Gobeaux-Thonet

Bibliothécaires-bibliographes

1929 M ^{lle} M. Lavoye	1948 J. Hoyoux
1941 R. Bragard	1953 M ^{me} M.-G. Nicolas-Goldenberg
1942 M. Hélin	1962 M ^{lle} J. Stouffs
1945 M ^{me} E. Sauvenier-Goffin	1963 M. Hotterbeex
1945 J. Stiennon	

Bibliothécaires

1963 P. Goret	1964 M ^{lle} M. Derwa
---------------	--------------------------------

7. Personnel administratif

Directeur général

J. Delchevalerie (1966)

Directeur d'administration

J. Delchevalerie (1960)	H. Schlitz (1966)
R. Remy (1966)	

Directeur

J. Delchevalerie (1959)

Conseillers

R. Remy (1962)	H. Schlitz (1962)
----------------	-------------------

Conseillers adjoints

G. Delhasse (1964)	L. Wéry (1965)
J. Cornet (1964)	

Chefs de division

L. Lacomble (1948)	G. Delhasse (1959)
--------------------	--------------------

Conservateur général et comptable

L. Lacomble (1925)

Secrétaires du recteur

F. Pierlot (1919)

R. Remy (1959)

Secrétaire de l'administrateur-inspecteur

L. Vecqueray (1923)

Secrétaires d'administration

H. Schlitz (1961)

S. Cokaiko (1964)

L. Wéry (1961)

D. Larbanois (1964)

M. Billet (1961)

M^{me} Cl. Job-Pepinster (1964)

A. Rosen (1962)

M^{me} M. Simonis-Bertoune (1964)

P. Libion (1964)

A. Bovy (1965)

Chefs de bureau

G. Delhasse (1953)

M^{me} Cl. Job-Pepinster (1963)

J. Cornet (1943)

M^{me} M. Simonis-Bertoune (1963)

D. Larbanois (1959)

Receveurs académiques

J. Toussaint (1926)

E. Lemeunier (1942)

Appariteurs

J. Toussaint (1920)

D. Larbanois (1954)

M. Pietteur (1922)

E. Rennoir (1959)

G. Fransis (1925)

A. Bernard (1961)

M. Dubois (1938)

M^{lle} A. Mathieu (1962)

L. Tomson (1948)

M^{lle} A. Notkovitsch (1965)

G. Delhasse (1951)

Premiers rédacteurs

E. Ledent (1929)

J. Cornet (1939)

Sous-chefs de bureau

J. Cornet (1946)

J. Peters (1951)

E. Ledent (1948)

M^{me} M. Simonis-Bertoune (1954)

M ^{me} Cl. Job-Pepinster (1959)	M ^{me} S. Lambrechts-Massa (1964)
G. Delpérée (1961)	J. Niessen (1965)
M ^{me} S. Longtain-Counson (1962)	M ^{me} M. Hougardy-André (1965)
A. Bovy (1963)	M ^{lle} M.-J. Demarche (1965)
M ^{me} M. Klutz-Javaux (1964)	M ^{lle} C. Montrieux (1965)

Ingénieurs

R. Remacle (1961)	P.-P. Francis (1963)
-------------------	----------------------

Conducteur principal

L. Dejaer (1963)

Conducteur de travaux

J. Labalue (1930)

Conducteurs

V. Lejeune (1961)	M. Votion (1965)
Y. Piette (1962)	L. Delpérée (1966)

Econome de gestion

J. Haniken (1966)

8. Distribution des cours par Faculté

*A. Faculté de philosophie et lettres***Candidature préparatoire à la licence en philosophie et lettres**

Logique : P. Nève (1911-1952) ; Ph. Devaux (1953-).
 Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte : E. Janssens (1908-1945) ; J. Paulus (1945-).
 Histoire de Belgique : H. Vander Linden (1923-1938) ; P. Harsin (1938-1966) ; Jean Lejeune (1966-).
 Histoire contemporaine : H. Vander Linden (1923-1938) ; R. Demoulin (1938-).
 La société et les institutions de l'antiquité classique (parties générale et spéciale) : L. Halkin (1932-1939).

- La société et les institutions de l'antiquité classique (partie spéciale) : L. Halkin (1939-1942).
- La société et les institutions de l'antiquité classique (partie générale) : A. Severyns (1939-1945).
- La société et les institutions de l'antiquité classique : A. Severyns (1945-).
- La société et les institutions du moyen âge : J. Closon (1906-1942) ; F. Vercauteren (1943-).
- La société et les institutions des temps modernes : F. Magnette (1928-1939) ; P. Harsin (1939-).
- Histoire de la littérature française : S. Etienne (1929-1949) ; F. Desonay (1954-1960) ; A. Vandegans (1963-).
- Histoire de la littérature néerlandaise : R. Verdeyen (1919-1949) ; M. Rutten (1951-).
- Introduction à l'histoire des principales littératures modernes : E. Witmeur (1922-1944) ; V. Bohet (1945-1948) ; R. Vivier (1949-1964).
- Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication d'un auteur latin : J. Hubaux (1927-1957) ; L. Delatte (1964-).
- Notions de critique historique : H. Vander Linden (1930-1938) ; L.-E. Halkin (1938-).
- Notions d'histoire de l'art et d'archéologie : M. Laurent (1931-1942).
- Notions d'histoire de l'art et d'archéologie (*partim* : art grec et art romain) : G. Dossin (1943-1966) ; L. Lacroix (1966-).
- Notions d'histoire de l'art et d'archéologie (*partim* : art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes) : P. Fierens (1943-1957) ; J. Breuer (1960-1962) ; J. Stiennon (1964-).
- Droit naturel : E. Janssens (1926-1939) ; R. Clémens (1939-).
- Philosophie morale : E. Janssens (1908-1938) ; M. De Corte (1938-).
- Encyclopédie de la philosophie : P. Nève (1908-1935) ; M. De Corte (1935-).
- Traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'un auteur grec : A. Severyns (1929-).
- Exercices sur des questions de philosophie : E. Janssens (1908-1945) ; P. Nève (1911-1945) ; M. De Corte, *partim* (1935-).
- Exercices sur des questions de philosophie (*partim* : psychologie) : J. Paulus (1945-).
- Exercices sur des questions de philosophie (*partim* : logique) : Ph. Devaux (1943-).
- Encyclopédie de l'histoire : J. Closon (1923-1942) ; L.-E. Halkin (1943-).
- Explication d'un auteur grec : A. Severyns (1929-).

- Explication de textes latins du moyen âge : M. Delbouille (1930-1948) ; M. Hélin (1948-).
- Explication de textes français du moyen âge : F. Desonay (1932-1960) ; M^{me} R. Lejeune (1963-).
- Explication de textes néerlandais du moyen âge : R. Verdeyen (1919-1949) ; M. Rutten (1951-).
- Exercices sur des questions d'histoire, *partim* : F. Magnette (1928-1939) ; P. Harsin (1939-1953) ; Jean Lejeune (1955-).
- Exercices sur des questions d'histoire, *partim* : H. Vander Linden (1923-1938) ; L.-E. Halkin (1938-) ; R. Demoulin (1938-).
- Exercices sur des questions d'histoire, *partim* : J. Closon (1906-1943) ; F. Vercauteren (1943-).
- Exercices sur des questions d'histoire (*partim* : antiquité) : L. Halkin (1919-1942) ; P. Lambrechts (1944-1948) ; M. Renard (1949-).
- Exercices sur des questions de géographie humaine : H. Vander Linden (1903-1938) ; O. Tulippe (1938-1966) ; F. Dussart (1966-).
- Encyclopédie de la philologie classique : A. Delatte (1924-1956).
- Encyclopédie de la philologie classique (*partim* : notions d'histoire des littératures grecque et latine) : M^{me} M. Curvers-Delcourt (1932-1957).
- Encyclopédie de la philologie classique, y compris des notions d'histoire des littératures grecque et latine (*partim* : encyclopédie de la philologie classique) : M. Renard (1959-).
- Encyclopédie de la philologie classique, y compris des notions d'histoire des littératures grecque et latine (*partim* : notions d'histoire des littératures grecque et latine) : J. Labarbe (1959-).
- Exercices philologiques sur la langue latine : A. Delatte, *partim* (1923-1956).
- Exercices philologiques sur la langue latine : A. Grégoire, *partim* (1927-1942) ; L. Delatte, *partim* (1943-).
- Exercices philologiques sur la langue latine : L. Delatte (1956-).
- Traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication d'un auteur grec : A. Severyns (1929-).
- Exercices philologiques sur la langue grecque : A. Delatte (1923-1956) ; A. Severyns (1959-).
- Encyclopédie de la philologie romane : F. Desonay (1930-1960) ; M. Piron (1963-).
- Explication d'auteurs français : R. Vivier (1930-1964).
- Notions de grammaire historique du français : M. Delbouille (1929-).
- Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français : S. Etienne (1931-1952) ; M^{me} R. Lejeune, *partim* (1954-) ; J. Horrent, *partim* (1954-).

- Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français, *partim* : M. Delbouille (1930-).
- Exercices philologiques sur les langues romanes et spécialement le français (*partim*) : F. Desonay (1929-1960) ; M. Piron (1963-).
- Traduction, à livre ouvert, de textes néerlandais et explication d'auteurs néerlandais : R. Verdeyen (1919-1949) ; W. Pée, *partim* (1950-1957) ; M. Rutten, *partim* (1951-1957).
- Traduction, à livre ouvert, de textes néerlandais et explication d'auteurs néerlandais : M. Rutten (1958-).
- Traduction, à livre ouvert, de textes allemands et explication d'auteurs allemands : A. Corin (1920-1955) ; A. Nivelles (1956-).
- Traduction, à livre ouvert, de textes anglais et explication d'auteurs anglais : V. Bohet (1922-1948) ; M^{lle} I. Simon (1949-).
- Exercices philologiques sur la langue néerlandaise : P. Mansion (1919-1938).
- Exercices philologiques sur la langue néerlandaise, *partim* : F. Closset (1939-1964).
- Exercices philologiques sur la langue néerlandaise, *partim* : W. Pée (1939-1957) ; J. Moors (1958-).
- Exercices philologiques sur la langue allemande : A. Corin (1920-1939).
- Exercices philologiques sur la langue allemande : A. Corin, *partim* 1939-1956) ; J. Warland, *partim* (1939-1956).
- Exercices philologiques sur la langue allemande : J. Warland (1956-).
- Exercices philologiques sur la langue anglaise : V. Bohet (1922-1938).
- Exercices philologiques sur la langue anglaise : V. Bohet, *partim* (1938-1948) ; M^{lle} I. Simon, *partim* (1949-).
- Exercices philologiques sur la langue anglaise, *partim* : M^{lle} S. d'Ardenne (1938-).
- Encyclopédie de la philologie germanique : R. Verdeyen (1919-1949).
- Encyclopédie de la philologie germanique (*partim* : partie littéraire) : A. Corin (1950-1955) ; A. Nivelles (1956-).
- Encyclopédie de la philologie germanique (*partim* : philologie) : W. Pée (1950-1957) ; J. Moors (1958-).

**Candidature préparatoire au doctorat en droit
et à la licence en notariat**

- Explication d'un auteur latin : J. Hubaux (1927-1957) ; L. Delatte (1964-).
- Histoire de la littérature française : S. Etienne (1929-1952) ; F. Desonay (1954-1960) ; A. Vandegans (1963-).
- Histoire de la littérature néerlandaise : R. Verdeyen (1919-1949) ; M. Rutten (1951-).

Introduction à l'histoire des principales littératures modernes : E. Witmeur (1922-1944) ; V. Bohet (1945-1948) ; R. Vivier (1949-1964).

Logique : P. Nève (1911-1952) ; Ph. Devaux (1953-).

Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte : E. Janssens (1908-1945) ; J. Paulus (1945-).

Notions de critique historique : P. Harsin (1931-1939) ; L.-E. Halkin (1939-).

Histoire de Belgique : H. Vander Linden (1923-1938) ; P. Harsin (1938-1966) ; Jean Lejeune (1966-).

La société et les institutions de l'antiquité classique (parties générale et spéciale) : L. Halkin (1932-1939).

La société et les institutions de l'antiquité classique (partie générale) : A. Severyns (1939-1945).

La société et les institutions de l'antiquité classique (partie spéciale) : L. Halkin (1939-1942).

La société et les institutions de l'antiquité classique : A. Severyns (1945-).

La société et les institutions du moyen âge : J. Closon (1906-1942) ; F. Vercauteren (1943-).

La société et les institutions des temps modernes : F. Magnette (1928-1939) ; P. Harsin (1939-).

Histoire contemporaine : H. Vander Linden (1923-1938) ; R. Demoulin (1938-).

Philosophie morale : E. Janssens (1908-1938) ; M. De Corte (1938-).

Droit naturel : E. Janssens (1926-1939) ; R. Clémens (1939-).

Encyclopédie du droit : G. Dor (1924-1956) ; C. Renard (1958-).

Institutes de droit romain : J. Willems (1896-1941) ; R. Henrion (1946-).

Introduction historique au droit civil : P. Laloux (1933-1951) ; R. Henrion (1951-1962) ; G. Partsch (1965-).

Licence en philosophie et lettres - Philosophie

Histoire de la philosophie (*partim* : antiquité et moyen âge) : M. De Corte (1935-).

Histoire de la philosophie (*partim* : partie moderne) : P. Nève (1935-1952) ; F. Duyckaerts (1953-).

Explication de textes philosophiques (*partim* : antiquité) : M. De Corte (1935-).

Explication de textes philosophiques (*partim* : moyen âge) : E. Janssens (1931-1948) ; J. Paulus (1949-).

Explication de textes philosophiques (*partim* : temps modernes) : P. Nève (1931-1938) ; Ph. Devaux (1938-).

- Métaphysique : P. Nève (1908-1952) ; F. Duyckaerts (1953-).
 Etude approfondie de questions de psychologie : E. Janssens (1908-1937).
 Etude approfondie de questions de psychologie (*partim* : psychologie rationnelle) : E. Janssens (1937-1948) ; J. Paulus (1949-).
 Etude approfondie de questions de psychologie (*partim* : psychologie particulière) : R. Nihard (1937-1947) ; J. Paulus (1948-).
 Etude approfondie de questions de psychologie : J. Paulus (1949-).
 Etude approfondie de questions de logique : P. Nève (1911-1937).
 Etude approfondie de questions de logique : P. Nève, *partim* (1937-1952) ; F. Duyckaerts, *partim* (1953-).
 Etude approfondie de questions de logique (*partim* : logique mathématique) : Ph. Devaux (1937-).
 Etude approfondie de questions de morale : E. Janssens (1908-1948) ; M. De Corte (1949-).
 Analyse critique d'un traité de philosophie : M. De Corte, *partim* (1935-).
 Analyse critique d'un traité de philosophie : P. Nève, *partim* (1935-1938) ; Ph. Devaux, *partim* (1938-).

Licence en philosophie et lettres - Histoire

- Institutions grecques : A. Delatte (1924-1956) ; J. Labarbe (1959-).
 Institutions romaines : L. Halkin (1919-1942) ; P. Lambrechts (1945-1948) ; M. Renard (1949-).
 Institutions du moyen âge : J. Closon (1926-1942) ; F. Vercauteren (1943-).
 Institutions des temps modernes : P. Harsin (1928-1938) ; L.-E. Halkin (1938-).
 Epigraphie grecque : A. Delatte (1924-1956) ; J. Labarbe (1959-).
 Epigraphie latine : L. Halkin (1927-1942) ; L. Delatte (1944-).
 Paléographie grecque : A. Delatte (1930-1956) ; A. Severyns (1959-).
 Paléographie latine : J. Hubaux (1930-1957) ; J. Stiennon (1964-).
 Paléographie du moyen âge : J. Closon (1924-1942) ; F. Rousseau (1943-1957) ; J. Stiennon (1957-).
 Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes : M. Laurent (1931-1942).
 Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes (*partim* : antiquité) : G. Dossin (1943-1951) ; L. Lacroix (1951-).
 Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes (*partim* : moyen âge et temps modernes) : J. Breuer (1943-1962) ; J. Stiennon (1964-).

- Histoire de la philosophie (*partim* : antiquité et moyen âge) : M. De Corte (1935-).
- Histoire de la philosophie (*partim* : philosophie moderne) : P. Nève (1935-1952) ; F. Duyckaerts (1953-).
- Diplomatique du moyen âge : H. Vander Linden (1906-1938) ; F. Vercauteren (1938-).
- Géographie humaine : H. Vander Linden (1929-1938) ; O. Tulippe (1938-1966) ; F. Dussart (1966-).
- Histoire de la géographie : H. Vander Linden (1903-1938) ; F. Vercauteren (1938-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire, *partim* : P. Harsin (1929-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire, *partim* : H. Vander Linden (1929-1938).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : époque moderne) : L.-E. Halkin (1938-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : époque contemporaine) : R. Demoulin (1938-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : époque médiévale) : F. Vercauteren (1938-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire, *partim* : J. Closon (1929-1942) ; F. Rousseau (1943-1957).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : antiquité grecque) : A. Delatte (1929-1956) ; J. Labarbe (1964-).
- Critique historique et son application à une période de l'histoire (*partim* : antiquité romaine) : L. Halkin (1929-1942) ; P. Lambrechts (1944-1948) ; M. Renard (1949-).

Licence en philosophie et lettres - Philologie classique

- Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement la grammaire comparée du grec et du latin : R. Fohalle (1930-).
- Institutions grecques : A. Delatte (1924-1956) ; J. Labarbe (1959-).
- Institutions romaines : L. Halkin (1919-1942) ; P. Lambrechts (1945-1948) ; M. Renard (1949-).
- Histoire approfondie de la littérature grecque : A. Severyns (1930-).
- Histoire approfondie de la littérature latine : J. Hubaux (1930-1957) ; L. Delatte (1964-).
- Paléographie grecque : A. Delatte (1930-1956) ; A. Severyns (1959-).
- Paléographie latine : J. Hubaux (1930-1957) ; J. Stiennon (1964-).
- Traduction, à livre ouvert, d'un texte grec et explication approfondie de deux auteurs grecs : A. Severyns (1930-).

- Traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication approfondie de deux auteurs latins : A. Grégoire (1927-1942) ; L. Delatte (1943-).
- Histoire de la philosophie de l'antiquité : M. De Corte (1935-).
- Exercices sur la langue grecque : A. Severyns (1930-1959) ; J. Labarbe (1959-).
- Exercices sur la langue latine, *partim* : J. Hubaux (1924-1957).
- Exercices sur la langue latine, *partim* : L. Halkin (1907-1939) ; M^{me} M. Curvers-Delcourt (1939-1957).
- Exercices sur la langue latine : L. Delatte (1964-).

Licence en philosophie et lettres - Philologie romane

- Explication approfondie de deux auteurs latins : A. Grégoire (1927-1942) ; L. Delatte (1943-).
- Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement la grammaire comparée des langues romanes : M. Delbouille (1930-1948) ; L. Remacle (1948-).
- Histoire des littératures modernes : S. Etienne (1922-1952) ; F. Desonay (1954-1960) ; A. Nivelles (1963-).
- Histoire approfondie des littératures romanes, *partim* : R. Vivier (1931-1964) ; J. Horrent (1965-).
- Histoire approfondie des littératures romanes, *partim* : F. Desonay (1929-1960).
- Histoire approfondie des littératures romanes (*partim* : littérature française médiévale) : M^{me} R. Lejeune (1963-).
- Histoire approfondie des littératures romanes (*partim* : littérature française moderne) : A. Vandegans (1963-).
- Grammaire historique du français : M. Delbouille (1929-).
- Interprétation, à livre ouvert, de textes français antérieurs à l'âge classique et explication approfondie d'auteurs français (*partim* : moyen âge) : M. Delbouille (1930-).
- Interprétation, à livre ouvert, de textes français antérieurs à l'âge classique et explication approfondie d'auteurs français (*partim* : temps modernes) : S. Etienne (1930-1952) ; A. Soreil (1954-1963) ; M. Piron (1963-).
- Histoire de la philosophie (*partim* : philosophie moderne) : P. Nève (1935-1952) ; F. Duyckaerts (1953-).
- Exercices de philologie romane, *partim* : M. Paquot (1938-1961) ; L. Warnant (1963-).
- Exercices de philologie romane, *partim* : S. Etienne (1950-1952) ; L. Remacle (1954-).

Exercices de philologie romane, *partim* : F. Desonay (1950-1960) ;
A. Vandegans (1963-).

Exercices de philologie romane, *partim* : M. Delbouille (1950-).

Licence en philosophie et lettres - Philologie germanique

Grammaire comparée des langues indo-européennes et spécialement la
grammaire comparée des langues germaniques : J. Mansion (1904-
1937) ; S. d'Ardenne (1939-1949) ; J. Warland (1949-).

Histoire des littératures modernes : S. Etienne (1922-1952) ; F. Deso-
nay (1954-1960) ; A. Nivelles (1963-).

Histoire approfondie de la littérature néerlandaise : R. Verdeyen (1919-
1949) ; F. Closset (1950-1964).

Histoire approfondie de la littérature anglaise : V. Bohet (1922-1948).

Histoire approfondie de la littérature anglaise (*partim* : moyen âge) :
M^{lle} S. d'Ardenne (1949-).

Histoire approfondie de la littérature anglaise (*partim* : temps
modernes) : M^{lle} I. Simon (1949-).

Histoire approfondie de la littérature allemande : A. Corin (1920-
1955) ; A. Nivelles (1956-).

Grammaire historique du néerlandais : R. Verdeyen (1919-1939) ;
W. Pée (1939-1957) ; J. Moors (1958-).

Grammaire historique de l'anglais et explication d'anciens textes germa-
niques (*partim* : textes anglo-saxons) : J. Mansion (1904-1937) ;
M^{lle} S. d'Ardenne (1938-).

Grammaire historique de l'allemand et explication d'anciens textes
germaniques (*partim* : textes ancien haut-allemand) : J. Mansion
(1904-1937) ; J. Warland (1939-).

Explication approfondie d'auteurs néerlandais (moyen âge et temps
modernes) : R. Verdeyen (1919-1949).

Explication approfondie d'auteurs néerlandais (*partim* : moyen âge) :
W. Pée (1950-1957) ; J. Moors (1958-).

Explication approfondie d'auteurs néerlandais (*partim* : temps
modernes) : M. Rutten (1951-).

Explication approfondie d'auteurs anglais (moyen âge et temps
modernes) : V. Bohet (1922-1948).

Explication approfondie d'auteurs anglais (*partim* : moyen âge) :
M^{lle} S. d'Ardenne (1949-).

Explication approfondie d'auteurs anglais (*partim* : temps modernes) :
M^{lle} I. Simon (1949-).

Explication approfondie d'auteurs allemands (moyen âge et temps
modernes) : A. Corin (1920-1955) ; A. Nivelles (1956-).

Histoire de la philosophie (*partim* : philosophie moderne) : P. Nève
(1935-1952) ; F. Duyckaerts (1953-).

- Gotique : J. Mansion (1929-1937) ; M^{lle} S. d'Ardenne (1939-).
- Exercices de philologie germanique : néerlandais : R. Verdeyen (1919-1949).
- Exercices de philologie germanique : néerlandais (*partim* : partie philologique) : W. Pée (1950-1957) ; J. Moors (1958-).
- Exercices de philologie germanique : néerlandais (*partim* : partie littéraire) : F. Closset (1950-1964).
- Exercices de philologie germanique : anglais : V. Bohet (1922-1948) ; M^{lle} I. Simon (1950-).
- Exercices de philologie germanique : allemand : A. Corin (1920-1956).
- Exercices de philologie germanique : allemand (*partim* : partie philologique) : J. Warland (1956-).
- Exercices de philologie germanique : allemand (*partim* : partie littéraire) : A. Nivelles (1956-).

Agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur

- Initiation à l'enseignement de la langue italienne : R. Vivier (1958-1964).
- Initiation à l'enseignement de la langue espagnole : J. Horrent (1958-).
- Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1930-1947) ; P. Osterrieth (1950-1960) ; G. De Landsheere (1966-).
- Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1931-1942) ; M. Paquot (1944-1947) ; A. Clausse (1947-).
- Méthodologie générale : A. Poissinger (1931-1942) ; A. Clausse (1943-).
- Méthodologie spéciale et exercices didactiques :
- a) Philosophie morale : R. Nihard (1933-1947) ; M. De Corte (1948-).
 - b) Histoire : H. Vander Linden (1933-1938) ; F. Vercauteren (1938-).
 - c) Latin et grec : A. Poissinger, *partim* (1933-1942) ; M^{me} Curvers-Delcourt, *partim* (1933-1961) ; R. Fohalle, *partim* (1943-1963) ; R. Fohalle (1963-).
 - d) Français : M. Paquot (1932-1957) ; M. Paquot, *partim* (1958-1961) ; L. Warnant, *partim* (1958-1963) ; L. Warnant (1963-).
 - e) Néerlandais, allemand, anglais : F. Closset (1934-1964).

Cours à option

- Explication d'auteurs italiens : R. Vivier (1930-1964).
- Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : H. Vander Linden (1931-1938) ; F. Vercauteren (1938-).
- Latin vulgaire et latin médiéval : A. Grégoire (1925-1941).
- Latin vulgaire : M. Delbouille (1943-1945) ; L. Remacle (1945-).

- Latin médiéval : M. Hélin (1945-).
- Grec médiéval et grec moderne : A. Delatte (1931-1956) ; J. Labarbe (1964-).
- Sanscrit : R. Fohalle (1929-).
- Archéologie et histoire de l'art dans l'antiquité, le moyen âge ou les temps modernes (*partim* : archéologie classique et histoire de l'art dans l'antiquité) : M. Laurent (1931-1942) ; G. Dossin (1943-1951) ; L. Lacroix (1951-).
- Papyrologie : N. Hohlwein (1926-1947) ; A. Tomsin (1953-).
- Linguistique générale : A. Bricteux (1932-1937) ; R. Fohalle (1938-).
- Explication d'auteurs espagnols : J. Horrent (1952-).
- Explication d'auteurs portugais : J. Horrent (1952-).
- Explication d'auteurs provençaux : M^{me} R. Lejeune (1946-).
- Phonétique et orthophonie française : A. Grégoire (1930-1941) ; L. Remacle (1945-).
- Dialectologie wallonne et les méthodes de la dialectologie moderne : J. Haust (1932-1938) ; L. Remacle (1939-).
- Esthétique et son application à la littérature : A. Soreil (1946-1963) ; J. Minguet (1966-).
- Histoire de la littérature belge de langue française : L. Levaux (1932-1956) ; A. Soreil (1958-1963) ; M. Piron (1963-1964).
- Histoire de la littérature française de Belgique : M. Piron (1965-).
- Phonétique et orthophonie néerlandaises : W. Pée (1939-1957) ; J. Moors (1958-).
- La dialectologie flamande et les méthodes de la dialectologie moderne : W. Pée (1947-1957) ; J. Moors (1958-).
- Langue danoise : P. Halleux (1966-).
- Langue islandaise : P. Halleux (1966-).
- Langue suédoise : P. Halleux (1966-).
- Langue norvégienne : P. Halleux (1966-).
- Psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1929-1944) ; R. Piret (1945-1966).
- Physique générale : F. Dacos (1930-1935) ; A. Hautot (1936-).
- Esthétique : P. Fierens (1930-1948) ; A. Soreil (1948-1963) ; J. Minguet (1965-).
- Etude approfondie d'un des anciens dialectes germaniques (*partim* : ancien norrois) : J. Mansion (1930-1937) ; M^{lle} S. d'Ardenne (1938-).

**Licence en philosophie et lettres
pour les pays de développement⁽¹⁾**

Anthropologie culturelle : M. Richelle (1966-).
Linguistique spéciale : R. Fohalle (1966-).
Pédagogie spéciale : G. De Landsheere (1966-).
Littérature comparée, appliquée aux pays en voie de développement :
N...

Cours facultatifs

Exercices spéciaux sur la philosophie : G. De Craene (1896-1935);
Ph. Devaux (1935-).
Economie politique : P. Harsin (1935-1959); P. Lambert (1959-).
Histoire de la principauté de Liège (questions approfondies) : L.-E. Halkin (1946-).
Histoire ancienne de l'Orient : Asie antérieure : J. Prickartz (1929-1950); G. Dossin (1951-1966).
Assyriologie : J. Prickartz (1914-1950); G. Dossin (1951-1966).
Histoire ancienne de l'Orient : Egypte : B. van de Walle (1928-).
Egyptologie : B. van de Walle (1930-).
Langue et littérature sanscrites : R. Fohalle (1929-).
Littérature orientale : arabe : A. Bricteux (1914-1937); H. Janssens (1937-1963).
Langue arabe : N...
Littérature orientale : hébreu : A. Bricteux (1914-1937); H. Janssens (1937-1963).
Langue hébraïque : C. Fontinoy (1966-).
Langue turque : H. Janssens (1937-1963).
Langue persane : J. Duchesne-Guillemin (1938-).
Mythologie : L. Halkin (1900-1942); J. Duchesne-Guillemin (1944-).
Papyrologie : N. Hohlwein (1926-1947); A. Tomsin (1953-).
Exercices pratiques de papyrologie : A. Tomsin (1964-).
Histoire de l'humanisme : M^{me} M. Curvers-Delcourt (1930-1961); L.-E. Halkin (1963-).
Histoire de la littérature wallonne : J. Haust (1919-1938); M^{me} R. Lejeune (1938-).
Explication approfondie d'auteurs belges de langue française : L. Levaux (1937-1956); A. Soreil (1958-1963); M. Piron (1963-).

⁽¹⁾ L'arrêté royal du 16 décembre 1966 a créé le grade et organisé les épreuves conduisant à la délivrance du diplôme scientifique complémentaire de licencié en philosophie et lettres pour les pays de développement. L'organisation de cette licence met fin à la délivrance du diplôme complémentaire en philosophie et lettres pour les pays de développement institué en 1965.

- Diction et débit oratoire : L. Levau (1930-1956) ; L. Warnant (1958-).
 Phonétique expérimentale : A. Grégoire (1929-1930).
 Orthophonie : A. Grégoire (1929-1930) ;
 Phonétique et orthophonie française : A. Grégoire (1930-1941) ;
 L. Remacle (1945-).
 Italien : R. Vivier (1930-1964).
 Français moderne et français régionaux de Belgique : M. Paquot (1937-1961) ; M. Piron (1963-).
 Langue allemande : A. Corin (1920-1939) ; J. Warland (1939-).
 Langue russe : A. Pulman (1938-1951) ; C. Hyart (1951-).
 Littérature et civilisation américaines : M^{lle} I. Simon (1958-).
 Etude philologique des dialectes wallons : J. Haust (1919-1938).
 Histoire de la colonisation : H. Vander Linden (1905-1938).
 Géographie : H. Vander Linden (1903-1938).
 Orthophonie (*partim* : orthophonie des langues germaniques) : A. Grégoire (1930-1939) ; F. Closset (1939-1964).
 Exercices de prononciation des langues germaniques : N...
 Histoire luxembourgeoise : J. Meyers (1961-1964).
 Dialectologie luxembourgeoise : J. Meyers (1961-1964).
 Droit public : G. Dor (1926-1956) ; F. Perin (1957-).
 Langue française (pour étrangers) : M. Paquot (1937-1961).
 Histoire des littératures scandinaves : P. Halleux (1966-).
 Histoire des littératures slaves : C. Hyart (1966-).

Cours libres

- Langue russe : J. Taitsch (1899-1937).
 Langue flamande : R. Verdeyen (1920-1939).
 Littérature espagnole : R. Aznar Casanova (1923-1951).
 Langue française : M. Paquot (1934-1937).
 Histoire du roman français des origines à la fin du XIII^e siècle :
 M^{me} R. Lejeune (1937-1962).
 L'esthétique générale et son application à la littérature : A. Soreil
 (1937-1946).
 Psychologie différentielle : R. Nihard (1937-1946).
 Matières spéciales intéressant l'histoire de la principauté de Liège à
 l'époque moderne : L.-E. Halkin (1937-1946).
 Langue anglaise : V. Bohet (1939-1949).
 Langue néerlandaise : W. Pée (1939-1958).
 Bibliographie générale et bibliothéconomie : M^{me} J. Gobeaux (1947-).
 Langue anglaise : M^{lle} I. Simon (1951-1958).
 Folklore wallon et folklore comparé : E. Legros (1951-).
 Langue espagnole : J. Horrent (1951-1960).
 Histoire luxembourgeoise : J. Meyers (1952-1961).

Etruscologie et antiquités italiques : M. Renard (1954-1960).
 Langue roumaine : M. Radulesco (1954-1956).
 Histoire de l'art cinématographique : M. Smeets (1954-1959).
 Les grands maîtres de l'art choral : F. Anspach (1955-).
 Suédois : P. Halleux (1955-1966).
 Exercices sur des dialectes du moyen âge : A.-L. Corin (1956-1958).
 Introduction à l'ethnologie et à la linguistique bantoues : D. Biebuyck (1956-1958).
 Langue néerlandaise : F. Closset (1958-1960).
 Mycéénologie : L. Deroy (1961-).
 Histoire de la musique grecque antique : F. Duysinx (1961-).
 Initiation à l'étude quantitative des textes littéraires : E. Evrard (1962-).
 Technique des fouilles : M^{lle} H. Danthine (1963-1966).

Enseignement complémentaire en analyse linguistique par ordinateur
 (1966-)

Description générale, usages et possibilités des machines et des supports pour le traitement de l'information dans le domaine philologique : L. Delatte.
 Notions générales de calcul des probabilités et de statistique appliquées aux domaines linguistique et philologique et travaux pratiques : E. Evrard, chargé de cours associé.
 Constitution de programmes pour le traitement de l'information dans le domaine philologique et travaux pratiques : E. Evrard, chargé de cours associé.
 Technique de l'analyse philologique sur ordinateur : M^{lle} S. Govaerts, maître de conférences.
 Technique de la carte perforée et de la symbolisation des données philologiques et travaux pratiques : A. Bodson, maître de conférences.

B. Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie

Candidature

Archéologie préhistorique : J. Hamal-Nandrin (1926-1939); M^{lle} H. Danthine (1939-).
 Histoire de l'art :
 a) Origine de l'art oriental, Egypte : B. van de Walle (1928-).
 b) Origine de l'art oriental, Asie antérieure : G. Dossin (1924-1966).
 c) L'art grec, l'art romain et l'art du moyen âge : M. Laurent (1903-1942).
 d) L'art grec et l'art romain : G. Dossin (1943-1951); L. Lacroix (1951-).

- e) L'art du moyen âge : M^{lle} H. Danthine (1943-).
 f) La Renaissance : L. Van Puyvelde (1927-1952) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1954-).
 g) L'art moderne : P. Fierens (1927-1957) ; A. Soreil (1961-1963) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1964-).
 Esthétique et philosophie de l'art : P. Fierens (1927-1948) ; A. Soreil (1948-1963) ; J. Minguet (1965-).
 Histoire de la musique : M^{me} S. Clercx-Lejeune (1957-).
 Archéologie grecque : G. Dossin (1942-1951) ; L. Lacroix (1951-).
 Archéologie romaine : L. Halkin (1907-1942) ; J. Breuer (1944-1962).
 Archéologie romaine et gallo-romaine : M. Renard (1964-).
 Archéologie du moyen âge : M. Laurent (1903-1942) ; J. Breuer (1943-1962) ; J. Stiennon (1964-).

Licence

- Histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués :
- a) Aux temps préhistoriques : M^{lle} H. Danthine (1943-).
 b) Dans l'Orient classique : B. van de Walle (1928-1935).
 c) En Egypte : B. van de Walle (1935-).
 d) En Asie antérieure : G. Dossin (1935-1966).
 e) Dans l'antiquité gréco-romaine : G. Dossin (1924-1951) ; L. Lacroix (1951-).
 f) Au moyen âge : M. Laurent (1905-1942) ; J. de Borchgrave d'Altena (1943-1965) ; J. Stiennon (1965-).
 g) A l'époque de la Renaissance : L. Van Puyvelde (1927-1952) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1954-).
 h) Dans les temps modernes : P. Fierens (1927-1957) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1961-).
 Esthétique et philosophie de l'art : P. Fierens (1927-1948) ; A. Soreil (1948-1963) ; J. Minguet (1965-).
 Encyclopédie de la musique : M^{me} S. Clercx-Lejeune (1957-).
 Histoire de la musique : Ch. van den Borren (1927-1945) ; M^{me} S. Clercx-Lejeune (1945-1957).
 Histoire de la musique (cours approfondi) : M^{me} S. Clercx-Lejeune (1957-).
 Esthétique musicale : M^{me} S. Clercx-Lejeune (1957-).

Cours facultatifs

- Histoire de la gravure : J. Brassine (1922-1947) ; L. Lebeer (1948-1965) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1966-).
 Art japonais : J. Bommer (1926-1950).

Histoire de l'art wallon : O. Gilbert (1928-1944) ; M^{me} S. Collon-Gevaert (1945-).

Archéologie belgo-romaine et franque : J. Breuer (1936-1962).

Histoire de l'art musulman : J. Duchesne-Guillemain (1938-).

Technique des fouilles : M^{lle} H. Danthine (1966-).

C. Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales

Candidature

Assyro-babylonien : J. Prickartz (1922-1950) ; G. Dossin (1951-1966).

Egyptien : B. van de Walle (1929-).

Sanscrit : R. Fohalle (1929-).

Persan : A. Bricteux (1922-1937) ; J. Duchesne-Guillemain (1938-).

Syriaque : G. Dossin (1924-1966) ; C. Fontinoy (1966-).

Arabe : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963).

Turc : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963).

Hébreu : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963).

Langue hébraïque : C. Fontinoy (1966-).

Licence

Encyclopédie de la philologie orientale : G. Dossin (1924-1966).

Encyclopédie de la philologie iranienne : J. Duchesne-Guillemain (1966-).

Encyclopédie de l'égyptologie : B. van de Walle (1966-).

Encyclopédie de la philologie hébraïque : C. Fontinoy (1966-).

A. Inde et Iran

Sanscrit : textes en sanscrit épique et en sanscrit classique : R. Fohalle (1929-).

Moyen indien : langue pâlie et textes en pâli : R. Fohalle (1929-).

Grammaire comparée des langues indo-européennes : R. Fohalle (1929-).

Histoire des littératures de l'Inde : R. Fohalle (1929-).

Religions de l'Inde : R. Fohalle (1929-).

Langue, littérature, histoire et institutions du monde persan : A. Bricteux (1922-1937) ; J. Duchesne-Guillemain (1938-).

Avestique et vieux perse : R. Fohalle (1929-1938) ; J. Duchesne-Guillemain (1938-).

Védique : R. Fohalle (1929-1938) ; J. Duchesne-Guillemain (1938-).

Linguistique spéciale de l'Inde : R. Fohalle (1929-1938) ; J. Duchesne-Guillemain (1938-).

B. Orient classique et moderne

Sumérien : J. Prickartz (1922-1950) ; G. Dossin (1951-1966).

- Textes assyro-babyloniens : J. Prickartz (1922-1950) ; G. Dossin (1951-1966).
- Grammaire comparée des langues sémitiques : J. Prickartz (1922-1950) ; G. Dossin (1951-1966) ; C. Fontinoy (1966-).
- Histoire ancienne de l'Orient (1^{re} partie : Asie antérieure) : J. Prickartz (1929-1950) ; G. Dossin (1951-1966).
- Civilisation assyro-babylonienne : J. Prickartz (1922-1950) ; G. Dossin (1951-1966).
- Textes en langue égyptienne : B. van de Walle (1929-).
- Histoire ancienne de l'Orient (2^e partie : Egypte) : B. van de Walle (1927-).
- Histoire de la littérature égyptienne : B. van de Walle (1929-).
- Histoire de l'art en Asie antérieure : G. Dossin (1924-1966).
- Archéologie de la Grèce égéenne : G. Dossin (1924-1966) ; L. Lacroix (1966-).
- Textes syriaques : G. Dossin (1924-1966) ; C. Fontinoy (1966-).
- Langue, littérature, histoire et institutions du monde arabe : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963).
- Langue, littérature, histoire et institutions du monde turc : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963).
- Langues et littératures de l'Ancien Testament : hébreu et araméen biblique, institutions bibliques : A. Bricteux (1922-1937) ; H. Janssens (1937-1963) ; C. Fontinoy (1966-).

D. Institut de psychologie et des sciences de l'éducation

A. INSTITUT SUPÉRIEUR DE PÉDAGOGIE (1927-1962)

Ancien régime d'études (1928-1939) (1)

Eléments de la biologie : L. Verlaine (1931-1937).

(1) L'Institut a été créé par un arrêté royal du 19 novembre 1927. Les cours ont commencé en octobre 1928 pour les deux épreuves de la candidature (car les régents pouvaient présenter l'épreuve unique) et en octobre 1929 pour la licence, qui ne comportait alors qu'une seule épreuve. Un nouveau régime d'études est entré en vigueur en octobre 1937 (voir ci-après). Il en est résulté que les examens ont été organisés pour la dernière fois, sous l'ancien régime, en 1937, 1938 et 1939 (à titre exceptionnel en 1940, à cause de la guerre), selon qu'il s'agissait de la première candidature, de la deuxième candidature ou de la licence. C'est ce qui explique que les années susdites aient théoriquement mis fin à l'activité des professeurs. En pratique, ils ont poursuivi leur enseignement sous le nouveau régime d'études ; dans certains cas, le libellé des cours n'a pas été modifié. L'Institut, qui s'est appelé Institut supérieur de sciences pédagogiques à partir de 1947, a été supprimé en 1962, par suite de la création de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation. Toutefois, les étudiants qui y avaient commencé leurs études ont pu les achever et présenter les examens jusqu'en 1966.

- Logique : P. Nève (1928-1937).
Psychologie : E. Janssens (1928-1937).
Esthétique et philosophie de l'art : P. Fierens (1928-1937).
Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1928-1937).
Philosophie morale : E. Janssens (1928-1938).
Droit naturel : E. Janssens (1928-1938).
Notions sur les principales littératures modernes : E. Witmeur (1928-1938).
Méthodologie : A. Poissinger (1929-1938) (*).
Exercices de pédagogie : R. Nihard (1929-1938).
Biologie générale et physiologie générale : L. Verlaine (1931-1939).
Hygiène scolaire : J. Van Beneden (1932-1939).
Eléments de la psychiatrie et plus spécialement la psychiatrie des enfants anormaux : P. Divry (1929-1939).
Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1929-1939).
Questions approfondies de pédagogie expérimentale : R. Nihard (1929-1939).
Législation protectrice de l'enfance : J. Maquet (1929-1939).
Législation scolaire comparée : E. Dembour (1929-1939).
Psychologie expérimentale et spécialement celle de l'enfant et de l'adolescent : N. Braunshausen (1929-1939).
Questions approfondies de psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1929-1939).
Questions approfondies de pédagogie historique : L. Halkin (1929-1939).
Diction et débit oratoire (cours facultatif) : L. Levaux (1930-1939).

Nouveau régime d'études (1937-1966) ()*

- Eléments de la biologie, y compris les démonstrations : L. Verlaine (1937-1939) ; J.-M. Pirlot (1940-1944) ; M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1945-1963).
Logique : P. Nève (1937-1952) ; Ph. Devaux (1953-1963).
Psychologie : E. Janssens (1937-1946) ; J. Paulus (1946-1963).

(*) Avec la collaboration, pour les exercices didactiques, de D. Rousseau (chargé de mission, depuis 1929, pour l'arithmétique et les sciences) et de J. Halkin (géographie et histoire : 1930-1934), puis O. Tulippe (géographie et histoire : 1934-1938).

(*) Ce nouveau régime, créé par un arrêté royal du 26 juillet 1937, est entré en vigueur en octobre 1937, 1938, 1939 et 1940, selon qu'il s'agissait des épreuves successives de la candidature et de la licence. Par suite de la création de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation (voir plus loin, sous ce titre), les examens ont été organisés pour la dernière fois en 1963, 1964, 1965 et 1966, selon les épreuves. Un certain nombre de professeurs cités ici ont poursuivi leur enseignement (parfois sous un libellé identique) dans le nouvel Institut.

- Esthétique et philosophie de l'art : P. Fierens (1937-1948) ; A. Soreil (1948-1963).
- Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1937-1943) ; A. Clause (1943-1963).
- Méthodologie générale : A. Poissinger (1937-1942) ; A. Clause (1943-1963).
- Exercices de pédagogie, y compris la pratique des tests mentaux et pédagogiques : R. Nihard (1937-1947) ; F. Picard (1948-1964).
- Méthodologie spéciale des jardins d'enfants ainsi que de l'enseignement primaire et moyen :
- a) Jardins d'enfants : R. Nihard (1938-1947) ; E. Natalis (1948-1964).
 - b) Arithmétique et sciences (enseignement primaire) : A. Poissinger (1937-1942) ; D. Rousseau (1943-1949)^(*) ; E. Natalis (1951-1963).
 - c) Français, morale, histoire (enseignement primaire et moyen) : A. Poissinger (1938-1942) ; A. Clause (1943-1947) ; E. Natalis (1947-1964).
 - d) Géographie (enseignement primaire et moyen) : O. Tulippe (1937-1963).
 - e) Mathématiques, physique, chimie (enseignement moyen) : G. Gueben (1937-1963).
 - f) Sciences naturelles (enseignement moyen) : A. Poissinger (1937-1942) ; D. Rousseau (1943-1949)^(*) ; A. Monoyer (1951-1963).
- Exercices de langue française : L. Levaux (1937-1956) ; L. Warnant (1958-1963).
- Philosophie morale : E. Janssens (1938-1939) ; M. De Corte (1939-1964).
- Droit naturel : E. Janssens (1938-1939) ; R. Clémens (1939-1964).
- Introduction à l'histoire des principales littératures modernes : E. Witmeur (1939-1945) ; L. Levaux (1945-1956) ; R. Vivier (1958-1964).
- Eléments de la physiologie générale : L. Verlaine (1938-1939) ; M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1940-1964).
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : N. Braunshausen (1938-1945) ; R. Piret (1945-1964).
- Encyclopédie de la pédagogie : R. Nihard (1938-1947) ; M. Hecq (1948-1950) ; J. Remiche (1951-1964).
- Hygiène générale et hygiène scolaire : J. Van Beneden (1938-1964).

(*) Depuis 1929, D. Rousseau apportait sa collaboration à A. Poissinger pour les exercices didactiques relatifs à ce cours, en qualité de chargé de mission.

- Phonétique et orthophonie : A. Grégoire (1938-1941) ; L. Remacle (1945-1964).
- Psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1939-1945) ; R. Piret (1945-1965).
- Exercices et travaux pratiques de psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1939-1945) ; R. Piret (1945-1966).
- Psychologie différentielle (*partim*) : N. Braunshausen (1939-1945) ; R. Piret (1945-1966).
- Psychologie différentielle (*partim*) : R. Nihard (1939-1947) ; R. Piret (1948-1966).
- Principes et méthodes de la psychotechnique : N. Braunshausen (1939-1945) ; R. Piret (1945-1965).
- Pédagogie psychologique et expérimentale : R. Nihard (1939-1947) ; P. Osterrieth (1948-1960).
- Exercices et travaux pratiques de pédagogie psychologique et expérimentale : R. Nihard (1939-1947) ; P. Osterrieth (1950-1960).
- Statistique appliquée à la pédagogie : R. Nihard (1939-1947) ; H. Malchair (1948-1954) ; L. J. Pauwen (1954-1963).
- Éléments de la psychiatrie et spécialement la psychopathologie de l'enfant : P. Divry (1939-1961) ; M. Dongier (1963-1965).
- Législation protectrice de l'enfance : J. Maquet (1939-1944) ; A. Buttgenbach (1945-1965).
- Législation scolaire comparée : E. Dembour (1939-1959) ; P.-Ch. Goossens (1960-1965).
- Questions approfondies d'histoire de la pédagogie : L. Halkin (1939-1943) ; A. Clausse (1943-1965).
- Questions approfondies d'hygiène scolaire : J. Van Beneden (1939-1965).
- Exercices et travaux pratiques d'hygiène scolaire : J. Van Beneden (1939-1965).
- Exercices et travaux pratiques de méthodologie, notamment en vue de l'inspection scolaire :
- a) Arithmétique et sciences : A. Poissinger (1939-1942) ; D. Rousseau (1943-1949)⁽⁵⁾ ; E. Natalis (1951-1965).
 - b) Français, morale, histoire : A. Poissinger (1940-1942) ; A. Clausse (1943-1948) ; E. Natalis (1948-1966).
 - c) Géographie : O. Tulippe (1939-1965).
 - d) Mathématiques, physique, chimie : G. Gueben (1940-1966).
 - e) Sciences naturelles : A. Poissinger (1939-1942) ; D. Rousseau (1943-1949)⁽⁵⁾ ; A. Monoyer (1951-1963).

⁽⁵⁾ Depuis 1939, D. Rousseau apportait sa collaboration à A. Poissinger pour ces exercices et travaux pratiques, en qualité de chargé de mission. Il fut nommé chargé de cours en 1947, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1943.

- Questions approfondies de psychologie expérimentale : N. Braunshausen (1940-1945) ; R. Piret (1945-1966).
- Questions approfondies de pédagogie psychologique et expérimentale : R. Nihard (1940-1947) ; M. Hecq (1948-1950) ; P. Osterrieth (1951-1960).
- Education des enfants anormaux ⁽⁶⁾ : R. Nihard (1940-1947) ; M. Hecq (1948-1950) ; J. Rémiche (1951-1966).
- Exercices et travaux pratiques de biologie appliquée à l'éducation : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1941-1966).

Licence en orientation et sélection professionnelles (1947-1966) ⁽⁷⁾

- Eléments de la biologie et de la physiologie générale, y compris les démonstrations : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1948-1965).
- Psychologie : J. Paulus (1948-1965).
- Psychologie expérimentale : R. Piret (1948-1965).
- Exercices et travaux pratiques sur la psychologie expérimentale : R. Piret (1948-1965).
- Psychologie différentielle : R. Piret (1948-1965).
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : R. Piret (1948-1965).
- Pédagogie psychologique et expérimentale : P. Osterrieth (1948-1960).
- Exercices et travaux pratiques sur la pédagogie psychologique et expérimentale : P. Osterrieth (1950-1960).
- Statistique appliquée à la psychologie : H. Malchair (1948-1954) ; L. J. Pauwen (1954-1963).
- Eléments de la psychiatrie et spécialement la psychopathologie de l'enfant : P. Divry (1948-1961) ; M. Dongier (1963-1965).
- Principes, méthodes, techniques et organisation de l'orientation professionnelle : R. Pasquasy (1948-1966).
- Principes, méthodes, techniques et organisation de la sélection professionnelle : R. Piret (1948-1965).
- Exercices et travaux pratiques sur l'orientation professionnelle (*partim*) : R. Pasquasy (1948-1966) ; E. Lobet (1948-1966).
- Etude générale et spéciale des professions : R. Pasquasy (1948-1966).

⁽⁶⁾ Jusqu'en 1946, le libellé de ce cours fut : Traitement médico-pédagogique des enfants anormaux.

⁽⁷⁾ Cette licence a été créée par un arrêté royal du 13 janvier 1947, qui a changé la dénomination de l'Institut, lequel s'est appelé désormais Institut supérieur de sciences pédagogiques. Etaient admissibles à cette licence les étudiants porteurs d'un diplôme universitaire de candidature, auxquels furent assimilés ultérieurement les officiers diplômés de l'Ecole royale militaire. Les cours ne commencèrent qu'en octobre 1948. Par suite de la création de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation (voir ci-après), les examens ont été organisés pour la dernière fois en 1965 (première licence) et 1966 (deuxième licence).

- Documentation de l'orienteur, y compris l'organisation de l'enseignement : E. Lobet (1948-1966).
- Déontologie de l'orientation scolaire, de l'orientation et de la sélection professionnelles : E. Lobet (1948-1966).
- Biométrie humaine : F. Vandervael (1948-1966).
- Physiologie du travail : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1948-1966).
- Hygiène du travail : J. Van Beneden (1948-1966).
- Géographie économique de la Belgique et du Congo : A. Delmer (1948-1950) ; F. Dussart (1951-1966).
- Questions approfondies de psychologie expérimentale : R. Piret (1948-1966).
- Questions approfondies de pédagogie psychologique et expérimentale : M. Hecq (1948-1950) ; P. Osterrieth (1951-1960).
- Questions approfondies d'étude des professions : E. Lobet (1948-1966).

B. INSTITUT DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1962)⁽⁸⁾

- Mathématiques préparatoires aux sciences expérimentales : N...
- Eléments de biologie générale : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1962-).
- Psychologie générale : J. Paulus (1962-).
- Philosophie générale et logique : Ph. Devaux (1962-).
- Histoire de la civilisation : A. Severyns (1962-).
- Linguistique générale : R. Fohalle (1962-).
- Introduction historique aux problèmes de l'éducation : A. Clausse (1962-).
- Littérature comparée : R. Vivier (1962-1964) ; N...
- Anatomie et physiologie humaines : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1962-).
- Méthodes psychométriques : R. Piret (1964-).
- Méthodes expérimentales : M. Richelle (1965-).
- Méthodes d'analyse des cas individuels : N...
- Psychologie développementale : F. Duyckaerts (1964-).
- Pédagogie générale : A. Clausse (1964-).
- Morale et droit naturel : M. De Corte (1965-).
- Sociologie : R. Clémens (1962-).
- Anthropologie culturelle ; J. Paulus (1962-1966) ; M. Richelle (1966-).
- Esthétique et science de l'art : J. Minguet (1965-).
- Statistique appliquée à la psychologie : N...
- Psycho-physiologie : J. Lecomte (1965-).

⁽⁸⁾ Cet Institut, qui a remplacé l'Institut supérieur de sciences pédagogiques, a été créé par un arrêté royal du 12 septembre 1962. Les cours de première candidature ont commencé en octobre de la même année.

- Psychologie expérimentale : M. Richelle (1965-).
 Psychologie de la personnalité : N...
 Éléments de psychiatrie : M. Dongier (1964-).
 Techniques psychométriques : R. Piret (1964-).
 Techniques projectives : N...
 Déontologie de la profession de psychologue : N...
 Statistique approfondie : N...
 Mathématiques appliquées à la psychologie : N...
 Compléments de psycho-physiologie : J. Lecomte (1965-).
 Compléments de psychologie expérimentale : M. Richelle (1965-).
 Psychologie et éthologie animales : N...
 Théorie de la mesure en psychologie et construction des tests : R. Piret (1964-).
 Techniques de psychologie sociale : N...
 Sélection, formation et promotion du personnel : R. Piret (1964-).
 Orientation scolaire et professionnelle : R. Pasquasy (1964-).
 Application des techniques psychométriques : R. Piret (1964-).
 Hygiène du travail : J. Van Beneden (1962-).
 Compléments de physiologie (*partim* : Physiologie du travailleur) : J. Lecomte (1962-).
 Compléments de physiologie (*partim* : Physiologie de l'évolution et de l'involution) : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1962-).
 Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : A. Husquinet (1965-) (*).
 Psychologie dynamique : F. Duyckaerts (1965-).
 Application des techniques projectives : N...
 Méthodes d'action psychologique : N...
 Analyse de cas : N...
 Anatomie et physiologie de la phonation et de l'audition : A. Ledoux (1962-).
 Phonétique et orthophonie : L. Remacle (1962-).
 Psychologie du langage et des différents modes de communication : N...
 Troubles du langage et des autres modes de communication, y compris les techniques de rééducation : N...
 Psychologie différentielle : R. Piret (1964-).
 Psychologie sociale : N...
 Psychologie éducationnelle : N...
 Problèmes de gérontologie : N...
 Physiologie de l'écolier : A. Lambrechts (1962-).

(*) Les cours qui, comme celui-ci, figurent au programme des deux licences (en psychologie et en sciences de l'éducation) ou de deux groupes d'options, ne sont mentionnés qu'une seule fois dans la présente liste.

- Questions approfondies d'anthropologie culturelle : J. Paulus (1962-1966) ; M. Richelle (1966-).
- Economie politique : P. Lambert (1962-).
- Psycho-pédagogie des anormaux : N...
- Psycho-pédagogie des handicapés : N...
- Psycho-pédagogie des délinquants : N...
- Analyse du travail et étude des emplois : R. Piret (1964-).
- Relations humaines dans l'entreprise : N...
- Etude expérimentale des processus intellectuels : M. Richelle (1965-).
- Statistique appliquée à la pédagogie : N...
- Hygiène scolaire : J. Van Beneden (1962-).
- Pédagogie théorique et expérimentale : G. De Landsheere (1965-).
- Tests pédagogiques : G. De Landsheere (1965-).
- Pédagogie et méthodologie spéciale des enseignements gardien et primaire et exercices didactiques : E. Natalis (1964-).
- Pédagogie et méthodologie spéciale des enseignements moyen et professionnel et exercices didactiques : N...
- Législation scolaire : P.-Ch. Goossens (1962-).
- Législation protectrice de l'enfance : A. Buttgenbach (1962-).
- Education comparée : N...
- Introduction à la psycho-pédagogie des anormaux, des handicapés et des délinquants : N...
- Méthodologie générale : E. Natalis (1964-).
- Histoire de la pédagogie : A. Clausse (1964-).
- Méthodologie spéciale de la psycho-pédagogie dans les écoles normales : F. Picard (1964-).
- Questions approfondies de méthodologie spéciale des enseignements gardien et primaire et exercices didactiques : E. Natalis (1964-).
- Questions approfondies de méthodologie spéciale des enseignements moyen inférieur, technique et professionnel et exercices didactiques : N...
- Sociométrie de la classe : N...
- Techniques de construction des tests pédagogiques : G. De Landsheere (1965-).
- Docimologie : N...
- Orientation scolaire : R. Pasquasy (1964-).
- Sociologie appliquée à l'éducation : N...
- Etude approfondie des doctrines pédagogiques : A. Clausse (1964-).
- Philosophie de l'éducation : N...
- Pédagogie familiale et école des parents : N...
- Organisation des loisirs : N...
- Techniques de diffusion collective : N...

*E. Faculté de droit et Ecoles annexes***Doctorat en droit**

- Droit naturel : E. Janssens (1926-1938) ; R. Clémens (1938-).
 Introduction historique au droit civil : P. Laloux (1933- 1951) ; R. Henrion (1951-1962) ; G. Partsch (1965-).
 Encyclopédie du droit : G. Dor (1924-1956) ; Cl. Renard (1956-).
 Histoire et institutes du droit romain : J. Willems (1896-1941) ; A. Philippin (1943-1945) ; R. Henrion (1946-).
 Pandectes : A. Philippin (1929-1961) ; R. Henrion (1946-).
 Histoire du droit : A. Philippin (1933-1961) ; G. Partsch (1965-).
 Droit public : G. Dor (1926-1956) ; F. Perin (1957-).
 Droit administratif : E. Crahay (1924-1942) ; L. Moureau (1943-1950) ; *partim* (1950-) ; A. Buttgenbach *partim* (1950-).
 Droit criminel et éléments de la procédure pénale : A. Braas (1919-1954).
 Droit pénal. Procédure pénale : J. Constant (1955-).
 Organisation judiciaire et procédure civile : A. Braas (1919-1954).
 Organisation judiciaire. Compétence et procédure civile : A. Fettweis (1956-).
 Droit civil (articles 1 à 515) : M. Wille (1920-1941) ; P. Laloux (1942-1951) ; Cl. Renard (1951-1966).
 Droit civil (article 516 à 1100) : M. Wille (1920-1941) ; P. Laloux (1942-1951) ; Cl. Renard (1951-).
 Droit civil (articles 1101 à 1386*bis*) : L. Graulich (1920-1957) ; M^{me} S. David-Constant (1957-).
 Droit civil (articles 1582 à 2010) : L. Graulich (1920-1957) ; M^{me} S. David-Constant (1957-).
 Droit civil (articles 1387 à 1581) : L. Graulich (1920-1957) ; P. Graulich (1957-).
 Droit commercial comparé : X. Janne d'Othée (1920-1953) ; Ch. del Marmol (1953-).
 Droit civil (articles 2011 à 2281) : L. Graulich (1920-1950) ; Cl. Renard (1951-).
 Droit commercial : X. Janne d'Othée (1920-1953) ; Ch. del Marmol (1953-).
 Economie politique : L. Dechesne (1935-1942) ; P. Harsin (1942-1959) ; P. Lambert (1959-).
 Droit des gens : F. Dehousse (1935-).
 Droit international privé : L. Graulich (1927-1957) ; P. Graulich (1957-).
 Droit fiscal : V. Gothot (1920-1962) ; P. Harmel (1963-).
 Droit civil comparé : X. Janne d'Othée (1930-1953) ; P. Graulich (1953-).

- Législation industrielle : P. Horion (1932-).
Législation sociale : P. Horion (1932-).
Législation du Congo belge et notions sur les institutions coloniales étrangères : F. Dellicour (1930-1952); L. Bours (1952-1964); J. Vanhove (1964-).
Droit des assurances : P. Laloux (1933-1951); P. Fraipont (1951-1966).
Droit pénal et éléments de la procédure pénale en langue flamande : J. Van Houtte (1931-).
Droit notarial : E. Moreau de Melen (1920-1930); P. Harmel (1943-).
Lois organiques du notariat : E. Moreau de Melen (1920-1942); E. Dembour (1943-1959); P. Harmel (1960-).
Droit administratif notarial : E. Moreau de Melen (1920-1942); P. Harmel (1943-).
Rédaction d'actes notariés en langue française : E. Dembour (1926-1942); P. Harmel (1942-).
Notions de droit public et administratif : E. Moreau de Melen (1929-1942); P. Harmel (1942-).
Rédaction d'actes notariés en langue néerlandaise : J. Van Houtte (1931-).

**Candidatures et licences en sciences politiques,
sociales et administratives (-1945)**

- Principes généraux du droit : V. Gothot (1928-1945); E. Dembour (1942-1945).
Sociologie : Ed. Crahay (1906-1938); R. Clémens (1938-1945).
Droit constitutionnel : Ed. Crahay (1896-1942); Léon Moureau (1943-1945).
Droit constitutionnel comparé : Ed. Crahay (1896-1942); A. Buttgenbach (1942-1945).
Institutions civiles comparées : X. Janne d'Othée (1927-1945).
Histoire diplomatique de l'Europe : F. Magnette (1923-1938); F. Dehousse (1939-1945).
Régime du travail en législation comparée : G. Dor (1926-1945).
Economie politique, matières spéciales : L. Dechesne (1926-1943); P. Harsin (1943-1945).
Histoire économique, matières spéciales : Ed. Crahay (1896-1942).
Régime colonial et législation du Congo : F. Dellicour (1924-1945).
Droit des gens : F. Dehousse (1935-1945).
Statistique : A. Julin (1924-1935); Jules Lejeune (1936-1945).
Science financière : F. Casters (1926-1945).
Notions sur l'administration du Congo : F. Dellicour (1924-1945).

- Histoire des institutions administratives de la Belgique : Ed. Crahay (1913-1942) ; L. Moureau (1943-1945).
 Histoire parlementaire et législative de la Belgique : Ed. Crahay (1914-1942) ; E. Dembour (1943-1945).
 Droit administratif, matières spéciales (candidatures) : E. Dembour (1928-1945).
 Droit administratif, matières spéciales (licences) : E. Dembour (1928-1945).
 Histoire politique moderne : F. Magnette (1930-1939) ; P. Harsin (1939-1945).
 Logique : P. Nève de Mévergnies (1908-1945).
 Psychologie : E. Janssens (1926-1945).
 Notions d'histoire contemporaine : H. Vander Linden (1923-1938) ; R. Demoulin (1938-1945).

Candidature en sciences politiques et sociales (1945-1966)

- Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte : E. Janssens (1945-1948) ; J. Paulus (1948-1966).
 Logique : P. Nève de Mévergnies (1945-1952) ; Ph. Devaux (1953-1966).
 Notions de critique historique : L.-E. Halkin (1945-1966).
 Notions d'histoire contemporaine : R. Demoulin (1945-1966).
 Société et institutions des temps modernes : P. Harsin (1945-1966).
 Statistique : Jules Lejeune (1945-1966).
 Introduction historique au droit civil : P. Laloux (1945-1951) ; R. Henrion (1951-1962).
 Introduction à l'histoire du droit : G. Partsch (1965-1966).
 Droit naturel : R. Clémens (1945-1966).
 Encyclopédie du droit : G. Dor (1945-1956) ; C. Renard (1958-1966).
 Sociologie : R. Clémens (1945-1966).
 Economie politique : P. Harsin (1945-1959) ; P. Lambert (1959-1966).
 Principes généraux du droit : E. Dembour (1945-1959) ; L. Dabin (1961-1965) ; Ed. Bours (1966).
 Notions sur les institutions du Congo : F. Dellicour (1945-1952) ; J. Vanhove (1952-1966).
 Droit public : G. Dor (1945-1951) ; L. Moureau (1951-1966).
 Droit administratif : A. Buttgenbach (1945-).
 Eléments du droit des gens : F. Dehousse (1945-1966).
 Introduction mathématique aux sciences économiques : A. Delgleize (1951-1954) ; L. Michel (1957-1963).
 Géographie économique : O. Tulippe (1950-1966).
 Exercices d'économie politique : R. Clémens (1950-1966).

Histoire économique de la Belgique : P. Harsin (1950-1953) ; Jean Lejeune (1955-1966).

Licence en sciences politiques (1945-)

Géographie politique : O. Tulippe (1945-1954) ; F. Dussart (1954-).
Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne : F. Dehousse (1945-).

Histoire parlementaire et législative de la Belgique : E. Dembour (1945-1959) ; J. Dembour (1961-1966) ; P.-Ch. Goossens (1966-).

Droit constitutionnel comparé : A. Buttgenbach (1945-).

Droit public, matières spéciales : G. Dor (1945-1956) ; P.-Ch. Goossens (1958-).

Législation du Congo : F. Dellicour (1945-1952) ; L. Bours (1952-1964) ; J. Vanhove (1965-).

Economie politique, matières spéciales : R. Clémens (1945-).

Notions de législation fiscale belge : V. Gothot (1945-1962) ; A. Parisis (1963-).

Science des finances publiques : F. Casters (1945-1953) ; A. Parisis (1953-).

Histoire des doctrines politiques : R. Demoulin (1945-).

Matières approfondies et exercices pratiques de droit public : G. Dor (1945-1956) ; P.-Ch. Goossens (1958-).

Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique : P. Harsin et R. Clémens (1945-).

Matières approfondies et exercices pratiques de statistique : Jules Lejeune (1945-).

Matières approfondies et exercices pratiques de science des finances publiques : F. Casters (1945-1952) ; A. Parisis (1953-).

Problèmes actuels de politique internationale : F. Dehousse (1946-).

Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : R. Demoulin (1945-).

Questions de politique africaine : F. Dellicour (1945-1952) ; J. Vanhove (1952-).

Démographie : Jules Lejeune (1945-).

Histoire des doctrines économiques et sociales : P. Harsin (1945-).

Législation sociale : P. Horion (1945-1958) ; M^{me} S. David (1959-).

Licence en sciences diplomatiques (1948-)

Géographie économique : A. Delmer (1948-1950) ; O. Tulippe (1950-1966).

Histoire diplomatique de l'Europe depuis le Congrès de Vienne : F. Dehousse (1948-).

- Formation et développement des principaux Etats à l'époque moderne :
P. Harsin (1948-1953) ; Jean Lejeune (1955-).
- Economie politique, matières spéciales : R. Clémens (1948-).
- Droit constitutionnel comparé : A. Buttgenbach (1948-).
- Législation du Congo : F. Dellicour (1948-1952) ; L. Bours (1952-1964) ;
J. Vanhove (1965-).
- Droit des gens, matières spéciales : F. Dehousse (1948-).
- Droit international privé : L. Graulich (1948-1953) ; P. Graulich (1953-).
- Législation et règlements consulaires : Cl. Renard (1948-1960) ;
L. Dabin (1961-).
- Notions de droit commercial belge et étranger : P. Graulich (1948-
1961) ; L. Dabin (1961-).
- Politique commerciale : Ch. del Marmol (1948-1954) ; P. Quaden
(1954-).
- Style diplomatique : F. Dehousse (1948-).
- Matières approfondies et exercices pratiques de droit des gens :
F. Dehousse (1948-).
- Matières approfondies et exercices pratiques de droit des gens, matières
spéciales : F. Dehousse (1948-).
- Matières approfondies et exercices pratiques de droit international
privé : Léon Graulich (1948-1956) ; P. Graulich (1957-).
- Matières approfondies et exercices pratiques de droit public : G. Dor
(1948-1956) ; P.-Ch. Goossens (1958-).
- Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique :
P. Harsin et R. Clémens (1948-).
- Problèmes actuels de politique internationale : F. Dehousse (1948-).
- Questions de politique africaine : F. Dellicour (1948-1952) ; J. Van-
hove (1952-).
- Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : R. Demoulin
(1948-).

Licence en sciences administratives (1945-1965)

- Droit civil (Livres I et II) : P. Laloux (1945-1951) ; C. Renard (1951-
1965).
- Principes de droit international privé : L. Graulich (1945-1957) ;
P. Graulich (1957-1965).
- Histoire des institutions administratives de la Belgique : L. Moureau
(1945-).
- Science des finances publiques : F. Casters (1945-1953) ; A. Parisis
(1953-).
- Notions de législation fiscale belge : V. Gothot (1945-1962) ; A. Pari-
sis (1963-).
- Contentieux de l'administration : L. Moureau (1945-1965).

Droit administratif, matières spéciales :

a) Domaine public et privé ; voirie, alignement, urbanisme : G. Dor (1945-1956) ; J. Dembour (1957-1965).

b) Etablissements publics, établissements d'utilité publique, associations sans but lucratif, fondations ; police et règlements de police : L. Graulich (1945-1957) ; J. Dembour (1957-1965).

c) Cultes et enseignement : A. Buttgenbach (1945-1956) ; J. Dembour (1957-1965).

d) Assistance publique et hygiène : A. Buttgenbach (1945-1965).

Services publics et organismes administratifs à but économique : A. Buttgenbach (1945-1965).

Régime des transports et communications : P. Horion (1945-1965).

Législation budgétaire de l'Etat, des provinces et des communes : A. Buttgenbach (1945-1956) ; A. Parisis (1958-1965).

Droit administratif comparé : A. Buttgenbach (1945-1956) ; P.-Ch. Goossens (1958-).

Principes rationnels de l'organisation du travail des administrations publiques : F. Casters (1945-1953) ; L. Camu (1954-1964).

Matières approfondies et exercices pratiques de droit administratif :

a) Droit administratif, partie générale. Assistance publique et hygiène. Services publics et organismes administratifs à but économique : A. Buttgenbach (1945-1965).

b) Etablissements publics, établissements d'utilité publique, associations sans but lucratif, fondations, police et règlements de police : L. Graulich (1945-1957) ; J. Dembour (1957-1965).

c) Domaine public et privé, voirie, alignement, urbanisme : G. Dor (1945-1956) ; J. Dembour (1957-1965).

d) Contentieux de l'administration : L. Moureau (1945-1965).

e) Régime des transports et communications : P. Horion (1945-1965).

f) Cultes et enseignement : A. Buttgenbach (1945-1957) ; J. Dembour (1957-1965).

Matières approfondies et exercices pratiques de statistique : Jules Lejeune (1945-).

Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique : P. Harsin et R. Clémens (1945-).

Matières approfondies et exercices pratiques de science des finances publiques : F. Casters (1945-1952) ; A. Parisis (1953-).

Licence en sciences administratives (1965-)⁽¹⁾

- Histoire parlementaire et législative de la Belgique : J. Dembour (1965-1966) ; P.-Ch. Goossens (1966-).
- Contrats de l'administration : P.-Ch. Goossens (1965-).
- Contrats de l'administration, matières approfondies et exercices pratiques : P.-Ch. Goossens (1965-).
- Droit administratif comparé, matières approfondies et exercices pratiques : P.-Ch. Goossens (1965-).
- Droit constitutionnel comparé : P.-Ch. Goossens (1965-).
- Droit constitutionnel comparé, matières approfondies et exercices pratiques : P.-Ch. Goossens (1965-).
- Contentieux administratif comparé, matières approfondies et exercices pratiques : L. Moureau (1965-) et P.-Ch. Goossens (1965-).
- Principes de comptabilité administrative : A. Parisi (1965-).
- Organisation administrative de la prévoyance et de la sécurité sociales : P. Horion (1965-).
- La fonction publique, sa nature, ses exigences fondamentales : R. Clémens (1965-).
- Introduction générale à l'étude de l'organisation des administrations et des entreprises publiques et privées : R. Clémens (1965-).
- Principes et pratiques de l'organisation des administrations publiques : R. Clémens (1965-).
- La fonction publique, matières approfondies et exercices pratiques : R. Clémens (1965-).
- Principes et pratiques de l'organisation des administrations publiques, matières approfondies et exercices pratiques : R. Clémens (1965-).
- Biens de l'administration, urbanisme et aménagement du territoire : J. Dembour (1965-).
- Biens de l'administration, urbanisme et aménagement du territoire, matières approfondies et exercices pratiques : J. Dembour (1965-).
- Police administrative : J. Dembour (1965-).
- Police administrative, matières approfondies et exercices pratiques : J. Dembour (1965-).
- Services publics à but économique et formes juridiques de la réglementation des activités économiques : A. Buttgenbach (1965-).
- Services publics à but économique et formes juridiques de la réglementation des activités économiques, matières approfondies et exercices pratiques : A. Buttgenbach (1965-).

⁽¹⁾ En outre les cours figurant aux pages 296-297 qui n'ont pas été supprimés par la réforme de 1965. Ex. : Histoire des institutions administratives de la Belgique : L. Moureau (1945-).

- Contentieux de l'administration, matières approfondies et exercices pratiques : L. Moureau (1965-).
Organisation administrative des transports et des communications : P. Horion (1965-).
Législation budgétaire des provinces et des communes : A. Parisis (1965-).
Science des finances publiques, matières approfondies et exercices pratiques : A. Parisis (1965-).
Economie politique, matières approfondies et exercices pratiques : P. Harsin et R. Clémens (1965-).
Statistique : matières approfondies et exercices pratiques : Jules Lejeune (1965-).

Licence en sciences sociales (1945-)

- Histoire sociale et économique : P. Harsin (1945-1953) ; Jean Lejeune (1953-).
Démographie : Jules Lejeune (1945-).
Législation sociale : P. Horion (1945-1958) ; M^{me} S. David-Constant (1959-).
Législation sociale (matières spéciales) : P. Horion (1945-).
Régime du travail en législation comparée : P. Horion (1945-).
Droit international du travail : F. Dehousse (1945-).
Economie politique et sociale (matières spéciales) : R. Clémens (1945-).
Science des finances publiques : F. Casters (1945-1953) ; A. Parisis (1953-).
Droit administratif, matières spéciales (Assistance publique et hygiène) : A. Buttgenbach (1945-1965).
Histoire des doctrines économiques et sociales : P. Harsin (1945-).
Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique : P. Harsin et R. Clémens (1945-).
Matières approfondies et exercices pratiques de statistique : Jules Lejeune (1945-).
Matières approfondies et exercices pratiques de sociologie : R. Clémens (1945-).
Matières approfondies et exercices pratiques de législation sociale : P. Horion (1945-).
Matières approfondies et exercices pratiques de législation sociale (matières spéciales) : P. Horion (1945-).
Biologie appliquée aux sciences sociales : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1945-).
Institutions civiles comparées : X. Janne d'Othée (1945-1953) ; P. Graulich (1953-1960) ; L. Dabin (1961-).
Economie africaine : F. Dellicour (1945-1952) ; J. Vanhove (1952-).

Licence en sciences économiques et financières (1950-)

- Economie politique (matières spéciales) : R. Clémens (1950-).
 Exercices pratiques d'économie politique : R. Clémens (1950-).
 Principes d'économie pure : R. Clémens (1950-).
 Encyclopédie des sciences économiques et sociales : P. Lambert (1950-).
 Théorie des bilans, tant du bilan des entreprises que du bilan national :
 1. *Partim* : bilan des entreprises : L. Michel (1954-1963) ;
 P. Quaden (1964-).
 2. *Partim* : bilan national : P. Lambert (1950-).
 Science des finances publiques : F. Casters (1950-1952) ; A. Parisis
 (1953-).
 Science financière :
 a) Circulation et crédit : F. Casters (1950-1953) ; P. Lambert
 (1953-).
 b) Banque et bourse : P. Quaden (1950-).
 Compléments de science financière :
 a) Change et relations financières internationales : F. Casters
 (1950-1953) ; L. Davin (1954-).
 Notions de droit commercial et de l'organisation juridique du crédit :
 P. Quaden (1955-).
 Droit financier international : Ch. del Marmol (1954-).
 Histoire des doctrines économiques et sociales : P. Harsin (1950-).
 Histoire économique et sociale : P. Harsin (1950-1953) ; Jean Lejeune
 (1955-).
 Systèmes économiques dans leurs rapports aux régimes juridiques :
 R. Clémens (1950-).
 Etude des conjonctures économiques : P. Lambert (1950-).
 Histoire des théories monétaires, y compris les théories les plus
 récentes : P. Harsin (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique :
 P. Harsin et R. Clémens (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de sociologie : R. Clémens
 (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de science financière :
 F. Casters (1950-1952) ; P. Quaden (1953-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de science des finances
 publiques : F. Casters (1950-1952) ; A. Parisis (1953-).
 Matières approfondies et exercices pratiques d'histoire des doctrines
 économiques et sociales : P. Harsin (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de statistique : Jules
 Lejeune (1950-).
 Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : R. Demoulin
 (1950-).

- Biologie appliquée aux sciences sociales : M^{me} A. Dubuisson-Brouha (1950-).
Démographie : Jules Lejeune (1950-).
Théorie de l'emploi : P. Lambert (1950-).
Politique commerciale : Ch. del Marmol (1950-1954) ; P. Quaden (1954-).
Economie africaine : F. Dellicour (1950-1952) ; J. Vanhove (1952-).
Services publics et organismes administratifs à but économique : A. Buttgenbach (1950-1965).
Législation sociale : P. Horion (1950-1958) ; M^{me} S. David-Constant (1959-).
Assurances : P. Fraipont (1953-1966).

Licence en sciences économiques et fiscales (1950-)

- Economie politique, matières spéciales : R. Clémens (1950-).
Exercices d'économie politique : R. Clémens (1950-).
Principes d'économie pure : R. Clémens (1950-).
Encyclopédie des sciences économiques et sociales : P. Lambert (1950-).
Théorie des bilans, tant du bilan des entreprises que du bilan national :
1. *Partim* : bilan des entreprises : L. Michel (1954-1963) ; P. Quaden (1964-).
2. *Partim* : bilan national : P. Lambert (1950-).
Sciences des finances publiques : F. Casters (1950-1952) ; A. Parisis (1953-).
Science financière :
a) Circulation et crédit : F. Casters (1950-1953) ; P. Lambert (1953-).
b) Banque et bourse : P. Quaden (1950-).
Droit fiscal :
a) Théorie générale : V. Gothot (1950-1962) ; Ed. Bours (1963-).
b) Impôts sur les revenus : V. Gothot (1950-1962) ; Ed. Bours (1963-).
c) Droits d'enregistrement et assimilés : V. Gothot (1950-1962) ; Ed. Bours (1963-).
Histoire des doctrines économiques et sociales : P. Harsin (1950-).
Histoire économique et sociale : P. Harsin (1950-1953) ; Jean Lejeune (1953-).
Systèmes économiques dans leurs rapports aux régimes juridiques : R. Clémens (1950-).
Etude des conjonctures économiques : P. Lambert (1950-).
Droit fiscal :
a) Impôts provinciaux et communaux : V. Gothot (1950-1962) ; Ed. Bours (1963-).

- b) Douanes et accises : V. Gothot (1950-1962) ; A. Parisi (1963-).
 Droit fiscal international : V. Gothot (1950-1962) ; E. Bours (1963-).
 Droit commercial dans ses rapports avec la législation fiscale : P. Quaden (1953-).
 Matières approfondies et exercices pratiques d'économie politique : P. Harsin et R. Clémens (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de problèmes fiscaux (impôts sur les revenus, droits d'enregistrement et assimilés douanes et accises) : V. Gothot (1950-1962) ; Ed. Bours (1963-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de science des finances publiques : A. Parisi (1953-).
 Matières approfondies et exercices pratiques d'histoire des doctrines économiques et sociales : P. Harsin (1950-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de statistique : Jules Lejeune (1950-).

Candidature en sciences sociales (1966-)

- Psychologie, y compris les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte : J. Paulus (1966-).
 Logique : Ph. Devaux (1966-).
 Droit naturel : R. Clémens (1966-).
 Statistique appliquée aux sciences sociales et exercices : Jules Lejeune (1966-).
 Histoire économique contemporaine (xix^e et xx^e siècles) : R. Demoulin (1966-).
 Exercices de critique historique appliquée à l'histoire économique contemporaine : R. Demoulin (1966-).
 Mathématiques préparatoires à la méthode statistique des sciences sociales et aux méthodes quantitatives de gestion et exercices pratiques : F. Jongmans (1966-).
 Evolution historique des institutions juridiques contemporaines : G. Partsch (1966-).
 Institutions de droit privé (biens, obligations, sûretés) : Ed. Bours (1966-).
 Facteurs naturels du développement économique : N...
 Principes de comptabilité : N...
 Sociologie. Exercices pratiques de sociologie. Rédaction de deux travaux personnels : R. Clémens (1966-).
 Economie politique. Répétitions d'économie politique : P. Lambert (1966-).
 Institutions de droit public : L. Moureau (1966-).
 Institutions de droit administratif : A. Buttgenbach (1966-).
 Démographie économique : N...

Initiation à l'évolution contemporaine de la pensée politique, économique et sociale : N...

Institutions de droit privé (droit de la famille et son organisation patrimoniale) : N...

Candidature en science économique (1965-)

Logique : Ph. Devaux (1966-).

Droit naturel : R. Clémens (1966-).

Mathématiques générales et exercices : F. Jongmans (1966-).

Statistique générale et exercices : Jules Lejeune (1966-).

Institutions de droit privé (biens, obligations, sûretés) : L. Dabin (1966-).

Institutions de droit public et administratif : J. Dembour (1966-).

Institutions internationales : F. Dehousse (1966-).

Introduction à la science économique : P. Lambert (1966-).

Histoire économique des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : P. Harsin (1966-).

Histoire économique contemporaine (XIX^e et XX^e siècles) : R. Demoulin (1966-).

Exercices de critique historique appliquée à l'histoire économique contemporaine : R. Demoulin (1966-).

Psychologie : N...

Facteurs naturels du développement économique : N...

Mathématiques générales et exercices de mathématiques appliquées à l'économie : F. Jongmans (1966-).

Statistique approfondie : méthode d'analyse statistique appliquée à l'économie et exercices pratiques : Jules Lejeune (1966-).

Economie politique. Exercices et travaux pratiques d'économie politique avec rédaction d'un travail personnel : P. Lambert (1966-).

Sources, documentation, bibliographie en science économique : P. Lambert (1966-).

Finances publiques, budget et trésor : A. Parisi (1966-).

Sociologie. Exercices pratiques de sociologie et rédaction de deux travaux personnels : R. Clémens (1966-).

Droit commercial et économique : L. Dabin (1966-).

Services publics à but économique : L. Dabin (1966-).

Histoire économique de la Belgique moderne et contemporaine : Jean Lejeune (1966-).

Démographie économique : N...

Licence en science économique

Analyse statistique (y compris l'étude des modèles linéaires avec exercices) : N...

Economie pure : N...

- Méthodes d'analyse mathématique appliquée à l'économie et exercices :
N...
- Analyse économique spéciale :
- a) Economie de l'entreprise : N...
 - b) Notions de comptabilité et analyse de bilans : N...
 - c) Exercices et travaux pratiques d'analyse de bilans : N...
 - d) Economie publique : N...
 - e) Monnaie et crédit (en outre, rédaction d'un travail personnel) :
N...
 - f) Prix et marchés : N...
 - g) Exercices et travaux pratiques d'analyse des marchés : N...
- Théorie économique des finances publiques : N...
- Histoire de la pensée économique, des origines au début du xx^e siècle :
N...
- Exercices et travaux pratiques sur l'histoire de la pensée économique
avec rédaction d'un travail personnel : N...
- Notions d'économétrie : N...
- Histoire de la pensée économique contemporaine (xx^e siècle) : N...
- Analyse économique spéciale :
- a) Conjonctures économiques : N...
 - b) Relations économiques internationales : N...
 - c) Marchés monétaires et financiers : N...
 - d) Aspects économiques du travail, du syndicalisme et de la sécurité sociale : N...
 - e) Economie agraire : N...
- Théories et techniques de la planification : N...
- Comptabilité nationale : N...
- Economie des transports : N...
- Exercices et travaux pratiques de :
- a) Conjonctures : N...
 - b) Comptabilité nationale : N...
 - c) Techniques de la planification : N...
 - d) Marchés monétaires et financiers : N...
 - e) Relations économiques internationales : N...
- Systèmes, structures et régimes : N...
- Théorie de la croissance : N...
- Problèmes économiques des pays de développement : N...
- Méthodologie du travail de l'économiste devant les problèmes d'actualité : N...
- Economie mathématique : N...
- et Econométrie : N...
- Théorie générale de l'organisation et de l'administration : N...
- et Techniques économiques de gestion des entreprises : N...

Politique économique : N...
et Effets économiques de l'impôt : N.

LICENCES COMPLÉMENTAIRES

Licence en droit social (1962-)

L'introduction historique au droit social : P. Horion (1962-).
Compléments de droit social et exercices pratiques : P. Horion (1962-).
Droit international du travail : F. Dehousse (1962-).
Des notions sur l'organisation juridique des industries de l'énergie et
des transports : P. Horion (1962-).
Le droit pénal social : P. Horion (1962-).
Le contentieux social : P.-Ch. Goossens (1962-).
Le droit social comparé : P. Horion (1962-).
Le droit social international : P. Graulich (1962-).

Licence en sciences juridiques européennes (1964-)

Institutions européennes : F. Dehousse (1965-).
Institutions européennes, questions approfondies : F. Dehousse (1965-).
Droit des organisations internationales : F. Dehousse (1965-).
Droit administratif européen : J. Dembour (1965-).
Droit judiciaire européen : L. Moureau et A. Fettweis (1965-).
Notions de droit fédéral : P.-Ch. Goossens (1965-).
Initiation aux structures politiques des Etats européens : P.-Ch. Goos-
sens (1965-).
Droit social européen : P. Horion (1965-).
Droit de l'énergie nucléaire : P. Horion (1965-).
Initiation aux structures économiques européennes : P. Lambert (1965-).
Le Marché commun dans les relations économiques et financières
internationales : P. Lambert (1965-).
Matières approfondies de droit comparé : P. Horion, F. Dehousse,
P. Graulich, L. Dabin (1965-).
Droit fiscal européen : Ed. Bours (1964-).
L'ordre juridique des Communautés : P. Pescatore (1964-).
Introduction aux systèmes juridiques européens : Ch. del Marmol
(1964-).
Les relations extérieures des Communautés européennes : P. Pescatore
(1964-).
L'Europe et les pays en voie de développement : R. Clémens (1965-).
Aspects européens du droit pénal : J. Constant (1965-).

Droit économique européen : L. Dabin (1965-).
 Droit économique européen, questions spéciales : L. Dabin (1965-).
 Droit de l'énergie nucléaire, matières spéciales : M^{me} S. David-Constant (1965-).

Licence en droit commercial et fiscal (1966-)

Statistique générale et exercices pratiques : Jules Lejeune (1966-).
 Economie de l'entreprise : R. Clémens (1966-).
 Monnaie et crédit : P. Lambert (1966-).
 Marchés monétaires et financiers : P. Quaden (1966-).
 Relations économiques internationales : P. Quaden (1966-).
 Exercices et travaux pratiques de relations économiques internationales : P. Quaden (1966-).
 Finances publiques : A. Parisis (1966-).
 Notions de comptabilité et analyse de bilans : N...
 Exercices et travaux pratiques d'analyse des bilans : N...
 Economie publique : N...
 Conjonctures économiques : N...
 Gestion et politique financière : N...
 Compléments de droit commercial : L. Dabin (1966-).
 Droit commercial comparé : Ch. del Marmol (1966-).
 Droit économique européen : L. Dabin (1966-).
 Droit commercial international : P. Graulich (1966-).
 Droit financier international : Ch. del Marmol (1966-).
 Droit des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de fabrique : P. Horion (1966-).
 Compléments de droit fiscal :
 a) Impôts sur les revenus : Ed. Bours (1966-).
 b) Taxes assimilées aux timbres : Ed. Bours (1966-).
 c) Impôts provinciaux et communaux : A. Parisis (1966-).
 d) Douanes et accises : A. Parisis (1966-).
 e) Matières approfondies et exercices pratiques sur les problèmes fiscaux : Ed. Bours (1966-).
 Droit fiscal comparé : Ed. Bours (1966-).
 Droit fiscal européen : Ed. Bours (1966-).
 Droit fiscal international : Ed. Bours (1966-).
 Droit commercial dans ses rapports avec le droit fiscal : L. Dabin (1966-).
 Systèmes, structures et régimes : R. Clémens (1966-).
 Droit des assurances : N...
 Théorie économique des finances publiques : N...

**Diplôme scientifique complémentaire
d'études des problèmes d'Outre-Mer (1959-1962)
devenu d'études des pays en voie de développement (1962-1965)**

- Eléments de géographie physique et humaine du Congo :
1. *Partim* : Géographie physique : P. Macar (1962-1965).
 2. *Partim* : Géographie humaine : O. Tulippe (1962-1965).
- Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : F. Vercauteren (1962-1965).
- Histoire du Congo : P. Harsin (1962-1965).
- Ethnographie générale et congolaise : O. Tulippe (1962-1965).
- Initiation à la linguistique de l'Afrique centrale : R. Fohalle (1962-1965).
- Principes d'organisation politique en Afrique : J. Vanhove (1965-).
- Législation du Congo ainsi que les notions sur les institutions africaines : J. Vanhove (1965).
- Droit congolais, matières spéciales (droit économique, droit budgétaire, droit fiscal et droit social) : Léon Bours (1962-1964) ; J. Vanhove (1965-).
- Questions de politique africaine : J. Vanhove (1962-1965).
- Administration du Congo : J. Vanhove (1962-1965).
- Economie africaine : J. Vanhove (1962-1965).
- Question de sociologie africaine : R. Clémens (1962-1965).
- Géographie économique : O. Tulippe (1962-1965).

Certificat d'études complémentaires pour les pays de développement

- Facteurs naturels du développement : R. Bouillenne (1965-).
- Facteurs humains du développement : R. Clémens (1965-).
- Aperçus historiques des contacts entre la civilisation occidentale et les autres types de civilisations : F. Vercauteren (1965-).
- Hygiène tropicale : C. Neujean (1965-).
- Entreprise et mouvement coopératifs : P. Lambert (1965-).
- Le rôle de l'expert : R. Clémens (1965-).

**Diplôme scientifique complémentaire
d'études des pays en voie de développement (1966-)**

- Introduction générale à l'étude de l'organisation des administrations et des entreprises publiques et privées : R. Clémens (1966-).
- La fonction publique, sa nature, ses exigences fondamentales : R. Clémens (1966-).
- Principes et pratiques de l'organisation des administrations publiques : R. Clémens (1966-).
- Principes d'organisation politique en Afrique : J. Vanhove (1966-).

- Questions de sociologie africaine : R. Clémens (1966-).
 Economie africaine : J. Vanhove (1966-).
 Droit du Congo et notions sur les institutions politiques africaines :
 J. Vanhove (1966-).
 Droit congolais, matières spéciales : J. Vanhove (1966-).
 Questions de politique africaine : J. Vanhove (1966-).
 Administration du Congo : J. Vanhove (1966-).
 Droit constitutionnel comparé : P.-Ch. Goossens (1966-).
 Droit public, matières spéciales : P.-Ch. Goossens (1966-).
 Matières approfondies et exercices pratiques de droit public :
 P.-Ch. Goossens (1966-).
 Droit des gens, matières spéciales : F. Dehousse (1966-).
 Droit international du travail : F. Dehousse (1966-).
 Régime du travail en législation comparée : P. Horion (1966-).
 Matières approfondies et exercices pratiques sur la fonction publique :
 R. Clémens (1966-).
 Matières approfondies et exercices pratiques sur les principes et pra-
 tiques de l'organisation des administrations publiques : R. Clémens
 (1966-).
 Initiation à la linguistique de l'Afrique centrale : R. Fohalle (1966-).
 Problèmes économiques des pays de développement : R. Clémens
 (1966-).
 Anthropologie culturelle : M. Richelle (1966-).
 Questions approfondies d'anthropologie culturelle : M. Richelle (1966-).
 Ethnographie générale et congolaise : N...

Cours facultatifs

- Cours pratique et spécial de droit administratif : G. Dor (1925-1956) ;
 J. Dembour (1957-).
 Matières approfondies d'histoire du droit (droit pénal) : J. Constant
 (1964-).
 Matières approfondies d'histoire du droit (droit privé) : G. Partsch
 (1965-).
 Matières approfondies d'histoire du droit (droit public) : G. Partsch
 (1965-).
 Psychiatrie envisagée du point de vue médico-légal : P. Divry (1924-
 1959) ; J. Bobon (1963-).
 Médecine légale : J. Firket (1928-1958) ; P. Moureau (1959-).
 Droit luxembourgeois : G. Ziegler de Ziegleck (1921-1944) ; P. Pesca-
 tore (1949-).
 Droit international pénal : St. Glaser (1947-1965) ; J. Constant (1965-).
 Comptabilité : opérations financières : Ch. Wauters (1911-1937).
 Principes de comptabilité : L. Michel (1954-1963).

Cours libres

- La coopération : P. Lambert (1958-).
 Science politique : P.-Ch. Goossens (1959-).
 Science politique (matières approfondies) : P.-Ch. Goossens (1965-).
 Questions actuelles de contentieux administratif : J. Stassen (1960-).
 Droit constitutionnel de la France : A. Simonard (1955-1965).
 Exercices approfondis de pratique notariale : P. Watelet (1959-).
 Etudes des questions particulières relatives aux successions, donations, testaments : E. Boland (1961-).

ÉCOLE SPÉCIALE DE COMMERCE

- Principes généraux du droit : V. Gothot (1928-1935).
 Notions de législation commerciale comparée : P. Fraipont (1935-1937).
 Droit commercial terrestre : P. Fraipont (1935-1937).
 Droit commercial maritime : M. Loumaye (1920-1935).
 Éléments du droit constitutionnel belge : E. Crahay (1906-1935).
 Notions du droit des gens : F. Dehousse (1935-1937).
 Notions de droit international privé : X. Janne d'Othée (1927-1935).
 Éléments du droit administratif : E. Crahay (1924-1935).
 Législation consulaire : L. Dechesne (1924-1935).
 Géographie politique : J. Halkin (1903-1937).
 Géographie industrielle et commerciale : A. Delmer (1908-1935).
 Géographie physique : P. Fourmarier (1927-1935).
 Economie et législation coloniales : F. Dellicour (1924-1935).
 Principes de la statistique : A. Julin (1924-1935); Jules Lejeune (1936-1937).
 Ethnographie : J. Halkin (1906-1937).
 Comptabilité et science financière commerciales : Ch. Wauters (1911-1936).
 Outillage commercial et maritime : A. Delmer (1920-1937).
 Introduction à l'étude des produits industriels et commerçables : A. de Rassenfosse (1936-1937).
 Produits industriels et commerçables : A. de Rassenfosse (1931-1935).
 Organisation commerciale : Ch. Wauters (1906-1936).
 Histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : L. Dechesne (1926-1935).
 Documentation industrielle commerciale et consulaire : V. Muller (1906-1935).
 Economie politique : E. Mahaim (1926-1935); P. Harsin (1935-1937).
 Economie politique (matières spéciales) : L. Dechesne (1926-1935).
 Statistique et politique commerciales : L. Dechesne (1924-1935).
 Science des finances publiques : F. Casters (1926-1935).

- Science financière (mécanisme de la circulation et du crédit) : L. Moreau (1919-1937).
 Législation comparée des assurances : P. Laloux (1935-1937).
 La théorie mathématique des opérations financières et des assurances : L. Fouarge (1923-1935).
 Exercices d'application mathématique : L. Fouarge (1923-1935).
 Géographie coloniale : J. Halkin (1906-1937).
 Transports, constructions coloniales et topographie coloniale : P. Bure (1906-1937).
 Hygiène coloniale : M. Mouchet (1933-1936).
 Notions de philosophie : P. Devaux (1935-1937).
 Mathématiques générales : A. Delgleize (1934-1935).
 Langue allemande : E. Witmeur (1919-1937).
 Langue anglaise : E. Witmeur (1919-1937).
 Langue flamande : E. Witmeur (1919-1937).
 Langue espagnole : E. Casanova (1920-1935).
 Sténographie : O. Calay (1935-1937).
 Bureau commercial pratique : Ch. Wauters (1913-1936).

ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE SCIENCES COMMERCIALES ET ÉCONOMIQUES

- Les notions de philosophie : Ph. Devaux (1935-1965).
 Les mathématiques générales et exercices pratiques : A. Delgleize (1935-1954) ; F. Jongmans (1957-).
 L'introduction à l'étude des produits commerciâbles : A. de Rassenfosse (1936-1956) ; V. Desreux (1956-1965).
 Les produits commerciâbles et la technologie industrielle : A. de Rassenfosse (1936-1956) ; E. Frenay (1957-1966).
 Les éléments de géographie physique : R. Fourmarier (1936-1948) ; P. Macar (1949-1965).
 Les éléments de géographie humaine : J. Halkin (1935-1937) ; O. Tulippe (1938-1965).
 Les principes de la statistique : Jules Lejeune (1936-1966).
 La géographie économique générale : A. Delmer (1935-1950) ; O. Tulippe (1951-1966).
 Les principes généraux du droit : V. Gothot (1935-1962) ; Ed. Bours (1963-1965).
 Le droit commercial, terrestre et maritime : P. Fraipont (1935-1966).
 L'organisation des entreprises et exercices pratiques : Ch. Wauters (1936-1937) ; F. Casters (1934-1952) ; L. Michel (1953-1963).
 L'histoire contemporaine du commerce et de l'industrie : L. Dechesne (1926-1940) ; R. Demoulin (1945-1966).

- La langue anglaise et exercices pratiques : E. Witmeur (1935-1945) ; G. Noël (1945-1966).
- La langue flamande et exercices pratiques : E. Witmeur (1935-1945) ; G. Noël (1945-1966).
- La langue allemande et exercices pratiques : E. Witmeur (1935-1945) ; G. Noël (1945-1966).
- L'économie politique : P. Harsin (1935-1959) ; P. Lambert (1959-1966).
- L'économie politique, matières spéciales : P. Harsin (1935-1938) ; D. Dijkmans (1938-1946) ; R. Clémens (1946-).
- L'histoire économique de la Belgique : L. Dechesne (1937-1945) ; P. Harsin (1945-1961) ; Jean Lejeune (1961-1966).
- La statistique, matières spéciales : Jules Lejeune (1936-1966).
- La statistique et politique commerciales : L. Dechesne (1935-1945) ; Jules Lejeune (1945-1966).
- Encyclopédie des sciences économiques : V. Muller (1935-1940) ; G. Dijkmans (1945-1966).
- Le droit naturel : R. Clémens (1937-).
- Les notions du droit des gens : F. Dehousse (1936-1966).
- Les notions de la législation fiscale belge : V. Gothot (1935-1962) ; A. Parisis (1963-).
- L'organisation des entreprises et exercices pratiques : Ch. Wauters (1936) ; F. Casters (1937-1952) ; L. Michel (1953-1963).
- L'organisation bancaire et boursière : F. Casters (1937-1950) ; P. Quaden (1950-).
- L'outillage commercial et maritime au point de vue économique : A. Delmer (1937-1949) ; L. Michel (1951-1963).
- La science des finances publiques : F. Casters (1935-1953) ; A. Parisis (1953-).
- La science financière (mécanisme de la circulation et du crédit) : F. Casters (1937-1953) ; P. Lambert (1953-1966).
- L'économie sociale : P. Horion (1937-).
- Notions de sociologie : V. Muller (1937-1940) ; G. Dijkmans (1945-).
- Le droit commercial comparé : P. Fraipont (1937-1966).
- Le droit constitutionnel de la Belgique : E. Crahay (1937-1942) ; F. Dellicour (1942-1951) ; J. Dembour (1957-).
- Le droit administratif belge : E. Crahay (1937-1942) ; L. Moureau (1945-).
- La législation des assurances : P. Laloux (1937-1951) ; P. Fraipont (1951-1966).
- La législation industrielle : P. Horion (1937-1958) ; M^{me} S. David-Constant (1958-).

- La législation des transports et des douanes : *partim* : transports : Ch. Wauters (1935-1937) ; P. Fraipont (1937-1966).
- La législation des transports et des douanes : *partim* : douanes : Ch. Wauters (1935-1937) ; L. Michel (1937-1963).
- L'encyclopédie et la documentation commerciales : V. Muller (1935-1940) ; G. Dijkmans (1945-1966).
- La lecture de documents économiques en langues nationales et étrangères et exercices pratiques : E. Witmeur (1935-1945) ; E. Lebeau (1946-1966).
- L'histoire diplomatique depuis le Congrès de Vienne : F. Magnette (1923-1939) ; R. Demoulin (1939-).
- Les notions du droit international privé : X. Janne d'Othée (1938-1953) ; P. Graulich (1953-)
- La législation et les règlements consulaires : L. Dechesne (1924-1937) ; G. Dijkmans (1938-1966).
- Les notions de législation financière : P. Fraipont (1938-1966).
- L'organisation bancaire et boursière : F. Casters (1937-1949) ; P. Quaden (1950-).
- La géographie de l'Afrique centrale, y compris les éléments d'ethnographie et de géologie : *partim* : ethnographie : O. Tulippe (1938-1966).
- La géographie de l'Afrique centrale, y compris les éléments d'ethnographie et de géologie : *partim* : R. Fourmarier (1938-1948) ; P. Macar (1948-1966).
- L'agriculture des régions tropicales : R. Bouillenne (1938-1966).
- L'économie des transports de l'Afrique centrale : M. Legraye (1938-1950).
- L'économie des pays en voie de développement et particulièrement de l'Afrique centrale : F. Dellicour (1938-1951) ; J. Vanhove (1951-1966).
- Méthodologie spéciale des sciences commerciales et exercices d'application : G. Dijkmans (1937-).
- Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1938-1947) ; P. Osterrieth (1949-1960).
- Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1938-1942) ; A. Clausse (1944-).
- Méthodologie générale : A. Poissinger (1938-1942) ; A. Clausse (1944-).
- L'hygiène des pays tropicaux : R. Mouchet (1938-1954) ; G. Neujean (1956-).
- Sténographie : O. Calay (1935-1945).

ÉCOLE D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

- Mathématiques préparatoires à la méthode statistique des sciences sociales et aux méthodes quantitatives de gestion : F. Jongmans (1966-).

- Exercices pratiques de mathématiques : F. Jongmans (1966-).
Institutions de droit privé (biens, obligations, sûretés) : L. Dabin (1966-).
Institutions de droit public et de droit administratif : J. Dembour (1966-).
Histoire économique contemporaine (XIX^e et XX^e siècles) : R. Demoulin (1966-).
Psychologie : N...
Facteurs naturels du développement économique : N...
Introduction à l'étude de l'organisation des entreprises : N...
Principes de comptabilité : N...
Exercices pratiques de comptabilité : N...
Mathématiques préparatoires à la méthode statistique des sciences sociales et aux méthodes quantitatives de gestion (2^e partie) : F. Jongmans (1966-).
Exercices pratiques de mathématiques : F. Jongmans (1966-).
Sociologie et exercices pratiques de sociologie : R. Clémens (1966-).
Economie politique. Exercices pratiques d'économie politique, plus rédaction de deux rapports à domicile : P. Lambert (1966-).
Droit commercial et économique : L. Dabin (1966-).
Statistique et exercices pratiques de statistique : Jules Lejeune (1966-).
Etude commerciale des produits et de leur fabrication : E. Frenay (1966-).
Exercices pratiques de comptabilité : N...
Exercices de statistique relative au commerce : Jules Lejeune (1966-).
Science financière : monnaie et crédit : P. Lambert (1966-).
Financement des entreprises (y compris les aspects relatifs au commerce intérieur et international : P. Quaden (1966-).
Coopération : P. Lambert (1966-).
Organisation juridique du crédit : P. Quaden (1966-).
Législation sociale : M^{me} S. David-Constant (1966-).
Législation fiscale : A. Parisis (1966-).
Droit pénal des affaires : J. Constant (1966-).
La fonction commerciale des entreprises : N...
Etude des prix de revient, analyse des bilans et exercices pratiques : N...
Economie des transports : N...
Comptabilité nationale : N...
Droit commercial comparé : N...
Législation consulaire : N...
Etude de la localisation des entreprises : N...
Analyse des marchés et exercices pratiques : N...

- Relations économiques internationales et politique commerciale des principaux Etats : N...
- Méthodes de promotions des ventes : N...
- Etude des conjonctures économiques : N...
- Théorie générale de l'organisation et de l'administration : N...
- Organisation du travail : N...
- Science financière : monnaie et crédit : N...
- Gestion et politique commerciales : N...
- Psychologie industrielle : N...
- Sociologie industrielle (y compris l'étude des organisations d'employeurs et de travailleurs) : N...
- Méthodes quantitatives de gestion (y compris : statistique d'entreprise) : N...
- Législation sociale : N...
- Etude de la localisation des entreprises : N...
- Etude des prix de revient et analyse de bilans : N...
- Exercices pratiques des prix de revient et analyse des bilans : N...
- Méthodes quantitatives de gestion (y compris : statistique d'entreprises) : N...
- Gestion de la production, des approvisionnements et des stocks : N...
- Analyse des marchés : N...
- Exercices pratiques d'analyse des marchés : N...
- Droit fiscal des entreprises : N...
- Gestion et politique du personnel : N...
- Direction des entreprises et méthode de contrôle : N...
- Gestion et politique financières : N...
- Organisation de l'Etat et des grands services publics, y compris des organismes consultatifs : N...
- Coopération : N...
- Etude des conjonctures économiques : N...
- Organisation juridique du crédit : N...
- Comptabilité nationale : N...
- Droit commercial comparé : N...
- Economie agraire : N...
- Doctrines économiques et sociales contemporaines : N...
- Droit pénal des affaires : N...
- Recherche opérationnelle appliquée à la gestion des entreprises et exercices pratiques : N...
- Théorie économique du gouvernement de l'entreprise et exercices pratiques : N...
- Exercices de gestion budgétaire de l'entreprise : N...
- Systèmes de salaires (étude approfondie comportant l'examen des réactions ouvrières à divers systèmes) : N...

Rationalisation et automation : étude de cas : N...
 Méthodes de promotion des ventes : N...
 Méthodologie des sciences commerciales : N...
 Exercices didactiques dans les établissements d'enseignement moyen :
 N...
 Pédagogie expérimentale : G. De Landsheere (1966-).
 Histoire de la pédagogie : N...
 Méthodologie spéciale : N...
 Leçons publiques sur des sujets désignés d'avance par le jury et choisis
 dans le programme des athénées : N...

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Encyclopédie du droit : G. Dor (1945-1956) ; Cl. Renard (1956-).
 Droit pénal : A. Braas (1945-1954) ; J. Constant (1955-).
 Éléments de la législation protectrice de l'enfance : A. Buttgenbach
 (1945-).
 Criminologie : J. Constant (1945-).
 Pénologie : J. Constant (1945-).
 Procédure pénale : A. Braas (1945-1954) ; J. Constant (1955-).
 Médecine légale :
 a) Pour les docteurs en médecine : P. Moureau (1945-).
 b) Pour les autres élèves : J. Firket (1945-1958) ; P. Moureau
 (1959-).
 Éléments de psychiatrie et clinique psychiatrique : P. Divry (1945-
 1959) ; J. Bobon (1963-).
 Prophylaxie criminelle (*partim* : sociale) : P. Horion (1945-1959) ;
 A. Fettweis (1959-).
 Questions approfondies de droit pénal et exercices pratiques : A. Braas
 (1945-1954) ; A. Fettweis (1955-) ; P. Horion (1945-1950) ; J. Cons-
 tant (1950-).
 Droit pénal comparé : J. Constant (1945-).
 Procédure pénale comparée : J. Constant (1945-).
 Psychiatrie légale, y compris l'anthropologie et la pathologie crimi-
 nelles : P. Divry (1945-1959) ; J. Bobon (1963-).
 Éléments de criminalistique : P. Moureau (1945-).
 Prophylaxie criminelle : *partim* : médicale : J. Firket (1945-1958) ;
 P. Moureau (1959-).
 Prophylaxie criminelle : *partim* : psychopathologique : P. Divry (1945-
 1959) ; J. Bobon (1963-).
 Questions spéciales de psychologie : J. Paulus (1949-).
 Questions spéciales de philosophie : R. Clémens (1945-).

*F. Faculté des sciences**MATHÉMATIQUES*

- Algèbre supérieure : L. Fouarge (1932-1944); cand. ingénieur : L. Godeaux (1945-1957); cand. sc. math. et sc. phys. : F. Bureau (1945-1955); toutes sections : H.-G. Garnir (1957-).
- Calcul différentiel, calcul intégral, éléments du calcul des différences et du calcul des variations : L. Fouarge (1932-1944); L. Godeaux (1945-1958); H.-G. Garnir (1958-).
- Théorie des déterminants : F. Bureau (1934-1955); H.-G. Garnir (1957-).
- Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale : cand. sc. biologiques, sciences géographiques, préparatoire à la pharmacie et à la médecine vétérinaire : R. Germy (1930-1954); L. Nollet (1957-).
- Éléments de géométrie analytique, d'analyse infinitésimale et de mécanique analytique : cand. sc. chimiques, sc. géologiques et minéralogiques : R. Germy (1930-1954); L. Nollet (1957-).
- Analyse supérieure : R. Germy (1932-1954); F. Bureau (1955-).
- Compléments d'analyse supérieure : L. Fouarge (1924-1944); *partim* : R. Germy (1945-1954); F. Bureau (1945-).
- Géométrie infinitésimale : L. Godeaux (1932-1944); O. Rozet (1945-).
- Géométrie analytique : L. Godeaux (1925-1945); O. Rozet (1946-).
- Géométrie descriptive : cand. ingénieur : L. Legrand (1919-1938); M. Guillemin (1939-1950); A. Delgleize (1950-1954); O. Rozet (1954-1960); cand. sc. mathématiques : M. Guillemin (1931-1950); O. Rozet (1950-1960); toutes sections : A. Pirard (1960-).
- Géométrie descriptive appliquée : L. Legrand (1919-1938); M. Guillemin (1939-1950); A. Delgleize (1950-1954); O. Rozet (1954-1958); A. Pirard (1958-).
- Géométrie descriptive pure et appliquée : L. Legrand (1919-1938); M. Guillemin (1939-1950); A. Delgleize (1950-1954); O. Rozet (1954-1960); A. Pirard (1960-).
- Graphostatique : M. Guillemin (1919-1950); A. Pirard (1950-).
- Géométrie projective : L. Godeaux (1925-1946); O. Rozet (1946-).
- Géométrie différentielle : O. Rozet (1966-).
- Géométrie différentielle locale et globale et géométrie différentielle locale et globale (épreuve approfondie) : O. Rozet (1966-).
- Géométrie supérieure : L. Godeaux (1925-1958); O. Rozet (1958-); F. Jongmans (1958-).
- Géométrie supérieure (*partim* : introduction à la théorie des ensembles) : O. Rozet (1966-); (*partim* : topologie générale) : F. Jongmans (1966-).

- Structures algébriques : L. Nollet (1966-).
- Algèbre (épreuve approfondie) : L. Nollet (1966-).
- Compléments de mathématiques : F. Bureau (1934-).
- Compléments de mathématiques (*partim* : fonctions spéciales de la physique) : F. Bureau (1965-).
- Calcul des probabilités et théorie des erreurs d'observation : M. Dehalu (1922-1943) ; L.-J. Pauwen (1945-1963) ; H. Breny (1966-).
- Calcul des probabilités et statistique mathématique : H. Breny (1966-).
- Eléments de topographie : L.-J. Pauwen (1927-1963) ; P. Wisser (1965-).
- Eléments d'astronomie et de géodésie : M. Dehalu (1922-1943) ; L.-J. Pauwen (1945-1963) ; P. Ledoux (1964-).
- Astronomie et géodésie : M. Dehalu (1922-1943) ; *partim* : géodésie : L.-J. Pauwen (1945-1963) ; *partim* : compléments d'astronomie mathématique : P. Swings (1945-1955) ; P. Ledoux (1956-) ; *partim* : astronomie physique : M. Dehalu (1922-1938) ; P. Swings (1938-1955) ; P. Ledoux (1956-1964).
- Astronomie et géodésie (théorie et observation) : *partim* : observation : P. Swings (1964-) ; *partim* : théorie : P. Ledoux (1964-).
- Astronomie sphérique et astronomie mathématique : M. Dehalu (1922-1943) ; P. Swings (1945-1955) ; *partim* : astronomie sphérique : P. Swings (1956-) ; *partim* : astronomie mathématique : P. Ledoux (1956-).
- Spectroscopie et astrophysique : P. Swings (1932-).
- Mécanique analytique : toutes sections : L. Meurice (1902-1936) ; F. Bureau (1936-1955) ; H.-G. Garnir (1957-1958) ; J. Humblet (1959-1963) ; cand. ingénieur : J. Nihoul (1966-) ; cand. sc. math. et sc. phys. : R. Simon (1966-).
- Compléments de mécanique analytique : H. Janne d'Othée (1922-1955) ; P. Ledoux (1956-).
- Mécanique analytique et mécanique céleste : H. Janne d'Othée (1922-1955) ; *partim* : mécanique céleste : P. Ledoux (1956-) ; *partim* : mécanique analytique : H.-G. Garnir (1957-).
- Méthodologie mathématique : L. Meurice (1926-1936) ; L. Fouarge (1936-1944) ; L. Godeaux (1936-1958) ; R. Germay (1944-1954) ; L. Nollet (1957-) ; O. Rozet (1958-).
- Eléments de l'histoire des sciences physiques et mathématiques : L. Meurice (1926-1936).

PHYSIQUE

- Physique générale aux candidatures sciences physiques, mathématiques, chimiques, géologiques et minéralogiques, ingénieurs : A. Hautot (1936-).

- Physique expérimentale aux candidatures sciences naturelles et médicales, biologiques : M. Morand (1930-1947) ; candidature sciences naturelles et médicales : G. Gueben (1947-1966) ; candidature sciences biologiques, préparatoire à la pharmacie, à la médecine vétérinaire, sciences géographiques : H. Brasseur (1947-).
- Eléments de la physique théorique et mathématique : L. Meurice (1930-1936) ; L. Rosenfeld (1936-1941) ; F. Bureau (1942-1955) ; J. Serpe (1957-).
- Physique théorique et mathématique : H. Janne d'Othée (1922-1955) ; J. Duchesne (1955-1960) ; J. Pirenne (1960-) ; physique théorique et mathématique (compléments) : J. Pirenne (1965-) ; physique théorique et mathématique (*partim* : état solide) : J. Pirenne (1965-).
- Physique mathématique : H. Janne d'Othée (1922-1954) ; J. Duchesne (1955-) ; J. Serpe (1957-).
- Compléments de physique mathématique : J. Serpe (1966-).
- Physique générale approfondie : L. Counson (1930-1950) ; P. Swings (1932-).
- Physique générale approfondie : *partim* : optique géométrique et physique : P. Swings (1932-1964) ; *partim* : optique physique, spectroscopie et astrophysique : P. Swings (1964-1965) ; *partim* : optique physique, spectroscopie : P. Swings (1965-) ; *partim* : physique spatiale : P. Swings (1964-1965) ; *partim* : astrophysique et physique spatiale : P. Swings (1965-) ; *partim* : compléments de spectroscopie optique atomique et moléculaire : P. Swings (1965-) ; *partim* : thermodynamique, électricité, électronique : M. Migeotte (1952-1965) ; *partim* : électricité, électronique : M. Migeotte (1965-) ; *partim* : hydrodynamique et acoustique : M. Migeotte (1952-) ; *partim* : optique géométrique : M. Migeotte (1965-) ; *partim* : optique et astrophysique instrumentale : M. Migeotte (1965-) ; *partim* : électron, atome, molécule : J. Pirenne (1960) ; J. Duchesne (1960-1965) ; *partim* : physique atomique et moléculaire : J. Duchesne (1965-) ; *partim* : états condensés : J. Pirenne (1960) ; J. Duchesne (1960-1965) ; *partim* : physique de l'état condensé : J. Duchesne (1965-) ; *partim* : noyau : L. Winand (1960-1965) ; *partim* : physique nucléaire : L. Winand (1965-) ; *partim* : physique nucléaire (compléments) : L. Winand (1965-) ; *partim* : optique cristalline : H. Brasseur (1946-1965) ; *partim* : radiocristallographie : H. Brasseur (1965-) ; *partim* : méthodologie de la physique : H. Brasseur (1965-) ; *partim* : astrophysique théorique : P. Ledoux (1965-) ; *partim* : compléments d'astrophysique théorique : P. Ledoux (1965-) ; *partim* : hydrodynamique physique : P. Ledoux (1965-).

- Compléments de physique expérimentale : M. Morand (1931-).
Phénomènes radioactifs : G. Gueben (1936-1966) ; J. Humblet (1964-) ;
L. Winand (1966-).
Physique industrielle : G. Burnay (1957-).
Physique biologique : R. Bouillenne (1935-1957).

CHIMIE

- Chimie générale : cand. sciences naturelles et médicales, cand. sc. biologiques, prép. à la pharmacie et à la médecine vétérinaire : J. Baudrenghien (1931-1967) ; cand. sc. mathématiques, sc. géographiques : A. de Rassenfosse (1932-1956) ; V. Desreux (1960-) ; cand. sc. physiques, chimiques, géologiques et minéralogiques : L. D'Or (1931-) ; cand. ingénieur : L. D'Or (1931-).
Chimie physique : V. Henri (1931-1940) ; V. Desreux (1941-) ; L. D'Or (1941-).
Chimie physique : L. D'Or (1932-).
Compléments de chimie physique : L. D'Or (1932-).
Physico-chimie biologique : V. Desreux (1944-).
Chimie approfondie organique : J. Baudrenghien (1931-1967).
Chimie approfondie inorganique : L. D'Or (1931-).
Compléments de chimie organique : J. Baudrenghien (1931-1967).
Chimie générale analytique : M. Huybrechts (1919-1945) ; partie chimique : E. Leclerc (1936-1956) ; G. Duyckaerts (1956-) ; partie physique : G. Duyckaerts (1946-).
Chimie industrielle : *partim* : chimie industrielle organique : A. Gillet (1933-1962) ; *partim* : chimie industrielle inorganique : G. Batta (1931-1952) ; E. Leclerc (1954-) ; *partim* : matériaux techniques : G. Batta (1925-1952) ; E. Leclerc (1954-) ; *partim* : biochimie appliquée à l'industrie et industries des fermentations : G. Batta (1931-1952) ; M. Welsch (1954-1958) ; *partim* : biochimie appliquée à l'industrie et à la connaissance des matières premières animales et végétales : M. Welsch (1958-1965).
Introduction aux principes généraux de la biologie et de la biochimie et biochimie appliquée aux industries de la fermentation : M. Welsch (1965-).
Notions de technologie des industries biochimiques : G. Batta (1946-1952) ; M. Welsch (1954-).
Biochimie pure et appliquée : M. Florkin (1944-).
Chimie biologique : M. Florkin (1934-).
Microbiologie : A. Gratia (1946-1950).
Physico-chimie des silicates : P. Gilard (1937-1953) ; E. Leclerc (1953-).

Constitution chimique et activité biologique : M. Dallemagne (1950-).
 Chimie macromoléculaire : V. Desreux (1958-).
 Métallurgie et métallographie : P. Coheur (1956-).

MINÉRALOGIE, CRISTALLOGRAPHIE, GÉOLOGIE

Minéralogie : H. Buttgenbach (1921-1945) ; J. Donnay (1947-1948) ;
 H. Brasseur (1948-) ; J. Mélon (1948-).
 Eléments de minéralogie (cand. sc. géographiques) : H. Buttgenbach
 (1921-1945) ; H. Brasseur (1948-).
 Eléments de géologie et de géographie physique : P. Fourmarier (1927-
 1948) ; sc. chimiques, sc. biologiques, sc. préparatoires à la phar-
 macie et à la médecine vétérinaire : P. Michot (1948-) ; sc. géogra-
 phiques : P. Macar (1948-).
 Géologie appliquée et hydrogéologie : P. Fourmarier (1920-1948) ;
 M. Legraye (1942-1959) ; L. Calembert (1961-) ; P. Evrard
 (1961-).
 Hydrogéologie : L. Calembert (1961-).
 Eléments de géologie et de géographie physique : P. Fourmarier (1927-
 1948) ; P. Michot (1948-) ; P. Macar (1948-).
 Géologie : P. Fourmarier (1927-1948).
 Géologie (géologie pure) : licence en sciences : P. Michot (1948-).
 Eléments de géologie : P. Macar (1966-).
 Cristallographie et éléments de minéralogie : H. Buttgenbach (1921-
 1945) ; J. Donnay (1947-1948) ; H. Brasseur (1948-) ; J. Mélon
 (1948-).
 Cristallographie approfondie : H. Buttgenbach (1921-1945) ; J. Donnay
 (1947-1948) ; H. Brasseur (1948-).
 Compléments de minéralogie et de cristallographie : H. Buttgenbach
 (1931-1945) ; J. Donnay (1947-1948) ; H. Brasseur (1948-) ;
 J. Mélon (1948-).

ZOOLOGIE

Eléments de zoologie, y compris les compléments : D. Damas (1930-
 1947).
 Notions d'anatomie comparée : D. Damas (1930-1947).
 Eléments de zoologie y compris les notions d'anatomie comparée :
 M. Dubuisson (1948-).
 Eléments de zoologie (cand. sc. biol., méd. vét., pharmacie) : M. Dubuis-
 son (1948-).
 Compléments de zoologie : M. Dubuisson (1948-).
 Eléments de biologie générale (végétale et animale) (cand. sc. chim.) :
 M. Dubuisson (1931-).

- Biologie animale (cand. géographie) : M. Dubuisson (1966-).
Compléments de biologie (licence sc. biochimiques) : M. Dubuisson (1944-).
Zoologie systématique y compris les compléments : D. Damas (1930-1947).
Zoologie systématique des invertébrés : F. Carpentier (1948-1959) ; H. Damas (1959-1964).
Zoologie systématique des chordés : H. Damas (1948-1964).
Systématique animale : N... (1965-).
Zoologie systématique non compris la zoopaléontologie (cours à option) : H. Damas (1959-1964).
Ecologie animale : N... (1965-).
Ethologie et psychologie animales : M^{me} Dubuisson-Brouha (1965-).
Psychologie animale (cours facultatif) : L. Verlaine (1932-1939).
Ethologie animale (*partim* : y compris la zoogéographie) : D. Damas (1930-1947) ; H. Damas (1948-1964).
Ethologie animale (*partim* : non compris la zoogéographie) : L. Verlaine (1930-1939).

Morphologie

- Morphologie animale (anatomie, histologie, embryologie) y compris les compléments : D. Damas (1930-1947).
Morphologie animale des invertébrés (anatomie, histologie comparée, embryologie) : F. Carpentier (1948-1959) ; H. Damas (1959-1964).
Morphologie animale des chordés (anatomie, histologie comparée, embryologie) : H. Damas (1948-1964).
Morphologie animale : N... (1965-).
Histologie : D. Damas (1928-1948).
Morphologie animale (*partim* : histologie non compris l'histologie comparée) : M. Chèvremont (1948-1964).
Cytologie et histologie générales : M. Chèvremont (1965-).
Génétique : M. Chèvremont (1965-).
Embryologie animale : M. Chèvremont (1965-).
Morphologie animale, épreuve approfondie (cours à option) : H. Damas (1959-1964).

Physiologie

- Physiologie animale (*partim* : système nerveux et organes des sens, y compris les compléments) : L. Verlaine (1930-1939).
Physiologie animale (*partim* : non compris le système nerveux et les organes des sens, y compris les compléments) : H. Fredericq (1930-1939).

Physiologie animale (*partim* : physiologie cellulaire) : Z.-M. Bacq (1939-1949) ; M. Dubuisson (1949-1964).

Physiologie animale, non compris la physiologie cellulaire et la biochimie comparée : Z.-M. Bacq (1939-1959) ; M. Dubuisson (1959-1964).

Physiologie animale (*partim* : biochimie comparée) : M. Florkin (1939-1964).

Physiologie générale, y compris la physique biologique : M. Dubuisson (1965-).

Biochimie générale et comparée : M. Florkin (1965-).

Paléontologie

Zoopaléontologie : Ch. de Fraipont (1930-1944) ; G. Ubaghs (1946-1965).

Paléontologie animale : G. Ubaghs (1965-).

Phytopaléontologie : M^{lle} S. Leclercq (1933-).

Stratigraphie (*partim* : végétale) : M^{lle} S. Leclercq (1933-) ; (*partim* : animale) : Ch. de Fraipont (1933-1944) ; G. Ubaghs (1946-).

BOTANIQUE

Éléments de botanique : R. Bouillenne (1927-1966).

Biologie végétale : R. Bouillenne (1927-1966).

Physiologie végétale : R. Bouillenne (1927-1966).

Morphologie végétale (anatomie, histologie, embryologie) : A. Monoyer (1935-1958) ; *partim* : bryophytes, spermatophytes, ptéridophytes : A. Monoyer (1958-) ; *partim* : thallophytes, phytopathologie : F. Darimont (1958-1966).

Botanique systématique (non compris la phytopaléontologie) : A. Monoyer (1935-1958) ; *partim* : bryophytes, ptéridophytes, spermatophytes : A. Monoyer (1935-) ; *partim* : thallophytes et phytopathologie : F. Darimont (1958-1966).

Géographie végétale : R. Bouillenne (1927-1966).

Ethologie végétale : R. Bouillenne (1930-1966).

GÉOGRAPHIE

Physique du globe et météorologie : M. Dehalu (1922-1943) ; L.-J. Pauwen (1932-1963) ; Physique du globe et météorologie : P. Evrard (1964-) ; Météorologie : P. Ledoux (1964-).

Éléments de météorologie : P. Macar (1966-).

Géographie physique : P. Fourmarier (1927-1948) ; P. Macar (1948-).

Géographie mathématique : L.-J. Pauwen (1927-1963) ; P. Wiser (1965-).

- Géographie botanique : R. Bouillenne (1927-1966).
 Géographie zoologique : D. Damas (1930-1948) ; H. Damas (1948-1964).
 Géographie animale : N... (1965-).
 Géographie politique générale : J. Halkin (1903-1937).
 Géographie politique spéciale : J. Halkin (1903-1937).
 Géographie humaine : J. Halkin (1901-1937) ; O. Tulippe (1937-1962) ; F. Dussart (1962-).
 Ethnographie, ethnologie : J. Halkin (1933-1937) ; O. Tulippe (1937-1966).
 Histoire de la Belgique, y compris l'histoire du Congo belge : H. Vander Linden (1930-1938) ; P. Harsin (1938-1956).
 Notions de critique historique en rapport avec des questions de géographie : L.-E. Halkin (1957-).
 Méthodologie géographique : J. Halkin (1901-1937) ; O. Tulippe (1937-1966).
 Exercices de géographie : J. Halkin (1903-1937) ; O. Tulippe (1937-1957).
 Introduction à la géographie : O. Tulippe (1957-1966) ; *partim* : géographie physique : P. Macar (1966-) ; *partim* : géographie humaine : F. Dussart (1966-).
 Géographie régionale : O. Tulippe (1935-1953) ; F. Dussart (1953-).
 Economie politique : L. Dechesne (1936-1945) ; P. Lambert (1945-).
 Notions de statistique : Jules Lejeune (1936-).
 Pédologie : P. Macar (1965-).
 Photo-interprétation : *partim* : géomorphologie : P. Macar (1965-) ; *partim* : géographie humaine : F. Dussart (1965-).

ANTHROPOLOGIE

- Physiologie humaine générale et spéciale : H. Fredericq (1921-1956) ; J. Lecomte (1958-).
 Eléments de sociologie : G. Dijkmans (1945-1966).
 Eléments de la science du langage : A. Bricteux (1928-1938) ; R. Fohalle (1938-).
 Archéologie préhistorique : J. Hamal-Nandrin (1928-1939) ; M^{lle} H. Danthine (1939-).
 Paléanthropologie et paléoethnographie : Ch. de Fraipont (1928-1944) ; anthropologie physique et paléontologie humaine : Ch. de Fraipont (1928-1944) ; Fr. Vandervael (1946-).
 Anatomie humaine systématique : G. Leplat (1930-1960) ; Fr. Vandervael (1961-).

Géologie du quaternaire : P. Fourmarier (1928-1948) ; L. Calembert (1948-1966) ; P. Macar (1966-).

Géologie et géomorphologie du quaternaire : P. Macar (1965-).

PHILOSOPHIE

Notions de philosophie (logique) : P. Nève de Mévergnies (1929-1952) ; J. Paulus (1953-).

Notions de philosophie (morale, psychologie) : E. Janssens (1929-1948) ; P. Devaux (1949-).

Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur

Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1932-1947) ; P. Osterrieth (1948-1960) ; G. De Landsheere (1966-).

Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1932-1944) ; A. Clause (1944-).

Méthodologie générale : A. Poissinger (1932-1942) ; A. Clause (1943-).

Méthodologie spéciale des sciences mathématiques : L. Meurice (1932-1936) ; P. Burniat (1937-1945) ; O. Rozet (1945-).

Méthodologie spéciale des sciences biologiques : D. Damas (1932-1947) ; A. Monoyer (1947-).

Méthodologie spéciale des sciences physiques et chimiques : L. Counson (1932-1950) ; J. Duchesne (1951-1956) ; sciences chimiques :

G. Duyckaerts (1959-) ; sciences physiques : H. Brasseur (1960-).

Méthodologie spéciale des sciences géographiques : J. Halkin (1932-1937) ; O. Tulippe (1937-1966).

Licence en sciences pour les pays de développement⁽¹⁾

A. BOTANIQUE

Composition du tapis végétal des régions inter- et subtropicales : N... (1966-).

Climats et végétation (y compris les zones arides) : N... (1966-).

Sols et végétation (pédobiologie) : N... (1966-).

Le tapis végétal et l'homme : A. Monoyer (1966-).

Origine, distribution géographique et productivité des espèces cultivées : N... (1966-).

(¹) Un arrêté royal du 16 décembre 1966 a créé le grade et organisé les épreuves conduisant à la délivrance du diplôme scientifique complémentaire de licencié en sciences pour les pays de développement (spécialités : botanique, géographie ou géologie et minéralogie). L'organisation de cette licence met fin à la délivrance du diplôme complémentaire en sciences pour les pays de développement institué en 1965.

- Biologie et pathologie des plantes vivrières et industrielles : N... (1966-).
Les cryptogames dans l'alimentation, l'artisanat, l'agriculture et l'industrie : N... (1966-).
Ethnobotanique : rôle des plantes dans les mœurs, les coutumes, l'alimentation et la thérapeutique traditionnelle : N... (1966-).
Ressources paléobotaniques : M^{lle} S. Leclercq (1966-).
La botanique dans l'économie des pays en voie de développement : N... (1966-).
Équilibres naturels et conservation de la nature : N... (1966-).

B. GÉOGRAPHIE

- Photogéologie et photogéomorphologie : P. Macar (1966-).
Climatologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Géomorphologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Pédologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Hydrologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Géomorphologie appliquée des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Étude géographique du sous-développement : répartition et aspects régionaux : F. Dussart (1966-).
Compléments de géographie économique : a) Problèmes de la localisation des produits agricoles ; b) Problèmes de la localisation des activités secondaires et tertiaires ; c) Problèmes de la géographie des transports : F. Dussart (1966-).
Compléments de géographie humaine : a) Problèmes de géographie agraire et d'habitat rural ; b) Problèmes de géographie urbaine et d'habitat urbain et industriel ; c) Problèmes de géographie de la population et de la population active : F. Dussart (1966-).
Problèmes géographiques du développement et de l'aménagement des régions sous-développées : a) Rurales ; b) Industrielles et urbaines : F. Dussart (1966-).

C. GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE

- Géologie du cristallin : P. Michot (1966-).
Géologie historique : P. Michot (1966-).
Photogéologie et photogéomorphologie : P. Macar (1966-).
Géomorphologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Climatologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Pédologie des régions inter- et subtropicales : P. Macar (1966-).
Hydrogéologie : L. Calembert (1966-).
Milieu géologique et constructions civiles : L. Calembert (1966-).

Eléments de prospection minière : P. Evrard (1966-).
Géochimie (théorique et appliquée) : P. Michot (1966-).

Cours facultatifs

Structure électronique et dynamique des molécules : J. Duchesne (1952-).
Applications des rayons X : H. Brasseur (1945-1956).
Applications non médicales des rayons X : H. Brasseur (1956-).
Géochimie : P. Michot (1952-).
Etude des silicates : P. Michot (1953-).

Cours libres

I. Cours isolés

Les nouvelles théories électromagnétiques et la radiotélégraphie :
H. Janne (1919-1936).
Hydrologie : P. Fourmarier (1935-1946).
Physico-chimie du verre : P. Gillard (1935-1936).
Applications des rayons X : H. Brasseur (1939-1945).
Etude approfondie des techniques expérimentales en physique nucléaire :
L. Winand (1948-1960).
Structure électronique et dynamique des molécules : J. Duchesne (1948-
1951).
Chimie et physique des macromolécules : V. Desreux (1949-1951).
Chimie analytique organique : M. Renard, agrégé (1949-1950).
Le rayonnement infra-rouge : M. Migeotte (1949-1956).
Géologie et géographie physique de la Belgique et du Congo : P. Macar
(1951-1966).
Les émulsions photographiques et leurs applications : H. Sauvenier,
professeur associé (1952-1962).
Ecologie des forêts équatoriales du Congo : J. Moureau, chef de
travaux (1954-).
Biologie des plantes industrielles et coloniales : R. Bouillenne (1954-
1956).
Electronique appliquée aux mesures physiques : R. Debot, chargé de
cours associé (1955-).
Les basses pressions dans la physique expérimentale moderne : B. Rosen,
professeur associé (1955-1962).
Biologie des plantes industrielles et vivrières : R. Bouillenne (1956-1966).
Théorie des réactions nucléaires : J. Humblet (1956-1959).
Théorie des particules élémentaires : J. Pirenne (1957-1962).
Introduction à l'ethnologie et à la linguistique bantoue : D. Biebuyck,
maître de conférences (1957).

- Histoire des sciences mathématiques et physiques : M^{me} Sauvenier-Goffin, conservateur (1959-).
- Introduction aux méthodes d'analyse stochastique : H. Breny (1959-1964).
- Les méthodes modernes d'explorations sous-marines : G. Houot, maître de conférences (1960-1962).
- Plans d'expériences et méthodes statistiques : H. Breny (1960-1964).
- Pédologie : P. Bourguignon, chargé de cours associé (1960-1966).
- Leçons sur la systématique des arthropodes : J. Barlet, maître de conférences (1960-).
- Méthodes modernes de prospections sous-marines : G. Houot, maître de conférences (1962).
- Méthodes de prospection minière : P. Evrard (1963-1966).
- Géologie et géographie physique de la Belgique : P. Macar (1964-).
- Bases mathématiques de la recherche opérationnelle en régime déterminé : F. Jongmans (1964-).
- Techniques modernes de documentation : M^{me} Sauvenier-Goffin, conservateur (1964-).
- Notions de recherche opérationnelle en régime aléatoire : H. Breny (1964-1965).
- Electrochimie organique : I. Gillet, maître de conférences (1964-).
- Eléments de chimie quantique : J.-C. Lorquet, maître de conférences (1965-).
- Palynologie stratigraphique : M. Streel, chef de travaux (1965-).
- Chimie minérale préparative : M. Delhez, maître de conférences (1966-).
- Développements récents en théorie des réactions nucléaires : C. Mahaux, maître de conférences (1966-).
- Introduction à l'astrophysique : P. Swings (1965) ; L. Houziaux, chef de travaux, maître de conférences (1966).

II. Certificat d'études complémentaires en astrophysique :

- Astrophysique générale : P. Swings (1960-1962) ; L. Houziaux, maître de conférences (1962-).
- Astrophysique théorique : P. Ledoux (1960-).
- Compléments d'optique : M. Migeotte (1960-).
- Compléments de spectroscopie : B. Rosen, professeur associé (1960-1966) :
- a) Compléments de spectroscopie atomique : C. Arpigny, maître de conférences (1966-).
 - b) Compléments de spectroscopie moléculaire : B. Rosen, professeur associé (1966-).

Compléments d'électronique : L. Delbouille chargé de cours associé (1960-).

Réactions nucléaires : théorie de l'origine et de l'abondance des éléments : J. Humblet (1960-1965) ; A. Boury maître de conférences (1965-).

Radio-astronomie : R. Coutrez, maître de conférences (1960-).

Physique de l'espace (haute atmosphère terrestre ; atmosphère planétaire ; milieu interplanétaire) : M. Nicolet, maître de conférences (1960-).

Structure et dynamique de la galaxie : P. Ledoux (1960-).

Relativité et cosmologie : R. Simon (1960-).

Magnétohydrodynamique ; physique des plasmas : R. Simon (1960-).

Problèmes de mécanique céleste : P. Ledoux (1960-).

Questions d'actualité : P. Swings (1960-).

III. Certificat d'études complémentaires en physique des solides

Physique de l'état solide :

a) Propriétés électriques et magnétiques ; semi-conducteurs : J. Pirenne (1960-).

b) Physique des métaux : P. Coheur (1960-1963) ; L. Habraken, chargé de cours associé (1963-).

Physique des basses températures : A. Van Itterbeek, maître de conférences (1960-).

Cristallographie physique : J. Toussaint, professeur associé (1960-).

Radiocristallographie : J. Toussaint, professeur associé (1960-).

Spectroscopie des radiofréquences : J. Duchesne (1960-1962) :

a) *partim* : théorie : J. Duchesne (1962-).

b) *partim* : techniques expérimentales : J. Depireux, maître de conférences (1962-).

Statistiques quantiques : I. Prigogine, maître de conférences (1960-1962) ; R. Balescu, maître de conférences (1962-).

Questions d'actualité : H. Brasseur (1960-).

IV. Certificat d'études complémentaires en géographie

Les applications pratiques de la géographie : O. Tulippe (1960-1966) ; J. Sporck, maître de conférences (1966-).

Notions de sociologie : R. Clémens (1961-1962) ; P. Minon, maître de conférences (1962-).

Notions de démographie : Jules Lejeune (1961-).

Notions de pédologie : P. Bourguignon, chargé de cours associé (1961-1966).

Compléments de pédologie : P. Bourguignon, chargé de cours associé (1966-).

- Compléments d'économie politique : P. Lambert (1961-1962) ; J. Stas-sart, chargé de cours associé (1962-).
- Géographie de la population et de la population active : J. Sporck, maître de conférences (1961-).
- Compléments de géographie économique :
- a) Problèmes de la localisation des productions agricoles : O. Tulippe (1961-1962) ; C. Christians, maître de conférences (1962-).
 - b) Problèmes de la localisation des activités secondaires et tertiaires : J. Sporck, maître de conférences (1961-).
 - c) La géographie des transports : F. Dussart (1961-).
- Compléments de géographie humaine :
- a) Questions de géographie agraire et d'habitat rural : F. Dussart, (1961-1962) ; C. Christians, maître de conférences (1962-).
 - b) Questions de géographie urbaine et d'habitat urbain et industriel : J. Sporck, maître de conférences (1961-).
- Compléments de géographie régionale : l'Europe occidentale : F. Dussart (1961-).
- Questions d'actualité : O. Tulippe (1961-1966) ; F. Dussart (1966-).
- Excursions de géographie humaine et économique : F. Dussart (1963-) ; J. Sporck, maître de conférences (1963-) ; C. Christians, maître de conférences (1963-).

V. Certificat d'études complémentaires en mathématiques

- Equations différentielles et fonctionnelles : F.-J. Bureau (1965-).
- Fonctions spéciales de la physique : F.-J. Bureau (1965-).
- Champs de tenseurs, formes différentielles extérieures : O. Rozet (1965-1966) ; J. Vangeldere, premier assistant (1966-).
- Espaces fonctionnels (théorie générale) : H.-G. Garnir (1965-).
- Espaces fonctionnels (théories particulières) : H.-G. Garnir (1965-).
- Espaces vectoriels topologiques : F. Jongmans (1965-).
- Algèbre générale : L. Nollet (1965-).
- Questions d'actualité : F.-J. Bureau (1965-).

VI. Cours libres de la licence en zoologie

- Parasitologie : M. Welsch (1965-).
- Microbiologie : P. Frédéricq (1965-).
- Méthodes mathématiques d'analyse des phénomènes biologiques : G. Lhomme, maître de conférences (1965-).
- Compléments de physico-chimie biologique : G. Hamoir, professeur associé (1965-).
- Compléments de biologie moléculaire : J.-F. Pechère, maître de conférences (1965-).

- Océanologie et biologie sous-marine : A. Distèche, professeur associé (1965-).
 Méthodologie et instrumentation en océanographie : commandant Lambert (1965-).
 Compléments de génétique : J. Frédéric, professeur associé (1965-).
 Compléments de psychologie animale : J.-C. Ruwet, maître de conférences (1965-).
 Compléments de biochimie : E. Schoffeniels, chargé de cours associé (1965-).
 Entomologie : J. Leclercq, maître de conférences (1965-).
 Histologie spéciale et comparée : M. Chèvremont (1965-).

G. Faculté de médecine

- a) Cours figurant au programme des études pour la collation du grade de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Les cours sont classés en fonction des matières reprises dans la loi. Chaque matière est séparée dans le tableau, la matière n'est pas indiquée lorsqu'un seul cours recouvre l'ensemble de celle-ci.

Eléments d'embryologie : H. de Winiwarter (1928-1945) ; M. Chèvremont (1945-).

L'anatomie humaine systématique et topographique

Anatomie humaine systématique (ostéologie, arthrologie, myologie) : J. Duesberg (1928-1947) ; F. Vandervael (1948-).

Anatomie humaine systématique (angéiologie, névrologie) : J. Duesberg (1928-1947) ; F. Vandervael (1948-).

Anatomie humaine systématique (splanchnologie, organes des sens) : G. Leplat (1930-1960) ; F. Vandervael (1961-).

Anatomie humaine topographique : J. Duesberg (1910-1947) ; F. Vandervael (1948-).

Démonstrations ordinaires ou macroscopiques d'anatomie (dissection) : J. Duesberg (1919-1947) ; F. Vandervael (1948-).

L'histologie générale et spéciale

Histologie générale : H. de Winiwarter (1928-1945) ; M. Chèvremont (1945-).

Histologie spéciale : H. de Winiwarter (1919-1945) ; M. Chèvremont (1945-).

La physiologie expérimentale générale et spéciale

Physiologie expérimentale générale : H. Fredericq (1921-1956) ; J. Lecomte (1958-).

Physiologie expérimentale spéciale : H. Fredericq (1921-1956) ;
J. Lecomte (1958-).

La chimie physiologique

Chimie physiologique (biochimie générale) : M. Florkin (1934-).

Chimie physiologique (biochimie humaine) : M. Florkin (1934-).

La pathologie et la thérapeutique générales, y compris la physiothérapie

Pathologie et thérapeutique générales, y compris la physiothérapie :
P. Nolf (1919-1943).

Pathologie et thérapeutique générales : Z.-M. Bacq (1944-).

Physiothérapie (non compris la radiothérapie) : W. Esser (1944-).

Physiothérapie (*partim* : radiothérapie) : P. Desaive (1948-1962).

Les éléments de pharmacologie et la pharmacodynamique

Éléments de pharmacologie et pharmacodynamique : L. Dautrebande
(1931-1945).

Éléments de pharmacologie : Z.-M. Bacq (1949-).

Pharmacodynamique : M.-J. Dallemagne (1949-).

L'anatomie pathologique

Anatomie pathologique : J. Firket (1922-1958) ; H.-E. Betz (1959-).

Anatomie pathologique : démonstrations d'autopsie : J. Firket (1922-
1958) ; H.-E. Betz (1959-).

La pathologie et la thérapeutique spéciales des maladies internes y compris les maladies mentales

Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes : J. Roskam
(1926-1960) ; H. Van Cauwenberge (1961-).

Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies mentales : P. Divry
(1924-1959) ; J. Bobon et M. Dongier (1963-).

La pathologie et la thérapeutique chirurgicales générales et spéciales

Pathologie et thérapeutique chirurgicales générales : L. Delrez (1919-
1944) ; P. Desaive (1945-1962) ; D. Honoré (1963-).

Pathologie et thérapeutique chirurgicales spéciales : F. Albert (1930-
1959) ; D. Honoré (1959-).

Théorie des accouchements, y compris les exercices pratiques de
manœuvres : M. Brouha (1925-1945) ; O. Gosselin (1945-1963) ;
L. Grégoire (1966).

L'hygiène publique et privée devenu en 1958 : l'hygiène et la médecine sociale

Hygiène publique : J. Van Beneden (1932-1958).

Hygiène privée : L. Brouha (1932-1939) ; J. Van Beneden (1939-1958).

Hygiène et médecine sociale : J. Van Beneden (1958-).

Bactériologie, y compris les éléments de parasitologie : A. Gratia (1932-1950) ; M. Welsch (1951-).

Les éléments de la médecine légale et les principes de la déontologie médicale

Éléments de médecine légale : J. Firket (1928-1946) ; P. Moureau (1946-).

Principes de déontologie médicale : J. Firket (1928-1958) ; P. Moureau (1959-).

La clinique médicale, y compris la propédeutique et les éléments de radiodiagnostic

Clinique médicale (adultes) : L. de Beco (1901-1937) ; J. Roskam (1937-1960) et L. Brull (1937-1959) ; A. Nizet et H. Van Cauwenberge (1961-).

Policlinique médicale des adultes : L. de Beco (1913-1937) ; L. Brull (1937-1959) ; A. Nizet et H. Van Cauwenberge (1961-).

Propédeutique : L. de Beco (1930-1937) ; L. Brull (1937-1959) ; A. Nizet (1961-1963).

Sémiologie médicale : A. Nizet (1963-).

Éléments de radiodiagnostic : P. Van Pée (1929-1947) ; G. Leroux (1948-).

La clinique chirurgicale

Clinique chirurgicale : L. Delrez (1930-1944) ; L. Christophe (1945-1959) et F. Orban (1945-1960) ; F. Orban et D. Honoré (1960-).

Policlinique : L. Delrez (1930-1944) ; L. Christophe (1945-1959) et F. Orban (1945-1960) ; F. Orban et D. Honoré (1960).

Sémiologie chirurgicale : F. Orban (1963-).

La théorie et la pratique des opérations chirurgicales, y compris l'anatomie des régions

Théorie et pratique des opérations chirurgicales : F. Albert (1927-1959) ; D. Honoré (1959-).

Démonstrations d'anatomie des régions : F. Albert (1929-1959) ; D. Honoré (1959-).

La clinique obstétricale

Clinique obstétricale : M. Brouha (1925-1945) ; O. Gosselin (1945-1963) ; L. Grégoire (1966-).

Stages de clinique et policlinique obstétricale : M. Brouha (1925-1945) ; O. Gosselin (1945-1963) ; L. Grégoire (1966-).

La clinique de médecine infantile

Clinique de médecine infantile : L. Plumier (1920-1948) ; A. Lambrechts (1949-).

Policlinique pédiatrique et stages : L. Plumier (1920-1948) ; A. Lambrechts (1949-).

Les éléments de la clinique ophtalmologique

Eléments de clinique ophtalmologique : L. Weekers (1919-1949) ; R. Weekers (1949-).

Ophtalmologie : L. Weekers (1912-1949) ; R. Weekers (1949-).

Policlinique ophtalmologique et stages : L. Weekers (1919-1949) ; R. Weekers (1949-).

Les éléments de la clinique oto-rhino-laryngologique

Eléments de clinique oto-rhino-laryngologique : C. Breyre (1919-1943) ; A. Destrée (1944-1958) ; A. Ledoux (1958-).

Policlinique O.R.L. et stages : C. Breyre (1919-1943) ; A. Destrée (1944-1958) ; A. Ledoux (1958-).

Les éléments de la clinique dermatologique et syphiligraphique

Eléments de clinique dermatologique et syphiligraphique : H. Halkin (1922-1945) ; S. Lapière (1945-).

Policlinique dermato-syphiligraphique et stages : H. Halkin (1922-1945) ; S. Lapière (1945-).

Les éléments de la clinique de psychiatrie

Eléments de clinique psychiatrique : P. Divry (1924-1959) ; J. Bobon et M. Dongier (1963-).

Policlinique psychiatrique et stages : P. Divry (1924-1959) ; J. Bobon et M. Dongier (1963-).

Les éléments de la clinique gynécologique

Eléments de clinique gynécologique : M. Brouha (1925-1945) ; O. Gosselin (1945-1963) ; L. Grégoire (1966-).

Policlinique gynécologique : M. Brouha (1925-1945) ; O. Gosselin (1945-1963) ; L. Grégoire (1966-).

Les éléments de la clinique urologique

Eléments de clinique urologique : E. Foret (1934-1959) ; Ch. Maquinay (1961-).

Urologie : E. Foret (1934-1959).

Policlinique urologique et stages : E. Foret (1934-1959) ; Ch. Maquinay (1961-).

Cours facultatifs

Eléments de stomatologie : H. Fauconnier (1920-1954) ; A. Steenebruggen (1955-).

Maladies tropicales : R. Mouchet (1933-1954) ; G. Neujean (1956-).

Technique de la cinésithérapie : L. De Munter (1923-1937) ; W. Esser (1937-1944).

Démonstrations pratiques de physiothérapie : W. Esser (1944-).

Psychiatrie envisagée du point de vue légal : P. Divry (1924-1959) ; J. Bobon (1963-).

Groupes sanguins et transfusion : P. Moureau (1949-).

Statistique générale : P. Moureau (1951-1965).

Eléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales : P. Moureau (1965-).

Clinique neurochirurgicale et démonstrations opératoires : L. Christophe (1941-1959) ; J. Bonnal (1963-).

Démonstrations pratiques d'autopsie médico-légale et de médecine légale : P. Moureau (1950-).

Exercices pratiques de radiothérapie : P. Desaiive (1954-1962).

b) Cours figurant au programme des études pour la collation du grade de licencié en science dentaire, répartis en fonction des matières reprises dans la loi

1° De 1927 à 1966

La pathologie générale. — L'anatomie pathologique. — Les éléments de pharmacologie et de pharmacodynamique. — La bactériologie, y compris les éléments de parasitologie

Voir sub a.

La pathologie et la thérapeutique buccales et la clinique stomatologique

Pathologie et thérapeutiques buccales : H. Fauconnier (1927-1954) ; R. Eisenring et A. Steenebruggen (1955-).

Clinique stomatologique : H. Fauconnier (1927-1954) ; R. Eisenring et A. Steenebruggen (1955-).

Dentisterie opératoire et exercices pratiques de dentisterie opératoire :
H. Fauconnier (1927-1954) ; R. Eisenring (1955-).

Prothèse buccale et orthodontie : H. Fauconnier (1927-1954) ; R. Eisenring (1955-).

Cours n'appartenant pas à une matière reprise dans la loi :

Principes de déontologie : H. Fauconnier (1948-1954) ; A. Steenebruggen (1955-).

2° Distribution des cours pour la collation du grade de licencié en science dentaire, en application de la réforme par l'arrêté royal du 17 janvier 1966

La pathologie générale. — L'anatomie pathologique. — Les éléments de pharmacologie et de pharmacodynamique. — La bactériologie, y compris les éléments de parasitologie

Voir sub a.

Introduction à la pathologie et à la thérapeutique buccales (clinique)

Embryologie, macro-micro morphologie : R. Eisenring (1966-).

Physiologie de l'appareil masticateur : R. Eisenring (1966-).

Eléments de radiodiagnostic en médecine dentaire : R. Eisenring (1966-).

Anesthésie locale : R. Eisenring (1966-).

Hygiène dentaire : R. Eisenring (1966-).

Pathologie et thérapeutique buccales

Cariologie : R. Eisenring (1966-).

Endodontie : R. Eisenring (1966-).

Affections chirurgicales : A. Steenebruggen (1966-).

Eléments de paradontopathie : R. Eisenring (1966-).

Dentisterie opératoire (clinique) : R. Eisenring (1966-).

Eléments de ponts et couronnes (clinique) : R. Eisenring (1966-).

Eléments de prothèse (clinique) : R. Eisenring (1966-).

Eléments d'orthodontie : R. Eisenring (1966-).

Eléments de pharmacologie, cours pratique de pharmacologie : Z. Bacq (1966-).

Eléments de pharmacodynamie, cours pratique de pharmacodynamie : M. Dallemagne (1966-).

Pathologie et thérapeutique buccales : *partim* : Affections chirurgicales (clinique) : A. Steenebruggen (1966-).

Dentisterie opératoire (clinique) : R. Eisenring (1966-).

Eléments de ponts et couronnes (clinique) : R. Eisenring (1966-).
Eléments de prothèse (clinique) : R. Eisenring (1966).
Eléments d'orthodontie (clinique) : R. Eisenring (1966-).
Eléments de pédodontie (clinique) : R. Eisenring (1966-).
Pathologie et thérapeutique chirurgicales générales et spéciales :
D. Honoré (1966-).
Principes de déontologie : A. Steenebruggen (1966-).
Eléments de réhabilitation orale : R. Eisenring (1966-).

c) Cours figurant au programme des études pour la collation du grade de pharmacien, répartis en fonction des matières reprises dans la loi

La chimie analytique qualitative et quantitative et la chimie toxicologique

Chimie analytique qualitative et quantitative : F. Schoffs (1919-1945) ;
R. Chandelle (1946-1960) ; Ch. Lapière (1960-).
Chimie toxicologique, y compris les éléments d'hygiène : F. Schoffs
(1921-1945) ; R. Vivario (1945-1957) ; C. Heusghem (1957-).
Pharmacognosie : F. Sternon (1930-1945) ; A. Denoël (1946-).

Les altérations et les falsifications des substances médicamenteuses et alimentaires

Composition, altérations et falsifications des substances alimentaires, y compris les éléments d'hygiène : R. Vivario (1921-1957) ; C. Heusghem (1957-).
Altérations et falsifications des substances médicamenteuses : C. Stainier (1930-).

La chimie pharmaceutique (notamment la connaissance des caractères auxquels on reconnaît la pureté des produits chimiques employés en médecine)

Chimie pharmaceutique minérale : F. Schoofs (1930-1945) ; C. Stainier (1945-).
Chimie pharmaceutique organique : R. Vivario (1930-1937) ; C. Stainier (1937-1961) ; Ch. Lapière (1961-).

Les éléments de bactériologie, les éléments d'hygiène en rapport avec l'enseignement des sciences pharmaceutiques, les éléments de chimie médicale

Eléments de bactériologie, y compris les éléments d'hygiène : J. Van Beneden (1932-).
Eléments de chimie médicale : R. Vivario (1930-1957) ; C. Heusghem (1957-).

Eléments de pharmacodynamie : M. Dallemagne (1958-).

La pharmacie pratique, y compris la préparation des médicaments inscrits dans la pharmacopée (pharmacie galénique), le jugement des prescriptions des médecins au point de vue de la préparation, de la dispensation et de la délivrance des médicaments (pharmacie magistrale), les doses maxima des médicaments : F. Sternon (1930-1945) ; A. Denoël (1946-).

Législation et déontologie pharmaceutiques : F. Schoofs (1931-1945) ; A. Denoël (1946-).

d) Certificat d'anesthésiologie puis diplôme scientifique complémentaire de candidat médecin spécialiste et de médecin spécialiste en anesthésiologie

Physiopathologie de l'anesthésie : Z.-M. Bacq (1954-1961) ; F. Orban (1961-1965) ; M. Hanquet (1966-).

Pharmacologie de l'anesthésie : M.-J. Dallemagne (1954-).

Sérologie de la transfusion sanguine : P. Moureau (1954-1965).

Eléments d'hématologie, y compris l'immunohématologie, *partim* : immunohématologie : P. Moureau (1965-).

Stages pratiques d'anesthésie dans les services hospitaliers universitaires : L. Christophe (1955-1959) ; F. Orban (1955-) et D. Honoré (1959-) ; M. Hanquet (1966-).

Technologie de l'anesthésie : M. Hanquet (1966-).

Technologie de la réanimation : M. Hanquet (1966-).

e) Cours figurant au programme des études pour la collation du grade scientifique de médecin-hygiéniste

1° Programme correspondant à l'arrêté royal du 29 octobre 1908 (appliqué jusqu'en 1951)

L'atmosphère et le sol considéré dans leurs rapports avec l'hygiène : J. Van Beneden (1932-).

Les eaux d'alimentation et les eaux résiduaires : J. Van Beneden (1932-).

L'hygiène des habitations : J. Van Beneden (1932-).

L'hygiène des vêtements : J. Van Beneden (1932-).

L'hygiène du corps : J. Van Beneden (1932-).

L'hygiène alimentaire : J. Van Beneden (1932-).

La prophylaxie des maladies transmissibles : H. Halkin (1930-1945), puis S. Lapière (1945), et J. Van Beneden (1932-).

L'hygiène infantile et scolaire : C. Breyre (1930-1943), puis A. Destrée (1944) ; H. Halkin (1930-1945), puis S. Lapière (1945-) ; L. Plu-

mier (1930-1948), puis A. Lambrechts (1948-); L. Weekers (1930-1949), puis R. Weekers (1949-), et J. Van Beneden (1932-).
 L'hygiène industrielle et professionnelle : J. Van Beneden (1932-).
 La statistique médicale et démographique : J. Van Beneden (1932-).
 La législation sanitaire : J. Van Beneden (1932-).
 La médecine sociale : J. Van Beneden (1932-).

2° Programme correspondant à l'arrêté royal du 18 septembre 1939 (appliqué de 1951 à 1965)

Groupe A

HYGIÈNE PUBLIQUE

L'hygiène des habitations et des agglomérations : R. Vivario (1951-1957), puis C. Heusghem (1957-), et J. Van Beneden (1951-).
 L'atmosphère et le sol dans leurs rapports avec l'hygiène (travaux pratiques) : R. Vivario (1951-1957); C. Heusghem (1957-).
 La composition, les altérations et les falsifications des denrées alimentaires : R. Vivario (1951-1957), puis C. Heusghem (1957-) et J. Van Beneden (1951-).
 Les eaux de boisson et les eaux résiduaires (travaux pratiques) ; *partim* : R. Vivario (1951-1957); C. Heusghem (1957-).
 La prophylaxie des maladies transmissibles, y compris l'analyse bactériologique des eaux d'alimentation et des denrées alimentaires (travaux pratiques) : J. Van Beneden (1951-) et S. Lapière (1951-)⁽¹⁾.
 L'hygiène scolaire, y compris les éléments de biologie de l'éducation physique : J. Van Beneden (1951-) et G. Coppée (1951-).
 La statistique générale : P. Moureau (1951-).
 La législation et l'organisation sanitaires : J. Van Beneden (1951-).
 La toxicologie : R. Vivario (1951-1957), puis C. Heusghem (1957-), et P. Moureau (1951-).
 La médecine tropicale : R. Mouchet (1951-1954); G. Neujean (1956-).

Groupe B

HYGIÈNE SOCIALE

La médecine sociale, y compris des notions de législation sanitaire : J. Firket (1951-1958) et J. Van Beneden (1951-)⁽¹⁾.
 L'hygiène de l'enfant : L. Garot (1951-).
 La protection légale du travailleur : J. Van Beneden (1951-).

⁽¹⁾ Ces intitulés ont été légèrement modifiés par l'arrêté royal du 15 juin 1956.

- L'hygiène de l'alimentation : R. Vivario (1951-1957), puis C. Heusghem (1957-), et J. Van Beneden (1951-).
 L'hygiène scolaire : J. Van Beneden (1951-).
 La statistique générale : P. Moureau (1951-).
 L'hygiène mentale : P. Divry (1951-1959) ; M. Dongier (1963-).
 La prophylaxie des maladies transmissibles (travaux pratiques) : J. Van Beneden (1951-) et S. Lapière (1951-).
 La physiologie du travail, la biométrie, l'orientation professionnelle (travaux pratiques) : F. Vandervael (1951-) et G. Coppée (1951-).

*Groupe C**HYGIÈNE PROFESSIONNELLE*

- La physiologie du travail, la biométrie, l'orientation professionnelle (travaux pratiques) : F. Vandervael (1951-) et G. Coppée (1951-).
 La technologie industrielle : E. Leclerc (1951-).
 La médecine légale des accidents du travail et les maladies professionnelles. La détermination et l'évaluation des invalidités : J. Firket (1951-1958), puis P. Moureau (1958-), et A. Destrée (1951-1958), puis A. Ledoux (1958-).
 L'hygiène industrielle et professionnelle ainsi que la législation (travaux pratiques) : R. Vivario (1951-1957), puis C. Heusghem (1957-), et J. Van Beneden (1951-) (¹).
 La toxicologie (travaux pratiques) : R. Vivario (1951-1957) ; C. Heusghem (1957-).
 L'hygiène de l'atmosphère, du sol, des habitations, des agglomérations (travaux pratiques) : J. Van Beneden (1951-), et R. Vivario (1951-1957) ; puis C. Heusghem (1957-).
 La prophylaxie des maladies transmissibles (travaux pratiques) : J. Van Beneden (1951-) et S. Lapière (1951-).
 La protection légale du travailleur : J. Van Beneden (1951-) (¹).
 La statistique médicale du travail : J. Van Beneden (1951-).
 La statistique générale : P. Moureau (1951-).

*Groupe D**HYGIÈNE SCOLAIRE ET ÉDUCATION PHYSIQUE*

- La théorie de l'éducation physique : G. Coppée (1951-).
 L'analyse des mouvements : F. Vandervael (1951-).
 La biologie de l'éducation physique : F. Vandervael (1951-), et G. Coppée (1951-).

(¹) Ces intitulés ont été légèrement modifiés par l'arrêté royal du 15 juin 1956.

- La biométrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte : F. Vandervael (1951-).
- La sélection sportive (travaux pratiques) : F. Vandervael (1951-) et G. Coppée (1951-).
- Des notions de méthodologie de l'éducation physique : G. Coppée (1951-).
- L'hygiène scolaire (cours approfondi) comprenant :
- a) Des notions complémentaires sur les maladies des écoliers : J. Van Beneden (1951-) ; P. Divry (1951-1959), puis M. Dongier (1963-) ; A. Destrée (1951-1958), puis A. Ledoux (1958-), et S. Lapière (1951-).
 - b) Des notions de psychologie expérimentale : J. Paulus (1951-).
 - c) Des éléments de méthodologie : A. Clausse (1951-).
 - d) La législation : J. Van Beneden (1951-).
 - e) La statistique générale : P. Moureau (1951-).

3° Programme correspondant à la décision du Conseil d'administration du 14 juillet 1965

Les nouveaux intitulés de cours et les titulaires de ces derniers figurent au programme 1966-1967, fasc. V, pp. 73-83, la date de début à indiquer est, dans tous les cas, 1966.

- f) Cours figurant au programme des études pour l'obtention du diplôme scientifique complémentaire de : pharmacien d'industrie ; pharmacien spécialiste en analyse de médicaments ; pharmacien spécialiste en analyses médicales conformément à l'arrêté royal du 8 août 1964 et à la décision du Conseil d'administration du 14 juillet 1965

Section A

DIPLÔME SCIENTIFIQUE DE PHARMACIEN D'INDUSTRIE

- 1° Eléments de technologie chimique (travaux pratiques y afférents) : N... (1964-).
- 2° Problèmes industriels de pharmacie galénique (travaux pratiques y afférents) : A. Denoël (1964-) ; F. Jaminet (1964-).
- 3° Compléments d'analyse des médicaments (galéniques, chimiques, mélanges complexes) et spécialités (travaux pratiques y afférents) : C. Stainier (1964-).
- 4° Compléments de chimie pharmaceutique (synthèse des médicaments organiques) (travaux pratiques y afférents) : C. Lapière (1964-).
- 5° Microbiologie appliquée à l'industrie pharmaceutique (travaux pratiques y afférents) : M. Welsch (1964-) ; J.-M. Ghuysen (1964-).

- 6° Eléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales (travaux pratiques y afférents) : P. Moureau (1964-).
- 7° Une matière choisie par le récipiendaire :
- a) soit parmi les matières reprises aux sections B et C ;
 - b) soit parmi les matières suivantes :
- Compléments de bromatologie (travaux pratiques y afférents) : C. Heusghem (1964-) ; A. Fouassin (1964-).
- Compléments de toxicologie (travaux pratiques y afférents) : C. Heusghem (1964-).
- Compléments de pharmacodynamie (travaux pratiques y afférents) : M. Dallemagne (1964-).
- Phytopharmacie (travaux pratiques y afférents) : A. Denoël (1964-).
- Manipulation des isotopes (travaux pratiques) : M. Florkin (1964-).
- Préparation des médicaments marqués (travaux pratiques) : M. Florkin (1964-).

Les travaux pratiques prévus au 2° ci-dessus doivent être effectués pour les deux tiers dans une industrie pharmaceutique agréée par l'Université.

Section B

DIPLOME SCIENTIFIQUE

DE PHARMACIEN SPÉCIALISTE EN ANALYSE DE MÉDICAMENTS

- 1° Compléments de chimie analytique (travaux pratiques y afférents) : C. Lapière (1964-).
- 2° Compléments d'analyse organique (travaux pratiques y afférents) : C. Lapière (1964-).
- 3° Compléments d'analyse des médicaments (galéniques, chimiques, mélanges complexes et spécialités) (travaux pratiques y afférents) : C. Stainier (1964-).
- 4° Essais et dosages biologiques des médicaments (travaux pratiques y afférents) : M. Dallemagne (1964-).
- 5° Eléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales (travaux pratiques y afférents) : P. Moureau (1964-).
- 6° Une matière choisie par le récipiendaire :
- a) soit parmi les matières reprises aux sections A et C ;
 - b) soit parmi les matières à option mentionnées à la section A, 7°, b.

Section C

*DIPLÔME SCIENTIFIQUE
DE PHARMACIEN SPÉCIALISTE EN ANALYSES MÉDICALES*

Première année

- 1° Physicochimie biologique : M. Florkin (1964-); E. Schoffeniels (1964-).
- 2° Compléments de chimie médicale (première partie) (travaux pratiques y afférents) : C. Heusghem (1964-).
- 3° Compléments de bactériologie (travaux pratiques y afférents) : J. Van Beneden (1964-).
- 4° Eléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales (travaux pratiques y afférents) : P. Moureau (1964-).

Deuxième année

- 1° Compléments de chimie médicale (travaux pratiques y afférents) : C. Heusghem (1964-).
- 2° Eléments d'hématologie, y compris l'immuno-hématologie (travaux pratiques y afférents) : P. Moureau (1964-); J. Hugues (1964-).
- 3° Eléments de parasitologie (travaux pratiques y afférents) : J. Van Beneden (1964-).
- 4° Une matière choisie par le récipiendaire :
 - a) soit parmi les matières reprises aux sections A et B ;
 - b) soit parmi les matières à option mentionnées à la section A, 7°, b.

Les travaux pratiques prévus aux 2° et 3° de la première année, aux 1°, 2° et 3° de la deuxième année doivent être réalisés au minimum pour les deux tiers dans un service hospitalier universitaire.

- g) Cours figurant au programme des études pour l'obtention du diplôme scientifique complémentaire de licencié en médecine pour les pays de développement

Problèmes nutritionnels et diététiques dans les pays en développement : A. Lambrechts (1965-).

Dermatologie tropicale : S. Lapière (1965-).

- h) Cours figurant au programme des études pour l'obtention du diplôme scientifique de docteur en médecine dentaire

1° Eléments de médecine interne : H. Van Cauwenberge (1966-).

2° Eléments de dermatologie : S. Lapière (1966-).

3° Eléments d'oto-rhino-laryngologie et exercices pratiques : A. Ledoux (1966-).

- 4° Eléments de psychologie médicale : J. Bobon et M. Dongier (1966-).
- 5° Eléments d'anesthésie générale et exercices pratiques d'analgésie au protoxyde d'azote : M. Hanquet (1966-).
- 6° Développement et croissance normaux et pathologiques de l'appareil masticateur : R. Eisenring (1966-).
- 7° Involution physiologique et pathologique de l'appareil masticateur : R. Eisenring (1966-).
- 8° Gnathologie, céphalométrie et téléradiographie et exercices pratiques : R. Eisenring (1966-).
- 9° Eléments de phonétique et de rééducation : A. Ledoux (1966-).
- 10° Pathologie et thérapeutique de l'occlusion, y compris les syndromes de l'ATM et exercices pratiques : R. Eisenring (1966-).
- 11° Pathologie et thérapeutique bucco-maxillaires médicales : R. Eisenring (1966-).
- 12° Compléments de chirurgie bucco-maxillaire, y compris la traumatologie et exercices pratiques : P. Orban et D. Honoré (1966-).
- 13° Traitements parodontolytiques et exercices pratiques : R. Eisenring (1966-).
- 14° Compléments de réhabilitation orale : R. Eisenring (1966-).
- 15° Compléments d'orthopédie dento-maxillo-faciale et exercices pratiques : R. Eisenring (1966-).
- 16° Traitements orthopédiques et prothétiques des malformations congénitales: R. Eisenring (1966-).

i) Programme des cours libres groupés pour l'obtention des divers certificats complémentaires de spécialisation en diverses branches de la médecine

1° MÉDECINE INTERNE

- Néphrologie : A. Nizet, H. Van Cauwenberge (1965-).
Neurologie : A. Nizet, H. Van Cauwenberge (1965-).
Pathologie infectieuse : H. Van Cauwenberge, J. Salmon (1965-).
Utilisation médicale des radioéléments : A. Nizet (1965-).
Endocrinologie : A. Nizet (1963-).
Pneumologie : A. Reginster (1963-).
Gastro-entérologie : M^{me} L. Ruyters (1964-).
Rhumatologie : H. Van Cauwenberge (1964-).
Allergie : J. Salmon (1964-).
Hématologie : A. Nizet, J. Hugues (1964-).
Nutrition et diététique : A. Lambrechts (1963-).
Cardiologie : A. Nizet, H. Van Cauwenberge, J. Carlier (1963-).
Démonstrations anatomo-cliniques : E.-H. Betz (1963-).

2° OPHTALMOLOGIE

Pathologie et thérapeutique des affections oculaires, troisième partie (1964-).

Démonstration de chirurgie oculaire : R. Weekers (1964-), E. Prijot (1964-), G. Lavergne (1964-), M^{lle} M. Watillon (1964-).

3° PSYCHIATRIE

Pathologie et thérapeutique des maladies mentales : première et deuxième parties (1964-), troisième partie (1965); pathologie et thérapeutique neurologiques et neurochirurgicales : première et deuxième parties (1964-), troisième partie (1965) : J. Bonnal, G. Frank et R. Mouchette.

Pathologie et thérapeutique psychosomatiques, première et deuxième parties (1964-) : M. Dongier.

Psychiatrie légale et technique des expertises : troisième partie (1965-), J. Bobon.

4° DERMATOLOGIE

Pathologie et thérapeutique générales des affections cutanées et de la syphilis : première partie (1964-), deuxième partie (1965-), troisième partie (1966-), S. Lapière, E. Carpentier.

Introduction à l'histopathologie cutanée : M^{me} S. Castermans-Elias (1964-).

Introduction à la radiothérapie cutanée : J. Closon (1965-).

5° BIOLOGIE MÉDICALE

Première année

Éléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales (travaux pratiques) : P. Moureau (1965-).

Démonstrations anatomo-cliniques : E.-H. Betz (1965-).

Technique de l'autopsie : E.-H. Betz (1965-).

Éléments de chimie analytique (travaux pratiques) : C. Lapière (1965-).

Technique de l'analyse biochimie médicale (travaux pratiques) : C. Heusghem (1965-).

Technique de l'analyse microbiologique : M. Welsch (1965-), P. Frédéricq (1965-).

Éléments de cytologie fonctionnelle (travaux pratiques) : E.-H. Betz (1965-).

Deuxième année

Démonstrations anatomo-cliniques : E.-H. Betz (1965-).

Éléments d'hématologie : J. Hugues (1965-).

Technique histopathologique : E. H. Betz (1965-).

Éléments d'hématologie, y compris l'immuno-hématologie (*partim* : immuno-hématologie) : P. Moureau (1965-).

6° RADIO-DIAGNOSTIC ET RADIOTHÉRAPIE

Les bases physiques de la radiologie médicale, travaux pratiques : J. Garsou (1965-).

Les bases chimiques de la radiologie médicale : E. Schoffeniels (1965-).

Radiobiologie

a) Histopathologie et travaux pratiques : E.-H. Betz (1965-).

b) Physiopathologie et travaux pratiques : Z.-M. Bacq (1965-).

Radioprotection

a) Problèmes d'hygiène ; b) Techniques de radioprotection et travaux pratiques : G. Leroux (1965-).

Techniques générales de radiologie

a) Radiothérapie : J. Closon (1965-).

b) Radiodiagnostic : G. Leroux (1965-).

Démonstrations anatomo-cliniques : E.-H. Betz (1965-).

Démonstrations radio-cliniques : G. Leroux (1965-), J. Closon (1965-).

Problèmes de radio-diagnostic : G. Leroux (1965-).

Problèmes de radio-thérapie : J. Closon (1965-).

Utilisation médicale des radio-éléments :

a) Exploration fonctionnelle et travaux pratiques : A. Nizet (1965-).

b) Autogammagraphie et travaux pratiques : G. Leroux (1965-) et J. Closon (1965-).

c) Isotopothérapie et travaux pratiques : J. Closon (1965-).

7° PÉDIATRIE

Première année

Etude de la croissance : F. Geubelle (1966-).

Nutrition et diététique clinique : A. Lambrechts (1966-).

Le développement psychomoteur et ses troubles : M. Dongier (1966-).

Néonatalogie : a) Physiologie : F. Geubelle (1966-).

Physiopathologie du prématuré : A. Lambrechts (1966-).

Seconde année

Physiologie de l'écolier : A. Lambrechts (1966-).

Eléments de génétique clinique : F. Bonnet (1966-).

Eléments de pneumologie pédiatrique : F. Geubelle (1966-).

Thérapeutique infantile et intoxications : F. Bonnet (1966-).

Problèmes approfondis de pathologie infectieuse infantile : A. Lambrechts (1966-).

Néonatalogie : b) Pathologie : F. Geubelle (1966-).

H. Institut supérieur d'éducation physique

- Notions de philosophie : logique : P. Nève de Mévergnies (1935-1951) ; J. Paulus (1951-).
- Notions de philosophie : psychologie-morale : E. Janssens (1935-1948) ; P. Devaux (1949-).
- Physique expérimentale : M. Morand (1935-1940) ; H. Brasseur (1940-1947) ; G. Gueben (1947-).
- Chimie générale : J. Baudrenghien (1935-).
- Eléments de zoologie, y compris l'anatomie comparée : D. Damas (1935-1945).
- Eléments de botanique : R. Bouillenne (1935-1945).
- Anatomie humaine systématique (ostéologie-arthrologie-myologie) : J. Duesberg (1935-1945).
- Anatomie humaine systématique (angéiologie-névrologie) : J. Duesberg (1935-1945).
- Anatomie humaine systématique (splanchnologie-organes des sens) : G. Leplat (1935-1945).
- Anatomie humaine topographique : J. Duesberg (1935-1945).
- Démonstrations ordinaires ou macroscopiques d'anatomie (dissection) : J. Duesberg (1935-1945).
- Anatomie humaine systématique : F. Vandervael (1945-).
- Histologie générale : H. de Winiwarter (1935-1945).
- Histologie spéciale : H. de Winiwarter (1935-1945).
- Histologie générale et biologie : M. Chèvremont (1945-).
- Eléments d'embryologie : H. de Winiwarter (1935-1945).
- Physiologie expérimentale générale : H. Fredericq (1935-1956) ; C. Liebecq (1959-).
- Physiologie expérimentale spéciale : H. Fredericq (1935-1945).
- Physiologie humaine : H. Fredericq (1945-1956) ; G. Coppée (1959-).
- Chimie physiologique (biochimie générale) : M. Florkin (1935-1945) ; C. Liebecq (1963-).
- Chimie physiologique (biochimie humaine) : M. Florkin (1935-1945) ; C. Liebecq (1963-).
- Chimie physiologique : M. Florkin (1945-1947) ; M. Dallemagne (1947-1949) ; C. Liebecq (1950-1963).
- Analyse des mouvements : F. Vandervael (1935-).
- Biométrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte : F. Vandervael (1935-1945).
- Biométrie humaine : F. Vandervael (1945-).
- Biologie de l'éducation physique : L. Brouha (1935-1940).
- Physiologie spéciale de l'éducation physique : G. Coppée (1949-).
- Hygiène générale et spéciale : L. Brouha (1935-1940).

- Hygiène et hygiène appliquée à l'éducation physique, y compris les applications pratiques : G. Coppée (1949-).
- Hygiène appliquée à l'éducation physique : G. Coppée (1949-).
- Cours préparatoire d'éducation physique accessible aux élèves de candidature en sciences naturelles et médicales : L. Dehoux (1935-1945).
- Pratique de la gymnastique éducative, des jeux et des sports : L. Dehoux (1935-1945).
- Pratique de l'éducation physique : L. Dehoux (1945-1959) ; J. Falize (1960-).
- Éléments de didactique : L. Dehoux (1935-1959) ; J. Falize (1960-).
- Théorie de la gymnastique : L. Dehoux (1935-1945).
- Théorie des exercices physiques : L. Dehoux (1945-1959) ; J. Falize (1960-).
- Méthodologie spéciale de l'éducation physique : L. Dehoux (1935-1959) ; J. Falize (1960-).
- Exercices didactiques, jeux et exercices sportifs : L. Dehoux (1935-1945).
- Exercices didactiques de l'entraînement sportif : L. Dehoux (1945-1959) ; J. Falize (1960-).
- Exercices d'application d'éducation physique (scoutisme, camping, sports, etc.) : L. Dehoux (1945-1959) ; J. Falize (1960-).
- Pédagogie expérimentale : R. Nihard (1935-1946) ; P. Osterrieth (1948-1960).
- Histoire de la pédagogie : L. Halkin (1935-1943) ; A. Clausse (1943-).
- Méthodologie générale : A. Poissinger (1935-1944) ; A. Clausse (1944-).

Cours facultatifs

- Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale (première partie) : R.-H. Germy (1935-1945).
- Exercices de mathématiques : R.-H. Germy (1935-1945).
- Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale (deuxième partie) : R.-H. Germy (1935-1945).
- Éléments de minéralogie : H. Buttgenbach (1935-1945).

Cours libre

- Cours libre d'éducation physique accessible à tous les étudiants : L. Dehoux (1935-1945).

I. Faculté des sciences appliquées

MINES - GÉOLOGIE - MINÉRALOGIE - CRISTALLOGRAPHIE

- Géologie : P. Fourmarier, S^r (1927-1947) ; M. Sluys (1948-1957) ; L. Calembert (1948-).
- Compléments de géologie : *partim* : L. Calembert (1948-) ; *partim* : P. Macar (1948-).
- Géologie générale : L. Calembert (1957-).
- Eléments de géologie : M. Sluys (1948-1957) ; L. Calembert (1957-1962) ; P. Evrard (1962-).
- Géologie appliquée : P. Fourmarier, S^r (1932-1945) ; M. Legraye (1945-1959) ; L. Calembert (1961-).
- Compléments de géologie appliquée : P. Evrard (1961-).
- Géologie et géographie physique : P. Fourmarier, S^r (1927-1947).
- Cristallographie : H. Buttgenbach (1921-1944) ; J. Mélon (1948-).
- Compléments de minéralogie, y compris la cristallographie : H. Buttgenbach (1931-1944).
- Cristallographie, minéralogie et compléments : J. Mélon (1948-).
- Cristallographie et minéralogie : J. Mélon (1948-).
- Minéralogie : H. Buttgenbach (1921-1944) ; H. Brasseur (1946-1947) ; J. Donnay (1947-1948) ; J. Mélon (1948-).
- Minéralogie, y compris la cristallographie : H. Buttgenbach (1931-1944).
- Eléments de minéralogie : J. Mélon (1948-).
- Eléments de minéralogie et cristallographie : J. Mélon (1948-).
- Minéralogie, cristallographie et compléments : J. Mélon (1965-).
- Minéralographie : M. Legraye (1939-1959) ; J. Mélon (1961-1965) ; P. Evrard (1965-).
- Exploitation des mines : L. Denoël (1908-1940) ; A. Breyre (1943-1946) ; H. Labasse (1943-1965).
- Hydrologie : P. Fourmarier, S^r (1934-1947).
- Hydrogéologie : M. Legraye (1948-1959) ; L. Calembert (1961-).
- Paléontologie : A. Renier (1910-1946) ; G. Ubaghs (1947-).
- Paléontologie stratigraphique : *partim* : végétale : M^{lle} S. Leclercq (1933-) ; *partim* : animale : G. Ubaghs (1945-).
- Péetrographie : H. Buttgenbach (1930-1944) ; P. Michot (1945-).
- Préparation des minerais et charbons : L. Denoël (1931-1940) ; M. Legraye (1940-1946) ; *partim* : minerais : E. Frenay (1946-) ; *partim* : charbon : H. Labasse (1946-1965) ; E. Frenay (1965-).
- Prospection minière : M. Legraye (1939-1959) ; P. Evrard (1961-).

TOPOGRAPHIE - HYDROGRAPHIE - MÉTÉOROLOGIE -
ASTRONOMIE, ETC.

- Topographie : J. Pauwen (1936-1963) ; L. Hermans (1944 à la section des conducteurs, 1964 aux autres sections).
- Topographie aérienne : M. Dehalu (1932-1943) ; J. Pauwen (1944-1963) ; P. Wiser (1965-).
- Topographie et topographie souterraine : M. Dehalu (1932-1943) ; J. Pauwen (1944-1963) ; L. Hermans (1964-).
- Hydrographie, hydrométrie, marées, y compris les éléments de navigation : R. Spronck (1934-).
- Météorologie appliquée : J. Jaumotte (1927-1940) ; J. Pauwen (1941-1963) ; C. Koenigsfeld (1965-).
- Eléments de topographie : M. Dehalu (1932-1943) ; J. Pauwen (1944-1963) ; P. Wiser (1965-).
- Compléments d'astronomie, de géodésie, de topographie, y compris la projection cartographique : M. Dehalu (1934-1943) ; J. Pauwen (1944-1963) ; L. Hermans (1964-).
- Astronomie, géodésie, géophysique et astrophysique : P. Swings (1963-).
- Notions de mécanique céleste et orbites de satellites artificiels : P. Ledoux (1963-).

CONSTRUCTIONS

- Construction de ponts : F. Campus (1931-1955).
- Constructions du génie civil, y compris les procédés généraux de construction : F. Campus (1931-1951) ; R. Dantine (1952-).
- Procédés généraux de construction : F. Campus (1931-1956) ; A. de Marneffe (1931-1955) ; H. Louis (1955-1966) ; J. Lamoën (1957-1962) ; F. Campus (1962-1964).
- Constructions industrielles : A. de Marneffe (1931-1955) ; Ch. Massonnet (1955-). H. Louis (1955-1966).
- Constructions du génie civil : *partim* : hydraulique : F. Campus (1926-1956) ; J. Lamoën (1957-) ; *partim* : ouvrages hydrauliques : N. Dehousse (1965-) ; *partim* : travaux de terrassement : F. Campus (1931-1964) ; *partim* : construction de ponts : H. Louis (1955-1966) ; *partim* : infrastructures : A. Fagnoul (1965-).
- Evaluation des travaux de terrassement, modes d'exécution des différents genres de travaux : F. Campus (1931-1964).
- Résistance des matériaux : A. du Chesne (1931-1942).
- Résistance des matériaux et éléments de théorie de l'élasticité : Ch. Massonnet (1945-) ; J. Danze (1945-1964).
- Eléments de stabilité des constructions : Ch. Massonnet (1955-) ; H. Louis (1955-1966).
- Stabilité des constructions : A. du Chesne (1927-1945).

- Stabilité des constructions, y compris les compléments : A. de Marneffe (1931-1952).
 Compléments de stabilité des constructions : Ch. Massonnet (1954-).
 Technique des constructions coloniales : G. Batta (1930-1952).
 Constructions du génie civil urbain et colonial : F. Campus (1938-1956) ; J. Lamoën (1957-1962).
 Constructions du génie civil urbain : F. Campus (1962-1964) ; N. Dehousse (1965-).
 Connaissance physique des matériaux : R. Dantinne (1955-).
 Travaux spéciaux de constructions hydrauliques : F. Campus (1934-1964).
 Éléments d'hydraulique générale et fluviale : J. Lamoën (1957-).
 Compléments de constructions hydrauliques : N. Dehousse (1965-).
 Fluage, tensions thermiques, plasticité, fatigue : Ch. Massonnet (1963-).

ARCHITECTURE ET URBANISME

- Architecture civile : A. Puters (1926-1962) ; J. François (1964-).
 Architecture : A. Puters (1931-1962).
 Composition architectonique : A. Puters (1931-1962).
 Architecture coloniale : A. Puters (1960-1962).
 Architecture coloniale, urbanisme et aménagement des villes : A. Puters (1938-1962).
 Histoire de l'architecture : A. Puters (1926-1962) ; J. François (1964-).
 Urbanisme et aménagement des villes : A. Puters (1960-1962).
 Histoire des institutions urbaines : Jean Lejeune (1956-).
 Histoire de l'urbanisme : A. Puters (1960-1962) ; J. François (1966-).

ARCHITECTURE NAVALE

- Éléments de théorie et de construction des navires : R. Spronck (1934-).
 Constructions navales : R. Spronck (1936-).
 Technologie navale et exploitation des navires : R. Spronck (1936-).
 Théorie du navire : R. Spronck (1936-).

CHIMIE

- Chimie industrielle, y compris les éléments de chimie analytique : G. Batta (1925-1952).
 Chimie industrielle : A. Gillet (1924-1957).
 Chimie industrielle : *partim* : chimie appliquée aux fabrications organiques : A. Gillet (1958-1962) ; *partim* : chimie des matériaux techniques, appareillage des industries chimiques et biologie appliquée aux industries des fermentations et à la connaissance des matières premières végétales et animales : G. Batta (1925-1952) ; *partim* : chimie des matériaux techniques : E. Leclerc (1954-);

- partim* : biochimie appliquée à l'industrie des fermentations : M. Welsch (1954-1958); *partim* : connaissance des matériaux : E. Leclerc (1954-); *partim* : chimie appliquée aux industries inorganiques : E. Leclerc (1954-).
- Chimie industrielle et compléments : A. Gillet (1932-1957); G. Batta (1932-1952); E. Leclerc (1954-1958).
- Compléments de chimie industrielle : *partim* : technologie des industries chimiques organiques : A. Gillet (1958-1962); A. Lefèbvre (1964-); *partim* : technologie des industries chimiques inorganiques : E. Leclerc (1958-); *partim* : chimie appliquée à l'utilisation des produits finis organiques : A. Gillet (1958-1962); *partim* : chimie appliquée à l'utilisation des produits finis inorganiques : E. Leclerc (1958-); *partim* : résistance chimique des matériaux : E. Leclerc (1958-); *partim* : exploitation des industries chimiques : E. Leclerc (1958-).
- Chimie industrielle organique : A. Lefèbvre (1964-).
- Biochimie appliquée aux industries des fermentations et à la connaissance des matières premières végétales et animales : M. Welsch (1958-).
- Eléments de chimie analytique : M. Huybrechts (1931-1945); E. Leclerc (1945-).
- Compléments de chimie analytique : M. Huybrechts (1931-1945).
- Chimie analytique et compléments : *partim* : méthodes chimiques : E. Leclerc (1945-1955); G. Duyckaerts (1955-); *partim* : méthodes physiques et étude comparée des procédés d'analyse : G. Duyckaerts (1945-).
- Chimie analytique, méthodes chimiques : *partim* : analyse organique : A. Gillet (1958-1962).
- Chimie physique : *partim* : théorie des colloïdes : A. Gillet (1933-1962); *partim* : électrochimie : A. Gillet (1932-1962); L. D'Or (1962-); *partim* : non compris électrochimie : L. D'Or (1932-); *partim* : électrochimie appliquée : A. Gillet (1958-1962); L. D'Or (1962-); *partim* : physique spécifique de la matière : L. D'Or (1958-).
- Appareillage des industries chimiques : A. du Chesne (1933-1937); R. Bidlot (1937-1950); J. Danze (1937-1964).
- Théorie de l'appareillage des industries chimiques : A. du Chesne (1933-1937); J. Danze (1950-1964).
- Technologie de l'appareillage des industries chimiques : A. du Chesne (1933-1937); R. Bidlot (1937-1950); J. Danze (1950-1964).
- Exploitation de l'appareillage des industries chimiques : J. Danze (1958-1964).

Eléments de chimie générale : A. de Rassenfosse (1936-1956) ;
V. Desreux (1959-).

MÉTALLURGIE

Docimasia : M. Huybrechts (1919-1945).

Métallurgie générale et sidérurgie : H. Thyssen (1927-1956) ; P. Coheur (1957-).

Compléments de métallographie, de métallurgie générale et de sidérurgie, y compris l'électrométallurgie : H. Thyssen (1931-1956) ; P. Coheur (1957-).

Sidérurgie (compléments) : H. Thyssen (1932-1956).

Compléments de métallurgie, y compris l'électrométallurgie : P. Coheur (1957-).

Métallographie : P. Coheur (1957-).

Métallographie et compléments : P. Coheur (1957-).

Métallurgie des métaux autres que le fer : M. Rey (1932-1945) ; E. Frenay (1946-).

Métallurgie physique et spectroscopie appliquée : P. Coheur (1957-).

MÉCANIQUE ET THERMODYNAMIQUE

Construction des machines : C. Hanocq (1919-1950).

Appareils de levage et de manutention : A. Schlag (1927-1951).

Compléments de construction des machines : *partim* : appareils de levage et de manutention : A. Schlag (1932-1951) ; E. Bodart (1951-) ; *partim* : construction des moteurs à explosion à grande vitesse : D. Jacovleff (1932-1949) ; J. Ducarme (1951-) ; *partim* : machines-outils : P. Chantraine (1932-1957) ; E. Bodart (1957-) ; *partim* : turbines à vapeur : C. Hanocq (1932-1950) ; G. Burnay (1950-1966) ; *partim* : technique aéronautique : E. Allard (1932-1950) ; B. Fraeijs de Veubeke (1951-).

Description et construction des machines : *partim* : C. Hanocq (1920-1950) ; *partim* : L. Legrand (1907-1938) ; *partim* : machines hydrauliques : A. Schlag (1950-1958) ; *partim* : L. Leloup (1950-) ; *partim* : mécanismes de distribution : J. Danze (1950-1964) ; *partim* : machines à piston et rotatives : L. Leloup (1962-).

Construction des machines hydrauliques : A. Schlag (1958-1961).

Aérodynamique : E. Allard (1931-1950) ; R. Spronck (1951-1958).

Eléments d'hydro- et d'aérodynamique : R. Spronck (1958-).

Compléments d'hydrodynamique : R. Spronck (1934-).

Eléments d'aérodynamique : R. Spronck (1959-).

Calcul et installation des conduites : A. Schlag (1939-1961).

Calcul de l'effet des machines : A. du Chesne (1927-1945).

Construction des moteurs à combustion interne : J. Ducarme (1951-).

Moteurs à explosion à grande vitesse : J. Ducarme (1951-).

- Moteurs Diesel : J. Ducarme (1963-).
- Pompes et turbines : C. Hanocq (1934-1935) ; A. Schlag (1935-1961) ;
L. Leloup (1964-1966).
- Théories spéciales et mesures sur les conduites : A. Schlag (1934-1961).
- Cinématique et dynamique des machines : A. du Chesne (1931-1945) ;
J. Danze (1945-1964).
- Chaudières, machines marines et auxiliaires : A. du Chesne (1936-
1945) ; R. Bidlot (1945-1950) ; G. Burnay (1950-1966).
- Chauffage et climatisation des bâtiments : G. Burnay (1961-).
- Compléments d'élasticité appliquée aux machines : A. de Marneffe
(1931-1952) ; A. Pirard (1954-).
- Hydraulique : A. du Chesne (1931-1945) ; J. Danze (1945) ; F. Cam-
pus (1926-1956) ; A. Schlag (1926-1961) ; J. Lamoën (1962-).
- Compléments d'hydraulique : A. Schlag (1933-1961) ; J. Lamoën
(1962-).
- Hydraulique et compléments : A. Schlag (1957-1961).
- Éléments de théorie de la similitude : A. Schlag (1957-1961).
- Emploi des combustibles : A. du Chesne (1931-1945) ; R. Bidlot (1945-
1950) ; J. Danze (1950-1964) ; G. Burnay (1957-).
- Équipement thermique des centrales : G. Burnay (1963-1966).
- Mécanique appliquée : A. du Chesne (1919-1942) ; J. Danze (1939-
1950) ; G. Burnay (1950-).
- Mécanique des fluides : B. Fraeijs de Veubeke (1962-).
- Métrologie : P. Chantraine (1939-1946) ; E. Bodart (1946-).
- Photoélasticité : A. Pirard (1957-).
- Résistance des matériaux : A. du Chesne (1931-1942).
- Résistance des matériaux et éléments de théorie de l'élasticité : Ch. Mas-
sonnet (1945-) ; J. Danze (1945-1964).
- Technologie : P. Chantraine (1931-1957) ; E. Bodart (1957-).
- Théorie des vibrations : B. Fraeijs de Veubeke (1963-).
- Thermodynamique : A. du Chesne (1931-1945) ; R. Bidlot (1945-
1950) ; J. Danze (1950-1964) ; G. Burnay (1957-).
- Compléments de thermodynamique : J. Danze (1957-1964) ; G. Bur-
nay (1957-).
- Turbines à gaz : G. Burnay (1963-1966).
- Turbines à vapeur : G. Burnay (1951-1966).
- Vibrations et phénomènes d'aéroélasticité : B. Fraeijs de Veubeke
(1951-).

AÉRONAUTIQUE

- Technique aéronautique : M. Allard (1927-1950) ; C. Hanocq (1941-) ;
B. Fraeijs de Veubeke (1951-).
- Compléments d'aérodynamique : mécanique de l'avion, performances :
F. Haus (1952-1966).

- Construction des avions et connaissance des matériaux utilisés en construction aéronautique : B. Fraeijs de Veubeke (1951-).
 Equipement des avions : B. Fraeijs de Veubeke (1951-).
 Etude des structures d'avions : B. Fraeijs de Veubeke (1951-).
 Turbomoteurs d'aviation : J. Ducarme (1963-).

ÉLECTRICITÉ

- Electricité et ses applications industrielles (éléments de théorie de l'électricité et du magnétisme, courants continus et alternatifs et mesures élémentaires) : H. Chauvin (1935-1946); *partim* : relatif à la télégraphie, la téléphonie et la téléphonie sans fil : F. Dacos (1927 — à partir de 1935 ; cours complet — 1962); *partim* : électrotechnique, description et essais des installations et des machines électriques) : P. Fourmarier, J^r (1935-); *partim* : électrotechnique et mesures élémentaires aux sections non spécialisées) : P. Fourmarier, J^r (1947-).
- Compléments d'électricité et ses applications industrielles : *partim* : H. Chauvin (1933-1946); *partim* : F. Dacos (1935-1962); *partim* : P. Fourmarier, J^r (1935-).
- Electricité et ses applications industrielles (éléments d'électrotechnique) : *partim* : H. Chauvin (1935-1946); *partim* : P. Fourmarier (1947-).
- Théorie de l'électricité et du magnétisme : *partim* : F. Dacos (1957-1962); *partim* : P. Fourmarier (1957-).
- Electricité théorique (théorie des circuits, électromagnétisme) : A. Calvaer (1964-).
- Construction des machines électriques : J. Kuntziger (1925-1948); P. Louon (1948-).
- Compléments de construction des machines électriques : J. Kuntziger (1935-1948); P. Louon (1948-).
- Etude et projets des installations électriques : H. Chauvin (1935-1946); M. Rousseau (1947-).
- Radioélectricité : F. Dacos (1930-1957).
- Electronique : F. Dacos (1957-1962); G. Cantraine (1965-).
- Electronique et radioélectricité : J. Frenkiel (1958-).
- Eléments d'électronique : J. Frenkiel (1962-).
- Physique du rayonnement : L. Rosenfeld (1930-1941); J. Frenkiel (1945-1952).
- Electroacoustique : J. Frenkiel (1952-).
- Mesures électriques : J. Listray (1964-).

PHYSIQUE

- Application des rayons X et optique cristalline : H. Bresseur (1957-).
- Compléments de physique : éléments de la mécanique quantique et de la mécanique statistique : J. Pirene (1959-).

- Optique physique et atomique : M. Migeotte (1957-).
 Physique nucléaire : L. Winand (1959-).
 Physique des particules élémentaires et relativité : *partim* : particules
 élémentaires : L. Winand (1959-); *partim* : relativité : J. Pirenne
 (1959-).
 Physique structurale : J. Pirenne (1959-).

TECHNIQUES SPATIALES

- Balistique extérieure et dynamique des fusées : B. Fraeijs de Veubeke
 (1963-).
 Thermodynamique et cinétique de la combustion : J. Ducarme (1963-).
 Etude des propergols : J. Ducarme (1963-).
 Technologie du moteur-fusée et stato-réacteurs : J. Ducarme (1963-).
 Hypersonique : F. Haus (1963-1966); J. Smolderen (1966-).
 Notions de mécanique céleste et orbites de satellites artificiels :
 P. Ledoux (1963-).
 Problèmes spéciaux d'aérodynamique : F. Haus (1963-).
 Radiotracking et télémétrie : B. Fraeijs de Veubeke (1963-).
 Théorie des plasmas : P. Ledoux (1963-).
 Théorie des structures : B. Fraeijs de Veubeke (1963-).
 Questions d'actualité : M. Migeotte (1963-).

TRANSPORTS

- Exploitation des chemins de fer : A. Laviolette (1921-1949); A. Mar-
 chal (1949-).
 Outillage commercial et maritime : A. Delmer (1936-1949); L. Michel
 (1950-1963).

DROIT ET ÉCONOMIE POLITIQUE

- Eléments du droit industriel : G. Dor (1931-1952); P. Horion (1952-).
 Eléments du droit industriel et législation du bâtiment : G. Dor (1931-
 1956); P. Horion (1958-); J. Dembour (1957-).
 Eléments de législation maritime : G. Dor (1936-1956); P. Horion
 (1958-).
 Eléments du droit administratif et industriel et législation maritime :
 P. Horion (1952-1958).
 Eléments du droit administratif et de législation de l'urbanisme en
 Belgique et au Congo : G. Dor (1938-1956); J. Dembour (1957-).
 Economie politique et sociale : L. Dechesne (1935-1940); P. Lambert
 (1945-1959); R. Clémens (1959-).

DIVERS

- Compléments de mathématiques : J. Humblet (1959-).
 Mathématiques appliquées : M. Linsman (1959-).

- Géographie industrielle et commerciale : M. Legraye (1933-1959).
 Géographie industrielle : L. Calembert (1961-).
 Géographie minière : L. Calembert (1961-).
 Géographie physique : P. Fourmarier, Sr (1940-1948) ; P. Macar (1948-).
 Géographie urbaine (habitat rural et urbain) : O. Tulippe (1960-1966).
 Hygiène de l'aviation : F. Schoofs (1927-1945) ; G. Coppée (1949-).
 Hygiène coloniale, y compris les éléments d'entomologie et de parasitologie : H. Schoofs (1928-1945) ; R. Mouchet (1933-1954).
 Hygiène tropicale, y compris les éléments d'entomologie et de parasitologie : G. Neujean (1956-).
 Hygiène et entomologie tropicales : G. Neujean (1956-).
 Hygiène générale : F. Schoofs (1938-1945) ; J. Van Beneden (1946-).
 Organisation des usines : P. Chantraine (1927-1957) ; E. Bodart (1957-).
 Technique sanitaire (atmosphère, eaux, matières usées) : G. Batta (1938-1939) ; E. Leclerc (1939-).

COURS SPÉCIFIQUES DE LA SECTION DES CONDUCTEURS CIVILS

- Analyse mathématique : L. Fouarge (1939-1945) ; A. Delgleize (1945-1954).
 Analyse mathématique, y compris les applications : F. Jongmans (1957-1962) ; M. Linsman (1962-).
 Géométrie descriptive : M. Guillemin (1939-1950) ; A. Delgleize (1950-1954) ; F. Jongmans (1957-1962) ; M. Linsman (1962-).
 Géométrie descriptive appliquée : M. Guillemin (1939-1950) ; A. Delgleize (1950-1954) ; F. Jongmans (1957-1962) ; M. Linsman (1962-).
 Physique générale : A. Hautot (1936-).
 Graphostatique : M. Guillemin (1939-1949) ; A. Pirard (1949-).

Cours facultatifs

- Application non médicales des rayons X : H. Brasseur (1946-).
 Application de la soudure aux constructions : H. Louis (1947-1966).
 Architecture coloniale : A. Puters (1946-1961).
 Architecture exotique : A. Puters (1961-1962) ; J. Englebert (1963-).
 Compléments de pétrographie : P. Michot (1939-).
 Epuration des eaux : E. Leclerc (1937-).
 Hygiène industrielle et professionnelle : J. Van Beneden (1947-).
 Introduction à la physique nucléaire : G. Gueben (1946-1966).
 Métallurgie physique : P. Coheur (1948-).
 Notions de déontologie de l'ingénieur et organisation du travail : *partim* : organisation du travail : E. Bodart (1953-) ; *partim* : déontologie de l'ingénieur : H. Labasse (1953-1966).

- Notions d'électronique : J. Frenkiel (1962-).
Optique spectroscopique : P. Swings (1948-1960).
Compléments de spectroscopie appliquée : P. Swings (1960-).
Photoélasticité : A. Pirard (1954-).
Photométrie de l'éclairage : G. Genard (1952-1957).
Technique de l'éclairage : J. Frenkiel (1958-).
Physique générale approfondie (électron, atome, molécule) : J. Duchesne (1958-).
Physique industrielle : A. du Chesne (1919-1942) ; R. Bidlot (1939-1950) ; G. Burnay (1950-).
Prévention des accidents miniers : A. Breyre (1926-1946) ; M. Guérin (1949-1958) ; H. Labasse (1958-1965).
Propulsion par jet : D. Jacovleff (1946-1949) ; J. Ducarme (1951-).
Réacteurs nucléaires pour la production de force motrice : J. Danze (1954-1964).
Traction électrique : J. Listray (1953-).

Cours libres

- Analyse fonctionnelle appliquée : J. Etienne (1965-).
Aspects thermiques et physico-chimiques en sidérurgie : A. Decker (1962-).
Application de l'électrochimie à la synthèse organique industrielle : I. Gillet (1964-).
Applications de la soudure aux constructions : H. Louis (1947-1966).
Applications des théories quantiques : J. Pirenne (1946-1960).
Application des transferts thermique et matériel à certains problèmes industriels : L. Delvaux (1962-).
Calculatrices électroniques et traitement automatique des informations : M. Linsman (1960-).
Chimie appliquée des polymères, à l'exclusion de la chimie des matériaux techniques : H. Dieu (1964-).
Chimie inorganique préparative : R. Delhez (1965-).
Compléments de chimie organique : J. Jadot (1965-).
Compléments de mécanique : J. Nihoul (1965-).
Connaissance physique des matériaux : R. Dantinne (1954-1955).
Diffractométrie des rayons X et des électrons : J. Toussaint (1965-).
Electrochimie organique : I. Gillet (1965-).
Eléments de fonderie : F. Gaty (1957-).
Electrothermie : V. Dunski (1964-).
Eléments de simulation et calcul analogique : J. Vidal (1963-).
Emploi de machines dans la gestion des entreprises : M. Linsman (1957-1960).

- Exploitation des informations par les machines : M. Linsman (1957-1960).
- Hygiène industrielle et professionnelle : F. Schoofs (1934-1945); J. Van Beneden (1946-).
- Méthodes et langages de programmation : M. Linsman (1964-).
- Mécanique des fluides : B. Fraeijs de Veubeke (1961-).
- Mesure des grandeurs thermiques : J. Fafchamps (1965-).
- Méthodes analogiques. Simulation et analyse des champs : G. Burnay (1964-).
- Méthodes de calcul numérique : M. Linsman (1956-).
- Photométrie : J. Genard (1939-1945).
- Photométrie de l'éclairage : J. Genard (1946-1952).
- Méthodes industrielles de lutte contre la corrosion des matériaux : H. Goldstein (1961-1965).
- Lutte contre la corrosion des matériaux : H. Goldstein (1965-).
- Méthodes mathématiques de recherche opérationnelle : L. Dor (1960-).
- Méthodes statistiques et applications techniques du calcul des probabilités : L. Pauwen (1960-).
- Physique générale approfondie (états condensés) : J. Duchesne (1965-).
- Piles à combustion et autres systèmes électrochimiques de conversion d'énergie. Application de l'électrochimie à la synthèse organique industrielle : I. Gillet (1964-).
- Physique de l'état solide : J. Pirene (1964-).
- Physique du métal. Eléments sur les céramiques et cermets. Elaboration et propriétés : L. Habraken (1963-).
- Physique des sources lumineuses : B. Rosen (1957-).
- Problèmes humains de la construction : F. Campus (1957-1958); (1963-1964).
- Problèmes thermiques et mécaniques des réacteurs nucléaires : G. Burnay (1956-1960).
- Rhéologie théorique et appliquée : K. Gamski (1962-).
- Propriétés d'usage des aciers et leurs spécifications : P.-E. Lagasse (1963-).
- Semi-conducteurs et leur utilisation dans les circuits électroniques : J. Toussaint (1964-).
- Spectranalyse et physique interne des matériaux : P. Coheur (1944-1945).
- Spectroscopie : P. Swings (1933-).
- Structure de l'intérieur de la terre. Séismologie et notions particulières d'élasticité : D. Shimozuru (1962-).
- Synthèse des circuits électriques : A. Calvaer (1962-).
- Technique de la circulation et du trafic routiers : H. Hondermarcq (1954-).

- Télécommande et télésignalisation : J. Dendal (1965-).
 Théorie des circuits de commutation : M. Linsman (1960-1961).
 Théorie de l'information : H. Joskin (1960-1962).
 Théorie des servomécanismes et de la régulation automatique : H. Joskin (1960-1962).
 Théorie des réacteurs nucléaires : J. Humblet (1958-1959).
 Topologie des circuits : M. Linsman (1956-1960).

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE EN GÉNIE SANITAIRE

- Appareillage de la chaîne du froid. Appareillage pour la destruction des parasites : J. Danze (1960-1964).
 Architecture exotique : A. Puters (1960-1962) ; J. Englebert (1963-).
 Biostatistique et météorologie : J. Pauwen (1960-1963) ; L. Koenigsfeld (1965-).
 Climatisation : G. Burnay (1960-).
 Composition et falsification des denrées alimentaires : A. Fouassin (1960-).
 Constructions du génie civil urbain et tropical : J. Lamoën (1960-1962) ; F. Campus (1962-1964) ; N. Dehousse (1965-).
 Eléments de toxicologie appliquée : C. Heusghem (1960-).
 Hygiène générale : J. Van Beneden (1960-).
 Hygiène tropicale : G. Neujean (1960-).
 Microbiologie appliquée : P. Frédéricq (1960-).
 Pharmacologie des pesticides : M. Dallemagne (1960-).
 Technique de l'assainissement : E. Leclerc (1960-).

*ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
 SUR L'UTILISATION INDUSTRIELLE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE
 (1956-1959)*

- Introduction mathématique à l'étude des réacteurs : P. Ledoux (1956-1957) ; J. Humblet (1957-1959).
 Physique nucléaire : G. Gueben, L. Winand et J. Govaerts (1956-1959) ; L. Winand (1959).
 Chimie nucléaire : G. Gueben, J. Govaerts (1959).
 Réacteurs nucléaires (conception et construction) : J. Danze (1956-1959).
 Problèmes thermiques et mécaniques dans les réacteurs nucléaires : G. Burnay (1956-1959).
 Electronique : H. Joskin (1956-1959).
 Servo-mécanismes : H. Joskin (1956-1959).
 Matières premières (nature, recherches, économie) : M. Legraye (1956-1958) ; L. Calémbert (1958-1959).
 Matériaux utilisés dans les réacteurs nucléaires (élaboration et propriétés) : E. Frenay (1956-1959) ; E. Leclerc (1956-1959).

Technique sanitaire : E. Leclerc (1956-1959).

Techniques spéciales utilisées en chimie nucléaire : G. Duyckaerts (1956-1959).

*ENSEIGNEMENT SPÉCIAL
DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET D'AUTOMATIQUE
(1960-1965)*

Compléments de mathématiques : J. Humblet (1960-1965).

Mathématiques appliquées : M. Linsman (1960-1965).

Méthodes de calcul numérique : M. Linsman (1960-1965).

Méthodes statistiques et applications techniques du calcul des probabilités : L.-J. Pauwen (1960-1965).

Méthodes mathématiques de la recherche opérationnelle : L. Dor (1960-1965).

Théorie de l'information : H. Joskin (1960-1963).

Calculatrices électroniques et traitement automatique des informations.
Théorie des circuits de commutation. Application à l'étude des automatismes à séquence : M. Linsman (1960-1965).

Théorie des servomécanismes et de la régulation automatique : H. Joskin (1960-1963).

Méthodes analogiques. Simulation et analyse des champs : G. Burnay (1965).

**Distribution des cours de la Faculté des sciences appliquées
depuis la réforme des études mise en application en octobre 1966**

MINES - GÉOLOGIE - CRISTALLOGRAPHIE - MINÉRALOGIE

Géologie générale : L. Calembert.

Géologie de l'ingénieur : L. Calembert.

Compléments de géologie : L. Calembert.

Compléments de géologie (géologie du cristallin) : P. Michot.

Géologie appliquée : L. Calembert.

Compléments de géologie appliquée : P. Evrard.

Eléments de géologie : P. Evrard.

Hydrogéologie : L. Calembert.

Cristallographie : J. Mélon.

Cristallographie et minéralogie : J. Mélon.

Compléments de cristallographie : J. Mélon.

Eléments de cristallographie : J. Mélon.

Eléments de minéralogie : J. Mélon.

Notions de minéralogie : J. Mélon.

Minéralographie : P. Evrard.

Radiocristallographie : H. Brasseur.

Exploitation des mines : N...

- Sondages : *partim* : sondages miniers : N... ; *partim* : sondages profonds : N...
- Paléontologie : G. Ubaghs.
- Paléontologie systématique (animale) : G. Ubaghs ; (végétale) : S. Leclercq.
- Paléontologie stratigraphique : P. Michot.
- Micropaléontologie : G. Ubaghs.
- Palinologie stratigraphique : M^{lle} S. Leclercq.
- Préparation des minerais : E. Frenay.
- Pétrographie : P. Michot.
- Compléments de pétrographie : P. Michot.
- Introduction à la pétrographie : P. Michot.
- Prospection géophysique et minière : P. Evrard.
- Géomorphologie : P. Macar.
- Structures sédimentaires : P. Macar.

TOPOGRAPHIE - HYDROGRAPHIE - MÉTÉOROLOGIE
ASTRONOMIE, ETC.

- Topographie : L. Hermans.
- Eléments de topographie : P. Wisser.
- Eléments d'hydrographie, d'hydrométrie, d'océanographie physique et de navigation et compléments : R. Spronck.
- Météorologie appliquée : L. Koenigsfeld.
- Compléments d'astronomie, de géodésie et de topographie : L. Hermans.

CONSTRUCTIONS

- Procédés généraux de construction : N...
- Procédés généraux de construction et constructions du génie civil : (première partie : infrastructures) : A. Fagnoul ; (deuxième partie : ponts et charpentes) : N... ; (troisième partie : constructions hydrauliques) : N. Dehousse.
- Procédés généraux de construction et constructions du génie civil : R. Dantinne.
- Procédés généraux de construction appliqués aux constructions industrielles : N...
- Procédés généraux de construction et éléments de stabilité appliqués aux constructions industrielles : N...
- Constructions du génie civil urbain : N. Dehousse.
- Résistance des matériaux et éléments de théorie de l'élasticité : Ch. Massonnet.
- Compléments de résistance des matériaux et d'élasticité : Ch. Massonnet.
- Eléments de stabilité des constructions : Ch. Massonnet et N...
- Stabilité des constructions : Ch. Massonnet.

- Compléments de stabilité des constructions : Ch. Massonnet.
 Compléments relatifs aux matériaux de construction du génie civil :
 R. Dantine.
 Questions spéciales relatives au sol et aux infrastructures : A. Fagnoul.
 Questions spéciales relatives à l'hydraulique appliquée : J. Lamoën.
 Questions spéciales relatives aux ponts et charpentes : N...
 Questions spéciales relatives aux constructions hydrauliques : N. De-
 housse.
 Acoustique des bâtiments : J. Frenkiel.
 Applications du soudage aux constructions : N...
 Applications des ordinateurs au calcul des structures : Ch. Massonnet.
 Esthétique des constructions : N...
 Structures tridimensionnelles : Ch. Massonnet.
 Hydraulique fluviale : J. Lamoën.

ARCHITECTURE ET URBANISME

- Architecture civile : J. François.
 Composition architectonique : J. Englebert.
 Composition architectonique et urbanisme : J. Englebert.
 Architecture exotique : J. Englebert.
 Histoire de l'architecture : J. François.
 Urbanisme et aménagement des villes : N...
 Histoire de l'urbanisme : N...
 Histoire des institutions urbaines : Jean Lejeune.

ARCHITECTURE NAVALE

- Éléments de théorie et de construction du navire : R. Spronck.
 Théorie du navire : R. Spronck.
 Constructions navales : R. Spronck.
 Technologie navale et organisation des chantiers : R. Spronck.

CHIMIE

- Chimie analytique : E. Leclerc.
 Chimie analytique (méthodes chimiques) : G. Duyckaerts ; (méthodes
 physiques) : G. Duyckaerts.
 Compléments de chimie analytique : G. Duyckaerts.
 Chimie organique : J. Baudrenghien.
 Chimie appliquée aux industries organiques : A. Lefèbvre.
 Etude approfondie de procédés de chimie appliquée à l'industrie orga-
 nique : a) procédés chimiques unitaires : A. Lefèbvre ; b) procédé
 pilote : A. Lefèbvre.
 Compléments de chimie organique (analyse) : J. Baudrenghien ; (théo-
 ries modernes) : J. Baudrenghien.
 Chimie inorganique préparative : L. D'Or.

- Chimie appliquée aux industries inorganiques : E. Leclerc.
 Etude approfondie de procédés de chimie appliquée à l'industrie inorganique (y compris la théorie de la corrosion et de l'anti-corrosion) : E. Leclerc.
 Chimie appliquée (polymères) : A. Lefèbvre ; (conception d'un projet d'usine) : E. Leclerc ou A. Lefèbvre.
 Génie chimique (opérations physiques unitaires et aspects non spécifiques des appareils) : N...
 Compléments de génie chimique (opérations physiques unitaires) : N...
 Génie chimique (étude des réacteurs) : N...
 Connaissance des matériaux non métalliques : E. Leclerc.
 Compléments de chimie industrielle (acides-bases) : E. Leclerc.
 Chimie physique : L. D'Or.
 Chimie physique (électrochimie) : L. D'Or.
 Compléments de chimie physique (physique spécifique de la matière) : L. D'Or.
 Chimie physique appliquée : L. D'Or.
 Chimie macromoléculaire : V. Desreux.
 Compléments de chimie macromoléculaire théorique : V. Desreux.
 Introduction aux principes généraux de la biologie et de la biochimie et biochimie appliquée aux industries de fermentation : M. Welsch.
 Physico-chimie des silicates : E. Leclerc.
 Matières plastiques (propriétés et mise en œuvre) : E. Leclerc.
 Éléments de chimie générale : V. Desreux.

MÉTALLURGIE

- Métallurgie générale : P. Coheur.
 Sidérurgie : P. Coheur.
 Compléments de sidérurgie : P. Coheur.
 Métallurgie des métaux autres que le fer : E. Frenay.
 Métallurgie des métaux non ferreux : E. Frenay.
 Compléments de métallurgie des métaux non ferreux : E. Frenay.
 Métallurgie des métaux non ferreux (avant-projet d'installations) : E. Frenay.
 Métallurgie physique : P. Coheur.
 Compléments de métallurgie physique (aciers et alliages spéciaux) : P. Coheur.
 Connaissance des matériaux métalliques : P. Coheur.
 Appareillages métallurgiques : P. Coheur.
 Mise à forme des métaux : P. Coheur.
 Physique du métal : P. Coheur.

MÉCANIQUE ET THERMODYNAMIQUE

- Eléments de construction des machines : L. Leloup.
 Eléments de construction des machines (pompes et turbines hydrauliques, ventilateurs et compresseurs) : L. Leloup.
 Description et construction des pompes-compresseurs et ventilateurs : L. Leloup.
 Conception et calcul des éléments de machines : L. Leloup.
 Appareils de levage et de manutention : E. Bodart.
 Applications du soudage aux constructions mécaniques : N...
 Chauffage et climatisation : G. Burnay.
 Principes de chauffage et de climatisation : G. Burnay.
 Techniques de chauffage et de climatisation : G. Burnay.
 Chauffage, réfrigération et climatisation : G. Burnay.
 Chaudières, machines marines et appareils auxiliaires : N...
 Cinématique et dynamique de l'engrenage : L. Leloup.
 Emploi des combustibles : G. Burnay.
 Eléments d'hydro- et d'aérodynamique : R. Spronck.
 Compléments d'hydrodynamique : R. Spronck.
 Eléments de technologie : E. Bodart.
 Technologie : E. Bodart.
 Etude des lignes d'arbre, équilibrage, vibrations : L. Leloup.
 Ecoulement dans les turbo-machines : J. Ducarme.
 Equipement thermique des centrales : N...
 Hydraulique : J. Lamoën.
 Hydraulique générale : J. Lamoën.
 Compléments d'hydraulique : J. Lamoën.
 Machines hydrauliques et équilibrage : L. Leloup.
 Machines-outils : E. Bodart.
 Métrologie dimensionnelle : E. Bodart.
 Mécanique des fluides : B. Fraeijs de Veubeke.
 Moteurs à combustion interne : J. Ducarme.
 Moteurs Diesel : J. Ducarme.
 Moteurs à explosion : J. Ducarme.
 Pompes et turbines hydrauliques : P. Sliosberg.
 Photoélasticité : A. Pirard.
 Compléments d'élasticité appliquée aux machines : A. Pirard.
 Thermodynamique appliquée, mécanique appliquée (machines thermiques) : G. Burnay.
 Compléments de thermodynamique : G. Burnay.
 Turbines à vapeur : N...
 Turbines à gaz : N...
 Turbomoteurs d'aviation : J. Ducarme.

- Théorie de la lubrification : L. Leloup.
 Théorie des vibrations : B. Fraeijs de Veubeke.
 Travail mécanique et mise à forme des matériaux : E. Bodart.
 Compléments de mise à forme des matériaux : E. Bodart.
 Taille et vérification des roues dentées : E. Bodart.
 Notions et éléments de mécanique quantique et de mécanique statistique : J. Pirenne.
 Véhicules automobiles : N...
 Mécanique non linéaire : N...
 Compléments de mécanique : N...
 Résistance des matériaux et éléments de théorie de l'élasticité : Ch. Massonnet.
 Compléments de résistance des matériaux et d'élasticité : Ch. Massonnet.
 Propulsion par jet : J. Ducarme.
 Théorie de l'élasticité et de la plasticité : Ch. Massonnet.
 Thermo-élasticité, plasticité, visco-élasticité et fatigue : Ch. Massonnet.

AÉRONAUTIQUE

- Aérodynamique appliquée : J. Smolderen.
 Calcul des performances des avions : J. Smolderen.
 Connaissance des matériaux aéronautiques : P. Coheur.
 Construction des avions : B. Fraeijs de Veubeke.
 Équipement des avions : B. Fraeijs de Veubeke.
 Etude des structures d'avion : B. Fraeijs de Veubeke.
 Moteurs d'aviation : J. Ducarme.
 Stabilité des avions et aéroélasticité : B. Fraeijs de Veubeke.

ÉLECTRICITÉ

- Electricité appliquée : P. Fourmarier.
 Electricité théorique (électromagnétisme, circuits électriques) : A. Calvaer.
 Electrotechnique : P. Fourmarier.
 Compléments d'électrotechnique : P. Fourmarier.
 Conception et calcul des machines électriques : P. Louon.
 Compléments de calcul des machines électriques : P. Louon.
 Constitution et calcul des circuits magnétiques : P. Louon.
 Etude et projets des installations électriques : M. Rousseau.
 Installations électriques : M. Rousseau.
 Compléments de projets et installations électriques : M. Rousseau.
 Mesures électriques : J. Listray.
 Compléments de mesures électriques : J. Listray.
 Electronique : G. Cantraine.
 Eléments d'électronique : J. Frenkiel.

- Notions d'électronique : J. Frenkiel.
 Compléments d'électronique : G. Cantraine.
 Electronique dans l'aéronautique : J. Frenkiel.
 Applications aéronautiques de l'électronique et de la radioélectricité :
 J. Frenkiel.
 Calculatrices électroniques et traitement automatique des informations :
 M. Linsman.
 Applications spéciales des semi-conducteurs : G. Cantraine.
 Théorie des circuits de commutation : M. Linsman.
 Théorie de l'information : N...
 Télécommande et télésignalisation : J. Frenkiel.
 Théorie des systèmes asservis : N...
 Equipement électrique des appareils de levage et de manutention :
 J. Listray.
 Electroacoustique : J. Frenkiel.
 Machines électriques d'asservissement et de positionnement : P. Louon.
 Technique de l'éclairage : J. Frenkiel.
 Télécommunications (téléphonie, télégraphie) : J. Frenkiel.
 Téléphonométrie et audiométrie : J. Frenkiel.
 Télémessures : J. Listray.
 Traction électrique : J. Listray.
 Transducteurs et amplificateurs magnétiques : P. Fourmarier.
 Radiateurs d'ondes électromagnétiques : A. Calvaer.
 Ultra-sons : J. Frenkiel.
 Réglage et stabilité des réseaux électriques : A. Calvaer.
 Compléments de la théorie des circuits électriques : A. Calvaer.

PHYSIQUE

- Introduction à la physique nucléaire : J. Humblet.
 Physique nucléaire : L. Winand.
 Compléments de physique nucléaire : L. Winand.
 Physique générale approfondie (électron, atome, molécule) : J. Duchesne ; (états condensés) : J. Duchesne.
 Particules élémentaires : L. Winand.
 Diffractométrie : H. Brasseur.
 Matériaux utilisés dans les réacteurs nucléaires : E. Frenay.
 Notions de mécanique quantique et de mécanique statistique :
 J. Pirene.
 Eléments de mécanique quantique et de mécanique statistique :
 J. Pirene.
 Magnétohydrodynamique : P. Ledoux.
 Optique et spectroscopie : M. Migeotte.
 Physique de l'état solide : J. Pirene.

Relativité : J. Pirenne.
 Thermodynamique des réacteurs nucléaires : G. Burnay.

TECHNIQUES SPATIALES

Astrophysique spatiale : P. Swings.
 Balistique extérieure et dynamique des fusées : B. Fraeijs de Veubeke.
 Thermodynamique et cinétique de la combustion : J. Ducarme.
 Etude des propergols : J. Ducarme.
 Technologie du moteur-fusée et stato-réacteurs : J. Ducarme.
 Hypersonique : J. Smolderen.
 Notions de mécanique céleste et orbites de satellites artificiels :
 P. Ledoux.
 Radiotracking et télémétrie : B. Fraeijs de Veubeke.
 Théorie des structures : B. Fraeijs de Veubeke.
 Ecoulement des gaz raréfiés : J. Smolderen.
 Etude de problèmes d'actualité : M. Migeotte.

TRANSPORTS

Exploitation des moyens de transport : A. Marchal.
 Transports maritimes et exploitation des navires : R. Spronck.
 Voies navigables et génie maritime : N. Dehousse.
 Propulseurs marins et fluviaux : R. Spronck.

DROIT ET ÉCONOMIE POLITIQUE

Economie politique et sociale : R. Clémens.
 Problèmes juridiques relatifs aux activités industrielles : P. Horion.
 Problèmes juridiques relatifs à la propriété et à l'exploitation des eaux :
 P. Goossens.
 Compléments de droit administratif et de législation de l'urbanisme :
 J. Dembour.
 Législation du bâtiment : J. Dembour.

TEXTILES

Fibres textiles (lavage, peignage) : N...
 Statistique appliquée aux fibres textiles : N...
 Chimie des fibres, matières colorantes, teintures : N...
 Teinture : N...
 Technologie de la filature : N...
 Technologie du tissage : N...
 Apprêts : N...

DIVERS

Acoustique et isolation : J. Frenkiel.
 Analyse numérique : M. Linsman.
 Compléments de mathématique : J. Humblet.

- Econométrie : N...
 Eléments de physique du bâtiment : G. Burnay.
 Compléments de physique du bâtiment : G. Burnay.
 Epuration des eaux : E. Leclerc.
 Géographie industrielle : L. Calembert.
 Géographie industrielle et minière : L. Calembert.
 Géographie urbaine (habitat rural et urbain) : N...
 Hydraulique agricole : N. Dehousse.
 Hygiène générale : J. Van Beneden.
 Hygiène tropicale, y compris les éléments d'entomologie et de parasitologie : G. Neujean.
 Initiation à l'organisation technique des usines : E. Bodart.
 Initiation à la vie professionnelle de l'ingénieur : N. Dehousse et A. Fagnoul.
 Mathématiques appliquées : M. Linsman.
 Méthodes analogiques (simulation et analyse des champs) : G. Burnay.
 Méthodes de calcul numérique : M. Linsman.
 Méthodes spéciales en régulation et automatique : N...
 Méthodes statistiques et applications techniques du calcul des probabilités : N...
 Organes des chaînes d'asservissement : N...
 Organisation des ateliers : E. Bodart.
 Ouvrages hydrauliques : questions spéciales : N. Dehousse ; compléments : N. Dehousse.
 Principes d'automatisme : N...
 Recherche opérationnelle appliquée : N...
 Spectroscopie appliquée : P. Swings.
 Théorie de l'optimisation : B. Fraeijs de Veubeke.
 Technique sanitaire, y compris l'épuration des eaux : E. Leclerc.

COURS SPÉCIFIQUES

DE LA SECTION DES CONDUCTEURS CIVILS

- Analyse mathématique, y compris les applications : M. Linsman.
 Géométrie descriptive : M. Linsman.
 Physique générale : A. Hautot.
 Graphostatique : A. Pirard.

Cours facultatifs (depuis la réforme)

- Aménagement des grands bâtiments : J. François.
 Eléments de photogrammétrie : P. Wiser.
 Hygiène de l'aviation : G. Coppée.
 Hygiène industrielle et professionnelle : J. Van Beneden.
 Introduction à la rhéologie théorique : R. Dantinne.

Notions de déontologie de l'ingénieur et d'organisation du travail :
E. Bodart.

Photogrammétrie : P. Wisser.

Principes des appareils de levage et de manutention : E. Bodart.

Réacteurs nucléaires pour la production de force motrice : G. Burnay.

Cours libres

Eléments de fonderie : F. Gaty.

Méthodes industrielles de lutte contre la corrosion : H. Goldstein.

Application des transferts thermique et matériel à certains problèmes
industriels : L. Delvaux.

Electrochimie organique appliquée et piles à combustion : I. Gillet.

Electrothermie : V. Dunski.

Analyse fonctionnelle appliquée : J. Etienne.

Mesure des grandeurs thermiques : J. Fafchamps.

Propriétés usuelles des polymères utilisés dans le bâtiment, en génie
civil et en construction mécanique : E. Leclerc.

Technique de la circulation et du trafic routiers : H. Hondemarcq.

Introduction aux études technologiques sur les matières plastiques :
E. Leclerc.

Propriétés physiques des diélectriques et problèmes de leur utilisation :
K. Piotrowsky.

Propriétés d'usage des aciers et leurs spécifications : P. E. Lagasse.

ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE EN GÉNIE SANITAIRE

Appareillage de la chaîne du froid. Appareillage pour la destruction
des parasites : E. Buchet.

Architecture exotique : J. Englebert.

Biostatistique et météorologie : L. Koenigsfeld.

Climatisation : G. Burnay.

Composition et falsification des denrées alimentaires : A. Fouassin.

Constructions du génie civil urbain et tropical : N. Dehousse.

Eléments de toxicologie appliquée : C. Heusghem.

Hygiène générale : J. Van Beneden.

Hygiène tropicale : G. Neujean.

Microbiologie appliquée : P. Frédéricq.

Pharmacologie des pesticides : M. Dallemagne.

Technique de l'assainissement : E. Leclerc.

*J. Centre interfacultaire d'études des pays en voie de développement*A. CENTRE INTERFACULTAIRE D'ÉTUDES COLONIALES
(1946-1961)

- Principes et histoire de la colonisation : F. Vercauteren (1948-1961) ; F. Dellicour (1948-1952) ; J. Vanhove (1952-1961).
- Notions sur les institutions publiques et administration du Congo belge, y compris l'histoire du Congo belge : *partim* : F. Vercauteren (1948-1961) ; *partim* : F. Dellicour (1948-1952) ; *partim* : J. Vanhove (1952-1961).
- Éléments de législation coloniale, économique, commerciale et fiscale : F. Dellicour (1948-1952) ; L. Bours (1952-1961).
- Éléments de législation sociale, contrat de travail et contrat d'emploi : F. Dellicour (1948-1952) ; L. Bours (1952-1961).
- Déontologie coloniale : F. Dellicour (1948-1952) ; J. Vanhove (1952-1961).
- Géographie physique du Congo belge, y compris les notions élémentaires de géologie : P. Macar (1951-1961).
- Anthropologie, ethnographie et géographie humaine du Congo belge : O. Tulippe (1948-1961).
- Faune du Congo belge : H. Damas (1948-1961).
- Flore et culture coloniales : R. Bouillenne (1948-1961).
- Géographie économique du Congo belge, y compris les transports coloniaux : M. Legraye (1948-1959).
- Architecture et urbanismes coloniaux : A. Puters (1948-1961).
- Hygiène, y compris la parasitologie et l'entomologie : R. Mouchet (1948-1954) ; G. Neujean (1956-1961).
- Initiation aux langues indigènes : R. Fohalle (1948-1961).

B. CENTRE INTERFACULTAIRE
D'ÉTUDES DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT (1961-1966)

- Le phénomène historique de la colonisation : *partim* : F. Vercauteren (1961-1966) ; *partim* : J. Vanhove (1961-1966).
- Notions sur les institutions politiques et administratives du Congo avec rappels historiques : *partim* : F. Vercauteren (1961-1966) ; *partim* : J. Vanhove (1961-1966).
- Éléments de législation économique, commerciale et fiscale : L. Bours (1961-1962).
- Éléments de législation sociale, le louage des services : L. Bours (1961-1962).
- Relations humaines : J. Vanhove (1961-1966).
- Géographie physique de l'Afrique centrale, y compris les notions élémentaires de géologie : P. Macar (1961-1966).

- Anthropologie, ethnographie et géographie humaine de l'Afrique centrale : O. Tulippe (1961-1966).
 Faune congolaise : H. Damas (1961-1964).
 Flore, cultures vivrières et industrielles d'Afrique centrale : R. Bouillenne (1961-1966).
 Géographie économique du Congo : F. Dussart (1962-1966).
 Architecture exotique : A. Puters (1961-1964).
 Hygiène, y compris la parasitologie et l'entomologie : G. Neujean (1961-1966).
 Initiation à la linguistique d'Afrique centrale : R. Fohalle (1961-1966).

K. Centre interfacultaire du travail

- Histoire du travail : P. Harsin et F. Vercauteren (1949-).
 Géographie humaine en rapport avec le travail : O. Tulippe (1949-1966).
 Eléments de biologie, y compris la physiologie du travail : G. Batta (1949-1950) ; G. Coppée (1950-).
 Eléments de pathologie : A. Lambrechts (1949-).
 Eléments d'hygiène générale : J. Van Beneden (1949-).
 Médecine du travail et éléments de médecine sociale : J. Van Beneden (1949-).
 Méthodologie des enquêtes étiologiques pour les sinistres du travail : J. Firket (1949-1958) ; P. Moureau (1959-).
 Eléments de psychiatrie et d'hygiène mentale : P. Divry (1949-1959) ; M. Dongier (1963-).
 Eléments de toxicologie industrielle : R. Vivario (1949-1957) ; C. Heusghem (1958-).
 Notions de psychologie du travail : R. Piret (1949-).
 Notions de biométrie et exercices pratiques : F. Vandervael (1949-).
 Organisation générale des entreprises : P. Chantraine (1949-1951) ; H. Labasse (1952-1965) ; R. Clémens (1966-).
 Organisation scientifique du travail : E. Bodart (1952-).
 Technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail : R. Bidlot (1949-1951) ; M. Guérin (1953-1957) ; H. Labasse (1957-1965).
 Eléments d'économie politique et sociale : P. Lambert (1949-).
 Législation sociale : législation du travail et sécurité sociale : P. Horion (1949-1958) ; M^{me} S. David-Constant (1958-).
 Législation sociale : *partim* : compléments : P. Horion (1949-).
 Droit international du travail : F. Dehousse (1949-).
 Statistiques et méthodes de documentation : P. Lambert (1949-).

Problèmes économiques du travail : P. Lambert (1954-).
 Sociologie orientée vers les problèmes du travail : R. Clémens (1954-).
 Exercices pratiques : économie et législation sociales : P. Horion et
 P. Lambert (1949-).
 Psychotechnique et exercices pratiques : R. Piret (1949-).
 Exercices pratiques sur la psychotechnique et les notions de bio-
 métrie : F. Vandervael (1948-); P. Chantraine (1949-1951);
 E. Bodart (1953-); R. Piret (1966-).

L. Centre interfacultaire des sciences nucléaires

Introduction mathématique à la physique nucléaire :
 a) Mathématiques appliquées : J. Humblet (1961-).
 b) Eléments de mécanique ondulatoire : J. Duchesne (1961-).
 Introduction mathématique à l'étude des réacteurs : J. Humblet (1961-).
 Eléments de statistique appliquée aux sciences biologiques et médicales :
 L. Pauwen (1961-1963); P. Moureau (1963-).
 Etude des statistiques quantitatives : J. Pirenne (1961-).
 Physique de l'état solide : J. Duchesne (1961-).
 Introduction à la physique nucléaire : G. Gueben (1961-1966);
 L. Winand (1966-).
 Physique nucléaire : L. Winand (1961-).
 Techniques de physique nucléaire (à l'exclusion des réacteurs) :
 L. Winand (1961-).
 Physique nucléaire théorique :
 a) Théorie du noyau : J. Humblet (1961-).
 b) Théorie quantique des champs : J. Serpe (1961-).
 c) Théorie des forces nucléaires : J. Pirenne (1961-).
 Chimie nucléaire : G. Duyckaerts (1961-).
 Techniques de chimie nucléaire : G. Duyckaerts (1961-).
 Radioéléments et applications :
 a) Généralités sur les applications : G. Gueben (1961-1966).
 b) Applications à la physique, à la chimie et au datage : G. Gueben
 (1961-1966).
 c) Utilisation industrielle : G. Gueben (1961-1966).
 d) Utilisation biologique : M. Florkin (1963-).
 Géologie et exploitation des minerais : L. Calembert (1961-).
 Propriétés, élaboration et récupération des matériaux : E. Frenay
 (1961-1966).
 Eléments de technique des réacteurs nucléaires : J. Danze (1961-).
 Technique des réacteurs nucléaires :
 a) Conception et réalisation : J. Danze (1961-).
 b) Problèmes thermiques et mécaniques : G. Burnay (1961-).

- c) Conduite et réglage : J. Danze (1961-).
- d) Hygiène et technique sanitaire : Z. Bacq (1963-).
- Matériaux utilisés dans les réacteurs nucléaires (élaboration et propriétés) : E. Frenay (1961-1966).
- Retraitement des produits sortant des réacteurs, conduite et réglage des opérations : E. Frenay (1961-1966).
- Action des radiations :
 - a) Généralités : V. Desreux (1961-).
 - b) Applications industrielles : E. Frenay (1961-1966).
- Dosimétrie des radiations : G. Gueben (1963-1966).
- Problèmes d'hygiène liés à l'utilisation des radiations : G. Leroux (1962-).
- Radioprotection :
 - a) Problèmes d'hygiène : N...
 - b) Techniques de radioprotection : N...
- Eléments de radiobiologie : Z. Bacq (1961-).
- Radiobiologie :
 - a) Histopathologie : E.-H. Betz (1961-).
 - b) Physiopathologie : Z. Bacq (1961-).
- Génétique générale : A. Monoyer (1963-).
- Génétique humaine : P. Moureau (1961-).
- Problèmes économiques et sociaux liés aux radiations et à leurs applications : P. Lambert (1961-).
- Problèmes juridiques liés aux radiations et à leurs applications : P. Horion (1961-).
- Questions spéciales de physique nucléaire : G. Gueben (1961-1966) ; J. Humblet (1966-).
- Questions spéciales de chimie nucléaire : L. D'Or (1961-).

I. POPULATION

Evolution de la population universitaire III de 1934-1935 à 1962-1963

Année universitaire	Hommes			Femmes			Total
	N	%	Total	N	%	Total	
1934-1935	1 769	396	2 433	227	42	379	2 812
1935-1936	1 682	375	2 062	231	45	314	1 923
1936-1937	1 608	328	1 934	240	38	281	1 826
1937-1938	1 542	341	1 983	232	38	280	1 975
1938-1939	1 631	371	2 002	233	47	304	1 967
1939-1940	1 626	392	2 018	181	21	204	1 860
1940-1941	2 009	413	2 422	36	5	31	2 449
1941-1942	2 368	591	2 959	37	15	49	2 965
1942-1943	2 423	530	2 953	42	8	41	2 995
1943-1944	—	—	—	—	—	—	—
1944-1945	—	—	—	—	—	—	—
1945-1946	2 537	513	3 050	52	16	71	3 093
1946-1947	2 394	472	2 866	52	18	102	2 970
1947-1948	2 365	495	2 860	56	18	101	2 961
1948-1949	2 482	489	2 971	103	18	109	3 083
1949-1950	2 394	537	2 931	104	18	118	2 990
1950-1951	2 649	628	3 277	101	18	105	3 386
1951-1952	2 675	601	3 276	104	18	120	3 397
1952-1953	2 687	599	3 286	112	18	129	3 415
1953-1954	2 339	569	2 908	103	18	120	3 028
1954-1955	2 392	545	2 937	82	18	104	3 041
1955-1956	2 330	596	2 926	85	18	120	3 047
1956-1957	2 603	611	3 214	101	18	120	3 335
1957-1958	2 386	609	2 995	101	18	128	3 422
1958-1959	2 337	609	2 946	101	18	120	3 427
1959-1960	2 218	591	2 809	100	18	119	3 128
1960-1961	2 581	611	3 192	101	18	120	3 313
1961-1962	2 517	592	3 109	101	18	120	3 229
1962-1963	2 425	545	2 970	101	18	120	3 090
1963-1964	2 531	545	3 076	101	18	120	3 196
1964-1965	2 544	539	3 083	101	18	120	3 203
1965-1966	2 282	539	2 821	101	18	120	2 941

Source: 1. INSEE, *Statistique de l'enseignement supérieur*, Ministère de l'Éducation nationale, Paris, 1966, p. 113-114.

2. 1934-1935, 1936-1937, données de l'enseignement supérieur.

3. De 1938-1939 à 1962-1963, données de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation nationale, Paris, 1966, p. 113.

III
Les étudiants

1. POPULATION

Evolution de la population universitaire de 1934-1935 à 1965-1966

Années académiques	Belges			Etrangers			Ensemble		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
1934-1935	1 769	386	2 155	327	52	379	2 096	438	2 534
1935-1936	1 652	370	2 022	271	40	311	1 923	410	2 333
1936-1937	1 608	326	1 934	242	39	281	1 850	365	2 215
1937-1938	1 542	341	1 883	231	32	263	1 773	373	2 146
1938-1939	1 631	371	2 002	288	47	335	1 917	418	2 337
1939-1940	1 626	392	2 018	184	21	205	1 810	413	2 223
1940-1941	2 099	423	2 522	50	7	57	2 149	430	2 579
1941-1942	2 608	581	3 189	57	12	69	2 665	593	3 258
1942-1943	3 155	750	3 905	41	6	47	3 196	756	3 952
1943-1944	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1944-1945	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1945-1946	2 551	518	3 066	62	10	72	2 613	528	3 141
1946-1947	2 294	482	2 776	102	20	122	2 396	502	2 898
1947-1948	2 360	470	2 830	108	14	122	2 468	484	2 952
1948-1949	2 480	494	2 974	125	14	139	2 605	508	3 113
1949-1950	2 508	557	3 065	132	14	146	2 640	571	3 211
1950-1951	2 646	626	3 272	153	10	163	2 799	636	3 435
1951-1952	2 670	661	3 331	208	11	219	2 878	672	3 550
1952-1953	2 691	684	3 375	210	10	220	2 901	694	3 595
1953-1954	2 585	704	3 289	188	10	198	2 773	714	3 487
1954-1955	2 741	749	3 490	201	13	214	2 942	762	3 704
1955-1956	2 800	784	3 584	207	22	229	3 007	806	3 813
1956-1957	3 007	872	3 879	193	21	214	3 200	893	4 093
1957-1958	3 186	909	4 095	246	32	278	3 432	941	4 373
1958-1959	3 307	969	4 276	265	24	289	3 572	993	4 565
1959-1960	3 269	981	4 250	290	24	314	3 559	1 005	4 564
1960-1961	3 283	952	4 235	395	29	424	3 678	981	4 659
1961-1962	3 315	1 002	4 317	416	25	441	3 731	1 027	4 758
1962-1963	3 420	1 085	4 505	521	38	559	3 941	1 123	5 064
1963-1964	3 551	1 140	4 691	599	46	645	4 150	1 186	5 336
1964-1965	3 946	1 308	5 254	635	49	684	4 581	1 357	5 938
1965-1966	4 582	1 564	6 146	753	67	820	5 335	1 631	6 966

Sources : 1. De 1934-1935 à 1937-1938 et de 1947-1948 à 1965-1966 : Rapports annuels sur la situation de l'Université.

2. 1938-1939, 1945-1947 : Archives de la Recette académique.

3. De 1939-1940 à 1942-1943, cf. R. CLÉMENTS, *Les études universitaires à Liège*, 1959, p. 12.

	1950-1951	1951-1952	1952-1953	1953-1954	1954-1955	1955-1956	1956-1957	1957-1958										
Philosophie et lettres	606	18	624	18	620	17	621	18	722	19	785	21	853	21	853	21	903	21
Droit	368	11	379	11	365	10	369	10,5	336	9	353	9	362	9	362	9	362	8
Ecole de commerce	214	6	246	7	261	7	253	7	266	7	268	7	286	7	286	7	304	7
Sciences y compris candidats ingénieurs	994	29	1006	28	1088	30	1010	29	1056	29	1122	29	1299	32	1299	32	1460	33,5
Sciences appliquées (ou Ecoles spéciales ou Faculté technique)			386	11	349	10	345	10	435	12	417	11	427	10	427	10	489	11
non compris candidats ingénieurs	395	11,5																
Médecine y compris pharmacie et éducation physique	845	24	906	25	908	26	878	25	881	24	860	23	860	21	860	21	848	19,5
Centres interfacultaires	13	0,5	3	0	4	0	11	0,5	8	0	8	0	6	0	6	0	7	0
Total	3 435	100	3 550	100	3 595	100	3 487	100	3 704	100	3 813	100	4 093	100	4 093	100	4 373	100

	1958-1959	1959-1960	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966								
Philosophie et lettres	928	20	932	20,5	1 011	22	1 092	23	1 193	24	1 275	24	1 370	23	1 550	22
Droit	399	9	364	8	380	8	390	8	442	9	441	8	496	8,5	564	8
Ecole de commerce	296	6,5	294	6	288	6	281	6	260	5	282	5,5	301	5	368 ^(c)	5,5
Sciences y compris candidats ingénieurs	1 554	34	1 594	35	1 590	34	1 631	34	1 791	35	1 978	37	2 148	36	2 338	34
Sciences appliquées (ou Ecoles spéciales ou Faculté technique)																
non compris candidats ingénieurs	502	11	567	12,5	619	13	592	13	582	11,5	538	10	608	10,5	634	9
Médecine y compris pharmacie et éducation physique	881	19,5	811	18	768	17	766	16	775	15	787	15	979	16,5	1 459	21
Centres interfacultaires	5	0	2	0	3	0	6	0	21	0,5	35	0,5	36	0,5	53	0,5
Total	4 565	100	4 564	100	4 659	100	4 758	100	5 064	100	5 336	100	5 938	100	6 966	100

(c) Pour l'année 1965-1966 y compris 178 étudiants de première candidature en économie commerciale (Ecole d'administration des affaires).

2. DIPLÔMES DÉLIVRÉS DE 1934-1935 À 1965-1966

Faculté de philosophie et lettres - Licence

Année académique	Philosophie	Histoire	Philologie classique	Philologie romane	Philologie germanique	Total
1934-1935	3	6	10	13	7	39
1935-1936	—	8	16	17	13	54
1936-1937	—	6	16	15	19	56
1937-1938	2	4	16	15	12	49
1938-1939	1	3	9	9	8	30
1939-1940	2	3	7	9	17	38
1940-1941	1	—	17	6	7	31
1941-1942	1	24	13	31	28	97
1942-1943	3	15	19	13	42	92
1943-1944	2	6	19	25	21	73
1944-1945	1	3	5	7	19	35
1945-1946	1	5	14	17	12	49
1946-1947	—	4	3	12	22	41
1947-1948	1	5	6	5	10	27
1948-1949	—	6	8	9	14	37
1949-1950	2	2	2	4	18	28
1950-1951	—	3	2	4	12	21
1951-1952	1	3	5	11	11	31
1952-1953	—	2	4	9	12	27
1953-1954	1	—	8	8	17	34
1954-1955	—	8	6	14	19	47
1955-1956	—	4	12	11	14	41
1956-1957	1	5	10	27	12	55
1957-1958	—	8	20	24	14	66
1958-1959	—	7	18	22	11	58
1959-1960	6	11	12	41	15	85
1960-1961	2	5	18	28	23	76
1961-1962	2	10	11	33	19	75
1962-1963	2	12	11	33	15	73
1963-1964	3	12	21	38	28	102
1964-1965	—	13	12	39	12	76
1965-1966	3	25	22	54	18	122

Faculté de philosophie et lettres - Agrégation - Enseignement moyen

Année académique	Philosophie	Histoire	Philologie classique	Philologie romane	Philologie germanique
1934-1935	1	8	4	15	6
1935-1936	1	8	19	16	13
1936-1937	—	5	16	16	16
1937-1938	2	4	6	14	14
1938-1939	—	4	3	2	9
1939-1940	—	3	11	9	14
1940-1941	2	—	16	13	13
1941-1942	—	13	10	11	32
1942-1943	3	21	17	21	39
1943-1944	2	3	24	21	25
1944-1945	1	2	8	10	22
1945-1946	—	10	13	13	14
1946-1947	—	3	3	16	14
1947-1948	—	2	6	5	9
1948-1949	—	5	8	13	7
1949-1950	—	4	4	4	12
1950-1951	—	2	2	3	15
1951-1952	—	4	5	9	7
1952-1953	—	2	3	8	15
1953-1954	—	—	8	11	8
1954-1955	1	6	7	16	6
1955-1956	—	4	12	13	16
1956-1957	—	3	10	22	9
1957-1958	—	5	17	18	12
1958-1959	—	7	10	19	10
1959-1960	5	8	12	29	11
1960-1961	1	7	5	26	12
1961-1962	—	4	20	13	6
1962-1963	2	14	6	20	7
1963-1964	3	8	8	32	19
1964-1965	1	9	15	23	15
1965-1966	2	7	17	26	10

Faculté de philosophie et lettres - Doctorat

Année académique	Philosophie	Histoire	Philologie classique	Philologie romane	Philologie germanique
1934-1935	—	—	—	—	—
1935-1936	—	1	—	1	—
1936-1937	—	—	—	—	1
1937-1938	—	1	1	1	—
1938-1939	—	2	—	1	1
1939-1940	—	—	—	—	1
1940-1941	—	1	—	2	—
1941-1942	—	—	—	2	3
1942-1943	—	1	—	1	1
1943-1944	—	—	—	—	2
1944-1945	—	3	4	2	—
1945-1946	—	—	1	—	—
1946-1947	—	3	2	1	—
1947-1948	—	2	—	1	2
1948-1949	1	1	2	1	2
1949-1950	—	—	1	—	1
1950-1951	—	2	—	—	2
1951-1952	1	1	—	—	—
1952-1953	—	2	—	—	—
1953-1954	1	—	1	—	—
1954-1955	—	—	—	2	1
1955-1956	—	—	1	1	2
1956-1957	—	2	4	—	1
1957-1958	1	—	—	—	—
1958-1959	—	—	1	—	—
1959-1960	—	1	—	—	1
1960-1961	—	—	—	1	—
1961-1962	—	1	—	3	—
1962-1963	1	—	—	3	—
1963-1964	—	—	4	—	—
1964-1965	1	—	3	1	—
1965-1966	2	3	—	2	3

Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie - Grade scientifique

Année académique	Licence	Doctorat
1934-1935	5	6
1935-1936	1	1
1936-1937	1	3
1937-1938	3	2
1938-1939	2	1
1939-1940	—	—
1940-1941	3	—
1941-1942	4	1
1942-1943	1	3
1943-1944	5	—
1944-1945	2	1
1945-1946	2	—
1946-1947	5	—
1947-1948	2	1
1948-1949	5	1
1949-1950	3	—
1950-1951	1	—
1951-1952	3	2
1952-1953	1	2
1953-1954	3	—
1954-1955	3	—
1955-1956	6	—
1956-1957	8	—
1957-1958	4	—
1958-1959	6	—
1959-1960	9	—
1960-1961	8	—
1961-1962	7	1
1962-1963	6	—
1963-1964	9	1
1964-1965	7	1
1965-1966	10	—
1967-1968	22	—

Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales - Grade scientifique

Année académique	Licence	Doctorat
1934-1935	—	2
1935-1936	—	—
1936-1937	1	—
1937-1938	—	1
1938-1939	1	—
1939-1940	2	—
1940-1941	—	—
1941-1942	1	—
1942-1943	—	1
1943-1944	—	—
1944-1945	—	1
1945-1946	—	—
1946-1947	—	1
1947-1948	—	1
1948-1949	—	—
1949-1950	—	2
1950-1951	—	2
1951-1952	—	1
1952-1953	—	1
1953-1954	—	—
1954-1955	—	—
1955-1956	—	1
1956-1957	—	1
1957-1958	—	1
1958-1959	—	—
1959-1960	—	—
1960-1961	—	2
1961-1962	—	1
1962-1963	—	1
1963-1964	—	—
1964-1965	—	1
1965-1966	—	2

Institut supérieur de sciences pédagogiques - Grade scientifique

Année académique	Sciences pédagogiques		Orientation et sélection professionnelles		Total des licences
	Licence	Doctorat	Licence	Doctorat	
1934-1935	11	5			11
1935-1936	7	1			7
1936-1937	8	—			8
1937-1938	6	1			6
1938-1939	8	—			8
1939-1940	1	1			1
1940-1941	3	—			3
1941-1942	2	3			2
1942-1943	6	2			6
1943-1944	5	1			5
1944-1945	4	3			4
1945-1946	6	2			6
1946-1947	7	—			7
1947-1948	12	1			12
1948-1949	2	1	14	—	16
1949-1950	6	—	—	—	6
1950-1951	11	—	7	—	18
1951-1952	14	1	6	—	20
1952-1953	7	1	8	—	15
1953-1954	6	1	6	—	12
1954-1955	4	—	8	—	12
1955-1956	3	—	9	—	12
1956-1957	7	1	4	—	11
1957-1958	5	1	14	—	19
1958-1959	3	—	15	1	18
1959-1960	5	2	28	—	33
1960-1961	9	—	12	—	21
1961-1962	3	—	16	—	19
1962-1963	12	—	15	—	27
1963-1964	14	1	20	—	34
1964-1965	15	—	18	—	33
1965-1966	22	1	10	—	32

Ecole de commerce - Ancien régime

	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Licence en sciences commerciales	42	10	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Licence du degré supérieur en sciences commerciales	9	7	2	—	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—
Licence en sciences commerciales et consulaires	10	11	2	3	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Licence en sciences commerciales et financières	14	14	2	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Licence en sciences commerciales et coloniales	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Doctorat en sciences commerciales	8	12	6	2	4	4	—	1	3	—	1	—	—	1
Doctorat spécial	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des licences	75	44	8	7	3	2	—	1	—	—	—	—	—	—

1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
23	30	27	20	28	30	37	17	22	27	32	25	29	23	14	16	20	16
—	—	—	—	2	—	—	1	—	—	—	2	—	—	2	1	1	—
6	7	1	9	5	7	6	12	12	10	18	18	29	8	13	22	18	22
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	1	1	—	—	1	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1
3	3	4	2	2	4	4	3	3	—	—	—	2	1	1	2	5	4
1	5	6	11	10	14	19	14	7	6	20	22	13	12	12	12	10	7
32	40	33	32	35	41	48	35	38	37	50	44	61	32	28	40	43	43

1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
3	4	2	1	3	—	5	3	1	2	2	4	2	5	2	1	3	11
—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	1	1	—	1	5	1	2	2

Faculté des sciences - Licences en sciences (grade légal)

Année académique	Sciences mathématiques	Sciences physiques	Sciences chimiques	Sciences géologiques et minéral.	Sciences zoologiques	Sciences botaniques	Sciences géographiques	Total
1934-1935	13	3	8	—	2	—	—	26
1935-1936	11	5	5	—	—	1	—	22
1936-1937	13	4	6	1	—	1	1	26
1937-1938	13	2	3	—	2	—	1	21
1938-1939	8	2	2	—	—	1	1	14
1939-1940	11	2	2	—	—	—	—	15
1940-1941	8	3	3	1	2	1	—	18
1941-1942	16	3	6	—	—	1	3	29
1942-1943	14	4	4	—	—	—	2	24
1943-1944	8	3	—	—	1	—	4	16
1944-1945	6	2	22	1	—	1	3	35
1945-1946	10	—	6	—	1	3	4	24
1946-1947	5	1	11	—	1	—	4	22
1947-1948	1	—	7	—	1	—	2	11
1948-1949	4	2	7	—	1	1	2	17
1949-1950	4	1	16	—	1	—	—	22
1950-1951	2	—	13	—	1	2	2	20
1951-1952	3	1	8	—	—	2	8	22
1952-1953	1	2	13	3	1	1	9	30
1953-1954	11	2	10	—	1	1	14	39
1954-1955	13	8	15	1	1	4	12	54
1955-1956	13	4	16	1	2	3	9	48
1956-1957	23	8	15	—	2	5	6	59
1957-1958	21	13	16	—	7	7	7	71
1958-1959	26	26	13	1	5	5	9	85
1959-1960	27	25	21	—	10	6	6	95
1960-1961	28	26	22	5	4	6	2	93
1961-1962	15	25	16	7	6	8	1	78
1962-1963	35	21	26	7	8	2	3	102
1963-1964	33	18	33	8	7	13	1	113
1964-1965	30	20	23	3	14	5	2	97
1965-1966	39	12	22	4	8	7	11	103

Faculté des sciences
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (grade légal)

Année académique	Sciences mathématiques	Sciences physiques	Sciences chimiques	Sciences zoologiques	Sciences botaniques	Sciences géographiques
1934-1935	12	2	7	1	—	—
1935-1936	12	6	3	—	1	—
1936-1937	12	3	5	—	—	1
1937-1938	12	2	3	1	—	1
1938-1939	7	—	2	—	—	1
1939-1940	10	2	3	—	1	—
1940-1941	8	3	4	1	—	—
1941-1942	17	3	3	1	1	3
1942-1943	17	3	3	—	—	2
1943-1944	7	1	—	—	—	4
1944-1945	5	3	3	—	—	3
1945-1946	9	—	2	—	1	4
1946-1947	5	—	8	—	—	4
1947-1948	2	—	4	—	—	2
1948-1949	4	2	5	—	2	3
1949-1950	3	1	14	—	—	—
1950-1951	2	—	16	2	—	—
1951-1952	3	1	3	—	1	8
1952-1953	1	—	11	—	1	9
1953-1954	11	1	11	1	1	14
1954-1955	14	5	10	1	4	11
1955-1956	13	4	12	1	2	9
1956-1957	22	2	7	—	5	5
1957-1958	21	2	8	—	3	6
1958-1959	25	12	12	5	3	7
1959-1960	27	30	15	9	6	6
1960-1961	26	22	3	—	1	5
1961-1962	10	10	8	—	1	5
1962-1963	33	10	14	1	5	3
1963-1964	25	17	10	6	3	5
1964-1965	27	16	9	3	9	6
1965-1966	34	7	13	1	—	4

Faculté des sciences - Grade légal

Doctorat en sciences (a)		Agrégation de l'enseignement supérieur (a)	
1934-1935	2	1934-1935	—
1935-1936	4	1935-1936	2
1936-1937	3	1936-1937	1
1937-1938	3	1937-1938	—
1938-1939	4	1938-1939	1
1939-1940	—	1939-1940	1
1940-1941	1	1940-1941	—
1941-1942	7	1941-1942	—
1942-1943	6	1942-1943	1
1943-1944	1	1943-1944	3
1944-1945	9	1944-1945	—
1945-1946	5	1945-1946	1
1946-1947	3	1946-1947	1
1947-1948	4	1947-1948	3
1948-1949	6	1948-1949	3
1949-1950	6	1949-1950	—
1950-1951	9	1950-1951	2
1951-1952	9	1951-1952	2
1952-1953	6	1952-1953	—
1953-1954	7	1953-1954	—
1954-1955	4	1954-1955	1
1955-1956	5	1955-1956	1
1956-1957	6	1956-1957	3
1957-1958	10	1957-1958	3
1958-1959	7	1958-1959	1
1959-1960	7	1959-1960	1
1960-1961	6	1960-1961	1
1961-1962	14	1961-1962	—
1962-1963	7	1962-1963	—
1963-1964	11	1963-1964	1
1964-1965	16	1964-1965	1
1965-1966	17	1965-1966	2
		Doctorat spécial (b)	
		1957-1958	1

(a) Grade légal.

(b) Grade scientifique.

Faculté des sciences - Licence en sciences (grade scientifique)

Année académique	Sciences mathématiques	Sciences physiques	Sciences chimiques	Sciences géologiques et minéral.	Sciences zoologiques	Sciences botaniques	Sciences géographiques	Sciences biochimiques	Total
1934-1935	—	—	1	—	—	1	1	—	3
1935-1936	—	—	—	—	—	—	2	—	2
1936-1937	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1937-1938	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1938-1939	—	—	—	1	—	—	1	—	2
1939-1940	—	—	—	—	—	—	1	—	1
1940-1941	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1941-1942	—	—	1	—	—	—	—	—	1
1942-1943	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1943-1944	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1944-1945	—	—	2	—	—	—	—	—	2
1945-1946	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1946-1947	—	—	1	1	—	—	—	—	2
1947-1948	—	—	1	1	—	—	—	—	2
1948-1949	—	—	—	—	—	—	—	2	2
1949-1950	—	—	5	—	—	—	—	—	5
1950-1951	—	—	2	—	—	—	—	—	2
1951-1952	1	—	1	—	—	—	—	—	2
1952-1953	—	—	2	—	—	—	—	—	2
1953-1954	—	—	3	—	—	—	—	1	4
1954-1955	—	—	1	1	—	—	—	—	2
1955-1956	—	—	1	1	—	—	—	—	2
1956-1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1957-1958	—	—	1	—	—	1	—	—	2
1958-1959	—	—	1	—	—	—	—	—	1
1959-1960	1	—	1	—	—	—	—	—	2
1960-1961	—	—	3	—	—	—	—	—	3
1961-1962	—	—	1	—	—	—	1	—	2
1962-1963	—	—	5	—	—	—	1	—	6
1963-1964	—	1	3	—	—	—	—	—	4
1964-1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1965-1966	—	—	8	1	—	—	—	—	9

*Faculté des sciences***Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (grade scientifique)**

Année académique	Sciences mathématiques	Sciences physiques	Sciences chimiques	Sciences zoologiques	Sciences botaniques	Sciences géographiques
1934-1935	—	—	—	—	—	1
1935-1936	—	—	—	—	—	2
1936-1937	—	—	—	—	—	—
1937-1938	—	—	—	—	—	—
1938-1939	—	—	—	—	—	1
1939-1940	—	—	—	1	—	—
1940-1941	—	—	—	—	—	—
1941-1942	—	—	—	—	—	—
1942-1943	—	—	—	—	—	—
1943-1944	—	—	—	—	—	—
1944-1945	—	—	—	—	—	—
1945-1946	—	—	—	—	—	—
1946-1947	—	—	—	—	—	—
1947-1948	—	—	—	—	—	—
1948-1949	—	—	—	—	—	—
1949-1950	—	—	—	—	—	—
1950-1951	—	—	—	—	—	—
1951-1952	—	—	—	—	—	—
1952-1953	—	—	—	—	—	—
1953-1954	1	—	—	—	—	—
1954-1955	—	—	—	—	—	—
1955-1956	—	—	—	—	—	—
1956-1957	—	—	—	—	—	—
1957-1958	—	—	—	—	—	—
1958-1959	—	—	—	—	—	—
1959-1960	1	—	1	—	—	—
1960-1961	—	—	1	—	—	—
1961-1962	—	—	1	—	—	—
1962-1963	—	—	—	—	—	1
1963-1964	—	—	—	—	—	—
1964-1965	—	—	1	—	—	—
1965-1966	—	—	—	—	—	—

Faculté des sciences - Grade scientifique

Année	Ingénieur géologue	Doctorat en sciences physico-chimiques	Doctorat en sciences anthropologiques	Doctorat en sciences
1934-1935	2	4	—	2
1935-1936	2	3	1	2
1936-1937	1	3	—	2
1937-1938	2	—	—	—
1938-1939	—	2	—	—
1939-1940	—	—	—	—
1940-1941	—	2	—	—
1941-1942	—	1	1	1
1942-1943	—	—	—	—
1943-1944	—	—	1	—
1944-1945	—	1	—	1
1945-1946	—	—	—	—
1946-1947	—	1	—	—
1947-1948	—	1	—	—
1948-1949	—	—	—	—
1949-1950	—	—	—	—
1950-1951	—	—	—	—
1951-1952	—	—	—	2
1952-1953	—	—	—	1
1953-1954	—	—	—	1
1954-1955	—	—	—	1
1955-1956	—	1	1	—
1956-1957	—	—	—	—
1957-1958	—	—	—	—
1958-1959	—	—	—	1
1959-1960	—	—	—	1
1960-1961	—	1	—	1
1961-1962	—	—	1	1
1962-1963	—	—	—	1
1963-1964	—	—	—	—
1964-1965	—	—	—	4
1965-1966	—	—	—	—

Tableau récapitulatif des diplômes délivrés de 1934-1935 à 1965-1966

Année académique	Faculté de philosophie et lettres			Faculté de droit		Ecole de commerce (b)	Faculté des sciences (c)	Faculté de médecine (d)	Faculté des sciences appliquées (e)	Total général		
	Licences	I.A.A.	I.O.	I.S.P.	Total						Doctorats	Licences
1934-1935	39	5	—	11	44	16	60	75	29	82	125	426
1935-1936	54	1	—	7	50	17	67	44	24	101	106	404
1936-1937	56	1	1	8	47	35	82	8	26	108	85	375
1937-1938	49	3	—	6	58	30	73	25	21	108	68	353
1938-1939	30	2	1	8	41	22	72	14	16	101	58	302
1939-1940	38	—	1	1	40	14	32	8	16	77	33	206
1940-1941	31	3	—	3	51	29	80	18	18	80	48	281
1941-1942	97	4	—	2	32	33	65	9	30	101	59	367
1942-1943	92	1	1	6	49	31	80	11	24	176	54	445
1943-1944	73	5	—	5	47	24	71	17	16	166	65	418
1944-1945	35	2	1	4	54	19	73	12	37	149	44	357
1945-1946	49	2	—	6	45	15	60	24	24	135	77	377
1946-1947	41	5	1	7	52	13	65	14	24	127	96	380
1947-1948	27	2	1	12	37	17	54	15	13	107	79	310
1948-1949	37	5	—	16	48	8	56	32	19	133	77	375
1949-1950	28	3	2	6	59	16	75	40	27	122	87	390
1950-1951	21	1	2	18	58	16	74	33	22	130	135	436
1951-1952	31	3	1	20	52	21	73	32	24	155	109	448
1952-1953	27	1	1	15	44	29	86	35	32	164	107	468
1953-1954	34	3	—	12	49	18	65	41	43	163	92	453
1954-1955	47	3	—	12	49	38	87	48	56	151	97	501
1955-1956	41	6	—	12	57	21	78	35	50	145	93	460
1956-1957	55	8	1	11	41	32	73	38	59	144	105	494
1957-1958	66	4	1	19	40	27	67	37	73	130	120	517
1958-1959	58	6	—	18	33	28	61	50	86	135	113	527
1959-1960	85	9	—	33	32	27	59	44	97	135	129	591

1960-1961	76	8	2	21	107	35	23	58	61	96	134	599
1961-1962	75	7	1	19	102	34	24	58	32	80	108	514
1962-1963	73	6	1	27	107	26	36	62	28	108	100	568
1963-1964	102	9	1	34	146	27	29	56	40	117	120	640
1964-1965	76	7	1	33	117	32	33	65	43	97	111	564
1965-1966	122	10	2	32	166	26	29	55	43	112	122	637

(a) Grades légaux + grades scientifiques.

(b) Ancien régime + nouveau régime.

(c) Grades légaux + grades scientifiques.

(d) Total des docteurs en médecine, chirurgie et accouchements (grades légaux et scientifiques), des licenciés en sciences dentaires (grades légaux et scientifiques), des pharmaciens (grades légaux et scientifiques), et des licenciés en éducation physique (grades scientifiques).

(e) Total des diplômés d'ingénieur, à l'exception des diplômés complémentaires, de l'agrégation, du doctorat et des diplômés de conducteur civil.

3. Doctorats spéciaux et agrégations de l'enseignement supérieur

3 décembre	1935	Charles Grégoire, agrégé de l'enseignement supérieur en histologie.
20 mars	1936	Gommaire Dijkmans, docteur spécial en économie politique et sociale.
1 ^{er} avril	1936	Octave Rozet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
19 mai	1936	M ^{lle} Simonne d'Ardenne, agrégée de l'enseignement supérieur en philologie anglaise.
8 juin	1936	Charley del Marmol, agrégé de l'enseignement supérieur en droit commercial et droit commercial comparé.
19 juin	1936	Pol Burniat, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
11 juillet	1936	Léon-E. Halkin, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire.
17 mars	1937	Jean Genard, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
19 juin	1937	Albert Lambrechts, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
19 juin	1937	Herman Janssens, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie orientale.
12 janvier	1938	Pierre Quaden, agrégé de l'enseignement supérieur en économie politique.
18 janvier	1938	Léon Moureau, agrégé de l'enseignement supérieur en droit public.
15 juillet	1938	Robert Demoulin, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire.
15 juillet	1938	Jean Paulus, agrégé de l'enseignement supérieur en philosophie.
11 janvier	1939	Paul Lambert, agrégé de l'enseignement supérieur en économie politique.
25 mai	1939	Pierre Prévot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences botaniques.
24 janvier	1940	Léon Winand, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
29 août	1940	Paul Desaive, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
17 juin	1941	Roger Weekers, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

- 5 mars 1942 Henri Lecocq, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 7 mai 1942 André Buttgenbach, agrégé de l'enseignement supérieur en droit public et administratif.
- 27 mai 1942 Louis Delatte, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie classique.
- 11 juin 1942 Pierre Harmel, agrégé de l'enseignement supérieur en droit fiscal.
- 16 juin 1942 Pierre Coheur, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 18 juin 1942 Maurice Chèvremont, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 8 juin 1943 Hyacinthe Brabant, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 17 juin 1943 Hubert Damas, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences zoologiques.
- 2 août 1943 Paul Gillis, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 17 décembre 1943 Albert Baiwir, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie germanique.
- 4 janvier 1944 Marcel Dallemagne, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 11 janvier 1944 Georges Coppée, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 16 février 1944 Mathieu Rutten, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie germanique.
- 8 mars 1944 Jean Serpe, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 25 mai 1944 Jules Duchesne, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 26 juin 1944 Georges Duyckaerts, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 5 juin 1945 Albert Denoël, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 10 juillet 1945 Oscar Gosselin, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 10 avril 1946 Marcel Migeotte, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 18 juin 1946 Marcel Renard, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 19 juin 1946 Léon Dumont, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

- 13 juillet 1946 Maurice Masuin, agrégé de l'enseignement supérieur en économie politique.
- 20 novembre 1946 Ivan Delatte, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire.
- 15 janvier 1947 Léon Derwidué, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 17 novembre 1947 François Jongmans, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 17 novembre 1947 Louis Nollet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 18 mars 1948 Maurice Welsch, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 19 juin 1948 Jean Lejeune, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire.
- 8 février 1949 Pierre Frédéricq, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 27 avril 1949 Louis Falla, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 27 avril 1949 Henri Sauvenier, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 14 décembre 1949 Paul Ledoux, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 19 avril 1950 Léon Lacroix, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie classique.
- 19 avril 1950 Jules Labarbe, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie classique.
- 4 décembre 1950 Georges Neujean, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 11 janvier 1951 Henri Garnir, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 6 avril 1951 Alphonse Nizet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 17 avril 1951 Gustave Derouaux, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 7 mai 1951 Robert Debot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 25 octobre 1951 Paul Graulich, agrégé de l'enseignement supérieur en droit civil.
- 7 novembre 1951 Jules Horrent, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie romane.
- 13 décembre 1951 Albert Reginster, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

- 9 mai 1952 Edouard Bours, agrégé de l'enseignement supérieur en droit fiscal.
- 4 juin 1952 Jean Toussaint, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 4 juin 1952 Jean Humblet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences physiques.
- 20 octobre 1952 Charles Lapière, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 10 décembre 1952 Michel Goffart, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 11 mars 1953 Joseph Moors, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie germanique.
- 15 juin 1953 Jean Hugues, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 18 juin 1954 Louis Habraken, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 28 mars 1955 Jacques Dembour, agrégé de l'enseignement supérieur en droit civil et administratif.
- 30 mars 1955 André Herve, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 12 mai 1955 Armand Nivelles, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie germanique.
- 17 mai 1955 Jean Leclercq, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences zoologiques.
- 17 juin 1955 Nicolas Rouche, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 7 décembre 1955 Gabriel Hamoir, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 7 février 1956 Hippolyte Betz, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 11 mai 1956 François Masai, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire de la philosophie.
- 11 mai 1956 Albert Gérard, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie germanique (littérature anglaise).
- 11 mai 1956 Jean-Robert Kupper, docteur spécial en histoire et philologie orientales.
- 24 mai 1956 Walter Verly, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 12 juin 1956 Henry Van Cauwenberge, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 13 décembre 1956 Jean Lecomte, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

- 10 janvier 1957 Jean Govaerts, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 15 janvier 1957 Camille Heusghem, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 12 février 1957 Louis Deroy, agrégé de l'enseignement supérieur en linguistique.
- 28 mars 1957 Kazimierz Gamski, docteur spécial en connaissance des matériaux.
- 29 avril 1957 Eugène Frédéricq, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 2 mai 1957 Léon Warnant, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie romane.
- 23 mai 1957 André Calvaer, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 27 mai 1957 Jean-Marie Ghuysen, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 11 juin 1957 Cyrille Sironval, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences botaniques.
- 14 juin 1957 M^{me} Simone David, agrégée de l'enseignement supérieur en droit privé.
- 26 novembre 1957 Hector Dieu, docteur spécial en sciences chimiques.
- 3 décembre 1957 Henry Breny, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 8 janvier 1958 Gilbert François, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie classique.
- 20 janvier 1958 Paul Dedecker, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.
- 14 février 1958 David Honoré, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 28 février 1958 Henri Firket, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 22 avril 1958 Jacques Frédéric, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 19 juin 1958 André Ledoux, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 23 octobre 1958 Jean Godeaux, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences zoologiques.
- 27 octobre 1958 Jacques Bellière, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 12 mai 1959 Lucien Bragard, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences mathématiques.

- 18 juin 1959 Léon Dabin, agrégé de l'enseignement supérieur en droit privé.
- 19 juin 1959 Jean Schlag, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 19 janvier 1960 Ernest Schoffeniels, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 2 mars 1960 Joseph Mignolet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 16 janvier 1961 Dieudonné Mewissen, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 24 janvier 1961 Albert Distèche, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences biologiques.
- 17 juin 1961 Robert Joly, agrégé de l'enseignement supérieur en philologie classique.
- 3 novembre 1961 Nicolas Dehousse, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 10 janvier 1962 Jacques Stiennon, agrégé de l'enseignement supérieur en histoire.
- 5 février 1962 André Castermans, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 7 mars 1962 Emile Prijot, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 10 mai 1962 Georges Lejeune, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 7 décembre 1962 André Fagnoul, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 25 mars 1963 François Jaminet, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences pharmaceutiques.
- 27 février 1964 Jacques Closon, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 5 mars 1964 Charles Jeuniaux, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences zoologiques.
- 12 mars 1964 Léopold Moulin, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 15 avril 1964 Jean Renson, agrégé de l'enseignement supérieur en philosophie et lettres.
- 17 juin 1964 Guy Cantraine, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 19 juin 1964 Jacques Salmon, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 18 décembre 1964 Charles Lapière, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

- 23 avril 1965 Jean Moutschen, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences botaniques.
- 18 juin 1965 Louis Darcis, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 9 décembre 1965 Jean-Marie Petit, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 15 décembre 1965 Fernand Geubelle, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.
- 25 février 1966 Pierre Tarte, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 20 mai 1966 Jacques Momigny, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences chimiques.
- 20 juin 1966 Charles Beets, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences appliquées.
- 16 novembre 1966 Henri Limet, docteur spécial en histoire et littératures orientales.
- 12 décembre 1966 Georges Troupin, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences botaniques.
- 15 décembre 1966 Luc Gosselin, agrégé de l'enseignement supérieur en sciences médicales.

4. Lauréats du concours universitaire

Grades légaux

- 1933-1935 E. Legros, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique).
Premier en philologie classique.
- R. Henry de Generet, étudiant à la Faculté des sciences.
Premier en philologie orientale.
- H. Sépulchre, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie romane).
Premier en philologie romane.
- J. Kiehm, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie germanique).
Premier en philologie germanique.
- A. Parisis, docteur en droit.
Premier en droit naturel.
- F. Nisoli, docteur en sciences physiques et mathématiques.
Premier en astronomie.

- M. Chèvremont, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques.
- J. Bottin, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences chirurgicales et obstétricales.
- 1934-1936 L. Simon, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie germanique).
Première en philologie germanique.
- W. Esser, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.
- R. Wégria, élève à la Faculté de médecine.
Premier en sciences thérapeutiques.
- H. Lecoq, élève à la Faculté de médecine.
Premier en sciences pharmaceutiques.
- 1935-1937 N. Julémont, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie classique).
Mention honorable en philologie classique.
- L. Coune, docteur en philosophie et lettres (groupe philologie romane).
Mention honorable en philologie romane.
- M. Yans, docteur en philosophie et lettres (groupe histoire).
Premier en histoire.
- M. Nicolet, licencié en sciences physiques.
Premier en sciences physiques.
- R. Crismer, élève à la Faculté de médecine.
Premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.
- A. Ledoux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques.
- A. Delrez, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Mention honorable en sciences chirurgicales.
- 1936-1938 J. Lejeune, licencié en philosophie et lettres (groupe histoire).
Premier en histoire.

- R. Leruth, docteur en sciences naturelles.
Premier en sciences zoologiques.
- L. Derwidué, licencié en sciences mathématiques.
Premier en sciences mathématiques.
- Ch. Massonnet, ingénieur des constructions civiles.
Premier en applications de la mécanique.
- J. Pirenne, ingénieur civil électricien.
Premier en électricité industrielle.
- A. Reginster, élève à la Faculté de médecine.
Premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.
- R. Charlier, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences thérapeutiques.
- 1937-1939 L. Delatte, licencié en philosophie et lettres (groupe philologie classique).
Premier en philologie classique.
- I. Simon, étudiante à la Faculté de philosophie et lettres.
Première en philologie germanique.
- L. Delarge, étudiant à la Faculté des sciences.
Premier en sciences botaniques.
- P. Heirman, étudiant à la Faculté de médecine.
Premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.
- J. Barzin, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences thérapeutiques.
- 1938-1940 G. Derouaux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques.
- H. Masson, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences médicales proprement dites.
- 1939-1941 J. Ruwet, licencié en philosophie et lettres (groupe histoire).
Premier en histoire.
- 1940-1942 M. Delforge-Charlier, licenciée en philosophie et lettres (groupe philologie germanique).
Première en philologie germanique.

- 1941-1943 R. Van Santbergen, licencié en philosophie et lettres (groupe histoire).
Premier en histoire.
G. François, licencié en philosophie et lettres (groupe philologie classique).
Mention honorable en philologie classique.
H. Boucq, licencié en philosophie et lettres (groupe philologie germanique).
Mention honorable en philologie germanique.
F. Jongmans, licencié en sciences mathématiques.
Premier en sciences mathématiques.
H. Lambot, licencié en sciences physiques.
Premier en sciences physiques.
J. Godeaux, licencié en sciences zoologiques.
Premier en sciences zoologiques.
- 1942-1944 Y. Dollinger-Léonard, licenciée en philosophie et lettres (groupe histoire).
Première en histoire.
H. Garnir, licencié en sciences physiques.
Premier en sciences physiques.
A. Nizet, étudiant à la Faculté de médecine.
Premier en sciences médicales proprement dites.
A. Steenebruggen, étudiant à la Faculté des sciences.
Premier en sciences chirurgicales et obstétricales.
- 1943-1945 R. Joly, licencié en philosophie et lettres (groupe philologie classique).
Premier en philologie classique.
A. Nivelles, étudiant à la Faculté de philosophie et lettres.
Premier en philologie germanique.
L. Nollet, licencié en sciences mathématiques.
Premier en sciences mathématiques.
L. Bragard, licencié en sciences mathématiques.
Premier en sciences physiques.
J. Leclercq, licencié en sciences zoologiques.
Premier en sciences zoologiques.
C. Liébecq, étudiant à la Faculté de médecine.
Premier en sciences anatomo-physiologiques ou biologiques.
J. Stalport, étudiant à la Faculté de médecine.
Mention honorable en sciences thérapeutiques.

- J.-P. Duesberg, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences médicales proprement dites.
- 1944-1946 G. Hansotte, licencié en histoire.
Mention honorable en histoire.
- 1945-1947 P. Mertens, licencié en philologie classique.
Mention honorable en philologie classique.
F. Roussel, docteur en médecine.
Premier en sciences chirurgicales et obstétricales.
E. Hélin, licencié en histoire.
Premier en histoire.
- 1946-1948 J. Renson, licencié en philologie romane.
Premier en philologie romane.
I. Pirson, licenciée en histoire.
Première en histoire.
P. Bourguignon, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
- 1947-1949 M. Witvrouw, licencié en philosophie.
Premier en philosophie et droit naturel.
A. Zumkir, licencié en histoire.
Premier en histoire.
S. Pyre, licenciée en sciences géographiques.
Première en sciences géographiques.
R. Goutier, étudiant en médecine.
Premier en sciences thérapeutiques, y compris la toxicologie.
- 1948-1950 M. Gester, licencié en philologie classique.
Premier en philologie classique.
J. Sporck, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
R. Grosjean, étudiant en médecine.
Premier en sciences chirurgicales et obstétricales, médecine légale.
- 1949-1951 M. Deprez, licencié en histoire.
Premier en histoire.
F. Jaminet, pharmacien.
Premier en sciences pharmaceutiques.

- 1950-1952 M. Dahman, licenciée en sciences botaniques.
Première en sciences botaniques.
Ch. Jeuniaux, licencié en sciences zoologiques.
Premier en sciences zoologiques.
E. Prijot, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques.
Y. Feuillen, étudiant en médecine.
Premier en sciences médicales, y compris l'hygiène.
- 1951-1953 J. Servais, licencié en philologie classique.
Premier en philologie classique.
R. Forgeur, licencié en histoire.
Mention honorable pour l'histoire.
Ch. Christians, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
J. Willeme, étudiant en médecine.
Mention honorable pour les sciences anatomo-physiologiques et biologiques.
P. Osterrieth, étudiant en médecine.
Premier en sciences thérapeutiques, y compris la toxicologie.
Y. Delmarcelle, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences chirurgicales et obstétricales, médecine légale.
- 1952-1954 A. Pissart, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
E. Schoffiens, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Mention honorable pour les sciences anatomo-physiologiques et biologiques.
A. Castermans, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques.
J. Schlag, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences thérapeutiques, y compris la toxicologie.
- 1954-1955 Chr. Rutten, licencié en philosophie.
Premier en philosophie et histoire de la philosophie.

- J. Leclercq, licencié en histoire.
Deuxième en histoire du moyen âge, des temps modernes et de la période contemporaine.
- R. Kerf, licencié en philologie germanique.
Premier en littératures germaniques.
- J. Vandernath, licencié en philologie germanique.
Cinquième en littératures germaniques.
- R. Plumier, licencié en sciences physiques.
Deuxième en physique théorique, physique expérimentale et physique mathématique.
- J. Bourdon, licencié en sciences géographiques.
Deuxième en sciences géographiques.
- R. Mouchette, étudiant en médecine.
Premier en sciences anatomiques, y compris l'embryologie et l'histologie.
- F. Geubelle, étudiant en médecine.
Premier en sciences médicales proprement dites, y compris la psychopathologie et la médecine légale.
- 1955-1956 L. Rouche, licencié en philologie classique.
Deuxième en philologie et littératures classiques.
- L. Bouquiaux, licencié en philologie classique.
Deuxième en philologie et littératures classiques.
- M.-O. Houziaux, licencié en philologie romane.
Premier en philologie romane.
- P.-E. Delbouille, licencié en philologie romane.
Premier en littératures romanes.
- P. Michel, licencié en philologie germanique.
Deuxième en littératures germaniques.
- H. Pirlet, licencié en sciences géologiques et minéralogiques.
Premier en sciences géologiques et minéralogiques.
- P. Bernard, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
- 1956-1957 C. Lebas, licenciée en histoire.
Deuxième en histoire du moyen âge, des temps modernes et de la période contemporaine.
- J. Becquevort, licenciée en philologie romane.
Première en philologie romane.

- Cl. Sarlet, licenciée en philologie romane.
Troisième en littératures romanes.
- J.-M. Warland, licencié en philologie germanique.
Premier en philologie germanique.
- N. Komarovsky, licenciée en sciences géographiques.
Première en sciences géographiques.
- P. François, ingénieur des constructions navales.
Premier en constructions navales.
- Ch. Lapière, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences anatomiques, y compris l'embryologie et l'histologie.
- 1957-1958 U. Hanoset, licenciée en philologie romane.
Première en philologie romane.
- A. Sempoux, licencié en philologie romane.
Premier en littératures romanes.
- Cl. Arpigny, licencié en sciences physiques.
Premier en physique théorique, physique expérimentale et physique mathématique.
- E. Warichet, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
- 1958-1959 N. Mathy, licenciée en histoire.
Première en histoire du moyen âge, des temps modernes et de la période contemporaine.
- J. Verteneuil, licencié en histoire.
Troisième en histoire du moyen âge, des temps modernes et de la période contemporaine.
- M.-P. Berger, licencié en philologie classique.
Troisième en philologie et littératures classiques.
- M. Henrion, licenciée en philologie germanique.
Première en littératures germaniques.
- G. Franck, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences anatomiques, y compris l'embryologie et l'histologie.
- J. Renson, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Premier en sciences pathologiques, y compris la radio-diagnostic.

- 1959-1960 G. Daxhelet, licenciée en histoire.
Première en histoire du moyen âge, des temps modernes
et de la période contemporaine.
L. Chalon, licencié en philologie romane.
Premier en littératures romanes.
R. Plomteux, licencié en philologie germanique.
Troisième en littératures germaniques.
A.-M. Potier, licenciée en philologie germanique.
Troisième en littératures germaniques.
R. Uytendhouwen, licencié en sciences géographiques.
Premier en sciences géographiques.
P. Nihard, docteur en médecine, chirurgie et accouche-
ments.
Premier en sciences pathologiques, y compris la radio-
diagnostic.
- 1960-1961 P. Wathelet, licencié en philologie classique.
Premier en philologie et littératures classiques.
E. Gérard, licencié en sciences physiques.
Premier en physique théorique, physique expérimentale et
physique mathématique.
J. Brocteur, docteur en médecine, chirurgie et accouche-
ments.
Premier en sciences médicales proprement dites, y compris
la psychopathologie et la médecine légale.
- 1961-1962 G. Legros, licencié en philologie romane.
Premier en philologie romane.
R. Lemaire, docteur en médecine, chirurgie et accouche-
ments.
Premier en sciences anatomiques, y compris l'embryologie
et l'histologie.
H. Kulbertus, docteur en médecine, chirurgie et accou-
chements.
Premier en sciences physiologiques, y compris la chimie
physiologique.
J. Senterre, docteur en médecine, chirurgie et accouche-
ments.
Premier en sciences médicales proprement dites, y compris
la psychopathologie et la médecine légale.

Grades scientifiques ⁽¹⁾

- 1954-1955 P. Colman, licencié en histoire de l'art et archéologie.
Premier en archéologie et histoire de l'art de l'antiquité.
- 1956-1957 J. Lewalle, licencié en sciences pédagogiques.
Deuxième en sciences pédagogiques, orientation et sélection professionnelles.
- 1957-1958 H. Arnould, licencié en sciences pédagogiques.
Troisième en sciences pédagogiques, orientation et sélection professionnelles.
G. Libotte, licenciée en sciences économiques.
Deuxième en sciences économiques.
- 1961-1962 C. Maréchal, licenciée en orientation et sélection professionnelles.
Première.

5. Lauréats du concours des bourses de voyages

Diplômes légaux

- 1935 R. Piret, licencié en philosophie et lettres.
F. Fiévet, docteur en droit.
F. Nisoli, docteur en sciences physiques et mathématiques.
H. Brabant, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1936 M. Yans, docteur en philosophie et lettres.
M. Lejeune, docteur en sciences naturelles.
M. Désirant, licencié en sciences physiques.
J. Serpe, licencié en sciences physiques.
R. Weekers, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
V. Bureau, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1937 L. Delatte, licencié en philosophie et lettres.
J. Lejeune, licencié en philosophie et lettres.
J. Duchesne, licencié en sciences chimiques.
R. Leruth, docteur en sciences naturelles.

⁽¹⁾ Organisé pour la première fois en 1954-1955.

- P. Bayard, licencié en sciences chimiques.
P. Ledoux, licencié en sciences physiques.
J. Van Heuverswijn, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
P. Coheur, ingénieur civil métallurgiste.
J. Pirenne, ingénieur civil électricien.
- 1938 M. Piron, licencié en philosophie et lettres.
A. Lejeune-Seaux, licenciée en philosophie et lettres.
P. Lambert, docteur en droit.
F. Dehalu, licenciée en sciences physiques.
L. Dor, licencié en sciences mathématiques.
R. Golifman, licencié en sciences mathématiques.
P. Wiser, ingénieur civil électricien.
Ch. Massonnet, ingénieur des constructions civiles.
A. Raskin, ingénieur civil électricien-mécanicien.
- 1939 J. Remiche, licencié en philosophie et lettres.
S. Debeve, docteur en philosophie et lettres.
R. Crahay, licencié en philosophie et lettres.
J. Hoyoux, licencié en philosophie et lettres.
J. Govaerts, docteur en sciences chimiques.
H. Sauvenier, licencié en sciences physiques.
L. Derwidu, licencié en sciences mathématiques.
G. Derouaux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
G. Duyckaerts, ingénieur civil chimiste.
- 1940 J. Toussaint, licencié en sciences physiques.
P. Frédéricq, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1941 J. Ruwet, docteur en philosophie et lettres.
H. Bosly, docteur en droit.
R. Debot, licencié en sciences physiques.
A. Plumier, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Dehalu, ingénieur civil mécanicien.
- 1942 J. Humblet, licencié en sciences physiques.
F. Jongmans, licencié en sciences mathématiques.
H. Lambot, licencié en sciences physiques.
- 1943 L. Nollet, licencié en sciences mathématiques.
J. Jacob, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
P. Evrard, ingénieur civil des mines.
- 1944 N. Pissard, docteur en sciences mathématiques.
H. Garnir, licencié en sciences physiques.
L. Bragard, licencié en sciences mathématiques.

- 1945 L. Deroy, docteur en philosophie et lettres.
H. Chantrenne, docteur en sciences chimiques.
G. Hamoir, docteur en sciences chimiques.
J. Stalport, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1946 P. Lebrun, licencié en philosophie et lettres.
H. Betz, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
H. Dieu, docteur en sciences chimiques.
- 1947 E. Frédéricq, docteur en sciences chimiques.
C. Liébecq, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
H. Breny, licencié en sciences mathématiques.
- 1948 J. Renson, licencié en philologie romane.
J. Godeaux, docteur en sciences zoologiques.
Ch. Henrard, ingénieur civil métallurgiste.
- 1949 A. Decortis, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1950 P. Derchain, licencié en philologie classique.
H. Firket, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Frédéric, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1951 A. Distèche, docteur en sciences chimiques.
J. Mignolet, docteur en sciences chimiques.
P. Tarte, docteur en sciences chimiques.
D. Destenay, licencié en sciences physiques.
M. Constant, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1952 M. Theunissen, licencié en philologie classique.
G. Michel, docteur en sciences chimiques.
S. Delava, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
P. Jossa, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
V. Talmas, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1953 E. Boulanger, licenciée en philologie romane.
F. Lemaire, licencié en histoire.
M. Thyssen, licenciée en sciences mathématiques.
E. Prijot, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
M. Leclercq, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1954 J. Servais, licencié en philologie classique.
J. Dejace, licencié en sciences physiques.
J. Oth, docteur en sciences chimiques.
Y. Bounameaux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
R. Goutier, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

- E. Baeckeland, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
Y. Delmarcelle, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1955 F. Debot, docteur en sciences physiques.
J. Collin, docteur en sciences chimiques.
L. Burnelle, docteur en sciences chimiques.
- 1956 R. Deprez, licencié en histoire.
J. Van Haelst, licencié en philologie classique.
H. Denis, licencié en sciences zoologiques.
J. Alexandre, docteur en sciences géographiques.
M.-L. Beaumariage, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
M. Reginster, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Salmon, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
L. Darcis, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1957 P. Gérin, licencié en histoire.
J.-P. Massaut, licencié en histoire.
J. Loicq, licencié en philologie classique.
J. Dubois, licencié en philologie romane.
R. Duvivier, licencié en philologie romane.
J.-P. Gratia, licencié en sciences zoologiques.
G. Booz, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
R. Malchair, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
M. Bouille, pharmacien.
- 1958 M. Detienne, licencié en philologie classique.
E. Malaise, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1959 A. Sempoux, licencié en philologie romane.
J. Voisin, licencié en sciences mathématiques.
H. Thiry, licencié en sciences physiques.
P. Natalis, docteur en sciences chimiques.
A. Van de Berg, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1960 J.-M. D'Heur, licencié en philologie romane.
J. Etienne, licencié en sciences mathématiques.
J. Gobert, licencié en sciences mathématiques.
J. Depireux, docteur en sciences chimiques.
J. Michot, docteur en sciences géologiques et minéralogiques.
- 1961 Cl. Botson, licenciée en philosophie.
A. Lavis, licencié en sciences mathématiques.

- J.-Cl. Lorquet, docteur en sciences chimiques.
A. Dresse, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Troquet, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Haot, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
H. Huguette, pharmacien.
- 1962 R. Blanpain, docteur en sciences chimiques.
A. Henrion, licencié en sciences géographiques.
A. Pissart, docteur en sciences géographiques.
M. Lemaire, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
L. Massillon, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
P. Franchimont, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
- 1963 P. Delwaide, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
J. Vangeldere, docteur en sciences mathématiques.
- 1964 D. Lagneaux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.
R. Marcelle, docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Diplômes scientifiques

- 1935 E. Descy, docteur en sciences pédagogiques.
S. François, docteur en sciences commerciales.
F. Dussart, docteur en géographie.
F. De Rycker, ingénieur métallurgiste.
- 1936 H. Danthine, docteur en histoire de l'art et archéologie.
A. Delpérée, docteur en sciences commerciales.
- 1937 S. Gevaert, docteur en histoire de l'art et archéologie.
L. Michel, docteur en sciences commerciales.
R. Cherton, docteur en sciences physico-chimiques.
A. Ermel, docteur en géographie.
M. Pirenne, docteur en sciences physico-chimiques.
- 1938 M. Claesen, docteur en histoire de l'art et archéologie.
- 1939 L. Stas, licencié en sciences économiques.
L. Davin, licencié en sciences économiques.
- 1940 L. Davin, docteur en sciences économiques.
- 1943 A. Closset, docteur en sciences pharmaceutiques.
- 1944 Ch. Lapière, docteur en sciences pharmaceutiques.

- 1947 F. Ulrix, docteur en sciences pharmaceutiques.
P. Romus, docteur en sciences économiques.
- 1950 C. Heusghem, docteur en sciences pharmaceutiques.
- 1951 J. Bosly, docteur en sciences pharmaceutiques.
- 1952 R. Vogels, docteur en histoire de l'art et archéologie.
- 1953 A. Husquinet, licencié en sciences pédagogiques.
M.-L. Havis, docteur en histoire de l'art et archéologie.
J. Leclercq, docteur en sciences économiques.
A. Monfils, docteur en sciences chimiques.
A. De Scoville, médecin-hygiéniste.
F. Jaminet, docteur en sciences pharmaceutiques.
- 1954 G. Pire, docteur en sciences pédagogiques.
G. Etienne, docteur en histoire de l'art et archéologie.
P. Lebrun, licencié en sciences économiques et financières.
A. Schreurs, licencié en sciences politiques.
- 1957 H. Limet, docteur en histoire et littérature orientales.
- 1959 J. Puljiz, licencié en sciences sociales.
J. Faidherbe, licencié en sciences pédagogiques.
- 1960 W. Bok, licencié en sciences sociales.

Table des matières

	Pages
TOME I. NOTICES HISTORIQUES.	
PRÉFACE, par Robert Demoulin	VII
Première partie : L'Université de 1936 à 1966 par Robert Demoulin	
I. L'évolution générale. La deuxième guerre mondiale	1
II. Le cadre législatif	8
III. Le changement dans les structures	21
IV. La transformation de l'Université	27
V. Les bâtiments	46
VI. Les étudiants	57
Deuxième partie : Les Facultés, Instituts et Centres interfacultaires	
I. La Faculté de philosophie et lettres, par Jacques Stiennon	81
II. L'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie, par Baudouin van de Walle	101
III. L'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales, par Baudouin van de Walle	105
IV. L'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation, par Roger Piret	109
V. La Faculté de droit et ses Ecoles annexes, par Léon Moureau	113
VI. La Faculté des sciences, par Albert Pirard	141
VII. La Faculté de médecine, par Marcel Florkin	157
VIII. L'Institut supérieur d'éducation physique, par Georges Coppée	175
IX. La Faculté des sciences appliquées, par Paul Louon	183
X. Le Centre interfacultaire d'études des pays en voie de développement, par Julien Vanhove	203
XI. Le Centre interfacultaire du travail, par Simone David-Constant	207
XII. Le Centre interfacultaire des sciences nucléaires, par Georges Gueben	211
Troisième partie : La Famille universitaire	
I. Les universitaires liégeois morts pour la Patrie :	
1914-1918	215
1940-1945	218
II. Les professeurs et leurs auxiliaires :	
1. Les autorités académiques	227
Recteurs	227

	Pages
Administrateurs-inspecteurs	227
Conseil d'Administration	227
Secrétaires du Conseil académique	229
2. Commissaire du gouvernement	229
3. Commission administrative du Patrimoine de l'Université	229
4. Docteurs et ingénieurs <i>honoris causa</i> depuis la fondation de l'Université	232
5. Personnel enseignant	
A. Les chaires au 31 décembre 1966	
a) A la Faculté de philosophie et lettres	238
b) A la Faculté de droit	239
c) A la Faculté des sciences	239
d) A la Faculté de médecine	240
e) A la Faculté des sciences appliquées	241
f) A l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie	242
g) A l'Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales	243
h) A l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation	243
i) A l'Institut supérieur d'éducation physique	243
B. Le corps enseignant de 1936 à 1966	
a) Professeurs et chargés de cours décédés	243
b) Professeurs et chargés de cours émérités	247
c) Professeurs et chargés de cours n'étant plus en fonction à l'Université de Liège	249
d) Professeurs et chargés de cours en fonction	250
e) Professeurs associés et chargés de cours associés	256
f) Chargés d'enseignement	258
g) Chargés de cours libres et maîtres de conférences	258
6. Personnel scientifique	
Agrévés	261
Répétiteurs	261
Chefs de travaux	262
Conservateurs	265
Premiers assistants	265
Bibliothécaire en chef	266
Bibliothécaires-bibliographes	266
Bibliothécaires	266
7. Personnel administratif	266
8. Distribution des cours par Faculté	
A. Faculté de philosophie et lettres	268
B. Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie	281
C. Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales	283
D. Institut de psychologie et des sciences de l'éducation	284
E. Faculté de droit et Ecoles annexes	292
F. Faculté des sciences	316
G. Faculté de médecine	330
H. Institut supérieur d'éducation physique	346
I. Faculté des sciences appliquées	348
J. Centre interfacultaire d'études des pays en voie de développement	370
K. Centre interfacultaire du travail	371
L. Centre interfacultaire des sciences nucléaires	372

TABLE DES MATIÈRES	425
	Pages
III. Les étudiants :	
1. Population	377
2. Diplômes délivrés de 1934-1935 à 1965-1966	380
3. Doctorats spéciaux et agrégations de l'enseignement supérieur	402
4. Lauréats du concours universitaire	408
5. Lauréats du concours des bourses de voyage	417
TABLE DES MATIÈRES	423

